



**HAL**  
open science

**Construction de l'acteur " ennemi " et institution  
concentrationnaire : étude comparative entre les camps  
de Rivesaltes (sous Vichy) et de Béléné (République  
populaire de Bulgarie)**

Radoslav Gruev

► **To cite this version:**

Radoslav Gruev. Construction de l'acteur " ennemi " et institution concentrationnaire : étude comparative entre les camps de Rivesaltes (sous Vichy) et de Béléné (République populaire de Bulgarie). Sociologie. Université René Descartes - Paris V, 2013. Français. NNT : 2013PA05H011 . tel-00953545

**HAL Id: tel-00953545**

**<https://theses.hal.science/tel-00953545>**

Submitted on 28 Feb 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Université Paris Descartes

**École doctorale 180 : Sciences humaines et sociales : cultures, individus,  
sociétés**

*GEPECS / Cultures, savoirs et solidarités*

## **Construction de l'acteur « ennemi » et institution concentrationnaire**

Étude comparative entre les camps de Rivesaltes (sous Vichy)  
et de Béléné (République populaire de Bulgarie)

**Par Radoslav GRUEV**

Thèse de doctorat en sociologie

Dirigée par le prof. Antigone MOUCHTOURIS

Présentée et soutenue publiquement le 08/11/2013 devant un jury composé de :

M. COMBESSIE Philippe, Professeur Université Paris Ouest (rapporteur)

M. JEANPIERRE Laurent, Professeur Université Paris-VIII (rapporteur)

Mme MOUCHTOURIS Antigone, Professeur Université de Lorraine

M. VALADE Bernard, Professeur émérite Université Paris Descartes

**Résumé (français) :**

Notre étude s'interroge sur la construction de l'acteur « ennemi » dans l'institution sociale totale du camp de concentration à travers la comparaison de deux formes ; ceci dans des contextes sociaux, nationaux, idéologiques et étatiques différents – le camp de Rivesaltes et l'État Français et le camp de Béléné et la République Populaire de Bulgarie. Ces deux institutions sont traitées à partir de l'hypothèse de « différence de degré », qui se décline dans les notions de « singularité » et « pluralité », permettant de les saisir aussi bien au niveau politique qu'au niveau de l'institution concrète.

Cette étude concerne la construction de la figure de l'acteur « ennemi » en partant du niveau social et politique pour arriver à la vie quotidienne au sein des deux formes concentrationnaires. Nous avons analysé la figure de l'ennemi, tout d'abord comme un produit d'une dynamique tournée vers la transformation sociale fondamentale. Nous avons également voulu comprendre les raisons d'apparition des formes concentrationnaires comme partie intégrante de ce « projet de société », et puis nous les avons analysées à travers la vie quotidienne qui s'établit en leur sein.

L'institution concentrationnaire a assuré en soi une certaine stabilité qui lui a permis de bien remplir sa fonction dans la dynamique de transformation de la société. Cette stabilité est assurée par l'insertion de l'individu dans une série de cercles, sa soumission à une forme spécifique de pouvoir qui le transforme dans son essence de personne et d'être humain, mais aussi le posant comme un acteur dans un univers interactionnel particulier. Alors, quelle est la place de l'acteur « ennemi » dans la vie concentrationnaire et quelles interactions s'établissent-elles entre les différents acteurs au sein des camps ?

**Title : Construction of the actor "enemy" and concentration institution  
Comparative study between the Rivesaltes camp (under Vichy) and Belene (Popular Republic of Bulgaria)**

**Abstract :** The present sociological study examines the construction of the "enemy" within the concentration camp, an absolute social institution, through the comparison of two forms, taken in their different social, national, ideological and state context – on one hand, the camp of Rivesaltes and the French government and, on the other hand, the camp of Belene and the People's Republic of Bulgaria. Both institutions are analyzed with the assumption of "difference of degree," developed by the concept of "singularity" and "plurality" which allows to identify them in their political dimension as well as on the concrete institutional level.

This study deals with the construction of the specific figure the "enemy" as a social actor starting from the social and political level and getting to the everyday life in both concentration camp forms. We analyzed the enemy figure, at first as a product of a dynamic facing a fundamental social transformation. We also took into account the main reasons of concentration forms occurrence as an integral part of this "social project", and then we have analyzed the aforementioned reasons through everyday life.

The camp institution has assured itself a degree of stability that has allowed it to fulfill its function in the dynamic transformation of society. This stability is ensured by the involvement of the individual in a series of circles, his submission to a specific form of power which transforms soundly his personal character and adjoin to his human being condition, but also defines him as an actor in a particular interactional universe. Finally, what is the role of the actor "enemy" in concentration camp life and what interactions different actors in the camps establish between themselves?

**Mots clés (français) :** camp de concentration, totalitarisme, dynamique sociale, haine sociale, biopolitique/biopouvoir, ennemi, institution totalitaire, déshumanisation, adaptation

**Keywords :** concentration camp, totalitarianism, social dynamics, social hatred, bio politics / bio power, enemy, total institution, dehumanization, adaptation

*À mes parents*



## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier la Professeure Antigone MOUCHTOURIS qui a été toujours présente depuis le début de mes études en sociologie et, qui m'a constamment guidé et aidé à progresser en impulsant des pistes de réflexion pertinentes et me permettant ainsi de mieux appréhender mon objet de recherche.

Mes remerciements vont ensuite au Professeur Philippe COMBESSIE et au Professeur Laurent JEANPIERRE, qui ont accepté d'être les rapporteurs de ce travail, ainsi que le Professeur émérite Bernard VALADE d'être membre du jury de soutenance.

Je tiens également à remercier tous ceux qui m'ont apporté leur aide durant l'investigation périlleuse des camps de Rivesaltes et Béléné. Tout d'abord, je remercie le Professeur Jean-Marcel GOGER de ses conseils et recommandations sur les aspects historiques de mon travail de recherche. Je remercie également l'équipe de la Direction de la Mémoire auprès du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Merci aussi à l'équipe des Archives Départementales des Pyrénées-Orientales et à Madame Christine LANGÉ en particulier. Merci aussi à Frédéric WIES des échanges fructueux sur l'histoire du camp de Rivesaltes. Je remercie également toutes les personnes qui m'ont apporté une aide précieuse lors de mes recherches aux archives en Bulgarie.

Je tiens à remercier tous les chercheurs et doctorants que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors des colloques, journées d'études, séminaires et qui m'ont apporté des remarques pertinentes permettant d'enrichir mes analyses.

Je remercie très chaleureusement mon frère Konstantin, qui m'a beaucoup aidé et soutenu dans mes investigations et analyses. Mes remerciements vont plus particulièrement à mes parents qui n'ont toujours soutenu et sans qui ce travail n'aurait pas pu voir le jour.

Mes remerciements s'adressent également à tous mes amis et proches qui ont toujours été présents dans les moments difficiles et m'ont apporté leur aide et soutien.

## Liste des acronymes

### Vichy

- **ADPO** : Archives Départementales des Pyrénées Orientales
- **CDJC** : Centre de Documentation Juive Contemporaine
- **CGQJ** : Commissariat général aux questions juives
- **CIMADE** : Comité inter-mouvements auprès des évacués
- **GTE** : Groupe de travailleurs étrangers
- **JFOM** : Jeunesse de France et d’outre-mer
- **ORT** : Organisation pour la reconstruction et le travail
- **OSE** : Œuvre de secours aux enfants
- **PQJ** : Police aux Questions juives
- **Quakers** : American Friends Service Committee
- **SPAC** : Service de police Anticommuniste
- **SSS** : Service des sociétés secrètes
- **STO** : Service du travail obligatoire
- **TPG** : Trésorier Payeur Général
- **USC** : Unitarian Service committee
- **YMCA** : Young Men’s Christian Association

## **Bulgarie**

- **BZNS** (*БЗНС*) Balgarski Zemedelski Naroden Saiuz/ Union Agrarienne Populaire Bulgare (UAPB)
- **Comité central (CC) de PCB** (*ЦК на БКП*) : organe principal qui prend les grandes décisions au sein du Parti-État.
- **FP** : Front Populaire
- **Intelligentsia** : appellation d'un groupe social spécifique composé de personnes qui exercent du travail intellectuel hautement qualifié, liés avec la création, la préservation, la diffusion et la socialisation de valeurs spirituelles.
- **Komintern** : Internationale communiste
- **Komsomol** : Nom courant utilisé pour désigner l'organisation de la jeunesse communiste
- **Nomenklatura** : terme venant du russe et désignant l'élite dirigeante en URSS et les pays du Bloc socialiste.
- **PB du CC du PCB** – Politbureau du Comité Central du Parti Communiste Bulgare
- **PCB** : Parti communiste bulgare / *БКП (БКП)* Balgarska Komunisticheska Partiya
- **POB(c)** : Parti Ouvrier Bulgare (communistes) [*БТП(к)*] - dénomination du PCB jusque 1949
- **Politbureau (PB)** (*Политбюро*) bureau politique du PCB élu par les plénums du Comité Central pour diriger le Parti entre deux congrès du PCB.
- **POSDB** : Parti ouvrier social- démocrate bulgare
- **RPB** : République Populaire de Bulgarie
- **TKZS** : Coopérative agricole étatique, créée suite à la collectivisation des terres.
- **TVO (TBO)**; Foyer de rééducation par le travail - la dénomination officielle des camps en Bulgarie
- **URSS** : Union des Républiques Socialistes Soviétiques
- **VMRO** : Organisation créée à la fin du XIX siècle ayant pour objectif principal la libération de la Macédoine et de la région d'Edréné des ottomans et la Réunification nationale de la Bulgarie

## Table des matières

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES.....</b>	<b>4</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>PREMIERE PARTIE : L'ENFERMEMENT CONCENTRATIONNAIRE .....</b>	<b>17</b>
<b>CHAPITRE 1 : L'ÉTAT MODERNE ET LE TOTALITARISME – LE QUESTIONNEMENT SUR LE POLITIQUE .....</b>	<b>18</b>
1. ÉTAT MODERNE, BIOPOLITIQUE ET EXCEPTION .....	18
1.1 Modernité étatique et volonté de rationalisation.....	18
1.2 Prise en charge de la vie.....	23
1.3 L'exceptionnalité et la dynamisation du politique .....	24
2. LE TOTALITARISME – UNE NOTION POLEMIQUE.....	27
2.1 Définir le totalitarisme ?.....	27
2.2 Totalitarisme et biopouvoir.....	31
2.3 Totalitarisme et répression .....	33
3. LE DYNAMISME TOTALITAIRE .....	36
- <i>Totalitarisme – limites</i> .....	36
- <i>Les formes politiques modernes – une perception en éventail</i> .....	37
- <i>Totalitarisme ou volonté de pouvoir total ?</i> .....	39
<b>CHAPITRE 2 : LA FORME-CAMP ENTRE SINGULARITE ET PLURALITE – LE QUESTIONNEMENT SUR LE PHENOMENE CONCENTRATIONNAIRE .....</b>	<b>41</b>
1. INSTITUTION CONCENTRATIONNAIRE .....	41
1.1 Définir le camp .....	41
1.2 Une « arme » dans l'arsenal technique de l'État moderne .....	43
1.3 Un espace de biopouvoir.....	45
2. CAMPS ET TOTALITARISME .....	46
2.1 De l'institution sociale à l'institution totale .....	47
2.2 Le lien au totalitarisme .....	50
3. CAMPS PLURIELS ET CAMPS SINGULIERS.....	52
3.1 À la fois unique et universel .....	52
3.2 Camps et classification .....	54
3.3 Camps d'étrangers, camps de nationaux .....	58
4. COMPARER LES INSTITUTIONS DE L'ENFERMEMENT ADMINISTRATIF .....	61
<b>CHAPITRE 3 : L'APPROCHE DES CAMPS.....</b>	<b>63</b>
1. LES CAMPS DE CONCENTRATION ET LES SCIENCES SOCIALES .....	63
2. SOCIOLOGIE ET HISTOIRE – LE BESOIN DE RETOUR EN ARRIERE .....	65
3. SOURCES ET MATERIAUX.....	70
4. L'ANALYSE DES CAMPS ET LA PERTINENCE .....	73
<b>PARTIE 2 : LA CONSTRUCTION DE L'EXCLUSION / DISCOURS, STRUCTURES, FORMES ET ORGANES 80</b>	
<b>CHAPITRE 4 : LA DYNAMIQUE POLITIQUE.....</b>	<b>81</b>
1. VICHY – GESTION DE L'URGENCE ET COLLABORATION.....	81

1.1	L'exceptionnalité d'une forme étatique .....	81
1.2	La Révolution nationale – un outil idéologique ? .....	84
1.3	Vichy, l'autoritarisme et la tentation totalitaire .....	89
2.	LA SOCIÉTÉ BULGARE – CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE VIE .....	92
2.1	Le filet totalitaire .....	93
-	<i>L'acte inaugural</i> .....	93
-	<i>Le dernier rempart</i> .....	96
-	<i>Le début de l'ère Jivkov</i> .....	97
2.2	Une société tournée vers l'avenir – le rôle social de l'idéologie .....	98
-	<i>L'idéologie communiste et la société bulgare</i> .....	98
-	<i>Idéologie communiste et vision du monde</i> .....	101
2.3	L'État totalitaire .....	103
-	<i>État totalitaire au sens d'Hannah ARENDT – une vision d'« en haut »</i> .....	104
-	<i>L'expérience totalitaire – un regard d'« en bas » ?</i> .....	106
3.	LA PERSPECTIVE TOTALE ET LE RENOUVEAU DE L'HOMME .....	109
3.1	Deux sociétés, deux États, deux constructions idéologiques .....	109
3.2	Une figure de première importance : l'« homme nouveau » .....	114
-	<i>L'homme nouveau de la Révolution nationale</i> .....	115
-	<i>L'homme nouveau et la révolution socialiste permanente</i> .....	118
-	<i>Les régimes d'« hommes nouveaux »</i> .....	121
<b>CHAPITRE 5 : LA CONSTRUCTION DE LA FIGURE D'ENNEMI .....</b>		<b>123</b>
1.	L'ENNEMI – MENACE NATIONALE .....	123
1.1	« Anti-France » – construction idéologique de la figure de l'ennemi .....	123
-	<i>Les nationaux – une construction victimaire politique ?</i> .....	125
-	<i>Les étrangers – l'ennemi véritable</i> .....	128
1.2	L'ennemi et la notion de sacrifice .....	131
1.3	La sacrifiabilité et la construction de la figure sacrificielle .....	134
2.	L'ENNEMI – ACTEUR POLITIQUE .....	137
2.1	La figure de l'exclu .....	137
-	<i>L'ennemi par excellence : fasciste-capitaliste</i> .....	137
-	<i>La menace politique</i> .....	139
-	<i>Tous potentiellement ennemis</i> .....	142
2.2	La figure d'« ex-gens » – l'ennemi totalitaire .....	144
2.3	L'ennemi et la dynamique sociale dirigée .....	146
-	<i>Une dynamique sociale dirigée par l'État totalitaire</i> .....	147
-	<i>Tous engagés dans l'édification du communisme</i> .....	148
3.	CONSTRUCTION DE L'ENNEMI .....	151
3.1	Ennemi total/ennemi totalitaire .....	151
3.2	L'homme déshumanisé .....	156
3.3	La dynamique ennemie .....	161
<b>CHAPITRE 6 : LE SYSTEME REPRESSIF .....</b>		<b>165</b>
1.	L'ÉTAT FRANÇAIS ET LA REPRESSION .....	165
1.1	Cadre juridique et exclusion .....	166
1.2	Cadre exécutif .....	171
-	<i>Le sommet</i> .....	171
-	<i>Les fonctionnaires</i> .....	172
-	<i>Les fonctions dirigeantes de l'appareil de répression</i> .....	174
1.3	Le pouvoir de police .....	175
2.	L'ÉTAT SOCIALISTE BULGARE ET L'APPAREIL REPRESSIF TOTALITAIRE EN CONSTRUCTION .....	177
2.1	De la « justice sauvage » à la « justice étatique » .....	178
2.2	État de répression .....	182
-	<i>Le tissage du filet répressif</i> .....	182
-	<i>Du côté du pouvoir</i> .....	184
-	<i>L'être à devenir</i> .....	187
2.3	Milice et Sécurité d'État – l'appareil répressif de l'État totalitaire .....	189
3.	APPAREILS DE REPRESSION ET PLACE DES CAMPS .....	193

3.1	Nécessité idéologique .....	193
3.2	Nécessité politique .....	195
3.3	Le camp – institution sociale nécessaire .....	199
-	<i>Vichy – continuité, pluralité et singularité</i> .....	199
-	<i>La Bulgarie – « réponse en miroir », pluralité et singularité</i> .....	203
-	<i>Camps singuliers, camps pluriels – entre persistance et latence de l'enfermement administratif</i> 206	

### **PARTIE 3 : UN UNIVERS DE VIE QUOTIDIENNE .....210**

#### **CHAPITRE 7 : ORGANISATION, ENFERMEMENT ET « FORME-CAMP » .....211**

1.	L'ESPACE DE L'INSTITUTION DE L'ENFERMEMENT .....	211
1.1	L'espace concentrationnaire, entre <i>Sahara du Midi</i> et l'archipel Béléne .....	211
-	<i>Rivesaltes ou « Sahara du Midi »</i> .....	211
-	<i>Béléne – l'archipel concentrationnaire</i> .....	214
-	<i>L'espace de concentration</i> .....	217
1.2	Espace concentrationnaire et relation avec l'extérieur .....	220
-	<i>Rivesaltes, un village et un camp</i> .....	221
-	<i>La relation village de Béléne – camp de Béléne</i> .....	226
-	<i>Isolement spatial et isolement social</i> .....	231
1.3	L'espace de réclusion – espace disciplinaire et vie nue .....	236
-	<i>« Les baraques à lapins » – Rivesaltes</i> .....	237
-	<i>« Les Robinson Crusoe » de Persine</i> .....	240
-	<i>L'individu, le camp et l'espace</i> .....	245
2.	UNE FORME D'ORGANISATION ADMINISTRATIVE APPROPRIÉE.....	248
2.1	Rivesaltes et la gestion bureaucratique de l'enfermement .....	248
-	<i>Le chef de camp</i> .....	249
-	<i>Les administrateurs-gestionnaires</i> .....	253
-	<i>Gardiens</i> .....	255
2.2	Béléne entre administration et arbitraire .....	258
2.3	La gestion administrative de l'ennemi .....	263
-	<i>Organisation militaire</i> .....	264
-	<i>L'expérience dans le domaine de l'enfermement</i> .....	265
-	<i>Le gardiennage du camp – une relation entre punir et contenir</i> .....	267
3.	LES ACTEURS ENNEMIS INTERNES .....	269
3.1	Types et groupes d'internés .....	269
-	<i>Rivesaltes : une population destinée à être internée</i> .....	269
-	<i>Béléne et la multitude internée</i> .....	273
3.2	Les « intermédiaires » : entre les internés et l'administration.....	278
-	<i>Rivesaltes : les Œuvres adoucissent la vie concentrationnaire</i> .....	278
-	<i>Béléne - les internés-brigadiers renforcent le caractère punitif du camp</i> .....	282
3.3	Personnel reclus – perceptions croisées dans la persuasion de la haine .....	285
-	<i>Un univers relationnel complexe</i> .....	285
-	<i>Pouvoirs et perceptions</i> .....	287
-	<i>Un univers de haine</i> .....	289

#### **CHAPITRE 8 : L'ACTEUR ENNEMI – OBJET DE RECLUSION .....292**

1.	UNE INSTITUTION DE BIOPOUVOIR.....	292
1.1	Biopouvoir complet .....	293
1.2	L'« être primaire » – la prise en charge des besoins des individus .....	296
-	<i>« 11,50 francs par jour et par interné »</i> .....	296
-	<i>0,78 leva pour l'alimentation des internés et 0,85 pour les chiens de garde</i> .....	302
-	<i>Degrés de biopouvoir complet</i> .....	306
1.3	Le biopouvoir dans les camps : entre stocker et dresser des corps .....	307
-	<i>Un entrepôt ?</i> .....	307
-	<i>Un lieu disciplinaire ?</i> .....	309

-	<i>L'institution concentrationnaire, entre « stocker » et « dresser »</i> .....	313
2.	LA PERSONNE INTERNEE .....	318
2.1	La personne humaine .....	319
-	« Personne » .....	319
-	<i>Sur la dignité</i> .....	320
-	<i>La dépersonnalisation ?</i> .....	322
2.2	Le seuil – le corps entre dans l'univers concentrationnaire .....	324
-	<i>Le seuil concentrationnaire à Rivesaltes</i> .....	325
-	<i>Béléné – de la terre ferme à l'île</i> .....	328
-	<i>Le processus liminaire et les institutions concentrationnaires</i> .....	330
2.3	Le corps de l'interné institutionnalisé .....	333
-	<i>Rivesaltes – la dégradation du corps</i> .....	335
-	<i>Béléné – la punition par le travail</i> .....	340
3.	LA PRODUCTION DE DES-ETRES .....	346
3.1	Les mots .....	348
-	<i>Les termes idéologico-bureaucratiques</i> .....	348
-	<i>Les termes internes/internés</i> .....	352
3.2	... et les actes .....	355
-	<i>Retour sur l'espace</i> .....	355
-	<i>La faim transforme l'être</i> .....	359
-	<i>Le traitement physique</i> .....	363
3.3	Une autre forme d'existence humaine ? .....	367
-	<i>La dépersonnalisation et la déshumanisation</i> .....	369
-	<i>Le pouvoir pastoral et les références animalistes</i> .....	370
-	<i>Une forme particulière de l'être ?</i> .....	373
	<b>CHAPITRE 9 : VIE/SURVIE QUOTIDIENNE ET VIE/SURVIE SOCIALE .....</b>	<b>377</b>
1.	UN LIEU DE VIE, SUR-VIE ET MORT – LA TEMPORALITE CONCENTRATIONNAIRE .....	377
1.1	Le rythme de vie concentrationnaire .....	377
-	<i>Le temps vide « qui ne passe pas »</i> .....	378
-	<i>« Le temps concentré »</i> .....	382
-	<i>Entre-temps et l'impossibilité de temporiser</i> .....	385
1.2	Sur-vie quotidienne .....	389
-	<i>Relations avec l'extérieur</i> .....	389
-	<i>Autres « adoucisseurs » de la vie concentrationnaire</i> .....	393
-	<i>Ordinaire et extraordinaire</i> .....	396
1.3	L'acteur-enemi et la mort .....	398
-	<i>La mort – conséquence pure</i> .....	399
-	<i>« Les morts de faim et de travail et les tués »</i> .....	401
-	<i>Le camp et les rites funèbres</i> .....	402
2.	RELATIONS SOCIALES HORIZONTALES .....	405
2.1	Stratification sociale concentrationnaire .....	406
-	<i>Internés et groupes d'affection</i> .....	407
-	<i>La « strate grise » – destructeur des relations sociales</i> .....	411
2.2	L'alter – menace pour ego .....	414
-	<i>Rivesaltes et la peur des autres</i> .....	415
-	<i>L'autre – un moyen de terreur à Béléné</i> .....	419
-	<i>Menace sociale/menace totale</i> .....	422
2.3	L'autre – moyen de survie .....	425
-	<i>Rivesaltes – alliances entre internés et regroupement autour des Œuvres</i> .....	425
-	<i>Béléné – groupes d'affinités, groupes de survie</i> .....	428
-	<i>L'autre faisant partie de la stratégie de survie personnelle</i> .....	432
3.	S'ADAPTER ? .....	434
3.1	Adaptations primaires .....	438
-	<i>« Victimes » rationnelles</i> .....	438
-	<i>Ce que l'institution exige – le biopouvoir et l'adaptation</i> .....	442
-	<i>Adopter le comportement voulu par l'institution</i> .....	444

3.2	Adaptations secondaires .....	447
-	<i>Se procurer de la nourriture – élément premier dans la stratégie de survie</i> .....	448
-	<i>D'autres formes de satisfaction ne peuvent venir qu'après</i> .....	452
-	<i>Exception, totalitarisme et relations d'adaptation secondaire</i> .....	454
3.3	Adaptations tertiaires.....	456
-	<i>Contestations rationnelles</i> .....	457
-	<i>Sabotages</i> .....	458
-	<i>Évasions</i> .....	459
<b>CONCLUSION.....</b>		<b>463</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>		<b>474</b>
<b>INDEX DES NOMS .....</b>		<b>500</b>
<b>ANNEXES .....</b>		<b>503</b>
<b>I.</b>	<b>REPERES CHRONOLOGIQUES .....</b>	<b>503</b>
1.	L'ÉTAT FRANÇAIS ET RIVESALTES.....	503
2.	LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE BULGARIE ET BELENE .....	507
<b>II.</b>	<b>ACTES LEGISLATIFS .....</b>	<b>511</b>
1.	ÉTAT FRANÇAIS .....	511
	<b>A. Loi du 3 octobre 1940</b> .....	512
	<b>B. Loi du 2 juin 1941</b> .....	514
2.	REPUBLIQUE POPULAIRE DE BULGARIE.....	518
	<b>A. Наредба-закон за трудововъзпитателните общежития</b> .....	519
	<b>B. Наредба-закон за трудововъзпитателните общежития за политически опасните лица</b> .....	521
	<b>C. Наредба-закон за защита на народната власт</b> .....	522
	<b>D. Закон за трудовото мобилизиране на безделниците и празноскитниците</b> .....	525
<b>III.</b>	<b>IMAGES ET PLANS .....</b>	<b>528</b>
1.	RIVESALTES .....	529
	Le traitement administratif de l'être : .....	531
2.	BELENE.....	543
	Cartes .....	543
	La Marche des Laguéristes.....	545
	Formule de survie .....	546



## Introduction

---

Le contexte politico-social dans lequel nous vivons toujours aujourd'hui en Occident trouve ses origines depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, où on situe souvent la naissance de la matrice du mode d'organisation sociale, désignée par la notion de « modernité ». C'est un temps marqué par la naissance du discours sur l'être humain, comme objet de la connaissance et sujet politique. C'est aussi le temps de l'accélération du processus de désenchantement du monde, l'essor de la science, comme nouveau discours explicatif des formes naturelles, d'abord, et sociales, par la suite. L'être humain devient, dans cette dynamique, à la fois objet et sujet de la connaissance, ainsi apparaît le discours sur la figure universelle d'« Homme ».

Au même moment, la forme classique du supplice et celle du ban perdent leur fonction sociale face au discours humaniste et aux nouveaux besoins sociaux et économiques. La matrice même de la ville se modifie, les murailles des cités perdent leurs fonctions face à l'essor des techniques militaires. Le discours humanitaire provoque la déclinaison du spectacle « classique » du supplice, la punition devient progressivement l'élément le plus occulté du processus juridique, elle quitte sa place dans la vie quotidienne pour passer dans le symbolique, abstrait et invisible. La perception même de la violence souveraine change – elle n'est plus un spectacle, mais un acte caché derrière les « nouvelles citadelles punitives ». L'enfermement devient signe de civilisation et de rupture avec le monde antérieur, matrice de la nouvelle organisation sociale. Ce mode de gestion commence à s'institutionnaliser, à devenir part intégrante de l'État moderne. Alors l'enfermement se pose comme pratique visant la transformation d'individus « qui posent problème », à travers leur mise à l'écart de la société. Il est question à la fois de punir et d'assainir le social.

Apparaissent progressivement trois fonctions de l'enfermement social : la mise à l'écart, la transformation de l'être et l'augmentation de la productivité. Ces trois logiques fonctionnent souvent en complémentarité dans les différentes institutions de l'enfermement moderne, qui ne se bornent pas seulement aux formes les plus visibles et socialement importantes.

De la dynamique moderne de l'enfermement naît aussi une institution particulière, une technique caractéristique du XX<sup>e</sup> siècle : le camp de concentration, qui se présente comme une synthèse de toutes les formes de réclusion préexistantes. Il conjugue en soi les trois fonctions que nous venons de distinguer, tout en dépassant les grandes institutions de l'enfermement (la prison, le camp militaire, l'asile psychiatrique, etc.) dont il s'inspire. Le camp se pose comme

une pratique nouvelle de gestion de l'exclu – une gestion de masse, rationnelle et bureaucratique. L'institution concentrationnaire deviendra le symbole du « mal social et politique » dans la modernité politique et sera souvent assimilée à la domination totalitaire, qui s'empare de cette forme et la développe comme élément essentiel dans le projet d'ingénierie sociale sur lequel est fondé son pouvoir.

Mais le camp n'est pas pour autant réservé uniquement à ce type de gouvernement – il lui est préexistant et survit à son effondrement. Il se pose comme technique moderne de gestion d'une multitude d'individus, ces derniers étant construits comme une menace sociale radicale et ne pouvant être pris en charge par les institutions « ordinaires » de l'enfermement. Les espaces concentrationnaires deviennent des lieux exclusivement réservés au pouvoir de l'État, au pouvoir de la police, qui, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, est progressivement centralisée et soumise à la structure étatique. Naît la peine administrative, comme logique de l'enfermement des indésirables ; le même pouvoir (le policier) sera à la fois chargé de la décision de la réclusion et de son organisation. La prison enferme à la suite d'une décision de justice, l'asile par décision médicale, alors que le camp peut interner par le simple critère de la suspicion ou de l'appartenance à une catégorie devenue la cible de la politique exclusive de l'État moderne.

Une autre différence essentielle entre l'institution concentrationnaire et les formes modernes (classiques) de l'enfermement est son caractère exceptionnel. Tandis que les institutions issues du progrès social s'inscrivent dans le domaine de l'ordinaire (ils font partie intégrante de la vie quotidienne de la société, remplissent une fonction sociale permanente), le camp ne s'ouvre que dans l'exceptionnel et il n'est pensé autrement que dans une acception extraordinaire. L'existence du camp est légitimée par le pouvoir comme réponse à un état de crise profonde dans le social et il est destiné à abriter les incarnations des figures émissaires, nécessaires à la réparation en ce temps de crise. C'est une réponse éphémère à une menace : au moment où cette dernière devient permanente, le camp, comme institution sociale, passe dans la sphère d'un exceptionnel normalisé. C'est ce qui explique la « permanence » des formes concentrationnaires, mais aussi leur « latence ».

La réalité sociale dans laquelle nous vivons aujourd'hui a été pour beaucoup façonnée par l'expérience totalitaire et l'expérience concentrationnaire, poussées à leur paroxysme par le totalitarisme. La référence au « mal politique et social », fruit de la modernité au XX<sup>e</sup> siècle, s'est posée comme matrice négative de la construction de la société contemporaine, avec l'idée de prévenir le retour d'une ingénierie sociale de type totalitaire. Mais pour autant, ni l'institution concentrationnaire ni la forme de gouvernement totalitaire ne sont que pure histoire – d'un côté

parce qu'elles ont façonné notre vie quotidienne occidentale, et parce qu'elles perdurent dans des formes latentes ou réelles dans le paysage politique mondial.

Le phénomène concentrationnaire, quant à lui, a été largement traité dans ses deux formes extrêmes – beaucoup plus dans l'analyse de l'État nazi avec une multiplicité de travaux littéraires ou scientifiques, centrés le plus souvent sur une catégorie d'exclus devenue emblème de ce système concentrationnaire : les Juifs. Tendances qui effacent un peu les autres populations cibles de cette politique d'« encampement », mais, aussi, imposent un discours de « victimisation » sur le fond de la singularité de l'expérience nazie. Avec l'effondrement du bloc socialiste a commencé également une réflexion sur ses formes concentrationnaires, mais pour autant l'analyse est beaucoup plus difficile en raison de l'effacement mémoriel, dans ces régimes, de la période de « floraison des camps » : l'épuration ou l'absence d'archives et le témoignage tardif et médiatisé par plusieurs formes discursives accompagnent les transformations sociales rapidement intervenues dans ces sociétés. Parallèlement, dans les sciences humaines et sociales apparaît l'intérêt de questionner d'autres formes concentrationnaires, qui ne sont pas le fruit d'un État totalitaire, mais font partie des institutions de l'enfermement administratif. Le camp ressort de plus en plus du non-dit politique, de la sphère de l'occulté, de l'oubli ou de l'effacement mémoriel. La réflexion sur cette institution se centre de plus en plus sur une perspective comparative, qui pose le camp comme une pratique commune de la domination politique, matérialisée par l'État moderne. Cette forme d'enfermement, de moins en moins traitée comme « réservée » aux seuls États totalitaires, est plutôt perçue comme une pratique du pouvoir policier de l'État moderne – celle de gestion directe d'un groupe d'exclus dans une situation légitimée par l'état d'exception.

Pour tout chercheur en sciences sociales se pose la question de la façon d'étudier ces formes sociales. Est-il possible de les traiter scientifiquement, froidement, dans la mesure où il s'agit d'un sujet aussi empreint de considérations morales ? Faudrait-il laisser ces institutions à la seule recherche historique, puisque l'on ne peut pas les approcher directement à cause de la distance du temps ? Les sciences sociales et notamment la sociologie se doivent, à travers leurs méthodes et leurs théories, d'approcher ces formes d'enfermement, afin de (i) comprendre les logiques d'action des acteurs qui ont produit, permis et perpétué cette institution ; (ii) interroger à la fois le politique et le social qui ont enfanté ses formes ; (iii) tout comme cerner la microsociété spécifique qui s'organise en leur sein. Parce que le camp n'est pas un accident de l'histoire qu'on se doit d'oublier, mais une institution sociale et totale inscrite dans la matrice sociale moderne, une forme d'enfermement à la fois persistante et latente, toujours présente

dans l'arsenal de l'État sous des formes plus ou moins répressives, plus ou moins visibles, plus ou moins massives.

La sociologie se doit aussi de (re)trouver des objets dans le passé historique, pour les analyser à travers des théories et des méthodes qui lui sont propres. Pour cela, elle est invitée à travailler en étroite collaboration avec les disciplines (notamment, dans ce cas, l'histoire), qui ont également le social comme objet, mais qui ont en une approche différente.

L'étude des camps recouvre essentiellement deux niveaux. Le premier les considère en tant que pratique étatique et le second en tant qu'espace enfermé dans lequel s'instaure une forme de vie propre, tissée d'interactions sociales horizontales et verticales. Donc, nous avons, d'un côté, un aspect macrosociologique du phénomène concentrationnaire, relevant de la structure étatique, et de l'autre, une dimension microsociologique, qui a trait aux processus à l'œuvre à l'intérieur de l'établissement. Le camp peut être analysé à la fois comme un objet local et global dans la mesure où il est présent dans l'ensemble des aires géographiques et des régimes politiques depuis un siècle, en tant que technique de gestion directe de populations diverses, adaptable à des circonstances variées (afflux de réfugiés, guerre civile, épuration, domination coloniale, occupation militaire, volonté de transformation sociale, éloignement des rivaux et opposants politiques, etc.).

Alors, la réflexion (sociologique) sur le phénomène concentrationnaire est nécessairement une réflexion sur l'État moderne et ses techniques ainsi que sur les transformations sociales, fruit des expériences menées dans la recherche de la forme perfectionnée et ultime d'organisation sociale. La pratique concentrationnaire fait souvent partie de l'arsenal des ingénieurs sociaux, qui tentent de dessiner une meilleure forme existentielle du social, mus par la volonté d'approcher une forme idéale et perfectionnée d'existence sociale, mais aussi individuelle ; un être humain renouvelé, destiné à vivre dans cette nouvelle société. La volonté de transformation sociale profonde n'est-elle pas consubstantielle à la forme d'organisation politique moderne ?

Pour que cette volonté transformatrice puisse ressortir au « grand jour » et devenir une politique officielle et unique de la structure étatique, elle a besoin d'un contexte exceptionnel (recouvrant une crise profonde dans la société) légitimant et dynamisant le social pour tendre vers une forme meilleure d'organisation sociale. Le pouvoir de type policier, qui se pose comme la matérialisation du pouvoir politique dans le cadre de l'État moderne, trouve dans l'institution de l'enfermement concentrationnaire non seulement la possibilité de contrôler des espaces à l'extérieur des grandes villes, mais aussi celle de permettre à ses agents d'apprendre les principes spatiaux des techniques de maintien de l'ordre, de construire des représentations de

la figure de l'ennemi. Et dans cette mouvance régénératrice du social, le camp se pose comme la technique la mieux adaptée, parce que doté de deux fonctions essentielles : la première est celle de la mise à l'écart de populations et de leur gestion (transformation) directe, tandis que la seconde légitime à la fois le pouvoir qui apporte une solution à un problème fondamental et répand la peur (et la terreur) de la répression dans le reste de la population. Autrement dit, le camp a une double fonction de transformation sociale non seulement à un niveau individuel – celui des êtres auxquels il s'en prend directement –, mais aussi au niveau social en produisant une « docilisation » des forces réactives dans la société.

\*\*\*

Nous allons procéder à une analyse comparative de deux formes concentrationnaires à première vue très différentes, faisant partie de deux États concrets aussi divergents – l'un classé comme « autoritaire », l'autre comme « totalitaire » ; le premier s'inscrivant dans un contexte court et d'exception pure, le second dans une forme d'exception qui a tendance à se généraliser, et s'inscrivant dans une dynamique longue de quarante-cinq années d'existence. Il s'agit de la France de Vichy et de la République populaire de Bulgarie, deux formes étatiques relevant aussi d'inspirations idéologiques opposées : la première d'inspiration nationale, la seconde fondée sur l'idéologie communiste. La conséquence en est la différence de degré d'implication idéologique – l'État français se sert seulement de quelques inspirations de l'idéologie totalitaire nationaliste, alors que la Bulgarie communiste impose le modèle idéologique *stricto sensu*. Mais, pour autant, les deux formes étatiques se servent de l'institution concentrationnaire afin de transformer leur société respective – la première en « mettant à part », la seconde avec l'idée de modification profonde de l'être humain.

Notre idée ici, c'est que le phénomène de l'enfermement administratif ne se borne pas au seul établissement concentrationnaire concret, il est d'abord le fruit de la modernité politique, puis construit par sa matérialisation étatique et enfin une forme singulière où se produit la mise à l'écart d'individus perçus comme une menace. Pour cela, nous devons d'abord nous poser la question de la structure politique de la modernité, des formes qu'elle prend, des techniques qu'elle développe. C'est la question de la modification de la sphère politique et des formes de gouvernement qui est ainsi posée. Et il faut surtout se demander comment apparaît cette volonté de l'État moderne à tendre vers une forme d'organisation politique totalitaire. À partir de là, comment le camp (en tant que technique) se construit-il comme une institution par excellence de l'enfermement en vue de la transformation radicale de la société par un projet visionnaire devant assurer la « bonne vie » ou la « vie parfaite » ? Et, bien sûr, comment traiter ce phénomène dans les sciences sociales ?

Une fois que nous aurons répondu à ces questions, nous serons amenés à interroger les camps comme des constructions politiques et sociales concrètes. La première interrogation essentielle que nous nous poserons concerne les projets de société, élaborés – et contenus dans – par les deux formes politiques. Quelle dynamique politique est engagée par les régimes, quel idéal social est employé comme moteur de cette dernière ? Mais tout idéal à atteindre a nécessairement un contre-idéal à lui opposer et à combattre, alors comment son visage est-il sculpté par le pouvoir pour devenir acteur dans la transformation sociale ? Une fois cette opposition binaire entre l'idéal à atteindre et le contre-idéal à écarter posée, quelle sera la structure chargée par l'État moderne de mettre en pratique cette politique ? Comment s'organisent l'exclusion sociale et la gestion de cette partie de la société à « assainir », à mettre à l'écart afin d'assurer la bonne vie au reste du corps social ?

Puis nous nous intéresserons plus profondément aux camps concrets afin de voir à la fois comment se traduit le poids des niveaux macrosocial et politique dans la forme concentrationnaire. Quelles pratiques sont utilisées pour organiser la concentration, quels acteurs entrent en interaction à Rivesaltes et Béléné, autrement dit, quelle est l'organisation matérielle de l'enfermement comme facteur à la fois de la vie intérieure au camp, mais aussi de sa fonction sociale ? Et si cette première série de questionnements entretient un lien à la fois avec l'extérieur et l'intérieur de l'institution, la suivante a trait plutôt à l'être concret comme sujet/objet de la réclusion et plus précisément sur le type de pouvoir qui s'impose à lui pendant son internement. Quelles transformations introduit cette forme de pouvoir dans l'individu, comment agit-elle sur lui en tant que personne et être humain ?

Et la dernière série de questionnements sur la pratique concentrationnaire concernera spécifiquement la vie quotidienne au sein des camps. D'abord quelle est la forme de cette dernière imposée dans la relation descendante, horizontale ? Puis, comment est perçu l'autre (interné) au sein du camp, pris dans une relation plane, verticale, pour aboutir à la relation ascendante perçue à travers l'adaptation de la personne à l'internement ?

## Première partie : L'enfermement concentrationnaire

---

Le phénomène concentrationnaire ne peut pas être traité sans passer au préalable par une prise de position théorique et par la définition des principales formes macrosociales qui conditionnent son apparition. Il est nécessaire de poser plusieurs questions au macrosocial, et plus particulièrement au politique, ainsi qu'à l'organisation sociale qu'il secrète. Cela implique de nous situer par rapport au débat scientifique concernant le phénomène le plus caractéristique du XX<sup>e</sup> siècle : la forme de gouvernement totalitaire.

Le phénomène concentrationnaire est intimement lié à cette nouvelle forme de gouvernement totalitaire, même s'il n'est pas un « outil » uniquement réservé à celle-ci. Les processus et phénomènes qui délimitent les formes-camps ne sont pas compréhensibles en dehors de leur ancrage sociohistorique, global, national et local. Le camp est un des attributs essentiels de l'« État moderne » et sera consubstantiel aux formes, souvent désignées comme « extrêmes », d'organisation politique. Le phénomène concentrationnaire faisant partie intégrante du débat sur la modernité de la structure politique de nos sociétés occidentales, on se doit donc de le traiter sous deux acceptions : comme une institution sociale avec sa place dans le politique et comme une technique particulière qu'offre le XX<sup>e</sup> siècle, à savoir l'institution totale.

# Chapitre 1 : L'État moderne et le totalitarisme – le questionnement sur le politique

La « modernité » est une notion dont l'emploi est souvent fortement contesté du fait qu'il s'agit d'un terme polysémique, impliquant en soi plusieurs dimensions et restant, de ce fait, assez flou dans le domaine des sciences sociales. Elle est liée à la fois à la structure sociale, à la forme de gouvernement, à la politique ainsi qu'à la prise en charge du social et de la vie nue.

## 1. État moderne, biopolitique et exception

### 1.1 Modernité étatique et volonté de rationalisation

Max WEBER situait la naissance de la Modernité dans le processus de désenchantement du monde, dans la rupture avec l'ordre traditionnel et la volonté d'aller vers la rationalité comme mode d'organisation du social. Ce qui nous intéresse dans cette notion et dans la conception dont elle est le support, c'est le dynamisme qu'elle exprime à travers les multiples ruptures introduites dans le monde occidental : « [...] *l'universalisme rationaliste ; la foi dans la science et la technique ; la domination-exploitation de la nature par et pour l'humanité ; la foi dans la prise en charge de l'humanité par elle-même : humanisme progressiste ; le mépris du passé ou son intégration à la manière d'étapes historiques préalables préparant ou annonçant la modernité (les "grands récits") ; l'utopisme* »<sup>1</sup>. Il est question, à notre sens, de facteurs mettant en mouvement les groupes sociaux dans la recherche de la « meilleure vie possible », dont la volonté d'organisation rationnelle se fixe comme aboutissement eschatologique. La Modernité serait alors liée avec un discours – appelé « modernisateur » – qui dynamise le social.

Le politique se dote d'un discours fondé sur l'idéologème<sup>2</sup> du progrès – la société est prise dans une acception dynamique de la transition entre le mode d'organisation traditionnel et la vie rationnelle à venir. Le temps présent devenant période transitionnelle, d'une antériorité souvent dévalorisée vers une postériorité idéalisée. Les facteurs qui mettent en mouvement les sociétés modernes reposent pour beaucoup sur des logiques similaires à la matrice religieuse. La

<sup>1</sup> Gilbert HOTTOIS, *De la Renaissance à la postmodernité*, Paris : De Boeck, 1998 seconde édition (1997 pour la première), p. 445

<sup>2</sup> Nous prenons ce terme sous sa signification politique en tant que maxime sous-jacente d'un énoncé idéologique. Les idéologèmes composent le système idéologique fonctionnant comme les « topoï » d'ARISTOTE. Le sens de l'idéologème n'est pas fixe, il est nécessairement mouvant, suivant le contexte politique. L'idéologème implique aussi une part non négligeable de charge sentimentale, c'est une forme discursive dont se sert l'idéologie pour le contrôle des consciences. Il est construit sur la base des oppositions binaires et investies d'une charge sentimentale. Une définition plus élargie est proposée par Edmond CROS, pour lequel il s'agit d'un « *microsystème sémiotique-idéologique sous-jacent à une unité fonctionnelle et significative du discours* ».



différence essentielle est que cette dernière a plutôt une attitude statique envers la fin eschatologique, alors que la Modernité désenchantée développe une attitude dynamique en construisant la notion de « progrès », ce dernier étant fondé sur le mythe du développement, disposant d'un « noyau » techno-économique (Edgar MORIN).

La Modernité a pour objectif d'insuffler une dynamique de la quête des valeurs, définies par une construction discursive, tournant autour de la figure de l'Homme d'abord et de la société par la suite. Elle met en avant deux figures mobilisatrices – la Nature et l'Homme. La science et la technique se développeront dans la lutte pour la maîtrise de la nature et, progressivement, vers la prise en charge de l'être humain à travers la volonté de le perfectionner.

La Modernité est essentiellement une notion politique – elle renvoie directement à l'évolution des sociétés occidentales depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les premiers actes dans cette voie sont la fondation des États-Unis d'Amérique et la Révolution française, qui se posent comme ruptures dans l'organisation politique et matrices à reproduire dans d'autres formes étatiques<sup>3</sup>. Y intervient progressivement un déplacement de l'accent du pouvoir politique, passant de la primauté du territoire à la volonté de prendre en considération la population. La naissance de l'idée d'« État-population » et sa mise en application effective marqueraient le passage à une forme « moderne » du politique. Est introduite une autre séparation, celle entre le monde politique et le monde social qui impose à son tour une scission dans la figure de l'être humain – entre l'individu et le citoyen. Ainsi, à l'intérieur de la sphère publique, on aura, d'un côté, le politique avec les citoyens juridiquement égaux et, de l'autre côté, la société civile composée d'individus avec des intérêts différents et inégaux.

Nous allons traiter la notion de « Modernité » dans une acception dynamique et mobilisatrice, se présentant comme une « *phase interminable de transition* »<sup>4</sup>, impliquant en soi un « avant » et un « après », relevant d'une construction discursive et politique. Elle permet de « *rendre compte du présent contre le passé, du changement contre la tradition, et [...] [d']établir une forme de "tradition du nouveau"* »<sup>5</sup>. Alors se pose la question de la structure sociétale que ce « moteur de dynamique sociale » va inspirer, et que nous désignerons sous l'appellation « État moderne ».

La réflexion sur l'organisation politique des êtres humains se formalise dès l'Antiquité. En effet, ARISTOTE voyait déjà dans l'État une association, donc fondée sur la recherche de

---

<sup>3</sup> Selon Maurice BARBIER, la modernité politique, qui trouve naissance dans la Révolution française, devient un modèle pour de nombreux autres pays européens au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> Danilo MARTUCCELLI, *Sociologies de la modernité*, Paris : Gallimard, coll. Folio Essais, 1999, pp. 14-15.

<sup>5</sup> *Ibid.*

quelque bien. Max WEBER, dans *Économie et société* (p. 97), définit l'État comme « *une entreprise politique à caractère institutionnel, lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application de ses règlements, le monopole de la contrainte physique légitime* », c'est-à-dire qu'il est le seul à pouvoir faire respecter les lois à travers l'armée, la justice et la police. Selon la conception wébérienne, l'État est profondément politique (*Le savant et le politique*) ; il consisterait en un rapport de domination de l'homme sur l'homme, fondé sur le moyen d'une violence légitime. Sa légitimité peut provenir soit de la tradition, soit de la loi, soit encore du charisme personnel du chef. L'État est pensé comme une structure politique qui se transforme progressivement en une forme de domination rationnelle. L'État est aussi une institution<sup>6</sup> – à la fois processus et fruit d'un processus. Il est lui-même composé de plusieurs institutions : ministères, directions, préfetures, délégations, administrations... Chacune de ces institutions a une culture institutionnelle distincte, est un univers de sens et de pratiques. L'État n'est donc pas un, ni unifié, mais une structure où se développent et coexistent des cultures et des logiques institutionnelles quelquefois différentes. L'État est une institution d'institutions en interaction permanente, il est le pouvoir institutionnalisé, sa fonction est de régulariser le politique et d'imposer un statut particulier à ceux qui détiennent le pouvoir.

Pour Alain TOURAINE, il s'agit d'un agent social complexe dont, l'action s'étendrait à la fois sur le champ de l'historicité, les institutions et l'organisation sociale, en combinant le système institutionnel et les autres systèmes sociaux. Il unifie la société et encadre l'organisation sociale d'un côté et se présente comme un « recours » de l'autre. C'est un instrument de répression et en même temps d'intégration. Ce que nous pouvons puiser aussi de la pensée de TOURAINE sur l'État est l'idée qu'une période de crise renforce le pouvoir de ce dernier, lui donne « *un rôle plus organisateur* »<sup>7</sup>, le mobilise à travers la nécessité urgente de trouver des ressources, de rétablir certains équilibres, de proposer des garanties. L'État, en tant que structure sociale, trace la frontière entre le légal et l'illégal et se pose comme agent de répression en gérant directement les individus exclus de la société à travers cet acte.

TOCQUEVILLE, de son côté, notait que la forme moderne d'organisation politique conduit à un renforcement du gouvernement par rapport à la société et aux individus et contient en soi la

---

<sup>6</sup> Il y a institution quand des régularités comportementales deviennent des règles, et qu'elles portent du sens. C'est à la fois un univers de pratiques (les règles comportementales) et un univers de sens (ces règles ont une signification propre qui justifie leur existence). Les institutions établissent toujours des relations entre des personnes, qui impliquent des règles à respecter ; ces règles sont porteuses d'une signification et elles permettent à des personnes de vivre en commun.

<sup>7</sup>A. TOURAINE, *Production de société*, p. 237.

possibilité d'absorber tous les pouvoirs. Avec l'abolition des intermédiaires entre la société civile et le pouvoir apparaissent plusieurs dangers : l'intervention de l'État dans les affaires privées, la menace pour l'indépendance des personnes et un affaiblissement des individualités. Au cours de l'imposition de cette forme d'organisation sociale s'installe une sorte de peur envers celle-ci. Cette méfiance se confirmera par la forme de gouvernement totalitaire, qui se servira des structures et techniques de l'État moderne tout en le réfutant dans certains de ses aspects au niveau idéologique.

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle s'impose la volonté de regrouper les activités humaines dans des ensembles fondés sur la notion de rationalité. Émergent progressivement les organisations modernes, dont les attributs essentiels sont la complexité, la rationalité et la modernité. Dans ce contexte apparaît la notion de « bureaucratie », qui comporte les caractéristiques clés suivantes : (i) une distribution hiérarchique du pouvoir ; (ii) une délégation du commandement du haut vers le bas ; (iii) une organisation du territoire en unités administratives, englobées sous l'emprise d'un centre métropolitain ; (iv) une référence à la règle du statut et de l'honneur ; (v) ainsi qu'un partage des responsabilités entre les chargés d'affaires. C'est l'ossature de l'État moderne, la technique à travers laquelle s'impose progressivement une nouvelle forme de pouvoir politique.

Max WEBER discerne dans la bureaucratie des symptômes de rationalisation et d'intellectualisation – deux processus – inhérents à la Modernité elle-même. Elle est perçue comme une organisation fondée sur des règles écrites et publiques, une procédure d'action rationnelle et de décision anonyme, un système de nomination et non d'élection, une hiérarchie dans les relations sociales, une régulation autoritaire des positions et une inclinaison à la recherche du maximum d'objectivité. Au centre de la conception wébérienne de la bureaucratie se trouve la notion de « légitimité ». Elle recouvre trois idéal-types : le premier à caractère rationnel (qui repose sur une croyance en la légalité des règlements et du droit de ceux qui exercent une domination à donner des directives) ; le deuxième étant à caractère traditionnel (reposant sur une croyance dans les traditions transversalement valables) ; le troisième étant l'idéal-type charismatique (basé sur la soumission au caractère sacré, à la vertu héroïque ou à la valeur exemplaire d'une personne). La bureaucratie, quant à elle, est vouée au type rationnel ; s'y développe l'impersonnalité – le fonctionnaire remplit sa fonction sans considération pour la personne humaine. La Modernité est intimement liée au développement d'un pouvoir étatique bureaucratique guidé par la volonté d'un contrôle total légitimé.

La rationalité se poserait comme un discours moderniste et scientifique – voire scientifique – dans la recherche de la meilleure et ultime forme de structuration sociale. Le rôle de l'État se transforme qualitativement – l'étatisation se pose comme un remède à la situation de crise et incarne la volonté de remaniement du monde selon la matrice industrielle. Cela exige une augmentation de l'effectivité qui, de son côté, doit s'appuyer sur une rationalisation de toutes les sphères de la vie. Alors, la bureaucratie se définirait comme un ensemble technique dont se dote le pouvoir étatique afin de donner forme à la société. Cette forme est toujours accompagnée par un discours légitimant la volonté du pouvoir politique.

R. K. MERTON, observant une augmentation du dysfonctionnement des organisations bureaucratiques d'autant qu'elles essaient de se rapprocher du modèle type de la rationalité, complètera cette conception wébérienne de la bureaucratie. Le mode d'administration tendrait vers la rationalité maximale, mais les procédures mises en place aboutiraient à l'effet inverse. Le sociologue américain observe dans les organisations bureaucratiques une grande régularité de comportement et un haut degré de conformité, de sorte que la discipline y prend une grande importance. MARCH et SIMON distinguent trois conceptions des comportements humains au sein des organisations. Premièrement, les êtres humains peuvent être assimilés à des instruments passifs, essentiellement aptes à exécuter le travail et à recevoir des ordres. Deuxièmement, les membres de toute organisation y importent leurs propres attitudes et systèmes de valeur qui ne lui sont pas forcément adaptés. Selon la troisième conception, les acteurs ont pour tâche de prendre des décisions et de résoudre des problèmes. Ce qui est précieux aussi pour nous dans leur analyse, c'est la notion de « rationalité limitée » selon laquelle les individus ne possèdent pas tous les éléments d'information qui feraient de la prise de décision un acte rationnel. Alors, les zones d'incertitude au sein de l'organisation deviennent source d'influence et de pouvoir. Dans la continuité de ce débat, Michel CROZIER considère qu'à l'intérieur des organisations les règles impersonnelles et la routine déterminent le comportement des individus de façon restrictive, car c'est pour eux le moyen d'éviter des relations de face-à-face et de dépendance personnelle dont ils ne peuvent supporter le ton autoritaire<sup>8</sup>. L'auteur place l'incertitude au centre du comportement des acteurs au sein des organisations, en la reliant avec la notion de pouvoir. Plus les conditions d'incertitude seraient importantes, voire extrêmes, plus les acteurs organisationnels risqueraient de provoquer comme réponse le renforcement de leur attitude de conformité ainsi que de leur rigidité, dans la mesure où s'adapter à des situations totalement imprévisibles devient impossible.

---

<sup>8</sup> D'après M. CROZIER, *Le phénomène bureaucratique*.

Pour compléter l'acception dans laquelle se situera notre réflexion sur la Modernité et les modes d'organisation du social qu'elle implique, il faut ajouter la conception de Zygmunt BAUMAN. Ce sociologue pose la rationalité comme une caractéristique essentielle de la Modernité. La culture bureaucratique incite les individus à considérer la société comme objet d'administration, c'est-à-dire comme un ensemble de problèmes à résoudre, une nature à contrôler, à maîtriser, à améliorer ou même à refaire totalement. La bureaucratie comme mode d'organisation rendrait possible la gestion directe d'un nombre important d'individus de sorte qu'elle introduit l'impossibilité de distinguer « objets humains » et « objets inhumains ». Alors, la bureaucratie se poserait comme le principal facteur de déshumanisation des « victimes » en les transformant en de simples objets de gestion bureaucratique.

## 1.2 Prise en charge de la vie

Dans la perspective de l'État moderne, le mode d'organisation bureaucratique s'impose comme inhérent à la structure du pouvoir social, économique et politique. Cette recherche de la rationalité, dont parle Max WEBER, ferait partie d'un discours sur l'organisation des hommes, devenus l'objet du pouvoir, ce qui signale le déplacement de l'accent de la domination légale et légitime du territoire vers la population. Cette même transformation a été observée par Michel FOUCAULT, qui y voit l'apparition d'une nouvelle forme de pouvoir : la biopolitique. Elle est définie comme la « *manière dont on a essayé, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, de rationaliser les problèmes posés à la pratique gouvernementale par les phénomènes propres à un ensemble de vivants constitués en population : santé, hygiène, natalité, longévité, races...* »<sup>9</sup>. Il s'agit de la prise en charge de la vie comme objet du pouvoir politique, et celle-ci s'opère à travers les activités de la police. Cet organe aurait pour FOUCAULT cinq champs d'intervention : le nombre des hommes, les nécessités humaines pour vivre, les problèmes de santé, l'activité des individus et l'espace de la circulation – aussi bien des marchandises que des êtres (*Sécurité, territoire, population*). L'institution policière trouverait sa naissance dans la volonté étatique d'intervention sur la vie des hommes.

FOUCAULT place la conception de la biopolitique dans la lignée de ses réflexions sur le pouvoir et la discipline, afin de montrer les changements introduits au sein du pouvoir souverain dès que ce dernier prend comme objet la vie. L'être humain deviendrait, à l'intérieur de la biopolitique, « *un animal dans la politique duquel sa vie d'être vivant est en question* », ce qui introduit la vie biologique des êtres humains au sein des techniques politiques.

---

<sup>9</sup> Michel FOUCAULT, *Naissance de la biopolitique*, p. 323

FOUCAULT, qui perçoit la souveraineté comme pouvoir suprême de punir, définit alors le pouvoir traditionnel à travers la formule « faire mourir et laisser vivre ». Le pouvoir sur la vie, dont dispose le souverain traditionnel, « *ne s'exerce qu'au moment où il peut tuer* »<sup>10</sup>. La biopolitique renverse cette formule dans la forme « faire vivre et laisser mourir ». Elle apparaîtrait alors à deux niveaux : au niveau « individuel » à travers la discipline et au niveau social comme biopolitique. La discipline intervient sur un plan anatomo-politique, touchant directement le temps et le travail des individualités en les soumettant à une surveillance et à un quadrillage. À ce niveau-là, le biopouvoir forme les corps individuellement, il s'exerce dans des formes institutionnelles diverses, qui dépendent de la structure étatique. D'un autre côté, la biopolitique prendra en charge la population totale (des êtres vivants « appartenant ») au lieu des individus singuliers.

Par ailleurs, dans la pensée foucauldienne, il y a un vacillement dans la formule de la décision souveraine. Comme la population est devenue « *le véritable objet de la police* »<sup>11</sup>, devant l'État s'offre la possibilité de « massacrer », autrement dit de « faire mourir ». La « thanatopolitique » se pose alors comme l'envers de la biopolitique. Est introduite une duplicité dans la formule, qui prendra la forme soit « faire vivre/laisser mourir » soit « faire vivre/faire mourir ».

Dans l'acception que nous adopterons de la biopolitique, la figure de l'ennemi sera désormais perçue à travers une image « biologique » et incorporable dans le discours « biologiciste » du pouvoir moderne. Y intervient la nécessité d'éliminer le danger biologique, afin de pouvoir « faire vivre ». L'État serait alors chargé de trancher entre ceux qu'il doit faire vivre, ceux qu'il doit laisser mourir et ceux qu'il doit faire mourir, pour pouvoir assurer la « bonne vie » à la population entière. La biopolitique est aussi liée à la notion d'« ingénierie sociale », qui essaiera de transformer complètement la société. Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que la préoccupation essentielle de l'État moderne serait celle de la prévention du danger biologique pour pouvoir assurer la vie.

### 1.3 L'exceptionnalité et la dynamisation du politique

Afin de comprendre le contexte du politique dans lequel apparaissent les formes concentrationnaires, il est important d'introduire le concept d'« état d'exception », qui se trouverait au cœur de la problématique de l'État moderne. Se pose devant nous toute une panoplie de situations qui sortent de la « vie ordinaire » et qui placent les individus dans une

---

<sup>10</sup> Martine LEIBOVICI, « Biopolitique et compréhension du totalitarisme. Foucault, Agamben, Arendt », *Tumultes*, 2005/2 n° 25, p. 26.

<sup>11</sup> *Dits et écrits*, p. 826.

forme d'existence de « vie exceptionnelle ». Autrement dit, le concept d'« état d'exception » ne sera pas seulement perçu comme une forme juridique prise par le pouvoir politique, mais aussi comme un contexte sociétal, qui peut être introduit naturellement ou artificiellement.

En parlant d'« état d'exception », nous allons nous situer à un niveau politico-juridique, au fondement du pouvoir total, qui, à travers ses attributs, fait vivre (au sens biopolitique du terme) une société donnée. D'un point de vue strictement juridique, François SAINT-BONNET place l'apparition de la législation exceptionnelle aux prémices de la modernité politique. Il y voit une forme de gestion de l'exceptionnel, régie par une nécessité de sauvegarde de l'ordre. La forme étatique moderne aurait recours à l'« état d'exception » par nécessité de pérenniser le régime. Dans la sphère du juridique s'opposeraient, ainsi, la normalité (définie par défaut par le système légal) et l'exceptionnel (qui, en quelque sorte, est nécessaire pour préserver ce même système). Cet historien du droit considère que si la nécessité ne fait pas loi ordinaire, elle ferait en revanche loi exceptionnelle dès que l'ordre social est menacé. F. SAINT-BONNET situe l'« état d'exception » au croisement de trois éléments spécifiques : « *la dérogation (ou infraction), la référence à une situation anormale et la conception d'une finalité supérieure* »<sup>12</sup>. L'État moderne se poserait alors en norme, en assurant la stabilité, l'ordre, la sécurité, et en luttant contre l'agitation. Par conséquent, les mesures exceptionnelles se légitimeraient du fait qu'elles visent le rétablissement de la normalité.

Cette acception juridique ne nous donne pas de réponse concernant la tendance du politique à se servir de l'exceptionnalité comme moteur du changement social (radical). C'est G. AGAMBEN qui, sous inspiration schmittienne<sup>13</sup>, pose l'état d'exception comme « *le fondement caché de la souveraineté moderne* »<sup>14</sup>. L'exception devient une structure originaire de rencontre entre le droit et la vie en pratiquant le ban. Autrement dit, la décision sur l'exception devient aussi une décision sur l'exclusion. Ce qui est mis en dehors de l'ordre social est abandonné par la loi. En revanche, G. AGAMBEN écarte la thèse de la nécessité, car dans une situation de ce type le droit s'évanouit, en même temps que l'État continue son existence, ce qui montre la différence entre ces deux figures. L'ordre y perdure, bien qu'il soit différent de l'antérieur ; il est garanti par le souverain lui-même, qui dispose de la décision.

<sup>12</sup> F. SAINT-BONNET, *État d'exception*, p. 27.

<sup>13</sup> Carl SCHMITT avait placé la souveraineté de l'État moderne dans la décision de la situation exceptionnelle, toujours prise au nom de la conservation de l'ordre. La norme inclut en elle-même l'exception, alors « *est souverain celui qui décide d'une situation exceptionnelle* » (*Théologie politique*, Paris : Gallimard, 1988, p. 15).

<sup>14</sup> Samuel HAYAT et Lucie TANGY, « Exception(s) », *Tracés*, p. 7.

La possibilité de basculement en l'« état d'exception » est contenue dans l'ordre juridique lui-même et permet sa propre désactivation. Il s'agit d'une zone ambiguë et imprécise présente dans un grand nombre de structures juridiques. C'est le propre de la forme exceptionnelle de l'État – il abolit prétendument provisoirement la différence entre les pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), tout en présentant une volonté de se pérenniser. Mais AGAMBEN voit, un peu trop à notre sens, le souverain comme une structure qui décrète arbitrairement un état d'exception. Pour cette raison nous garderons ici la notion de nécessité dans la mise en place de cet outil de gouvernement – elle peut être « réelle », ou artificiellement créée par la structure du pouvoir, mais dans les deux cas elle est habillée en discours.

Dans la définition agambienne de l'« état d'exception » s'impose progressivement comme paradigme de gouvernement – l'exceptionnel deviendrait la norme. Et celle-ci serait particulièrement caractéristique du totalitarisme, défini par AGAMBEN « *comme l'instauration, par l'état d'exception, d'une guerre civile légale, qui permet l'élimination physique non seulement des adversaires politiques, mais de catégories entières de citoyens qui, pour une raison ou une autre, semblent non intégrables dans le système politique* »<sup>15</sup>. Nous considérons que l'État moderne détient en soi des mécanismes lui permettant de créer artificiellement des situations d'exception qui servent ses projets d'ingénierie sociale. Alors se posent deux sources types de l'état d'exception : l'une naturelle et l'autre artificielle. D'un côté, l'état d'exception peut être le fruit de facteurs exogènes au pouvoir, donc « naturels » comme la guerre (avec l'extérieur ou civile) ou les catastrophes naturelles. D'un autre côté, la situation exceptionnelle peut être motivée par des formes extraordinaires produites par les mécanismes discursifs du pouvoir. *In fine*, il faut avoir à l'esprit que ces deux logiques fonctionnent le plus souvent simultanément.

L'« état d'exception » est aussi un moyen dont dispose l'État moderne pour introduire un changement dans la société à travers une ingénierie sociale rationalisée. De cette façon, il deviendrait un facteur de dynamisation du social, c'est-à-dire de la création d'une dynamique sociale artificielle et dirigée vers une eschatologie discursive. Nous poserons donc qu'un état d'exception se présente comme un « moteur » dans le mouvement nécessaire à la mise en place d'une forme de société totalement dominée. Cependant, l'État sera également perçu comme une structure dynamique et dynamisante<sup>16</sup> – entité en mouvement, mettant en mouvement tout autour de soi.

---

<sup>15</sup> *Homo sacer*, p. 11

<sup>16</sup> Dans les langues de tradition latine, le terme « État » retient en soi une connotation de statique, provenant étymologiquement du « lat. *status* “posture, pose”, “position, état”, “forme de gouvernement” et “statut”, de *stare*



## 2. Le totalitarisme – une notion polémique

La biopolitique introduite par l'État moderne est liée avec l'idée de considérer la société à travers un « prisme médical », en tant qu'ensemble de corps à gérer. Ces considérations donneront naissance à une « ingénierie sociale médicale » qui agira, d'un côté, sur le plan symbolique par des formes-figures (provenant souvent du lexique médical), et, de l'autre, sur le plan physique, par une gestion directe des corps individuels. Nous pouvons y ajouter l'apparition d'une situation exceptionnelle en tant que moment particulier de l'histoire qui introduit une crise profonde dans pratiquement toutes les sphères de la vie en société. Le totalitarisme ne peut donc pas être traité comme un caprice, une erreur, une volonté maléfique ou une pathologie sociale ou politique. Il apparaît à un moment de crise profonde et offre une espérance de « salut social » tout en habillant en discours la situation antérieure, légitimant par là le besoin d'un changement social profond dont il déclenche et guide la dynamique.

### 2.1 Définir le totalitarisme ?

La notion même de totalitarisme provient exclusivement du langage politique de l'entre-deux-guerres<sup>17</sup>, de sorte qu'elle renferme en soi, dès son origine, une facette « péjorative » (terme utilisé par les antagonistes d'un régime afin de dénoncer ses pratiques) ainsi qu'une forme idéale d'organisation sociale à atteindre. Dans la sphère scientifique, c'est la philosophe américaine Hannah ARENDT qui a employé le terme de « totalitarisme » pour désigner les régimes hitlérien et stalinien. Dans le contexte de son apparition, cette notion se posera comme une sorte d'« arme idéologique » au service du politique dans la guerre froide. Ce n'est qu'après la chute des régimes soviétiques que la notion de totalitarisme se replacera dans le débat scientifique. Enzo TRAVERSO distingue trois significations coexistantes de ce terme : le totalitarisme est un fait historique, un concept défini comme la forme d'organisation totalitaire

---

“se tenir debout”, “stationner” et “tenir bon” » (*Le Petit Robert* 2011). En utilisant ce terme, on fait donc référence à quelque chose d'établi se présentant comme une structure plutôt statique, ce qui pourrait s'expliquer pour beaucoup du fait de l'image de stabilité que ce dernier donne de soi pour que sa domination sur la société ne puisse pas lui être contestée. Mais dans la langue bulgare, le terme qui correspond à celui de l'État („държава“) renferme en soi un certain dynamisme, car il provient de la racine étymologique du verbe « tenir » („държа“). La conception de l'État prend alors la forme de « tenir pouvoir », « gouverner » (*Dictionnaire étymologique de la langue bulgare*). Ce terme provient directement de la tradition étatique bulgare du premier royaume de Bulgarie sur les Balkans (681-1018) et se réfère au pouvoir du souverain qui est appelé « *seul tenant* [du pouvoir sur les] *Bulgares* ».

<sup>17</sup> Il est utilisé pour la première fois par les antifascistes italiens pour désigner la politique démagogue, terroriste et tournée vers la domination totale du parti fasciste. Il sera repris par Mussolini, lui-même, un peu plus tard, mais dans une acception positive – comme un idéal de société à atteindre.

en tant que nouvelle forme de pouvoir et une théorie sur le mode de domination issue de l'analyse comparative des États totalitaires.

### **Le modèle classique**

En s'appuyant sur une analyse structurelle des faits historiques concrets, Hannah ARENDT élabore un modèle idéal-typique de la notion de totalitarisme. Elle le pose comme une forme radicalement nouvelle de domination sociale, impliquant trois épisodes dans son installation – les conditions préalables, le mouvement totalitaire et le pouvoir totalitaire. Une des grandes originalités de l'analyse arendtienne par rapport à ces prédécesseurs est de ne pas traiter le phénomène totalitaire à travers le prisme de l'incident de l'histoire, mais de voir ses prémises dans l'état du social au moment donné. Il ne s'agit pas d'une sorte de maladie, d'un phénomène isolé, limité dans le temps et l'espace, qui ne se borne pas à ses seules matérialisations sociales que sont le nazisme et le communisme, mais reste codé en tant que menace potentielle pouvant ressurgir en réponse à une crise profonde.

Au fondement de la forme totalitaire, ARENDT place le mouvement de masse<sup>18</sup> – le pouvoir, s'appuyant sur les impulsions destructrices présentes à l'intérieur des masses, transforme cette dynamique en une sorte d'insurrection des défavorisés et des frustrés qui reçoivent en retour le sentiment de participer à la transformation sociale. Le totalitarisme est existentiellement dynamique – il ne pourrait exister qu'aussi longtemps qu'il met tout autour de lui en mouvement. Il est mobilisé à travers trois éléments : l'idéologie<sup>19</sup>, la propagande et l'organisation totalitaire. Selon ARENDT, les idéologies aboutissent toutes à la même loi, celle de l'élimination des individus au profit du progrès de l'espèce. Cela amène les États totalitaires à évincer les individus nuisibles afin d'atteindre l'humanité qui constitue le produit ultime, étant donné le fait que cela demande « *des sacrifices continuels – élimination de classes ou éléments raciaux hostiles, parasites ou malsains* »<sup>20</sup>. La propagande totalitaire aurait pour objectif d'assurer la circulation de l'idéologie au sein de la société et d'y organiser la vie selon les préceptes de cette dernière. ARENDT voit la propagande et la terreur comme « *les deux faces d'une même médaille* »<sup>21</sup> ; la première sert de rempart entre les masses et le monde réel, la seconde joue le rôle de la propagande de la force. L'organisation totalitaire mettrait en place

---

<sup>18</sup> Selon Hannah ARENDT, ce terme regroupe tous ceux qui, soit par le nombre, soit par l'indifférence, ne peuvent « *s'intégrer dans aucune organisation fondée sur l'intérêt commun* » (*Le système totalitaire*, p. 32).

<sup>19</sup> Qui essaie, selon elle, d'expliquer le monde à travers la logique qui découle d'une idée. ARENDT désigne ainsi toutes les dénominations finissant en « -isme » qui se prétendent omniexplicatives, s'émancipent de la réalité et rendent impossible la distinction entre le « vrai » et le « faux ».

<sup>20</sup> *Le système totalitaire*, p. 101.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 67.

une forme de vie sociale dans laquelle les membres interagissent à travers les règles d'un monde fictif. Elle se caractériserait d'abord par l'édification du parti politique selon une hiérarchie stricte, puis par un culte du leader et, enfin, par la fusion entre les structures du parti et de l'État. Ces trois formes (idéologie, propagande et organisation totalitaire) fournissent des ressources au mouvement totalitaire, qui appuie sa puissance principalement sur la terreur de masse, l'appareil répressif, le culte de la personnalité et l'institution « camps de concentration ».

Nous ne pouvons pas aborder la théorie arendtienne sans évoquer brièvement ce qu'elle pose comme essence de ce mode de domination politique, à savoir la Terreur. Cette dernière devient indépendante en modifiant la notion de culpabilité – « *est coupable celui qui [...] entrave, volontairement ou non le mouvement de la Nature ou de l'Histoire* »<sup>22</sup>. Elle sacrifierait des hommes pour le bien de l'humanité. La « Terreur de masse généralisée » n'apparaît qu'au moment où est définie la catégorie de l'« ennemi-objectif », non pas soupçonné d'activités contre le pouvoir, mais « *porteur de tendances, comme d'autres sont porteurs de maladies* ». L'ennemi en est un, parce que soupçonné d'une déloyauté ou d'une appartenance (de classe ou de race). Contre ce nouveau type d'hostilité s'érige un organe puissant : la police.

### **Autres apports et modèles**

Après ARENDT et toujours dans la tradition américaine, Carl Joachim FRIEDRICH et Zbigniew BRZEZINSKI, proposent un modèle du totalitarisme tournant autour de trois thèses. La première le considère en tant que forme d'adaptation du mode de domination autoritaire à la société industrielle, la deuxième l'aborde à partir des technologies modernes comme facteur permettant cette transformation, tandis que la troisième thèse identifie la forme totalitaire comme une sorte d'« effet pervers » découlant du contexte dans lequel elle se met en place. Les caractéristiques nécessaires à la définition du totalitarisme sont mises en avant par ces auteurs : l'idéologie (doctrine officielle recouvrant tous les aspects de la vie des êtres), le parti unique de masse (qui fusionne avec la structure étatique), un appareil de terreur physique et psychique (qui utilise la science moderne à ses fins), un contrôle total sur les moyens de communication de masse et le monopole centralisé de la sphère économique. De ce modèle, nous allons prendre en considération deux apports dans l'explication du phénomène totalitaire : l'introduction de l'importance des moyens physiques et symboliques et l'acceptation que le contexte octroie une sorte de logique propre au régime.

---

<sup>22</sup> *Id.*, p. 102.

Dans la tradition sociologique française, le premier auteur à travailler sur le phénomène totalitaire est Raymond ARON. Ce dernier distingue cinq caractéristiques idéal-typiques du totalitarisme : (i) le monopole de l'activité politique par un seul parti fusionnant avec l'administration étatique, hiérarchiquement structuré et tourné vers le futur ; (ii) une idéologie officielle, érigée au rang de vérité officielle<sup>23</sup> ; (iii) le contrôle des moyens de communication ; (iv) la soumission de toutes les activités économiques et professionnelles à l'État et (v) une politisation de tout acte social qui mène à l'instauration d'une terreur policière et idéologique. ARON perçoit le basculement vers le totalitarisme comme une possibilité et non pas comme une nécessité, c'est « *un risque* » (*Démocratie et totalitarisme*, p. 288) dans le cadre de la société industrielle. Il met la notion de terreur dans une double acception, de sorte qu'elle peut être physique et idéologique. Nous remarquons que l'auteur n'octroie pas une grande place à la terreur physique et, par voie de conséquence, au système concentrationnaire.

Afin de peaufiner la définition du phénomène « totalitarisme », il faudrait évoquer quelques-uns des apports de Juan LINZ<sup>24</sup>. Ce dernier définit trois caractéristiques essentielles de la forme d'organisation politique totalitaire. Ainsi, le totalitarisme intègre (i) un centre de pouvoir moniste légitimant les groupes sociaux et institutions sociales et les médiatisant à l'intérieur d'une forme politique ; (ii) la présence d'une idéologie exclusive et autonome qui sert à la légitimation des actes et est manipulée à ces fins, donnant sens aux agissements du sommet ; et (iii) l'exigence de la participation active des individus dans les groupements sociaux dominés par le régime. Ce qui nous importe ici, c'est cette conception dynamique de la société totalitaire qui exige des individus une participation active dans le remodelage de la société<sup>25</sup>. Cela nous permet de sortir d'une approche du totalitarisme imposé d'en haut tout autant que de remettre au jour l'importance du caractère dynamique de ce type de société. Ainsi, la personnalité idéale dans la société totalitaire devient l'être actif inscrit dans le cadre du projet de société posé par l'idéologie et mis en pratique par l'organisation politique en place.

En ce qui concerne la définition du totalitarisme donnée par les auteurs bulgares, nous pouvons citer les analyses de Jeliu JELEV, selon lequel les traits caractéristiques de l'État totalitaire sont liés à l'imposition par la violence d'un système à parti unique qui passe par la destruction des autres partis politiques par son pouvoir unique. Un autre trait saillant du phénomène étudié est que le parti fasciste et l'État se confondent, la vie sociale est unifiée, un culte envers le leader

---

<sup>23</sup> Le pouvoir s'emparant d'un double monopole : des moyens de force et de la persuasion.

<sup>24</sup> Dont l'approche est originale puisqu'il est spécialiste de l'« autoritarisme » et met en perspective les deux formes de régimes politiques.

<sup>25</sup> Qui leur permet l'accès à des « miettes de pouvoir » (*Les régimes totalitaires et autoritaires*, p. 46).

national, accompagné par une manière de penser autoritaire, se consolide. Enfin, une caractéristique forte de l'État totalitaire que l'auteur évoque est notamment la création de camps de concentration. Dans l'analyse postcommuniste du phénomène totalitaire, Stoyan MIHAILOV définit six caractéristiques du totalitarisme, à savoir (i) une idéologie officielle ; (ii) un parti unique, au sommet duquel il y a une seule personne ; (iii) la police, se servant de la terreur ; (iv) le monopole sur les moyens de communication de masse ; (v) et celui sur les forces armées ; enfin (vi) l'économie centralisée et planifiée.

## 2.2 Totalitarisme et biopouvoir

C'est le philosophe italien Giorgio AGAMBEN qui reprendra l'analyse foucauldienne du biopouvoir en la reprochant avec les travaux d'Hannah ARENDT sur le totalitarisme. Cet auteur voit en la biopolitique l'introduction de *zoé*<sup>26</sup> dans le domaine de la *polis*, ce qui efface progressivement la distinction entre la vie naturelle et la vie politique. AGAMBEN explique le phénomène totalitaire (et le phénomène concentrationnaire) à travers la transformation radicale qu'introduit le passage à la biopolitique. Au croisement du totalitarisme et de la biopolitique, il situe la notion de « vie nue »<sup>27</sup>. Cette dernière découle de l'acception d'état primaire, un être qui n'a d'autre forme de vie que biologique, puisque exclu de l'espace politique. Nous appuyant sur la conception agambienne, nous pouvons dire que le politique va progressivement élaborer une définition biopolitique de l'être (de « base »), analysable selon ce que nous appellerons « les besoins primaires de l'être ».

Pour AGAMBEN, la biopolitique est consubstantielle à la modernité juridico-politique occidentale – au moment des déclarations des droits de l'Homme<sup>28</sup>, la vie (nue) se pose comme source de droit. La légitimité du pouvoir politique se fonderait alors sur l'exclusion de la vie nue ainsi que sur l'enfermement identitaire du politique qui secrète la figure du « banni ». La figure d'*Homo sacer* (un être qui ne peut pas être sacrifié et dont le meurtre n'est pas considéré par les autorités comme un homicide) en serait l'illustration. Les formes extrêmes (totalitaires) d'organisation sociale qu'a connues l'État moderne se présentent comme une sorte de redéfinition du rapport entre la figure de l'Homme et celle du citoyen, entre naissance et appartenance<sup>29</sup>. Dans ces conditions, l'État biopolitique aurait les prérogatives de définir la

<sup>26</sup> La vie s'exprimant dans l'acception du simple fait de vivre commun à tous les êtres vivants. C'est l'une des deux figures dont la langue grecque dispose pour désigner la vie, l'autre est celle de *bios*, qui regroupe la forme ou la façon de vivre propre à un individu ou à un groupe.

<sup>27</sup> Qu'AGAMBEN appelle également « vie sacrée ».

<sup>28</sup> À commencer par « *le writ d'Habeas corpus de 1679* » (*Homo sacer*, p. 133).

<sup>29</sup> AGAMBEN parle de « nationalité », mais il paraît plus approprié ici de parler en termes d'appartenance.

frontière entre la vie qui mérite d'être vécue et celle qui ne le mérite pas. Apparaît ainsi la conception de « *la vie sans valeur* » ou « *indigne d'être vécue* »<sup>30</sup>.

Le pouvoir de l'État moderne se présente de plus en plus sous l'acception d'un « *ensemble de pratiques de contrôle et de gestion* »<sup>31</sup>, il ne vise plus le simple usage de la violence pour réprimer les pratiques déviantes, mais prend de plus en plus en charge la vie des êtres et le mouvement des populations. La société pour le pouvoir serait de plus en plus un ensemble d'organismes vivants, composant un méta-corps<sup>32</sup> social. Dans ce cadre, la forme d'organisation sociale totalitaire réalise une fusion entre l'« *anatomo-politique* » (le faire vivre) et la « *thanatopolitique* » (le faire mourir). Et cela n'est possible que si l'on se trouve dans une situation d'exception. L'« *état d'exception* » est ainsi placé au fondement de l'État totalitaire qui, disposant de la décision sur la valeur de la vie, peut renverser l'« *anatomo-politique* » en « *thanatopolitique* ».

Dans le cadre de la société moderne et plus spécialement de la société totalitaire, nous observons une fusion entre le politique et la police qui amène à la confusion entre le souci de la vie et la lutte contre l'ennemi. L'eugénique et l'idéologique ne forment qu'un ensemble indistinct afin de pouvoir assurer la vie du « *corps populaire* ». Dans cette situation, le camp de concentration devient un lieu de décision souveraine, il marque l'exclusion du monde politique puisque l'être, tirillé entre la survie et la mort, est réduit à la seule vie nue (biologique). Cette forme d'exclusion « *totalitaire* » se pose comme le résultat d'une exception devenue norme.

Mais pour autant Giorgio AGAMBEN prend comme cas paradigmatique uniquement le régime totalitaire nazi, dont le caractère ouvertement biopolitique provient essentiellement du fait qu'il s'appuie sur la base des lois de la nature, ce qui réduit la force explicative de ses réflexions. Alors que, dans le cas de la forme « *communiste* » de l'État totalitaire, la logique biopolitique paraît plus tournée vers l'assainissement de la rationalité humaine à travers le corps. Dans le cas précis du nazisme, la finalité eschatologique passe par l'élimination de « *la vie indigne d'être vécue* », alors que sous le communisme la répression du corps est un moyen de modification des pratiques sociales de l'individu. L'ennemi meurt, non parce qu'il doit mourir au nom du bien-être des autres, mais parce qu'il refuse de « *changer* ». La biopolitique de l'État totalitaire n'apparaît pas seulement dans la figure de l'ennemi, elle est aussi et essentiellement

---

<sup>30</sup> *Homo sacer*, p. 149.

<sup>31</sup> Enzo TRAVERSO, *L'Histoire comme un champ de bataille*, p. 185.

<sup>32</sup> Nous allons utiliser ce terme pour désigner à la fois la prise en charge des corps individuels par le politique et l'appartenance de la corporalité individuelle à une forme discursive construite sur des références au corps individuel, comme partie intégrante du collectif. Le préfixe « *méta-* » signifiant à la fois « *ce qui dépasse, englobe* » (*Le Petit Robert*) et « *exprimant la succession, le changement, la participation* » (*Ibid.*).

dans la volonté de création d'une nouvelle forme d'humanité. Le projet de société est au cœur de la doctrine totalitaire, l'élimination des indésirables ne constituant qu'une étape dans le remodelage social d'ensemble. Ainsi se rencontrent le « faire vivre » et le « faire mourir » – pour pouvoir faire vivre, on doit d'abord faire mourir (aux sens physique et symbolique).

### 2.3 Totalitarisme et répression

La forme totalitaire d'organisation sociale repose essentiellement sur la répression. Celle-ci peut être perçue comme son essence dans la mesure où la terreur extrême ne peut durer que pendant une certaine période puisqu'elle pourrait se renverser en l'extinction pure et simple de tous les individus composant la société. Par conséquent, la définition de la place de la répression dans les formes totalitaires nécessite une mise en perspective des notions comme « violence », « violence politique » et « violence totalitaire ». L'État moderne en sa forme exceptionnelle se matérialise dans l'emploi de la coercition dans toutes les sphères de la vie sociale. Il se pose comme légitimement violent, guidé par une préoccupation croissante de la vie biologique des individus.

La violence est définie sociologiquement par Michel WIEVIORKA sous l'acception d'une atteinte par la force à l'intégrité physique, intellectuelle ou morale d'une personne ou d'un ensemble de personnes. Ce qui nous amène ici à distinguer deux formes de violence politique – la forme physique et la forme symbolique. Ce type de violence est aussi légitime, ou plutôt légitimé par un discours sociopolitique qui diffère selon le facteur culturel, la forme politique et la volonté idéologique. WIEVIORKA propose de faire une distinction entre une violence froide, c'est-à-dire bureaucratique, rationnelle et instrumentale, et une violence chaude qui est réactive, émanant de l'opinion publique et déterminée culturellement.

Parmi les formes de violence sur le plan physique peuvent être distinguées des formes directes (visibles) et des formes indirectes, par exemple la menace d'atteinte physique. Il existe également une violence psychique liée à la pression, à la manipulation de la conscience, des émotions ou des actions rationnelles, etc. Cette double acception rend la notion de violence très difficilement objectivable, car il est complexe de s'abstraire du système des valeurs dont tout être humain est doté. Par conséquent, nous allons définir comme violence politique toute violence opérée par les organes répressifs de l'État (justice, police, armée) et qui peut prendre la forme de guerres, révolutions, insurrections, terreur de masse, terrorisme, etc. (V. PRODANOV).

La forme de gouvernement totalitaire introduirait une nouvelle forme de violence, la terreur – que Hannah ARENDT met au cœur du phénomène totalitaire en la définissant comme la forme la plus extrême de la violence politique. Totalitaire devient alors ce régime politique où la répression se pose au centre des relations sociales, aussi bien au niveau pouvoir-individu et individu-pouvoir, qu'à l'échelle interindividuelle (individu-individu). Cette violence extrême devient une sorte de moteur du remodelage social surtout dans les premiers temps de l'imposition du régime. Elle aura aussi la possibilité de se stabiliser – comme c'était le cas dans les sociétés de l'ancien bloc socialiste – et passer d'une essence physique en une terreur qui agit de plus en plus sur le symbolique. Néanmoins, dans une acception arendtienne, la terreur, la violence politique ou la Peur peuvent être perçues comme les facteurs dynamisants mettant en mouvement la société totalitaire.

La violence politique se présente alors comme trait caractéristique de l'État moderne renforcé dans sa formalisation totalitaire. Il s'agit, dans ce dernier cas de figure, d'une violence exercée par une minorité prétendant parler au nom de la majorité (peuple tout entier), qui a concentré entre ses mains les moyens de coercition. La violence y est rendue légitime à travers la « marche vers une nouvelle forme d'humanité » et, probablement, la volonté la plus intime de la minorité au pouvoir est d'atteindre et de gouverner la conscience individuelle des êtres, afin qu'ils puissent agir comme une seule personne. Afin de mettre en pratique cette volonté, il est nécessaire d'instaurer une privation de libertés (marginalisation, enfermement et même, comme moyen radical, privation de la liberté de vivre) et/ou d'imposer une vision du monde conforme à l'idéologie (inculcation de prêts-à-penser, embrigadement dès le plus jeune âge dans des organisations étatiques, production d'étiquettes, stigmates, et « vérités totales » multiples).

Dans les sociétés de type totalitaire, le pouvoir est transformé en valeur suprême, ce qui suppose la nécessité de moyens des plus perfectionnés pour la défense de l'ordre. Ce type de régime est fondé idéologiquement et réalisé pratiquement à travers la violence et doit être aussi défendu au moyen de la violence. Y apparaissent des formes de violence originales et inconnues jusque-là. L'universalité, la complexité, le raffinement ou la brutalité sont, selon Kalin YOSSIFOV, les marques de ces dernières. Mais leur mise en place nécessite la participation d'une partie significative de la société (directement ou indirectement). Dans le cadre du régime totalitaire, l'idéologie se pose comme le motif, la force motrice et la justification des actes de violence en donnant sens aux actions individuelles et en innocentant ses auteurs. L'accès à l'information joue également un rôle important – la communication adressée au public peut surexposer des formes de violence afin de maintenir la peur dans la société ou, à l'inverse, en cacher d'autres



qui peuvent se poser comme facteurs de contre-dynamique. L'ambition de massification du mouvement totalitaire attire de nombreuses personnes à participer aux formes multiples et variées de violence totalitaire. Dans cette « collectivisation » des actes de violence, la responsabilité individuelle se dissout, tandis que la culpabilité reste anonyme, ne pouvant pas être personnifiée.

Tout État moderne élabore un appareillage répressif qui exerce son pouvoir légitime sur le territoire en prenant comme objet la vie de la population. Dans le cadre des formes politiques totalitaires, ce système se pose en pilier nécessaire au maintien du régime, mais aussi comme facteur du remodelage de la société. Son importance dérive directement du passage au biopouvoir, fondé, selon l'acception foucauldienne, sur le pouvoir pastoral agissant sur « *une multiplicité en mouvement* »<sup>33</sup>. Dans cette acception-là, la tâche principale de la police est la croissance des forces de l'État, sa fonction, celle de la prise en charge de l'activité des êtres. La police se charge d'abord du nombre d'hommes, puis des nécessités de la vie (vivres, logement, etc.), s'occupe quotidiennement de la santé des individus, veille sur les activités (travail) et, en dernier lieu, prend en charge la circulation, aussi bien des marchandises que des hommes, que ce soit au niveau physique (routes) ou au niveau réglementaire.

Dans l'acception wébérienne de l'État se distinguent deux matérialisations du pouvoir de coercition, la première étant endogène, chargée de l'intérieur (police), et la seconde, exogène, provenant de l'extérieur (l'armée). L'innovation dans les formes totalitaires (ou non démocratiques en général) est l'introduction d'une confusion entre les fonctions militaires et policières, de sorte qu'on aboutit à leur fusion dans un seul appareil de violence légitime. L'objet de la police, avec l'avènement de l'État moderne, devient le mouvement en tant que possibilité de nuisance. Les forces de l'ordre se transforment à la fois en « bras » du pouvoir politique, en ses « yeux » et en ses « oreilles » ; ayant en charge non seulement l'usage de la violence, mais aussi la collecte de l'information.

Les avancées technologiques du XX<sup>e</sup> siècle offrent à l'appareil policier les outils d'instauration d'un climat répressif qui doit fonctionner comme moteur de la transformation sociale. Le pouvoir politique englobe la fonction policière, elle devient partie intégrante de l'État et sa matérialisation. Le système policier devient répressif et se pose comme une « armée » de l'intérieur, tout en étant le rempart entre le pouvoir et la population en même temps que le moyen de contrôle social par excellence. L'appareil répressif totalitaire a pour fonction d'assurer la transparence de la société, de la lisser en vue de sa meilleure gestion biopolitique.

---

<sup>33</sup> *Sécurité, territoire, population*, p. 131.

Ce contrôle recouvre plusieurs actions allant du physique au symbolique, notamment : répartir la population dans le territoire (également comme acte punitif), veiller à tout déplacement (suspect par nature), tracer la ligne entre ce qui est socialement acceptable et déviant, prendre en charge la « vie nue » des individus (aussi bien la répartition des moyens de subsistance, mais aussi les loisirs, l'expression corporelle, la tenue vestimentaire, etc.). Bien sûr, la police se charge des crimes dits de « droit commun », mais son rôle principal est de construire, d'identifier et d'éliminer l'ennemi-objectif. Ce dernier devient ainsi à la fois facteur mettant en mouvement la société et colonne existentielle du pouvoir *monopolitique* en préservant l'ordre établi.

### 3. Le dynamisme totalitaire

Le paradigme classique (arendtien) ne prend pas en considération les contextes nationaux et régionaux, ne montre pas l'héritage du passé, ni ne met en avant le langage sociopolitique et les discours qui amènent les formes totalitaires au pouvoir. Presque exclusivement centré sur les deux formes « modèles » que sont l'Allemagne nazie et l'URSS – elles-mêmes perçues comme les seules formes étatiques ayant véritablement connu la domination totalitaire –, ce paradigme est également réducteur. Cette acception « classique » a pour autre faiblesse de présenter une vision *top-down* – d'en haut –, selon laquelle la société serait anéantie et pulvérisée et les masses, atomisées devant le pouvoir totalitaire.

#### - *Totalitarisme – limites*

Les régimes dits « totalitaires » n'admettent qu'un « parti unique » qui contrôle l'État, lui-même s'efforçant de contrôler la société et plus généralement tous les individus dans l'ensemble des aspects de leur vie (domination totale). Il est donc question de la notion de contrôle de la société qui passe par la domination de tous les individus dans tous les aspects de leur vie. Il serait alors plus adapté de parler d'État qui tend vers la domination totale, une sorte d'idéal-type de la soumission entière des individus à la seule structure étatique. Notre idée ici n'est pas de réfuter la notion de totalitarisme comme telle, mais bien, au contraire, de l'utiliser dans une acception idéal-typique poussée jusqu'à ses conséquences ultimes, c'est-à-dire au plus loin que le permet l'entendement. Dans ce sens, l'acceptation que nous en faisons est moins en lien avec une forme palpable d'État qui serait limitée dans le temps et l'espace. Autrement dit, nous allons percevoir la figure idéal-typique de totalitarisme à travers le projet de société qu'elle incarne, c'est-à-dire *via* la construction discursive du politique. Le totalitarisme serait ainsi moins une forme

descriptive de structures étatiques qu'un vecteur de mesure de la volonté de l'État moderne de contrôle social en augmentation exponentielle.

L'État moderne tendrait « naturellement » vers la domination de tous les aspects de la vie des individus<sup>34</sup>, c'est-à-dire par rapport au projet de société, se présentant comme moteur de la dynamique sociale engagée. Dans cette perspective, le totalitarisme ne peut être perçu que comme une société en devenir<sup>35</sup>, et non pas comme une forme de gouvernement réellement existante. Cette acception octroie une place plus importante au caractère discursif de l'État moderne et au rôle du discours unifié désigné sous le nom d'« idéologie »<sup>36</sup>. Par conséquent, le totalitarisme se poserait comme une société en déconstruction-construction-reconstruction en vue d'une forme discursive posée comme idéal à atteindre.

Ce projet de société est couplé d'un projet d'humanité, autrement dit, d'une nouvelle forme d'individu (ou renouvelée) qui devient la composante d'une société en devenir massifiée. Ainsi, l'être deviendrait un « boulon »<sup>37</sup> dans la machinerie étatique que les ingénieurs sociaux, qui forment l'État, contrôlent pour assurer la « bonne marche de la machine ». L'idée ici n'est pas de mettre l'idéologie comme l'élément le plus important dans la catégorisation des formes totalitaires, mais de lui redonner la place qu'elle mérite comme logique d'action politique, discours légitimant et, dans de nombreux cas, légalisant aussi bien des actes individuels et collectifs que politiques. C'est un discours aussi manipulable que manipulateur, établissant une « vérité » sociale, ou plutôt une lecture du social (de la Nature et de l'Histoire), qui tend vers une forme eschatologique. Il est question d'un facteur de dynamisation de la société et l'élément premier dans cette logique est l'acteur ennemi, celui-ci étant d'abord un *logos* avant de devenir un être physique, un être soumis à la gestion directe de la part de la structure étatique.

- *Les formes politiques modernes – une perception en éventail*

La pensée philosophico-politique moderne a généralement tendance à distinguer trois grandes formes de domination : la démocratie, l'autoritarisme et le totalitarisme. Les régimes autoritaires sont le plus souvent différenciés des totalitaires selon le critère de l'absence d'une idéologie mobilisatrice et organisatrice. La notion d'« autoritarisme » apparaît à peu près au

---

<sup>34</sup> Ce besoin de « totalitarisation » de la société serait expérimenté dans certaines institutions totalitaires qui vont donner naissance à la forme concentrationnaire. De sorte que l'idéal du totalitarisme serait la transformation de toute la société en un méta-camp de concentration où toute activité humaine serait rendue transparente et exclusivement contrôlée par la structure étatique.

<sup>35</sup> Hannah ARENDT disait aussi que la forme totalitaire totalement accomplie sera celle qui réussira à dominer la planète entière.

<sup>36</sup> Pris dans une acception proche de celle d'Hannah ARENDT.

<sup>37</sup> Selon l'image interprétative d'Ivan KATZARSKI – Иван Кацарски, *Тоталитарният социализъм*.

même moment que celle de « totalitarisme » et relève du besoin de décrire un type de régime hybride empruntant certaines caractéristiques de la démocratie libérale et du totalitarisme tout en s'en différenciant. Juan LINZ pose, en face de l'idéologie « totalitaire » dans le cadre des régimes autoritaires, le terme de « mentalité », défini comme autant de manières de penser, plus émotionnelles que rationnelles, qui sont sans forme et fluctuantes. Selon lui, la frontière entre les régimes totalitaires et autoritaires est assez ouverte et floue, ce qui supposerait l'existence d'une sorte de « zone grise » entre les deux formes idéal-typiques<sup>38</sup>. Les régimes autoritaires se trouveraient dans « *l'obligation d'imiter, d'incorporer et de manipuler les styles idéologiques dominants à une époque donnée* »<sup>39</sup>, qui serviraient à la mise en place du pouvoir. Dans le cadre des régimes autoritaires, la volonté de mobilisation politique n'est pas forcément un outil de domination. Alors, dans la pensée linzienne, les régimes autoritaires sont dotés d'un pluralisme limité, sans référence à la responsabilité politique, dépourvus d'une idéologie, mais possédant des « mentalités ».

En nous inspirant de l'analyse de cet auteur, nous pouvons placer les régimes politiques modernes dans une sorte d'éventail politique idéal-typique qui partirait de la démocratie libérale, passerait par l'autoritarisme et aboutirait au totalitarisme, celui-ci étant considéré comme une forme extrême<sup>40</sup>. Ainsi, tout régime politique pourrait, à différents moments de son existence, s'inscrire à des points divers sur cette échelle, tout en ayant à l'esprit que certaines de ses caractéristiques générales le placeront à un degré originel. Le moment de rupture avec l'ordre antérieur ainsi que la définition d'une situation d'exception se posent ici comme facteurs essentiels. Un régime totalitaire, dès le début, déclare sa volonté de transformer la société et de la guider vers un futur idéalisé, nécessitant la participation de tous. Aucun pouvoir totalitaire ne se déclare comme tel à sa venue, il se revendique plutôt comme un stade transitoire vers un *statu quo* eschatologique. Un régime autoritaire s'appuiera sur le dégoût du politique et placera une figure charismatique (ou un petit groupe) au sommet aussi bien qu'il prendra certaines inspirations des idéologies dominantes sans les adopter directement. Alors, nous pouvons supposer qu'un régime « né » totalitaire peut revêtir une forme plus « douce » et autoritaire, mais aussi qu'un régime autoritaire pourrait, en théorie, évoluer vers le totalitarisme<sup>41</sup>. Or, tout

---

<sup>38</sup> La conception linzienne de l'autoritarisme se fonde plus sur l'exercice du pouvoir, par une restriction du pluralisme et la répression de certaines expressions politiques. Autre point important, ce type de pouvoir, à la différence du totalitarisme, n'est pas fondé sur une idéologie élaborée, mais plutôt sur des « mentalités », qui s'appuieraient plus sur le sentimental que sur le rationnel, qui seraient plus subjectives qu'objectives, moins élaborées et non fondées sur une référence scientifique.

<sup>39</sup> LINZ, *op. cit.*, p. 163.

<sup>40</sup> Il faut remarquer que ce classement en éventail ne couvre que les formes politiques émanant de l'État moderne.

<sup>41</sup> À condition d'adopter la volonté eschatologique et la forme d'organisation, ou sous l'influence d'un modèle totalitaire fort.

régime politique dépend des différences culturelles des populations dont il émane. Suivant les facteurs culturels et nationaux, un même type de régime prendra des formes souvent bien distinctes, tout en se référant à un cadre général que nous appellerons « grand modèle (totalitaire) »<sup>42</sup>. Dans cette acception, le totalitarisme ne sera plus compris comme une forme statique et établie, mais comme essentiellement dynamique, plus dynamique que la démocratie libérale ou l'autoritarisme.

- *Totalitarisme ou volonté de pouvoir total ?*

La plus importante des critiques faites à la notion de totalitarisme est qu'elle a été pendant trop longtemps utilisée comme un terme politique dans la bataille idéologique entre les deux camps qui se sont formés après la Seconde Guerre mondiale. De même, son emploi après l'effondrement des régimes soviétiques servait à les définir comme la matérialisation du mal politique. Cette opposition discursive a chargé la notion de « totalitarisme » de beaucoup plus de « politique » que de « science ». Les régimes souvent définis comme « totalitaires » sont exclusivement fondés sur une ingénierie sociale qui se fixe comme objectif la soumission complète des êtres collectifs (la masse) et, par là, des êtres individuels (la composant). C'est ici qu'intervient la dynamique totalitaire – donner une nouvelle forme au social et refaçonner tous les liens qui tiennent les êtres ensemble. Il ne s'agit donc pas d'une « révolution » introduite par ce type de régimes, ni même d'« évolution » ; il y est opéré une sorte de « sur-évolution », de production d'une forme forcée (donc artificielle) de société. Cette dynamique totalitaire ne se décrète pas pour autant, d'où la nécessité de la présentation en échelle des formes types des régimes politiques de la Modernité. Le totalitarisme pénètre la société progressivement, il est fortement manipulateur, se servant des moyens de communication que lui propose le progrès technique. À l'aide de ces derniers, il peut atteindre les masses collectivement et les individus individuellement par le même canal. La principale caractéristique du totalitarisme, en tant que dynamique, est de manipuler, de tromper, de jouer avec les formes et figures, aussi bien discursives que physiques, d'assommer la société en la transformant progressivement.

C'est pour cela qu'il vaut mieux parler de la volonté de pouvoir total, de la volonté de la part du politique à contrôler tous les aspects des êtres, et de tous les êtres. Le totalitarisme se pose comme un idéal-type de domination sociale, fondé sur la volonté politique de pouvoir total, à la fois sur le biologique et sur le symbolique, sur les corps et sur les âmes. C'est une société en perpétuelle construction-déconstruction-reconstruction animée par une forme discursive établie

---

<sup>42</sup> Les deux grandes matérialisations du totalitarisme que sont l'Allemagne nazie et l'URSS peuvent se poser comme des modèles mimétiques à suivre pour les États satellites ou dominés.

et à prétention omniexplicative, qui fonctionne comme une nouvelle « religion éclairée », en donnant à la fois un cadre de pensée, une vision du monde et une vision du futur.

Le totalitarisme doit être perçu moins comme un fait que comme un devenir, moins comme une forme sociale et politique palpable que comme une volonté de l'État moderne de tendre vers la société parfaite, tout en se fondant sur le scientisme accru d'un discours idéal (toutes les idéologies sont par essence totalitaires), et qui se sert des outils techniques et les développe. Hannah ARENDT disait que des solutions totalitaires restent latentes dans l'État moderne et peuvent ressurgir à tout moment. Il ne s'agit pas d'un « accident de l'histoire », une période de non-droit où se déchaîneraient les pires passions des pires êtres humains. Il n'est pas question non plus de la perversion d'une idée.

Ainsi, nous aboutissons au fondement de cette étude comparative qui concerne des formes étatiques à première vue totalement différentes, l'une relevant de l'autoritarisme (l'État français) et l'autre du totalitarisme (la République populaire de Bulgarie). Derrière les multiples différences de forme devraient apparaître des similitudes de fond relevant des caractéristiques de l'État moderne et de l'éventail des formes politiques que nous venons de proposer. Nous analyserons ces formes sociales en prenant en compte aussi bien leurs caractéristiques propres que leurs traits communs. Ainsi, la possible comparaison au vu de l'institution sociale concentrationnaire de la structure étatique passerait par trois étapes significatives : la volonté de changement social radical, la formulation d'une figure dynamisante et la mise en place d'un appareil répressif qui doit assurer le mouvement vers la société future idéalisée.

## Chapitre 2 : La forme-camp entre singularité et pluralité – le questionnement sur le phénomène concentrationnaire

Au XX<sup>e</sup> siècle apparaît une forme d'enfermement administratif, principalement fondée non sur une culpabilité, mais sur le critère de l'appartenance, qui devient une technique essentielle de gestion de la population dans l'arsenal de l'État moderne. Les formes institutionnelles « camp » se posent comme une synthèse des institutions de l'enfermement modernes, servant à gérer directement des exclus tout en étant productives. Afin de pouvoir prendre position dans le débat scientifique sur ces formes d'enfermement, nous allons nous intéresser à trois éléments clés. Tout d'abord, notre regard portera sur le camp comme figure de la modernité politique. Ensuite, nous le relierons avec la notion de totalitarisme. Enfin, nous essaierons de proposer une classification des formes de l'enfermement extrajudiciaire moderne opérationnel, cela dans une optique comparative entre les différentes matérialisations de cette institution.

### 1. Institution concentrationnaire

Tout d'abord, nous devons nous poser la question suivante : qu'est-ce qu'un « camp » ? Est-ce une « zone d'habitations sommaires édifiées pour une population qui fait l'objet d'une ségrégation », comme *Le Petit Robert* définit le « camp de réfugiés », ou bien un « lieu où l'on groupe, en temps de guerre ou de troubles, les suspects, les étrangers, les nationaux ennemis », comme est expliquée la notion de « camp de concentration » ? De cette définition « dictionnariste », on peut tirer quelques notions fondamentales : il s'agit d'un lieu d'enfermement où sont groupés (par l'État sous-entendu) des individus « indésirables ».

#### 1.1 Définir le camp

L'usage du terme « camp », pour décrire le groupement de populations et leur gestion directe de la part de l'appareil étatique, s'est généralisé à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>, notamment avec la mise en place de cette technique pendant la guerre de Boers. À l'origine, il est emprunté de l'italien *campo* qui, à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, est employé pour désigner la terre labourable. Ce terme donne naissance en français aussi au mot « champ ». La notion « camp » a pris le sens d'un espace clos, alors que l'autre (champ) a conservé son acception d'étendue et ouverture. Le sens contemporain du mot « camp » est celui de camp de prisonniers, de concentration, de travail, de réfugiés ou d'hébergement, c'est-à-dire une forme d'aliénation

pour des personnes que l'on ne veut pas voir ailleurs ou qui ont été chassées de leur lieu d'habitation.

En bulgare, le terme de « лагер » (*lager*) est emprunté directement de l'allemand ou de l'allemand par l'intermédiaire du russe<sup>43</sup>. En allemand, ce terme recouvre un autre champ sémantique<sup>44</sup> que le mot « camp » dans la tradition latine dont nous devons souligner l'acception de « mettre en dépôt » et « stocker ». Par conséquent, d'un point de vue étymologique, nous pouvons définir le camp comme un espace clos destiné au stockage de matériel humain. Sur cette base, nous formulons l'hypothèse qu'une des fonctions essentielles de cette forme d'enfermement moderne serait justement cette logique de stockage et de traitement des êtres comme des formes « objectales ».

Joël KOTEK et Pierre RIGOULOT définissent le camp comme « *un terrain rapidement et sommairement équipé, le plus souvent clos hermétiquement, où sont groupés en masse, dans des conditions précaires et peu soucieuses de leurs droits élémentaires, des individus ou des catégories d'individus, supposés dangereux ou nuisibles* »<sup>45</sup>. Il est destiné à mettre en dehors des *limes*<sup>46</sup>, de faire disparaître, de retrancher du corps social des êtres, ceux-ci étant considérés comme politiquement, racialement ou socialement suspects, sinon objectivement dangereux. Dès sa création, le camp est supposé être temporaire et faire face à un afflux massif de détenus, suivant une crise civile ou militaire majeure.

Se pose, ici, une autre question, celle de la différence avec la prison ainsi qu'avec les autres institutions de l'enfermement. La limite essentielle de différenciation entre ces deux formes (BERNARDOT, KOTEK, RIGOULOT) peut être retrouvée dans le passage par le système judiciaire. La prison, comme institution d'enfermement, est réservée à des personnes jugées par un tribunal régulier, il s'agit d'une détention pénale. Dans le camp se retrouvent des détenus « extrajudiciaires » – enfermés à la suite d'une décision administrative. C'est le lieu par excellence de l'application du pouvoir de police dans la société moderne (face à une situation exceptionnelle). Elle vise un être collectif et non un être individuel ; l'interné est un être appartenant, partageant une culpabilité d'appartenance, qui nuit à la totalité non seulement par ses actes et non-actes, mais aussi par son existence. Le camp renferme des cas douteux, des suspects, les nuisibles par essence ou qui portent en eux ce potentiel. Il se présente comme supplémentaire, parallèle, à l'appareil de répression légal et officiel. Sa légitimité se fonde sur

---

<sup>43</sup> *Dictionnaire étymologique de la langue bulgare*, tome II [БАН, Институт за български език], Sofia, 1979

<sup>44</sup> Il signifie couche, lit, gîte, mais aussi entrepôt.

<sup>45</sup> *Le siècle des camps*, pp. 11-12.

<sup>46</sup> Du lat. – « en dehors de frontières, des limites ».



la construction discursive de la « nécessité » de « mettre hors circuit », d'isoler certains individus pour assurer la bonne vie des autres.

Et pour ces nouveaux « sacrificables » seront érigés des espaces de type « no man's land », des « non-lieux », restant en dehors des lois qui régissent les relations humaines ordinaires. Un univers à part dans la société<sup>47</sup>. Le camp concentre (d'où son nom) dans des quantités importantes, non pas des individus, mais des membres de catégories nationales, raciales ou sociales.

Cette institution, à la fois sociale et totale, peut être examinée comme relevant de la transformation du châtement moderne, passant du social (le châtement dans les temps anciens était public et visible pour toute la société) à l'étatique caché (la prison est selon FOUCAULT l'obscurité, la violence et le soupçon). Apparaîtrait une volonté dans la structure du pouvoir de créer un microcosme parfait<sup>48</sup>, composé d'individus isolés dans leur existence morale et soumis à un encadrement hiérarchique strict. La nouveauté introduite par l'institution concentrationnaire dans l'histoire de l'enfermement est justement ce caractère non individualisant à tous les niveaux du système – partant de la culpabilité jusqu'au traitement à l'intérieur de l'institution, voire jusqu'à la gestion de la mort. La prison a pour vocation d'individualiser, elle crée un univers fermé, l'être y est assigné dans un espace entouré de hauts murs et de plafonds – autrement dit, il s'érige dans la verticale. Le camp, de son côté, a pour vocation le traitement collectif. Il est très souvent en plein air, entouré de barbelés, dans la majeure partie des cas, et se construit alors dans une acception horizontale. L'enfermement concentrationnaire est pensé comme un espace horizontal, aussi bien dans sa forme matérielle que dans son organisation massifiante qui vise à lisser les individus en leur appliquant un traitement commun.

## 1.2 Une « arme » dans l'arsenal technique de l'État moderne

Le camp est d'abord et avant tout une technique dans l'arsenal de l'État moderne servant à résoudre le problème de la spécification des formes sociales de l'enfermement. Il dépend directement des avancées techniques introduites par la Révolution industrielle et surtout d'une plus spécifiquement : le fil barbelé. Inventé pour répondre au problème de la gestion et de la

---

<sup>47</sup> La notion du camp comme un univers à part est introduite par D. ROUSSET : « *Cette vie intense des camps a des lois et des raisons d'être. Ce peuple de concentrationnaires connaît des mobiles qui lui sont propres, et qui ont peu de commun avec l'existence de l'homme de Paris ou de Toulouse, de New York ou de Tiflis* » (*L'univers concentrationnaire*, p. 49).

<sup>48</sup> Cette « obsession » de la société parfaite de l'État moderne serait « programmée » naturellement dans la structure rationnelle (bureaucratique).

surveillance de la masse de bétail de l'Ouest américain en 1867, il connaît un grand succès dans les sociétés industrialisées, car peu coûteux à fabriquer et très facile à installer, tout en permettant la gestion facilitée d'une masse d'animaux. Le pas entre le « bétail bovin » et le « bétail humain » sera franchi au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. À partir de là, « *ce matériau, détourné de son utilisation première, fera corps [...] avec l'institution concentrationnaire* »<sup>49</sup>. Le fil barbelé se pose comme l'élément technique indispensable à la mise en place de ces vastes complexes de l'enfermement qui feront désormais partie non seulement de l'arsenal des États totalitaires, mais aussi des États se revendiquant de la démocratie, où ces formes d'enfermement restent des institutions latentes pouvant resurgir à tout moment.

Le camp se pose comme une pratique indéniable de la modernité étatique et ce n'est que dans la forme totalitaire qu'il devient une nécessité absolue et consubstantielle. La Modernité est directement liée au phénomène concentrationnaire (Z. BAUMAN), c'est l'organisation bureaucratique qui permettrait sa mise en place. La « culture bureaucratique », qui se forme progressivement, considère la société comme un ensemble de problèmes à résoudre, une nature à contrôler, à maîtriser, à améliorer, comme un objet légitime de manipulation des structures sociales. L'objet de cette gestion n'est plus un territoire rempli d'individus, mais des individus qui remplissent un territoire.

Les notions de « gestion » et d'« ingénierie sociale » sont très importantes dans l'appréhension du phénomène concentrationnaire. Pour son fonctionnement, la bureaucratie a besoin d'un nombre important de gestionnaires formés et expérimentés. La forme-camp est indéniablement liée à la structure de l'État moderne, imaginée et mise en place par des experts, des personnes ayant certaines connaissances dans le domaine de l'enfermement. Alors, même dans des formes concentrationnaires qui paraissent à première vue « sauvagement dessinées » (comme c'est le cas de certains camps en Bulgarie communiste), nous pouvons voir une certaine « expertise » prenant des décisions « vitales » pour l'institution. Les gestionnaires de l'État moderne ne sont pas « experts » uniquement par rapport à un niveau d'études, dans le cadre d'une société totalitaire ils peuvent être cultivés par la pratique ou par des formations ponctuelles. Le point important reste celui de l'organisation bureaucratique et la perception des individus comme des « êtres objectivés » à gérer, c'est-à-dire des êtres humains inscrits sur une liste, identifiés par un numéro et une fiche individuelle à classer. Des êtres à répartir dans un espace donné, à faire vivre ou à faire mourir.

---

<sup>49</sup> J. KOTEK et P. RIGOULOT, *Le siècle des camps...*, p. 27.

L'État moderne permet non seulement la gestion directe et biopolitique des populations mais également leur exclusion au préalable. Cette dernière est opérée par un processus de dévaluation sociale, de construction discursive (comme êtres nuisibles), en surplus ou antisociaux, socialement coupables, indésirables, figures expiatoires – « des ennemis de l'intérieur ». La circulation de ce discours est facilitée par les avancées techniques de la Modernité. L'État moderne est d'abord discours et a tendance à transformer tout autour de lui en discours. C'est ce dernier qui rend légitime la domination et présente l'institution concentrationnaire comme une nécessité, légitimée par la situation exceptionnelle et/ou la transformation de la société.

L'enfermement concentrationnaire n'apparaît que dans la brèche, elle-même introduite par la mise en place de l'état d'exception. La situation exceptionnelle, qu'elle soit réelle (objective) ou créée artificiellement, est celle qui lui donne naissance comme « solution » à un problème. Cette exceptionnalité peut être perçue comme « un discours sur la situation », elle relève d'une décision souveraine de l'État moderne bureaucratique aussi bien que de facteurs externes et/ou internes de la société donnée. Par conséquent, la forme sociale camp est le fruit d'un discours sur la situation exceptionnelle tout en résultant d'une politique de mise à l'écart d'une population pour le bien-être du reste des hommes. Le camp devient un espace de gestion directe par l'État d'êtres individualisés, créé par la rupture introduite incarnée par l'état d'exception<sup>50</sup>.

### 1.3 Un espace de biopouvoir

Zygmunt BAUMAN, en analysant le phénomène concentrationnaire nazi, compare l'État moderne à un jardinier concevant la société comme un jardin à dessiner, à cultiver et à désherber. Cette « allégorie agricole » rendrait compte de la volonté « moderne » de domination sur la nature, mais aussi d'un contrôle total sur la sphère sociale. Cette image de « l'État-jardinier » ne nous paraît pas très adaptée à la forme moderne de l'État, car elle a un lien étroit avec l'idée de la territorialisation, de l'État agissant sur un territoire, alors que la Modernité est fondée sur le déplacement de l'accent du territoire à la population. Pour cette raison, nous proposons ici l'image interprétative de l'« État-médecin ». Ce dernier traiterait la société comme un corps sur lequel le politique doit veiller, il doit assurer sa survie, l'immuniser contre les maladies, le développer, assainir et garantir son hygiène. La société serait perçue en tant que méta-corps attaqué souvent par des « microbes », « virus », « bactéries », « parasites » qui amènent une maladie sociale sous la forme de situations exceptionnelles. Alors, l'État-médecin

---

<sup>50</sup> Pour AGAMBEN, « *le camp est l'espace qui s'ouvre lorsque l'état d'exception commence à devenir la règle* » (*Homo sacer*, p. 82). En son intérieur, cette forme de gouvernance trouve une « *assise spatiale permanente* » et – nous pouvons ajouter – latente.

se doit de combattre ces éléments nocifs pour la survie du méta-corps. L'« imagerie médicale » est très présente dans les formes-discours de l'État moderne, on y parle de plus en plus de corporéité sociale, ce qui permet l'incorporation du politique par les corps individuels. Autrement dit, la chose politique passe désormais par le corps individuel, l'État intervient sur le corps des êtres, mais aussi les corps individuels se vivent comme des corps politiques.

Le camp se pose en tant qu'espace biopolitique par excellence – l'État y fait vivre (BROSSAT) sous la discipline et l'ordre stricts une population qu'il « laisse » ou « fait » mourir. Le système concentrationnaire est aussi lié à la définition de la non-valeur de la vie et de la « vie indigne d'être vécue ». Pour Giorgio AGAMBEN, le camp est la forme la plus pure (jamais réalisée) d'espace biopolitique, car en son intérieur on ne peut y trouver que la « vie nue », une forme pure de gestion de la corporéité. Le camp se trouve dans une indistinction totale entre le dedans et le dehors, l'exception et la règle, le droit et le non-droit. Nous supposons alors que, d'un point de vue spatial, le camp serait un enclos d'exception par rapport à la vie ordinaire qui l'entoure.

AGAMBEN perçoit le camp comme « *la matrice cachée de la politique où nous vivons encore* » et, selon cet auteur, il deviendrait le « *nouveau nomos biopolitique de la planète* » (H. S., p. 90). La matrice sociale ne serait plus la cité qui a donné naissance au pouvoir de police, mais plutôt le camp en tant que forme simple de gestion totale de la vie nue et espace dans lequel le pouvoir peut se déployer pleinement. À l'intérieur de cet espace, le pouvoir de police est seul et unique « maître », ce qui octroie à cette institution non seulement un caractère de matrice, mais aussi de « laboratoire policier » d'expérimentation de certaines techniques.

De la part des internés, plongés dans l'indistinction entre « faire vivre » et « laisser ou faire mourir » du camp se pose une seule et unique logique d'action sociale, celle de « survivre ». Elle se construit comme une stratégie individuelle et/ou collective là où cela est possible. L'être humain traité comme entité physique aurait tendance à se comporter comme telle, mais cela ne voudrait pas dire qu'il le devient nécessairement<sup>51</sup>. Dans sa stratégie de survie, l'individu reclus déploiera des techniques et adaptations différentes afin de pouvoir préserver d'abord sa corporalité et, par là également, résister comme un être symbolique et social.

## 2. Camps et totalitarisme

---

<sup>51</sup> Probablement la seule forme d'être exclusivement « vie nue » est celle décrite par Primo LEVI dans la figure du « musulman » d'Auschwitz.

Jusque-là nous avons essayé de donner une explication de ce que représente cette forme singulière de l'enfermement, de ses liens avec la notion d'État moderne, ainsi que de la volonté biopolitique, dont il relève. Mais, le camp a également un rapport avec la volonté de la structure étatique de contrôle total de la population dont il a la charge.

## 2.1 De l'institution sociale à l'institution totale

C'est Erving GOFFMAN qui introduit en sociologie le concept d'« institution totalitaire », défini comme une confusion entre les structures totalisantes, l'enfermement et la structure totalitaire. Il aborde le sujet essentiellement en termes d'institution physique, d'une enceinte disciplinaire (dans le sens foucauldien), sans pour autant se préoccuper de la possibilité d'existence d'un pouvoir (emprise) totalitaire en dehors de cet espace clos. Ici, nous allons considérer l'institution concentrationnaire sous deux acceptions : d'abord, comme une institution sociale et politique et, ensuite, à partir d'une conception plus restreinte ayant trait à son contenant, notamment l'institution comme établissement, tout en ayant à l'esprit que l'une ne peut pas être ramenée à l'autre – l'institution (sociale) est la maintenance, la permanence sociale et ses mécanismes de régulation imaginaires ou réels, alors que l'établissement est l'organisation dans laquelle s'actualise une institution. L'espace clos est alors la matérialisation de la chose instituée.

GOFFMAN définit l'« institution totalitaire » en termes de « *lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse, dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées* »<sup>52</sup>. Les établissements totalitaires sont présentés en tant qu'espaces, où une activité particulière se poursuit régulièrement. Ce type d'établissements érige une frontière d'abord physique, entre la vie ordinaire (dans la société) et la vie recluse (extrasociale et par extension extraordinaire). Dans les catégories goffmaniennes, les camps de concentration se classent parmi les institutions destinées à protéger la communauté contre les menaces supposées intentionnelles, sans que l'intérêt des êtres enfermés en soit un objectif. Dans les institutions totalitaires est appliqué à l'être humain un traitement collectif « *conforme à un système d'organisation bureaucratique* »<sup>53</sup> qui prend en charge tous ses besoins. Cette dimension doit être mise en relation avec le caractère biopolitique du pouvoir moderne.

---

<sup>52</sup> E. GOFFMAN, *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux*, p. 41.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 48.

L'approche goffmanienne est intéressante pour l'analyse des camps de concentration aussi par la notion d'adaptation. Au sein d'une organisation, l'acteur découvre qu'il lui est officiellement demandé d'être ce à quoi il est préparé et qu'il doit vivre dans un univers créé spécialement pour lui. Dans ce cas, selon E. GOFFMAN, on aurait une adaptation primaire de l'individu à l'organisation, aussi bien que de l'organisation à l'individu, ce qui assure la stabilité institutionnelle. Le système des « *adaptations secondaires* » consiste en des pratiques qui permettent aux reclus d'obtenir des satisfactions interdites ou bien autorisées par des moyens défendus, sans provoquer directement le personnel de l'institution. Le reclus y verrait une preuve importante qu'il est encore son propre maître et qu'il dispose d'un certain pouvoir sur son environnement, ce serait un « refuge » pour sa personnalité. Les adaptations représentent pour l'individu le moyen de s'écarter du rôle qui lui est assigné par l'institution. Afin de dépasser cette catégorisation, nous pouvons proposer une troisième voie adaptative au sein des formes concentrationnaires : l'adaptation tertiaire qui rassemble les actes contestataires.

Chez GOFFMAN, nous pouvons retrouver la « logique de stockage ». Il considère, en effet, que l'objectif principal des formes institutionnelles est d'« *assurer, comme de simples magasins, la mise en dépôt de leurs pensionnaires* [de sorte que les institutions totales] *se veulent, pour le public, des organisations rationnelles conçues selon un plan concerté et [sont] soucieuses de tous les détails en somme...* »<sup>54</sup>. Le personnel de ce type d'institutions aurait pour tâche quotidienne de travailler sur des objets, des produits, même si ces derniers sont des êtres humains (« *en tant que matériau, les hommes peuvent revêtir en quelque sorte les mêmes caractéristiques que des objets inanimés* »<sup>55</sup>). Dans ces institutions-là, le simple acte d'admission présente la coupure entre l'être singulier et l'être collectif. Ainsi stigmatisé par la seule appartenance à l'établissement, tout arrivant est perçu par le personnel comme relevant de la catégorie sociale pour laquelle est érigée la forme d'enfermement. L'interaction entre les deux catégories institutionnelles (reclus et personnel) est animée par l'image stéréotypée que chacune des catégories élabore et entretient concernant l'autre<sup>56</sup>.

Les analyses goffmaniennes s'appliquent pour beaucoup à la forme d'institution de l'enfermement qui lui sert de cas paradigmatique, à savoir les hôpitaux psychiatriques. L'institution concentrationnaire relève, quant à elle, des similarités avec ses prédécesseurs (institutions totalitaires dont la plus proche paraît la prison), mais elle s'en distingue par une

---

<sup>54</sup> *Id.*, p. 116.

<sup>55</sup> *Id.*, p. 121.

<sup>56</sup> Le personnel se représente les reclus comme repliés sur eux-mêmes, revendicatifs et déloyaux, alors que les représentants de l'institution sont condescendants, tyranniques et mesquins pour les internés.

adaptation continue de ses formes, tant aux particularités supposées des internés qu'aux moyens disponibles et aux fonctions qui lui sont momentanément attribuées. Les hôpitaux et les prisons ne sont pas modifiés radicalement par les spécificités des individus qui y sont placés, ni par des décisions politiques conjoncturelles. Le camp est une synthèse des techniques employées dans leurs formes « ordinaires » de l'enfermement, mais il est beaucoup plus dynamique que ces dernières, car il se place dans l'extraordinaire, le temporel et ne cherche pas – dans la plupart des cas – à s'inscrire dans l'ordre de la normalité.

La réclusion provoque une coupure brusque d'avec la vie antérieure qui porte atteinte à l'être en tant que personne. Dans une perspective d'analyse du phénomène concentrationnaire, la dépersonnalisation<sup>57</sup> des reclus au sein d'une institution peut être traitée comme un processus complémentaire à la déshumanisation<sup>58</sup> subie par des populations marginalisées et mises sous le contrôle total de la structure étatique. Autrement dit, à l'intérieur de la forme-camp entrent des acteurs qui ont été déjà dévalués à l'extérieur, définis comme « ennemis », nuisibles, polluant le corps social, « parasites de tout genre », coupables de « tout et de rien ». Dès le franchissement du seuil institutionnel, l'individu est immédiatement dépouillé du soutien que lui assurait sa place sociale antérieure et, en même temps, commence à son égard une série d'humiliations, de dégradations et de profanations de sa personnalité.

Le terme de « déshumanisation » reçoit, dans le cadre de l'État moderne, une double acception. D'abord, il décrit le traitement administratif, bureaucratique, froid d'une multitude de personnes réduites à des mesures quantitatives, à de simples objets de maniement bureaucratique ou à de simples mesures dénuées de qualité. Ces personnes perdent ainsi tout leur caractère particulier. La seconde acception est celle ayant plus trait au symbolique relié au caractère discursif de l'État moderne, qui élabore des formes-figures discursives qu'il répand à travers ses moyens techniques. Ce qui mène à la dévaluation de certaines catégories du social, construites comme « menace ». Pour cela, la logocratie va s'appuyer sur des catégories de l'exclu, déjà présentes dans le monde social (la forme expiatoire à travers le « bouc émissaire », mais aussi les stigmates sociaux multiples et variés). L'ennemi n'est pas une figure abstraite, inventée de toutes pièces par le politique et imposée « de haut » à une société d'êtres récepteurs,

---

<sup>57</sup> Dans une triple explication, d'abord « *action d'ôter la personnalité de, de rendre impersonnel* » ; puis, dans une acception plus psychologique, l'« *impression de ne plus être soi-même, en tant que personne physique et personnalité psychique* » et aussi l'« *action d'enlever une empreinte personnelle trop apparente (à qqch.)* » (*Le Petit Robert*).

<sup>58</sup> « *Faire perdre le caractère humain, la dignité d'homme à* » (*Ibid.*).

il relève d'une double dynamique entre le discours politique et les formes sociales de l'exclu présentes et latentes dans la société.

## 2.2 Le lien au totalitarisme

La forme-camp est souvent assimilée au type de domination sociale totalitaire. Hannah ARENDT voyait dans les camps un des piliers nécessaires à la dynamique totalitaire. Ils auraient pour fonction de refondre la société, de la modifier fondamentalement en produisant une nouvelle forme d'humanité, et non de la protéger (comme ce serait le cas en démocratie) ou simplement de la contrôler (pour une dictature). Mais cette séparation avancée par ARENDT ne nous paraît pas entièrement fondée – l'institution concentrationnaire franchirait plutôt des étapes dans sa dynamique, de sorte qu'elle pourrait commencer par la volonté de protection, passer par l'idée de contrôle et aboutir à l'idée de refonte de la société tout entière. Autrement dit, le camp renferme en soi une dynamique pouvant mener vers la forme de domination totalitaire.

Le totalitarisme aspire à remodeler l'individu par des mesures de (ré)éducation positives (propagande) ou négatives (élimination des indésirables). Dans le cadre de la société totalitaire, le camp aurait ces deux fonctions souvent consubstantielles : la première de terroriser le détenu individuel, mais aussi et par là la société tout entière (fonction de terreur), et la seconde de (ré)éduquer l'individu (mais aussi, dans une moindre mesure, le corps social) parce que celui-ci n'aspire pas à l'ordre prôné par le régime (fonction d'éducation et/ou de rééducation). Le camp apparaît à la fois comme un lieu de rédemption (où le détenu doit se racheter) et comme un lieu d'élimination d'ennemis. Celui qui ne répond pas aux critères édictés par l'idéologie est un « ennemi », c'est-à-dire coupable du plus grand crime dans la société régie par la logocratie moniste, et mérite le plus sévère des châtements. Le travail (forcé) se pose comme caractère consubstantiel aux camps de concentration des régimes totalitaires, dans la mesure où il relève d'une logique de rééducation et/ou d'abrutissement.

Ce n'est que dans les camps totalitaires que l'être est soumis à une domination complète, « *achevée lorsque la personne humaine, qui consiste toujours en un mélange particulier de spontanéité et de conditionnement, est transformée en un être complètement conditionné dont on peut prévoir les réactions, même lorsqu'on le conduit à la mort certaine* »<sup>59</sup>. Cette destruction de la personnalité passe par plusieurs étapes : la destruction de la personne juridique,

---

<sup>59</sup> H. ARENDT, « Les techniques de la science sociale et l'étude des camps de concentration », dans *Les origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem*, p. 856.



la destruction de la personne morale (séparation du reste du monde) et la destruction de l'individualité elle-même (avec l'institution de la torture).

Hannah ARENDT voit les camps totalitaires comme des « creusets de l'objectif final et total » qui met en mouvement les sociétés totalitaires, à savoir celui d'atteindre le stade de la domination complète et absolue de l'être humain. Ce serait le « *centre nerveux* »<sup>60</sup> du corps social totalitaire, la localisation dans laquelle s'accomplit son objectif final. Ainsi, le camp se pose comme l'institution où serait obtenue la domination totalitaire pure sur l'être humain. Les camps seraient, dans cette acception, vitalement utiles à l'ordre totalitaire ; sans leur existence – nous pouvons ajouter latence –, le régime ne pourrait insuffler le fanatisme à ses plus proches exécutants, ni « *maintenir le peuple en complète apathie* »<sup>61</sup>. Dans cette perspective, nous pouvons supposer que le camp est non seulement une institution dynamique, mais aussi dynamisante – lui-même en mouvement perpétuel et mettant en mouvement tout autour de lui. En parlant de l'approche arendtienne et de la place des camps dans les formes totalitaires, on ne peut pas omettre la conception de la philosophe américaine du camp comme laboratoire où se vérifierait la maxime totalitaire que « tout est possible ». En leur sein, l'État totalitaire expérimenterait des techniques de contrôle total sur les masses. Les camps sont ainsi perçus comme une sorte de matrice de cette forme de domination. Bruno BETTELHEIM, à son tour, voyait les camps (nazis) comme des endroits d'expérimentation des techniques de désintégration de la structure autonome des individus. Chez Giorgio AGAMBEN, cette idée prend la forme de « matrice » de l'espace politique de l'État moderne. Le camp se présenterait donc comme le lieu où la biopolitique s'appliquerait complètement sur des individus réduits à une simple vie nue. Alors, si l'État moderne est essentiellement biopolitique et le totalitarisme, l'une des figures de ce dernier, le camp se poserait comme matrice de la société à domination totale, mais aussi des autres formes modernes de pouvoir.

Il paraît à notre sens difficile de dire à quel point la forme-camp est transformée en *nomos* de l'organisation politique de la société, mais le lien entre la forme-ville et la forme-camp est évident. Nous pouvons traiter le camp comme inspiré par la disposition spatiale de la ville dans un espace fermé, soumis au contrôle ainsi qu'à la domination totale et panoptique. Même s'il paraît difficile de prouver à quel point le camp sert de laboratoire à l'État moderne pour la domination totale ou la transformation sociale, nous ne pouvons nier que cette institution sert d'inspiration à des pratiques de cette nature.

---

<sup>60</sup> A. BROSSAT, *op. cit.*, p. 49.

<sup>61</sup> *Le système totalitaire*, p. 196.

### 3. Camps pluriels et camps singuliers

Le camp ressortant comme une institution à la fois sociale et totale, tout camp est donc différent de l'autre, ce qui représente un facteur primordial dans l'analyse scientifique. Celle-ci a tendance à s'appuyer souvent sur le caractère « singulier » du phénomène concentrationnaire, tout en travaillant sur un établissement concentrationnaire ou un système de camps « singulier ». Pour autant, dans notre acception du phénomène concentrationnaire, nous avons choisi d'introduire une séparation entre institution sociale et institution-établissement. Nous parlerons (à un premier niveau) de « camp pluriel » dans le premier cas et de « camp singulier » dans le second. Si la forme plurielle de l'institution concentrationnaire se trouve plus dans l'abstrait, dans le monde des idées, des généralités ou du symbolique, le camp singulier, quant à lui, est celui qui s'inscrit dans le concret, dans le monde physique et tangible.

#### 3.1 À la fois unique et universel

Le camp se pose à la fois comme unique et universel. Il est « singulier », tel qu'il est souvent perçu par les historiens, et « pluriel » dans une acception permettant la comparaison. Or, traiter les camps dans leur seule singularité peut jouer et joue encore un rôle politique, tout comme le concept de totalitarisme. Dans cette acception-là, singularité signifie « exception » – tout camp est exceptionnel, de même que chaque système concentrationnaire. En effet, cette appréhension singulière des institutions concentrationnaires contribue à n'attacher ce phénomène qu'aux seuls régimes totalitaires (ou autoritaires), ce qui aurait pour conséquence politique d'occulter discursivement toutes ces institutions *campoides*, présentes encore aujourd'hui, et ce, même dans les pays s'autodésignant comme les plus démocratiques. La singularité de l'extrême occulte plus qu'elle ne dévoile, elle ne doit être qu'un exemple parmi d'autres, une forme possible de l'institution totalitaire « camp ». Car si on accepte l'idée arendtienne que le totalitarisme veut montrer en pratique la maxime « tout est possible », alors la palette des formes *campoides* est bien plus large que l'entendement, plus large que l'on ne pourrait jamais imaginer.

Tout camp est singulier, d'abord, par son espace comme forme, organisation spatiale, conditions, isolement, enfermement, mais aussi en matière de situation géographique, proximité d'installations diverses, conditions climatiques, etc. Il est singulier par la population qu'il regroupe – camps d'étrangers, camps politiques ou ethniques (Juifs, Tziganes, Japonais, Allemands, etc.) – ainsi que par le degré de son caractère « ennemi » construit discursivement.

Il l'est aussi par l'administration qui en a la charge et qui est composée par un réseau de mécanismes et d'individus partant du type de régime politique et du discours politique, en passant par les caractéristiques bureaucratiques des échelons de haut en bas, pour aboutir aux gardiens, tortionnaires, bourreaux qui gèrent physiquement les internés. Dans ce « critère administratif », nous incluons aussi le système concentrationnaire national (mais aussi le modèle mimétique, s'il y en a un), car les camps sont inconcevables sans le réseau auquel ils font partie. Autrement dit, un camp n'est jamais seul ; il a soit un « ancêtre », soit des « confrères », soit un « devenir », ou tous les trois à la fois. Dans cette notion de système concentrationnaire apparaît aussi le premier niveau de pluralité de l'institution – le camp est comparable au réseau à l'intérieur duquel il s'inscrit, prend forme et se perpétue.

Dans un réseau concentrationnaire (national), le camp serait à la fois singulier et pluriel, parce que relevant d'une volonté politique commune, d'une fonction politiquement sanctionnée et ayant un même objet. Le second niveau de « pluralité » serait celui que nous avons démontré jusqu'ici, à savoir le camp en tant que figure caractéristique de l'État moderne biopolitique, ce camp comparable aux autres camps, tous aussi proches qu'éloignés. Il y aurait une certaine unicité dans la sphère du phénomène concentrationnaire, et ce, par rapport à la figure controversée et floue de l'État moderne et à sa tendance biopolitique. Cette double appréhension du phénomène concentrationnaire le rendrait intelligible d'un point de vue sociologique, mais par cette même voie scientifiquement comparable, car la connaissance n'intervient qu'au moment de la comparaison possible.

La difficulté première dans l'analyse du phénomène concentrationnaire vient souvent de la « tentation de l'extrême » – soit tout expliquer par la singularité de l'institution réelle, soit, à l'opposé, ramener toutes ses caractéristiques à une universalité de la forme-figure sociale et politique. Nous proposons ici de traiter l'institution concentrationnaire à travers sa double nature qui la rend à la fois singulière et plurielle. Le camp serait un tout faisant partie d'un tout, autrement dit il est doublement totalitaire – à la fois comme institution au sens goffmanien et comme faisant partie d'une volonté de contrôle renforcé exercé par l'État moderne, qui ne se bornerait pas exclusivement à la seule forme dite « totalitaire ». Dans cette optique, le phénomène concentrationnaire devrait être perçu comme exceptionnel (émergeant d'un état d'exception), de même que latent et indéniable à la forme moderne d'organisation sociale.

L'objet de l'institution concentrationnaire concerne des êtres perçus à travers un prisme de dévalorisation, en lien avec le processus de l'unification de la figure de l'humain. Autrement dit, cette même construction discursive d'abord, et juridique par la suite, d'« homme universel »

permettrait l'exclusion de certains individus. Et ce, probablement parce que cette figure est construite par l'État moderne, sous une acception à la fois singulière et plurielle, même si la volonté officielle est justement l'universalité. La construction d'une forme discursive quelconque permet par là même de plus facilement en exclure certains comportements, certaines catégories, certains êtres. L'Homme est, lui aussi, à la fois unique (singulier) et appartenant à une catégorie universelle (pluriel). Pour rendre compte du phénomène concentrationnaire, il faut donc chercher non seulement ce qui relève de la singularité de l'institution totale, mais aussi ce qui est commun et universel dans l'institution sociale et politique. C'est au croisement de ces deux logiques qu'on est censé trouver l'essence de la pratique sociale de l'enfermement, non seulement en termes de camp, mais en général, car l'État moderne se caractérise aussi par la volonté d'enfermer pour isoler, punir, surveiller ainsi que guérir, assainir, éduquer, former, entraîner. Autrement dit, il est guidé par la logique pouvant être résumée ainsi : enfermer pour gouverner. Cette volonté d'enfermement retrouverait sa matérialisation la plus significative dans le camp, considéré en tant que matrice des pratiques de gestion de la population à grande échelle.

### 3.2 Camps et classification

Afin de développer cette logique de double acception du phénomène concentrationnaire, nous devons poser une classification des formes-camps. J. KOTEK et P. RIGOULOT définissent les camps à travers les six fonctions que ces derniers rempliraient : (i) isoler à titre préventif une partie du corps social des êtres « nuisibles » et « suspects » ; (ii) punir et redresser par des mesures d'éducation positive ou négative<sup>62</sup> en tant que partie du projet de contrôle social ; (iii) terroriser et intimider la population civile ; (iv) satisfaire le besoin d'employer une main-d'œuvre « *corvéable à merci* »<sup>63</sup> ; (v) refonder le social – le camp préfigure l'imaginaire social en tant qu'instrument d'épuration raciale ou sociale ; (vi) éliminer de manière lente ou rapide ceux qui ont été définis comme racialement ou socialement nuisibles.

De ces fonctions ressortiraient trois types de camps : les camps d'internement, les camps de concentration et les camps d'extermination. Les camps d'internement auraient pour fonction d'isoler temporairement des individus considérés comme suspects ou dangereux. Ils sont créés durant de forts antagonismes sociaux pour mettre à l'écart des nationaux « ennemis » ou des étrangers suspects<sup>64</sup>. La deuxième catégorie recouvre les camps au cœur du système

<sup>62</sup> Faire le tri entre ceux qui pourront vivre et ceux qui devront mourir.

<sup>63</sup> *Le siècle des camps*, p. 20.

<sup>64</sup> Se recouvrant avec l'idée centrale de M. BERNARDOT dans *Camps d'étrangers*.

concentrationnaire totalitaire, se caractérisant par une « *quadruple logique d'avilissement, de rééducation, de travail et d'anéantissement* »<sup>65</sup>. Ils se présentent comme des instruments de terreur et de refonte du social, tout en s'inscrivant dans la durée (à l'opposé des camps d'internement et des camps d'étrangers, qui sont créés comme temporaires), étant donné que le temporaire ne concerne que le détenu. Les camps de concentration sont les seuls qui prospèrent en dehors des périodes de guerre et de crise et font corps avec l'idéologie dominante et le projet politique qui les a inspirés. La troisième catégorie, selon les deux historiens, regroupe les camps d'extermination, dits « *camps de la mort immédiate* » nazis.

Cette catégorisation pose en quelque sorte une ligne de démarcation entre les différentes formes de l'enfermement concentrationnaire, en séparant les uns des autres, de sorte qu'on a tendance à minimiser la signification des uns à l'horizon de l'existence des autres. Elle offre la possibilité de « disculper » l'existence des camps d'internement (les plus multiples et variés) en les présentant en parallèle avec les formes les plus extrêmes de l'institution<sup>66</sup>, ce qui pourrait en théorie justifier la permanence et la latence de cette institution dans les formes de pouvoir démocratiques. Au lieu de catégories « *irréductibles les unes aux autres* »<sup>67</sup>, il paraît plus judicieux d'enlever les bordures de ces trois types et de les représenter sous la forme d'une échelle à degrés. Nous nous appuyons sur les propos de David ROUSSET, qui souligne qu'entre les camps, il n'existe pas de différence de nature, mais plutôt une différence de degrés.

Dans cette perspective, nous parlerons désormais d'une logique concentrationnaire commune à toutes ces institutions, même si l'expression « camp de concentration » est trop chargée d'émotivité (BERNARDOT). Les camps sont pour autant inséparables de cette idée fondamentale dans leur constitution – la concentration d'êtres humains dans un milieu clos, non pas en tant qu'individus, mais comme êtres collectifs. Certes, il paraît difficile de mettre au même niveau des camps servant à accueillir des populations mouvantes et des camps de nature ouvertement punitive, mais la volonté de la structure étatique est similaire – mettre à la marge, hors circuit, des populations hétéroclites et fondamentalement différentes, avec l'idée d'assainir le tissu social dans une situation d'exception (qu'elle soit provoquée par des facteurs internes ou externes à la société, ou les deux). On concentre dans un espace clos des personnes coupables d'un crime d'appartenance, d'un statut juridique, d'un statut politique, d'un crime de pensée, d'une relation sociale ou en s'appuyant sur toute autre logique exclusive.

---

<sup>65</sup> *Le siècle des camps*, p. 21.

<sup>66</sup> Ce type de classification des formes sociales de l'enfermement concentrationnaire peut servir – et sert – au pouvoir biopolitique moderne à justifier la permanence de cette institution.

<sup>67</sup> Comme les définissent KOTEK et RIGOULOT.

Hannah ARENDT proposait une classification des camps découlant des conceptions occidentales de la vie après la mort – Hadès, le Purgatoire et l’Enfer<sup>68</sup>. Sous Hadès, elle classe les formes les plus « légères » d’enfermement extrajudiciaire qui apparaissent dans les gouvernements non totalitaires, afin de mettre à l’écart du tissu social des réfugiés, apatrides, asociaux. Ce serait des institutions enfermant des êtres devenus « *superflus et importuns* »<sup>69</sup>. Le type d’institution concentrationnaire qu’incarne le Purgatoire est le système punitif des camps de travail soviétiques caractérisés par un délaissement combiné avec des travaux forcés. La philosophe américaine voit, enfin, l’Enfer dans la figure des camps de l’Allemagne nazie, dont la vie est « *systématiquement et minutieusement organisée* »<sup>70</sup>. Et le point commun de ces trois figures de l’au-delà est d’enfermer des masses d’êtres humains extirpés du tissu social et perçus comme étant en dehors de la vie ordinaire ou de la vie tout court. Il semble que chez ARENDT la ligne de démarcation entre les différentes pratiques concentrationnaires est celle de l’organisation et de l’intention de la part du pouvoir dans la gestion du système concentrationnaire. C’est ce qui laisse transpercer la distinction qu’elle fait entre le Purgatoire et l’Enfer, entre les deux formes concentrationnaires que produisent les deux totalitarismes – la minutie allemande à l’encontre du chaos organisé du Goulag. Cette ligne de démarcation se présente plus comme relevant des caractéristiques socioculturelles et politiques des deux formes totalitaires que d’une différence de fond dans le cadre de l’institution totalitaire. Il paraît également difficile de concevoir sous la même catégorie les premiers camps nazis et les camps de la Solution finale.

Tout camp est une institution dynamique, il s’inscrit dans une temporalité à l’intérieur de laquelle il change. Le système concentrationnaire est aussi évolutif suivant les besoins du politique, en lien avec l’apparition de nouvelles pratiques ou l’intégration de nouvelles populations. Dans cet ordre d’idées, un même camp peut changer de statut durant son existence, au même titre que d’autres institutions peuvent être créées et qui soient plus « évoluées » dans le cadre du même système concentrationnaire. Ce dernier s’adapte en fonction des nécessités du pouvoir et du rôle social assigné. Un camp n’est pas seulement un endroit de stockage du surplus d’individus dans la société accusés de divers vices sociaux, il a une fonction politique pour le reste de la société. Cette fonction peut aller de la simple légitimation du pouvoir à

---

<sup>68</sup> Cette image est très représentative de toute la pensée occidentale, probablement depuis la Renaissance et la conception de Dante des cercles de l’Enfer, conception largement développée non seulement dans la littérature, mais aussi de la philosophie (au sens large) du monde en processus de désenchantement. Mais même chez les survivants des camps totalitaires – je pense notamment aux témoignages des camps en Bulgarie qui parlent souvent d’être revenus du neuvième cercle de l’Enfer.

<sup>69</sup> ARENDT, *op. cit.*, p. 183.

<sup>70</sup> *Ibid.*

l'entretien de la terreur (totalitaire) de l'ensemble des citoyens. Autrement dit, le camp fait également partie d'un discours et non seulement d'une gestion de matériel humain. Il a une fonction sociale dans la mesure où il répond à une nécessité, sert à légitimer et à entretenir un climat social, à maintenir la peur et l'instabilité de la condition de citoyen, à soumettre au bon gré du pouvoir non seulement les personnes internées, mais aussi leurs proches, tout comme à expérimenter de nouvelles pratiques policières biopolitiques.

Quels termes utiliser pour définir, classer pour mieux comparer, comprendre et expliquer ces institutions ? Le trait commun des catégories scientifiques énumérées jusque-là paraît celui de nuancer une institution très vaste par rapport à ses matérialisations. Nous proposons donc de construire un autre modèle classificatoire. Tout d'abord, tout camp est une institution concentrationnaire au sens où il concentre une multitude d'êtres humains dans un espace clos et traite la personne humaine comme un ensemble de besoins primaires à satisfaire. Le gestionnaire exclusif de cet espace est la structure étatique à travers son pouvoir de police sur le territoire donné. Certes, l'expression « camp de concentration » elle-même est chargée de beaucoup d'histoire(s). Or, le fait de ne pas borner son utilisation à la simple désignation et/ou dénonciation d'une forme qu'a prise cette institution pourrait servir à la justification de l'existence d'autres formes, elles-mêmes légitimées par les différences d'avec les « horreurs de l'extrême ». C'est pour cela que nous parlerons de « phénomène concentrationnaire », d'« institution concentrationnaire » et de « forme concentrationnaire » afin de désigner cette forme sociale de l'enfermement.

Nous proposons non pas un classement établissant des catégories distinctes et fermées, mais une logique et/ou un continuum de « degrés » de violence répressive légitime. Dans cet ordre d'idées, les camps se classeraient en un éventail dans lequel nous pouvons différencier trois degrés importants ou encore idéal-typiques. Le premier, le degré le plus bas, un degré médian et un extrême. Au début de cette échelle – au point de départ donc – se situeraient les « camps refuges ». Il s'agit d'institutions sommairement érigées afin de répondre à un afflux massif de populations et qui reposent sur l'idée d'une solution éphémère à un problème de type humanitaire. Dans ce cas de figure, l'enfermement n'est pas mis en avant, il s'agit plutôt de l'aide aux réfugiés. Il n'empêche que ces institutions évoluent (facilement) en fonction des besoins et opportunités du politique. On entre réellement dans l'échelle concentrationnaire dès le moment où le politique prend la décision de poser des limites de déplacement à ces populations secourues. La décision étatique de l'enfermement est accompagnée par un discours la légitimant – la construction étatique de la figure de l'ennemi comme destructeur du social.

Ainsi, le « baromètre concentrationnaire » peut atteindre le milieu de l'échelle où la logique répressive l'emporte – s'y retrouvent les camps des États totalitaires, mais aussi certaines formes-camps des régimes autoritaires ou non ouvertement totalitaires. Ici, nous serions en présence d'une figure de l'ennemi bien construite (ennemi-objectif ou ennemi total), de personnes « méritant leur sort », qui ne peuvent être utiles à la société (autrement) et doivent être mises à l'écart ou rééduquées. Dans le degré le plus extrême, on retrouvera les institutions dont l'objectif premier est, purement et simplement, l'élimination physique des êtres humains rendus « totalement inutiles ». À ce moment-là, comme dirait Primo LEVI, il n'y a ni histoire, ni sociologie, ni philosophie, ni quelque science humaine et sociale que ce soit de possible.

Nous nous gardons, bien sûr, de l'idée que ce point extrême de l'échelle concentrationnaire a une attractivité quelconque ; le phénomène concentrationnaire s'y inscrit et peut évoluer (ou dévoluer) à l'intérieur de celle-ci. La « double dynamique » camp singulier/camp pluriel dessinerait la place de l'institution donnée, dans l'échelle classificatrice des camps. Cette conception ne suppose pas, non plus, que l'institution concentrationnaire (plurielle) d'un État démarre nécessairement au degré le plus bas. Suivant les besoins politiques et sociaux, avec l'acte de création du système concentrationnaire, le politique l'inscrit dans l'échelle concentrationnaire à l'intérieur de laquelle il pourra se « déplacer », selon des facteurs de dynamique aussi bien exogènes qu'endogènes.

Notre précaution principale est d'éviter tout discours justificateur (politique par essence) en traitant le phénomène concentrationnaire dans l'horizon du moindre mal. L'objectif que se pose la présente réflexion est de placer l'institution dans un contexte scientifique en concevant l'enfermement concentrationnaire comme une caractéristique propre à la forme moderne d'organisation sociale. Et ce, non pas dans une optique dénonciatrice ou justificatrice (par la comparaison au « pire »), mais avec l'idée de démontrer la volonté de la forme de gouvernement moderne à gérer la « vie nue » et, par là, à transformer fondamentalement la société.

### 3.3 Camps d'étrangers, camps de nationaux

Une autre question que pose la classification des formes concentrationnaires est celle des populations qui y seront enfermées. Selon celle-ci ressortiraient deux types de camps : les « camps d'étrangers » et les « camps de nationaux ». Bien souvent, le premier, né du pli introduit par l'état d'exception, est justement celui qui vise le regroupement des étrangers. Le camp d'étrangers se pose également comme la figure même de la latence et de la persistance de la forme d'enfermement administratif dans les États modernes (actuels). Dans l'échelle de



classement des camps, énoncée un peu plus haut, ils se classeraient dans les premiers degrés, vacillant souvent entre la logique « humanitaire » et la logique « répressive ». En revanche, la volonté d'ériger les camps dits « d'étrangers » comme une catégorie particulière de l'enfermement pourrait contribuer à leur banalisation, à la mise en place d'un discours de légitimation « historiciste » de la permanence des formes d'enfermement administratif, présentes aujourd'hui autour de nous (justement d'étrangers « en situation irrégulière », euphémisme désignant le fait qu'ils sont sous la gestion des pouvoirs de police)<sup>71</sup>.

Marc BERNARDOT considère les camps d'étrangers comme une catégorie concentrationnaire à part, spécifique, qui vise la mise à l'écart « *d'une minorité par l'attribution autoritaire d'une résidence ou d'un domicile* »<sup>72</sup>. Ces camps, qui auraient pour vocation d'expulser ou de mettre à l'écart, ne viseraient pas des masses mais des catégories suspectes, marginalisées. Ils consisteraient à isoler temporairement, à empêcher, à retarder ou à restreindre les contacts avec le reste de la population. Cette technique peut paraître arbitraire, mais elle est facilement justifiable de la part de l'État à travers la notion de circonstances exceptionnelles légitimées par un « état d'exception ». Marc BERNARDOT analyse la figure de « camps d'étrangers » comme un symptôme de la faiblesse d'un État qui perd le contrôle sur le corps social et risquant de perdre le monopole de la « *contrainte physique légitime* » sur ses propres citoyens. Ainsi, à travers la gestion directe des populations qu'il définit comme « suspectes » et « menaçantes » à un moment donné, le système étatique légitime son pouvoir et le fait vivre comme tel.

La figure d'étranger dans nos sociétés occidentales fait partie des catégories sociales que nous pourrions désigner sous le terme « *potentiellement discriminables* »<sup>73</sup>. Les personnes « étrangères » sont souvent surveillées en période de paix et *a fortiori* en temps de guerre (d'exception). Elles sont fréquemment perçues comme une menace d'intérieur en relation directe avec l'extériorité. Ce qui leur confère un caractère « facilement discriminable » en temps d'exception. L'étranger est le « bouc émissaire »<sup>74</sup> par excellence, car il peut avoir moins de droits (le pouvoir peut facilement lui en supprimer), il est facilement identifiable par

---

<sup>71</sup> Et la permanence et la latence de ce type de formes concentrationnaires sont souvent occultées sous des inventions lexicales multiples : « surveillé », « administratif », « disciplinaire », « spécial », « de détention », « d'otages », « d'internement », « de regroupement », « d'assignation ». L'État parle de « centres d'hébergement », « d'acclimatation », « d'accueil », « de résidence », « de séjour », « d'urgence », ou encore leur attribue une fonction hospitalière ou sanitaire.

<sup>72</sup> Marc BERNARDOT, *Camps d'étrangers*, p. 43.

<sup>73</sup> A. MOUCHTOURIS, « Discrimination sociale et approche sociologique », dans *Discrimination et modernité*, p. 17.

<sup>74</sup> Personne désignée par un groupe comme devant endosser un comportement social que le groupe souhaite évacuer. « *Bouc émissaire désigne simultanément l'innocence des victimes, la polarisation collective qui s'effectue contre elles et la finalité collective de cette polarisation.* » GIRARD, p. 89.

l'appareillage bureaucratique, mais aussi par des critères biologiques ou comportementaux (culturel, religieux ou autre). L'étranger est facilement identifié et traditionnellement identifiable en ennemi, tout en étant perçu comme plus dangereux que l'ennemi extérieur. Il se place à l'intérieur du corps social et représente ainsi une menace bien plus importante du fait de son « action occulte ».

L'idée de la figure expiatoire dans la société moderne nous amène au second type de construction d'ennemi dans le cadre des États modernes : l'« ennemi politique ». De cette figure découleraient « les camps de nationaux »<sup>75</sup>. Ces derniers sont intelligibles à travers plusieurs institutions concentrationnaires aussi bien des États autoritaires militaristes que des formes totalitaires, où cette forme prendrait l'acception de transformation sociale au vu d'une humanité renouvelée. Ici, le principal facteur discriminant serait celui de l'engagement politique (le terme prend un sens très large dans le cas des formes totalitaires et notamment dans leur variante communiste). De cela découle aussi la différence essentielle entre les deux figures d'ennemis que nous voudrions poser comme idéal-types – celle passant par la notion de l'appartenance<sup>76</sup>. Dans le cas des « ennemis étrangers », il est question d'une appartenance à une communauté de sang (ou de race), culturelle, langagière, religieuse, etc., qui ne résulte pas d'un choix rationnel de la part de la personne concernée, alors que dans le cas des « ennemis politiques », nous avons une appartenance choisie, réfléchie et argumentée<sup>77</sup>.

L'État moderne a tendance à confondre ces deux catégories qui paraissent pour autant facilement identifiables d'un point de vue scientifique à travers leur problématisation en tant qu'idéal-types. Le pouvoir politique, lui, dispose du droit d'intervenir, autrement dit, de construire une figure dynamique de l'exclu. Dynamique, parce que facilement modifiable selon les besoins du moment. Alors, une fois que l'« ennemi » passe dans le champ du pouvoir, il devient éminemment politique – un opposant (politique) peut devenir aussi un ennemi de classe et, par là même, être présenté comme animé par des forces obscures de l'extérieur. Tout comme une personne primairement désignée comme « étranger en situation irrégulière » pourra être perçue comme une menace politique (appartenance antérieure réelle ou supposée à un groupe idéologiquement opposé). Dans le cadre de l'analyse du phénomène concentrationnaire, la

---

<sup>75</sup> Car si on peut définir une catégorie idéal-typique de « camp d'étrangers », on peut également, dans une logique, d'identification binaire lui opposer celle de « camps de nationaux ».

<sup>76</sup> Parce que, dans le cadre de l'enfermement administratif, le principal critère discriminatoire est celui de l'appartenance réelle ou supposée.

<sup>77</sup> Se pose ici la question de l'appartenance dite « de classe », qui n'est pas le fruit d'un choix rationnel, mais déterminée par la naissance, alors que l'ennemi de classe est une figure politique.

figure de l'ennemi moderne aurait d'autant plus de « pouvoir dynamisant » qu'elle reste floue et a des facettes multiples et mouvantes<sup>78</sup>.

Le camp, ou plutôt le système des camps, joue un rôle primordial dans cet amalgame. C'est dans son intérieur que se mélangent, sous la figure lissée d'« interné », des personnes relevant d'une appartenance discriminatoire multiple. L'internement est une pratique qui ne relève que du pouvoir policier, chargé de la décision concentrationnaire dans une législation d'exception. Le même pouvoir désigne une personne comme étant « suspecte », prend la décision de son enfermement et se charge par la suite de la « gérer » à l'intérieur des rouages de la réclusion administrative. Et cet interné peut être perçu soit comme un « étranger pur », soit comme un « politique pur », mais il sera bien souvent les deux à la fois. L'appareil répressif aurait tendance à attribuer plusieurs étiquettes discriminatoires à la même personne, cela afin de pouvoir justifier sa décision. De cette façon, il produit une perception des êtres « tombés dans les rouages de la répression » comme « totalement ennemis ». Ce qui légitime non seulement l'internement de l'individu, mais aussi le pouvoir et l'existence même de l'appareil policier.

#### 4. Comparer les institutions de l'enfermement administratif

La première et grande difficulté dans l'analyse de deux formes concentrationnaires singulières est celle de la possibilité même de comparer des formes sociales qui semblent au premier abord assez différentes. Dans cet état d'esprit, notre première hypothèse ici est celle que la comparaison des deux institutions paradigmatiques est possible d'un point de vue sociologique. Pour cela, il faut envisager ces institutions dans une double approche : en tant qu'institution sociale et institution totale. La compréhension du phénomène concentrationnaire semble impossible sans prendre en considération à la fois le côté macro- et le côté microsociologique. De cette comparaison émerge une autre hypothèse, celle de la différence de degrés, que nous traiterons à travers les notions de « singularité » et de « pluralité ». Afin de pouvoir comparer deux (ou plusieurs) institutions concentrationnaires d'un point de vue sociologique, il est nécessaire d'abolir les frontières du caractère unique des expériences concentrationnaires. En parlant de camp, nous serions face à une institution universelle de gestion directe de populations exclues de la société à la suite d'une construction discursive forte ayant pour fonction de légitimer cette pratique.

---

<sup>78</sup> Alors, dans le cadre des sociétés « ouvertement totalitaires » apparaît la possibilité de transformation de tout un chacun en ennemi, suivant les besoins (de dynamique) du moment. De la sorte, tous les acteurs sociaux deviennent « potentiellement discriminables ».

Au niveau politique, il y aurait une similitude de pratiques et de techniques utilisées dans le processus de légitimation et de concrétisation des formes concentrationnaires par l'État moderne. Même si les deux formes étatiques dont il est question ne peuvent être classées dans la même catégorie de domination, nous supposons que la volonté de contrôle total y est présente et que le régime de Vichy se montre comme un « possible État totalitaire en devenir ». Le tout perceptible à travers le caractère essentiellement dynamique et logocratique du pouvoir moderne.

Dans cette dynamique d'ensemble intervient notamment la figure de l'ennemi moderne, qui a tendance à englober simultanément des caractéristiques « d'extérieur » et de « politique ». Cette forme fusionnerait dans une seule catégorie de l'ennemi total résultant de l'ennemi-objectif et de l'ennemi étranger (ou en relation avec une extériorité floue et totalement menaçante). La différence première entre l'ennemi étranger et l'ennemi politique, tous les deux incarnant par ailleurs la figure de l'ennemi d'intérieur, devient de moins en moins perceptible, car l'« étranger » sera chargé de caractéristiques politiques et le « politique » sera perçu à travers une relation avec une extériorité ennemie. Cette figure discursive est à la fois l'objet et le produit de l'appareillage répressif de l'État moderne, renforcé par les formes de domination à volonté totalitaire. Ce dernier se poserait entre la société et le pouvoir en tant que structure devant assurer la matérialisation de la logocratie et la mise en mouvement de la société.

L'appareil répressif est aussi chargé directement de la prise en charge des personnes construites comme « ennemis » et assure leur mise en marge de la société afin de l'assainir. À l'intérieur du camp, le pouvoir réel incombe à cette structure biopolitique, de sorte que l'individu est inséré dans une multitude de « cercles concentrationnaires » qui assurent son maintien à l'intérieur de l'établissement et permettent sa « gestion » en tant qu'unité biologique faisant partie d'une masse de reclus. Ces cercles seraient à la fois physiques (espace, travail, etc.), symboliques (une forme de pouvoir essentiellement exercée sur le physique des reclus) et sociaux (relationnels aussi bien avec l'institution que les autres internés). Ils assureraient le pouvoir sur la corporalité des êtres d'abord et sur leur psychique ensuite. Le fruit de cette gestion des individus serait une forme particulière d'être humain dévalué, transformé en simple objet et totalement dominé par le biopouvoir.

## Chapitre 3 : L'approche des camps

Même si les formes concentrationnaires n'ont cessé de se multiplier après le Premier conflit mondial et de s'étendre depuis le Deuxième, avec les nouvelles menaces qui planent sur les États modernes, le regroupement forcé dans des camps de personnes exclues du tissu national est resté souvent absent de la littérature savante. L'analyse objective de cette institution sociale a souvent été occultée par l'« effroi » causé par les camps d'extermination allemands et les camps de concentration communistes. L'étude de la violence politique et plus spécialement des camps pose de multiples problèmes épistémologiques. Parmi ceux-ci, mentionnons la disparition des traces ou l'inaccessibilité des sources, la faible fiabilité des témoins et la partialité des documents administratifs. Cette forme sociale est difficile à appréhender en tant que réalité sociale, en raison de ses multiples formes spatiales et temporelles. Elle est par ailleurs marquée par le sceau de la raison d'État, ce qui la rend peu visible et souvent inaccessible.

### 1. Les camps de concentration et les sciences sociales

Appréhender les camps en sciences sociales nécessite une investigation scientifique périlleuse, marquée à la fois par les difficultés d'enquêtes propres à l'objet et par le risque d'enfermement dans une logique de la désoccultation d'un non-dit politique et social. La démarche est confrontée également au danger de la révocation en doute *a priori* et au risque d'être instrumentalisée et renvoyée à une position idéologique illégitime, sinon réduite à une simple dimension de révélation scandaleuse de quelque chose d'oublié depuis le déroulement des faits. Le terme même de « camp » reste un point nodal d'enjeux politiques et de luttes idéologiques parce qu'il centre le débat social entre la repentance et le révisionnisme, entre la commémoration officielle et la réappropriation des mémoires collectives.

Dans l'étude des milieux fermés en général, nous sommes face à de nombreux problèmes d'ordre méthodologique. Ces lieux relèvent d'une double dimension d'isolement et de secret, renforcée par le fait que l'ensemble des acteurs sont tenus au secret. Les camps sont cachés, les administrations qui les gèrent sont tenues au secret, mais ils sont aussi toujours peu visibles et disséminés. Le refoulement ou la confusion mémorielle contribuent à l'oubli des situations d'internement. À cela s'ajoutent les lourdes conséquences des récits de victimes de camps d'extermination qui ont profondément marqué le contexte médiatico-politique en révélant les

horreurs des camps. Le mot « camp » devient une notion « malade »<sup>79</sup>. Mais aussi, dans le cas des camps en Bulgarie, après la fin du régime, ceux-ci ont été transformés en un enjeu politique majeur durant la transition démocratique.

Les camps sont souvent doublement totalitaires – ils font partie des institutions que E. GOFFMAN appelle « totalitaires », et technique préférée des formes étatiques totalitaires. Cette situation leur octroie un statut de double secret, à savoir de l'État et de l'institution, ce qui complique encore plus l'approche scientifique. Contrairement à la conception arendtienne du caractère « antiutilitaire »<sup>80</sup> des camps, nous prétendons ici que les institutions concentrationnaires en général, bien que parfois complètement isolées et cachées, ont une fonction symbolique importante dans la propagation de la peur dans l'ensemble de la société. Des rumeurs circulent (souvent appuyées par la faible quantité d'informations que les autorités laissent transpercer) et renforcent l'incertitude sociale tout en se posant comme des facteurs de soumission, de conformisme et de ralliement avec le pouvoir.

L'objectif de tous les gouvernements totalitaires ne réside pas seulement dans l'ambition de confisquer pour une durée indéterminée le pouvoir, mais aussi dans une tentative inavouée de domination complète de l'être humain. C'est dans ces conditions que devient possible l'amalgame entre les criminels, les opposants politiques et les « innocents ». Y intervient un autre obstacle à l'approche scientifique des camps : l'irréalité qui préside à l'expérience extrême de la vie recluse concentrationnaire. Cette forme institutionnelle serait en dehors du monde « normal », de l'ordinaire, et on y franchirait les limites assignées à la condition humaine.

Certes, il est possible qu'on ne puisse jamais dresser, en sciences humaines et sociales, un tableau fidèle de la réalité des camps de concentration, mais sommes-nous capables d'en faire de même pour une société à un moment donné ? Face à la complexité du social, on ne pourra probablement jamais arriver à l'objectivité scientifique complète. Nous ne pouvons que nous approcher de cette réalité, donner des éléments de réponse, des points de vue qui permettront de brosser un tableau plus fidèle de la réalité. Certes, la question des sociétés totalitaires et de leur institution la plus caractéristique qu'est le système concentrationnaire nécessite une prise en compte de nombreux facteurs, comme la culture du pays dans lequel elles se développent, le système politique et notamment l'idéologie politique qui s'impose, les organes de répression dont se dote ce régime, la réaction de la société civile, etc., mais aussi des caractéristiques des

---

<sup>79</sup> Notion empruntée à J. KOTEK et P. RIGOULOT, qui désigne la « surexploitation » du mot camp après la fin de la Seconde Guerre mondiale et du communisme. Le mot « camp » est souvent associé à « de concentration » et à l'image des horreurs accomplies par les nazis.

<sup>80</sup> Ils n'auraient pas pour fonction de terroriser une population nationale, déjà soumise.

individus qui vont se côtoyer dans les milieux hermétiquement fermés de la concentration. Le camp, dès son émergence dans l'espace politique, est un univers en soi, un univers particulier, avec ses lois et logiques d'action propres.

## 2. Sociologie et histoire – le besoin de retour en arrière

C'est à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que l'histoire se tourne vers la recherche documentaire et l'objectivité, ce qui représente l'aspect technique du métier d'historien. L'histoire commence à s'opposer à la littérature et à la philosophie et s'appuie uniquement sur la documentation. Mais l'objectivité de l'historien, a ses limites. Le document, même authentique, n'est qu'un aspect du fait, il ne coïncide pas exactement avec ce dernier ; plus encore, il est souvent lui-même subjectif. Dans la mesure où l'histoire est en quelque sorte l'« *ombre de l'humanité, inséparable d'elle, absorbant les multiples rythmes particuliers et collectifs, physiologiques, sentimentaux, économiques, artistiques pour les conserver en les desséchant* »<sup>81</sup> sous la forme épurée, simplifiée, arbitraire ou imposée par le temps, on ne peut pas ne pas la discréditer. Elle contient la plus grande part de l'explication de la genèse des faits humains.

L'histoire et la sociologie sont les deux sciences humaines qui considèrent l'Homme dans sa réalité et dans son contexte d'institutions et d'organisations économiques et sociales. Le problème est que, pendant très longtemps, a existé un débat – parfois virulent – entre les deux sciences, une délimitation des objets de recherche en laissant le temps présent à la seule sociologie et le temps passé à la recherche historique. Il s'agit, pour beaucoup, d'une querelle identitaire qui puise ses sources à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle et qui est animée par la volonté des deux approches du social à s'instituer comme une science à part. Et pour cause ! À ses débuts, la sociologie se voulait « supérieure » à l'histoire qui, selon les idées de DURKHEIM, devait servir en quelque sorte à une étape préliminaire à la recherche sociologique, l'historien rassemblant les données que le sociologue analyse. Cet auteur fondateur pose comme ligne de démarcation entre les deux pratiques scientifiques la notion de comparaison. Il s'agit d'une querelle scientifique ayant souvent séparé les deux sciences qui ont pourtant le même objet de recherche : la société humaine.

Cette controverse identitaire a eu pour conséquence un éloignement significatif des deux sciences. L'histoire s'avère la seule concurrente de la sociologie dans l'étude des phénomènes sociaux totaux en marche. Elle présente une succession de phénomènes sociaux totaux dans ce

---

<sup>81</sup>M.GRAWITZ, *Méthodes en sciences sociales*, p. 208.

qu'ils ont d'unique (singulier). Afin de donner une continuité à ce discours, les historiens introduisent la notion de temps, qui assure une trame aux phénomènes. La sociologie, de son côté, a pour objet la typologie de phénomènes sociaux totaux et tâche de saisir une réalité indistincte pour en accentuer les différences. Ce qui fait que le résultat obtenu s'inscrit dans une « discontinuité » sur un objet continu. La sociologie a besoin de l'histoire, car pour l'explication des faits sociaux elle se heurte toujours au problème du temps social, qui est révélateur des changements et des dynamiques sociales qui ne peuvent être pleinement saisis que dans la temporalité longue, de créations ou de disparitions.

Il est essentiel de poser une distinction entre l'histoire concrète (comme matériau) et l'histoire connaissance. Cette dernière n'est qu'une explication partielle parmi d'autres de la réalité. C'est l'histoire concrète qui constitue un matériau de recherche pour les sciences humaines dans la mesure où s'identifie à la réalité sociologique. S'y pose un besoin de complémentarité des approches du social – la sociologie fournit à l'histoire des cadres conceptuels (types, structures, conjonctures) ; l'histoire, de son côté, fournit à la sociologie des matériaux concrets issus de la réalité.

Cette opposition entre les deux approches du social se conjugue depuis quelques années dans un nouveau courant appelé « sociohistoire » par les uns, ou « sociologie historique » par d'autres. En effet, c'est une sorte de transposition du débat identitaire dans cette appréhension commune du social se trouvant au croisement de l'histoire et de la sociologie. Les chercheurs issus plutôt d'une formation historique vont parler de « sociohistoire », définie en tant qu'introduction dans le champ de la recherche historique de la prise en compte du lien social, alors que d'autres, issus d'une formation sociologique, parleront de sociologie historique. Néanmoins, les deux champs sémantiques se rapprochent et ont tendance à se mettre d'accord sur le terme de « sociohistoire » pour désigner cette lecture commune des faits sociaux contemporains dans une optique qui s'éloigne dans le temps.

Il faudrait pourtant souligner que cette démarche est très proche de la sociologie, car elle reste près des enseignements de ses fondateurs. La volonté de ce type de recherche en sciences sociales est d'interpréter les conduites des acteurs sociaux en les réinscrivant dans leur contexte propre à la fois social et historique. Autrement dit, la sociohistoire réintroduit l'acteur social, les groupes sociaux et les interactions entre eux dans la temporalité. Gérard NOIRIEL préconise trois niveaux dans la démarche sociohistorique : une critique de la réification des rapports sociaux, la prise en compte des rapports de pouvoir et l'orientation vers des réalités empiriques précises. L'approche sociohistorique a pour objectif de questionner le temps passé pour



comprendre les phénomènes dans le temps présent. Dans cet état d'esprit, on ne peut pas nier qu'appréhender la question de la société ne nécessite pas seulement de constater et décrire ses mécanismes dans le temps présent mais implique aussi de trouver dans le temps la dynamique sociale antérieure au moment présent et qui a abouti à « la situation actuelle ».

Il existe des phénomènes sociaux qui ne sont pas accessibles à la science dans le temps actuel parce qu'occultés, ou interdits, ou simplement paraissant peu significatifs pour une recherche approfondie. Tout de même, ces phénomènes ont évolué et produit un changement considérable dans les pratiques des acteurs sociaux dans le présent. Un tel phénomène est celui des camps comme institution caractéristique du pouvoir à volonté biopolitique et totalitaire. Fermé, secret, occulté, isolé, interdit d'accès, l'espace concentrationnaire ne se prête pas à une appréhension scientifique pendant qu'il existe comme tel. L'État à volonté totalitaire, qu'il soit en voie de construction ou une forme autoritariste dominée par un fort modèle ouvertement totalitaire, ne s'offre pas au moment de son existence à une approche scientifique, surtout quand cette dernière pourrait ébranler ses fondements en mettant à nu les relations du pouvoir. Mais aussi, la science et le politique sont souvent en relation étroite et les scientifiques ont participé activement au débat politique de ce XX<sup>e</sup> siècle passé<sup>82</sup>. Et encore, l'histoire est probablement la science la plus facilement manipulable par le politique. Cette réalité est plus que visible dans les formes totalitaires « en construction avancée » – nous prenons l'exemple de la Bulgarie communiste où toute forme de discours scientifique était soumise à l'approbation du pouvoir. Autrement dit, le pouvoir politique renfermerait en soi une volonté de domination sur le domaine scientifique et encore plus dans le domaine des sciences humaines et sociales, qui sont majoritairement discursives et, par là, facilement manipulables. Tel était le cas, par exemple, des sciences humaines et sociales en Bulgarie (et dans le bloc socialiste) pendant la domination totalitaire. Toute recherche historique devait correspondre aux préceptes de l'appareil idéologique ou plutôt être fidèle à la tournure que ce dernier prenait au moment donné. Il en était de même des sciences sociales, qui devaient obéir aux préceptes du marxisme-léninisme si elles n'étaient pas simplement réduites à ce dernier.

Ce constat nous fait rebondir sur la nécessité d'analyser les formes et figures de ce type de régimes avec le recul du temps, aussi bien dans le cadre de l'autoritarisme mimétique exceptionnel de Vichy que dans la structure ouvertement totalitaire de la Bulgarie concentrationnaire (jusqu'à 1962). Dans cet ordre d'idées, il faut rappeler que la sociologie s'est considérablement développée depuis la fin de la Guerre et, pour beaucoup, à la suite des

---

<sup>82</sup> Il suffit de rappeler que souvent on parle de « sociologues de droite » ou de « sociologues de gauche ».

multiples ruptures dans la « vie quotidienne » des sociétés occidentales que cette dernière a introduites, et dont l'expérience concentrationnaire fait partie intégrante. Il ne s'agit pas d'un fait de passé qui n'a plus aucune conséquence sur le présent ni d'une statistique de dénombrement des morts banalisés par le seul raisonnement de la situation extrême et exceptionnelle, le tout habillé d'un discours qui voudrait laisser l'expérience concentrationnaire dans le passé, un passé accessible aux seuls historiens dont c'est l'objet d'étude. Cette histoire reste, dans de nombreux cas, « singulariste », autrement dit elle a tendance à ne se concentrer que sur une forme concentrationnaire, la décrire, expliquer les mécanismes qui y gouvernent, etc. Beaucoup plus rares sont les études comparatives, souvent rendues impossibles par les cercles scientifiques, mais aussi par des enjeux du pouvoir. Or, le pouvoir politique, par définition, « n'aime pas » la comparaison, car elle fait science et met au jour les « *choses cachées depuis la fondation du monde* » (R. GIRARD), qui peuvent le destituer de sa légitimité. Nous trouvons là la place de la sociologie dans l'histoire, notamment dans l'application des théories, concepts, méthodes et points de vue à des relations sociales qui n'étaient pas accessibles au moment des faits. Les deux sciences ne peuvent qu'être complémentaires dans leur objet d'étude commun et produire un discours scientifique à la fois du passé et de ses répercussions sur le présent.

Le phénomène concentrationnaire a posé et continue à poser une multitude de questions à la recherche scientifique. Ici, nous nous plaçons dans une acception sociologique du temps passé fondée sur la méthode comparative entre deux formes institutionnelles relevant du phénomène concentrationnaire du « milieu du XX<sup>e</sup> siècle ». Ce phénomène est lié à la grande problématique de l'État moderne et de la tentation du pouvoir fort, totalitaire et illimité sur la population dont il a la charge. Émile DURKHEIM, dans *Les règles de la méthode sociologique*, définissait la sociologie comme une science comparative par essence. Pour Madeleine GRAWITZ, la comparaison est commune à toutes les sciences du social et sans technique de recherche particulière, elle est également employée à tous les stades de la recherche, trouvant sa place à tous les niveaux (description, classification et explication). En effet, par définition, toute démarche scientifique est comparative au niveau méthodologique, dans la mesure où elle rassemble des informations et les confronte entre elles afin d'interroger leur fiabilité, de les analyser et d'en tirer des conclusions. La « comparaison nécessaire » est l'un des apports essentiels de l'introduction du regard sociologique dans le champ de l'histoire, autrement dit du « temps passé ». La comparaison, et c'est l'une de ses qualités essentielles, permet au chercheur d'élargir son champ d'observation moyennant une temporalité plus étendue et/ou une perspective géographique et culturelle différente. C'est précisément ce que nous voulons faire

ici en comparant deux formes institutionnelles se plaçant dans des contextes – culturel, géographique, voire temporel – différents. L'élément qui nous permettra de comprendre la réalité sociale des camps dans ce type d'approche (comparatiste) est justement la ligne de démarcation entre « le singulier » et le « pluriel », le tout replacé dans la perspective de l'analyse de la forme particulière de domination sociale « État moderne ». À notre sens, la grande problématique de l'enfermement et du pouvoir moderne ne peut être analysée autrement que dans la comparaison, non seulement dans une approche comparative universaliste, c'est-à-dire en une sorte de « panorama » de tous les camps (KOTEK et RIGOULOT) ou d'un système concentrationnaire en particulier (COURTOIS et coll. ou SOFSKY), mais aussi en prenant en considération le niveau microsociologique qui n'est perceptible qu'à travers la technique de « confrontation » de deux formes concentrationnaires en faisant ressortir leur caractère singulier et, encore plus important, leurs points communs. Car le phénomène concentrationnaire n'est pas un fait historique qui doit être perçu d'un regard « accidentiste », mais bien replacé dans la nature persistante et latente du phénomène.

L'approche méthodologique sociologique que nous avons employée ici est celle de l'analyse qualitative issue d'une tradition compréhensive. La nature même de l'expérience concentrationnaire ne nous permet pas d'adopter un autre point de vue sur le phénomène, car la seule quantité que semblent produire les camps est celle des déportés, des « rééduqués » ou des morts. La sociologie compréhensive s'inscrit dans un courant inspiré par la pensée de Max WEBER et tente de considérer l'acteur social isolé et son activité comme une unité de base. Les formes sociales y sont analysées comme le résultat des activités des personnes qui y participent. Cette approche cherche à comprendre le sens visé par les acteurs et en vertu duquel ils entrent en interaction. Pour ce courant, l'action humaine est sociale, dans la mesure où elle tient compte du comportement des autres et en est affectée. La conduite sociale est donc influencée par la perception que les individus ont de la signification de leur action pour les autres. Les faits sociaux non seulement existent objectivement, mais ont également une signification pour ceux qui les vivent.

Cette perception compréhensive sera complétée par une référence au courant interactionniste, qui considère le comportement envers les autres et les choses non en fonction de ce qu'ils sont, mais à travers ce que nous pensons d'eux. L'interaction ne se réduit pas à un simple face-à-face, elle passe nécessairement par une construction du sens. L'une des sources d'inspiration de ce courant est la pensée de G. H. MEAD, qui considère que l'individu construit ses comportements et forge son identité en relation avec ce que les autres pensent de lui et de ce

qu'il pense que les autres pensent de lui. Le langage y joue un rôle très important. L'action se fonde à partir du sens qui émerge à travers les interactions interpersonnelles situationnelles grâce à une réalité intersubjective reposant sur des symboles langagiers partagés. H. BLUMER définit les principes essentiels de l'interactionnisme symbolique comme suit : (i) la société est un réseau d'interactions entre les individus ; (ii) les individus agissent sur les choses en fonction des significations qu'ils leur donnent ; (iii) ils utilisent ces significations, ces symboles dans leurs interactions. Erving GOFFMAN est également fortement inspiré par ce courant, mais refuse lui-même d'y être classé. Il définit l'individu comme capable de distanciation, c'est-à-dire comme acteur pouvant adopter une position intermédiaire entre l'identification et l'opposition à l'institution et étant prêt, à la moindre pression, à réagir en modifiant son attitude dans un sens ou dans l'autre pour retrouver son équilibre.

Nous pouvons évoquer aussi les apports de la sociologie des organisations dont nous nous servons pour notre analyse, et notamment l'approche stratégique de Michel CROZIER. Ce courant analyse le fonctionnement des organisations à travers le comportement des acteurs à partir des postulats suivants : (i) les acteurs disposent d'une marge de liberté et de développement de stratégies ; (ii) leurs conduites s'inscrivent dans des relations de pouvoir et forment un système d'action. Cette approche est issue de la théorie de la « rationalité limitée » de J. MARCH et H. A. SIMON, fondée sur la recherche de la solution optimale de la part de l'acteur qui est physiquement et cognitivement « limité » par l'impossibilité d'étaler toutes les possibilités d'action qui s'offrent à lui et de faire un choix purement rationnel. Ainsi, l'individu ne chercherait pas la solution optimale, mais s'arrêterait à celle qui se présente à lui comme la plus satisfaisante à un moment donné. Un autre apport de la sociologie des organisations est la question du pouvoir qui ne serait pas concentré uniquement « en haut ». Au contraire, chaque acteur détiendrait une parcelle de pouvoir relevant de la maîtrise d'une « zone d'incertitude ». Nous supposons que ce pouvoir et cette maîtrise seraient encore renforcés dans une situation d'incertitude totale similaire à celle du contexte concentrationnaire.

### 3. Sources et matériaux

Les historiens français ont assez tardé avant d'aborder la question des camps et la contribution de l'État français dans l'extermination des Juifs, des Tziganes et des malades mentaux d'Europe. Cette participation volontaire a été longtemps occultée et refoulée en raison du refus collectif de voir mise en évidence la participation de la France de Vichy à la déportation. Ce n'est qu'à partir des années 1980, que les historiens ont commencé à constituer une

historiographie du système d'internement français pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces études montrent une certaine continuité entre les camps instaurés en France pendant la Première Guerre mondiale et ceux de la III<sup>e</sup> République, dont les camps de Vichy sont les héritiers directs. Même si les camps d'internement sont depuis beaucoup étudiés par les historiens, ils sont une réalité sociale très peu abordée par les sociologues. Cette forme sociale est difficile à appréhender en tant que phénomène de société en raison des multiples formes spatiales et temporelles. Les camps portent le sceau de la raison d'État, ce qui les rend peu visibles et souvent inaccessibles.

Par ailleurs, l'approche du phénomène concentrationnaire en Bulgarie était impossible avant l'effondrement de l'édifice du régime communiste (en 1989). Depuis, les chercheurs en sciences sociales ont tardé avant d'aborder la question des camps. Avant la fin du régime communiste en Bulgarie, toute la science était dominée par le système idéologique et l'État faisait tout pour qu'on ne s'éloigne pas du marxisme-léninisme ou, autrement dit, du communisme scientifique, pouvant tout expliquer à lui tout seul. Et, bien sûr, la majorité des chercheurs en Bulgarie au moment de l'effondrement du régime étaient formés dans cet esprit-là. Durant les premières années succédant à la chute du régime, le discours sur les camps a été largement utilisé dans de véritables « batailles idéologiques » visant la « diabolisation » du régime en se focalisant surtout sur la mémoire de la forme de camp la plus répressive produite par le pouvoir communiste (Lovetch). Ce n'est que depuis quelques années qu'on commence à observer une renaissance de l'intérêt des chercheurs en sciences humaines et sociales en Bulgarie pour la période totalitaire, notamment depuis la création de l'Institut de recherche sur le passé récent en 2005. Il a fallu probablement le recul du temps, mais aussi la formation d'une nouvelle élite scientifique, moins affectée par l'opposition politique entre les « communistes » et les « démocrates », et surtout que cette dernière soit moins dépendante de l'embrigadement scientifique du marxisme-léninisme. Il a été également nécessaire, et cela est valable pour nos deux cas paradigmatiques, de sortir de l'implication personnelle dans l'analyse, c'est-à-dire celle qui fait que, bien souvent, le phénomène de la Shoah a été analysé par des scientifiques d'origine juive et que l'expérience concentrationnaire bulgare a été abordée par des opprimés du régime ou leur descendance.

Le plus important problème que rencontre la recherche sociologique sur le phénomène concentrationnaire est celui des matériaux sur lesquels peut s'appuyer une telle étude. Car beaucoup plus que les recherches basées sur le présent, l'analyse du passé reste souvent partielle, faute de fiabilité des témoignages et des documents qui nous parviennent. Notre

objectif ici n'est donc pas d'établir une « grande vérité » scientifique, mais plutôt de démontrer tout d'abord que la comparaison de deux formes singulières de l'institution concentrationnaire est possible, et que cette dernière peut nous donner des clés de comparaison de l'État moderne et des formes de pouvoir qui le régissent, et démontrer l'essence des formes de l'enfermement extrajudiciaire et exceptionnel.

Pour cela, nous nous appuyons d'abord sur des analyses du phénomène concentrationnaire provenant des recherches historiques. Les travaux des historiens (souvent fondés sur la singularité du phénomène) sont précieux pour l'approche sociologique, non seulement du point de vue de l'analyse dont ils font état, mais aussi parce qu'ils incluent des extraits de documents, témoignages et autres ainsi que des matériaux cités en intégralité. Cet état des choses rapproche en quelque sorte l'étude que nous menons de la vision durkheimienne de l'histoire comme science préalable à l'analyse sociologique. Les travaux des historiens sont ainsi une source importante d'unités d'analyse, surtout quand il s'agit de recherche sociohistorique. Dans cette mesure, ces travaux ne doivent pas être dévalués comme source pour l'analyse sociologique. La prise en considération de la littérature savante sur les camps, cas paradigmatiques de cette étude, est aussi justifiée par le regard comparatif appuyé à la fois sur la connaissance du contexte et de la forme politique. Cette question a été largement exploitée par les historiens. Dans ce type de travaux, on retrouve le caractère *singularisé* des formes sociales et politiques, mais aussi des descriptions organisationnelles assez fidèles qui nous permettent, du point de vue sociologique, de nous replacer dans le contexte, mais aussi de minimiser la part de référence au présent et aux modes de pensée actuels. Car l'un des plus grands dangers que court le chercheur qui se place dans une optique sociohistorique est d'analyser les faits à travers les appréhensions actuelles des questions essentielles que soulève l'expérience concentrationnaire. Et, il faut le souligner, le discours actuel sur des notions « universalistes » de l'Homme sont, pour beaucoup, le fruit de l'expérience totalitaire et surtout de ses formes les plus extrêmes, tout comme « la civilisation des mœurs ».

Un autre volet d'approche des deux formes concentrationnaires sur lesquelles se centre cette étude est composé des documents d'archives divers concernant les camps en question. Mais ici intervient la première des « inégalités des sources ». Sur le camp de Rivesaltes, nous avons pu avoir accès à une documentation archivistique assez importante se trouvant dans les Archives départementales des Pyrénées-Orientales. En revanche, dans le cas du camp de Béléné, on n'a pu trouver que très peu de documents archivistiques – d'abord et surtout parce que les archives du camp ont été très certainement détruites (n'oublions pas qu'il a existé durant les premiers

temps du régime et que l'administration totalitaire a eu suffisamment de temps pour les effacer<sup>83</sup>). Malgré ces difficultés, nous avons pu obtenir des documents émanant de l'administration centrale de l'appareil répressif et politique qui apportent de précieuses informations sur l'appréhension que témoignaient les hommes au pouvoir à l'égard de leurs ennemis.

À ces matériaux d'analyse s'ajoute une multitude de témoignages écrits constitués à des moments divers et dans des situations sociales diverses. En ce qui concerne le cas de Rivesaltes, il s'agit de livres de témoignage, de témoignages recueillis par des historiens et autres à divers moments – soit à la fin de la guerre, soit après la fin des années 1990 – quand des historiens et journalistes ont commencé à s'intéresser au camp. Nous pouvons y ajouter des témoignages de personnes extérieures au camp, dont le plus important est le *Journal de Rivesaltes* de Friedel BOHNY-REITER. Les divers rapports des intervenants des œuvres d'assistance qui ont décrit assez fidèlement la vie au camp constituent notamment d'autres sources non négligeables. Enfin, il ne faut pas oublier le film de Jacqueline VEUVE qui nous apporte aussi des éléments pour l'analyse.

Dans ce volet-là, sur Béléné, nous disposons d'une littérature de témoignage beaucoup plus importante et vaste. Cette dernière est composée d'abord de livres autobiographiques, dont le plus important est celui de Stéphane BOTCHEV, qui a pu mener un journal pendant sa réclusion, et, encore plus important, il a pu le faire sortir du camp malgré les risques encourus. Puis vient aussi une importante masse de témoignages « courts » rassemblés dans les deux ouvrages clés, *Le Goulag bulgare. Témoins* et *L'Enfer – les camps et les prisons*, ainsi qu'une multitude de témoignages dans d'autres livres (aussi bien des témoins internés que de leurs proches et des « riverains »), des interviews dans des journaux (et la polémique que ces dernières ont provoquée), des films sur les camps apparus durant les premières années après la chute du régime, etc.

#### 4. L'analyse des camps et la pertinence

---

<sup>83</sup> À la fermeture de Lovetch en 1962, le Politbureau a mandaté une commission spéciale d'enquête sur ce camp qui été « une métastase » de celui de Béléné, fermé en 1959. Cette commission d'enquête a dû faire une première épuration des traces du système concentrationnaire. Par ailleurs, il y a eu une épuration archivistique assez importante au moment de la chute du régime sans qu'on puisse savoir ce qui a été détruit et si cela avait un rapport avec les camps. Mais il apparaît pourtant plus plausible que l'effacement de la mémoire administrative de l'existence des camps se soit plutôt effectué au début des années 1960, moment de démantèlement du système concentrationnaire.

Après ce bref panorama des matériaux qui ont servi à notre analyse comparative des deux formes concentrationnaires (Rivesaltes et Beléné) et compte tenu des problèmes inhérents à toute tentative d'analyse de ce phénomène dans les sciences humaines et sociales en général – qui ont été systématisés dans les premiers points du présent chapitre –, nous devons nous poser la question de la pertinence d'une telle étude. Cette réflexion, nous essaierons de la centrer autour de quelques champs sémantiques regroupant le politique et la dimension discursive du pouvoir, ainsi que la partialité des matériaux et les problèmes de la comparaison.

### **Dimension politique et discours dominant**

Toute approche des formes exceptionnelles d'enfermement pose la question de la place du politique et de l'appareillage de domination moderne, c'est-à-dire de l'État. Ce dernier se présente comme le centre gravitationnel du pouvoir dans nos sociétés occidentales. Le problème majeur qui se pose à l'analyse du phénomène concentrationnaire est celui de présenter l'État lui-même comme l'incarnation du mal politique<sup>84</sup>, alors que nous considérons l'État comme une technique ou un outil dynamique, mû par les hommes qui composent ses échelons. Autrement dit, ce n'est pas une forme de pouvoir abstraite mais composée d'êtres humains avec leurs passions, croyances, problèmes quotidiens, degré de conformisme, incertitudes, volonté de puissance, système de valeurs, etc. Considérer l'État comme une structure statique et abstraite ferme la porte à l'analyse scientifique et ouvre celle du discours politisant qui est souvent bénéfique au paravent que pose le pouvoir politique entre soi et la société. Ainsi, nous touchons au problème premier devant toute analyse des formes concentrationnaires, à savoir la relation avec le politique. Car tout discours sur les camps est éminemment un discours politisé sur le politique. Dans cet état d'esprit, l'analyse de ce type d'institution peut être une arme puissante pour la « diabolisation » d'une forme de gouvernement. Et toutes les formes d'expression sur le phénomène concentrationnaire sont plus ou moins imprégnées par les considérations politiques de leurs auteurs. Il ne faut pas oublier que l'être humain est d'abord « un animal politique » (ARISTOTE), et encore plus les intellectuels, qui ont toujours eu une relation avec le pouvoir.

Ces réflexions nous font rebondir sur une remarque importante : l'expérience concentrationnaire a été souvent analysée comme une relation binaire entre des « bourreaux » et des « victimes », cette même relation étant assimilée à celle entre le Mal et le Bien. Nous touchons là justement à un discours politique passant entre la statique (innocence) des victimes et la dynamique (meurtrière) des bourreaux, cela alors que le système concentrationnaire est un

---

<sup>84</sup> Pouvant aller dans la logique des courants anarchistes.



système dynamique et interactionnel par essence où tous les « bourreaux » ne se valent pas, ni toutes les « victimes ». Certes, dans les deux formes concentrationnaires que nous prenons en exemple ici, il y a des êtres se comportant comme de réels « bourreaux » et d'autres qui subissent leur sort victimaire presque passivement, mais ces deux figures recouvrent-elles la palette interactionnelle des formes d'enfermement ?

Cette considération de l'univers interactionnel concentrationnaire peut mener à une autre extrémité d'interprétation liée à l'accusation des « victimes » de leur propre sort et, par là, légitimer la pratique concentrationnaire, tout comme nier complètement l'existence de ces formes de l'enfermement. Voilà comment nous revenons sur la notion du fondement politique du discours – il y a un risque de nous placer soit du côté du pouvoir pour le disculper et légitimer sa pratique, soit du point de vue des personnes qui subissent, en érigeant ces dernières en de simples martyrs face à un pouvoir total. C'est pour cela que nous devons prendre l'institution concentrationnaire comme un univers dynamique composé à la fois comme institution sociale et microsociété interactionnelle.

Face à l'analyse sociologique se posent deux problèmes essentiels : (i) l'idée de l'incompréhension de ce phénomène et (ii) l'impossibilité de comparaison entre les différentes matérialisations que prend cette institution. En déclarant le phénomène incompréhensible (ou difficilement compréhensible), on ferme la porte à la nécessité de prendre en considération les détails, alors que le camp est le résultat d'une action humaine et dessine des espaces interactionnels accessibles à une compréhension scientifique. En même temps, il est question de formes sociales comparables, car relevant d'une multitude de caractéristiques universelles, ainsi que singulières, et dans lesquelles se développent des dynamiques similaires, par exemple des formes de pouvoir et d'interrelations, des stratégies personnelles et collectives.

Parler de camp implique d'utiliser « un mot malade » (KOTEK et RIGOULOT) qui, dans le sens commun, fait le plus souvent référence au système concentrationnaire nazi. C'est le mot le plus « travaillé » par le monde scientifique, mais aussi, et surtout, par le domaine du politique et du médiatique, dont les formes sont la littérature concentrationnaire, les témoignages et recueils, la filmographie assez importante, le tout souvent dominé par le discours « victimisant » et du « politiquement correct ». Parallèlement, nous remarquons que d'autres formes concentrationnaires restent occultées par l'« horreur » et l'« incompréhension » si galvaudées des camps d'extermination. Le « sens commun » est tenté soit d'associer toutes les formes concentrationnaires à l'exemple de l'extrême, soit d'aller dans l'autre extrême en minimisant l'importance des formes concentrationnaires autres. Ces deux logiques peuvent pour autant

« servir très bien le jeu » du politique qui, à travers cet amalgame, peut faire occulter des formes similaires qui restent latentes dans la palette de ses techniques. En Europe, on a tous une image des camps préconçue, imposée par la logique de victimisation et la singularité de l'expérience national-socialiste, voire communiste. Cette perception-écran occulte pour beaucoup le fait que des métastases des formes concentrationnaires existent toujours en Occident, sans que ces dernières prennent de l'ampleur, car exemptes d'une construction discursive de l'ennemi total<sup>85</sup>.

### **Les expériences concentrationnaires**

L'institution concentrationnaire se donne difficilement à une approche scientifique, faute de plusieurs conditions limitatrices : (i) la partialité des sources ; (ii) la fiabilité difficilement prouvable des faits ; (iii) la subjectivité des témoins ; (iv) ainsi que le temps passé entre le déroulement des faits et le moment du témoignage. Cette dernière condition se pose comme la principale difficulté de l'approche des formes concentrationnaires. En effet, le temps modifie les perceptions, expose la mémoire à des influences extérieures qui transforment l'expérience vécue, par exemple la confrontation aux récits d'autres détenus du même camp ou bien de reclus en provenance d'autres structures plus répressives. Dans le cas de Rivesaltes, une bonne partie des témoins étaient enfants au moment du déroulement des faits et leur perception de ces derniers est différente de celle d'un adulte. Au contraire, dans le cas de Béléné, le temps et la vie dans la société totalitaire peuvent faire oublier aux anciens internés certains côtés de leur expérience concentrationnaire.

Pour Rivesaltes, nous avons une multitude de documents d'archives qui permettent de regarder la « concentration » aussi du point de vue du pouvoir. Ces documents provenant de l'essence *papyrocratique* de l'État moderne nous éclairent sur certains aspects du fonctionnement de l'institution. Nous y retrouvons également des extraits de lettres censurées d'internés qui racontent à leurs proches les conditions d'internement au sein du camp. *A contrario*, dans le cas des camps bulgares l'approche du phénomène concentrationnaire reste très difficile et partielle à cause de plusieurs caractéristiques du régime politique et de la place des camps dans celui-ci. Le premier problème est celui du silence – c'est un facteur de base dans le système concentrationnaire communiste. Ainsi, toutes les informations concernant les camps sont occultées, sinon détruites systématiquement. Le silence vient aussi de la part des acteurs eux-mêmes – tout rescapé des camps communistes a été forcé, pour être libéré, de signer une déclaration qu'il ne racontera à personne ce qui s'est passé à l'intérieur de l'institution sous

---

<sup>85</sup> Peut-être la forme la plus caractéristique est le camp de Guantanamo, car la répression à l'intérieur de celui-ci résulte d'une construction discursive qui se transforme en politique légitime (The Patriot Act) instaurant un état d'exception.

peine de retomber entre les « mains de fer » de l'appareillage répressif. Nous pouvons donc supposer que la peur a régi le reste de la vie de ces personnes-là et que cette peur a perduré au moment des témoignages anonymes pendant la période de « collecte vive » de récits de laguéristes<sup>86</sup>, puisque la majorité des internés ne se confient même pas à leurs proches concernant leur expérience concentrationnaire. Ce mutisme, pouvant être lié à des facteurs psychologiques, est complété par le fait que les personnes envoyées dans les camps en Bulgarie ont souvent été internées sans trace documentaire. De même, les traces des internés défunts ont été systématiquement effacées.

À côté de cette volonté du politique d'occulter par tous les moyens possibles la mémoire des camps, apparaît une multitude de témoignages (sur lesquels on s'appuie ici). Ces derniers posent en revanche un problème issu de leur nature – il s'agit d'écrits subjectifs, fragmentés, mais représentant pour autant l'unique et grande source de la compréhension de l'univers concentrationnaire de laquelle nous pouvons puiser des informations sur les conditions et formes de vie, le comportement des internés, du personnel, les stratégies de survie, les actes de torture et la mort.

Comme nous l'avons dit précédemment, le chercheur doit s'appuyer davantage sur une analyse qualitative mettant l'accent sur la nouveauté, l'intérêt, la valeur d'un thème, ce critère demeurant évidemment subjectif. Nous touchons à une notion très importante que nous pouvons appeler « la double subjectivité » de l'analyse des formes concentrationnaires – à la fois celle des matériaux et celle du chercheur, ce dernier ne pouvant pas aborder cette institution qu'à travers une approche qualitative et compréhensive.

La difficulté de l'approche des camps vient aussi de la « singularité de l'expérience », qui est favorisée par la stratégie personnelle de survie de chaque individu interné. L'expérience concentrationnaire est à la fois collective (dans les interactions avec les autres acteurs dans le camp – co-internés, intervenants extérieurs, personnel) et personnelle (stratégie de survie). Cela transforme la perception de l'être de sa propre expérience et rend difficile – sinon impossible – la vérification « sur le terrain » des faits rapportés.

La subjectivité est l'un des points constitutifs de l'analyse sociologique, mais elle fonctionne aussi souvent comme un idéologème persistant dans les discours méthodologiques. Les chercheurs en sciences sociales sont ainsi souvent tentés par une forme d'objectivité « extrême » qui n'est qu'utopique, car toute recherche est faite par un sujet et même les expériences dans les sciences dites « exactes » sont conditionnées (quoique contrôlées) par l'expérimentateur.

---

<sup>86</sup> Nous utiliserons ce terme pour désigner les internés des camps bulgares. Il est issu du jargon interne du camp.

Alors, la tâche principale de tout chercheur en sociologie n'est pas d'essayer d'aller vers l'objectivité totale, mais de réduire le champ de la subjectivité en la faisant entrer dans son conscient. De surcroît, une étude comme celle des camps comporte une multitude de zones de subjectivité, du fait même de la violence de certains faits rapportés par les témoins<sup>87</sup>. L'un des plus grands dangers que court le chercheur des camps est ainsi soit de tomber dans la « victimisation », soit de banaliser complètement l'expérience concentrationnaire. Précisément, comme nous l'avons vu précédemment, ces deux logiques font l'éloge du politique. Pour cette raison, nous avons essayé au maximum de bannir de nos propos le mot « victime », au sens qui lui a été donné par une multitude d'analystes du phénomène concentrationnaire, et de ne l'utiliser qu'entre guillemets quand on a besoin d'évoquer la catégorie idéal-typique issue des travaux d'Hannah ARENDT.

### **Comparer ou « incomparer » ?**

La comparaison entre deux formes concentrationnaires est perçue comme impossible, et le plus souvent par les historiens focalisés principalement sur la singularité de leur objet d'étude. Nous n'entrerons pas dans une discussion sur le problème de comparaison entre les deux extrêmes qu'a revêtus cette institution sociale et totale, de sorte que nous tenons à souligner le fait de la comparabilité des camps, notamment à travers la ligne passant entre leur singularité et leur pluralité.

Pour pouvoir déclarer l'incomparabilité d'un phénomène, il faut d'abord passer par un processus de comparaison qui ne doit pas servir à disculper un « crime » devant un « autre ». Ne pas porter un jugement simpliste de nature à ramener le degré totalitaire différent de camps (un camp est plus « totalitaire » qu'un autre) implique de mettre en avant les logiques de fond qui se cachent derrière la concentration, tant au niveau sociétal qu'au niveau « interne ». Nous ne voulons pas ériger des similitudes en tant que traits universels de la concentration, mais plutôt donner des pistes à travers les traits communs des deux institutions pour la comparaison d'autres formes concentrationnaires. C'est pour cela que nous considérons l'institution concentrationnaire à travers sa singularité et sa pluralité comme forme sociale.

Les multiples problèmes et obstacles posés à la comparaison viennent du fait que les deux institutions retenues pour l'analyse sociologique à perspective historique relèvent de contextes sociaux, culturels, étatiques, internationaux et même temporels (Rivesaltes ferme sept ans avant l'ouverture de Béléné) différents. Les deux camps abritent aussi une population de nature

---

<sup>87</sup> C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas voulu constituer un corpus de témoignages oraux – les autres sont le temps écoulé depuis les faits et l'inégalité des sources qui se retrouverait accentuée.

différente pour la majorité – Rivesaltes des étrangers, Beléné des nationaux politiques. Ces caractéristiques semblent nier la possibilité de comparaison des formes sociales, mais sociologiquement les expériences concentrationnaires deviennent similaires, les différences de premier abord apparaissant tant au niveau de l'action de l'État moderne que des techniques de gestion utilisées. En effet, les deux formes institutionnelles semblent ressortir d'une matrice commune de la volonté de l'État moderne d'enfermer les exclus et, par là, de les gérer directement. C'est pour cette raison que nous partirons d'abord du niveau politique et sociétal pour cerner ensuite le camp comme une institution sociale rendue nécessaire par le pouvoir – et légitimée par celui-ci – et qui sert également à répandre la peur dans le reste de la population. Enfin, et plus en détail, nous examinerons les deux formes concentrationnaires comme des microcosmes interactionnels et totalitaires.

## Partie 2 : La construction de l'exclusion / Discours, structures, formes et organes

---

Nous venons de poser l'institution concentrationnaire comme étant à la fois sociale et totale, une forme dont la compréhension sociologique implique un niveau macrosocial et un niveau microsociale. En effet, comme espace de réclusion exclusivement sanctionné par l'État moderne, nous devons analyser les formes concentrationnaires dans une acception « descendante » puisqu'elles jouent surtout un rôle social double – elles mobilisent les masses dans une dynamique (ré)génératrice tout en répandant la peur dans ces mêmes masses. L'objet d'application de la pratique concentrationnaire doit être d'abord socialement construit – autrement dit légitimé – puis confié à un système organisé selon l'exigence de la gestion bureaucratique moderne. Ainsi, pour aboutir à l'enfermement concentrationnaire, l'État biopolitique a besoin de trois piliers essentiels, à savoir (i) une structure politique logocratique qui déclenche une dynamique sociale visant la transformation de la société ; (ii) de cette dernière découle la construction discursive d'une figure de l'ennemi qui a tendance à aller vers l'absolutisation ; (iii) enfin la création d'une structure qui doit se charger à la fois de la mouvance sociale et de la gestion directe des exclus.

## Chapitre 4 : La dynamique politique

Travailler sociologiquement un sujet relevant du domaine de l'histoire oblige le chercheur à consacrer un petit moment à l'éclaircissement de la période historique et du contexte dans lequel ont lieu les événements étudiés. Un fait social n'est jamais déconnecté de son contexte et bien souvent sa compréhension et son explication dépendent de ce dernier. Cela est d'autant plus vrai quand l'objet d'étude se situe « à cheval » entre la sociologie et l'histoire. Afin de pouvoir bien situer les frontières temporelles et contextuelles de la forme sociale concentrationnaire, nous devons nous consacrer dans un premier temps aux grandes caractéristiques et aux mécanismes qui sont en jeu dans les deux sociétés soumises à notre analyse.

### 1. Vichy – gestion de l'urgence et collaboration

L'État français, en tant que forme de gouvernement, est né de la défaite de la France devant le « *blitzkrieg* ». Une défaite de cette ampleur, en France comme ailleurs, est généralement génératrice d'importants changements institutionnels.

#### 1.1 L'exceptionnalité d'une forme étatique

Avec l'acte constituant de l'« État français », le maréchal Pétain reçoit de l'Assemblée nationale « *tout pouvoir au gouvernement de la République [...], à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes la nouvelle Constitution de l'État français* ». La continuité de la démocratie parlementaire dans le pays est rompue, Pétain s'autoproclame « chef de l'État français », et concentre entre ses mains les pouvoirs exécutif et législatif, et en partie le pouvoir judiciaire. Est instaurée une nouvelle devise nationale de l'État français : « *Travail, Famille, Patrie* ». La forme politique mise ainsi en place est « *personnalisée et autoritaire* »<sup>88</sup>. Le nouveau « chef de l'État » cumule même « *plus de pouvoirs que n'en avait eus Louis XIV* »<sup>89</sup>. Le pouvoir politique le plus pur est concentré entre les mains d'un seul homme, duquel dépendra aussi l'évolution de la forme de gouvernement<sup>90</sup>.

Cette forme étatique est également mise sous la dépendance d'une « *collaboration obligatoire* » avec le vainqueur. En réalité, le régime de Vichy est placé dans une situation où le pouvoir se

<sup>88</sup> Marc-Olivier BARUCH, *Le régime de Vichy*, p. 14.

<sup>89</sup> *Ibid.* p. 17.

<sup>90</sup> Nous devons effectuer la nuance suivante : quand nous parlerons de « chef de l'État » et de Pétain, il s'agira plutôt d'une figure idéalisée que d'une fonction politique.

doit en permanence d'affirmer sa légitimité et son autorité sur le territoire national, divisé en plusieurs zones. Cette séparation est vécue comme « un coup » porté à la fierté nationale et politique. La situation ainsi décrite est quelque peu paradoxale, car ce gouvernement, inspiré des courants traditionalistes et nationalistes, est en même temps mené à négocier avec l'un des « ennemis intimes » de la France depuis des siècles, qui se trouve être le vainqueur et qui occupe la moitié du territoire national. Dans ce contexte-là, la figure historiquement mobilisatrice de l'« ennemi de l'extérieur » (les Allemands) – proche et menaçant – est écartée de la scène politique. Elle laissera la place à une autre figure mobilisatrice, celle de l'ennemi de l'intérieur, entité mythologique en perpétuelle construction et reconstruction en vue de sa destruction. Bien sûr, il y a toujours des ennemis extérieurs (ce seront les ennemis de l'Allemagne nazie), mais ils auront une moindre importance. La France ne participant plus directement à la guerre mondiale, la volonté principale du nouveau gouvernement français sera d'identifier – autrement dit, construire – les raisons de cette défaite, de les personnifier et de les combattre.

La politique du nouvel État se déclinera essentiellement en trois registres qui portent respectivement sur (i) le discours (implicite ou explicite) sur la défaite et la société ; (ii) le nouveau système législatif ; et (iii) la mise en œuvre de ce dernier sur le terrain par la bureaucratie. Le premier élément (le discours sur la défaite) consiste essentiellement à en rechercher les causes dans le régime déchu, notamment la III<sup>e</sup> République, et plus spécialement dans l'influence politique de ceux qui vont être exclus sous la figure de « l'ennemi de l'intérieur ». Ainsi, le régime fournirait « une grille de lecture idéologique » à la société française permettant la stigmatisation méthodique d'un homme, d'un groupe, d'un ordre, d'une communauté. Il faut souligner que ce n'est pas une manière de procéder singulière. Tout gouvernement du renouveau a tendance à construire sa légitimité sur les ruines (réelles ou artificielles) du régime qui lui est antérieur. Le facteur de différenciation est que Vichy apparaît et se consolide comme une figure politique forte dans une situation exceptionnelle introduite par la défaite éclair.

La société française se retrouve scindée en deux. D'un côté, une division de l'opinion publique émerge entre continuer ou cesser le combat et, d'un autre côté, la société est physiquement séparée en « zone occupée », regroupant trois cinquièmes du territoire national au nord et en « zone libre », avec comme capitale la ville de Vichy, englobant le sud du pays. Selon les conditions de l'Armistice, la souveraineté française s'exerce sur l'ensemble du territoire, mais dans la zone occupée il est stipulé que l'Allemagne exerce les droits de la puissance occupante, ce qui implique la collaboration de l'administration.



Que représente, pour la société française, cette perte d'autonomie, cet échec militaire et politique ? Vingt ans se sont écoulés depuis la Première Guerre mondiale, guerre qui s'est présentée aussi « sans précédent » en termes de dévastations et de pertes humaines et matérielles. Les Français, qui font partie des vainqueurs, se croyaient invincibles, mais ils sont écrasés par les Allemands en quelques semaines. « Le moral » des Français serait donc au plus bas niveau : beaucoup d'hommes sont partis à la guerre, une partie d'eux ont péri, d'autres ont été faits prisonniers par les Allemands, une partie de ceux qui reviennent sont blessés ou infirmes. À cette situation « morale » difficile s'ajoute la crise économique dans laquelle est plongé le pays du fait de l'occupation de la partie nord, économiquement mieux développée. Le coût d'occupation que l'État français doit verser aux Allemands empêche également le fonctionnement de l'économie française. La zone libre étant plus agricole et viticole, très vite les conséquences de la crise se feront sentir dans la vie quotidienne. Les autorités se verront forcées de mettre en place un système de contrôle de la nourriture avec des tickets de rationnement. L'alimentation devient ainsi la préoccupation principale pour les Français vivant des deux côtés de la ligne de démarcation.

La situation extrême (exceptionnelle) qui définit le contexte est marquée par un conflit international d'un nouveau genre. La violence « extrême » de la guerre fait partie de la vie quotidienne, même si elle n'est pas « palpable », elle est présente dans les médias modernes (presse écrite, radio, cinéma) ainsi que « traditionnels » (l'échange d'informations entre les acteurs sociaux) ou dans les récits des nombreux réfugiés s'installant en France. La guerre a toujours été perçue comme « *situation exceptionnelle de la société humaine* ».

Est-ce qu'on peut réellement parler d'un « état d'exception »<sup>91</sup> concernant le régime de Vichy ? L'« état d'exception » consiste en la possibilité du souverain à abolir (suspendre) le droit commun face à une situation qui menace l'ordre politique (mais aussi social). Selon F. SAINT-BONNET, pour pouvoir parler d'« état d'exception », il faut être en présence de trois éléments constitutifs : « *la dérogation (ou infraction), la référence à une situation anormale et la conception d'une finalité supérieure* »<sup>92</sup>. Dans le cas de l'État français, nous sommes effectivement en présence de ses éléments : acte de suppression de la constitution antérieure, par rapport à une situation de guerre et de défaite française, cela en vue de la création d'une nouvelle Constitution et, de là, un nouvel ordre juridique. Cette forme étatique exceptionnelle

---

<sup>91</sup> Dans le contexte de cette étude, on ne peut omettre le fait que ce concept est attribué à Carl SCHMITT, désigné comme un des théoriciens proches du nazisme (ce qui montre aussi l'influence de sa pensée dans le temps historique soumis à notre analyse).

<sup>92</sup> *État d'exception*, p. 27.

se pose elle-même comme une parenthèse historique qui nécessite la suspension temporelle du cadre juridique. Le régime de Vichy assoit sa légitimité sur cette conception de l'exception en tant que seul et unique garant de la continuité de l'ordre juridique. Il préserve une partie de la souveraineté politique française devant la menace de la mort politique certaine. Il ressort de cela que l'instauration de l'« état d'exception » devient une mesure de première nécessité. Cette forme du pouvoir souverain étatique n'est pas extérieure au système juridique, elle y trouve son fondement. Une fois établie, elle s'autonomise, ce qui donne une concentration du pouvoir aussi extrême que l'impose la situation. Selon G. AGAMBEN, la situation d'exception est un « *espace vide de droit* »<sup>93</sup> dont les déterminations juridiques se retrouvent « désactivées ». Dans le constat de l'exclusivité de cette forme étatique, mais aussi de la part d'anomie qu'elle introduit dans la vie quotidienne, s'ajoute le fait que le régime de Vichy se livre très rapidement à une production juridique importante, qui aurait pour objectif d'atténuer la possibilité d'opposition en mesure de renverser le nouvel ordre et, par là, le pouvoir étatique. La législation d'exclusion se retrouve légitimée par la forme exceptionnelle de l'autorité qui l'a mise en place. Parallèlement à cela, dans des périodes d'extrême, on observe toujours un effondrement des structures sociales établies. Cela peut aller *in extremis* vers une « *complète inversion des coutumes et des comportements culturellement conditionnés* »<sup>94</sup>. Cette réflexion renforce la thèse que nous ne pouvons analyser les rapports sociaux dans une situation exceptionnelle au travers du comportement social relevant de conditions « normales ». Ce retournement, ce changement, est l'une des conditions nécessaires à l'apparition d'une institution caractéristique de l'exception, l'institution concentrationnaire.

## 1.2 La Révolution nationale – un outil idéologique ?

La notion d'« idéologie » est consubstantielle au XX<sup>e</sup> siècle et peut être traitée, comme « la fille de la Modernité » (BAUMAN). L'avancée de la science dans tous les domaines de la vie quotidienne, ainsi que le fait que celle-ci remplace les modes de pensée et de fonctionnement anciens fondés sur l'explication théologique, cautionne l'apparition de ces courants de pensée. Le « vide » laissé par le « désenchantement du monde » sera comblé par un « *système d'idées et de jugements, explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe ou de cette*

<sup>93</sup> *État d'exception. Homo sacer II*, p. 86.

<sup>94</sup> AGAMBEN, *op. cit.*, p. 111.

*collectivité* »<sup>95</sup>. L'idéologie a, pour ainsi dire, deux fonctions essentielles : l'une est tournée vers la compréhension du contexte et consiste dans les actions de description, explication, interprétation et de justification ; et l'autre, que nous pouvons qualifier de « dynamique », a pour but d'orienter l'action des individus, des groupes, voire de la société, dans telle ou telle direction. Toute idéologie nous propose une lecture du présent fondée sur une interprétation du passé en vue de la réalisation d'un état d'équilibre futur. Dans ce système de pensée, le présent sera perçu comme une étape transitoire, nécessaire à la réalisation de la forme d'existence perfectionnée<sup>96</sup>. L'idéologie se fonde sur une acception dynamique de la société, elle a pour fonction essentielle l'orientation de cette force de changement social vers la direction voulue.

### **Vichy et la dimension symbolique du pouvoir**

En abordant la question de l'idéologie dans le cadre de l'État français, nous devons avoir toujours présent à l'esprit qu'il s'agit d'une forme éphémère d'« état d'exception ». Celle-ci ne peut (ou plutôt n'a pas le temps) de forger et de mettre en place un discours élaboré, faute d'un contexte national et international propice. Le gouvernement de Vichy va essayer de mettre en avant une doctrine nationale, elle-même fondée sur le discours idéal des courants nationalistes. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en Europe règnent deux courants idéologiques opposés, le courant nationaliste et le courant communiste. L'un comme l'autre tentent d'orienter la dynamique sociale des sociétés européennes dans une direction eschatologique qui leur soit conforme. Ces deux idéologies se construisent mutuellement tout en étant diamétralement opposées et véhiculant des visions du monde différentes.

Le gouvernement de Vichy se servira d'une construction idéologique<sup>97</sup> « primaire »<sup>98</sup> pour légitimer son pouvoir sur le territoire national. Cette « bataille » est menée sur « deux fronts » : le premier est le « *front extérieur* », qui prend la forme de « collaboration », et le second est le « *front intérieur* », qui vise à affirmer l'État français comme maître de la société française, divisée entre le *Général* et le *Maréchal*. Raison pour laquelle la construction idéologique centrera une bonne partie de ses forces autour de la figure de Pétain.

---

<sup>95</sup> Définition donnée par Guy ROCHER (*Introduction à la sociologie générale, Tome I : l'action sociale*, p. 127).

<sup>96</sup> Il s'agit d'une sorte d'aspiration « naturelle » chez les hommes à une vie meilleure comme force motrice du progrès et de l'évolution. Cette tendance est d'autant plus renforcée par le XX<sup>e</sup> siècle, où tout individu devient facteur du changement social. Dans ces conditions, le rêve de l'organisation perfectionnée devient accessible à tous, mais aussi destiné à tous, et dépendant des actions de tous.

<sup>97</sup> Nous utiliserons cette locution pour désigner un discours politique qui se sert des outils de l'idéologie, mais n'aboutit pas à la définition d'un discours uni, totalement explicatif de la temporalité (passé, présent et avenir) et de la nature.

<sup>98</sup> Qui jette des bases à la construction idéologique, pour un éventuel développement futur.

Dans la construction idéodiscursive de l'image du chef de l'État se rencontrent les trois formes wébériennes « idéal-typiques » de la légitimité. Il dispose d'un charisme personnel incontestable, renforcé encore par « la sacralisation » de son image par la propagande officielle. Pétain est présenté comme l'incarnation de la tradition française, comme « père de la nation »<sup>99</sup>. D'un autre côté, le Maréchal prolonge en quelque sorte la tradition républicaine. Enfin, il appuie son pouvoir sur un appareil bureaucratique qui se veut fortement rationnel, car composé d'experts, et où l'arbitraire aurait en théorie peu de place. Cette même organisation rationnelle est très valorisée dans le contexte de l'évolution sociale d'entre-deux-guerres tout en étant une conséquence de l'imposition progressive de la forme de gouvernement moderne. L'« obsession de la rationalité bureaucratique », montée sur « le piédestal de l'organisation étatique » depuis le début du siècle, va devenir paradoxale pour le régime de Vichy. Ce dernier s'en méfiera fortement et essaiera de dompter l'appareil administratif, dans lequel il voit un outil nécessaire à la réalisation de sa vision du monde et du futur. Car il ne faut pas oublier que les « *gestionnaires* » de Vichy se rendent bien compte du caractère éphémère et exceptionnel de leur pouvoir. Cette logique serait au fondement de la politique du régime – « sauver ce qu'on peut » et s'affirmer comme le pouvoir légitime sur la société française. La dynamique politique du gouvernement de l'État français serait ainsi plutôt tournée vers le présent et la résolution des problèmes posés par l'Occupation allemande, et moins sur la construction et la mise en place d'une vision du futur et d'une manipulation du passé, autant d'éléments clés dans le développement d'une idéologie d'État.

Comme tout « *discours idéologique est [aussi] un discours de légitimation* »<sup>100</sup>, qu'il soit de nature explicite ou implicite, à cet « habillage discursif » autour de la figure du chef de l'État s'ajoutera « le chantier idéologique » de la Révolution Nationale. Selon l'analyse de l'historien Henry ROUSSO, il s'agit d'« *une tentative de synthèse pragmatique de plusieurs courants* », ce qui donne au régime « *son caractère "pluraliste"* »<sup>101</sup>. Les principales inspirations de ce courant sont le contre-révolutionnarisme, la critique de la société industrielle, le catholicisme social, ainsi que la recherche d'une sorte de « troisième voie » entre le socialisme et le fascisme. Cette production idéologique dénoncera fortement l'individualisme, comme coupable du « *déracinement de l'homme de sa condition originelle* »<sup>102</sup>, tout en soulignant l'importance de la nation, de la famille et de la profession. Il ne s'agit pas d'un bloc idéologique élaboré parce

<sup>99</sup> Son âge avancé contribue fortement à cette image-là.

<sup>100</sup> P. ANSART, *Les idéologies politiques*, p. 17.

<sup>101</sup> Henry ROUSSO, *Vichy, L'événement, la mémoire, l'histoire*, p. 57.

<sup>102</sup> *Ibid.*

qu'il reste multiple dans son inspiration – dès la pensée maurassienne et la doctrine de l'Action française, la philosophie des organisations d'anciens combattants, les tendances corporatistes – pour le politique économique, ainsi que quelques « déviants » de la gauche traditionnelle.

Au fondement de la doctrine de la Révolution nationale se retrouvent les priorités posées dans la nouvelle devise nationale « *Travail, Famille, Patrie* », ce qui montre l'allure passéiste de cette forme « douce » de construction idéologique. La renaissance de la France voulue consisterait à retourner aux valeurs françaises présentées comme traditionnelles et qui ont été écartées par le régime antérieur. Ces trois « mots d'ordre » vont présenter la force motrice de la politique du gouvernement de Vichy. Le « travail » est une figure récurrente dans les discours idéologiques, il est souvent présenté comme une forme de sacrifice personnel pour le bien de la communauté, mais aussi comme moteur du changement, de la révolution dans le domaine matériel. Dans le cas de la Révolution nationale, le travail est principalement celui de la terre ou dans l'atelier. Cette idée de retour à la terre, « aux sources », à la tradition n'est pas seulement un moyen de combattre la pénurie provoquée par les temps de guerre. La deuxième « valeur suprême » – la famille – est le fruit de la négation de l'individualisme. L'image idéalisée de la famille est proche de celle de la famille paysanne, pensée comme non atteinte par la « perversion bourgeoise citadine ». Le troisième élément fondateur est la patrie, qui est également en relation avec l'imaginaire paysan, car elle se matérialise dans la terre, avec le sol national. S'y ajoute aussi l'image de la nation en tant que communauté suprême, présentée comme un bloc indivisible. Une caractéristique clé commune à toutes les formes étatiques et idéologiques, dites de « rassemblement national », est l'importance de la définition de la « nation ». Dans le cas de Vichy, ce sera fait essentiellement par l'exclusion – ce qui est exclu définit ce qui est inclus. D'où l'importance de la désignation qu'emploie le régime : « anti-France ». Par ce travail de construction par l'exclusion, Vichy affirme la nation française comme une entité « *à la fois organique et restreinte* »<sup>103</sup>.

La Révolution nationale et l'État français sont inséparablement liés à la figure du chef. En tant que vainqueur de Verdun, « *celui qui a sauvé la France une fois la sauverait une deuxième* », toujours prêt à se sacrifier<sup>104</sup> pour le bien commun, c'est quelqu'un qui a déjà prouvé ses qualités messianiques. Une mystique s'instaurera autour du personnage du « chef de l'État », qui profitera au processus de légitimation de son pouvoir. Du côté de la forme, le principe de

<sup>103</sup> H.ROUSSO, *op. cit.*, p. 62.

<sup>104</sup> Dès son premier appel radiophonique, il fait « don » aux Français de son imposante personne, en demandant en retour l'obéissance et le sacrifice. Le maréchal est aussi comparé à Jeanne d'Arc qui s'était également sacrifiée pour la France à une époque aussi noire. Jeanne d'Arc étant une sainte, le parallèle glisse souvent, dans la propagande du régime, de maréchal-Jeanne d'Arc vers maréchal-Christ.

souveraineté n'a pas été ébranlé, puisque Pétain, en tant que chef de l'État, obtient son mandat selon une procédure légitime (ou plutôt légale).

L'État français est créé de manière déclarative avec la phrase suivante : « *Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, déclarons assumer les fonctions de chef de l'État français*<sup>105</sup>. » Cette seule phrase nous permet de retrouver tout ce dont il était question jusque-là, à savoir : (i) la recherche de légitimité en se référant à son statut social, (ii) la légalité s'appuyant sur une loi, sacrifice *via* la déclaration d'assumer les fonctions, mais aussi (iii) une recherche de renouement avec les traditions françaises en parlant à la première personne du pluriel<sup>106</sup>.

La forme de domination qui est instaurée est qualifiée d'« autoritaire » par la plupart des historiens, car se caractérisant par la personnalisation du pouvoir, par la force médiatique<sup>107</sup>, ainsi que par une forte concentration du pouvoir. Le Maréchal se place au sommet d'une pyramide où chaque étage est dirigé par un chef à son image. La légitimité républicaine du pouvoir émanant du peuple disparaît du jour au lendemain, laissant place à une légitimité de type charismatique. Le Maréchal dispose d'un pouvoir originaire, il est la personne que les circonstances ont élevée à ce statut en fonction de ses vertus propres. La situation d'exception le désigne comme « Messie », et la politique de personnalisation du pouvoir se rend nécessaire du point de vue de sa légitimation.

L'image du chef de l'État français sera construite en tant que « super-personne », l'être personnalisé *in extremis*, omniprésent, en tant que modèle suprême de l'abnégation et de sacrifice, de l'héroïsme à son état pur. Dans cette logique-là, érigé comme modèle, comme l'incarnation de ce qu'est la France, garant de terre, il « tient sur ses épaules » la souveraineté relative de l'État français. Ainsi s'installe une nouvelle structure sociale étirée entre « l'incarnation du bien et de la France », c'est-à-dire le « super-personnage » de Pétain, et l'anti-France, autant de catégories sociales accusées d'être l'incarnation du Mal. Au milieu de cet étai se retrouvent les Français ordinaires. Autrement dit, ce modèle s'étend de la super-personne, modèle et figure messianique, aux « dé-personnes », désignées comme « boucs émissaires » par le nouveau pouvoir.

En appui de la thèse de la nature autoritaire et personnelle du régime de Vichy corrobore le fait que le Maréchal refuse la création d'un parti sur lequel appuyer l'exercice du pouvoir et qui

<sup>105</sup> Marc-Olivier BARUCH, *Le régime de Vichy*, p. 14.

<sup>106</sup> Formule régaliennne.

<sup>107</sup> Outil technique de la Modernité qui, entre les mains de la propagande officielle, appelle les Français à adorer le chef de l'État.

remplirait le vide entre la construction idéologique et la dynamique sociale. Un parti pouvant canaliser les différents courants qui apportent « des grains à moudre au moulin idéologique ». Mais, pour autant, le régime a besoin d'une structure pour mettre en place le mouvement régénérateur. Dans les sociétés de type totalitaire, ce rôle est accompli par la superstructure du parti unique voué à se substituer au squelette du pouvoir, c'est-à-dire l'appareil bureaucratique. Le régime de Vichy va s'appuyer pour beaucoup sur la bureaucratie en essayant de l'« épurer » des influences « politistes » et en visant l'expertise dans tous les domaines de la fonction publique.

Le pouvoir n'a pas été pris par une structure partisane, à la suite d'une lutte armée ou par le moyen de la procédure démocratique, mais personnellement. Parallèlement, Vichy a besoin d'un « fer de lance » pour ses objectifs régénérateurs. Ce rôle sera rempli par la « Légion française des combattants », qui est pensée et conçue en tant que relais entre le régime et la population. Ce ne sera pas non plus un hasard si le Maréchal s'appuie sur des personnes qui partagent les mêmes visions du monde que lui. La charge principale de cette structure sera d'orienter dans le sens de la nouvelle idéologie l'appareil étatique bureaucratique.

### 1.3 Vichy, l'autoritarisme et la tentation totalitaire

Nous traitons ici l'État dans une acception qui le voue à l'évolution, dont le moteur serait mis en mouvement par la tentation de la perfection, du *status perfectum* matérialisé dans la pensée philosophique par la notion de la « *Fin de l'Histoire* »<sup>108</sup>. Dans cette logique de la quête de la forme parfaite, le totalitarisme ne peut pas être traité comme une sorte d'« accident historique », mais comme un processus rendu possible par le biais de la Modernité et des opportunités techniques que cette dernière offre. Comment expliquer autrement la tendance européenne depuis la Première Guerre mondiale à rechercher une forme de pouvoir qui s'absolutise de plus en plus ?

La réalité européenne du XX<sup>e</sup> siècle est remplie d'exemples de formes étatiques autoritaires et totalitaires, sous l'égide de références idéologiques différentes. Et même si toutes ces formes d'État qu'on appelle « autoritaires » (et dont les militaires ont toujours la première importance) n'ont pas nécessairement abouti à un « État totalitaire », elles ont au moins contribué à la création de formes de contrôle social de plus en plus élaborées. Il semblerait que, dans l'échiquier politique du XX<sup>e</sup> siècle, les trois formes de gouvernement, définies par

---

<sup>108</sup> De HEGEL et MARX à FUKUYAMA, mais aussi la notion de la finalité présente dans les grandes religions qui meuvent les esprits depuis des siècles (pour ne pas dire millénaires).

MONTESQUIEU, à savoir la monarchie, la république et le despotisme, ont évolué pour prendre une forme se présentant sur une échelle portant sur la mainmise de l'État sur la société : démocratie – autoritarisme – totalitarisme. Dans cet ordre d'idées et selon Juan LINZ, dans la catégorie du milieu, les philosophes politiques du XX<sup>e</sup> siècle ont classé tous les régimes qui ne sont pas démocratiques mais qui, pour autant, ne peuvent être appelés totalitaires.

Si nous nous référons à la définition organique de l'autoritarisme (Juan LINZ), nous pouvons voir que le pluralisme y est limité, mais non pas aboli. Bien que l'espace d'affrontement des courants politiques n'existe plus, plusieurs tendances peuvent s'exprimer. Chez les hommes au pouvoir sont présents des courants politiques différents. La construction idéologique que Vichy essaie de mettre en place est loin d'être élaborée et directrice. La mobilisation politique extensive ou intensive est peu présente et, au sommet de la pyramide du pouvoir, se trouve une personne (secondée par un petit groupe). Le fait que nous ne pouvons parler d'une idéologie mobilisatrice pour le régime de Vichy nous amène à penser que ce que nous appelons ici « construction idéologique » s'apparente à ce que LINZ désigne sous le terme « mentalités »<sup>109</sup>. La Révolution nationale se fonde plus sur des valeurs subjectives et moralisatrices que sur un système de pensée rationalisé. La légitimation du pouvoir est fondée sur la subjectivation de Pétain, incarnant l'État, tandis que la population est appelée à l'adorer dans ses qualités subjectives. « *On devrait ranger l'État français parmi les États autoritaires de type charismatique. Celui qui maintient le système jusqu'au bout est un seul homme – Pétain. Ce système fonctionne autour de l'homme recours, ayant des vertus quasi providentielles*<sup>110</sup>. » La concentration des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire qui était définie par MONTESQUIEU comme l'un des piliers du gouvernement tyrannique corrobore aussi la thèse de la forme autoritaire de l'État français.

L'un des facteurs essentiels qui nous empêchent de parler d'« État totalitaire » est l'absence, ou plutôt, le refus du Maréchal de créer un parti unique sur lequel asseoir sa dynamique de régénération. Nous pourrions plutôt employer le terme d'« État totalisant » qui commence à aspirer le pouvoir vers son centre. Nous considérons que le totalitarisme ne se déclare pas, mais qu'il est le fruit d'un processus politique, d'une dynamique de gouvernement. Vichy dispose d'un pouvoir exécutif qui englobe le législatif et le judiciaire, ce qui permettrait à la structure étatique d'avoir à portée un contrôle administratif « total » sur la population. Il a la possibilité

---

<sup>109</sup> « *Manières de penser et de sentir, plus émotionnelles que rationnelles, qui déterminent des façons non codifiées de réagir aux situations qui se présentent.* » J. LINZ, *Régimes totalitaires et autoritaires*, p. 161.

<sup>110</sup> L. YAGIL, p. 23, cite J. P. AZEMA.



de créer un cadre législatif et de le mettre à exécution, soit directement, c'est-à-dire administrativement, soit à travers l'appareil juridique.

Il faudrait aussi mettre en avant, pour le régime de Vichy, la place de l'imitation ou de l'inspiration des régimes totalitaires voisins que sont le fascisme de Mussolini, d'un côté, et celui de l'occupant allemand, de l'autre. Ce mimétisme revêt un caractère non négligeable dans la politique de l'État français. L'essence même du régime consiste en la négociation de la souveraineté française avec le vainqueur allemand. La logique d'action de la forme étatique d'exception, fondée sur un système politique de type autoritaire, est posée dans la situation de mimétique nécessaire. Par voie de conséquence, une politique de zèle dans la collaboration avec l'Allemagne nazie est rendue nécessaire. La collaboration est nécessaire pour le régime, parce qu'elle permet de légitimer son pouvoir d'exception (essentiellement, dans la lutte de préservation de la souveraineté de la forme d'organisation politique des Français) ainsi que d'assurer ce même pouvoir. La collaboration est « imposée » sous trois formes : (i) économique, exprimée dans l'entretien des troupes d'occupation, les accords entre les entreprises françaises pour fournir l'occupant et la participation d'ouvriers français dans les dispositifs du STO ; (ii) policière, notamment par la mise en œuvre progressive d'une police de type répressif et la floraison des camps ; (iii) militaire, qui se réalise par la mise à disposition de bases françaises pour les besoins de l'armée nazie. Dans cette situation, au moins jusqu'à la fin de 1942, la tâche principale de Vichy consisterait à se préserver d'une collaboration politique, ce qui laissait une place de marchandages divers avec l'occupant allemand. C'est à partir de 1942 que le levier politique sera mis entre les mains des collaborationnistes et que le régime commencera à ressembler de plus en plus au fascisme. Selon la thèse de Michèle COINTET-LABROUSSE, en 1944, le régime devient ouvertement fasciste, à la suite de la prévalence des fascistes sur les pétainistes au sommet de l'État. Mais, pour autant, Vichy reste un régime « en germe », qui n'a pas eu le temps de se définir réellement dans un temps de paix, c'est pour cela qu'il est difficile de traiter cette forme étatique sous l'angle de la tentation totalitaire.

Sur la base de ces réflexions et analyses, une question importante se pose, à savoir : un gouvernement relevant du pouvoir autoritaire, attaché avec des liens forts à un pouvoir ouvertement totalitaire, n'est-il pas voué à se transformer à terme en régime totalitaire consolidé ? La réponse à cette question se trouve probablement dans la manière dont on appréhende les formes étatiques. Nous nous plaçons ici dans une acception idéal-typique du politique inspirée de la pensée de Juan LINZ. Cela nous amène à réfléchir sur le régime de Vichy en termes de forme étatique, non seulement d'exception, mais aussi de transition.

Rappelons que, dans ses actes inauguraux, Vichy tente d'assurer la souveraineté sur le territoire français en attendant la fin de la guerre, avec une victoire de l'Allemagne nazie à la clé et un nouvel ordre mondial, ce qui impliquerait aussi une forme étatique de type totalitaire.

La typologie d'organisation politique du XX<sup>e</sup> siècle est envisagée dans cette étude sous l'angle de la « volonté de pouvoir » émanant de la structure étatique, qui passe d'une forme « démocratique » à une forme de pouvoir concentré<sup>111</sup>. Parallèlement à cela, l'avancée technologique fondée sur la toute-puissance du scientifique propose des moyens de « contrôle total » de plus en plus importants et sophistiqués. Durant la guerre, la forme totalitaire paraît infaillible (ou plutôt donne cette image-là), et se présente sous l'angle de la perfection recherchée. Encore plus, dans les années de véritable pouvoir politique du régime de Vichy (jusqu'à l'occupation à la fin de 1942), on ne pouvait pressentir la défaite allemande. Une des idées motrices du gouvernement de Vichy est justement de se préparer à une nouvelle Europe où la France se devait de prendre la position la plus favorable possible. Cette logique d'action est propre à tous les États qui se trouvent dans la situation de vaincus – il s'agit essentiellement de limiter les pertes.

La collaboration avec un État totalitaire ne mène-t-elle pas à la création d'une forme étatique similaire, ne serait-ce que pour pouvoir répondre aux besoins collaborationnistes ? Alors, suivant notre proposition de traiter les régimes politiques de la Modernité selon une différence de degré, nous pouvons placer Vichy dans une position qui tend vers l'augmentation de la volonté de contrôle total. Nous pouvons traiter la collaboration d'État dans une perspective de mimétisme politique, ainsi que d'une volonté de zèle et d'anticipation des volontés de celui qui se trouve en position dominante, c'est-à-dire du « plus fort »

## 2. La société bulgare – construction d'une nouvelle vie

Cette analyse du mimétisme politique dans la situation d'une force d'occupation s'applique à la société bulgare, où cette logique sera même substantielle dans la construction de la structure totalitaire de l'État. Nous avons déjà évoqué l'obsession de l'État moderne à tendre vers la société parfaite, comme point d'attraction fort au moment des « grandes idéologies ». Les formes idéocratiques, vouées à une finalité de type « société parfaite », perçoivent l'État totalitaire comme un stade préliminaire, mais éminemment nécessaire, à l'eschatologie politique. Cette forme sociale perfectionnée passerait par un système étatique, lui-même mû par

---

<sup>111</sup> N'oublions pas que les régimes totalitaires ont été « servis » à leurs populations respectives en tant que forme démocratique ultime.

la volonté de contrôle total aussi bien sur le plan physique que sur le plan symbolique. Peut-on expliquer le XX<sup>e</sup> siècle simplement par un État impersonnel et le système de terreur qu'il instaure, c'est-à-dire par une forme d'organisation exogène et extérieure à l'humanité ? Certes, la Modernité contribue à la dissolution de la responsabilité au sein du système rationnel bureaucratique, mais ce système pourrait-il exister sans que des personnes y adhèrent dans leur rêve de société parfaite, d'un monde parfait ?

## 2.1 Le filet totalitaire

Toute nouvelle forme de gouvernement qui ne s'inscrit pas dans une continuité fonde sa légitimité sur les erreurs du pouvoir qui l'a précédée. Et plus le bouleversement est important, plus la période nécessaire de légitimation revêt un caractère essentiel. Dans le siècle des grandes idéologies qui permet au politique de toucher au plus grand nombre d'individus par la médiation des moyens de communication de masse<sup>112</sup>, cette légitimation est d'autant plus facilitée. L'écriture, la voix et l'image se présentent comme une des conditions de l'apparition de l'État total, rendue possible par les moyens techniques de contrôle dont dispose la bureaucratie, à savoir les documents, fichiers, cartes d'identité, etc. C'est par l'intermédiaire de ces techniques que l'État au XX<sup>e</sup> siècle a la possibilité de diffuser la vision du monde du groupe au pouvoir à grande échelle, ce qui facilite sa légitimation. Pour autant, dans le cas du communisme en Bulgarie « l'acte de naissance » du régime totalitaire serait fondamentalement différent de celui de Vichy : il naîtra de la victoire.

### - *L'acte inaugural*

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le pays est gouverné par un régime royaliste (relevant de quelques traits de l'autoritarisme), permettant à Boris III de gouverner en s'appuyant sur une majorité parlementaire favorable élue au suffrage universel. Cette « dictature personnelle » du tsar est assez limitée : avant 1941, la vie privée des Bulgares est protégée, tandis que les activités culturelles et sociales ne sont pratiquement pas perturbées. La seule répression politique importante est tournée vers le parti communiste illégal qui rappelle son existence par des actions de terreur de faible envergure. La répression a plutôt une connotation de « droit commun » (crimes antisociaux et de terrorisme) que relevant des répressions politiques. Pour preuve, les opposants du régime, tels que communistes ou agrariens, peuvent publier dans la presse (sous des pseudonymes, mais leur voix se fait tout de même entendre). La Bulgarie s'engage dans le

---

<sup>112</sup> Qui se développent très rapidement : la démocratisation de la presse, le développement du cinéma, de la radio et, dans la seconde moitié du siècle, de la télévision...

conflit mondial aux côtés du pacte tripartite, mais sans participer militairement. Est adoptée une législation antisémite (avec la Loi de la défense de la nation) et est créée une organisation de la jeunesse soutenue par l'État. Dans ce contexte, les droits et les libertés civiques commencent à être progressivement limités. Ces quelques traits grossièrement dessinés de la situation politique en Bulgarie, avant l'arrivée des communistes au pouvoir, nous permettent de comprendre l'orientation et la justification de la politique répressive que va déployer le nouveau régime.

Le pouvoir communiste s'installe en Bulgarie avec un coup d'État le 9 septembre 1944, et non sans l'aide de l'Armée rouge, qui a occupé la veille le pays, cela sans aucune résistance. Afin de prendre le pouvoir, le POB (c) – « Parti ouvrier bulgare (communistes) » – se sert de la façade du Front de la Patrie dans lequel ses membres se retrouvent avec des agrariens et des militaires réactionnaires. C'est le leader de ces derniers et « professionnel » des coups d'État, Kimon Guéorguiev, qui devient Premier ministre. Pour le moment, le POB (c) occulte sa nature totalitaire en renonçant provisoirement à l'instauration de « la dictature du prolétariat », et ce, bien sûr, avec la bienveillance de Staline (qui dicte sa volonté directement au leader du Parti, Dimitrov se trouvant à Moscou).

L'accent du nouveau pouvoir est mis principalement sur l'accomplissement des tâches de nature antifasciste et démocratique. En même temps, le Parti s'empare des ministères clés, ceux de l'Intérieur et de la Justice, lui permettant de mettre la main sur l'appareil de répression de l'État et de poser ainsi les premiers jalons de la pratique de contrôle total. Le POB (c) dispose alors, dès les premières heures de son accès au pouvoir, des organes chargés de la force physique de l'État et de son exercice. De cette façon, il s'empare du « *monopole de la contrainte physique légitime* » et, par là, progressivement des autres organes du pouvoir. En tant que dépositaire de l'essence même de l'appareil étatique, le parti communiste n'attend pas pour créer une milice populaire qui se donne comme objectif premier d'assurer la sécurité intérieure du pays. Elle est composée d'anciens partisans et détenus politiques, dont la plupart sont des membres du POB (c) ou de son organisation de la jeunesse. Auprès d'elle est créé le département de la Sécurité d'État. Avec ce monopole, le Parti s'assure la possibilité d'éliminer toute personne capable de menacer son pouvoir.

Le POB (c) imposera progressivement sa domination sur la société bulgare à travers les instruments de la violence légitime et illégitime, tout comme il aura la possibilité de légitimer sa violence en se servant de l'appareil judiciaire. Et dès les premières heures suivant le coup

d'État est instauré dans le pays un climat de terreur « populaire »<sup>113</sup>, généralisée et « sauvage », que nous distinguerons comme « la première phase de la terreur totalitaire en Bulgarie ». Ce climat ne peut pas durer longtemps et il sera remplacé très rapidement par une pratique organisée et étatique qui incarnera la « deuxième phase de la répression », caractérisée par la mise en place du Tribunal populaire destiné à juger « les criminels fascistes ». En troisième phase se pose la pratique concentrationnaire, qui se présentera d'abord comme un excellent moyen d'élimination de toute opposition possible au régime, qu'elle soit de nature réelle ou tout simplement supposée. Ces trois phases de la mise en place de la répression totalitaire sont rendues possibles par la « bienveillance » et la direction stricte du POB (c), mais sont également catalysées par la présence de l'armée soviétique sur le territoire national.

Le Parti se pose ainsi comme « *pouvoir parallèle non réglementé* »<sup>114</sup>, et sa stratégie principale consiste à contourner, par tous les moyens, toutes les institutions qui ne sont pas directement soumises à son contrôle (mais à celui de ses partenaires dans la coalition du Front de la Partie). Le POB (c) infiltre progressivement tous les échelons de l'appareil bureaucratique, ce qui peut être analysé comme le premier pas vers la fusion entre les organes du Parti et ceux de l'appareil étatique.

Parallèlement à cela, le Parti ouvrier bulgare agrandit considérablement le nombre de ses membres – en quelques mois, il compte déjà près de 250 000 membres et, un an plus tard, 421 000<sup>115</sup>, ce qui représente une part importante de la population économiquement et politiquement active<sup>116</sup>. Cette campagne de recrutement massive est corrélative à la volonté du Parti de mettre la main sur le pouvoir dans sa totalité à travers une dynamique de masse. Le POB est le parti du pouvoir et ces personnes ont « tout à gagner » à compter dans ses rangs.

Dans ce contexte, le facteur primordial de la mise en place du mouvement de la massification de la société bulgare est la répression, elle aussi de masse. Il s'agit d'une politique de la peur, qui découle de la « *puissance propagandiste de la force* »<sup>117</sup> et de son utilisation. À cela on peut ajouter le changement de gouvernance suprême à la tête du pays après un référendum orchestré par le Parti, avec l'aide de ses « partenaires de coalition ». En 1946, la monarchie est abolie avec un score électoral qui est pratiquement impossible sans le *background* de peur

<sup>113</sup> Nous nous y arrêterons plus en détail au chapitre 3, quand nous traiterons de l'appareil répressif dont se dote le pouvoir communiste en Bulgarie.

<sup>114</sup> И.ЗНЕПОЛСКИ, „Българският комунизъм“ [ I.ZNEPOLSKI, « Le communisme bulgare... »], p. 67.

<sup>115</sup> Pour une population totale de 7 029 349, à la fin de 1946. Avant le coup d'État du 9 septembre, les membres du Parti vacillent entre 7 000 et 14 000-15 000 selon les différentes sources.

<sup>116</sup> Vers la fin du régime en 1989, le Parti comptera un peu moins d'un million de membres, ce qui montre que le recrutement le plus intense est opéré dans les premières années de la mise en place du régime.

<sup>117</sup> ZNEPOLSKI, *op. cit.*, p. 71

généralisée<sup>118</sup>. La même année est formé le troisième cabinet du Front populaire, ayant pour la première fois un communiste à sa tête – l’emblématique G. Dimitrov, cumulant les postes de président du comité central du POB et celui de président du groupe parlementaire du Parti.

- *Le dernier rempart*

Le POB (c) contrôle déjà pratiquement le Front de la Partie, mais un problème majeur se pose devant la mise en place d’un véritable régime unipolaire, à savoir l’existence de l’opposition légale tolérée jusque-là comme une sorte de paravent devant les observateurs de l’Occident (Royaume-Uni et États-Unis). Cela avec l’objectif de simuler et de montrer une façade de démocratie réelle à travers un régime « pluraliste ». C’est en 1947, l’année de signature du traité de paix à Paris, que le POB (contrôlant déjà tout l’appareil bureaucratique) passe à l’offensive. Sont organisés des procès qui démantèlent l’opposition légale du Parlement ; sont dissous l’Union agrarienne populaire bulgare ainsi que le Parti social-démocrate. Avec les partis politiques sont éliminées aussi les organisations militaires potentiellement réactives.

C’est dès la fin de 1947 que le système totalitaire s’installe ouvertement en Bulgarie. La fin de la séparation des pouvoirs est mise à nu et la propagande officielle est renforcée afin d’imposer le culte de la personnalité du leader du Parti – G. Dimitrov, chargé de toutes les vertus et présenté comme « père de la nation ». Au début de 1948, les partis du Front populaire déclarent approuver l’orientation en faveur de « l’édification du socialisme ». Le POB lèvera progressivement le voile appelé « Front populaire » pour dévoiler le vrai visage du pouvoir en Bulgarie, celui d’un parti ayant fusionné avec les structures étatiques

En 1949 naît le Parti-État<sup>119</sup> socialiste de Bulgarie, le POB (c) prend officiellement le nom de Parti communiste bulgare (PCB) et l’organe décisionnaire effectif devient le Politbureau. Le Front de la Patrie perd sa façade de coalition de partis et se transforme en une organisation sociale et politique à laquelle adhèrent des personnes physiques, et dont l’activité diminue progressivement. On met fin aux jeux politiques autour du terme paradoxal de « démocratie populaire » pour le remplacer par celui de « dictature du prolétariat ». Se met en place une période de stalinisme « pur » durant laquelle ressortent tous les traits de la domination totalitaire, notamment (i) le régime d’un seul parti ; (ii) une terreur de masse ; (iii) une

---

<sup>118</sup> Le référendum a lieu le 8 septembre 1946. Selon les résultats officiels, 91,63 % des électeurs ont participé au scrutin et 95,63 % ont été favorables à la République. Dans l’historiographie bulgare concernant ce référendum, il y a beaucoup de questions sur la façon dont il a été organisé. On verra par la suite qu’une des raisons d’envoi au camp est justement la « non-participation » aux élections, ou la « participation sans enthousiasme », ce qui souligne la part de l’institution de la peur dans ces résultats.

<sup>119</sup> Ou État-Parti. Les deux locutions rendent compte de l’interdépendance fusionnelle caractéristique pour les régimes totalitaires.

mobilisation et une nationalisation des masses ; (iv) le monopole sur l'information et une propagande agressive ; (v) le monopole de l'État dans l'économie ; (vi) le culte de la personnalité ; (vii) ainsi qu'un système répressif tourné contre les « éléments indésirables ». Le système judiciaire est totalement mis au service des luttes politiques. Des « spécialistes » (conseillers) envoyés par Moscou fondent l'instruction criminelle sur l'extorsion des aveux en déclarant que « l'aveu est la reine de toutes les preuves » et tous les moyens pour l'obtenir sont bons. L'appareil répressif est tourné, cette fois, vers une épuration dans les rangs du Parti même. Cela permet à terme de contrer toutes sortes de divergences au sommet de l'État au service des luttes du pouvoir, opérées sous la bienveillance des émissaires de Staline.

Au moment de la mort de ce dernier en mars 1953, la première réaction des dirigeants bulgares est le renforcement des mesures de sécurité à cause du danger de déstabilisation qui accompagne habituellement les revirements d'un système personnifié. Le nouveau cours annoncé par Moscou pousse le PCB à libérer des camps les détenus, à l'exception des « *éléments représentant le plus grand danger pour l'État* », mais aussi de « fermer officiellement » la forme de répression concentrationnaire – ce qu'il faut lire « mettre en suspens ». Pendant les trois années suivant la mort de Staline se sont effectués en Bulgarie des changements modérés et uniquement proposés et approuvés par Moscou.

- *Le début de l'ère Jivkov*

Par son essence même, le Parti-État communiste bulgare suit au pied de la lettre les directives émanant de Moscou. À la suite de la prise du pouvoir par Khrouchtchev, la personne que ce dernier approuve en Bulgarie, à savoir Todor Jivkov, verra sa voie vers le pouvoir suprême libérée. Ce revirement à la tête du Parti sera opéré au cours de l'« *historique plénum d'avril 1956* ». Todor Jivkov et les politiques de nouvelle génération dépendant du nouveau leader soviétique prennent le pouvoir.

L'automne de la même année est assez orageux pour l'Europe de l'Est. En septembre, le PCB se rend compte que le débat provoqué par la déstalinisation du pays commence à échapper au contrôle (total) et menace le système. Le point final de cette période appelée « l'éclaircie d'avril » intervient après les troubles de juin et d'octobre en Pologne et surtout la révolution en Hongrie. La direction du Parti profite de ces événements (surtout du dernier) pour rétablir l'ordre au pays. La répression totalitaire reçoit un nouveau souffle – début décembre 1956, la Milice populaire obtient le droit de mettre en résidence surveillée les individus « politiquement dangereux » : les camps sont rouverts. Ces faits nous montrent l'impossibilité de survie d'un

régime totalitaire sans le recours permanent à la répression et le rappel récurrent de la forme de terreur totalitaire la plus aboutie que représente le système concentrationnaire.

La mise en place du système totalitaire en Bulgarie est « achevée »<sup>120</sup> en 1962, avec la fermeture du dernier camp. Il s'agit d'une période de construction d'un nouvel ordre social, mais aussi de la création de citoyens « dociles » qui n'ont pas les capacités nécessaires pour défier le régime. C'est à peu près à la même époque que la machinerie de la Sécurité d'État est en pleine expansion. Et même s'ils sont fermés, la mémoire des camps continue à « *assurer la crédibilité et donc l'efficacité de la menace répressive* »<sup>121</sup>.

## 2.2 Une société tournée vers l'avenir – le rôle social de l'idéologie

Le régime « communiste » s'est imposé en Bulgarie dans un contexte historique d'exception et de « manière artificielle ». Du point de vue de la théorie marxiste pure, la Révolution socialiste, l'imposition de la « dictature du prolétariat » et la nationalisation des biens sont impensables dans une économie agraire, disposant d'une industrie faiblement développée, avec une concentration faible de capitaux, un prolétariat industriel en nombre très limité, et dans une société composée de petits et moyens propriétaires.

### - *L'idéologie communiste et la société bulgare*

La majeure partie des historiens qui travaillent sur cette époque actuellement rejoignent la thèse qu'« *il est absolument inconcevable de parler de l'existence de symptômes révolutionnaires à ce moment-là* » (Daniel VACHKOV). Dans ce sens, la mise en place d'un régime communiste en Bulgarie est possible uniquement sous l'influence d'un facteur extérieur très puissant qui devra « *contrer et neutraliser les impulsions sociales bulgares propres de développement* »<sup>122</sup>. Le pays n'est pas entré effectivement en guerre, ce qui préserve sa population de la pénurie que connaissent les autres États européens (physiquement en guerre). La vraie crise commence après la mort du tsar en 1943 : les actes violents des partisans se multiplient, Sofia et quelques

---

<sup>120</sup> Le verbe « achever » est employé ici dans un sens figuré. En tant que processus dynamique d'imposition d'un contrôle total, aucun système à caractère totalitaire n'a abouti dans l'histoire mondiale. Les traits d'un « totalitarisme parfait » nous sont connus par des œuvres littéraires telles que *1984* d'ORWELL ou son prédécesseur *Le meilleur des mondes* d'HUXLEY. Mais encore, ces fictions sont construites sur l'idée de l'imperfection d'un système parfait, autrement dit le totalitarisme abouti est présenté par le paradoxe qu'il inclut en lui-même. Le système est décrit (et imaginé) à travers la faille qui peut mener à sa perte. C'est pour cette raison que nous devons traiter la question du totalitarisme comme un système dont la survie dépend d'une perpétuelle définition/redéfinition de la situation de la part des tenants du pouvoir et d'une adaptation/réadaptation de la part des masses. Masses qui ne sont pas extérieures à l'État tout-puissant. En réalité, tout un chacun a un lien intime plus ou moins fort avec le système étatique ; tout un chacun dispose d'un accès au pouvoir total.

<sup>121</sup> Stéphane COURTOIS, dans *Le livre noir du communisme*, p. 12.

<sup>122</sup> Daniel VACHKOV, « La voie du parti communiste vers le pouvoir (1939-1944) », dans История на Народна Република България, « Histoire de la République populaire de la Bulgarie », p. 91.



autres grandes villes sont dévastées par les bombardements des Alliés. C'est à partir de ce moment que la population comprend qu'elle est impliquée dans la Seconde Guerre mondiale. Des cibles civiles sont bombardées, la vie politique et économique ralentit fortement. Le facteur extérieur mobilisant et « disculpant » certaines pratiques entre en scène. L'Armée rouge occupe pratiquement la Bulgarie et donne « le feu vert » à ceux qui rêvent d'accomplir une révolution politique et sociale, fondée sur le modèle soviétique.

Par la suite, la propagande officielle parlera du 9 septembre comme d'une date de début de la révolution en Bulgarie, événement similaire à la Révolution bolchevique d'octobre 1917 en Russie. Cette mystification de la date de prise du pouvoir se posera comme un des piliers de la propagande idéologique. Elle sera le symbole du revirement de la phase dite de « fascisme »<sup>123</sup>, diabolisée par les historiens-idéologues en justification du régime communiste libérateur qui a été imposé par la suite. En réalité, les faits autour du 9 septembre 1944 n'ont rien à voir avec une « révolution populaire ». Il s'agit essentiellement d'un coup d'État, opéré par des militaires menés par un « professionnel » qui ne peut pas être appelé communiste. La différence essentielle se trouve dans le facteur extérieur qu'est l'Armée rouge dont la marche vers Sofia provoque la capitulation de l'élite politique bulgare. Le Front populaire, secrètement dominé par les communistes, ne fait que « ramasser le pouvoir qui court les rues »<sup>124</sup>.

Ce revirement politique n'est qu'un acte qui rend possible l'accomplissement d'un rêve cultivé par les communistes bulgares depuis plusieurs années<sup>125</sup>. Malgré le caractère purement formel de cet acte, dans la société bulgare de l'époque peuvent être retrouvées certaines conditions qui présentent un « *terreau favorable* »<sup>126</sup> à l'implantation des idées communistes.

---

<sup>123</sup> Dans l'analyse scientifique contemporaine, nous ne pouvons pas affirmer la présence d'un réel régime fasciste et/ou nationaliste en Bulgarie. Certes, le gouvernement de B. Filov, germanophile, mène une politique législative fortement inspirée des courants nationalistes en Europe de l'Ouest, mais ces pratiques sont tolérées par le tsar comme garantie de la non-entrée effective en guerre du pays. Des camps de détention pour des opposants politiques, essentiellement des communistes, sont ouverts, les conditions de vie y sont certes primitives, mais le régime de vie est plus proche de celui d'un camp de détention ou d'une prison que les camps qui seront mis en place par le régime communiste. Ces détenus politiques s'y retrouvent sous l'accusation d'avoir organisé et/ou exécuté des « actes terroristes ».

<sup>124</sup> La situation y est paradoxale : le pays se retrouve en guerre à la fois avec l'Allemagne hitlérienne, les États-Unis et la Grande-Bretagne, alors que l'armée soviétique est en train d'occuper le pays.

<sup>125</sup> Une tentative de « révolution populaire » est orchestrée par le Parti communiste bulgare en septembre 1923, inspiré par le Komintern. Cette insurrection visant l'imposition d'un gouvernement bolchevique en Bulgarie est vite étouffée. Après les faits, le Parti communiste est interdit par la loi et il passe dans la lutte terroriste avec l'attentat contre la cathédrale Sveta Nedelia (la deuxième plus grande église à Sofia) durant les fêtes de Pâques 1925. À la suite de ses faits, les communistes auront une influence politique très limitée au sein des « masses populaires larges » (expression issue de la terminologie idéologique officielle communiste).

<sup>126</sup> C'est un « clin d'œil » qui fait référence au premier traité marxiste bulgare écrit par le « grand-père » Dimitar Blagoev, qui porte le titre *C'est quoi le socialisme et est-ce qu'il y a un terrain favorable* [à son développement] *chez nous ?*

Dans l'« *infernal contexte du second conflit mondial, fait de haine, d'injustice, de discrimination, d'égoïsme forcené, de corruption et de terreur* »<sup>127</sup>, l'idée communiste est de plus en plus attirante. Elle s'impose peu à peu comme antithèse du système dont les peuples d'Europe centrale et du Sud-Est étaient victimes à divers degrés. Respectueuse des identités nationales, protectrice des populations opprimées, fondée sur l'égalité et la justice, la pensée communiste se présente comme vecteur privilégié de la démocratie. Dans ce contexte, l'opposition socialisme/capitalisme se double de celle de démocratie/fascisme, de sorte que l'on couple socialisme et démocratie et capitalisme et fascisme. L'idéologie communiste porte avec elle, après les destructions de la guerre, une immense espérance qui se double souvent d'un désir de participer activement à la reconstruction complète du monde. Bien des personnes sont prêtes à s'investir, « corps et âme », dans l'édification d'une société nouvelle, juste et démocratique. Le communisme donnait une image d'une société structurée, soudée, entreprenante. Il ne faut pas non plus minimiser le rôle que joue le prestige de l'URSS, qui a choisi la voie du « communisme » depuis 1917 et qui sort de la guerre comme un des grands vainqueurs. Mais encore, en Bulgarie, une large partie de la population est favorable au « peuple russe fraternel et libérateur »<sup>128</sup>, cette croyance en la bienveillance du « grand-père Ivan » étant inscrite profondément dans la conscience nationale, et encore plus dans la culture paysanne qui reste à part de la modernité bourgeoise orientée davantage vers l'Europe de l'Ouest.

Même si nous ne pouvons pas parler d'une réelle « *contamination communiste du peuple bulgare* »<sup>129</sup>, à la fin de la guerre, une bonne partie de la population se trouve dans le pôle d'attraction d'un « *communisme latent* »<sup>130</sup> qui émerge au niveau des mentalités et des réactions sociales. Il éclate dans le sentiment d'insécurité, les idées d'égalitarisme et le manque de confiance dans la vie politique. Cela ne veut pas pour autant dire qu'il s'agit d'un appui pour ceux qui ont pris le pouvoir par la force. Il faut aussi avoir à l'esprit le conformisme dominant dans la société traditionnellement orientée des paysans bulgares, qui présentent environ 80 % de la population. Le Parti communiste a à sa disposition une réserve psychologique importante sur laquelle il peut étendre le mouvement de masse nécessaire.

<sup>127</sup> Jean-François SOULET, *Histoire comparée des États communistes de 1945 à nos jours*, p. 13.

<sup>128</sup> Dans l'histoire de la Bulgarie après la libération nationale, l'orientation politique du pays au vue des grandes puissances a toujours été au cœur du débat politique national. Depuis la Renaissance nationale existent deux courants politiques, les « russophiles » et les « russophobes », qui alimentent le débat public. À cela s'ajoute le fait que la Russie ou l'URSS ont une grande influence historique en Bulgarie.

<sup>129</sup> I. ZNEPOLSKI, *Le socialisme bulgare*, p. 79.

<sup>130</sup> *Ibid.*

Cette situation ne détermine ni ne présuppose l'inexistence des forces réactives de la société bulgare face à l'avancement du Parti communiste. La machine de terreur totalitaire sera tournée vers ces personnes qui menacent ou pourraient menacer le régime. Par ailleurs, même dans les rangs de ceux qui s'engagent directement dans le nouveau pouvoir, tous ne participent pas aux répressions, il y a des « idéalistes de livre » et qui sont les vrais idéalistes et humanistes. Cette « fraction intellectuelle » laissera vite place à ceux dont la logique d'action est guidée par le revanchisme social ou personnel.

Il est utile de nous concentrer sur la notion d'« image » qui est en réalité au fondement de l'idéologie. Par son essence, le système d'idées « motrices » qui prétend que « *la clé de l'explication de tous les mystères que recèlent la vie et le monde réside en unique aspect de ceux-ci* »<sup>131</sup> est fondé sur le besoin vital de production de formes. Tout pouvoir, par essence, a besoin de matérialisation. Cette dernière joue un rôle essentiel dans sa quête de légitimité. Pour illustrer cela, nous pouvons évoquer l'exemple de la ville où tout pouvoir prend une forme pratiquement universelle à travers l'architecture spécifique qui rend les lieux de pouvoir facilement identifiables<sup>132</sup>. Dans le cas de l'idéologie totalitaire au pouvoir, ce « culte » de la forme sera poussé à son paroxysme. La domination totale passe par une redéfinition de l'espace et surtout de l'espace de pouvoir<sup>133</sup>, ainsi que par une formalisation qui se présente comme un symbole de la construction du « nouveau monde » comme objectif ultime des idéologies totalitaires.

#### - *Idéologie communiste et vision du monde*

Cette figure discursive du « monde nouveau » se trouve au fondement des courants de pensée politique appelés « idéologies totalitaires »<sup>134</sup>. Les germes du communisme, du national-socialisme et du fascisme émergent au moment où l'urbanisation et l'atomisation de la société atteignent des couches de plus en plus larges de la population. Au même moment, le rationalisme des Lumières paraît incapable de résoudre les problèmes posés par le progrès de

<sup>131</sup> H. ARENDT, *La nature du totalitarisme*, pp. 117-118.

<sup>132</sup> Qu'il s'agisse de lieux de pouvoir politique (palais royaux, parlements, mairies, palais de justice, hôtels et postes de police ; etc.) religieux (cathédrales, églises, abbayes, monastères, résidences d'évêques et autres) ou économique (sièges d'entreprises, maisons bourgeoises...), mais aussi œuvres d'art qui montrent la puissance de la communauté aux personnes extérieures.

<sup>133</sup> Les mausolées à Moscou sur la place Rouge, ainsi que celui au centre-ville de Sofia, qui abritait la momie de Dimitrov, sont les exemples les plus parlants. Le cas de l'emplacement du mausolée à Sofia est très significatif, car il se trouve en face du palais du tsar. Ce dernier est dénié de ses fonctions de « lieu de pouvoir », au profit de l'immense complexe-forteresse se trouvant à sa gauche et abritant le nouveau pouvoir politique du pays – la « Maison du Parti » avec l'étoile communiste éclairée la nuit sur son toit, et au pouvoir symbolique de la momie du « père de la nation » placée en face.

<sup>134</sup> Selon la pensée arendtienne, cet énoncé est une tautologie, car toute idéologie serait totalitaire.

la science. La Première Guerre mondiale mène après soi une dévaluation critique de la vie humaine, et de plus en plus de personnes « *agissent selon la formule des frères Karamazov, s'il n'y a pas de Dieu, tout est permis* »<sup>135</sup>. Au fond, les deux doctrines qui s'opposent de manière virulente durant le second conflit dépendent de la même logique d'action de refonte du monde à travers une domination mondiale nécessaire. Il ne s'agit pas simplement d'idéologies totalitaires, c'est-à-dire voulant l'adhésion d'une population donnée, mais aussi « universellement totales », visant à soumettre toute la planète à leur modèle. Hitler rêvait d'une domination de la race allemande sur la planète, Staline à son tour voulait imposer le communisme dans tous les pays<sup>136</sup>. Les deux « visions du futur » devraient aboutir à la même finalité : « un monde parfait ».

Cette notion n'est pas un produit propre aux idéologies du XX<sup>e</sup> siècle, elle fait partie des rêves politiques collectifs des hommes depuis « l'aube des temps », depuis que l'Homme réfléchit de façon systématisée sur sa condition sociale. Cette volonté est alimentée par la religion monothéiste, qui matérialise cet espace en décrivant le « paradis perdu » et l'inévitable retour de ce dernier. Certes, il paraît contradictoire de parler d'inspiration religieuse dans le cas d'une idéologie qui se veut aussi totalement débarrassée de la religion en tant qu'« opium des masses », mais en réalité l'idéologie totalitaire se substitue à la pensée religieuse tout en la remplaçant par un système similaire dans son fond. Dans le cadre de la société bulgare, fortement attachée à l'orthodoxie à ce moment-là<sup>137</sup>, cette substitution est un défi très important, mais les ingénieurs sociaux communistes disposent de l'« expérience des frères soviétiques », modèle suprême dans tous les domaines du contrôle total<sup>138</sup>. Cette substitution des rituels et idées religieuses par des rites étatiques laïques et la vision totale idéologique<sup>139</sup> a pour objectif de répandre et consolider les idées totales au sein de la société.

L'idéologie communiste, afin d'imposer sa vision du monde, s'appuie sur un archétype profondément enraciné dans les consciences européennes, celui du « paradis perdu ». C'est un rêve ancestral, une nécessité de l'égalité absolue entre les êtres humains. Ainsi, la première tâche de ceux qui veulent mettre en place un système de ce type est de détruire toutes les individualités qui peuvent s'opposer à l'égalisation des masses. De là découle l'idée que

---

<sup>135</sup> Пламен С. Цветков, „Комунизмът като тоталитарна система“, „Исторически алтернативи“.

<sup>136</sup> Staline voulait arriver à cela par la force armée, dont la Grande Terre entre 1936 et 1938 devait faire de l'URSS une machine sans faille, pour la conquête de la planète.

<sup>137</sup> Les 80 % des Bulgares étant des paysans fortement attachés aux traditions.

<sup>138</sup> Au moment de la révolution d'Octobre, la société russe est même plus traditionaliste.

<sup>139</sup> Il s'agit d'une vision du monde qui englobe totalement l'histoire, le présent et le futur à travers la grille de lecture idéologique.

certains individus ne sont pas « totalement gangrenés » par l’affirmation de leur individualité et cette individualité (ou personnalité) peut être « guérie » par ce que l’appareil idéologique appellera la « rééducation ». La vision du monde socialiste se substitue à la religion ou plutôt propose une autre grille de lecture du monde, celle-ci étant fondée sur des conceptions antérieures. Elle ne modifie pas la manière de penser de façon radicale, elle propose une autre lecture des volontés « naturelles » des êtres humains de société parfaite.

L’idéologie peut être définie comme un système de pensée qui a pour objectif ultime d’imposer sa propre vision du monde qui se veut « naturelle », c’est-à-dire totalitaire. Cette conception permet d’expliquer la substitution des rituels et visions religieuses et même humanitaires libérales et démocratiques, par une manipulation de l’« Avant », une définition tronquée du « Maintenant » et une nécessité de l’« Avenir ». Un « Futur » proche et palpable, traduit dans une matérialisation de la perfection de la société juste et égalitaire qui n’est pas (ou plutôt plus) dominée par le matériel, où les conflits sociaux n’existent pas et où tous les hommes sont des frères. Ce communisme abouti – ou, selon les mots utilisés par l’idéologie elle-même, « construit » – incarne l’idée de retour à ce stade supposé idyllique de la vie au paradis des êtres humains. La vision du monde idéologique se substitue à l’eschatologie religieuse en se posant les mêmes objectifs que promettait jadis la religion, notamment que la Cité céleste descende parmi les hommes. Sauf qu’elle rend palpable ce paradis futur. Elle entraîne les hommes dans une dynamique, contrairement à la religion, qui pose l’Homme dans une situation statique d’attente de l’Apocalypse. Avec l’idéologie, l’être humain est « acteur principal de l’Apocalypse », c’est de lui et seulement de lui que dépend ce futur.

L’objectif poursuivi est tellement noble que le sacrifice personnel et social devient « totalement légitime ». L’*homo socialisticus* doit être toujours prêt à se sacrifier personnellement, ainsi qu’à sacrifier les autres (et surtout ceux qui entravent sa marche) au nom d’un idéal palpable qu’il a toutes les chances de voir accompli<sup>140</sup>.

### 2.3 L’État totalitaire

Après avoir analysé les mécanismes en jeu dans la société bulgare au moment de la prise du pouvoir par le Parti communiste et la mise en place du nouveau régime, nous devons nous poser

---

<sup>140</sup> L’ère communiste promise au début de la « construction du communisme » est éminemment proche et devrait aboutir au bout de vingt à trente ans. Ce qui la rend plausible pour la plupart des hommes, mais encore plus pour les jeunes qui seront l’objet privilégié de la politique eschatologique communiste. Cette idée entraîne la dynamique des masses et surtout des jeunes jusqu’à l’effritement de l’idéologie, causé par le fait que cet avenir est toujours très proche mais ne vient jamais. C’est un des paradoxes de fond de la période appelée « socialisme réel ».

la question suivante : peut-on parler d'un État totalitaire en Bulgarie pendant la période 1944-1962 ? Afin d'envisager la réponse à cette question, il est proposé de nous appuyer principalement sur une analyse en deux temps : la première partant *du haut* de la pyramide de pouvoir (*top-down*) et la seconde tentant de décrire le système en se plaçant plus sur un regard *d'en bas* (*bottom-up*).

- *État totalitaire au sens d'Hannah ARENDT – une vision d'« en haut »*

En Bulgarie, avant le 9 septembre 1944, les conditions nécessaires à la mise en place d'un régime totalitaire (au sens arendtien) ne sont pas toutes présentes et réunies. Or, dans les premiers jours suivant le coup d'État, très vite les rues passent sous le contrôle de groupes paramilitaires, de véritables « *maîtres de la vie et de la mort* ». Une situation de « *sauve-qui-peut* » entraîne une crise profonde du lien social et se pose ainsi comme facteur d'incubation d'une société aliénée. Un parti de type totalitaire est présent, organisé et armé d'une idéologie, il utilise également comme « *matrice politique et sociale* » l'exemple d'un pays déjà totalitaire, l'URSS. Tout ce processus est déclenché à travers la terreur qui se massifie et met en place une violence d'un type inconnu jusque-là dans la société. La terreur s'accompagne de déportations massives par la force et par l'assignation à résidence, ainsi que par des verdicts administratifs et l'ouverture des premiers camps. L'insécurité et la menace embrasent toute la société.

Selon la définition classique, nous ne pouvons parler de totalitarisme que si toutes les caractéristiques sont en place, alors que dans les premières années du régime communiste en Bulgarie, nous pouvons observer des pratiques politiques qui ne correspondent pas à ce modèle. Nous pensons ici notamment aux élections « *libres* » qui sont organisées, à l'apparition d'une opposition légale, ainsi qu'à l'existence d'une certaine liberté de la presse dans les premiers temps. En réalité, la différence entre le régime du parti, qui a entre ses mains le monopole de l'État, et le parti à vocation totalitaire, qui a les principaux leviers du pouvoir dans un gouvernement de coalition et s'empare progressivement des autres, n'est pas très grande. Dès le début, toutes les compétences se concentrent entre les mains du pouvoir exécutif dont les maillons décisifs sont détenus par les communistes. Ce processus de concentration du pouvoir est univoque et mène à la fusion entre le parti et l'État. Le totalitarisme ne peut pas être mis en place automatiquement par décret (ZNEPOLSKI), il s'agit d'un processus de pénétration progressive dans la société. Nous parlerons de dynamique de pénétration de l'État totalitaire dans toutes les sphères de la vie politique mais aussi, et c'est son caractère totalitaire, dans la vie personnelle, jusqu'à l'intimité la plus profonde. Il s'agit d'une corruption progressive de la

société, accompagnée par l'assomption des forces réactives, jusqu'au moment où cette société se retrouve prise au piège totalitaire<sup>141</sup>.

La phase d'« assomption de la société » a existé, aussi bien en URSS qu'en Italie et en Allemagne. En Bulgarie, elle est catalysée par la présence d'une force étrangère et l'utilisation d'une expérience modèle externe. Le régime totalitaire, à proprement parler, se met en place après une série d'actes emblématiques, à savoir : (i) l'exécution de Nikola Petkov ; (ii) l'anéantissement des autres leaders de l'opposition ; (iii) la nationalisation et le plan économique biennal ; (iii) la nouvelle constitution (appelée Dimitrovska, au nom de Dimitrov) proclamant le principe de l'unité des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ; (iv) la réorganisation du Front de la Patrie en une organisation sociale et l'obligation à tous les citoyens d'en être membres ; (v) le principe de rôle dirigeant du Parti imposé<sup>142</sup> ; (vi) ainsi que le marxisme-léninisme comme idéologie officielle étatique. Ce processus culmine dans la capacité de l'organisation totalitaire à étouffer toute opinion différente de la ligne officielle à travers l'appareil répressif, fruit de la fusion entre le Parti et les structures étatiques.

Alors, pouvons-nous appeler l'État communiste bulgare un État totalitaire au sens de la théorie classique du totalitarisme ? H. ARENDT avance l'idée que, dans des pays avec une population numériquement limitée, même en présence de conditions favorables, la mise en place d'un régime totalitaire paraît impossible, car ces sociétés ne disposent pas de suffisamment de potentiel démographique permettant d'établir une terreur de masse. La principale limite que nous pouvons identifier dans les travaux de H. ARENDT est sa connaissance partielle, voire peu approfondie, de la réalité politique des régimes établis dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est après la Seconde Guerre mondiale. Dans ce cadre, il faut rappeler que la philosophe base ses analyses essentiellement sur les événements pendant la guerre dans des pays comme l'Italie, le Portugal, et en partie la Hongrie et la Croatie. Il se peut que la répression de masse en Bulgarie dans les premiers mois après le coup d'État ne soit pas comparable à celle du nazisme ou du stalinisme, mais elle n'est pas pour autant négligeable. L'importance de la terreur n'est pas absolue, mais relative, voilà pourquoi elle ne doit pas être considérée à travers le pourcentage de la population totale, mais par rapport à une partie de la société, c'est-à-dire un groupe social spécifique qui, par définition, est limité. Ainsi, nous observons que, très rapidement, la nation est « décapitée » de son élite, elle reste sans leaders intellectuels ou

---

<sup>141</sup> Nous pouvons évoquer l'exemple de la grenouille qui, plongée dans de l'eau bouillante, se bat féroce pour sa vie, mais qui, plongée dans de l'eau froide qu'on chauffe progressivement, ne se rend pas compte qu'à un moment elle se retrouvera morte ébouillantée.

<sup>142</sup> En réalité, cela ne va se faire « sur papier » qu'en 1971 avec la constitution dite « de Jivkov ».

d'opinion et sans porte-paroles. Le chiffre avancé de 26 000 victimes concentrées dans une période de deux à trois mois ne paraît pas si important comparé à la totalité de la population. Mais, puisqu'il s'agit de l'élite de la nation, et qu'il a comme résultat une baisse radicale du niveau intellectuel, la donne change. Dans une petite société où les connexions entre les personnes sont nombreuses<sup>143</sup>, existent aussi des conditions d'affaiblissement de la terreur totalitaire. Selon I. ZNEPOLSKI, le fait d'atténuer le destin d'un individu ou d'un autre est plutôt l'une des particularités du régime dans les petits pays que la réfutation de son caractère totalitaire. Une autre caractéristique du régime totalitaire dans un pays de taille réduite est le mimétisme politique qui se présente comme facteur d'adoucissement du poids totalitaire. Le communisme en Bulgarie dans sa majeure partie est un produit secondaire, pour lequel ni les masses ni le pouvoir en place n'ont la conscience d'avoir la responsabilité. Il s'agit d'un produit importé, d'un modèle à suivre à la lettre, même si on n'est pas convaincu de son efficacité.

- *L'expérience totalitaire – un regard d'« en bas » ?*

La société totalitaire, notamment dans le cas bulgare, a été définie comme « une société en devenir », une société en construction<sup>144</sup>. L'édification du communisme cherche à établir une

---

<sup>143</sup> Une société principalement paysanne, où « tout le monde se connaît ». L'urbanisation viendra tardivement, mais cette mentalité paysanne qui s'oppose à l'anonymat des grandes villes va se transposer dans les liens de proximité entre les personnes vivant dans le même immeuble, dans le même quartier, ce qui favorisera la surveillance de type « panopticon » mise en place dans la seconde moitié des années 1960 et qui assure la survie du régime totalitaire jusqu'à son implosion.

<sup>144</sup> Et qui ne sera jamais construite. Pour la période qui nous occupe, il s'agit vraiment d'une construction, d'un enchantement qui a pris une large partie de la société. Nous pouvons comparer l'expérience communiste (comme expérimentation et vécu) à l'une de ses œuvres aussi paradoxales qu'anecdotiques. En 1980, dans la ville de Sliven, le régime avait décidé de bâtir un hôpital « hypermoderne » se présentant comme une haute tour carrée avec un tout petit espace au milieu. Cet édifice devait être le plus grand et le plus moderne hôpital des Balkans. Mais on ne disposait pas d'une grue assez haute pour le bâtir. Alors il fut décidé de placer une grue dans la cour intérieure, qui grandirait avec le bâtiment et, une fois le chantier terminé, qui serait retirée à l'aide d'un hélicoptère. Une fois que le béton de l'édifice fut coulé et que la grue ne fut plus nécessaire, on commença à se demander comment la sortir de là sans endommager le bâtiment. La grue était devenue énorme et il serait difficile de la sortir comme prévu (par voie aérienne) sans causer de dommages à l'édifice. Ainsi, le projet inachevé fut « gelé » en 1988 en attendant « une solution miracle » que personne n'arrivait à trouver. Presque trente-huit ans après le début de la construction, à l'été 2008, ce bâtiment de l'absurde a été démolé comme impossible à achever.

Pourquoi évoquer cette grue emprisonnée ? Cet exemple anecdotique décrit bien l'expérience communiste en Bulgarie. On commence à construire « une merveille », mais sur des procédés fondamentalement erronés. Quand on s'en rend compte, il est déjà trop tard, car on a édifié le squelette et on a investi énormément dans le projet. On peut dire que ce moment correspond aux années 1960, qui bornent la fin du système concentrationnaire. C'est à cette époque qu'on commence à se poser la question « Comment sortir la grue de l'édifice du communisme ? » Bien sûr, l'édification du communisme est gelée, mais très peu de gens le savent et, gardant encore l'espoir que tout cela est possible, on essaie de trouver des moyens de sauver le bâtiment. Mais arrive un moment – et c'est la fin des années 1980 – où on perd cet espoir et s'ensuit l'implosion du régime. Tout cela correspond, dans l'histoire de l'hôpital de Sliven, aux années de « démocratie » où on essayait de trouver à quoi employer cet « édifice de l'absurde » – et quand il n'y eut plus de choix, il a été démolé. Soulignons que le moyen de démolition d'un bâtiment d'une telle envergure est l'implosion, terme utilisé également pour décrire la chute des régimes communistes. Le communisme sera édifié – tout comme la grue –, pourtant c'est cette même structure étatique qui est la colonne vertébrale du système et il ne peut pas exister sans elle. Bien sûr on s'apercevra qu'il y a une erreur



société parfaite (le nazisme est fondé sur la même idée, présentée sur fond différent) où on prendrait de chacun selon ses possibilités et donnerait à chacun selon ses besoins, comme disait un slogan célèbre de l'époque.

Le système concentrationnaire se pose comme composante essentielle de la période de construction du « bâtiment absurde du communisme », une période où l'édification avait du sens. Le projet sur lequel se fonde l'État totalitaire est souvent en contradiction avec le principe de réalité. Autrement dit, même les agents les plus zélés du régime doivent tenir compte des réalités psychologiques des êtres, des contraintes économiques des rapports de forces existants, mais aussi de certaines incohérences (paradoxes) entre l'idéologie et la réalité sociale. Le paradoxe fondamental est celui de la réalité économique à la veille du coup d'État<sup>145</sup>. Pour le résoudre, les nouveaux dirigeants vont se lancer dans une industrialisation massive du pays, notamment à partir du Plénum d'avril, afin de mettre en place un compromis entre « l'idéal » et « le réel ». Il s'agit, d'un côté, d'adapter l'idéal à la réalité et, de l'autre, la réalité à l'idéal, selon les besoins du moment. Selon Tzvetan TODOROV, le régime totalitaire en Bulgarie possède trois grandes caractéristiques : il se réclame d'une idéologie communiste tout en usant de la terreur pour déterminer la conduite de la population. Par ailleurs, l'auteur met en avant un élément nouveau qui n'est pas présent dans les théories classiques du totalitarisme, à savoir celui de « *la défense de l'intérêt personnel et [du] règne illimité de la volonté de puissance* »<sup>146</sup>. Avec le temps, le rôle apparent de l'idéologie peut s'effacer par la confrontation quotidienne avec le mensonge des grands slogans et de la « langue de bois ». Derrière ces deniers est caché le fait que la majorité des domaines de la vie sociale et économique est gérée par des principes dérivés directement de l'idéologie ou plutôt de ce qui découle de la confrontation entre l'idéologie et la réalité. En même temps que l'idéologie se transforme en « *une coquille vide* », elle est déjà devenue un rituel parce qu'elle a remplacé la religion dans un pays où cette dernière avait encore une grande importance<sup>147</sup>. La « nouvelle religion » est celle du marxisme, les fêtes religieuses sont remplacées par des fêtes « civiles » – le 1<sup>er</sup> mai, le 8 mars (journée de la femme et de la mère), le nouvel an, qui prend les fonctions de Noël, etc.

---

fondamentale dans le chantier de la société parfaite, mais il sera trop tard, ce qui restera des idées sera juste la façade qui va en quelque sorte « tenir le bâtiment ».

<sup>145</sup> Il n'y a pas de véritables classes ouvrières et de classe bourgeoise.

<sup>146</sup> *Id.*, p. 14.

<sup>147</sup> Il faut souligner que le christianisme orthodoxe n'a pas connu la même histoire que l'Église catholique en Europe de l'Ouest. Et surtout en Bulgarie où, pendant les cinq siècles de domination ottomane, l'Église a joué un rôle primordial dans la sauvegarde de l'identité nationale, mais aussi du patrimoine.

La deuxième caractéristique du régime communiste totalitaire en Bulgarie, c'est la terreur, définie par H.ARENDT comme étant « *l'essence du gouvernement totalitaire* ». Thomas HOBBS définissait la peur de la mort comme la première et principale passion humaine. Dans la période historique que nous abordons, ce qui prime n'est plus seulement la menace, mais plutôt la mise en place d'un enfer réel servant à briser les opposants et à intimider les autres. Cette nouvelle forme de terreur sera élaborée dans ses grands traits par Lénine, qui articule quelques principes simples, à savoir (i) ceux qui refusent de se soumettre sont considérés comme ennemis ; (ii) les ennemis ne méritent pas d'autre sort que l'élimination ; (iii) celle-ci aurait aussi un effet secondaire, notamment l'intimidation de la population tout entière. La figure de l'ennemi est une des figures fondatrices de l'État totalitaire, de même que la justification de la terreur. Cette terreur est tournée envers la figure construite d'ennemi, qui sera le moteur de la dynamique de violence.

La notion de construction, quant à elle, s'autonomise et devient une logique d'action sociale – on construit une usine, un nouvel édifice pour le Parti dans les grandes villes, on construit des routes, on construit même des villes nouvelles. Il faudrait noter au passage qu'une bonne partie de cette construction (d'objets physiques) est confiée aux différentes formes de « travail forcé », autrement dit accomplie par les « ennemis ». Dans ce sens, la terreur et la logique de construction sont intimement liées.

Le troisième trait de la société totalitaire est « le règne de l'intérêt ». Il s'agit d'une nouveauté dans la théorie des totalitarismes en tant que caractéristique du communisme bulgare identifié par Tzvetan TODOROV. Pour le membre d'une telle société, la vie sociale ne se déroule pas selon les principes énoncés dans les slogans officiels<sup>148</sup> qui sont issus de l'idéologie. Le système devient incompréhensible si on ne prend pas en considération un autre principe qui est « *le combat sans merci pour s'emparer d'une meilleure part du gâteau* »<sup>149</sup>. Ici nous pouvons nous référer à Hannah ARENDT qui, dans son essai *La nature du totalitarisme*, pose que la terreur « *réduit les hommes à l'unité en abolissant les limites créées par les lois qui assurent à chaque individu son espace de liberté* »<sup>150</sup>. Et c'est bien le cas dans la société bulgare, où le nouveau régime détruit les valeurs traditionnelles. Un autre paradoxe entre la réalité et l'idéologie apparaît : une société qui se veut collectiviste (le terme « communisme » vient de « commun »)

---

<sup>148</sup> Nous pouvons comparer les slogans du régime à des dictons et adages qui existent dans toute société, qui serviraient plutôt comme justification des actions singulières que comme motivation d'actions. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les « dictons » officiels s'ajoutent aux dictons de tous les temps, même s'ils sont en contradiction avec ces derniers.

<sup>149</sup> *Au nom du peuple*, p. 19.

<sup>150</sup> *La nature du totalitarisme*, p. 103.

devient une société très individualiste. Ainsi, dans la société communiste bulgare, le cynisme intéressé et la volonté de puissance règnent et prennent des dimensions considérables.

Le communiste idéal, déjà en URSS, est non plus un fanatique, mais un arriviste. Il semblerait que la principale logique d'action se transforme de la « victoire du communisme » c'est-à-dire un idéal partagé, en la volonté de puissance personnelle (avec tous les privilèges qui en découlent). Pour étendre son pouvoir, l'acteur social sera amené à entrer dans le Parti, en se mettant à la disposition de ceux qui détiennent le pouvoir, en donnant les signes d'une soumission totale et d'une application zélée. Seulement de cette sorte il jouira de privilèges symboliques et augmentera sa puissance. Cette quête de puissance personnelle est catalysée par le fait qu'une fois établi, le communisme se présente devant le citoyen ordinaire comme « éternel », non seulement parce que voué idéologiquement à l'éternité, mais aussi car l'alternative est rendue impossible ou tout simplement impensable.

### 3. La perspective totale et le renouveau de l'Homme

Après ce panorama de la situation sociale et politique des deux sociétés, nous devons nous poser la question des similitudes profondes qui se cachent derrière les différences apparentes. Il est important de rappeler le fait que les deux formes étatiques ne relèvent pas de la même nature et paraissent peu comparables d'un point de vue culturel, idéologique, temporel et même historique sous certains aspects. Autrement dit, il s'agira d'analyser les formes politiques à l'aide de la grille « singularité – pluralité » que nous avons construite, ainsi que d'aborder la question d'échelle.

#### 3.1 Deux sociétés, deux États, deux constructions idéologiques

Notre principale idée dans cette section est de mettre en parallèle les deux sociétés, les États et constructions idéologiques qui les définissent, cela à travers l'institution d'enfermement social et selon des critères administratifs. Certes, les deux sociétés sont très différentes, mais elles ont produit une institution comparable. Ou plutôt il faudrait dire « se sont servies de la même institution », placées sous l'exemple et l'inspiration d'une entité extérieure dominante. Certes, le mimétisme bulgare du « grand modèle soviétique » n'est pas au même rang que la « collaboration zélée » de l'administration de Vichy, mais les deux formes de gouvernement ont au fond la même idée de refonte du tissu social, compte tenu du contexte politique mondial. L'« État français » est une forme gouvernementale éphémère, dont la logique d'action dominante est celle de l'« état d'exception » pur (et complet), il n'a pas la possibilité d'une

véritable construction totalitaire en termes de refonte de la société, selon les préceptes du programme de la Révolution nationale. La République populaire de Bulgarie, quant à elle, a disposé du temps suffisant pour mettre en place une société complètement différente de celle qui a été laissée par le régime antérieur. Malgré cette différence temporelle dans leur existence, les deux régimes se perçoivent eux-mêmes en tant que formes étatiques éphémères. D'une part, Vichy attend la fin de la guerre, avec une victoire prévisionnelle de l'Allemagne nazie et un ordre nouveau en Europe, et, d'autre part, la Bulgarie communiste perçoit la forme étatique même comme une parenthèse historique en vue de l'édification du communisme. Ainsi, les deux États se présentent devant nous en tant que « formes transitoires d'exception ».

L'idée de l'exceptionnalité de la forme étatique apparaît comme caractéristique des États à « tentation totalitaire », ayant un objectif légalisant et légitimant. En même temps, l'exceptionnalité ouvre les portes de la répression « illimitable », qui peut se transformer en terreur totalitaire. La répression physique et symbolique de larges couches de la population, accusées de délits essentiellement politiques<sup>151</sup>, est commune à toutes les formes de pouvoir centralisé (autoritarisme et totalitarisme) Décréter un « état d'exception » est non seulement une possibilité « en cas de nécessité » dont dispose l'État moderne, mais aussi une condition de la mise en fonction de la machine répressive étatique.

Les deux pays soumis à notre analyse sont des formes étatiques fondées sur l'idée du sacrifice, même si la formulation est différente. Dans le cas de l'État français, nous sommes face à un sacrifice personnalisé et incarné dans la figure autoritaire du chef de l'État, le modèle étant celui de la super-personnalité qui s'oppose à la supra-personnalité (ou dé-personnalité) de la figure cumulative de l'ennemi. Dans le cas de la construction idéale du communisme bulgare, la figure de sacrifice personnel du chef est secondaire. Le culte de la personnalité totalitaire fonctionne comme un masque, pouvant être apposé à tout un chacun qui se placera au sommet de la pyramide. Même si le sacrifice de cette personnalité est dépeint dans l'acception de l'extraordinaire, l'individu au pouvoir n'est qu'un rouage de la machine de « révolutionnement » de la société. Il fait partie de ceux qui vont par leur sacrifice créer la nouvelle société : les prolétaires. C'est leur sacrifice qui est mis en avant, ce sont eux qui seront sur le piédestal de la future société et incarneront la *super-personnalité*. Le sacrifice de soi se pose comme chemin individuel vers l'éden idéologique, mais aussi le sacrifice de l'autre, comme obstacle à celui-ci. Certes, les deux inspirations au sacrifice ont une nature différente,

---

<sup>151</sup> Même si la répression des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale est opérée au vu d'une appartenance « raciale », la justification de celle-ci s'appuie essentiellement sur le champ politique – ayant gangrené la nation, d'abord économiquement et, par là, politiquement.

faute d'engagement idéologique et politique<sup>152</sup>, mais fonctionnent de manière similaire. Leur fonctionnement peut être résumé par la formule : « Je me sacrifie pour le bien commun, et je sacrifie l'autre pour la réalisation de ce bien. »

La comparaison des deux formes étatiques est rendue difficile également par leur acte fondateur et la frustration qui en découle. Le régime de Vichy étant né de la défaite, le discours étatique est défaitiste par nécessité et dans un contexte d'occupation. De son côté, le nouvel État bulgare est fondé sur un discours ouvertement victorieux. Le socialisme dans le pays est le fruit de la victoire (perçue comme seconde libération) de l'Armée rouge et des cercles politiques qu'elle mène au pouvoir. La Bulgarie est sous l'occupation effective de l'armée stalinienne durant plus de trois ans, mais le régime se refuse à considérer cette dernière comme une force d'occupation. Bien au contraire, elle est considérée comme une « armée libératrice »<sup>153</sup>. Par conséquent, les deux formes étatiques se trouvent sous la dépendance militaire d'une puissance extérieure qui menace leur souveraineté. Elle est cependant vécue différemment par les cercles au pouvoir – Vichy tente de sauvegarder son pouvoir sur le territoire national, tandis que les communistes bulgares délaissent volontiers la souveraineté nationale.

En termes d'idéologie, nous pouvons voir que les deux formes gouvernementales dépendent des deux grandes idéologies opposées dans le second conflit mondial. Mais certainement avec « une différence de degré de dépendance ». Dans le cas de l'État français, il est question plus d'une inspiration des idées « nationalistes », comparée à la soumission totale de la part de la machinerie étatique bulgare à l'idéologie communiste de type « marxisme-léninisme ». Pendant que Vichy essaie de « bricoler » une idéologie propre<sup>154</sup>, les hommes au pouvoir en Bulgarie l'importent de toutes pièces. *In fine*, malgré les différences de fond des deux idéologies, nous pouvons retrouver un *modus operandi* similaire. Notamment, les deux formes idéologiques dénoncent fortement l'individualisme en élevant au rang de culte la notion du « collectif ».

Il faut également introduire l'importance de la sémantique du mot « révolution », présent dans les deux discours politiques. Nous sommes face à une volonté de retournement de l'ordre ancien

---

<sup>152</sup> Vision différente de la forme d'organisation de la société, mais les deux formes étatiques réfutent ouvertement la politique dans sa forme pluraliste.

<sup>153</sup> Ce sont ces dernières années, notamment à partir des années 2000, que l'historiographie bulgare se penche scientifiquement sur les années de présence sur le sol bulgare de l'Armée rouge. D. CHARLANOV montre, dans son étude récente, *Histoire du communisme en Bulgarie*, que le comportement de cette force étrangère relève plus de l'occupation que de la libération. Elle est aussi un catalyseur de la mise en place de « la terreur totalitaire épuratrice ».

<sup>154</sup> N'oublions pas que les sociétés française et bulgare sont fondamentalement différentes et ont des histoires politiques totalement différentes. Il paraît plus difficile et compliqué d'imposer une idéologie totale à un peuple qui a une grande culture politique qu'à un petit peuple majoritairement paysan loin de la modernité de l'Europe de l'Ouest.

et à un état supposé naturel de l'Homme, qui est la vie en communauté idéale ou, autrement dit, utopique. Les deux formes idéologiques mettent sur un piédestal le peuple « ordinaire », celui qui produit réellement, celui qui est loin des débats politiques de la III<sup>e</sup> République ou de la bourgeoisie bulgare. Ce qui est réfuté, dans les deux cas, c'est la morale dite « bourgeoise », ainsi que son mode de vie et son imposition en tant que modèle social. Les grandes idéologies du XX<sup>e</sup> siècle naissent justement de l'échec de ce mode d'organisation sociale, sommairement appelé « capitalisme bourgeois ». En réfutant cet ordre à travers le discours révolutionnaire, les formes étatiques aspirant à un pouvoir concentrique essaieront de fonder leur pouvoir sur un retour en arrière afin de mieux aller de l'avant<sup>155</sup>.

Cette haine profonde envers le mode d'organisation bourgeois se matérialise également dans un autre aspect idéologique : l'importance du travail. Perçu comme la force régénératrice de la société, c'est un travail essentiellement manuel. Pour Vichy, c'est le labeur de la terre et l'artisanat, pour les communistes bulgares, le travail manuel dans toutes ses formes. La différence de fond ici, c'est que dans le cas français l'idéologème « travail » est un retour vers l'arrière, alors que pour le communisme il s'agit de l'outil modernisateur par excellence.

Un autre point de mise en perspective des deux formes idéologiques est celui que nous pouvons appeler « l'attachement social », qu'il soit lié à la famille ou à la patrie. Par inspiration idéale, les deux États sont diamétralement opposés sur ces deux notions. Dans la « construction idéologique » vichyssoise, la famille représente l'une des grandes valeurs de la révolution sociale, elle dispose en soi d'un pouvoir moralisateur. À l'opposé, bien qu'officiellement le pouvoir communiste bulgare développe un discours et un cadre légal favorisant le rôle de la « *plus petite cellule de la société* », le régime va instaurer une forte méfiance à l'égard de l'institution familiale. À travers les formes de socialisation bureaucratiques (surtout l'école et les organisations politiques qui lui sont greffées), on essaiera de détacher le jeune individu de l'influence familiale. Ce qui, pour autant, va accentuer l'individualisme dans la société, *a contrario* des volontés idéologiques. Ainsi, la place de la famille dans le cas français est valorisée sans réserve, tandis que dans le cas bulgare cette valorisation est « sur papier » et fait objet d'une méfiance de fait<sup>156</sup>.

La seconde notion, à savoir le rapport à la figure de la patrie, fonctionne à peu près de la même manière. Pour Vichy, elle est en train de s'affirmer, non sans inspiration des courants fasciste et national-socialiste, comme la valeur suprême, matérialisée par le sol, par l'attachement à la

<sup>155</sup> Un peu à l'image de ce que disait Lénine : il faut faire deux pas en arrière, pour pouvoir faire un pas en avant.

<sup>156</sup> C'est le côté administratif de la famille qui aura la primauté les individus, en raison de l'immersion de l'appareil répressif dans cet univers (interdiction des rapports extraconjugaux, impôt sur le célibat, etc.).

terre. À l'opposé, le socialisme totalitaire, issu d'une idée internationaliste<sup>157</sup>, détruit ce lien patrimonial. L'importance de la patrie est non seulement nulle<sup>158</sup>, mais elle est l'un des principaux vices qu'il faut déraciner. Il ne s'agit cependant que d'une image idéologique pure, car, en réalité, ce mépris pour la valeur de la patrie n'aura de l'importance que dans les premières années du régime où les politiciens-intellectuels-idéalistes seront dans la gouvernance du pays.

Dans le cas de la société « socialiste » en Bulgarie, nous pouvons raisonnablement parler d'un État totalitaire en nous référant aux théories classiques de cette forme de gouvernement. Nous adoptons ici une acception plus dynamique du terme « totalitarisme », posant ce dernier en tant qu'idéal-type jamais atteint. En ce sens, il est considéré comme une forme purement utopique qui émane du fondement biopolitique de l'État moderne. Le totalitarisme pur serait ainsi une réalité à atteindre et non pas une forme étatique réellement observée. C'est en cela que consisterait le point central de cette conception de la notion de totalitarisme – observer les États et les sociétés à penchant totalitaire en tant que formes sociales en construction, comme partie intégrante d'une dynamique sociétale et étatique dans la recherche permanente de la meilleure des formes de gouvernement possibles.

Dans cet ordre d'idées, comment pourrions-nous interpréter les deux formes étatiques si différentes l'une de l'autre – l'État français et la République populaire de Bulgarie ? Le régime communiste en Bulgarie envahit progressivement la société, et ce, selon un modèle importé et non sans l'aide de la pression qu'exerce le facteur extérieur. Au niveau social, cela s'opère à travers une terreur de masse qui décapite littéralement la société bulgare, mais aussi *via* d'autres formes de terreur qui induisent de profonds changements dans le tissu social. Dans le cas de l'État français, nous ne sommes pas en présence d'une terreur réelle, et encore moins totalitaire. Certes, les Français sont « terrorisés » par l'état de guerre dans lequel se trouve toute l'Europe, mais cela se limite à un niveau symbolique, alors que la terreur totalitaire est d'abord physique. Bien que les régimes autoritaires et totalitaires aient des points communs, il ne faut pas les traiter de façon similaire. Certes, ils sont fondés sur un pouvoir illimité, mais ce pouvoir a une origine différente. Dans le cas des autoritarismes, c'est un pouvoir plutôt personnel, alors que dans le totalitarisme, c'est le pouvoir qui est personnalisé. Le maréchal Pétain est l'incarnation du pouvoir de l'État français en même temps qu'il est cet État, en revanche Dimitrov (ou tout autre dirigeant) n'est que l'incarnation de ce pouvoir suprême, il est l'occupant d'un poste et

<sup>157</sup> Qui semble beaucoup plus fondé sur la biopolitique, car elle s'occupe de la population et non du territoire.

<sup>158</sup> Il faut souligner qu'on parle des premières années du régime, car vers sa fin il trouvera refuge dans un patriotisme considérable.

devient ainsi le centre gravitationnel vers lequel converge le pouvoir politique et social. Il est soumis à un culte de la personnalité découlant de cette même attraction que nous venons d'évoquer. Au sein de l'autoritarisme, la personne est un élément actif dans le « pompage du pouvoir » dès le bas de la pyramide étatique. Nous pouvons parler d'un pouvoir personnel plus actif dans le cas du régime autoritaire et qui deviendrait plutôt « passif » dans le cas du totalitarisme<sup>159</sup>.

Même si nous essayons de poser des limites temporelles à l'analyse de la mise en place du système totalitaire en Bulgarie, il est très difficile de détacher cette période du développement futur de la forme de gouvernement totalitaire qu'elle impose. Si on ne prend que la période de floraison des camps bulgares, il s'agit d'à peu près dix-sept ans. Le régime de Vichy et ses camps multiples ont existé au mieux quatre ans, facilement réductibles à deux ans de souveraineté relative. Dans ces conditions, l'idée même de comparaison peut être perçue quelque part comme infondée d'un point de vue temporel. C'est pour cette raison que nous prenons la pratique concentrationnaire en tant qu'élément de mise en perspective des formes d'organisation politique du XX<sup>e</sup> siècle. Cette institution est au fondement de la volonté biopolitique de l'État moderne et devient ainsi un moyen par excellence de répression de masse. Le camp est actionné par une volonté de création d'une nouvelle forme de vie sociale, elle-même composée d'êtres idéalisés et résultant d'un long processus impliquant des sacrifices, aussi bien au niveau personnel que social. Cette figure idéologisée de la refonte de l'être humain est au fondement de tout discours idéal, matérialisé par la figure de l'« homme nouveau ».

### 3.2 Une figure de première importance : l'« homme nouveau »

Dans les discours idéologiques ayant produit une « révolution » au XX<sup>e</sup> siècle (le communisme, le fascisme italien et le national-socialisme), est observable une rhétorique commune autour de quelques thèmes centraux. Ces derniers sont notamment l'éducation et la jeunesse, le dynamisme, l'héroïsme, la vénération d'un chef, le romantisme de l'action, tous articulés dans la figure utopique de l'« homme nouveau ». Cette forme discursive représente « *en réalité un monde imaginaire, celui des rêves, des émotions, des peurs, des illusions et des fantaisies* »<sup>160</sup>. Ce n'est pas par hasard que les grandes idéologies veulent aboutir à une révolution dans le sens initial du terme, c'est-à-dire un « retour en arrière », un « retournement » (*revolutio*) de la

---

<sup>159</sup> Ici intervient le problème de la temporalité, car les seuls États totalitaires qui se sont inscrits dans une temporalité de période postérieure à la présence de la personnalité mythique créatrice sont les régimes socialistes. Nous ne savons pas à quoi auraient ressemblé un État nazi post-Hitler ou une Italie fasciste post-Mussolini.

<sup>160</sup> YAGIL, *L'« homme nouveau » et la révolution nationale de Vichy*, p. 11.



situation, pour revenir à un stade antérieur. Ce stade mythique est désigné par la pureté/perfection biologique dans le cas français et par la pureté/perfection sociale dans le cas bulgare. La « révolution » se doit d'aboutir à une « évolution », c'est à ce stade qu'intervient l'idée de l'« homme nouveau ». Cela explique la volonté des idéologies de « refondre le monde » et, sur les ruines/cendres de l'ancien, de construire le nouveau dans une exception eschatologique. L'ordre social parfait ne peut être atteint sans une condition existentielle et préalable, à savoir celle du profond changement dans les modes de vie, de pensée et d'interaction de l'être humain. Cette figure de l'« homme nouveau » se pose comme étant inhérente à tout programme utopique, mais aussi et en même temps comme but et noyau des idéologies totalitaires sans qu'elle soit forcément leur propre invention.

La volonté de renouveau de l'être humain se retrouve à différentes étapes de l'histoire humaine. Elle est au fondement des grandes religions, mais elle est également retrouvable dans les grands courants philosophico-politiques qui ont influencé la pensée et le mode de vie de l'humanité. L'idée contemporaine d'« homme nouveau » viendrait de la pensée rousseauiste (« *Émile, sois un homme nouveau* ») qui, au cours des siècles, a revêtu plusieurs formes selon les contextes : celle de l'« honnête homme » du XVII<sup>e</sup> siècle, du « citoyen » de la Révolution ou la figure du « gentleman » de la grande époque anglaise. Ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle que cette idée se conceptualise à travers les deux grandes idéologies qui ont conçu et recommandé sa production à travers une « révolution sociale ».

Ce renouveau est conjugué au développement de la biologie et de ses promesses fondées sur la croyance que la science et la technologie permettront la création de la nouvelle humanité. Même s'il s'agit de conceptions à première vue très différentes, les approches idéologiques se rencontrent assez souvent dans la rêverie utopique du renouveau. À partir de là seront élaborées deux formes modernes de cette figure : l'« homme nouveau racial ou biologique », désignant la figure voulue par le fascisme et le nazisme, et l'« homme nouveau social » pour le communisme. Le premier étant une figure définie selon la supposée pureté raciale, le second faisant référence à la société juste et égalitaire. L'homme nouveau biologique serait un homme « monobiologique », c'est-à-dire composé d'une seule « race suprême » et digne de cette dernière, tandis que l'homme nouveau social serait « suprabioologique », car supranational, digne d'un modèle social parfait. C'est dans le contexte de ces deux grands modèles de l'« homme nouveau » qu'il faudrait placer les conceptions de cette figure dans les deux sociétés faisant l'objet de notre analyse.

- *L'homme nouveau de la Révolution nationale*

L'État français introduit rapidement la notion discursivement très importante pour la société française qu'est la Révolution, à travers l'idéodiscours de la Révolution nationale. La figure de l'homme nouveau de Vichy sera inspirée par celle du « fasciste ». Dans ce modèle idéalisé, il serait question d'un individu « *discipliné, sportif, rompu aux exercices militaires. C'est un homme qui doit incarner les vertus d'audace et d'héroïsme, de dévouement jusqu'au sacrifice de sa personne individuelle, de son intellect et sa libre pensée, au service de la communauté* »<sup>161</sup>. L'État français, pour sa part, essaiera de trouver un fondement à cette figure dans la tradition française. Vichy fondera sa conception de la régénération de l'homme et de la société sur la construction d'un ordre nouveau, censé favoriser l'épanouissement d'un nouvel être humain qui sera différent du « Français moyen », mais aussi de l'homme nouveau fasciste (« biologique »). Les valeurs sociales mises à la base de la figure régénérée de l'être seront celles du « *goût de l'action et de l'aventure, primauté du vital sur l'économique, de la culture sur les intérêts matérialistes, et au sommet le don de soi et le culte du service* »<sup>162</sup>. Il s'agit d'un projet de société fondé sur l'esprit communautaire et l'éloge de la personne humaine.

Avec la conception de l'« homme nouveau » se pose immédiatement le problème de l'éducation en tant que l'arme la plus puissante pour l'aboutissement de cette idée. La politique juvénile de Vichy émanerait du contexte politique et social dans lequel s'est retrouvée la France en 1940, même si la politique de renouveau humain de Vichy ne repose pas sur une solide base idéologique. Les éléments clés de ce contexte sont notamment « *l'effondrement de la nation, la dissolution de la société, le déracinement de nombreux adolescents de leurs familles, la démoralisation et la tentation de sombrer dans la délinquance* »<sup>163</sup>.

Toute volonté de « mettre au monde » une nouvelle forme d'humanité passe d'abord et principalement par l'éducation, car les jeunes sont les premiers concernés par cette mesure comme des êtres non influencés par la morale antérieure. Raison pour laquelle toute idéologie au pouvoir définit d'abord une politique éducative en vue de matérialiser le discours du renouvellement des êtres et de les préparer à devenir des sujets de la nouvelle forme sociale en construction. Même si le régime n'élabore pas un discours unitaire et construit du futur (par manque de temps et de volonté), il pose pour autant les bases d'une politique éducative selon ses idéologèmes fondamentaux. Il s'agit de la « biopolitique d'homme nouveau » incarnée par la prise en charge des corps et des esprits des jeunes pour les préparer au nouvel ordre (national, européen ou mondial) annoncé. La jeunesse est pensée comme « *l'agent principal de toute*

---

<sup>161</sup> YAGIL, *L'homme nouveau et la révolution nationale de Vichy*, p. 15.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>163</sup> *Op. cit.*, p. 44.

*renovation nationale* »<sup>164</sup>. Même si le régime se refuse à créer une organisation de la jeunesse étatisée et politisée, il encourage et garantit la pluralité des organisations juvéniles avec l'idée d'aboutir à l'unification des convictions. Les politiques du Secrétariat général de la Jeunesse répondent pour autant aux qualités que la forme discursive du pouvoir veut développer. Cette dernière porte sur « *l'honneur, la franchise, le courage, l'audace, le goût de l'entreprise et du risque, l'optimisme, l'esprit d'équipe, le don de soi et le sens des responsabilités* »<sup>165</sup> comme réactions aux défauts identifiés de la société actuelle, à savoir « *le manque de caractère, la tendance à l'individualisme, le manque de continuité dans l'effort, une intelligence trop spéculative et insuffisamment dirigée vers l'action* »<sup>166</sup>. Cet « homme nouveau » se doit d'être complet, une parfaite harmonie entre le corps et l'esprit. Cette vision représente une caractéristique commune à toutes les idéologies prônant le renouveau de l'Homme suivant un idéal de développement du corps ainsi que selon un idéal de comportement et, par extension, de pensée.

Certaines des organisations de la jeunesse sous Vichy ont aussi une structure fortement inspirée du monde militaire (une des sources non seulement de la construction idéologique, mais aussi dans l'organisation de l'administration). Il s'agit des Chantiers de la jeunesse et des Compagnons de France qui s'impliqueront dans des travaux d'intérêt public. Leur occupation est un facteur de transformation en « hommes nouveaux ». Est créée également une organisation plus politisée – la Jeunesse de France et d'Outre-mer (JFOM) – s'appuyant sur la doctrine xénophobe et antisémite du régime. Comme toute doctrine d'« homme nouveau » se fonde sur la différence identitaire radicale avec l'« homme ancien », cette organisation juvénile politisée contribuera à la définition de la figure de l'ennemi surtout dans la zone sud, où elle est assez importante.

Parallèlement, le régime de Vichy déploie une politique de « régénération de la France » avec la volonté d'englober toutes les sphères de la vie sociale. Elle sera, bien sûr, fondée sur les valeurs de la Révolution nationale, en s'appuyant aussi sur la biopolitique. Les villes devraient être redessinées pour assurer une qualité de vie et d'hygiène des corps assez poussée reposant sur une inspiration du mode de vie sain des campagnes ; l'éducation physique est privilégiée dès le plus jeune âge afin de former des êtres aux corps harmonieux et au « caractère bien trempé ». À cet effet, le sport est introduit dans toutes les organisations sous tutelle de l'État ;

---

<sup>164</sup> *Id.*, p. 44.

<sup>165</sup> *Id.*, p. 51.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 51.

l'éducation est destinée à former aux valeurs de la « Nouvelle France », visant ainsi à créer le Français nouveau.

- *L'homme nouveau et la révolution socialiste permanente*

« *La nouvelle forme de production sociale, si elle doit réaliser la bonne vie, n'a besoin que d'hommes nouveaux.* » (MARX)

Cette opposition duelle est encore plus forte dans les formes discursives idéologiques érigées au rang de doctrines politiques eschatologiques, comme c'est le cas pour le marxisme-léninisme dans les pays engagés dans la voie du communisme. Il s'agit, déjà pendant les années 1940, d'une matrice de société « prête-à-imposer » issue de la « grande expérience soviétique ». C'est un « homme nouveau » plongé dans un nouveau « mode de vie » dit « socialiste » qui implique le remaniement de tous les aspects de la vie quotidienne (ou « ordinaire ») selon les engagements idéologiques. Si les formes de domination « dictatoriale » sont orientées vers une stabilité, les régimes totalitaires (ouvertement) sont dominés par la nécessité de dynamique (très forte surtout dans les premières années). Les régimes socialistes sont orientés vers le futur, fondés sur une restructuration rapide de la sphère économique, de la société et de la vie sociale. Le résultat final de cette dynamique engagée et dirigée par le pouvoir doit être une société communiste, sans classes, équitable, égalitaire, humaine dans les relations sociales, allant vers le perfectionnement, la prospérité et la Modernité<sup>167</sup>.

L'« homme [nouveau] socialiste » devra être honnête, homme de confiance, discipliné, loyal, fidèle, aimant, sportif, charmant et prêt à se sacrifier. Il doit gagner sa vie (travailler) honnêtement, ne pas vouloir s'enrichir, se consacrer à un amour romantique, être fidèle et dévoué. Il se doit de se distinguer fondamentalement de l'« homme antérieur ». Pour arriver à mettre en pratique ce « chantier » touchant aux fondations de la vie individuelle et sociale, la « matrice soviétique » sera d'une grande utilité. À travers la figure de l'homme nouveau et le « *modus vivendi* socialiste », l'idéologie devrait imposer son hégémonie, devenir la réalité sociale par excellence, en se posant comme fondement des relations sociales en vue de discipliner et de rationaliser la société entière.

Comme dans tous les pays socialistes, en Bulgarie est créé un réseau d'institutions visant la production culturelle et la propagande des valeurs de la société socialiste. Cette figure de l'« homme nouveau socialiste » se fonde, d'un côté, sur les qualités qualifiables d'universelles de l'« homme moderne » et, de l'autre côté, sur les caractéristiques propres au collectivisme.

---

<sup>167</sup> Qui paraît une tâche difficile au moment de la prise du pouvoir, étant donné les caractéristiques de la société bulgare dont nous avons déjà parlé.

Ce dernier se caractérise par la prédominance du principe d'égalité et de solidarité, mais aussi par la participation de tous dans la construction de la société. C'est ainsi que l'accent dans la volonté de création de l'homme nouveau sera mis sur la « morale », elle-même censée faire en sorte que les êtres se sacrifient (physiquement et symboliquement) pour le communisme et en vue de son triomphe à travers le monde. Selon le modèle soviétique, « agir moralement » signifie non seulement travailler de manière assidue et disciplinée, respecter et apprécier la propriété socialiste, accroître son niveau d'éducation, entretenir une relation d'amitié et de solidarité avec les gens autour de soi, mais aussi former sa vie personnelle et familiale selon les préceptes du « *modus vivendi* socialiste ».

L'idée de l'« homme nouveau » venant de l'idéologie primaire du communisme ne peut se réaliser idéalement que chez les jeunes. Dans la doctrine socialiste et sous l'influence scientiste, l'enfant est perçu comme un matériau brut qu'on peut et se doit de façonner scientifiquement pour arriver à en produire un être parfait. Ainsi, la politique juvénile se posera comme l'une des grandes branches de l'ingénierie sociale de l'État totalitaire bulgare. Dans cette logique, la figure de l'homme nouveau ne peut se réaliser qu'à l'aide de « *l'action éclairée et systématique du pédagogue-savant* »<sup>168</sup>.

La dynamique de création de l'« *homme nouveau socialiste* » a besoin de personnalités harmonieusement développées, aptes à la vie collective. L'éducation et la rééducation sont tournées vers tous les groupes sociaux, mais les sujets les plus importants de cette politique restent les enfants et les jeunes qui, soumis à un travail spécifique, se transformeront en des citoyens effectifs, loyaux et actifs, dont les actions publiques ne mettront pas en doute l'ordre établi. Par ailleurs, le travail discipliné des enfants et des jeunes contribuera à la prospérité de la société, de sorte que dans leur vie privée, ils ne pourront jamais échapper au contrôle public. Autrement dit, l'enfant est la ressource modernisatrice primordiale dans la société, car il grandit dans « *le meilleur des mondes possibles* ». Ce qu'il doit faire, c'est incorporer cette réalité sociale. L'institution scolaire (espace public disciplinaire) intervient très fortement dans ce processus, notamment en diffusant les modèles de comportement légitime, les moyens de compréhension du monde acceptables<sup>169</sup>. Dans le cadre institutionnel étatique, les enfants seront politisés dès leur plus jeune âge.

---

<sup>168</sup> Wladimir BERELOWITCH. « De l'enfant à l'homme nouveau : le “futurisme pédagogique” des années 1920 », *Revue des études slaves*, tome 56, fascicule 1, 1984. « L'utopie dans le monde slave », pp. 115-125.

<sup>169</sup> Selon le modèle soviétique, les enfants dans les maternelles doivent apprendre la camaraderie, l'amour envers la patrie, ainsi qu'envers Lénine, Staline et Dimitrov... Mais essentiellement, « *apprendre dès le plus jeune âge les règles de notre société socialiste : l'ordre et la discipline, pouvoir agir collectivement, prendre soin l'un de l'autre, respecter les adultes et prendre soin des objets* » (FOTEV).

Le véritable embrigadement des jeunes commence dès leur entrée dans le système scolaire (détachement de la famille dès le plus jeune âge), où ils sont fortement incités à prendre part aux organisations de la jeunesse, celles-ci étant unifiées et soumises au contrôle direct et total du Parti. La première (par rapport à l'âge de l'enfant), c'est l'Organisation dimitrovienne des pionniers (« *Septemvriitché* »), qui regroupe pratiquement tous les enfants de 7 à 14 ans. L'objectif de l'organisation des pionniers est d'apprendre aux enfants l'amour du travail et de la patrie, et la discipline, afin de préparer les jeunes à la vie dans la société socialiste. À 14 ans, les jeunes entrent dans le Komsomol, beaucoup plus politisé, dont l'éducation est à prédominance politique. C'est à cette organisation que se greffe le système des « Brigades des jeunes » qui sont perçues par l'État comme de véritables usines d'hommes nouveaux suivant la « *norme obligatoire dans le processus de socialisation des jeunes gens* »<sup>170</sup>.

À travers cette institution, le régime veut inculquer aux futurs citoyens les valeurs du collectif, de la discipline et du travail qui doivent former des corps harmonieux, sains et forts qui seront jetés dans la construction du paradis terrestre dans lequel ils sont prédestinés à vivre. Mais ce corps parfait doit être complété par une morale socialiste stricte et élevée.

Cette idée de la relation entre le travail et l'éducation vient de la pensée occidentale qui, dans son évolution, met l'accent sur la nécessité de combiner le travail industriel et l'éducation. Point central dans la création de l'homme nouveau, aussi bien dans le sens de la transformation (rééducation) des adultes que de l'éducation des nouveaux membres de la société, se pose la super-valeur<sup>171</sup> travail. Selon l'idéologie communiste, cette éducation/rééducation passe inévitablement par le travail, méthode éducative par excellence. Cette super-valeur prend une acception particulière pour le communisme, à savoir celle du travail manuel<sup>172</sup>. Alors, la force (ré)éducative du travail se pose au fondement de la dynamique de restructuration du social, mais aussi de l'être individuel. Dans les premières années, il s'agit essentiellement de reconstruire le pays ainsi que de poser les bases de la construction de la société parfaite à venir. Pour cela, une autre « usine d'hommes nouveaux » sera mise en place – la pratique de mobilisation par le travail (unifiée dans l'Armée de construction ou Armée bâtisseuse). Ce dispositif permet de mobiliser des jeunes faisant partie des minorités (tzigane et turque) ainsi que des « politiquement non conformes » qui, dans la plupart des cas, sont les descendants des familles des « ennemis du peuple ». Les personnes qui vont y prendre part sont perçues comme

---

<sup>170</sup> Biliana RAEVA « La jeunesse et le mouvement brigadier... », dans *L'enfance sous le socialisme*, p. 136.

<sup>171</sup> Nous utilisons ce préfixe au sens qui lui a été octroyé par le marxisme : superstructures et infrastructures.

<sup>172</sup> Le travail intellectuel est perçu comme moins prestigieux, c'est pourquoi il doit être complété d'un travail manuel.

« contaminées par les germes de l'ancien ordre », mais rééducatives, de sorte que leur transformation passe inévitablement par la transformation physique (par le travail), supposée entraîner la transformation morale et culturelle (dans le cas des minorités par exemple). Cette logique du travail rééducatif en tant que moyen par excellence de transformation des êtres en « hommes nouveaux » sera poussée à l'extrême dans le système concentrationnaire mis en place en Bulgarie entre 1945 et 1962. Ces camps, dont le nom officiel est « Foyers de rééducation par le travail », vont se fonder sur l'acceptation de la force formatrice du dur labeur physique.

- *Les régimes d'« hommes nouveaux »*

Sur la base des caractéristiques de la figure mobilisatrice d'« homme nouveau » dans les discours idéologiques des deux formes étatiques, nous pouvons tracer certaines similitudes entre elles. Tout d'abord, les deux logiques de création d'une nouvelle forme d'humanité vont orienter leur politique principalement vers la classe d'âge qui incarne le futur de la société et qui est « facilement modelable » du point de vue idéologique. La politique d'« homme nouveau », qui est dans son fond une biopolitique au sens foucauldien, est principalement éducative. L'éducation est majoritairement tournée vers les enfants et les jeunes perçus comme le vecteur principal du changement social radical, d'où découle la nécessité d'un contrôle plus important de cette tranche de la population.

Ainsi, nous retrouvons dans les deux figures idéelles une logique de « qualités à créer et/ou à développer – défauts à réprimer et à effacer », fondée sur « une éducation totale ». Cette volonté n'est pas nouvelle, elle a émergé durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec la mise en place d'une école régie par l'appareil étatique et contrôlée par ce dernier.

Même si Vichy ne dispose pas du temps nécessaire à la mise en place d'une politique d'éducation élaborée en vue de la formation du Français nouveau, il en pose les jalons principaux. Ces derniers nous permettent de voir les grands traits de la direction dans laquelle irait cette forme politique. Parallèlement à cela, l'État socialiste en Bulgarie a disposé d'un temps suffisant pour instruire deux générations de Bulgares suivant la vision d'homme nouveau socialiste. Surgit à travers cela l'une des différences primordiales entre les deux pratiques éducatives : dans le cas du régime de Vichy, le rôle de la famille et de la religion est mis en avant ; en revanche, dans le cas bulgare, l'influence de la religion est complètement exclue dans son rôle éducatif, tandis que la participation de la famille est écartée de plus en plus en vue d'une prise en charge totale de l'être humain par l'appareil étatique « dès la naissance jusqu'à la tombe ».

Malgré cette différence d'influences portées sur le futur homme nouveau, nous pouvons voir une logique commune, passant par un développement physique qui doit être accompagné par un développement moral. Vichy, pour arriver à cela, s'appuie plus sur des organisations de la jeunesse, alors que les communistes bulgares mettent l'accent sur le système éducatif, dont les organisations de jeunesse font partie. Ce besoin de « bon développement physique de la personne humaine » est issu de la volonté biopolitique de l'État moderne. Il s'agit d'une volonté de contrôle du corps humain par un certain nombre de politiques, fondées sur l'image du corps idéalisé, dessiné par l'appareil étatique. Cette volonté, dans le cas de la société totalitaire, peut aller jusqu'à la création de corps capables de défendre ou de combattre pour l'État dans une guerre future. Bien que le régime de Vichy conçoive la nécessité d'un corps humain harmonieux, on ne peut négliger le fait qu'il s'agit d'un corps militarisé en germe, cela dans un régime qui s'inspire ouvertement du mode d'organisation militaire.

Un autre point qui paraît essentiel dans la compréhension de la figure discursive de l'« homme nouveau » est le rapport au travail. Dans le cadre de la société socialiste, il est élevé au rang d'idéal suprême, au fondement de toute politique régénératrice. Le travail est la pratique éducative/rééducative par excellence. Dans le cas de l'idéologie de la Révolution nationale, nous retrouvons aussi le travail en tant que valeur suprême (*cf.* la nouvelle devise nationale – où il remplace la « Liberté »).

Dans le cas bulgare la super-valeur travail sera au fondement de la justification idéologique de l'existence de l'institution concentrationnaire. Encore plus, elle se posera comme son essence, et façade idéologique, servant à légitimer la pratique concentrationnaire. Cette réflexion nous ramène à la question de la place de cette pratique d'ingénierie sociale dans le cadre de l'univers concentrationnaire. Dans le cas de Vichy, l'exclusion sert à mettre une limite entre les « tissus sains » du social et les facteurs infectieux en les isolant comme incompatibles et non transformables en « hommes nouveaux », alors que le régime communiste bulgare est fondé sur l'idée de la transformation possible de tout être humain en *homo socialisticus*. Cette ambition transforme les institutions concentrationnaires en « ateliers du renouveau de l'Homme ».



## Chapitre 5 : La construction de la figure d'ennemi

La figure discursive d'« homme nouveau » découle d'un long processus de définition du concept d'« humanité » qui accompagne la modernité politique. Parallèlement, avec l'installation de la figure de l'Homme au centre de la pensée philosophique et scientifique, naît une autre forme discursive sur l'humanité à nature politique. Elle devient l'objet de la biopolitique de l'État moderne. Ce dernier se dote d'un « arsenal » d'outils que nous pouvons ramener à trois catégories principales : (i) les moyens de contrôle de la conscience (médias, politiques éducatives, engagement politique) ; (ii) les moyens de contrôle du corps (techniques policières, étatisation des corps, gestion de la vie nue) ; (iii) et l'ingénierie sociale en tant que moyen d'action politique sur le remodelage de la société. Le concept d'humanité, une fois repris par le politique, devient un objectif à atteindre par des moyens techniques politiques, autrement dit une figure idéalisée se matérialisant dans la conception purement idéologique de l'« homme nouveau ».

Pour arriver à cette forme d'humanité, le politique a besoin d'un processus de construction de l'identité des êtres. Et pour cela, il a besoin d'une opposition identitaire non plus par rapport à l'animal (acception biologique), mais à l'autre dévalorisé. Autrement dit, l'« homme nouveau » sera opposé à l'« homme antérieur ». Alors, la société dans des formes sociales à volonté totalitaire se retrouverait (idéal-typiquement) dans l'étau entre l'ancien à éliminer et le nouveau à atteindre. Le rêve du politique n'est pas tellement d'assurer « la bonne vie », mais de tout rendre politique et, par là, totalement contrôlable et transparent. Dans ce processus dynamique, le rôle primordial est joué par la figure de l'ennemi, construite par le pouvoir.

### 1. L'ennemi – menace nationale

Dans les « bribes de construction idéologique » dont se dote le gouvernement de Vichy, la figure de l'ennemi occupe une place considérable. Ce dernier sera accusé de la crise profonde qui aurait mené à la dégradation de la France et responsable de sa défaite. Ainsi, s'opposeront l'inclus – régénérable – et l'exclu – responsable –, la « France » et l'« anti-France ».

#### 1.1 « Anti-France » – construction idéologique de la figure de l'ennemi

La forme discursive idéale « anti-France » désigne la figure type de l'exclu dans le courant de la Révolution nationale. Il s'agit de la définition étatique de « l'ennemi de l'intérieur », fruit d'une construction idéologique que nous pouvons résumer avec les mots propres du régime :

« *Il n'y a pas de neutralité possible entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, entre la santé et la maladie, entre l'ordre et le désordre, entre la France et l'anti-France*<sup>173</sup>. » L'amalgame entre les oppositions binaires classiques et la construction idéologique y est plus qu'évident. La pensée idéologique est par définition duelle, elle exclut toute possibilité d'« états relatifs », elle est fondée sur le modèle de l'opposition entre le noir absolu et le blanc absolu en réfutant l'existence du gris. Les nuances n'existent pas, le monde est perçu dans une acception duelle d'oppositions binaires absolues. Ainsi l'association « vrai-bien-santé-ordre-France » se pose en opposition totale au « faux-mal-maladie-désordre-anti-France ». Cette construction mentale est au fondement du processus d'identification du régime de Vichy. Le fond biopolitique y intervient également, de sorte que le social est imagé par une référence médicale incarnée par le corps social. Comme ce super-corps est géré par la structure étatique, l'incorporation individuelle est directement concernée par « l'agent infectieux social ».

Durant le régime du renouveau, Vichy élabore un discours-interprétation ayant pour objectif de désigner les causes de la crise dont il se présente comme le « remède » incontournable. Cette technique « universelle » des nouvelles formes de pouvoir politique se retrouve galvanisée par un facteur extérieur très important : la guerre totale. De même, le contexte international à ce moment précis peut être réduit à l'enchaînement schmittien « *ennemi total, guerre totale, État total* ». Ces événements extérieurs vont affecter directement la construction idéologique du nouveau régime, lui-même né de ce conflit.

Les hommes au pouvoir adoptent un comportement idéologique de légitimation sous l'acception de « sauveteurs de la France », restés avec leur peuple et n'ayant pas fui devant la situation extrême de la perte de souveraineté nationale. Les germes de la nouvelle conception de la figure éternelle de l'ennemi se trouvent dans les courants politiques mus par un scientisme important et tentant une explication totale du monde. L'acception dualiste absolue de ce dernier se trouve au fond de la grille de lecture universaliste construite par ces courants politiques, mais aussi se définit par le moyen de l'opposition diamétrale à l'autre<sup>174</sup>.

Afin de pouvoir se « légitimer contre », le régime de Vichy définit comme « coupables de la crise » d'abord tous ceux qui incarnent l'« antériorité », ou plus justement « ceux qui seront identifiés comme tels ». Comme l'inspiration idéologique de la plupart des hommes au pouvoir est de type nationaliste, le régime va principalement tourner sa politique exclusive à l'encontre

---

<sup>173</sup> « L'Éducation nationale », *La Revue des Deux Mondes*, 15 août 1940, citée par Denis PESCHANSKI, « Exclusion, persécution, répression », dans *Vichy et les Français*, p. 209

<sup>174</sup> Le national-socialisme se construit en tant que négation du communisme et le communisme se pense en opposition à la pensée nationale et fasciste.

des individus et groupes sociaux désignés comme « étrangers ». Étant fondamentalement nationale, la nouvelle forme étatique « *bannit en son sein, [...] les individus et les groupes qui, pour des raisons de race ou de conviction, ne peuvent ou ne veulent souscrire au primat de la patrie française : étrangers, juifs, francs-maçons, communistes internationalistes de toute origine et de toute obédience* »<sup>175</sup>. Ainsi, un discours en lien direct avec l'antériorité politique sera élaboré au même titre que cette antériorité sera présentée comme un complot entre les catégories piliers de l'anti-France : « le Juif », « le communiste », « l'étranger » et « le franc-maçon ». Ces quatre figures génériques constitueront, pour la construction idéologique de Révolution nationale, la figure de l'ennemi intérieur « objectivable » et « totalisable ».

La construction figurale politique d'« ennemi de l'intérieur » regroupe les êtres facilement identifiables en tant que coupables *in extremis*, ceux qu'il faut combattre dans le contexte d'exceptionnalité, d'une crise (qu'elle soit d'ordre économique, politique, social ou moral). C'est justement cette formalisation de l'exceptionnalité de la situation qui légitime et justifie ce combat. La source de l'identification des ennemis se situe dans l'interprétation de la défaite à travers l'identification des « *tares qui minaient la société* » (PESCHANSKI).

Ces quatre figures de l'élément ennemi pour l'État français peuvent être ramenées à deux selon leur caractère endogène ou exogène. D'un côté, on retrouve le national « contaminé » par le mal politique qui se pose comme une menace politique et, dans ce cas de figure, nous sommes face à la construction de l'exclu en fonction d'une appartenance à un groupement incriminé. La seconde figure cumulative est celle de l'étranger, se situant dans une acception spécifique et dynamique qui a aussi un fondement politique.

- *Les nationaux – une construction victimaire politique ?*

On a souvent tendance à poser une ligne de démarcation entre les deux grands courants totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle à travers une classification des types de « victimes ». Dans le cas du nazisme, cette classification est basée sur la figure type de l'ennemi biologique (un ennemi de race) et, dans le cas du soviétisme, sur celle d'un ennemi de nature politique, c'est-à-dire de classe. En réalité, cette classification « simpliste » occulte la véritable nature du pouvoir totalitaire qui se cache dans l'universalité de la figure de l'ennemi. C'est une catégorie dynamique et modifiable à souhait par tous les leviers du pouvoir. Il n'est jamais un ennemi purement politique, ou de race, il est tout à la fois. C'est un ennemi total parce qu'il est totalement ennemi. Il a toujours en soi une dimension politique, car il est le fruit d'un appareil

<sup>175</sup> R. GILLOUIN, cité par H. ROUSSO, dans *Vichy : L'événement, la mémoire, l'histoire*.

politico-juridico-idéologique qui a la possibilité de s'appuyer sur des intolérances sociales ou sur des conflits sociaux latents. Dans ce sens, le régime de Vichy construit la figure de l'exclu avec la même logique – l'ennemi résulte avant tout d'une définition politique déclarative.

Dans cette catégorie de « nationaux contaminés », le régime de Vichy inclut essentiellement deux formes d'ennemis : les communistes et les francs-maçons. Ils seront notamment jugés responsables de l'événement fondateur du régime, c'est-à-dire de la défaite. Celle-ci, sous les influences de la pensée des cercles d'extrême droite française, est perçue comme un processus de longue haleine s'enracinant depuis la Révolution française. Les communistes seront une priorité dans la pratique répressive, car ils représentent un danger politique. Ils seront neutralisés par deux moyens essentiels, à savoir l'arrestation au vu d'une activité et l'internement préventif. Il s'agit de la répression d'un « ennemi politique intime », à la fois menace intérieure et extérieure. Menace intérieure comme un facteur dans le débat politique antérieur et extérieure comme « ambassadeur » de la politique de la forme étatique totalitaire soviétique. C'est peut-être la figure la plus pure de l'ennemi politique intime qui sera l'ennemi principal (PAXTON) dans les premiers temps du régime. S'y retrouve la notion de « contamination » dans la mesure où les communistes sont construits comme l'incarnation de la dangerosité sociale, car ils se sont transformés en agents de l'extérieur, ils ont trahi la France au profit d'un internationalisme. Tout en faisant partie de la population nationale, ils se présentent comme des « étrangers par conviction » (ou contamination). Ainsi, la figure de l'ennemi communiste n'est plus une simple figure de l'ennemi politique, c'est une figure de menace politique, accusée de tous les maux et extériorisée, et par là exclue.

La seconde catégorie d'ennemis de type « national contaminé » est celle des francs-maçons, ou plus généralement les membres des sociétés secrètes. Ce groupe discriminé, étant donné sa nature secrète, est plus difficilement cernable. Sans être dans la catégorie des réprouvés, ils sont jugés « politiquement indésirables », présentés comme « *la bête noire par excellence. Un Juif [...] n'est jamais responsable de ses origines, un franc-maçon l'est toujours de son choix* »<sup>176</sup>. Nous sommes devant deux inspirations essentielles : d'un côté, la logique extérieure venant de l'idéologie et des exigences de l'occupant et, de l'autre, une logique discriminatoire intérieure fondée sur la pensée maurassienne<sup>177</sup>. Pour ce courant politique français, la figure du maçon serait la plus dangereuse, car c'est « *dans la loge que se syndique tout ce que la synagogue et*

<sup>176</sup> Selon les mots du rapporteur de la loi du 14 août 1940, Adrien MARQUET, cité par Dominique ROSSIGNOL, *Vichy et les Francs-maçons*, p. 105.

<sup>177</sup> Qui voyait les maçons comme l'un des « quatre états confédérés » gouvernant la République

*le monde métèque comptent de moins français* »<sup>178</sup>. Le régime de Vichy verra ainsi dans la franc-maçonnerie un complot permanent antinational, antichrétien et secret. C'est une figure d'ennemi politique parce que composée de politiciens et d'hommes d'affaires accusés d'agir en occultant leurs vraies motivations. L'État moderne, voulant établir une société transparente, ne souhaite d'autre forme de secret que celle qu'il domine.

La figure du franc-maçon ennemi est difficilement cernable en raison du secret et de la faible connaissance de cette institution par les masses populaires (cela ne permet pas une dynamique sociale importante à son encontre). Or, la construction de l'ennemi exige de ramener la figure à des référents communs facilement identifiables par les masses. Ainsi, le fondement de la construction idéologique de ce pilier de la grande figure de l'exclu est de démontrer sa dimension de « bouc émissaire politique ». De cette façon, la franc-maçonnerie sera désignée comme force politique occulte qui se cache derrière le pouvoir républicain. À côté de cette dimension « politique » est greffée une dimension de religion secrète, voire sectaire antichrétienne complétée par une référence économique, cette dernière étant soutenue par des ressources financières occultes. La « finance maçonnique » regrouperait les « spéculateurs », les « affairistes », les « profiteurs », et les « escrocs », connectés au « *capitalisme judéo-yankee* » et aurait une emprise sur l'économie française.

La grande silhouette de l'anti-France prend la forme « financier-juif-maçon-anglo-saxon », autrement dit de l'ennemi par excellence, de l'étranger absolu. La franc-maçonnerie est présentée comme une puissance cosmopolite et internationale (rapprochement avec les communistes), donc antinationale et, par là, antifranaise. Supposée être dominée par les forces subversives de la « juiverie internationale », ce qui lui octroie la forme démoniaque par excellence, la franc-maçonnerie est rapprochée de la figure de l'exclu responsable *in extremis* l'« élément juif ». Les francs-maçons relèvent aussi d'une catégorie que nous pouvons désigner comme « ennemi rationnel », c'est-à-dire un ennemi responsable de son activité ennemie parce qu'il appartient à ce groupe par conscience, qu'il a choisi cette voie. Il en est de même pour les communistes, dans le sens où leur appartenance aux « forces hostiles » résulte d'un choix rationnel et idéologique.

Cette notion d'« ennemi rationnel » rendrait mieux compte de la figure de l'ennemi politique dans le cadre d'une construction victimaire idéologique, car elle inclut la notion d'engagement personnel et rationnel de la personne ainsi désignée. L'ennemi est à la fois rationnel, par son engagement dans un groupe (à caractère politique ou autre), et rationalisé par l'appareil qui le

---

<sup>178</sup> MAURRAS, *La France seule...*, p. 210, cité par Dominique ROSSIGNOL, p. 107.

construit, lui aussi régi par la volonté de rationalisation (bureaucratique). Il fait également partie de la grande figure de l'« ennemi d'appartenance » définie comme la communion à un groupe biologique ou politique. Nous pouvons y distinguer deux sous-figures de l'« ennemi appartenant », la première étant « rationnelle » (par choix personnel, ennemi politique), et l'autre « de fait » à une communauté de sang, une « race », une appartenance de naissance qui ne peut pas relever d'un choix rationnel. Dans cette situation, la place de l'appareil idéologique est très importante – il manipule ces figures de l'élément ennemi en brouillant les limites entre l'appartenance volontaire et involontaire à un groupe désigné ou désignable comme hostile. L'ennemi absolutisé est à la fois « rationnel » et, de fait, il peut revêtir des formes-figures différentes. Il reste fondamentalement lié à une super-figure floue de la menace extrême à la fois sociale et personnelle.

Certes, les deux formes d'« ennemi appartenant » paraissent relever de logiques discriminatoires différentes (ennemi politique et ennemi biologique), mais dans la logocratie du pouvoir exceptionnel s'opère une fusion, une « fluidification » de la culpabilité ennemie qui brouille la limite entre choix et fait. L'ennemi est absolu parce qu'il est appartenant (ou supposé appartenant) et peu importe si c'est de fait ou par son propre choix. L'ennemi moderne est total, il cumule en soi toutes les logiques discriminatoires possibles et devient, par là, totalement ennemi.

- *Les étrangers – l'ennemi véritable*

La séparation préalablement posée entre ennemis nationaux et ennemis étrangers a cependant une robustesse limitée, car le facteur d'une contamination de l'extérieur est une constante dans la construction idéologique de la figure d'exclu. Cette limite entre l'ennemi politique et l'ennemi étranger s'efface encore plus quand nous évoquons la grande figure anti-française selon Vichy : le Juif.

C'est une figure qui peut revêtir tous les stéréotypes de l'« ennemi d'intérieur ». Désigné comme ennemi par excellence, car même établi depuis longtemps, il reste étranger, différent par sa religion, par sa langue maternelle. Le « Juif » est également perçu comme faisant partie d'une communauté forte, accusée de complot à l'encontre des nationaux. Il ne faut pas oublier que, dans la société française, un antisémitisme latent est présent dans la période précédant la Seconde Guerre mondiale. Celui-ci existe bien avant l'apparition de la doctrine nazie en Allemagne et de la théorie raciale qui l'accompagne. C'est depuis le Moyen Âge en France que le Juif est perçu comme le « bouc émissaire » par excellence (R. GIRARD) et ce dernier est

défini comme la figure de la menace absolue<sup>179</sup>. La politique de l'État français ne doit donc pas être examinée seulement comme une mesure inspirée par la raison froide, scientifique (biologique), mais dans une continuité de la haine sociale contre les Juifs, voire contre toute sorte d'étrangers perçus comme menace. Ces catégories d'étrangers regroupent les réfugiés politiques ou économiques, ainsi que les Tziganes, qui endossent également plusieurs stéréotypes de la menace. À l'antisémitisme latent va se greffer la situation particulière de l'entre-deux-guerres et du début du conflit mondial caractérisée par l'afflux massif de Juifs d'Europe centrale fuyant le nazisme.

L'amalgame entre crise économique et nombre important d'immigrés est vite fait et la figure de l'étranger « voleur du pain des Français » s'impose de plus en plus dans l'opinion. Le rapprochement au niveau discursif de la figure du « Juif » et de « l'étranger » s'accroît pour aboutir à une grande figure de l'ennemi juif à deux facettes : antisémite et xénophobe. Cette montée de la xénophobie aboutira aux mesures de l'internement administratif, pratiquées par la III<sup>e</sup> République pour répondre aux vagues de réfugiés venant des pays touchés par la guerre, notamment d'abord de l'Espagne, puis de l'Allemagne et des pays occupés par cette dernière. Dans ce contexte de confusion entre la figure du « Juif » et de « l'étranger » réapparaissent les épithètes de l'antisémitisme latent qualifiant (stigmatisant) les Juifs de « riches » ou « oisifs », de « profiteurs ». Cette situation nous montre leur caractère de personnes potentiellement discriminables et illustre le fait que la construction de l'ennemi s'assoit sur des formes et figures déjà présentes dans la société française, reprises et systématisées par la sphère logocratique.

La figure de l'exclu « juif↔étranger » est définie à travers une construction de l'ennemi opérée par l'appareil idéologique et le pouvoir juridico-politique. Cette construction repose à la fois sur « une réserve psychologique » et sur une dynamique sociale de désignation des « Juifs » et des « étrangers » comme « responsables de tous les malheurs ».

La construction idéologique du régime exploite des dynamiques d'accusation présentes dans la société depuis très longtemps, non sans l'influence de l'Église catholique. « *Le climat antisémite au sein du peuple français est tellement fort qu'il n'a pas besoin de notre part d'être encore renforcé* »<sup>180</sup>, disait Otto Abetz dans un rapport aux autorités nazies. Cette dynamique sociale latente est renforcée par le discours xénophobe, qui émerge dans les années 1930, de la menace directe et quotidienne venant des allochtones. C'est un autre type de dynamique de

<sup>179</sup> On ne doit pas oublier que, quelques années avant l'explosion du second conflit mondial, la société française a été secouée par l'affaire Dreyfus, qui a sorti au grand jour les forces antisémites françaises.

<sup>180</sup> D. ROSSIGNOL, *op. cit.*, p. 99.

recherche de la figure expiatoire auquel se joint un mécanisme de défense culturel ancien, à savoir la peur de l'altérité.

En tant que gouvernement d'exception, l'État français prend des mesures particulières en donnant un cadre législatif aux accusations idéologiques qu'il formule. Dans sa tâche régénératrice, le régime désigne les coupables autour de la notion de menace étrangère à la fois juive, communiste et maçonnique. Nous pouvons y entrevoir une logique de désignation de l'ennemi s'appuyant sur la dynamique sociale constante d'exclusion. « Toujours prête à être utilisée », la menace juive est fondée sur une dynamique sociale primaire<sup>181</sup> de la peur de l'autre. Cette dynamique de désignation et de marginalisation de « l'élément juif » va trouver sa réalisation dans le cadre légal de l'État français.

Revenons maintenant à l'autre facette de la grande figure de menace : « l'étranger en surnombre ». La France est imagée par le discours révolutionnaire comme prise dans l'étau des vagues migratoires, l'une venant du nord et composée essentiellement de Juifs fuyant l'avancée de l'armée nazie et l'autre, au sud, composée en majorité d'Espagnols républicains (dont beaucoup de communistes), fuyant la terreur de la guerre civile. Cette dynamique d'immigration se réalise sur fond d'une France affaiblie économiquement depuis la fin des années 1920 et plongée dans une crise encore plus importante à la suite du *Blitzkrieg*. Cette configuration pose l'éventualité de troubles sociaux et, face à cela, l'internement de la main-d'œuvre excédentaire se pose comme la meilleure solution. La figure de l'étranger est construite à partir de la culpabilité des personnes causant des difficultés à la vie quotidienne. C'est moins une figure politique qu'une figure de menace économique. Ainsi, peu à peu, le régime de Vichy va reléguer à un statut de « parias » les étrangers car, conformément au « droit du sang », la « francité » ne peut pas s'acquérir. Parallèlement, la figure de l'étranger est universellement une figure « prête-à-exclure », une image par excellence du bouc émissaire en temps de crise (la notion de « potentiellement discriminables »). Le besoin de refonte du tissu national et la construction idéologique de la Révolution nationale impliquent la mise en marge de cet élément social, perçu à la fois comme une menace sociale, politique et quotidienne, dans le sens où il influe sur la vie de tout un chacun<sup>182</sup>.

Nous pouvons évoquer une autre figure particulière qui s'inscrit dans cette lignée : les Tziganes. Ils sont des « allochtones », ils viennent d'ailleurs (« personne ne sait précisément d'où »), ils

---

<sup>181</sup> Parce qu'elle participe à la création de la communauté elle-même en fixant les limites entre l'identité et l'altérité.

<sup>182</sup> Par extension et dans le cadre de pensée sur la biopolitique qui a été évoqué au début de ce chapitre, elle touche en même temps au corps social et au corps humain singulier (par la privation par exemple).



circulent, ce qui les transforme en menace permanente et les définit en tant qu'êtres potentiellement discriminables. La circulation permanente en temps de guerre est toujours réprimée de peur de voir s'infiltrer des agents des intelligences ennemies. Les Tziganes, difficilement contrôlables en termes administratifs, menacent l'ordre. Également, du point de vue de la pensée idéologique, ils sont parmi les éléments étrangers les plus dangereux du fait de leur sédentarisation faible ou inexistante. Pour comprendre l'attitude du régime à leur égard, il suffit d'évoquer son fort attachement à la terre. À cela s'ajoutent tous les stéréotypes des vagabonds, des criminels et des profiteurs, externes à la norme sédentaire.

Ainsi définies, les catégories d'ennemis dans le cadre la production idéologique du régime de Vichy laissent transparaître une interconnexion de fond. Autrement dit, aussi bien les ennemis de type politique de l'intérieur et les ennemis de type allochtone ou d'un extérieur intériorisé relèvent d'une même et grande figure de la menace d'un extérieur/intérieur à caractère biologique. Les frontières de définition entre ces catégories sont de plus en plus brouillées par l'appareil idéologique afin d'assimiler chacune des figures aux autres. Ainsi, la construction de l'ennemi tend vers la définition de la figure qu'on peut caractériser de « total », vers une figure du Mal par excellence. En effet, il s'agit d'un « élément » que les structures étatiques doivent combattre aussi bien politiquement et administrativement que socialement dans les actes de la vie quotidienne.

## 1.2 L'ennemi et la notion de sacrifice

Le combat contre le « mal extrême » dans la vie quotidienne passe inévitablement par une catégorie de pensée très largement exploitée par les formes étatiques à tentation totalitaire qui vont transformer une partie de leur population en ennemis en vue d'un remodelage du tissu sociétal. Quand on aborde, dans les sciences humaines et sociales, les expériences totalitaires, on a souvent tendance à se référer à la pensée arendtienne et à employer les termes « bourreaux » et « victimes ». Ce discours, que nous pourrions appeler « victimaire », prend souvent une acception duelle entre l'innocence des victimes et la culpabilité des bourreaux. Le problème du terme « victime » est qu'il ferme le débat souvent en tranchant entre la culpabilité absolue des uns et l'innocence totale des autres. Dans *Le Petit Robert*, le terme « victime » est présenté sous quatre acceptions : « *créature vivante offerte en sacrifice (aux dieux)* » ; « *personne qui subit la haine, les tourments, les injustices de quelqu'un* » ; « *personne qui souffre, pâtit (des agissements d'autrui, ou de choses, d'événements néfastes)* » ; « *personne arbitrairement condamnée à mort* ». Les « victimes » seraient ainsi des êtres offerts en sacrifice pour la

légitimation et la survie d'un nouvel ordre étatique, chargés de tous les « péchés » (comme boucs émissaires), non pas devant une divinité, mais devant la société tout entière aussi bien que devant une entité extérieure.

Nous allons prendre la notion de « sacrifice » plutôt dans un sens figuré en la considérant comme pratique et dynamique sacrificielle symbolique et non nécessairement rationnelle. Autrement dit, le sacrifice social peut ne pas être pensé comme tel, mais être utilisé par la logocratie étatique comme une arme puissante dans le processus de légitimation. Ainsi, « le citoyen de base »<sup>183</sup> est incité à choisir son camp dans le cadre d'une logique duelle du Bien et du Mal et d'une diabolisation de la figure du « coupable », transformé en ennemi. Le besoin de « sacrifice » de l'autre se pose comme nécessaire à la rédemption de la société elle-même, ou au moins à sa propre paix et son propre confort. Nous pouvons supposer que, dans un contexte exceptionnel (de vie quotidienne), le processus de désignation d'une figure expiatoire est renforcé par la nécessité de la survie de « l'être ensemble ».

Les êtres humains sacrifient pour ne pas être sacrifiés. Même si on est réticent face à la guerre, même si on pense que l'autre (celui qui doit être sacrifié) ne mérite pas un tel châtement, une majorité écrasante peut se fier à la raison de l'État, à la raison du commun, de la foule, acceptant que le « sacrifice » de l'autre (construit comme figure expiatoire) ait lieu. Certes, il est plus facile de « sacrifier » quelqu'un qu'on n'a jamais rencontré que quelqu'un qu'on voit tous les jours. Sous le régime de Vichy, pour les « hommes ordinaires » préoccupés par la vie quotidienne, il est plus facile d'approuver les mesures prises à l'encontre des Juifs étrangers, par exemple, que d'appliquer les mêmes stéréotypes et mesures à leur boulanger juif (Z. BAUMAN).

Le processus de construction de la figure de l'ennemi intégrerait alors une face « sentimentale » et une face « rationnelle ». La définition de l'ennemi dépend d'un processus de rationalisation, voué à remplacer le lien sentimental en le brisant par la loi de la force du nombre. Justement, cette fonction « destructrice » du lien sentimental est proscrite dans le processus d'identification du coupable<sup>184</sup>. L'homme personnifié suppose l'intégration d'un lien de type « sentimental », alors que les êtres dépersonnifiés – par un processus rationalisé – excluent ce type de rapport. On « sacrifie » des entités lointaines et inconnues et non pas des êtres humains singuliers.

<sup>183</sup> Nous désignons ainsi ceux qui sont « inclus » dans le tissu national, par rapport aux exclus.

<sup>184</sup> À titre d'exemple, on pourrait évoquer une phrase attribuée à Staline (mais qui, paraît-il, n'a jamais été prononcée par ce dernier) : « *La mort d'un homme est une tragédie, la mort de millions d'hommes, une statistique.* »

La structure étatique les présente comme « méritant le sort qui leur est infligé » et légitime ainsi leur exclusion et leur abandon entre les mains de l'appareil répressif.

Le contexte d'exception aurait la capacité d'accentuer, chez les acteurs sociaux, ce que nous pouvons appeler « la préoccupation de la vie quotidienne ». Cette dernière a tendance à se transformer en « survie quotidienne » face aux déficits multiples. Ainsi, dans une situation exceptionnelle, les êtres humains auraient tendance à établir une stratégie personnelle et collective visant à assurer leur propre survie ou meilleure vie tout en reléguant à l'autorité supérieure la tâche de s'occuper des autres. Il devient ainsi beaucoup plus facile d'approuver les mesures politiques, de les banaliser, de les accepter comme allant de soi.

La question essentielle ici est la suivante : en situation exceptionnelle accepterait-on ce qu'on n'aurait jamais accepté dans des conditions « normales » ? L'état d'exception lui-même justifie une politique de mise à l'écart et de gestion directe des exclus comme une pratique légale et légitime. Nous nous trouvons face à un système où l'autorité suprême trouve un bouc émissaire facilement identifiable dont l'existence légitime l'exercice de la contrainte physique. Par là même, le système politique installe la peur dans la société. Une peur, certes moins importante que la « terreur totalitaire » (H. ARENDT), mais qui se définirait comme une crainte, si l'on ne se conforme pas aux règles édictées par l'autorité suprême, de se voir infliger une peine administrative ou pénale. Ce processus est accompli par des moyens de coercition dont la propagande officielle est l'un des éléments essentiels.

La violence peut souvent se présenter comme l'expression d'une crise, une mise en cause de l'ordre et des normes de la vie collective. Pour qu'il y ait « violence sacrificielle », une condition essentielle est la présence d'une situation exceptionnelle qui déloge la société de son fonctionnement ordinaire. C'est à ce niveau qu'apparaît la notion du sacrifice moderne et symbolique. L'exclusion est fondée non plus par référence au sacrifice ancestral (faisant référence à une divinité), mais sur la base d'un assainissement de la société perçue comme une méta-corporalité. Sans oublier qu'à l'intérieur de cette nouvelle forme de sacrifice se retrouve pour beaucoup la haine sociale construite par le discours dominant. Nous pouvons y retrouver entrelacées la référence « sentimentale » et la face « rationnelle ». Ainsi, les notions de sacrifice et de haine ne s'opposent pas, mais sont complémentaires dans la construction de la figure de l'ennemi.

Selon G. H. MEAD, dans des « circonstances spéciales » où les membres d'un État sont confrontés à un danger commun, les impulsions « hostiles » fusionneraient avec les impulsions « amicales », de sorte qu'elles renforceraient et intensifieraient le sentiment d'union sociale et

la relation sociale coopérative des individus. Cette conception de MEAD répond à une figure traditionnelle de l'ennemi, d'un *justus hostis* schmittien, alors que, dans le cadre de l'État moderne, la figure hostile principale est celle de l'intérieur. Cet ennemi « moderne » devient une synthèse entre l'extérieur et l'intérieur produisant des alliages divers, suivant la quantité d'« intériorité » et d'« extériorité ». L'État français, dépourvu de la possibilité souveraine de définir un ennemi extérieur<sup>185</sup>, mettra plutôt l'accent sur une intériorité extériorisée. Dans une situation exceptionnelle et, encore plus, en temps de guerre, les impulsions d'autoprotection s'accroissent et s'intensifient. Elles fondent l'efficacité des appels au patriotisme.

### 1.3 La sacrificabilité et la construction de la figure sacrificielle

Comment définit-on ceux qu'on va « sacrifier » pour le bien commun ? Parler de « sacrifice » dans un contexte d'exception suppose d'accepter que « la victime » n'existe que par sa contribution à l'ordre social, aux équilibres sociaux menacés par un facteur endogène ou exogène. Si la « victime » est sacrificielle, on n'entend pas sa douleur (on ne la perçoit pas comme un être vivant souffrant, voire pas du tout comme être). Sa mort (physique ou symbolique/sociale) est conçue comme un apport à la collectivité (GIRARD), au point que son calvaire est nié ou étouffé. Pour cela, la société doit enrober « la victime » dans un système symbolique, perceptible à travers la notion de « bouc émissaire ». D'origine religieuse, cette expression signifie en langage courant la personne qui est désignée, par un groupe, pour endosser un comportement social qu'il souhaite évacuer. Cette personne est alors exclue, au sens propre ou figuré, parfois punie, ou condamnée. La personne choisie ne l'est pas forcément pour avoir partagé ce comportement, elle peut l'être aussi pour d'autres raisons.

Pour les forces idéologiques qui prennent le pouvoir en France, la figure expiatoire par excellence<sup>186</sup> est celle du Juif. Alors, en vue de la régénération de la société de l'intérieur, les dirigeants revendiquent le besoin de « *rassembler les éléments "purs" autour des valeurs du travail, de la famille, de la patrie, de l'ordre, de la piété [...] [et d'] épurer les éléments "impurs" qui, s'ils n'étaient exclus du corps social, allaient reprendre leur labeur mortifère* »<sup>187</sup>. Dans le cadre de la forme exceptionnelle de l'État, la société est souvent polarisée entre les figures politiquement sanctionnées du Bien et du Mal.

<sup>185</sup> Il y aura bien un discours envers les Anglais et les Américains, mais il ne peut pas entrer dans les catégories traditionnelles de *justus hostis*, car la France est démunie d'une part importante de sa souveraineté. Les Anglais comme « ennemi extérieur » sont aussi intériorisés par le soutien du général de Gaulle.

<sup>186</sup> Construite idéologiquement par le courant maurassien.

<sup>187</sup> PESCHANSKI, Thèse, Troisième partie : « 1940-1942 : Une politique de contrôle et d'exclusion ».

En effet, la construction idéologique opère, au niveau du langage et du discours, de manière similaire à celle de la religion<sup>188</sup>. Comme les régimes totalitaires, Vichy diffuse son idéologie par voie médiatique et tente de contrôler la conscience des individus et de manipuler l'opinion publique qui, d'ailleurs, depuis la fin des années 1930 est assez sensible aux idées d'extrême droite. Le discours officiel de l'État français va accentuer ces idées et va directement montrer du doigt les « coupables » de la crise économique et identitaire en France. Il paraît peu probable que la politique du régime de Vichy soit l'œuvre de quelques personnes au pouvoir agissant sous les ordres des Allemands et que la masse de citoyens français ne faisait que suivre les ordres par peur. À ce moment de l'histoire européenne, les idées de l'extrême, que ce soit de droite ou de gauche, font l'objet d'importantes aspirations. Ces courants donnaient une explication plausible de la situation dans laquelle se trouvaient les sociétés européennes et leurs idées pénétraient facilement dans les populations traumatisées par le premier conflit mondial et la crise économique de la fin des années 1920. Une partie de la société était sensible à ce type d'idées et se posera comme moteur de la dynamique de l'exclusion.

La diffusion de stéréotypes xénophobes et antisémites ne touche pas de la même manière les différents acteurs. Mais il y a bien une dynamique sociale de définition de figure émissaire pour pallier la situation exceptionnelle. Cette « grande » dynamique est reprise et orientée par le pouvoir politique à travers la traduction en actes juridiques (et pratiques répressives qui en découlent) de ces processus de désignation de coupables expiatoires. En quelque sorte, la structure étatique, dans sa (bio)politique discriminatoire, va s'emparer de la dynamique sociale de désignation de la figure de l'ennemi et la diriger vers l'accomplissement de l'objectif fixé par la production discursive.

Selon l'analyse girardienne, dans le processus de désignation de bouc émissaire « *la victime est un homme qui vient d'ailleurs, un étranger de marque* »<sup>189</sup>, ce que rejoint la conception du potentiel de discrimination que renferment certains groupes sociaux. C'est le cas aussi bien des étrangers (Espagnols), des Tziganes que des Juifs (nationaux ou étrangers) dans la période qui nous intéresse. La question de la culpabilité des victimes est également très importante dans la construction de la figure absolue de l'ennemi. Hormis le fait socialement partagé d'une culpabilité expiatoire des victimes, nous pouvons y entrevoir la notion de l'appartenance totale, c'est-à-dire de l'appartenance à la fois de fait et de choix. La culpabilité, elle, est aussi totale,

---

<sup>188</sup> Nous pouvons facilement apparenter le discours idéologique au discours religieux. L'idéologie se présenterait comme une « forme religieuse » éclairée, reposant sur les mêmes bases – le discours (parole et écrit). La religion étant avant tout parole (« *Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu.* », Évangile selon saint Jean 1.1).

<sup>189</sup> GIRARD, *Le bouc émissaire*, p. 49.

car « d'appartenance », autrement dit avec l'abolition de la limite entre ce qui est rationnel et de « naissance », l'être totalement appartenant devient totalement coupable.

L'un des moteurs de la politique d'exclusion est aussi le souci commun à toute nouvelle forme de gouvernement de légitimation du pouvoir sur la population donnée. Un des leviers dont dispose l'État français dans cette quête de légitimité est de rassembler le maximum de Français qui ne sont pas « sourds » aux idées xénophobes ou antisémites contre la partie de l'« anti-France » la plus facilement identifiable (tant au sens physique qu'au plan bureaucratique<sup>190</sup>). Cela légitime la répression envers ces populations. Les étrangers de longue – ou de « courte » – date deviennent de véritables « boucs émissaires », non seulement pour la société, mais aussi pour l'État français.

Dans la production discursive et les mesures prises à l'encontre des étrangers<sup>191</sup> par Vichy, on peut facilement identifier les quatre stéréotypes de la persécution définis par René GIRARD. L'« étranger » ou « le Juif », ou les deux, sont des personnages considérés de tout temps comme étant à part de la société, de sorte qu'ils gardent plus ou moins des caractéristiques et des pratiques de leur culture d'origine. De plus, il est important de signaler qu'en Europe occidentale depuis le Moyen Âge, les Juifs ont été souvent désignés comme « boucs émissaires » dans des moments de crise. Ils présentent également des signes de « sélection victimaire », étant facilement identifiables dans le cadre de la structure bureaucratique.

Les crimes dont sont accusés les ennemis sont présentés comme fondamentaux et mettant en péril les fondements mêmes du lien social – c'est le crime social ultime par excellence. Leur « culpabilité » est de s'être attaqué « *aux fondements de l'ordre culturel, aux différences familiales et hiérarchiques sans lesquelles il n'y aurait pas d'ordre social...* »<sup>192</sup>, en les détruisant et en créant la situation d'exception. La famille, l'ordre culturel (la tradition) et la hiérarchie (dont les hommes au pouvoir veulent restaurer le caractère pyramidal), n'est-ce justement pas ce à quoi le régime tient particulièrement ?

Dans cette dynamique expiatoire, le « malheur quotidien » est expliqué par la présence de l'ennemi social. Ce n'est pas la guerre qui impose le système de rationnement mais le surnombre des « éléments extérieurs ». L'ennemi agit au niveau quotidien, il représente une menace directe et physique pour tout un chacun. Il est soumis à une violence souveraine, non

<sup>190</sup> Par le contrôle bureaucratique de la part de l'État, papiers d'identité et de résidence, statut d'étranger.

<sup>191</sup> On regroupe ici toutes les personnes qui sont identifiables comme tels pour les pouvoirs publics qui sont au commandement de l'État, c'est-à-dire les réfugiés espagnols, les étrangers qui ont fui la guerre du nord vers le sud (Juifs ou non Juifs) et les Tziganes (qui ont toujours été perçus comme des étrangers).

<sup>192</sup> GIRARD, *Le bouc émissaire*, p. 27.

seulement sur le plan physique, mais aussi symboliquement. Un processus de dévaluation de l'être est en œuvre, commençant avec les stéréotypes véhiculés dans la société à leur égard (la dynamique sociale) avant la mise en place du régime et les nouvelles accusations et étiquettes qui s'y ajoutent par la suite. Cette dynamique se pose comme facteur catalysant et amplifiant la haine sociale envers l'ennemi émissaire.

## 2. L'ennemi – acteur politique

Précédemment nous avons évoqué que, dans le cadre de l'État moderne, s'introduit un certain amalgame entre les figures de l'endo-ennemi et de l'exo-ennemi, cela dans une seule et même figure qui tend à devenir absolue et totale. Cette confusion est d'autant plus visible dans le cadre des sociétés ouvertement totalitaires comme la République populaire de Bulgarie. Au sein de ce type de structure étatique, l'« ennemi de l'intérieur » désigne « quelque chose » ou quelqu'un (individu, groupe) à « saisir », à écarter, à éliminer si besoin est. C'est un danger imminent, agissant ici et maintenant. Cette figure a tendance à devenir avec le temps obscure, mal définie – ou indéfinie –, floue. C'est une figure à visage tracé, sculpté par le pouvoir, autrement dit construit par ce dernier.

### 2.1 La figure de l'exclu

Tzvetan TODOROV regroupe les ennemis dans la société totalitaire communiste bulgare en trois groupes : adversaires, non-conformistes et rivaux. La catégorie des adversaires est composée des véritables ennemis du régime, de toutes les forces oppositionnelles, c'est-à-dire de ceux qui menacent ouvertement le régime. Dans la deuxième catégorie, plus vaste et plus floue, se retrouvent ceux, qui « *ne s'y soumettent pas avec suffisamment d'empressement et font preuve, dans un domaine quelconque, d'un certain degré d'autonomie* »<sup>193</sup>. La troisième catégorie est composée de personnes rivales à des personnages importants dont ces derniers ont voulu à un moment donné se débarrasser. Cette catégorisation, faite par TODOROV, peut être ramenée à une seule et grande catégorie : l'« ennemi total » de l'ordre établi, du peuple et du communisme en général. Autrement dit, nous considérons (un peu en dépit de TODOROV) que la figure de l'ennemi dans la société ouvertement totalitaire est construite de manière unifiée par le pouvoir, utilisant le procédé d'ajout progressif de formes sémantiques.

- *L'ennemi par excellence : fasciste-capitaliste*

---

<sup>193</sup> TODOROV, *op. cit.*, p. 33.

Dans le chapitre précédent, nous avons démontré la relation idéologique entre « *socialisme/capitalisme* » et « *démocratie/fascisme* » produisant une assimilation du socialisme à la démocratie et du capitalisme au fascisme. Dans cette acception-là, les deux premières figures et « ennemis jurés » des communistes deviennent les fascistes et les capitalistes. Dans le discours officiel de la propagande, ces figures sont très souvent confondues et sous-entendues sous le seul terme « fasciste ».

Dans les années 1930 et 1940 en Europe se forment deux voies de comportement antifasciste. Le premier est lié aux démocraties libérales et à la social-démocratie, tandis que le deuxième est incarné par les partis communistes et le Komintern. Dans cette seconde tendance, qui nous intéresse ici, se distinguent principalement deux explications du phénomène. La première, restant la plus proche des idées du marxisme-léninisme, traite le fascisme comme variante de la domination totalitaire, voire comme un stade supérieur de cette domination<sup>194</sup>. La deuxième explication est développée par G. Dimitrov qui définit le fascisme, en prenant en compte les différences nationales, comme une dictature terroriste des cercles les plus réactionnaires, chauvins et impérialistes du capital financier<sup>195</sup>. Nous y voyons bien la fusion initiale et fondamentale entre les figures du *fasciste* et du *capitaliste*.

Au niveau local (bulgare) dans la figure du capitaliste, dessinée par les marxistes-léninistes, sont inscrits l'usurier, le spéculateur, le rentier, l'exploiteur, c'est-à-dire tous ceux qui sont censés s'enrichir des différentes plus-values sans travailler, mais essentiellement par le travail et les efforts d'autrui. De là découle la définition négative de la « *personne non productive vivant en parasite sur le dos de la société* ». Cet être « méprisable » est souvent aussi maire, député, ministre, général, etc., « *et qui s'organise activement pour le maintien et l'approfondissement du système capitaliste* »<sup>196</sup>. Dans cette imagerie idéologique, la majorité des sujets de l'État sont présentés comme des « victimes du capitalisme », exploitées et travaillant au profit de la minorité capitaliste. Le but de tout socialisme serait la destruction de l'État et du système capitaliste ainsi que l'établissement, à l'échelle mondiale, d'un système non étatique, librement organisé par les habitants et les travailleurs, assurant l'abondance à l'ensemble de la population. Dans ce cadre, la gestion collective des moyens de production doit

---

<sup>194</sup> La bourgeoisie est au pouvoir et le vrai antifascisme est celui qui lutte contre les deux formes de gouvernement : la démocratie libérale et le fascisme.

<sup>195</sup> Selon les mots de Dimitrov lui-même.

<sup>196</sup> Ghislain GARLATTI, « Étude d'une guerre de classes : La Révolution et la Contre-révolution bulgare 1944-2004 », oct. 2004, p. 5.



assurer la construction d'un système productif rationnel, garantissant l'abondance et les bonnes conditions de travail.

Pour cela, la première tâche révolutionnaire consiste en la destruction nécessaire des bases fondamentales du capitalisme (en premier lieu la propriété privée) ainsi qu'en la liquidation de la classe capitaliste. Par ailleurs, nous pouvons dire que, pour le « communisme bulgare », très marqué par la culture paysanne<sup>197</sup>, la haine de classe envers la bourgeoisie s'étend aussi à la manière de vivre de cette dernière. L'antagonisme s'exprime aussi en une intolérance envers la culture citadine (vêtements, manières, façons de se nourrir et de se divertir). Tout cela est perçu comme « étranger » par les gens « ordinaires » et, de là, devient fasciste. Pour les communistes bulgares, le fascisme est un terme de classe et il est étroitement lié à la structure sociale bourgeoise.

Afin de compléter l'image des *fascistes*, qui est le centre de gravité de la construction de la figure de l'ennemi de l'État totalitaire, il faudrait y ajouter les intellectuels et les religieux qui, non seulement, font partie des classes dirigeantes de l'organisation sociale et politique d'avant, mais participent activement à sa justification idéologique. Les intellectuels (journalistes, écrivains, enseignants et autres) exerçaient un pouvoir spirituel et moral dans l'ancien ordre. Les religieux se présentent en effet comme disposant de véritables puissances, étant bien organisés, disposant de ressources économiques propres, jouissant d'un grand prestige au sein de la population tant par leur message universel que par leur morale et exerçant une influence majeure par leurs écoles, leurs journaux, leurs associations. De telles institutions pourraient devenir des lieux naturels de refuge d'une opposition éventuelle, une sorte de bassin de réception où affluent les mécontentements de ceux qui cherchent une alternative.

#### - *La menace politique*

La consolidation du front communiste impose l'existence d'un ennemi clairement défini qui doit motiver et justifier la prise du pouvoir. Le terme « fasciste » va se concrétiser pour désigner des cibles facilement identifiables. Mais comme le nombre réel de « vrais fascistes » est peu important, la machinerie idéologique se livrera à une réelle fabrication permanente de formes-figures de l'ennemi, tout en éloignant le terme « fasciste » de la réalité politique. Le pouvoir

---

<sup>197</sup> Qui est très marquée par la haine et la convoitise envers ceux qui ont réussi dans un domaine quelconque, aussi bien économique, politique qu'intellectuel. Dans ce contexte, l'idéalisation du travail manuel posée par le régime peut retrouver son fondement aussi dans cette culture paysanne très attachée au travail de la terre (au moins jusqu'au moment où le régime va se tourner vers la démolition de ce lien avec la collectivisation ; il sera alors trop tard pour réagir massivement). En quelque sorte, cette culture paysanne sera victime de sa propre dynamique, dans une seconde étape, la collectivisation.

idéologique procédera à une production de « nouveaux fascistes » comme un stigmaté universel de l'autre, de l'ennemi du peuple.

Tout ennemi de l'État totalitaire en construction sera forcément « ennemi du peuple », ce qui lui octroie la qualité de « forme ennemie sociale ». Censé nuire à la fois à la communauté et à l'individu singulier, tout ennemi est nécessairement « public ». Avec le renforcement des positions du Parti communiste apparaissent trois formes d'élargissement du terme « fasciste » : (i) politique, (ii) de classe et (iii) temporelle, c'est-à-dire en arrière ou en avant dans le temps. Après la scission au sein du Front populaire et la création de l'opposition légale, avec à sa tête Nikola Petkov, G. Dimitrov attribue la désignation de « fasciste » à tous les partis politiques s'opposant aux réformes de la structure administrative opérées par le PCB.

La figure de « l'ennemi-fasciste » va très vite se transformer en désignation de ceux qu'il faut « neutraliser », à commencer par la bourgeoisie capitaliste et la minorité « *monarcho-fasciste exploitante* », pour atteindre tout un chacun en désaccord avec les méthodes de gouvernement et qui a une vision du monde différente de l'officielle. Au quotidien le terme « fasciste » va fonctionner de plus en plus « *comme un masque idéologique de haine de classes, slogan mobilisateur des périphéries sociales* »<sup>198</sup>. Autrement dit, cet idéologème va progressivement devenir un « *élément indispensable pour la construction de l'ennemi* »<sup>199</sup>, un « passe-partout idéologique » au fondement de l'« ennemi total ».

L'État totalitaire, dans sa concrétisation bulgare, est intimement lié à une période de terreur de masse qui joue, d'un côté, un rôle « régénérateur » et instaure, d'un autre côté, un climat de peur totalitaire au sein de la population. Toute personne qui pourrait s'opposer – aussi bien réellement que potentiellement – à la mise en place de l'ordre social communiste doit être « broyée » dans les rouages de l'appareil répressif, en vue de la construction du « paradis sur terre ». Les ennemis, qualifiables de « réels » disparaissent assez rapidement<sup>200</sup> ; ne restent que ceux qui peuvent se présenter comme obstacle politique à la mise en place de la « dictature du prolétariat ». La machine totalitaire naissante se tournera vers la « diabolisation » de « l'opposition légale » (l'Union agrarienne populaire bulgare et le Parti ouvrier social-démocrate bulgare)<sup>201</sup>. La propagande bat son plein et ne cesse de « prouver » que l'opposition est « *traîtresse* », « *contre le peuple* », qu'elle veut « *la restauration du sombre passé fasciste* »,

<sup>198</sup> I. ZNEPOLSKI, *Le communisme bulgare*, p. 120.

<sup>199</sup> Tout comme « le Juif » dans la construction de l'ennemi de Vichy.

<sup>200</sup> Assassinés ou jugés par le Tribunal populaire, mais aussi ayant quitté le pays « au bon moment ».

<sup>201</sup> Il faudrait peut-être souligner le fait que, dans certaines de ses actions, le POB maintient artificiellement ses forces oppositionnelles en tant que « façade de processus démocratiques réels » devant les puissances occidentales, avant la signature du traité de paix.

« *l'exploitation du peuple* » et le retour de « *l'ordre bourgeois* »<sup>202</sup>. Ainsi, l'appareil idéocratique totalitaire en construction réactualise la figure de l'« ennemi intime fasciste » afin de se débarrasser des derniers vestiges du modèle politique pluraliste. Par le même « coup de terreur » sont démantelées toutes les organisations militaires potentiellement réactionnaires. C'est une étape ultime pour la soumission complète de l'armée au Parti.

Parallèlement au démantèlement des partis politiques sont persécutées toutes les organisations à caractère politique : les anarchistes, VMRO, et les Légionnaires. Ces trois organisations tombent sous le coup de l'appareil idéologique et répressif du POB, très tôt après son accession au pouvoir. Le 10 mars 1945, la conférence de la Fédération des anarchistes en Bulgarie finit par une arrestation massive des délégués et leur envoi dans des camps et prisons. Une grande partie des anarchistes arrêtés, 80 % selon P. OGOYSKI, ont pris activement parti dans la lutte contre le « fascisme » en Bulgarie. Ils sont d'anciens prisonniers politiques, ex-détenus des camps « monarchistes », partisans ayant combattu contre l'ancien régime. Malgré ce paradoxe évident, la propagande idéologique va se poser comme objectif de « *dévoiler leur misère idéologique... parce qu'il n'y a pas de théorie plus révolutionnaire que le marxisme-léninisme* ». Durant les six premiers mois de 1947, étant donné l'intensification de la propagande anarchiste, le pouvoir socialiste les accuse de collaboration avec « *les ennemis réactionnaires fascistes* » à l'encontre du pouvoir populaire. Contrairement aux anarchistes, les deux autres grandes organisations (VMRO<sup>203</sup> et les Légions<sup>204</sup>) se réunissent autour des idées nationalistes, ce qui leur vaut plus facilement l'étiquette « fasciste ». La désignation de leur caractère d'ennemi est facilitée par la nature nationale des organisations.

Une fois que le pouvoir total unipartite est mis en place, le PCB s'attaquera à une autre figure de l'ennemi politique, notamment l'« *ennemi avec un billet du Parti* ». Il est question de l'épuration dans les rangs du Parti lui-même. Ces purges inspirées par Staline ont pour objectif d'étouffer toute tentative éventuelle de s'écarter du modèle soviétique ou d'échapper au contrôle pratiqué par les envoyés spéciaux de l'URSS. Les communistes, jouissant d'une

<sup>202</sup> P. OGOYSKI « Записки по българските страдания », tome 2, p. 76.

<sup>203</sup> Organisation créée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ayant pour objectif principal la libération de la Macédoine et de la région d'Édrène des Ottomans et la Réunification nationale de la Bulgarie.

<sup>204</sup> L'Union des légions nationales bulgares est une organisation patriotique fortement nationaliste, fondée le 8 janvier 1932, par un groupe de jeunes idéalistes. Au début, l'organisation porte le nom Union des jeunes légions nationalistes en Bulgarie. Leurs revendications sont la révision du traité de Neuilly, le progrès national et une justice sociale. Les Légions sont composées essentiellement de jeunes étudiants, lycéens, ou jeunes officiers. Mais, après le coup d'État du 19 mai 1934, l'Union des légions nationales bulgares (qui a pris ce nom après l'entrée de membres plus âgés) devient une organisation proche du pouvoir – étant donné que ses membres sont des officiers dans l'armée – et a des liens avec la Jeunesse hitlérienne en Allemagne. Durant les années 1940, les Légions se transforment en organisation proche des modes de pensée et d'action fascistes.

grande popularité, sont particulièrement exposés à ces répressions. Il s'agit de la branche de communistes bulgares qui s'inscrivent dans la volonté d'un communisme respectueux des particularités nationales<sup>205</sup>. Bien que les communistes aient un statut privilégié au sein du système concentrationnaire, nous pouvons remarquer que même les *homines novi* sont transformables en « ennemis ». Certes, ils restent « ex-communistes » (ou « déviants »), ce qui par ailleurs leur octroie un statut plus « enviable » que celui des « fascistes ». La machinerie totalitaire renferme en soi la possibilité de transformer tout un chacun en ennemi – l'ami d'aujourd'hui est potentiellement un ennemi du lendemain. Cette figure du « *communiste déviant* » va servir dans les luttes de pouvoir à tous les étages du Parti, en opérant comme un « ennemi latent ». Selon les besoins du moment, cet ennemi peut être sorti au grand jour, comme un bouc émissaire et une figure expiatoire des fautes des camarades déviants.

- *Tous potentiellement ennemis*

À l'été 1951, entre le pouvoir total et le PCB, il n'y a pratiquement plus de menace politique réelle. Toutes les organisations extérieures au Parti sont démantelées ; les partis politiques, les communistes potentiellement déviants sont écartés de la scène<sup>206</sup> du pouvoir. Le besoin vital de l'État totalitaire d'« ennemi à combattre » amène le pouvoir communiste à déclarer une sorte de « *guerre totale à son peuple* »<sup>207</sup>. La figure de l'ennemi sera maintenue en vie sous la forme d'une menace politique et sociale et en tant qu'« élément moteur » dans le mouvement totalitaire. Selon « les besoins » apparaîtront plusieurs types d'ennemis accusés de vouloir renverser le « pouvoir populaire ».

La figure qui touchera une très large partie de la population émanera de la construction idéologique du « *koulak* »<sup>208</sup>. Comme cette figure peut être potentiellement appliquée aux trois quarts de la population (les propriétaires terriens), la constatation de K. YOSSIFOV, citée plus haut, s'avère encore plus réaliste. Cette possibilité d'étiquetage comme « ennemi potentiel » de la majorité de la population nationale nous montre que tout être humain, vivant dans les limites de l'État totalitaire, peut être transformé en « ennemi ». Autrement dit, l'« accusation en activités ennemies » pèse sur chacun, comme une épée de Damoclès. Ce constat nous ramène

<sup>205</sup> À l'image de la Yougoslavie de Tito. C'est au moment où la tension entre Tito et Staline est à son paroxysme.

<sup>206</sup> Un cinquième du Parti communiste est touché par la recherche de l'« *ennemi avec un billet du Parti* »

<sup>207</sup> K. YOSSIFOV, « La violence communiste dans l'agriculture bulgare après le 9/09/1944 », dans *Памет за ympe*, p. 211.

<sup>208</sup> Terme directement emprunté de la terminologie soviétique. Avant la révolution d'octobre 1917, cette appellation désignait en Russie les paysans les plus aisés. Elle a été transformée par le pouvoir bolchevique en « tout paysan qui refuse la collectivisation » et, par là, « ennemi populaire ». Ce terme est introduit en Bulgarie après 1945 pour désigner les nouveaux ennemis parmi la paysannerie qui s'opposent à la collectivisation.

à l'image d'idéal-type arendtien des deux rôles possibles au sein de la société totalitaire. Au moment de l'expropriation des terres des paysans bulgares et de la mise en commun dans des coopératives agricoles<sup>209</sup>, ceux des propriétaires terriens (en majeure partie des moyens et petits propriétaires) qui refusent de se conformer à cette politique seront désignés comme « entrave » ou « obstacle » à l'édification du communisme. Par là, ils seront considérés comme des « ennemis de l'humanité progressiste » et, par extension, comme des « fascistes »<sup>210</sup>. Étant donné que la majorité des agriculteurs ne veut pas entrer dans les TKZS, le pouvoir communiste, s'appuyant sur « la riche expérience soviétique » dans la collectivisation par la force, va se servir de la répression de masse. L'étroite liaison « parti – appareil répressif – idéologie » permet une palette de formes de violence s'adaptant aux spécificités des groupes ciblés. Un État totalitaire peut se définir ainsi par le pouvoir illimité de construction-déconstruction-reconstruction de la figure de l'ennemi, qu'il soit perçu comme une puissance endogène ou exogène.

Une autre grande figure ennemie apparaîtra à la fin des années 1950, celle du « hooligan ». Sous ce terme sont regroupés tous ceux qui sont perçus par le régime comme des « *éléments dégradés et nuisibles pour l'ordre social* ». Il s'agit de personnes qui ne correspondent pas à la matrice imposée par l'ordre socialiste, qui aspirent à une alternative autre que l'« *avenir lumineux* » proposé par le Parti, qui se permettent de le critiquer en public ou simplement des individus qui dérangent tel ou tel fonctionnaire du Parti, jouissant d'un certain pouvoir. La palette est infiniment large et peut inclure quiconque dont le Parti-État souhaite se débarrasser. Cette figure de l'ennemi, étant beaucoup plus floue que celle du « fasciste », va englober un nombre important de comportements potentiellement menaçants pour le régime et dont la répression entretient « le feu de la terreur totalitaire ».

La figure du « hooligan » se présente également comme étant plus simple d'application dans la vie quotidienne des masses. C'est aussi une arme puissante, mise à l'usage de chaque citoyen personnellement et de la masse socialement. La connotation d'une « contamination fasciste » des personnes classables dans cette catégorie vient souvent du fait de leur attachement (supposé ou réel) à la culture de l'Ouest (elle-même définie en tant que « capitaliste », « impérialiste » et, de là, fasciste). Dans le discours ordinaire, la figure du « fasciste » perd de plus en plus de

---

<sup>209</sup> Le régime est suffisamment fort pour pouvoir se retourner contre les forces qui ont aidé son ascension au pouvoir. La base sur laquelle a été fondée la dynamique sociale nécessaire à la mise en place de l'appareillage totalitaire n'est plus utile et doit être redessinée selon le modèle de référence.

<sup>210</sup> La propagande n'aura pas de mal à démontrer leur volonté de retour à l'ancien régime et leur caractère d'« exploitants » et de « capitalistes ».

sa force idéologique. Les temps changent, les ennemis réels sont soit « anéantis », soit mis en marge de la société et dans une incapacité totale de nuire.

## 2.2 La figure d'« ex-gens » – l'ennemi totalitaire

Le système totalitaire communiste bulgare trouvera un terme bien spécifique pour désigner, sinon tous ses ennemis, au moins une grande partie. Ce terme, qui, à première vue, ne s'appliquerait qu'aux « rivaux » du Parti communiste au pouvoir, renferme en soi la possibilité d'être élargi selon les besoins du moment pour désigner des catégories d'ennemis différentes. Il s'agit de l'appellation « ex-gens ». Cette notion vient du discours dominant et étatique de l'époque et elle représente une construction majeure de l'appareil idéologique. Il est vrai aussi qu'énoncé ainsi, le terme d'« ex-gens » ne veut pas dire grand-chose en français, mais cette locution paraît la plus proche de ce que signifie l'expression „бивши хора” en bulgare.

Ce terme apparaît tout d'abord dans le langage secret du Parti, afin de désigner « *les personnes, des êtres humains réels, qui ont appartenu, peu importe s'ils ont été majeurs ou pas, aux classes détruites* »<sup>211</sup>. Mais que signifie en réalité l'expression « ex-gens » ? La réponse se trouve dans cette brève citation de G. FOTEV : « [...] *il s'agit d'ex-bourgeois, d'ex-politiciens, d'ex-monarchistes, d'ex-oppositionnels, d'ex-intellectuels, d'ex-popes, des personnes qui ont composé l'élite de la nation, etc. (la liste est longue), mais des ex-personnes, car ils ne le sont plus, ils sont transformés en quelque chose d'autre – en ennemis*<sup>212</sup>. » La signification sémantico-politique de cette expression va encore plus loin, parce qu'elle acquiert facilement un sens d'« ex-personnes » et, par là, d'« ex-êtres humains ». Et ce, par opposition aux « super-personnes », idéologiquement définies (nous visons l'imagerie du prolétaire et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont sentis frustrés par l'ancien régime). Il ne faut pas omettre le fait que la construction de la figure de l'ennemi est initialement fondée sur une volonté de revanche. Cette dernière va se greffer à la volonté de puissance et de pouvoir pour entraîner les êtres humains dans la « spirale infernale » de la terreur totalitaire.

La richesse sémantique de cette expression ne s'arrêtera pas aux seules personnes ex-quelque chose, elle s'appliquera, certes à un degré moindre, à leurs descendants et aux membres de leur famille (de sang ou par alliance). La culpabilité de l'ennemi de l'État totalitaire est « *une tare inguérissable et héréditaire* » (TODOROV, 1992). L'ennemi a un pouvoir propre qui est celui de contaminer, d'abord, par le sang, de sorte que les descendants sont identifiés à la « faute » de leur parent. Ce phénomène devient compréhensible du fait que les « idéologues » se rendent

<sup>211</sup> G. FOTEV, *La longue nuit du communisme*, p. 389.

<sup>212</sup> *Ibid.*

bien compte du rôle de la famille, du facteur « sentimental » dans la formation de la personnalité. Le lien « sentimental », comme facteur d'exposition à la maladie « fasciste »<sup>213</sup>, se retrouve aussi dans l'idée de contagion potentielle des contacts amicaux ou autres avec un ennemi. Ce type de contamination est facilement « guérissable » par des menaces de « dévaluation sociale », ou en recrutant les personnes en question en tant qu'« agents de la Sécurité d'État », avec la mission de surveiller l'ennemi désigné.

Le titre d'« ex-gens » désigne une culpabilité étrange qui n'est compréhensible qu'à travers l'« éthique » communiste. Cette culpabilité reste au-delà de l'existence physique de l'« ex-personne », elle s'étend par les liens familiaux, matrimoniaux ou amicaux. Dans ce contexte, nous pouvons facilement parler de « trois générations d'ennemis ». La première est composée par ceux qui sont assassinés ou envoyés en prison ou en camp, la deuxième comprend leurs parents et enfants, et la troisième réunit les proches, petits-enfants, mais aussi les personnes qui ont eu un lien quelconque avec les premiers. Le régime, matérialisé par le Parti-État « maître de la vie et de la mort », peut élargir cela jusqu'au moindre soupçon d'un lien avec un « *ennemi de classe* », ou « ennemi » tout court.

Pour la deuxième et la troisième génération (rarement des ennemis réels), le pouvoir totalitaire procédera par une forme de répression, appuyée plus sur la violence symbolique que sur l'emploi de la force physique. Elles seront réprimées et mises en marge de la société par des moyens relevant essentiellement de la « punition administrative »<sup>214</sup>. L'appareil étatique fera en sorte de maintenir ces personnes au plus bas de l'échelle sociale, à la limite de la marginalisation. Cela s'explique par le fait que, pour vivre, l'État totalitaire a un besoin permanent de construction et de définition de la figure de l'ennemi. Une fois que les personnes qui peuvent représenter un danger réel sont anéanties, le pouvoir doit nécessairement en inventer d'autres pour entretenir la peur permanente et, de là, la terreur (permanente ou latente) en tant qu'élément existentiel de l'État totalitaire.

La figure de l'ennemi est l'une des figures fondatrices de ce mode de gouvernement et de la justification de la terreur. Une fois identifié, l'ennemi ne mérite aucune pitié ; la forme étatique totalitaire ne peut pratiquement pas exister sans la menace, réelle ou artificielle, que cette figure

---

<sup>213</sup> Le régime, jusque dans ses derniers jours, va employer cette sémantique du fasciste comme figure cumulative synonyme d'« ennemi intime », forme de menace ultime de l'ordre établi. Il faut dire aussi qu'à partir des années 1970 – époque dite du « socialisme réel » –, on va greffer à cette figure le visage de l'« impérialiste » qui est celui des Américains et leurs alliés de l'Europe de l'Ouest.

<sup>214</sup> C'est une société fortement bureaucratisée, un étiquetage comme « ennemi » par cette même structure bureaucratique est difficilement surmontable. Par exemple, les enfants des réprimés n'auront pas droit à des études supérieures, même s'ils sont les plus brillants de toute l'école. Ils n'auront donc accès qu'à des métiers de travail manuel, non ou peu qualifiés, ils seront facilement licenciés, etc. (la liste est infiniment longue).

représente pour l'ordre établi. Il en découle que cette forme sera de première importance dans la phase d'établissement de l'ordre nouveau<sup>215</sup>. Pour ériger l'édifice du communisme, personne ne doit s'opposer à la logique de construction, tout comme il faut « détruire » ce qui pourrait être assimilé à l'ancien ordre. La terreur et la logique constructiviste, essentielle dans l'imagerie idéelle du régime, sont intimement liées.

Une des caractéristiques essentielles du système totalitaire est notamment l'effacement de la limite entre le « bourreau » et la « victime », de sorte que la possibilité d'entrer dans un des deux rôles se présente comme un potentiel devant tout un chacun. Cette dynamique-là sera centrée sur la figure du « hooligan », beaucoup plus pérenne que celle d'ex-gens, qui s'atténue durant les années 1960. Par opposition à cette dernière, qui est l'incarnation de l'ordre antérieur et de la justification de la mise en place du régime, le terme « hooligan », lui, est une menace de l'ordre déjà établi. Il est aussi dangereux que l'ennemi politique réel, car il peut inculquer un sentiment d'insécurité. La sécurité, payée au prix de la terreur généralisée, est un des piliers de la forme stabilisée de l'État totalitaire parce qu'elle agit dans la vie quotidienne, dans laquelle est noyée la société civile. La terreur et la perte de libertés sont présentées comme nécessaires à l'instauration de la sécurité et de l'ordre. Dans ce contexte, la dynamique des masses sera dirigée dans le sens de la préservation de ces derniers dans tous les domaines de la vie sociale.

### 2.3 L'ennemi et la dynamique sociale dirigée

Nous avons déjà souligné que la figure de l'ennemi, dans la société totalitaire, paraît être imposée du haut de l'appareil étatique matérialisé par le système répressif lui-même. Mais cette image reste probablement simpliste. Certes, l'appareil étatique est vraiment puissant, mais l'application de la répression ne pourrait pas avoir lieu sans une dynamique sociale destinée à accompagner « la refonte de la société ». Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué l'attrance pour l'idée communiste et le « communisme latent » qui domine la société bulgare traditionnelle, le tout conjugué à l'attachement psychologique à l'URSS (ou plutôt au peuple russe), à l'égalitarisme et à la méfiance envers le politique et les politiciens, mais aussi à l'égard du savant, du riche et de celui qui prospère. L'attractivité du « paradis sur terre à venir » se

---

<sup>215</sup> Le caractère « héréditaire » et « contagieux » de la figure de l'ennemi joue un rôle primordial dans le maintien de la peur, après la véritable phase de terreur totalitaire. La terreur sera alors « mise à la disposition de tous ». Cette logique consistera à mettre à contribution une bonne partie de la société (à la fin du régime, les agents de la sécurité d'État compteront un peu plus de 1,2 million de personnes, auxquelles il faut ajouter le 1 million de membres du Parti dont c'est le devoir), dans la surveillance de l'autre partie. C'est une sorte de « panopticon » à la taille d'une société. Bien sûr, cette situation n'est possible que si la figure d'ennemi devient de plus en plus floue de jour en jour.



renforce d'autant plus que ce projet de société promet plus de pouvoir individuel. Le régime disposera d'une « *grande réserve psychologique* » (ZNEPOLSKI) pour la dynamisation des masses tout en s'appuyant sur des formes et figures latentes de ces dernières.

- *Une dynamique sociale dirigée par l'État totalitaire*

Se pose ainsi la question de la primauté entre une dynamique sociale interne (c'est-à-dire propre à la société) ou externe (venant d'une entité extérieure). Nous pouvons avancer la thèse qu'il existe une dynamique sociale « externe » s'asseyant sur une dynamique sociale « interne ».

Mais laquelle des deux logiques est prédominante dans la construction de la figure de l'ennemi ? Étant question d'une forme de domination totalitaire, il est difficile de déceler clairement la part des dynamiques sociales endogènes et exogènes<sup>216</sup>. Il faudrait donc parler d'une logique particulière de dynamique sociale. Cette dernière serait provoquée par l'institution étatique totalitaire et dirigée par celle-ci, de sorte qu'elle aille dans la direction voulue par le pouvoir. La dynamique de type « dirigée » va s'appuyer sur certaines tendances dans la société, qui convergent vers les objectifs poursuivis (essentiellement sur ce que nous avons désigné comme « communisme latent »). Un exemple pertinent ici est l'image du riche capitaliste bourgeois qui jouit de sa richesse en l'exhibant publiquement, par rapport aux travailleurs pauvres qui vivent dans la privation. Mais comme à la naissance du régime, la théorie idéologique motrice n'est pas applicable dans sa forme fidèle<sup>217</sup>, les dirigeants communistes vont s'appuyer sur l'« expérience soviétique », en intégrant à la figure des travailleurs toute forme de travail manuel, ainsi que tous les frustrés et marginalisés par le régime antérieur. Dès la genèse de la révolution socialiste, nous sommes face à une lutte des classes sans classes. C'est une « lutte des classes artificielle », autrement dit une dynamique sociale créée et dirigée vers la « bonne » direction par le régime. Il est évident que cette mouvance dirigée va s'appuyer sur des idéologèmes simples et adaptés au niveau culturel des récepteurs, en permettant aux individus frustrés par l'ancien régime d'obtenir leur revanche et instaurer ainsi la « justice sociale » à laquelle ils aspirent.

Une fois le « réservoir d'ennemis politiques » – moteur de la dynamique totalitaire – épuisé s'imposera une autre logique répressive qui trouve ses racines après le Plénum d'avril 1956.

---

<sup>216</sup> Il importe de distinguer les dynamiques exogènes en deux sous-dynamiques : exogènes extérieures (incluant les influences extérieures, venant directement d'autres sociétés – essentiellement issues de l'opposition entre ami [URSS] et ennemi [Occident]) et exogènes intérieures qui se caractérisent par la structure étatique elle-même. Cette dernière peut être aussi divisée en deux parties : l'une incluant la « traduction » des exigences extérieures vers la société et l'autre s'appuyant sur une logique « intérieure ».

<sup>217</sup> Les « travailleurs – prolétaires » réels ne présentent qu'une part minime de la société active (entre 5 et 10 %).

Dans cette seconde période, le mot d'ordre de la dynamique sociale dirigée devient pratiquement « exogène extérieur », contre un ennemi aussi flou (sinon plus) que l'ennemi-ex-êtré-fasciste-capitaliste, mais qui est encore plus difficilement identifiable. L'illustration de ce remodelage de la forme de l'ennemi se matérialise dans la figure du hooligan<sup>218</sup>, dont le « comportement antisocial » est expliqué à travers une volonté mimétique des jeunes de l'Ouest<sup>219</sup>. L'ennemi devient, et le restera jusqu'à la fin de l'expérience communiste, une « antenne » de l'ennemi extérieur. Autrement dit, l'ennemi de l'intérieur devient une justification de la dynamique sociale dirigée vers la figure de l'ennemi extérieur. Elle a pour objectif de contrer toute forme de dynamique sociale de contestation de l'ordre établi, qui naît chez certaines personnes, surtout des jeunes<sup>220</sup>. Les hooligans se poseront aussi comme un échec de la biopolitique éducative de la forme de domination totalitaire communiste, d'où le besoin d'extérioriser la motivation de leurs actions ennemies.

À des moments précis de son existence, le pouvoir ouvertement totalitaire a besoin d'un recours à des moyens de répression massive pour entretenir son pouvoir sur la masse. La figure de la menace venant d'un ennemi rationnellement défini est ressortie au grand jour, personnifiée et ouvertement combattue avec l'aide (souhaitée) de tous. La structure de l'État totalitaire est telle que, pour maintenir son pouvoir, il est obligé d'entretenir un climat répressif latent qui peut facilement refaire surface, notamment quand l'intégrité du système tout entier est menacée. La figure de l'ennemi devient vitale pour la forme totalitaire, elle est toujours là, dans l'ombre et l'obscurité des peurs rationnelles ou irrationnelles du régime, c'est son outil fondamental le plus puissant. Même si cette évolution – dessinée ici sommairement – sort légèrement du cadre de l'étude des camps, elle nous montre bien la nature de la figure de l'ennemi total. Celui-ci est une forme discursive en redéfinition perpétuelle, un instrument de soumission de la population entre les mains de l'appareil répressif dont dépend la préservation de l'ordre.

- *Tous engagés dans l'édification du communisme*

Toute la symbolique du pouvoir totalitaire tourne autour de l'idée du mouvement. Encore plus, il est obsédé par le « *mouvement perpétuel* ». Ce type d'organisation politique et sociale ne se maintient au pouvoir « *qu'aussi longtemps qu'elle demeure en mouvement et met en mouvement* »

<sup>218</sup> Identifiés par le pouvoir comme étant ceux qui « *portent des pantalons moulants, des cheveux longs, qui se tiennent indécentement aux lieux publics, parlent grossièrement avec les organes du ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire tous ceux qui sont très méchants, et la loi n'a pas encore trouvé des forces pour pouvoir combattre leur méchanceté* » (Milko IKONOMOV, *Le Goulag bulgare*, p. 146).

<sup>219</sup> Malgré l'enfermement hermétique, certains traits de la culture jeune occidentale s'infiltrèrent par le rideau de fer.

<sup>220</sup> Et la « force de la jeunesse » fait peur au pouvoir totalitaire, car elle éclate dans des dynamiques sociales contestataires, aussi bien dans les pays du « bloc socialiste » (Hongrie, 1956 ; Tchécoslovaquie, 1968) que du « capitalisme pourrissant » (la France de mai 1968 par exemple).

*tout ce qui l'entoure* »<sup>221</sup>. La société au moment *t* est considérée comme une étape, une forme éphémère qui mène vers le « futur lumineux », objectif *in extremis* de la dynamique engagée par les processus révolutionnaires. Le socialisme, en tant que construction primaire, est perçu comme une phase de vive dynamique de réorganisation de la société qui doit aboutir à une statique sociale matérialisée par l'eschatologie idéologique de la société parfaite. Cette phase ultime et statique (il n'y aurait pas d'au-delà possible) est l'élément justificatif de toute dynamique, de tout changement, de toute pratique répressive, de tout rituel de dévouement, « corps et âme », au Parti-État. Derrière cette « façade idéologique » de la société parfaite se cache la volonté de puissance absolue et de contrôle total. Dans ce cadre, l'être humain serait (idéalement) perçu comme « un boulon dans la gigantesque machine sociale, gouvernée et entretenue par des ingénieurs et techniciens sociaux »<sup>222</sup>. Cet « homme-boulon » est totalement dépersonnalisé, dépourvu de libre arbitre, radicalement incapable de choisir son propre comportement et sa manière d'être. En conséquence, ce mouvement perpétuel, caractéristique de la société totalitaire, devient un facteur directionnel de la dynamique sociale ainsi qu'il aurait pour fondement et justification la soumission totale du tissu social et, de là, des individus.

En transposant cette réflexion à notre objet d'intérêt, à savoir la figure de l'ennemi, nous pouvons observer l'importance que revêt l'élimination des « obstacles » pour atteindre l'objectif ultime. Tous ceux qui se présentent comme un antipode à l'idée de l'« homme-boulon » sont réprimés, à commencer par ceux qui menacent ouvertement le régime. Ils seront tous présentés sous l'égide d'une autre appellation, notamment celle de « contre-révolutionnaires ». Ce terme prend une acception de « contre-dynamiques », c'est-à-dire qu'il s'agit de personnes qui entravent le mouvement totalitaire selon une opposition binaire du Bien et du Mal. Dans ce cas de figure, le rôle de la dynamique sociale dirigée idéale serait l'élimination du Mal pour instaurer le Bien. Avec la figure dynamique de l'ennemi, le pouvoir totalitaire formule et dirige une dynamique sociale qu'il assoit sur des caractéristiques culturelles de la société donnée, mais aussi sur des fonctions de la pensée humaine universelle – cette dynamique est à la fois locale et globale.

La période initiale de « lutte des classes artificielle », de conflit social provoqué de l'extérieur, a pour objectif la massification de la société qui est nécessaire à l'instauration de l'État totalitaire. Dans le *modus operandi* communiste, l'atomisation de la société est produite artificiellement. L'idéal, voulu par le pouvoir total, se présente sous la forme d'« hommes-

<sup>221</sup> ARENDT, *Le système totalitaire*, p. 27.

<sup>222</sup> KATZARSKI, *Le socialisme totalitaire*, p. 227.

boulons », atomisés et aliénés, dans une dynamique de masse, censée aboutir à une statique eschatologique. Dans cette situation, le facteur dynamisant sera la tromperie de la « démocratie populaire », censée donner du pouvoir aux strates populaires. Ainsi, on aboutit au schéma suivant : une société composée de « surhommes » (notion introduite par NIETZSCHE), occupant des fonctions importantes, opposés à des « sous-hommes » considérés en tant qu'ennemis de carrure différente, mis en marge de la société. Au milieu, comme dans un étau, se retrouve la masse composée d'« hommes nouveaux à/en devenir », en cours d'atomisation et d'aliénation, jetés dans la construction de l'avenir qui « *s'éloigne autant qu'on s'en approche* »<sup>223</sup>.

« La construction de la société nouvelle » se pose comme étant une dynamique sociale principale qui met en mouvement la société totalitaire. C'est aussi une mouvance qui découle directement de l'expérience soviétique et donc d'un modèle social et politique « importé de toutes pièces » et transposé à la réalité bulgare. Autrement dit, cette construction est moins en lien avec les caractéristiques propres et les réalités de la société bulgare dans les années 1940 et 1950 qu'avec les dynamiques « auxiliaires » qui la composent. À cette « grande dynamique », nous pouvons attribuer l'adjectif « totalitaire », car elle est le produit et dépend exclusivement de l'appareil du pouvoir et de son idéologie. Elle est dessinée par une entité de grande autorité (la lignée Marx-Lénine-Staline-Dimitrov) et non négociable, car son moyen d'action est de tromper les masses, de les manipuler pour qu'elles aillent dans la « bonne direction ». La participation de tous n'est pas seulement souhaitée, elle est rendue obligatoire par le climat de terreur réelle ou latente. Cette dynamique totalitaire se décomposerait en plusieurs directions dynamiques plus ou moins dirigées par le Parti, comme c'est le cas de la dynamique chargée de la mise en marge et de l'élimination des éléments ennemis. Cette considération nous amène à l'impossibilité d'existence de la formation politique totalitaire sans la figure de l'ennemi, elle-même située au fondement de tous les processus nécessaires à la soumission de la société.

Au cœur de la terreur totalitaire se retrouve justement la figure de l'ennemi et la dynamique que cette dernière engendre. Il s'agit en quelque sorte d'une dynamique sociale dirigée par le pouvoir politique sous la forme de spirale. En effet, on a un point de départ, qui est le fasciste-capitaliste, ex-personne par excellence, puis avec le temps et afin d'entretenir le climat répressif, on ajoute des formes-figures ennemies toujours en lien avec cette matrice primaire. La construction spiriforme permet la production incessante de figures antagonistes qui permettent la survie du régime avec leur rôle de « moteurs » du mouvement (la dynamique)

---

<sup>223</sup> Selon une des multiples anecdotes racontées en cachette, surtout dans la dernière décennie du communisme.

totalitaire, mais aussi comme figures expiatoires des échecs du régime. Cette spirale dynamique de l'ennemi est extensible presque à l'infini et permet d'entretenir la mouvance du totalitarisme, sans laquelle le régime ne pourrait plus assurer son pouvoir sur la société.

### 3. Construction de l'ennemi

La construction idéologique est essentiellement fondée sur l'opposition duelle entre le Bien et le Mal. C'est une des caractéristiques de cette forme discursive qui, dans un monde désenchanté, prend les fonctions de l'expression religieuse, elle aussi fondée sur cette même opposition. La notion d'« homme nouveau », constituante de ces formes de « religion politique », répond à l'exigence du modèle du Bien idéalisé et à atteindre. Et comme, par définition, la « religion politique » est fondée sur cette opposition binaire, il est nécessaire de se consacrer à l'étude de la forme discursive du Mal, telle qu'elle est définie par le discours idéologisant. À l'intérieur de ce modèle, l'image de l'idéal à atteindre doit être confrontée à un modèle diamétralement opposé, qui est en même temps générateur de dynamique personnelle et sociale, guidant vers un état/État de « perfection ».

#### 3.1 Ennemi total/ennemi totalitaire

Dans le monde de la construction idéologique, nous sommes face à une opposition binaire qui prend forme en général dans les binômes homme nouveau – homme ancien, héros – contre-héros, représentant du Bien – représentant du Mal, mais aussi inclus – exclu, ami – ennemi. Dans ce type de discours, il est toujours question d'une communion dans le Bien et d'un combat féroce contre le Mal. Cette polarisation des formes d'appréhension du monde, fondée sur une construction discursive, passera inévitablement par un processus de définition de l'altérité absolue, du contre-héros destructeur, de la menace par excellence, face au rêve de l'état de perfection. Au bout de ce processus de radicalisation, la figure de l'altérité politique va se traduire dans ce que Carl SCHMITT appelait jadis « ennemi total », c'est-à-dire une forme absolue de l'altérité et de la menace extrême qu'il implique en soi. La forme sociale de l'autre, en tant qu'élément constitutif de l'identité dans la Modernité, se métamorphose d'un ennemi réel, menace à caractère extérieur, en un ennemi absolu et total impliquant en soi l'opposition ennemi intime – ennemi ultime.

Cette forme de construction idéale de l'altérité devient de plus en plus importante dès qu'on quitte l'axe de la pluralité politique. La figure de l'« ennemi total » s'impose comme élément essentiel dans la compréhension de la société à vocation totale, mais également des formes

qu'implique le pouvoir moderne. Elle est le fruit du passage vers la biopolitique, dans la mesure où l'ennemi « classique », en tant que figure mobilisatrice, était un ennemi « territorial », c'est-à-dire « extérieur », alors que dans la biopolitique il devient « populaire » et « intérieur ».

Avec l'apparition des modes de gouvernement modernes que nous schématisons en éventail se met en place également une nouvelle forme d'acception de la figure de l'ennemi. Nous sommes face à un processus de totalisation de cette dernière (aux termes de Carl SCHMITT), ou de son objectivation (en s'inscrivant cette fois-ci dans l'analyse arendtienne). Le politique modifie progressivement la figure de l'ennemi en la transformant d'une menace réelle et physique extérieure pour l'ordre établi et pour la communauté en tant que telle (dont la figure par excellence est le *justus hostis*<sup>224</sup>, reconnu plus ou moins en tant qu'égal) en une forme d'ennemi intériorisé qui représente une menace d'ordre symbolique. Nous évoquons ici une menace absolue et totalement hostile qui prend forme dans l'« ennemi d'intérieur ». Autrement dit, avec l'avènement de la Modernité, la figure de l'ennemi s'intériorise, se transforme d'une puissance extérieure au groupement humain, subjectivement désignée par celui-ci comme figure de l'altérité, par un processus de construction de l'identité (dont la figure du barbare serait la forme la plus caractéristique), en une entité intérieure à la communauté, objectivement déterminée en tant qu'obstacle réel à la vie idyllique.

La différenciation originelle dans la langue latine entre *inimicus* (ennemi d'ordre privé) et *hostis* (ennemi d'ordre public) s'effacerait au profit de la nouvelle figure absolutisée et déshumanisée de l'« ennemi total ». Ce dernier est issu d'une construction objective<sup>225</sup> qui en fait une figure totalement ennemie et inhumaine.

Cette acception de la figure de l'ennemi est le fruit d'un long processus dont les racines se trouvent dans l'émergence du concept de l'« humanité » qui mène nécessairement à son antipode de la « non-humanité ». Il s'agit d'un processus dynamique d'évolution de la figure de l'ennemi au courant du XX<sup>e</sup> siècle dont les fondements se trouvent, d'une part, dans le développement de la notion d'« humanité » et, d'autre part, dans le développement de la science et l'apparition du « scientisme ». Ce terme mérite quelques précisions, car il se pose comme fondement des formes politiques à vocation totalitaire. En effet, les idéologies politiques totalitaires sont fondées sur le principe « scientiste », fruit du désenchantement du monde. Ce

---

<sup>224</sup> Louiza ODYSSEOS, *Humanité, hostilité et ouverture de l'ordre politique dans la pensée internationale de Carl Schmitt*, 2009.

<sup>225</sup> Nous pouvons considérer le concept arendtien d'« ennemi-objectif » sous une double acception : individu en tant que menace potentielle supposée ou appartenance à un groupe quelconque (de classe ou de race), mais aussi en tant qu'« objectif à atteindre » et à éliminer pour le bien-être de tout un chacun, l'ennemi à la fois privé et public qu'on se doit d'identifier, d'exclure, d'éliminer.

principe est issu d'un rationalisme radical qui traite l'univers dans une acception de cohérence totale. La connaissance totale du monde n'est alors possible qu'à travers la science. Ainsi, si le « Tout » est complètement translucide, il existe des mécanismes permettant de modifier ce qui est identifié comme relevant du « mal » en son sein.

Étant au fondement de la pensée idéologique, le scientisme est très différent de la science elle-même. Il exige en soi « *un acte de foi* »<sup>226</sup>, à l'image de la religion. La science, de son côté, se laisse libre à la critique. C'est à cause de cette caractéristique essentielle de la notion de scientisme que les idéologies du XX<sup>e</sup> siècle vont être appelées des « religions politiques ». Dans ce contexte, la conception de la « science » prend la forme d'un objet de foi avec ses rituels et des sacrifices en son nom. C'est justement dans cette appréhension du monde scientifique qu'apparaît ce que nous pouvons appeler « l'ingénierie sociale totalitaire ». Si le monde est totalement transparent peuvent être créées les conditions pour modifier complètement, non seulement la nature, mais aussi les hommes. En traitant la société humaine en général et l'être humain en particulier en tant qu'« objets de la science », la forme étatique se voit capable de modifier l'espèce humaine et de créer un « homme nouveau ». Ce dernier, selon les préceptes scientifiques, sera un être parfait voué à vivre dans une société parfaite, c'est-à-dire un « surhomme ».

René GIRARD voyait (caché) au fondement de la stabilité de la société humaine le sacrifice. Ce dernier est considéré en tant que rite de rémission et moyen d'éviter les conflits tout en exigeant l'identification d'une figure émissaire. Dans le cadre de la société totalitaire, cette figure sera animée par la volonté de « renouveau ». Le « bouc émissaire » totalitaire n'est plus seulement une victime à sacrifier devant l'autel de la société et pour le bien de celle-ci, il est aussi sacrificable pour le bien de l'humanité tout entière, prise dans une acception à la fois individuelle et universelle. Ainsi, c'est dans la définition de la figure de l'ennemi intérieur que nous retrouvons la charge sémantique de l'appréhension du monde scientifique. L'ennemi moderne et intériorisé est beaucoup plus dangereux que la figure classique (de l'extérieur), essentiellement parce que cette dernière se caractérise par la prévisibilité de ses agissements. L'ennemi intériorisé est à la fois une menace de l'ordre social, de l'ordre politique, et construit par le pouvoir comme un obstacle à la « meilleure vie ». C'est l'« élément dégradé », celui qui gangrène le tissu social en étant « très contagieux ». Dans cet ordre d'idées, nous remarquons que la phraséologie médicale est consubstantielle dans le discours politique des formes de gouvernement biopolitiques et à volonté totalitaire.

---

<sup>226</sup> TODOROV, « Scientisme et totalitarisme », dans *Quand tombe la nuit*, dir. Stéphane COURTOIS, p. 293.

À ce stade intervient l'une des grandes difficultés de la mise en parallèle de la France de Vichy et de la Bulgarie communiste. Malgré la volonté de contrôle étatique plus importante que le régime laisse transpercer, Vichy ne peut pas être traité comme un État totalitaire du point de vue de la forme-figure de l'ennemi de l'intérieur. L'« exclu » par l'État français recouvre moins de caractéristiques totalitaires, car il n'est pas l'incarnation du Mal absolu. C'est au contraire une figure de la menace essentiellement construite dans une acception économique et, par là, antisociale qui domine en France dans la période étudiée. Cet ennemi est plus ancré dans la tradition sociale, de sorte que le recours au scientisme est de moindre importance. Rappelons également que l'Église catholique exerce une influence importante vis-à-vis du régime de Vichy, mais aussi que la volonté de ce dernier est plus un retour en arrière que d'aller vers une espèce totalement nouvelle. L'« homme nouveau » vichyssois peut être défini comme une sorte d'amalgame entre des éléments « traditionnels » et « modernes », mobilisés par le pouvoir politique. Dans la construction idéologique du régime, le scientisme ne joue pas le rôle primordial qu'il occupe dans les sociétés ouvertement totalitaires, faute de discours uni, universaliste, pensé comme matrice du changement social.

Dans les formes étatiques à vocation totalitaire, nous pouvons parler d'un « ennemi totalisable », autrement dit relevant d'un processus de construction logocratique. Nous pouvons aborder cette dernière comme un processus dynamique qui implique des modifications de « surface », mais qui érige dans son fond l'ennemi intérieur comme l'incarnation du mal social, tout en se posant comme explication totale et universelle. Cet ennemi est en même temps objectif et objectivable, dans le sens où il peut toujours être attaché à un groupe réel ou imaginaire, c'est-à-dire dont l'appartenance réelle ou supposée est détectable.

Dans le cas de la forme de gouvernement ouvertement totalitaire<sup>227</sup>, la figure de l'ennemi, issue d'un travail scientiste important, cautionne l'apparition d'un outil approprié pour la résolution du « problème ennemi » : la terreur matérialisée par l'appareil répressif. La figure de l'ennemi devient en même temps objet et justification de la terreur, de sorte qu'il se définit comme vital pour le pouvoir même. Tout un chacun peut être transformé en ennemi à quelque moment que ce soit de son évolution. Par conséquent, il s'agit d'une figure discursive qui n'est rien d'autre qu'une image, et une image dynamique, transformable à l'infini. Les institutions de l'État totalitaire, notamment répressives, vont employer cette figure pour désigner à la fois leur objet et leur activité. L'enquête de police, le travail de surveillance aux fins de répression du crime, aspirent d'emblée à se légitimer comme des sciences sociales pratiques, sciences pratiques du

---

<sup>227</sup> Telle que nous l'avons définie concernant la République populaire de Bulgarie.



social, servies par la collecte, puis le traitement de l'information, en vue de l'action sur la société. Au niveau étatique, l'objectif premier du politique est de créer cette catégorie, de la définir (l'habiller en langage et lui donner forme et sens), de la démasquer pour l'identifier, autrement dit de construire l'ennemi. Cette construction de l'ennemi intérieur résulte des nécessités du politique à faire mouvoir la société dans une direction voulue à un moment historique précis.

Dans une acception plus générale de la modernité, c'est en conjuguant l'idéologie révolutionnaire et les guerres d'expansion napoléoniennes que l'ennemi devient progressivement, dans le jeu politique occidental, le représentant par excellence du Mal. Il est mis hors de l'humanité et ne mérite aucune pitié. Il devient un être mis en marge de la société proche de la figure de l'« insacriabilité » de l'*homo sacer* antique, tout en étant différent de celui-ci<sup>228</sup>. Ainsi, l'ennemi n'est pas simplement en marge du corps social, il est « laissé mourir » dans une « zone » spécifiquement créée pour lui. L'existence de cette marge sociale (où se trouve aussi l'institution concentrationnaire) propose une « réserve inépuisable » d'êtres déjà désignés comme ennemis qu'on peut ressortir au grand jour en fonction des besoins de dynamisation de la société. Dans ce contexte-là, le camp montre non seulement la détermination de l'État à « résoudre le problème de la marge »<sup>229</sup>, mais aussi à renforcer considérablement son pouvoir propre. Le pouvoir central érige un modèle binaire composé de deux figures possibles : d'un côté des individus et des êtres humains socialisés et actifs (citoyens), par opposition à des « éléments » (lexique commun aux deux cas paradigmatiques), qui sont à la fois isolés et accusés d'une appartenance (de type complot) forte, toujours antagoniste au social. L'« élémentisation » de l'ennemi l'exclut non seulement de la communauté sociale (en le reléguant aux marges), mais aussi du monde de l'humain, il devient un « ennemi-objet ». Il est à la fois un être hors du social et, par là, hors du monde des humains. Il ne s'agit pas ici d'une figure de type *homo sacer*, telle que définie par G. AGAMBEN, car, même si ces êtres peuvent être « tués » pratiquement impunément, ils restent pour autant sujets à un « sacrifice » scientifique. Les ennemis intérieurs ont un rôle dans la dynamique totalitaire, dans la mesure où leur « sacrifice », à la fois secret (occulté) et rendu public, a pour objectif de légitimer et de renforcer

---

<sup>228</sup> La notion d'*homo sacer* utilisée par AGAMBEN implique une société à taille réduite (la cité antique), où cet être impunément tuable et insacriable est facilement identifiable, parce que connaissable, alors que l'ennemi de l'intérieur moderne et totalitaire dispose d'un visage mouvant et est par définition inconnu, un point noyé dans la masse populaire. Le scientisme utilise la notion religieuse du sacrifice dans un sens exclusivement symbolique et comme facteur de la haine sociale.

<sup>229</sup> Dans le cas de Vichy, il s'agit de débarrasser la société des éléments indésirables en les mettant à l'écart du circuit économique et, dans le cas bulgare, d'anéantir en réduisant « les éléments dégradés », toujours avec l'idée de supprimer la marge sociale, artificiellement créée par le régime, afin de prendre le pouvoir total.

le pouvoir souverain, et de le maintenir par l'instauration d'un climat de peur et de terreur. L'existence même de la situation d'exception, qui fonde le pouvoir à ses débuts, est rendue impossible sans la figure du responsable et de « celui qui veut tout détruire ».

Au XX<sup>e</sup> siècle, la guerre contient désormais en soi quelque chose d'illimité, elle est commandée par un principe qui pousse sa rigueur et son intensité ultimes. Encore plus, elle change de forme et commence à impliquer de plus en plus un niveau de guerre symbolique-politique-idéologique qui relègue l'affrontement militaire à une seconde place. Une guerre « totale » est animée par le refus absolu de l'autre et repose sur l'idée qu'une société, un groupe, une nation ou une race doivent être homogènes et qu'un État doit triompher sur les autres. L'autre y sera nié dans son existence autant physique que culturelle ou historique. La préoccupation principale est d'anéantir l'ennemi et, pour ce faire, tous les recours sont admis ainsi que l'utilisation de la force extrême.

L'ennemi n'est jamais une personne choisie par hasard, il est toujours construit. Parler de l'ennemi en tant qu'élément inhérent au discours politique relève aussi d'un processus de rapport à l'altérité. Cette situation soulève la question fondamentale de la relation à l'autre dans le processus identitaire. Au sein du discours politique, cette forme prend une ampleur très importante du point de vue de la mise en place et de l'affirmation d'un régime. Plus ce dernier aspire au « monopolitique », plus la construction idéologique sera virulente à l'encontre de tous ceux qui sont exclus. Relevant d'une construction idéologique, la figure de l'ennemi est avant tout une figure politique, qu'il soit persécuté pour cause d'appartenance à un groupe de sang ou d'un groupe de convictions. Souvent, il n'y a pas de limite entre ces deux groupes, encore que la figure de l'ennemi soit une construction discursive dynamique relevant d'un processus de redéfinition perpétuelle. Nous pouvons affirmer, comme Tzvetan TODOROV, que l'État totalitaire (ou qui aspire vers le totalitarisme) ne pourrait pas exister sans ennemi. Ce dernier est la figure centrale dans le discours du mode de domination totalitaire, une figure qui justifie tout acte de dynamique sociale (ré)génératrice.

### 3.2 L'homme déshumanisé

Avec l'avènement de la Modernité et le nouveau grand concept à la fois philosophique, scientifique et politique de « l'humanité universelle », se pose la question identitaire de la figure de l'« Homme ». Si l'être vivant « binairement » opposé à cette nouvelle super-figure est l'animal, se forme très rapidement une autre image se situant à l'intersection de ces deux figures déjà évoquées. Il s'agit de ce que nous pouvons appeler le « dés-humain ». Autrement dit, un

être humain, non pas purement ramené à un état animal, mais un homme auquel on enlève certaines caractéristiques « humaines » pour les remplacer par des références au monde animal. Ce terme de « déshumanisation » est une des notions clés dans l'analyse des institutions concentrationnaires et elle est souvent couplée à la notion de dépersonnalisation. La définition primaire que nous pouvons donner au processus de déshumanisation est l'action de nier l'autre en tant qu'être humain, alors que la dépersonnalisation implique la dévaluation de la personnalité propre à l'être individuel. Il s'agit de deux processus apparentés qui justifient doublement la répression – d'abord, à un niveau social découlant d'un processus de construction de la forme-figure discursive de l'ennemi et, ensuite, à l'intérieur de l'institution totalitaire en affirmant le caractère inférieur de l'être reclus. La dynamique dont est issu le processus de déshumanisation/dépersonnalisation commence à un niveau sociétal (elle aurait ses racines latentes dans la société comme nous l'avons démontré un peu plus haut) et aboutit à l'anéantissement de l'être considéré comme une sorte de « vermine sociale ».

L'être déshumanisé est d'abord une figure discursive, c'est un produit de langage, un langage éminemment politique, au sens large du terme. Autrement dit, cet être donne une explication de l'état de la société et de son mode d'organisation. La haine sociale, dans ses multiples formes, est déjà (et toujours) présente dans les interactions sociales quotidiennes, découlant du processus de la définition identitaire de groupes, communautés, sociétés. Ce processus dépend de la définition d'une altérité aux caractéristiques essentiellement négatives qui délimitent deux groupes distincts, à savoir « nous » et les « autres ». L'existence de l'identité dépend de la distance avec l'altérité. C'est ici qu'intervient la notion d'appartenance – « j'appartiens à mon groupe identitaire, de la même manière que les “autres” appartiennent à des groupes d'altérité ». C'est à ce niveau qu'intervient la médiation du politique totalitaire. L'appréhension du monde idéologique se pose comme médiateur entre les processus d'identification et d'altérisation. La construction idéologique, essentiellement discursive, domine la dynamique sociale et met en mouvement le processus d'« identification » selon une forme discursive rationnelle, universelle, scientifique. C'est un des piliers de la construction idéologique, définissant la frontière (souvent floue quand on regarde de l'extérieur) entre l'identité et l'altérité, entre le « bourreau » et la « victime », entre la vie et la mort (physique ou symbolique), entre l'ami et l'ennemi, entre le Bien et le Mal. La vision du monde idéologique a un besoin existentiel de tracer la frontière entre l'inclus et l'exclu. C'est pour cela que la figure de l'ennemi va être à la fois clairement définie et suffisamment floue pour être applicable au plus grand nombre possible d'individus.

La figure de l'ennemi est à la fois objective, en tant que produit d'un processus se voulant rationnel, et subjective, car elle touche à l'identité sociale de l'individu. La vision du monde, imposée par l'appareil idéologique, médiatise les interactions sociales en les inscrivant dans un contexte de *bellum ego contra alter* totalitaire. La construction idéologique se présente comme « identitaire », mais relève aussi d'un projet de société, lui-même issu d'un appareillage rationnel et scientifique qui vise la « bonne vie ». En effet, la « volonté de vie perfectionnée » devient la justification de l'attitude dynamique que doivent adopter les êtres se trouvant du côté de l'« identité ». Alors, la lutte contre l'altérité est la condition *in extremis* à l'existence de la nouvelle identité.

L'identité se fonde sur la notion d'appartenance. L'altérité doit donc forcément se définir aussi par cette dernière. Un ennemi est total parce qu'il appartient, fait partie d'une communauté du Mal. Dans la pensée dualiste de l'idéologie, il n'y a pas de voie tertiaire possible, c'est une « pensée extrême », car elle traite le monde à travers la grille des extrêmes. Ainsi, l'identité se présente comme l'aspiration à une nouvelle humanité, tandis que l'altérité renvoie à l'ancienne/arrière humanité, donc à l'« inhumanité ». Si le « nous » appartient à l'humanité, alors, par analogie, l'altérité relève nécessairement du « non-humain ».

Se pose ici la question de la définition de la sphère de l'inhumain, car ce qui est exclu du monde de l'« humain » ne peut plus être traité dans l'acception classique opposant l'homme à l'animal et le civilisé au barbare. L'humanité universelle est attribuée soit à la nature humaine, soit à la rationalité, de sorte qu'elle est considérée comme un attribut de la liberté des droits et des facultés des êtres en étant à la fois naturelle et politique. Dans cette acception-là, si la définition de l'identité fusionne avec celle de l'humanité, alors, naturellement la notion d'altérité sera associée à l'inhumain. Donc, l'ennemi devient inhumain, obstacle à l'aboutissement de l'humanité et, comme tel, il doit être anéanti au nom de cette même humanité. L'objectif principal du discours idéologique sera de démontrer le caractère « contre-humain » et, par là, « inhumain » de l'ennemi.

Et comme l'Humanité est universaliste, alors l'altérité n'a plus lieu d'être, puisque ego et *alter* font partie de la même humanité. Ainsi, l'appréhension de l'être passe du domaine de l'opposition identité-altérité à celui de l'antagonisme humain-inhumain. Le politique, s'emparant de cette transformation dans le mode de perception de l'humanité, va attribuer une définition aux deux notions – une plus restreinte, dite « de race » et l'autre plus élargie « de classe ». Les deux notions sont prétendument rationnelles, c'est-à-dire scientifiques. Le binôme humanité-inhumanité (deux catégories de définition de l'être) est animé par la production

discursive à caractère politique lui donnant sens. La figure de l'ennemi est également transformée par la référence à l'humanité rationalisée. Dans ce mouvement de transformation, l'ennemi réel et juste (*justus hostis*) devient au cours du XX<sup>e</sup> siècle en un ennemi absolu et total. Ainsi et par extension, il devient ennemi de l'humanité tout entière, rabaissé dans une forme d'existence autre qu'« humaine ». Le partisan, qui adhère par un processus d'identification à une idéologie visant une révolution mondiale, renonce par ce même acte à l'« ennemi réel » au profit de l'« ennemi absolu ». Ce dernier devient universel étant rendu tel par la lecture idéologique. Ainsi s'opposent l'« humanité universelle » et l'« inhumanité universelle ». L'humanité est totale, l'inhumanité aussi tout en se matérialisant dans la figure de l'« ennemi total, totalement ennemi ».

Le processus de déshumanisation relève aussi d'une autre logique que nous pouvons qualifier de transversale. Il s'agit de la « référence animale » dans la construction discursive de la figure de l'ennemi. Le langage politique fondé sur l'hostilité implique une dépréciation de l'autre au même titre que son rabaînement à travers une phraséologie proche du monde animal. Autrement dit, tout langage politique, fondé sur la haine – et relevant d'un état politique d'exception –, attribue à ses ennemis des caractéristiques *animalistes*. Le processus dynamique de déshumanisation consiste non seulement à démontrer l'inhumanité de l'autre, mais aussi, et en même temps, à l'abaisser à un niveau purement physique et sauvage. Cette « animalité », construite par la logocratie totalitariste moderne, est pour autant étrangère au monde animal. Il est donc question d'une transposition de conduites humaines telles que la cruauté, la fureur ou la terreur<sup>230</sup> aux bêtes, réemployées pour désigner ce qui est inhumain dans la conduite de l'ennemi.

Avant l'avènement de la Modernité et de la biopolitique, bien souvent dans l'« histoire de l'humanité » l'ennemi extérieur est désigné par des caractéristiques animales. Le politique traçait une ligne de démarcation entre civilisation et barbarie qui provient de l'opposition culture – nature/domestique – sauvage. Cette opposition binaire « civilisée – sauvage » sera remplacée dans la pensée européenne par la notion d'« *humanité subjective, conçue comme valeur politique et morale et indétachable d'un corps de droits inaliénables* »<sup>231</sup>, qui a pour conséquence un renforcement de l'imagerie animale dans le politique. Ce qui est appelé « inhumain » ne relève pas directement du monde « sauvage » dans le sens où l'ennemi n'est

---

<sup>230</sup> Cruauté : violence au-delà de la fonction vitale et utilitaire. Fureur : colère tournée vers l'ordre symbolique et la norme. Terreur : « un ordre fondé sur l'abolition de toute institution du lien interhumain et de formes de réciprocité » (BROSSAT *op. cit.*)

<sup>231</sup> *Le corps de l'ennemi*, p. 22.

pas un animal, il est animalisé (de la même façon qu'un animal peut être « humanisé », domestiqué) à l'intérieur de la dynamique de sa déshumanisation. Ainsi, dans la biopolitique moderne, la figure dynamique de l'ennemi passe du « classique » féroce-barbare-sauvage au « moderne » parasite-agent infectieux-vermine. L'ennemi réel, bête sauvage, extérieure et visible, se transforme en ennemi absolu intériorisé et invisible.

L'ennemi est une menace permanente, pesant au-dessus de l'ordre établi et de la « bonne vie ». Il est flou et contagieux. De cette façon, la figure de « Juif » qui complotte et « infecte » les institutions est similaire au « fasciste » qui, lui, n'attend qu'un signe d'affaiblissement de l'ordre pour le démolir intégralement. Les deux figures sont ainsi réduites par le discours politique à l'image du parasite qui profite pleinement du corps social<sup>232</sup>, dont la vie est menacée si ce « parasite » n'est pas éliminé. Le processus de construction de la figure de l'ennemi se fonde sur les notions de vitalité et de dégénérescence. Afin de préserver et de garantir la santé de l'« humain », il faut éliminer le « déshumain » qui « gangrène » l'organisme politique en le menaçant de mort. On ne combat pas un ennemi total, on en guérit.

Le rapport au monde animal dans la désignation de l'ennemi absolu est différent du rapport classique civilisé-sauvage. Selon la thèse d'Alain BROSSAT, avec le passage à la Modernité s'opère la mutation de la figure de l'ennemi « bestialisé » vers celle de l'ennemi animalisé. Cette animalisation consiste, selon ce dernier, à faire « *(sur)vivre ou mourir des individus ou une masse d'êtres humains en les considérant comme des déclassés du genre humain, [...] dans le but de les faire disparaître sans traces, ou bien au contraire de les utiliser comme des machines, un matériau, une force de travail animale...* »<sup>233</sup>. On ne peut partir en « croisade » contre les êtres bestialisés ; on met à l'écart des êtres déshumanisés (« ex-hommes ») en vue d'un processus d'humanisation (ou de surhumanisation) matérialisé par la figure de l'« homme nouveau ».

L'être déshumanisé est un ex-homme dans la double acception du terme – d'un côté, il provient d'un ordre ancien (peu importe s'il est défini en termes biologiques ou sociaux) déchu et, d'un autre côté, il est mis en dehors du monde dit « humain ». « *Il n'y a pas de gens inutiles, il n'y a que des gens nuisibles* », comme dirait un des grands littéraires de la révolution soviétique, Maxime Gorki. La menace que représente l'ennemi est plus forte que toute autre logique

---

<sup>232</sup> Le terme de « corps social » fait aussi référence à l'imagerie scientifique et médicale de l'« État-médecin » – la société est imagée souvent par le politique comme le corps humain. Le corps social est présenté comme une prolongation du corps physique. Les deux sont sujets aux parasites et aux agents infectieux. Alors le politique, ou plus spécialement le biopolitique, est incorporé par l'être ; l'ennemi est vécu à la fois comme menace sociale et individuelle, car il s'attaque au corps de l'être inclus en agissant sur le méta-corps social.

<sup>233</sup> *Op. cit.*, p. 124.

d'exclusion, son caractère nocif l'emporte sur sa possible utilisation, comme « bête de travail » par exemple.

### 3.3 La dynamique ennemie

La figure de l'ennemi parasite apparaît clairement dans l'époque prétotitaire, mais connaît son apogée dans la période totalitaire. Ainsi construit, l'ennemi déshumanisé, sous-homme, ex-homme ou homme animalisé, devient le moteur de la révolution régénératrice. C'est la figure qui se trouve à la base de toute dynamique du politique, c'est le garant de la (sur)vie du pouvoir. Il s'agit indéniablement d'une figure dynamique, une sorte de pâte à modeler entre les mains d'une entité aussi floue qu'est le pouvoir et qui dépasse même les êtres en jouissant. À l'instant  $t+1$ , ces mêmes personnes peuvent théoriquement se retrouver, sans problème, dans le monde de l'ex-humain.

Par définition, la forme idéal-typique du pouvoir à volonté de puissance totale exige un mouvement (le totalitarisme est fondé sur la logique du mouvement perpétuel). Cette forme d'organisation sociale dispose d'un objectif en fonction duquel elle dirige les masses. Cet objectif est préalablement posé par la construction idéologique, donc toute dynamique provoquée et dirigée par la structure administrative-politique trouvera sa justification dans l'état idéal et idéal à atteindre. Le moteur principal de toute dynamique politique dans le cadre de la forme étatique à volonté totalitaire serait cet état de perfection eschatologique auquel doit être amenée la société. En revanche, « la route vers cette perfection » serait marquée par la forme-figure de l'ennemi, identifié à la fois comme l'obstacle à la « bonne vie » et la justification de la volonté de la marche vers cette dernière. L'ennemi est la matérialisation même de l'état social antérieur à l'acte fondateur de la révolution sociale, et le fait de le combattre anime la période transitionnelle, alors que sa « non-présence » caractériserait la « bonne vie ». L'état d'exception (à caractère éphémère ou généralisé) se veut une transition, une étape nécessaire de remodelage social à travers une grille de lecture discursive. Alors, la figure de l'ennemi devient à son tour nécessaire pour l'accomplissement de cette tâche de grande envergure.

Si nous pouvons définir l'État totalitaire idéal-typique comme une forme d'organisation animée par un futur proche, alors la figure de l'ennemi se transforme en pilier du gouvernement totalitaire. En découle la nécessité d'une permanente redéfinition de l'ennemi, qui devient de plus en plus flou et menaçant. L'ennemi absolutisé dans ce contexte-là est doublement dynamique – d'un côté, c'est une forme en perpétuelle construction-reconstruction par le

pouvoir et, d'un autre côté, il est un facteur de mobilisation et d'enclenchement d'une profonde dynamique sociale.

L'ennemi, en tant que figure soumise à un travail discursif, impliquant la construction-reconstruction idéologique, se trouve au fondement de ce que nous appelons « dynamique sociale dirigée ». La structure politique qui s'empare des institutions de contrôle social et renforce leur importance domine également l'opinion à travers les moyens techniques offerts par la Modernité. Autrement dit, la structure étatique monopolise et, par là, « monopolitise » les moyens techniques qui contribuent à la définition de la figure de l'exclu. L'État se sert de ces instruments pour « manipuler » la dynamique du social.

Lorsqu'il est question de formes étatiques à « volonté totalitaire », on a souvent tendance à ne penser qu'en termes de manipulation des masses, notamment à travers des moyens propres au pouvoir. Certes, la part de « manipulation » dans ce type d'organisation politique est très importante, mais elle n'est pas applicable sans un mouvement interne et antérieur dans la société sur lequel elle va s'asseoir. En réalité, la manipulation totale des masses est le « rêve intime » du pouvoir totalitaire.

La volonté de contrôle total, aussi bien du physique que de la conscience des êtres, n'est pas nouvelle dans l'évolution du pouvoir, elle s'est tout simplement transformée avec l'apparition de la nouvelle forme de croyance basée sur la connaissance du monde et de l'Homme par la Science<sup>234</sup>. La forme de connaissance, distinguée par le terme « scientifique », devient à la fois un moyen de contrôle des êtres singuliers et pluriels (en tant qu'êtres humains et en tant qu'appartenant à une société donnée) et une source de légitimation du pouvoir qui justifie sa raison d'être en s'appuyant sur des préceptes scientifiques. La science, à la différence de la religion, est présente dans la vie quotidienne des individus à travers des objets. Il s'agit notamment des objets auxquels les hommes s'attachent très fortement, si on suit les idées de Bruno BETTELHEIM dans son explication de la Shoah.

La modernité politique se définit par « une volonté de rationalisation » de toutes les sphères de la vie, elle repose sur la croyance que la « bonne vie » dépend d'une organisation sociale fondée sur la rationalité. Les formes étatiques à volonté totalitaire sont avant tout bureaucratiques, elles investissent l'appareillage administratif d'une grande importance en le plaçant à l'intersection entre le pouvoir et les masses. Ainsi, le pouvoir se matérialise dans les différents services de l'administration auxquels les êtres ont recours. Un des grands paradoxes de la doctrine

---

<sup>234</sup> Le mot est avec majuscule pour pouvoir distinguer la science objective de la pensée scientifique se trouvant au fondement des doctrines totalitaires.



marxiste-léniniste est de vouloir aboutir à un système où la structure étatique devient inutile, tout en passant par une phase d'hyperétatisation, alors que l'État totalitaire ne paraît pas pouvoir engendrer autre chose qu'un État totalitaire.

La référence « extérieure » de la figure ennemie intérieure est un des facteurs mobilisateurs de la dynamique sociale primaire de l'exclusion. La xénophobie (prise dans une acception « primaire » comme la peur de l'étranger) est caractéristique de toute culture humaine, elle fait partie du processus de construction de l'identité du groupement humain et est constitutive de chaque culture. Autrement dit, elle est intégrée dans un mécanisme défensif culturel et identitaire permettant la survie du groupe. L'étranger, tant qu'il reste extérieur, permet la différenciation et l'identification. Dès que cette frontière entre le « nous » et les « autres » sera devenue de plus en plus floue, la donne changera. Avec l'idée de l'État-nation naît aussi celle de l'État-nation pur. Ainsi apparaissent les germes de la figure de l'intérieur en lien avec un extérieur. Elle prend la forme du « bouc émissaire » par excellence, mais cette fois-ci, non seulement au niveau communautaire, mais à un niveau politique étatique. Dans cet état d'esprit, « l'ennemi-*xénos* » n'est pas propre à une unité sociale de petite taille (village, ville, communauté) où il est « visible et palpable », mais devient un ennemi national (total), à « tout un chacun ». Cette situation génère la facilité d'éprouver de la haine envers une catégorie d'ennemis, mais de ne pouvoir appliquer ces mêmes stéréotypes à une personne qu'on connaît et qui objectivement fait partie du groupe stigmatisé.

C'est sur cette dynamique sociale identitaire que repose toute politique xénophobe de définition des victimes émissaires. La discrimination des étrangers et des Juifs, la xénophobie et l'antisémitisme ne sont pas des faits nouveaux pour la société française, ils relèvent d'une longue tradition à la fois universellement humaine et singulièrement culturelle. Ce qui est nouveau, c'est l'évolution de la forme de gouvernement de la société vers l'ingénierie sociale à caractère biopolitique. L'État moderne va prendre en charge, par les moyens techniques dont il dispose, la définition de la figure de l'ennemi selon des besoins d'ordre politique et va créer une forme qui menacerait totalement les êtres en tant qu'acteurs sociaux et personnes individuelles. Autrement dit, pour aboutir à la forme absolue de l'ennemi, il faut que l'État « prenne les rênes » de la dynamique sociale de sa construction comme telle. Par les moyens de la manipulation qui sont propres au pouvoir, les structures étatiques peuvent diriger cette dynamique dans la direction souhaitée. Le rôle de l'État devient ainsi celui d'un « animateur » de la dynamique sociale se servant des moyens qui lui sont propres, de sorte qu'il prétend résoudre un problème social des plus fondamentaux et, par là, légitimer son propre pouvoir.

Dans le cas de la forme étatique ouvertement totalitaire bulgare, le pouvoir procède d'une façon similaire. Ici la dynamique observée est plutôt celle de la quête de justice sociale. Sa principale cible se matérialise dans une haine de la part de la paysannerie par rapport au monde et au mode de vie des citadins (bourgeois)<sup>235</sup>. Cette haine pratiquement « naturelle » des paysans bulgares à l'égard du savant, du riche et du prospère se pose comme le fondement de ce que nous avons appelé « dynamique sociale dirigée ». Il faut dire que, sans cette manipulation des masses, opérée par la répression physique et symbolique, l'existence de la forme de gouvernement totalitaire aurait été inconcevable. En effet, tout État à volonté totale légitime son pouvoir sur son caractère populaire, celui des masses, des opprimés, de ceux qui ont le plus souffert du régime précédent. Ainsi, la volonté de revanche et la soif du pouvoir (sous toutes ses formes) deviennent motrices du mouvement de construction de la figure de l'ennemi total. Ce processus, impliquant une grande dynamique sociale, est essentiellement guidé et ordonné par l'instance supérieure de la société totalitaire, matérialisée dans la fusion entre le Parti et l'État, sous l'égide de l'idéologie et du modèle extérieur à suivre. Cette dynamique peut être appelée totale, car elle a pour objectif d'englober tous les membres de la société collectivement et chacun individuellement. Un élément clé de cette mouvance sociale est la terreur à travers laquelle elle est engendrée. Cette dynamique totalitaire est composée de « dynamiques auxiliaires » qui contribuent à la réalisation de cet objectif eschatologique, et la construction de la figure de l'ennemi en fait partie intégrante. La mouvance totalitaire octroie une place importante à l'imaginaire collectif et aux caractéristiques culturelles de la population, par opposition à la « grande », non négociable et se présentant sous un modèle à suivre importé de toutes pièces<sup>236</sup>. Cette dynamique de mépris envers les personnes qui tomberont sous les coups de l'appareil répressif est latente dans les larges couches populaires de la société bulgare. Le rôle de l'appareil idéologico-politique est de l'inciter et de l'amplifier en lui donnant des figures stéréotypées « simples », en perpétuel mouvement. Puis, une fois la mouvance engagée, il s'agira de diriger les forces publiques vers de nouvelles figures de la menace de l'ordre.

---

<sup>235</sup> Souvent importés d'un ailleurs inconnu (les élites bulgares du début du siècle ont souvent fait leurs études en Europe de l'Ouest et importent des traits de la culture bourgeoise).

<sup>236</sup> Dans les deux sociétés soumises à notre analyse, il y a un modèle extérieur qui guide la dynamique du politique.

## Chapitre 6 : Le système répressif

Dans les deux chapitres précédents, nous avons mis l'accent sur les caractéristiques sociopolitiques des deux régimes, ainsi que sur la catégorie définie comme vitale pour ces derniers : l'ennemi. Il est important, dès à présent, de nous intéresser à l'appareil répressif se trouvant à l'intersection entre le monde sociopolitique et celui de la « menace construite »<sup>237</sup>. Par conséquent, nous aborderons dans ce chapitre le système chargé de la violence légale et légitime. En tant que formes étatiques aspirant au pouvoir total, les deux sociétés sur lesquelles est centrée notre étude nécessitent de plus en plus de pouvoir (qui sera aspiré vers le haut) pour mettre en œuvre leur projet de société. Un « état d'exception », pour ne pas parler que des États totalitaires<sup>238</sup> où à vocation totalisante, nécessite une forme de « contrat » avec la société, celle-ci ayant besoin de plus de sécurité en situation d'exception. Le pouvoir étatique, de son côté, peut assurer cette « stabilité » au prix de certains sacrifices de la part des membres de la société, aboutissant à la limitation des libertés civiles. L'appareil répressif se présente alors comme le résultat d'un contrat social dynamique, ayant pour objectif une vie et une forme d'existence sociale meilleures.

L'État se définit par son monopole de la violence dite « légitime », mais cette dernière est-elle le résultat exclusif de la structure étatique ? La légitimité de la violence peut relever aussi d'un fait culturel et social. Chaque culture, chaque société définit, à un moment historique donné ce qu'elle tolère, accepte ou refuse, même si cette définition ne correspond pas aux catégories de la loi et du droit, aux normes fixées et revendiquées par l'État.

Le système répressif nous renvoie à une logique sacrificielle à la fois personnelle et sociale. D'un côté, l'être renonce à certaines libertés au nom de la sécurité et, de l'autre, il « sacrifie » d'autres êtres, identifiés comme « responsables » de cette perte de la sécurité. Ainsi est alimenté un cercle vicieux qui ferme ce que nous appellerons « le piège social de l'État totalitaire ». Ce « contrat sécuritaire » est exigé par la forme juridique particulière de l'« état d'exception ».

### 1. L'État français et la répression

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la figure de l'ennemi peut revêtir deux formes essentielles (idéal-types), l'ennemi de l'extérieur (*justus hostis*) en tant que figure

<sup>237</sup> Nous employons ce terme pour différencier la menace réelle de la menace absolue et totalitaire qui relève d'un travail idéologique de construction, comme cela a été démontré dans le chapitre précédent.

<sup>238</sup> Un « État totalitaire » serait une forme d'état d'exception éternel, qui doit aboutir à un *statu quo* eschatologique.

classique, et l'« ennemi de l'intérieur », absolu et total par extension. Cette construction discursive occupe une place centrale dans les formes de gouvernement à tendance totalitaire et se trouve au centre de l'appareil répressif lui-même, s'établissant comme la colonne vertébrale du gouvernement monopolitique.

Dans le cas de la forme exceptionnelle « Vichy », le politique se fonde sur l'idée de l'unification de l'État par rapport à un objectif commun qui tente d'inclure tous les membres et qui trouve un reflet dans les consciences individuelles. Autrement dit se forme un mouvement de masse plus ou moins marqué. La société n'est pas passive face à un moment de crise, comme elle ne reste pas passive face à la mise en place d'un pouvoir étatique d'exception. S'y opèrent des « impulsions d'autoprotection » qui s'amplifient en temps de guerre. Tout naturellement, ces impulsions retrouvent un fondement patriotique. Or, dans les situations où l'individu ne peut momentanément intégrer ses relations sociales dans un modèle commun et unitaire, s'ensuit temporairement une attitude d'hostilité, d'opposition latente de sa part envers la société organisée (ou la communauté sociale) dont il fait partie. C'est notamment l'État à travers sa matérialisation dans l'appareil répressif qui prendra en charge cette dynamique. L'appareil répressif dépend d'abord directement du pouvoir législatif qui formalise sa puissance. Voilà pourquoi nous devons porter notre attention en premier lieu sur le cadre juridique qui légalise et légitime le contrôle, l'exclusion et la répression.

### 1.1 Cadre juridique et exclusion

Le régime de Vichy construit sa légitimité dans une large mesure sur des actes juridiques du régime précédent, identifiés comme ayant contribué à la situation exceptionnelle dans laquelle se trouve le pays. La III<sup>e</sup> République avait facilité les naturalisations des étrangers (loi sur la nationalité de 1927), et cet acte, jugé trop libéral, se retrouvera au fondement idéologique de la politique xénophobe de Vichy. Il faut rappeler que le contrôle des étrangers sur le sol national avait déjà commencé avant l'acte fondateur de l'État français. Cela dessine une tendance à la « contamination » progressive de la sphère politique française par les idées xénophobes, en plein essor dans les pays voisins. Ce mouvement pose les premiers jalons de la construction de l'étranger comme menace sociale en incitant à « *débarrasser [le] pays des éléments indésirables trop nombreux qui y circulent et y agissent au mépris des lois et des règlements ou qui interviennent de façon inadmissible dans des querelles ou des conflits politiques ou sociaux qui ne regardent que nous* » (selon une communication du ministre de l'Intérieur aux préfets sous la III<sup>e</sup> République). Parallèlement à cela, la société se trouve déjà dans une période de crise de

« l'identité nationale » où « *le problème des étrangers demeure, entre 1938 et 1946, une des zones névralgiques de l'imaginaire social des Français* »<sup>239</sup>. Dans cet imaginaire, l'étranger est de plus en plus associé à l'« indésirable » au point de se confondre dans un rejet xénophobe massif. Au niveau juridique, les premiers jalons d'un « arsenal de textes restrictifs » à l'encontre des étrangers sont posés et le pouvoir commence même à prévoir leur internement<sup>240</sup>. C'est notamment la III<sup>e</sup> République qui ouvre en France la pratique concentrationnaire (de la période qui nous concerne), en permettant l'internement non seulement des auteurs de délits ou de crimes, mais aussi des individus suspectés de pouvoir porter atteinte à l'ordre public et à la sécurité nationale. Autrement dit, on ouvre la porte à l'internement extrajudiciaire fondé sur la « supposition », la « possibilité » et l'« appartenance ».

En effet, cette législation est le résultat de facteurs dynamisants essentiellement exogènes – la France, « réputée terre d'accueil », est prise dans une sorte d'étau par deux exodes massifs, le premier en provenance du sud, notamment des Espagnols fuyant la guerre civile, et le second venant du nord, impliquant les Juifs (et autres) chassés par l'avancée de la politique eugénique du pouvoir national-socialiste ainsi que par l'avancement de la guerre. En ce qui concerne les institutions concentrationnaires qui apparaissent en réponse à cette crise, Denis PESCHANSKI distingue trois étapes de « concentration » : d'abord (i) l'arrivée des refuges provisoires à la frontière, puis (ii) l'installation des camps de toile sur les plages du Roussillon et enfin (iii) les camps en « dur » pour « désenclaver ». Ce schéma spatio-temporel se complique par la pérennisation de certaines de ces installations. L'arrivée d'un nombre important d'étrangers sur le sol français engendre une montée des idées d'extrême droite et certains journaux se montrent très virulents à l'égard des Espagnols. Un an plus tard, en novembre 1939, aux préfets français est donnée la possibilité d'interner tout individu, étranger ou non, suspecté de porter atteinte à la défense nationale ou à la sécurité publique. La caractéristique fondamentale de l'internement concentrationnaire apparaît : il s'agit d'une mesure administrative (et non pas judiciaire), n'impliquant pas un fait reconnu, ni jugement, ni condamnation, ni autre pouvoir que le pouvoir policier de l'État moderne. Donc, bien avant la mise en place de la forme étatique exceptionnelle de Vichy, est dessinée la carte des camps français et l'appareil policier est déjà chargé du contrôle strict des étrangers sur le territoire national.

<sup>239</sup> P. LABORIE cité par D. PESCHANSKI, *ibid.*

<sup>240</sup> Le préambule du décret-loi du 12 novembre 1938 stipule que « *dans l'intérêt de l'ordre ou de la sécurité publique [ils] devr[ont] être soumis à des mesures de surveillance plus étroite [...], ser[ont] astreints à résider dans un des centres dont la désignation sera faite par décret* ». On peut dire que des textes législatifs de ce genre se posent comme l'installation, dans le pli ouvert par l'état d'exception, de l'institution sociale de l'internement.

Immédiatement après sa mise en place, l'État français se donne une « *solide armature législative* »<sup>241</sup> dont les piliers sont : (i) le droit de révocation sans justification de fonctionnaires et de magistrats ; (ii) la révision des naturalisations faites dans le cadre de la loi de 1927 ; (iii) l'interdiction aux Français de père étranger d'accéder à la fonction publique ; (iv) la dissolution des loges maçonniques ; (v) le maintien de l'interdiction des communistes, etc. Il revisite assez rapidement la loi concernant l'internement administratif des personnes dangereuses « pour la défense nationale et la sécurité publique » dans des institutions portant l'appellation de « Centres de séjour surveillé ». Parallèlement à cela commence une campagne judiciaire à l'encontre des « responsables de la Défaite ».

Probablement l'acte le plus significatif dans ces premiers mois de Vichy est la promulgation de la loi du 3 octobre 1940<sup>242</sup> portant sur le statut des Juifs. Il s'agit d'une législation « *spontanée, autochtone* »<sup>243</sup>, fruit de l'engagement politique et idéologique des hommes au pouvoir, qui repose sur une dynamique sociale de mépris à travers l'étranger et le Juif, elle-même fondée sur une base xénophobe et raciale. Le besoin d'une figure émissaire « offerte à l'autel de la société » devient une nécessité de première importance pour la forme étatique exceptionnelle. Selon la loi en question est « *regardé comme juif [...] toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif* ». Elle instaure officiellement une règle de discrimination à l'encontre des Juifs, reconnus en telle qualité aux termes d'une définition à fondement racial, alors que le critère « classique » du religieux est absent.

La loi du 3 octobre 1940 se présente comme un acte de zèle bureaucratique, destiné à montrer à l'occupant la direction prise par le nouveau gouvernement. Mais aussi, ce cadre législatif se pose comme garant de l'exercice de la souveraineté politique de l'État français sur le territoire national. La construction discursive idéologique de la Révolution nationale à l'encontre des « étrangers » et la création d'une législation spécialisée sont l'aboutissement logique des courants antisémites qui accèdent au pouvoir. Par ailleurs, par là même sont canalisés les excès éventuels à l'encontre des étrangers et des Juifs. Autrement dit, la violence « froide » (bureaucratique et organisée) se pose comme rempart à la violence « chaude » (dispersée et spontanée), qui est par essence destructrice et potentiellement dangereuse pour l'ordre social. Une législation d'exclusion qui repose sur le principe de l'appartenance se présente comme une

---

<sup>241</sup> D. PESCHANSKI, *Vichy 1940-1944, contrôle et exclusion*, p. 61.

<sup>242</sup> Texte intégral dans les annexes, p. 11.

<sup>243</sup> Selon les termes utilisés par du Moulin de Labarthète, le directeur du cabinet civil de Pétain entre 1940 et 1942, interrogé à la Libération par le Renseignements généraux.

« clause du contrat social de l'établissement de l'ordre et de la sécurité ». Cette politique peut être analysée comme une concession faite au nom de la situation d'équilibre dans le cadre de l'état d'exception.

Ce premier « Statut » concerne en priorité les Juifs français, en leur interdisant d'abord l'exercice de toute fonction publique, ainsi que les métiers ayant trait à la « direction de la pensée » (les métiers de la presse, du cinéma, du théâtre et de la radiodiffusion), ouverts quant à eux aux étrangers. La loi du 3 octobre 1940 n'a pas de « caractère concentrationnaire », car elle ne prévoit pas l'internement ; elle donne un statut sur la base légale. En revanche, cette pratique est légalisée par un autre texte rédigé le lendemain et reprenant la référence à la « race juive ». Or, cette loi du 4 octobre précise : « *Art. 1 – Les ressortissants étrangers de race juive pourront [...] être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence. [...]; Art. 3 – Les ressortissants étrangers de race juive pourront, en tout temps, se voir assigner une résidence forcée par le préfet du département*<sup>244</sup>. »

Il s'agit d'un « couple législatif » qui, d'un côté, règle la question de l'appartenance et, de l'autre, offre un outil de gestion des êtres ainsi désignés. Nous attirons donc ici l'attention sur une première loi, qui définit le statut des « Juifs » « nationaux » tout en étant centrée sur leur exclusion du tissu national, et sur une deuxième loi, cette fois-ci portant sur les individus qui présentent deux stigmates biologico-administratifs en étant « juifs » et « étrangers » à la fois. Ainsi, la construction discursive de la figure de l'ennemi à consonance totalitaire et absolue se matérialise dans le cadre législatif, elle passe de la sphère du symbolique au monde du physique, de la répression symbolique à la répression physique encadrée par l'appareil étatique. C'est à ce stade qu'intervient l'appareil de répression, matérialisation de la politique exclusive de la forme gouvernementale. Ce dernier est chargé de l'application du désamorçage des forces hostiles dans la société, ainsi que de l'ordre instauré, préservé et assuré.

Henry ROUSSO défend la thèse que la politique d'« antisémitisme officiel » est entrée dans les faits grâce à « une intériorisation progressive », plus que par une propagande gouvernementale peu développée en la matière et moins encore par une contrainte idéologique forte. Autrement dit, à travers une dynamique du politique qui met en mouvement la machinerie administrative et, par là, la société tout entière. L'antisémitisme d'État « *a fonctionné grâce au respect de la part des juristes, des fonctionnaires et de l'ensemble des acteurs sociaux, du droit et de la législation en vigueur* ». Ces acteurs ont « banalisé » la législation antisémite en la faisant entrer dans le « quotidien » du droit français.

---

<sup>244</sup> Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte*, p. 94.

La particularité de l'État moderne (à tendance totalitaire) est qu'il transforme la figure classique, présente depuis longtemps dans l'imaginaire social, en un ennemi absolu et objectif. Il lui donne une forme « universelle », froide et rationnelle. La machine bureaucratique, très attachée à la dynamique de rationalisation du monde, va procéder par la « banalisation » des mesures de l'exclusion. Cet appareillage administratif dessine une pyramide du pouvoir de répression qui part du sommet décisionnaire, passe par les juristes et autres administrateurs provisoires – les comptables, les enquêteurs chargés de recenser les Juifs et leurs biens – pour aboutir aux policiers et gendarmes qui « *ont dû "intérieuriser" avec suffisamment de force ces lois pour accepter la charge des rafles et celles des camps d'internement* »<sup>245</sup>.

La forme discursive passe dans la sphère administrative et physique de la répression – la construction logocratique devient une norme législative. Mais comme l'état d'exception est une forme politique nécessitant une accélération de la dynamique sociale, à la fin du printemps et à l'été 1941, on peut observer une nouvelle étape dans la législation exclusive. Le second statut de Juifs, édicté le 2 juin 1941<sup>246</sup>, est le fruit du nouveau Commissariat des questions juives. Il accentue encore l'éviction des Juifs en dehors de la communauté nationale de façon qu'aux termes de l'article 9 est prévue la possibilité de « *prononcer l'internement dans un camp spécial, même si l'interné est français* ». Cette nouvelle acceptation abolit la frontière entre le national et l'étranger, confondus dans une même figure et soumis au même traitement. Le contrôle des déplacements est renforcé : il est interdit aux Juifs de circuler librement d'une zone à l'autre ou même de quitter leur lieu de résidence habituel. Des contrôles sont effectués sur les routes, dans les trains, les hôtels et les magasins. Certaines grandes villes sont particulièrement surveillées, toute infraction à ces règles est passible d'un internement. À la différence du premier statut, dans le second apparaît la référence à la religion, qui devient un facteur discriminant essentiel pour la désignation d'une personne comme étant juive, beaucoup plus mobilisateur que celui de « race » parce que « classique ».

Pour l'appareillage juridique, la forme étatique de Vichy est légitime parce que légale. L'« état d'exception » fait partie intégrante de l'arsenal juridique des États modernes. Se forme par cette législation une branche du droit spécifique déterminée par son objet – l'exclusion des Juifs. Cette nouvelle catégorie juridique « droit antisémite » se pose comme paradoxale selon Dominique GROS<sup>247</sup> car, d'un côté, elle relève d'une notion nouvelle n'appartenant à aucune

<sup>245</sup> H.ROUSSO, *Vichy L'événement, la mémoire, l'histoire*, pp. 268-269.

<sup>246</sup> Cf. annexes, p. 13.

<sup>247</sup> « Le droit antisémite de Vichy contre la tradition républicaine », dans *Juger sous Vichy*, éd. Seuil, coll. Le genre humain, 1994, pp. 17-28.



branche du droit et, de l'autre, elle touche à toutes les branches du droit en les englobant à travers la notion juridique du « Juif ». La « banalisation juridique » de cette figure produit une « décitoyennisation ». L'État enlève aux Juifs (et assimilés) la qualité de citoyen qui est, par ailleurs, la « source » principale du droit moderne français (la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen »). À travers la législation antisémite de Vichy, une partie de la population est mise en dehors de la catégorie de citoyen et, par extension, en dehors de celle d'homme. L'emploi même du terme « race » présuppose une hiérarchie raciale, c'est-à-dire une hiérarchie « hommes – moins-hommes – non-hommes ». Voici comment la figure de l'ennemi se métamorphose dans la figure de l'exclu en passant du domaine discursif aux domaines juridique et exécutif.

La domination étatique vichyste est fondée sur un cadre législatif à la fois provisoire et en continuité, appuyé sur la recherche de la rationalité bureaucratique. Dans un système bureaucratique, l'incertitude est renforcée par le cadre exceptionnel de la situation, des règles impersonnelles sont plus facilement applicables, étant banalisées par différents agents (intellectuels, juristes, ecclésiastiques, etc.) et produites par le sommet de la pyramide étatique. Ce temps d'incertitude extrême, introduit par la forme exceptionnelle de la gouvernamentalité, amènerait davantage de conformité et de rigidité au sein de l'administration, de sorte qu'il apparaîtrait vain d'« *essayer de s'adapter à des situations totalement imprévisibles* » (M. CROZIER, *Le phénomène bureaucratique*).

## 1.2 Cadre exécutif

Ce système juridique de nature xénophobe et antisémite nécessite également un appareillage administratif, chargé de la mise en application des principes élaborés par le politique et banalisés par le monde juridique routinier. Il est important ici d'essayer de dessiner rapidement les traits sociologiques et idéologiques des personnes qui interagissent au sein de la machinerie étatique. Nous ferons ce panorama en partant du haut de la pyramide étatique pour descendre vers la base qui compose l'appareil de répression.

### - *Le sommet*

Les nouveaux ministres (élus selon le critère du non-engagement politique) sont placés sous la dépendance directe du chef de l'État devant lequel ils sont responsables, y compris sur le plan pénal. Cette situation oblige les hauts fonctionnaires à agir en concordance avec la ligne prescrite par la construction idéologique. La responsabilité collective des ministres s'efface au profit de leur responsabilité individuelle auprès du chef de l'État. Mais ce sommet décisionnaire

évolue au fil du temps et suivant les personnes qui occupent les fonctions au-dessus du chef de l'État. Progressivement, les ministres sont transformés en « *chefs de bureau d'état-major* », comme le veut l'inspiration militaire de la forme d'organisation. L'idée est de « dépolitiser » la gouvernance par des fonctionnaires ordinaires, experts techniques, remplaçables à tout moment pour faute ou incompétence. Mais ce qui reposerait au fondement même de ce processus, selon notre posture interprétative ici, c'est une volonté de monopolitisation de la société. On déclare la guerre au polypolitique en le réfutant comme mode d'organisation social et à la place on érige un appareil bureaucratique censé remplacer le débat et les idées multiples. C'est pour cela que le terme de « monopolitisation » que nous employons ici peut se poser comme un des traits principaux des formes politiques à volonté totalitaire.

Le sommet de la structure pyramidale du politique est composé d'un chef et du personnel technique qui lui est personnellement soumis. Ces ingénieurs sociaux se trouveraient dans une situation paradoxale qui vacille entre la liberté d'action et la soumission aux ordres. Par ailleurs, cette structure *monopolitique* et autoritaire du régime ainsi que l'absence de tout contrôle parlementaire (*polypolitique*) donnent un pouvoir considérable à l'administration en enfermant la vie économique, sociale et culturelle dans des réseaux de contraintes et de règlements. Se crée ainsi une possibilité de forte concentration du pouvoir entre les mains de certains échelons de l'administration.

#### - *Les fonctionnaires*

Pour la mise en œuvre de sa politique, l'État français a besoin d'une révolution administrative en tant que partie intégrante de la construction idéologique appelée « Révolution nationale ». Sans aller dans le détail de l'organigramme, nous pouvons repérer la place du fonctionnaire dans la nouvelle philosophie de l'État et de l'administration ainsi que l'étendue des réformes qui touchent les instruments majeurs de la répression et de la persécution. Le nouvel idéal de fonctionnaire (« fonctionnaire nouveau ») se construit d'abord comme antipode à la politisation et au déni de la neutralité<sup>248</sup>. À cette volonté de dévotion inconditionnelle se greffe l'inégalité d'accès aux fonctions publiques matérialisée par les interdictions faites aux Français d'origine étrangère, aux Juifs, aux francs-maçons. Nous avons deux facteurs mobilisateurs, l'exceptionnalité de la situation et le dévouement exigé, qui définissent un trait commun aux formes étatiques à visée totalitaire. Ces deux logiques sont intimement liées et peuvent

---

<sup>248</sup> Exprimée par le Maréchal dès l'été 1940 : « [...] il n'y a pas de neutralité possible entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, entre la santé et la maladie, entre l'ordre et le désordre, entre la France et l'Anti-France. » Il ira même plus loin en 1941 en posant la formule : « Il faut se prononcer. On est avec moi ou contre moi. Et cette pensée est surtout vraie pour les serviteurs de l'État. »

difficilement être dissociées. L'exigence de ferveur quasi religieuse envers le sommet de la pyramide – qu'il soit composé d'un chef unique et autoritaire ou de plusieurs personnes – contribue à l'aspiration du pouvoir vers le haut, menant souvent vers l'établissement d'un État totalisant ou totalitaire.

Le pouvoir sur la machinerie bureaucratique est matérialisé par une « épée de Damoclès légale » ; le supérieur hiérarchique dispose des prérogatives inconditionnelles de renvoyer de ses fonctions tout agent sous sa tutelle. Il n'est (encore) question d'une peur de type totalitaire, mais d'une peur d'être mis à l'écart de l'appareil de l'État et, de là, de se retrouver dans la précarité et la pauvreté. Dans une situation exceptionnelle de crise généralisée, faire partie de la machine bureaucratique présente toujours de nombreux avantages<sup>249</sup>. L'acteur social mis dans un tel contexte est confronté à « la peur » provoquée par l'incertitude extrême de la conjoncture, aussi bien dans la société qu'à l'intérieur du système étatique. Pour la théorie de la rationalité limitée, l'incertitude extrême jouerait un rôle primordial au sein des organisations bureaucratiques (CROZIER). La logique d'action de la survie (au niveau symbolique aussi bien que physique) se généralise au sein de l'administration, de sorte que les acteurs seraient tentés de prendre de l'avance par rapport aux exigences institutionnelles afin d'obtenir plus de sécurité et de disposer d'une certaine marge de manœuvre dans le cadre de la règle, autrement dit faire du zèle. Nous pouvons supposer que l'administration sous Vichy relève plus du type punitif (défini par GOULDNER et repris par CROZIER dans *Le phénomène bureaucratique*), qui représente un cercle vicieux articulé autour de la subordination et du contrôle.

Guidé par la volonté de rationalisation, caractéristique de ce milieu de XX<sup>e</sup> siècle et visant à résoudre le problème de la politisation antérieure de la fonction publique, Vichy va commencer à créer des organismes nouveaux, parallèles aux « traditionnels », tout en leur attribuant des objectifs prioritaires. Très vite apparaissent des conflits qui alourdissent davantage la machinerie étatique, obligeant le régime à abandonner la dépolitisation complète de la fonction publique. Ainsi, la dépolitisation est remplacée par l'exigence d'engagement personnel de la part des fonctionnaires en vue de la mise en place de la Révolution nationale. Dans le projet de société de Vichy, l'administration est pensée en tant que relais et intermédiaire entre la société et le pouvoir étatique.

Le système bureaucratique (français) est un système rigide et il secrète naturellement de la routine. C'est cette dernière qui permettrait que la gestion quotidienne des exclus du tissu national sous le régime de Vichy soit perçue comme un simple acte bureaucratique. Un autre

---

<sup>249</sup>Comme un accès facile au marché noir, par exemple.

facteur qui peut jouer dans la mise en place de la politique d'exclusion et d'internement provient du fait qu'à l'intérieur de l'administration française l'autorité est souvent considérée comme absolue. En effet, il s'agit plus d'une autorité émanant de la fonction que du caractère de la personne, ce mouvement étant renforcé par la volonté propre du régime qui veut introduire le facteur personnel dans le système rationnel à l'image de l'organisation militaire.

À cela peuvent s'ajouter quelques caractéristiques propres à l'appareillage bureaucratique français offrant le meilleur exemple de « toutes pratiques qui bloquent le développement de la société »<sup>250</sup>. L'administration à la française serait « réglementante », contraignante, aspirant à tout prévoir et se chargeant de tout. Le pouvoir concentré au sommet est surtout formel et se trouve paralysé par le manque d'informations et de contacts vivants. Nous pouvons supposer que le régime de Vichy, qui veut centraliser tous les services de l'État à la tête desquels il souhaite mettre des chefs à l'image du chef de l'État « partout », se heurte à un obstacle devant cet écran de protection du système administratif français. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il secrète d'autres services complémentaires ou superposés à ceux qui existent déjà. C'est probablement une des raisons du besoin de « dédoublement » de certaines fonctions.

- *Les fonctions dirigeantes de l'appareil de répression*

Le régime de Vichy essaie de mettre en œuvre un projet politique d'administration du territoire (de la population), construit sur le principe d'autorité. Les priorités du ministère de l'Intérieur deviennent la surveillance de la ligne de démarcation, le contrôle des camps d'étrangers, l'épuration des grands centres urbains, la répression des « *actions dissolvantes des Juifs* », la poursuite contre les sociétés secrètes, la répression des agitations antinationales ainsi que la lutte anticommuniste et autres. Dans ce système-là, c'est la fonction préfectorale qui aura une place centrale. Les prérogatives de cette dernière s'étendront de la décision d'interner aux modalités que prendront l'internement, l'hébergement et le fonctionnement des camps. Les préfets doivent être des « chefs » sachant commander et organiser. Les nouveaux préfets viennent prioritairement des armées, mais aussi du Conseil d'État et de l'administration des colonies. Ils sont de purs militaires et techniciens administratifs. Ils seront chargés des pleins pouvoirs administratifs en tant que représentants du pouvoir central (subordonnés directement au chef de l'État) au niveau local. L'administration préfectorale est mise « *à l'avant-garde du mouvement qu'entend déclencher le gouvernement dans le pays* [et indispensable au] *contact*

---

<sup>250</sup> M.CROZIER, *La société bloquée*, p. 95.

*direct avec les populations* »<sup>251</sup>. Autrement dit, l'appareillage répressif se pose comme facteur dynamisant entre le centre du pouvoir et la population.

L'appareil chargé de l'exercice de la violence légitime subit un changement important au printemps 1941. Est créé un nouvel échelon dans la hiérarchie administrative de Vichy : les préfets régionaux. À leurs côtés sont mis en place des intendants de police. Cette mesure traduit la volonté de parvenir à une pyramide du pouvoir la plus pointue possible, tout en se rapprochant du modèle militaire (l'exigence d'ordre, d'autorité, de discipline) servant de source d'inspiration pour les « ayants-pouvoir ». Le préfet régional disposera de pouvoirs spéciaux de police et en matière économique, mais également de la capacité de révocation de tout agent public en poste dans sa circonscription.

### 1.3 Le pouvoir de police

La force de frappe dont disposent les préfets (régionaux ou départementaux) est renouvelée avec l'étatisation des forces de police. Jusqu'à ce moment précis, la police était un monde profondément divisé. À la coupure traditionnelle entre police et gendarmerie s'ajoutaient l'émiettement en de multiples polices municipales et la faiblesse de la police nationale. La réforme d'avril 1941, qui vise l'étatisation de toutes les polices municipales (villes de plus de 10 000 habitants), marque un tournant essentiel dans l'histoire des pouvoirs policiers en France. Vichy se dote également de polices parallèles à vocation nationale. Sont créées ce que nous pourrions appeler des « forces répressives à objet singulier », notamment la Police aux questions juives (PQJ), le Service de police anticommuniste (SPAC) et le Service des sociétés secrètes (SSS)<sup>252</sup>. Ainsi, chacun des trois piliers de la figure de l'anti-France est confié à une police spécialisée. L'institution policière ne reste pas inerte face à l'apparition de nouvelles catégories dans la figure de l'ennemi de l'État. Sous le nom de « Services de contrôles techniques » est mis en place un dispositif de surveillance de l'opinion chargé d'intercepter un nombre important de communications téléphoniques ou postales. L'État français met entre les mains des préfets les outils leur permettant d'appliquer la politique d'exclusion, de sorte qu'ils disposent non seulement du pouvoir de décision d'internement administratif, mais aussi de sa mise en application.

---

<sup>251</sup>Le préfet de Maine-et-Loire à M. l'ambassadeur de France, ministre secrétaire d'État à l'intérieur 30 octobre 1940, dans M.-O. BARUCH, *Servir l'État français*, p. 230.

<sup>252</sup> La PQJ est dissoute en juillet 1942 et se transforme en section d'enquête et de contrôle ; la SPAC devient, en 1942, le Service de répression des menées antinationales (il importe de souligner ici le mot « répression » utilisé dans la dénomination de ce service).

La volonté affichée par cette structuration des forces répressives est le maintien de l'ordre dans un pays en situation d'exception, couplé au jeu de préservation de la souveraineté sur le territoire national. S'y ajoutent également la répression des libertés et l'exclusion, caractéristiques aussi bien de la forme d'« état d'exception » que de la volonté idéologique de régénération sociale. Cette volonté d'un appareil de répression fort est également pièce maîtresse dans le « jeu » avec l'occupant allemand. Vichy se montre capable d'assurer l'ordre et, par là, son autonomie et sa légitimité vis-à-vis de la société française. Les forces de police sont pensées comme un des piliers dans l'enclenchement de la dynamique du renouveau de la société. Le renforcement de la pratique répressive repose sur des unités idéelles comme l'étatisation, l'unification, la centralisation, le développement, l'adaptation, la rationalisation. Courant 1942, le système répressif reçoit la possibilité de se substituer à la justice en ayant le droit de décider de l'internement de toute personne contre laquelle la justice a été saisie. Cette diminution significative de l'appareil judiciaire est en même temps l'un des effets de l'instauration de l'état d'exception, ainsi que du « basculement » vers une forme étatique à volonté de contrôle total<sup>253</sup>.

À travers le système policier en voie de nationalisation est instaurée en France « *une ambiance répressive généralisée* »<sup>254</sup>. Le combat mené contre les résistants, la lutte contre le marché noir et la recherche des réfractaires au STO conduisent à une multiplication des fouilles et contrôles touchant de plus en plus la vie quotidienne des Français. Tous ces actes contribuent à instaurer la peur devant un appareil répressif qui prend de plus en plus d'ampleur. Cette « tendance répressive généralisée » se traduit bien souvent par un excès de réglementation qui émane d'un régime mû par la volonté « *de tout régenter pour tout régénérer* »<sup>255</sup>.

L'appareil répressif est encore renforcé par les préoccupations « rationalistes » de la bureaucratie ainsi que par le recours à des méthodes scientifiques dans la gestion des populations. Pour ce dernier aspect, le recours à la statistique et aux fichiers est un bon exemple, mais aussi l'obligation de la carte d'identité. La logique d'« encartement »<sup>256</sup> a un rôle de grande

---

<sup>253</sup> Si nous dépassons un peu la période qui nous intéresse ici, nous pouvons voir qu'en janvier 1943 est formée une milice de Vichy, issue des cercles de la Légion voulant prendre une part active dans l'opération de régénération de la société. La milice doit se poser comme une élite répressive (inspiration militaire oblige), au service du régime, et plus spécialement du maréchal. Ses priorités sont le maintien de l'ordre et la propagande. Progressivement, la milice pénètre dans les hauts échelons du pouvoir étatique, pour s'imposer comme organe répressif par excellence. En 1944, la situation deviendra telle que le chef de l'État lui-même déclarera, non sans regret, que « *la Milice est arrivée à faire régner une atmosphère de terreur policière inconnue jusqu'à présent...* ». Le fait que le contrôle de l'appareil répressif échappe des mains de l'incarnation du pouvoir suprême et personnel est un argument pour l'idée de l'évolution possible de l'État vichyssois vers un État de type totalitaire (mimétique).

<sup>254</sup>M.-O. BARUCH, *Le régime de Vichy*, p. 98.

<sup>255</sup>*Ibid.*

<sup>256</sup>Pierre PIAZZA, dans Xavier CRETTEZ (dir.), *Du papier à la biométrie : identifier les individus*.

importance dans la politique d'exclusion mise en place par le régime. Les recensements poursuivent l'objectif de repérer les personnes de religion et de « *race* » juives. Les fichiers ainsi constitués sont, dès le début, un outil essentiel entre les mains de la police. Le système permet ainsi non seulement une meilleure gestion des populations étrangères, mais aussi un contrôle incessant de la communauté nationale – la « carte d'identité de Français » devient obligatoire en 1941. La volonté de gestion totale de l'État moderne va se traduire par les pratiques de contrainte physique légitime à la fois par la gestion des groupes sociaux inclus et celle des catégories d'individus exclus.

Ces pistes descriptives des changements introduits dans l'appareil exerçant la violence physique légale nous permettent de voir comment une forme étatique guidée par l'idée de la concentration du pouvoir se dote d'un système de type répressif. Mais ce dernier n'est pas autosuffisant, il est en étroite dépendance de deux autres processus connexes, à savoir la construction de la figure de l'ennemi et sa traduction dans le monde légal-rationnel-bureaucratique. Ainsi, nous pouvons dessiner les grandes caractéristiques de ce que nous appellerons ici « appareil répressif » qui se situent à deux niveaux : au niveau organisationnel, il s'agit d'une volonté d'orienter la soumission vers un centre au pouvoir en imposant une structure pyramidale (à inspiration militaire), tandis qu'au niveau idéologique la soumission est concrétisée à travers un objectif construit avec la figure de l'ennemi (socialement et légalement sanctionnée). Le lien entre ces deux niveaux est établi dans la création de services spécialisés, chargés du contrôle physique et de la gestion de ceux qui entrent dans la catégorie des « ennemis ».

## 2. L'État socialiste bulgare et l'appareil répressif totalitaire en construction

L'une des grandes différences entre les deux formes étatiques soumises à notre analyse se trouve dans le « projet de société ». Pour Vichy, ce projet a certes des racines profondes dans les cercles idéologiques autour de l'Action française et des traditionalistes, mais la « régénération » s'élabore « en cours de route » et par des influences idéologiques parfois antagonistes. L'idée est plus de poser les jalons d'une restructuration profonde à venir et qui est attendue à l'issue de la guerre dans un monde dominé par l'Allemagne nazie. Le projet de société modèle (l'occupant) se présente plus comme une source mimétique qu'une « matrice politique ».

La situation en Bulgarie, immédiatement après le 9 septembre 1944, est tout autre. Occupé par l'Armée rouge et gouverné par un « gouvernement façade », où les communistes ont une place

centrale, le pays est soumis à une restructuration de l'appareil étatique et, par là, de la société selon un modèle « prêt-à-imposer ». En réalité – et c'est ce que nous montrent les télégrammes échangés entre Dimitrov se trouvant à Moscou et les dignitaires du POB à Sofia, ainsi que le *Journal* de Dimitrov –, la plupart des décisions politiques importantes sont prises en dehors des frontières bulgares, avec le rôle actif de Staline. Dans ce système-là, les dirigeants bulgares n'ont pas besoin d'élaborer un projet de société tenant compte des spécificités nationales, faute d'une proximité forte du « héros de Leipzig » (Dimitrov) avec le « Père des peuples » (Staline). Il ne s'agit pas d'une conséquence ni d'une évolution « naturelle » du politique, mais plutôt d'un modèle à suivre incarné par une figure de pouvoir suprême dans « la société modèle », « ingénieur » et pilote de son application.

Un des piliers du système totalitaire est justement la volonté de cacher le plus longtemps possible son essence en élaborant une multitude de formes-façades ayant pour objectif de dissimuler la vraie nature du pouvoir. Ces formes-façades mises en mouvement par l'appareil idéologique permettent d'« assommer » toute strate sociale potentiellement réactive, pendant un moment, ou d'obtenir une faveur de la part de l'opinion internationale (par exemple, pour l'entrée de la Bulgarie à l'ONU). C'est également un des rôles des rituels politiques qui remplacent les rituels religieux ou traditionnels. Et sans parler de la surexploitation des termes « démocratie populaire », « pouvoir du peuple », etc.

Dans le cadre de l'État moderne et encore plus dans ses formes exceptionnelles, celui qui contrôle l'appareil répressif (police et armée) contrôle également l'État. Le cas de la Bulgarie nous montre que très rapidement, au matin du 9 septembre 1944, ce même appareil est confié aux mains d'une des grandes figures du POB (c), Anton Yougov<sup>257</sup>. C'est ce dernier qui aura la charge de l'appareil répressif au cours de la période durant laquelle « étaient coulées les fondations »<sup>258</sup>.

## 2.1 De la « justice sauvage » à la « justice étatique »

Afin d'imposer le système totalitaire communiste en Bulgarie, le POB (c) va procéder en trois vagues de répression successives. La première, que le romancier Hristo TROANSKI appelle « *les nuits de Saint-Barthélémy communistes* », a lieu durant les premières semaines

<sup>257</sup> Personnage très important dans l'organigramme du parti communiste. Interné par le régime précédent, il a reçu sa formation en URSS et est l'un des leaders des partisans. Ce qui nous montre qu'il a des connaissances pratiques et idéologiques en « construction totalitaire communiste », mais aussi une motivation personnelle à l'encontre de ceux qui l'ont traqué sous l'ancien régime.

<sup>258</sup> Selon le titre d'un poème d'un des « poètes officiels », Penio PENEV



immédiatement après la prise du pouvoir par le Front de la Patrie. Il s'agit d'exécutions sauvages, « *sans jugement, ni verdict* », qui ont lieu un peu partout dans le pays. Les historiens, comme Dinio CHARLANOV, estiment entre 10 000 et 30 000 le nombre de personnes « *disparues sans laisser de trace* »<sup>259</sup>. Dans l'historiographie marxiste officielle, au sujet de cette période, on parle de « *revanche* » ou de « *vengeance* » contre les fascistes, contre les anciens bourreaux<sup>260</sup>, etc. Il est question d'une terreur non organisée, exercée par des personnes et groupes isolés et tournée vers les individus identifiés comme « *criminels fascistes* ». Ces unités d'exécution sont assez souvent guidées par une volonté de vengeance et les personnes qui y participent y voient un moyen d'afficher leur dévouement au Parti.

Avec l'entrée sur le territoire bulgare de l'Armée rouge et avec le coup d'État soutenu par l'armée et la dissolution de la police, la Bulgarie se trouve dans une situation d'absence d'institution légale pouvant garantir la validité des normes entre ce qui est permis et non permis. G. Dimitrov avait ordonné, quelques jours auparavant, l'épuration de l'« *ensemble du territoire bulgare des criminels allemands et [de] leurs lâches collaborationnistes* »<sup>261</sup>. Les partisans et les membres des organisations locales du POB prennent les villages et les villes sans aucune résistance, ils investissent les fonctions du pouvoir autodélégué et des tribunaux. Leurs cibles seront notamment : (i) des policiers et gendarmes ayant participé aux assassinats de partisans et leurs *yataks*<sup>262</sup> ; (ii) des personnes ayant brûlé des maisons de sympathisants du Parti ou torturé dans les postes de police ou les prisons ; (iii) mais aussi des anticommunistes actifs ou des gens qui ont affiché une position pro-allemande ou national-socialiste. Sous le coup de cette « *justice* » tombent aussi des maires, des juges, des inspecteurs des impôts, des prêtres, souvent des enseignants, des journalistes, des écrivains, de petits fonctionnaires des postes ou des tribunaux, c'est-à-dire tous ceux grâce à qui a fonctionné le pouvoir antérieur. La haine contre l'État (de l'ancien ordre) se transpose à eux en tant que représentants de la forme étatique déchue. Dans un nombre important de cas, la liquidation physique de quelqu'un est guidée par un motif personnel qui s'exprime notamment dans un règlement de comptes ou pour écarter des concurrents, voire par simple haine sociale envers les gens aisés. Il s'agit plus ou moins d'une revanche du bas, des marginalisés, envers les élites.

<sup>259</sup> Anton Yougov rapportera, en juin 1945 devant le secrétariat du Parti, que les « *villages sont bien nettoyés de fascistes* » et que, pour la plupart, leur nombre est « *entre 3-5-6 personnes* ». Selon les recherches sur les archives conservées de cette période, le prof. CHARLANOV soutient le nombre de 30 000 victimes.

<sup>260</sup> Le nombre des communistes qui périrent entre 1923 et 1944 (3 246 selon D. CHARLANOV) n'est aucunement comparable à celui des morts dans les premières semaines après le 9 septembre 1944.

<sup>261</sup> P. MECHKOVA et D. CHARLANOV, *Les mécanismes secrets du Tribunal populaire*.

<sup>262</sup> Appellation des personnes qui ont aidé en secret les partisans (en leur apportant de la nourriture, en leur offrant une cachette, en gardant leurs armes, en leur donnant des informations, etc.).

Cet « enivrement » du pouvoir subitement acquis, s'il n'est pas, dans un premier temps, officiellement dirigé par le Parti, coïncide exactement avec les intérêts de celui-ci. Car son objectif primaire est l'élimination des représentants du pouvoir déchu ainsi que des futurs concurrents politiques potentiels. Le Parti non seulement encourage (non officiellement) ces actes, mais fait « les premiers pas » vers la prise des rênes de la terreur. À la suite de ces événements, la peur s'installe durablement dans la conscience des masses. Toute réaction sociale ou politique est vouée à l'échec par la présence de l'armée soviétique et du pouvoir dont disposent les communistes au niveau étatique. Réellement, les institutions qui doivent catalyser cette « justice sauvage » sont ses inspireurs et dirigeants. L'exercice de la violence légitime est aux mains de la Milice, qui va se former pour beaucoup sur la base des mêmes personnages transformés en « bourreaux révolutionnaires ».

La forme « sauvage » de la terreur ne peut pas être maintenue longtemps, car les risques, aussi bien intérieurs (danger de guerre civile) qu'extérieurs, deviennent trop importants. C'est pour cette raison que le POB va prendre en main l'appareil répressif et le pouvoir judiciaire afin de se frayer un chemin vers la domination totale. L'instauration du Tribunal populaire vise notamment à mettre fin à cette forme de terreur. Ce tribunal peut être considéré comme le point de départ d'une seconde phase dans la répression totalitaire. L'ennemi (sa définition et construction) devient désormais une politique étatique. Les listes des personnes à juger ainsi que les sentences à l'issue des séances seront établies en concertation avec Dimitrov et, à travers lui, avec Staline.

Ce Tribunal populaire<sup>263</sup> devient au fond « la continuation de la *justice sauvage* avec d'autres moyens ». Une partie significative des personnes convoquées ne s'est pas présentée devant la Cour à cause « d'adresse non établie », euphémisme juridique qui désigne les individus liquidés pendant la première phase de terreur sauvage. Le verdict de mort prononcé pour ces personnes légitime leur liquidation et assure un alibi aux exécutants. Le Tribunal populaire permet aussi d'argumenter juridiquement la confiscation des biens de ceux qui y sont traduits.

---

<sup>263</sup> Ceux qui tombent sous le coup de la justice exceptionnelle prétendue populaire seront les trois régents, les ministres des gouvernements entre le 1<sup>er</sup> janvier 1941 et le 9 septembre 1944, les députés du dernier parlement, les conseillers du tsar, des officiers supérieurs, des directeurs de la police et des policiers, des fonctionnaires d'État, des chefs d'entreprise, des rédacteurs en chef et des journalistes de journaux qui soutenaient la politique du régime précédent, des intellectuels proches des gouvernants, ainsi que des gens ordinaires ayant critiqué ouvertement les communistes. En quatre mois, 11 122 personnes sont conduites devant 65 tribunaux, concentrés dans 135 procès. Le Tribunal prononce 2 816 peines de mort, 1 233 sont condamnés à la perpétuité, les autres jugés coupables obtiennent des peines de prison de durée différente, et 1 485 personnes sont innocentées. Toutes les condamnations sont accompagnées de confiscation des biens, interdite par la constitution (rétablie comme façade démocratique), ainsi que d'amendes très élevées. Les proches des condamnés ont été soumis à des persécutions et à la restriction de leurs droits civiques durant des années. Dans un pays qui n'est pas réellement entré en guerre sont donc paradoxalement prononcées plus de condamnations que lors du procès de Nuremberg.

Après la fin des dernières séances du Tribunal populaire, la terreur se massifie et est mise en place une violence d'un type inconnu jusque-là dans le pays. Cette terreur est orientée vers « un ennemi-objectif » désigné à travers une appartenance réelle ou supposée à une classe. L'insécurité et la menace embrasent la société, car chacun peut se sentir victime potentielle du nouveau régime. Cette terreur de masse s'accompagne de déportations par la force dans un village, de verdicts administratifs et de l'ouverture des premiers camps.

À travers ces deux premières vagues de répression, nous pouvons voir le passage d'une violence « chaude » à une violence « froide ». Nous sommes face à un « état d'exception », couplé à un climat répressif généralisé. Même si le Parti communiste joue un rôle de première importance dans cette justice sauvage, la structure étatique reste à l'écart ; les « bourreaux » sont guidés par des pulsions personnelles ou incorporées suite à la suite d'un endoctrinement politique. Les personnes exécutées le sont en tant qu'ennemis du peuple, coupables (aussi bien personnellement que collectivement) de la marginalisation de leurs « bourreaux » sous l'ancien régime. La violence est orientée vers des ennemis absolutisés par la préparation idéologique et les années de partisanerie<sup>264</sup>, ce qui fait que la motivation des exécutants est aussi bien personnelle que sociale et répond à une volonté politique, une volonté de puissance. Ces actes peuvent également assurer une place dans le nouveau système – bon nombre des personnes qui ont pris part à ces « exercices » vont entrer dans les rangs de l'appareil répressif à tous les niveaux, notamment de simples miliciens aux ministres adjoints, dans l'armée et aussi comme personnel de gardiennage dans les camps. Il est important de souligner que l'appareil répressif totalitaire se forme à travers une période de « justice sauvage », de terreur généralisée, tout en instaurant la peur totalitaire dans la population et en la maintenant par la présence des « exécutants » à des postes de décision dans la structure étatique.

Cette période de violence totalitaire « chaude » ne peut être tolérée que si elle reste « exceptionnelle » – l'« état d'exception » exige dans une certaine mesure cette épuration, mais elle peut très facilement devenir incontrôlable. Et personne, encore moins les dirigeants du Parti communiste, n'a intérêt à une escalade des tensions sociales à un moment où la capacité d'opposition est encore très importante au sein de la société bulgare. Les forces de résistance de la société sont encore puissantes. La « canalisation » de cette violence d'épuration se fera à travers la répression de nature « judiciaire »<sup>265</sup>. La justice dans sa forme « démocratique » est

---

<sup>264</sup> Résistance armée ou soutien des partisans, mais aussi le passage par les camps-prisons de l'ancien régime.

<sup>265</sup> Les guillemets s'imposent ici, car nous ne pouvons parler de justice pour des procès dont l'issue est dessinée par le pouvoir politique du Parti, toutes les décisions du Tribunal populaire étant dictées par les dignitaires du POB, en coordination avec Dimitrov et Staline à Moscou.

liquidée et remplacée par la justice « totalitaire », c'est-à-dire faisant partie intégrante de l'appareil répressif de l'État total. Est établi l'« ordre socialiste », dont le seul garant est le ministère de l'Intérieur, l'une des plus grandes façades de la société socialiste.

Les dignitaires communistes « posent deux grands pièges » à la société bulgare : l'un répressif (au nom de l'instauration de l'ordre sont faites des concessions qui se retournent contre ceux les ayant faites) et l'autre politique (le Front de la Patrie et l'opposition légale jusqu'à la tombée du Rideau de fer après la Conférence de Paris)<sup>266</sup>. L'appareil étatique prend la main dans l'exercice de la violence non seulement en la rationalisant, mais aussi en la faisant passer par l'institution judiciaire, ce qui renforce le sentiment de justice révolutionnaire. Appareil judiciaire et violence froide marchent main dans la main au sein de la société totalitaire. C'est une marque de la coalescence entre le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire, étape importante dans l'imposition de la forme de domination totalitaire.

## 2.2 État de répression

La politique intérieure du premier gouvernement du FP est clairement dominée par la violence – arrestations, épuration des rangs de l'armée, mise en place d'un Tribunal populaire, confiscation de capitaux et de biens. Tout ce programme est mis en exécution par les représentants du Parti communiste, qui détient les ministères clés. Très vite sont promulguées l'ordonnance-loi concernant l'internement dans les camps, officiellement appelés « Foyers de rééducation par le travail »<sup>267</sup>, ainsi que l'ordonnance-loi « Pour la défense du Pouvoir populaire »<sup>268</sup>. Le régime s'assure contre tout renversement possible. Derrière le paravent de la « démocratie populaire », en tant que forme suprême du pouvoir du peuple, s'érige le puissant appareil partisan-étatique, qui s'infiltré à tous les niveaux, aussi bien politique qu'économique, judiciaire, policier (milice dans notre cas), militaire (après l'épuration de l'armée), etc.

### - *Le tissage du filet répressif*

Avec l'ordonnance-loi de « Défense du Pouvoir populaire » sont fortement limitées les libertés des citoyens, ce qui représente une rupture importante avec les fragiles traditions démocratiques dans le pays et surtout avec la Constitution de Tarnovo, que le régime prétend avoir restaurée.

---

<sup>266</sup> Ces deux pièges sont de plus en plus perceptibles quand on s'intéresse aux paysans bulgares. Ces derniers ont été séduits par le retournement de la situation économique et la vengeance dirigée contre les élites, traditionnellement détestés, mais aussi politiquement par leur représentation au Front de la Patrie et puis dans l'opposition légale par l'UAPB et son leader Nikola Petkov.

<sup>267</sup> Cf. annexes, pp. 18-20.

<sup>268</sup> Cf. annexes, p. 21.

Toute atteinte à l'encontre du pouvoir établi ainsi que les associations antigouvernementales et la propagation de rumeurs et d'information incorrecte sont lourdement sanctionnées, ce qui limite fortement la liberté de la presse et les associations de toute nature. Parallèlement se met en marche un processus de politisation de la fonction publique ; les nouveaux fonctionnaires sont généralement choisis sur le critère de loyauté affichée envers le « pouvoir populaire ». Les communistes entament également une campagne de discréditation de leurs partenaires de coalition. Guidés par la vieille maxime *divide et impera*, très vite ils arrivent à les dominer par l'intérieur. Ainsi, au Front de la Patrie ne resteront que les structures partisans favorables aux communistes. Les « relégués » se retrouveront dans les rangs de l'« opposition légale » qui se forme autour des élections suivant le référendum d'abolition de la monarchie. Seulement deux ans après la prise du pouvoir, le Parti communiste officiellement dirigé par Dimitrov, de retour au pays, dispose réellement et ouvertement du pouvoir étatique. Le climat de terreur ne faiblit pas, les organes répressifs se dessinent, leurs membres acquièrent de plus en plus d'expérience, les haut gradés partent en formation dans des écoles idéologiques en URSS. Ainsi, au début de 1947, le Parti communiste contrôle totalement le système judiciaire et répressif et la société est privée de la possibilité de fonder des organisations indépendantes du pouvoir.

À partir de ce moment, non seulement l'organisation étatique, mais toute la structure sociale devient un appareil répressif. La société bulgare entame sa progressive transformation vers une société répressive. Après la signature des traités concluant la Seconde Guerre mondiale et la reconnaissance internationale du régime établi en Bulgarie tombent les façades de « démocratie populaire » et du pluralisme. L'État répressif, totalement contrôlé par le POB, liquide l'opposition légale d'un « coup de massue ». À la fin de cette même année, Staline ordonne personnellement à tous les partis communistes du futur bloc de l'Est, d'abolir vite le peu de libertés qui restent dans la sphère politique, économique ou culturelle, pour imposer un contrôle total sur les institutions sociales et étatiques, en appliquant à la lettre le modèle soviétique. Immédiatement, l'économie bulgare est nationalisée ; la société devient totalement dépendante de la structure étatique, non seulement sur le plan politique, mais aussi économique. Dans la sphère des médias et de la culture, elle l'est déjà, notamment à la suite de l'épanouissement de la propagande.

Ce pouvoir total sur l'ensemble des structures sociales et politiques ne signifie pas un adoucissement de la terreur, tout au contraire : la transformation sociale totale (la grande dynamique totalitaire) nécessite un climat de terreur qui, dans le cas de la Bulgarie, va pratiquement durer (avec des périodes de « haut et de bas ») jusqu'en 1962. Les prisons se

remplissent, des camps poussent un peu partout, des familles entières sont déportées dans des endroits différents du pays, apparaissent des figures ennemies du régime très hétéroclites, allant des communistes du cercle autour de Traytcho Kostov à des jeunes ayant essayé de quitter le « paradis communiste » en construction, en passant par des paysans engagés politiquement ou seulement refusant de donner leur terre dans les TKZS, des « bons vivants » représentant le mode de vie citadin du « régime bourgeois » ou des individus qui n'ont pas « pleuré à la mort de Dimitrov », etc.

Dans ce climat de terreur généralisée, la société bulgare est privée de toute possibilité de riposte massive face au Parti tout-puissant. Elle s'est laissée prendre au piège de la justice sociale, de la sécurité et de l'ordre à la suite des privations en temps de guerre, des promesses de démocratie et de pouvoir populaire, ainsi que de celles d'un « avenir lumineux »... La société se retrouve « décapitée », les leaders et élites sont liquidés dès les premiers jours du régime, les institutions sociales sont soit démantelées, soit soumises, la vie quotidienne est totalement dominée par la volonté de l'appareil étatique à nature répressive.

- *Du côté du pouvoir*

C'est ainsi qu'est tissé « le filet totalitaire », mais pour la compréhension du fonctionnement du Parti-État répressif, il faudrait dessiner les traits sociologiques de ceux qui se retrouvent aux « commandes du pouvoir ». Nous avons déjà brièvement évoqué le fait que, dès le début, l'appareil répressif sera confié aux mains des anciens partisans, ainsi qu'à leurs collaborateurs dans la société civile. Selon la propagande officielle, il s'agit des partisans qui ont mené le peuple au pouvoir en luttant activement contre « *la tyrannie monarcho-fasciste* ».

L'ampleur véritable de ce mouvement de résistance est un sujet de querelle historique assez virulente en Bulgarie. Selon les archives du Parti, au printemps 1944, leur nombre est de 2 320, dont « 25-30 % sont des communistes, c'est-à-dire inscrits au Komsomol, les autres n'étant membres d'aucun parti »<sup>269</sup>. Selon l'âge et l'origine sociale, il s'agit dans la plupart des cas de « *jeunes, de ces derniers 70-75 % sont des paysans pauvres, 20 % sont des travailleurs, les autres sont de l'intelligentzia* » (d'après le *Journal* de Dimitrov). En dix jours après le coup d'État, la masse des membres du Parti passe de 7 000 à 50 000<sup>270</sup>. De ces quelques chiffres, nous pouvons tirer deux conclusions : (i) d'abord, les groupes de partisans sont en grande partie composés d'hommes marginalisés appartenant culturellement et économiquement aux étages

<sup>269</sup> Il faut souligner qu'une partie des Juifs subissant les restrictions de la législation antisémite entre 1941 et 1944 rejoignent aussi les rangs de la résistance partisane.

<sup>270</sup> Selon les archives du bureau organisationnel du POB (c) du 17 octobre 1945. Il s'agit d'une source très fiable, car c'est une communication interne au Parti, destinée exclusivement aux hauts dignitaires.

les plus bas de la société bulgare<sup>271</sup> ; (ii) ensuite, avec la présence de l'Armée rouge sur le territoire, beaucoup d'individus pressentent la voie dans laquelle sera engagé le pays et se rallient au nouveau pouvoir. Comment commenter autrement le fait qu'en une dizaine de jours les membres du Parti sont multipliés par sept ? Un nouveau pouvoir est en train de se mettre en place et de nombreuses personnes trouvent leur intérêt à y participer soit par vengeance personnelle, soit par simple goût du pouvoir, ou les deux à la fois.

Dans ces premières années, pour pouvoir gagner les masses, le POB (c) se tourne vers les gens fatigués de la guerre, notamment ceux qui souffrent le plus de ses conséquences, en leur proposant de prendre une part active dans la reconfiguration du pays. Les slogans de « démocratie populaire », de modernisation rapide, pour un avenir lumineux sont appuyés par le populisme de certains actes administratifs, ouvertement tournés vers l'amplification des tendances à un revanchisme social. Le nouveau pouvoir cherche son appui dans les strates sociales inférieures, en donnant des perspectives aux marginaux et aux mécontents, particulièrement sensibles à la perspective d'une reconnaissance sociale. La propagande officielle est adaptée au niveau culturel des masses, autant qu'elle est le produit du statut culturel des propagandistes eux-mêmes. La phraséologie marxiste est donnée dans un aspect quotidien des mœurs. Ce qui prévaut, c'est l'appel d'égalité des biens immobiliers, la redistribution des biens économiques, la mise en question de la hiérarchie sociale d'avant et la revanche sociale. La pauvreté, antérieurement considérée comme « un vice social », est transformée en capital symbolique. La réussite sociale sous le nouveau régime ne dépendra plus de l'origine sociale aisée, de l'éducation ou du milieu culturel – tout au contraire, leur absence devient une condition nécessaire d'ascension sociale. Désormais, derrière toute grande carrière sera inscrit : « *Provient d'une famille paysanne (ou ouvrière) pauvre* ».

Les élites bulgares, formées pendant de longues années dans toutes les sphères de la vie sociale, sont soit méthodiquement détruites, soit poussées vers la périphérie de la société. Il se crée un vide de cadres, de « serviteurs de l'État ». Durant les premières années, pour y remédier, les fonctionnaires sympathisants aux partis de l'opposition légale vont conserver leurs postes. Une fois l'épuration du monde politique accomplie, l'appétit dont font preuve les sympathisants du régime pour les postes et privilèges va pousser le peu de fonctionnaires restant de l'ancien

---

<sup>271</sup> Dans les rangs des partisans, selon les archives de la police du régime monarchique, prédominent des personnes sans éducation ou sans profession déterminée, de travailleurs de fabriques dégradés, élèves ou étudiants exclus ou qui ont quitté l'éducation, mais aussi des aventuristes au passé sombre, des gens connus comme des voyous de quartier, ou des gens enregistrés comme criminels.

régime en dehors du circuit ou en sa périphérie<sup>272</sup>. Les fonctions d'importance seront confiées à « quelqu'un des nôtres »<sup>273</sup>.

La majorité des cadres dirigeants du Parti et de l'État viennent d'exil ou ont été simplement formés en URSS. Ils ne connaissent pas d'autres pratiques sociales que les soviétiques et n'ont pas d'expérience dans le gouvernement, raison pour laquelle la place des conseillers soviétiques s'autolégitime. Ces derniers vont donc se poser comme une véritable institution, assurant la relation entre le Modèle et son application.

Dans l'échelon moyen de l'appareil du Parti (et de l'État par là même) se retrouvent des personnes qui, dans leur majorité, ne disposent pas des qualités requises pour le poste occupé, voire sont sans éducation. Avec son diplôme de lycée, Todor Jivkov sera l'homme « le plus diplômé » de sa génération parmi les « communistes de l'intérieur ». La majorité des camarades de l'époque n'a reçu que l'éducation primaire, ou basique, ou professionnelle<sup>274</sup>. Le ministre de l'Intérieur, après le 9 septembre 1944 – et futur premier ministre après 1956 –, n'est resté sur les bancs de l'école que six ans ; il en va à peu près de même pour le « guide de la nation », Dimitrov. Ainsi, à la tête de l'État se placent des gens peu éduqués, ce qui est en contradiction avec le système rationnel et bureaucratique qui devra être érigé pour mener la société vers le Futur lumineux. L'exigence de diplôme pour les fonctionnaires de l'État est abrogée au profit de la fidélité affirmée aux structures du nouveau régime.

Afin de démontrer le profil sociologique des personnes au pouvoir à tous les niveaux dans l'État totalitaire bulgare, nous pouvons évoquer une étude statistique de 1957 (treize ans après la prise du pouvoir et huit ans après la fusion totale entre Parti et État) de laquelle il ressort que la campagne « éducative » des fonctionnaires et la création d'une intelligentsia prolétaire par des formations ciblées en URSS et la création d'écoles du Parti n'ont pas donné les résultats attendus. Selon cette étude, 47,50 % des fonctionnaires au niveau départemental ont une éducation inférieure au niveau baccalauréat<sup>275</sup>, 29,30 % ont obtenu ce dernier et seulement 16 %

---

<sup>272</sup> En réalité, l'administration du nouvel État va se servir de l'expérience technique de certains fonctionnaires dans la reconstruction du pays. Un exemple est le cas de l'ingénieur Ivan Ivanov, maire de Sofia entre 1934 et 1944, accusé et jugé comme « ennemi du peuple et fasciste ». Après une révision de peine, il a été employé comme ingénieur dans la construction de chantiers de grande importance tel le barrage Iskar.

<sup>273</sup> Littéralement de наши хора – des « gens à nous ». Il s'agit de personnes à qui on peut faire confiance, mais aussi de personnes dont on peut tirer bénéfice, des personnes qui vont nous être en aide, mais aussi qu'on doit protéger. C'est perceptible en français dans l'expression « il est des nôtres ». L'opposition ici est évidente entre « ex-gens » et des « gens à nous ».

<sup>274</sup> Primaire : les quatre premières années passées à l'école bulgare à l'époque ; basique : huit ans de scolarité ; professionnel : deux ou trois ans de plus de formation à un métier (technique, artisanal, manuel).

<sup>275</sup> Il faut préciser ici que, déjà à cette époque, l'éducation en Bulgarie comporte quatre paliers : éducation élémentaire (de 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> classe), éducation de base (de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> classe), éducation moyenne – qui remplace ce qu'on appelait avant lycée – (de la 9<sup>e</sup> à la 11/12<sup>e</sup> classe), et puis l'éducation supérieure, c'est-à-dire l'université.



ont un diplôme universitaire. Dans l'ensemble du pays, les chiffres montrent que 62,70 % des cadres fonctionnaires du Parti ont un niveau inférieur au bac, et seulement 7 % sont diplômés d'une université<sup>276</sup>. Ces individus-là sont, d'un côté, plus facilement manipulables et, de l'autre, ne disposent pas des capacités à discuter les « vérités socialistes » qui leur sont présentées durant les séminaires de « formation »<sup>277</sup>. Est créée une structure bureaucratique docile et dépendante des échelons supérieurs, mais aussi de l'expérience soviétique.

La compétence technique/bureaucratique de cette nomenklatura naissante consistera essentiellement en la préservation du *statu quo*, qui leur octroie l'accès au système de privilèges. L'application du modèle soviétique renforcerait chez ces derniers le sentiment d'ordre et de système, très important dans l'exercice de leurs fonctions au quotidien. Moins il y a de contradictions, moins il y a de problèmes à résoudre. Se pose la question : est-ce que ces personnes seraient prédisposées à un conformisme plus important ?

- *L'être à devenir*

L'idée que nous avons introduite dans le chapitre précédent de l'« *homme-boulon dans la machinerie de la société parfaite* », qui se pose comme logique d'action des ingénieurs sociaux des régimes totalitaires, paraît inséparable du mode d'organisation sociale appelé « société répressive ». Cette dernière est caractérisée par un « état d'exception permanent » – la structure étatique est perçue comme une forme de transition, une construction sociale éphémère, une sorte d'échafaudage qui entoure l'édifice de la société parfaite en construction. Dans cette dynamique-là est exigée la participation (active) de tous, sans exception, aussi bien dans la construction physique du pays que dans la répression des ennemis qui changent de figure selon les besoins du moment. L'histoire de l'appareil répressif de l'État totalitaire bulgare (mais aussi plus généralement des pays dits du « bloc de l'Est ») nous montre ce passage de la terreur totalitaire de masse à la surveillance répressive de masse à l'image d'une société panoptique. La société répressive réelle<sup>278</sup> ne se sert plus de la terreur de masse, il ne lui suffit que de l'évoquer pour contenir les dynamiques sociales oppositionnelles. La peur est maintenue par la menace du retour au climat de terreur totalitaire.

<sup>276</sup> ЦДА, ф.16, оп.15, а.е.693, л.1-4.

<sup>277</sup> Mot composé de « formatage » et « formation ».

<sup>278</sup> Nous pouvons parler de société répressive en construction (qui s'opère durant une période de terreur totalitaire clairement perceptible) et de société répressive réelle (c'est la mise à disposition de la terreur entre les mains de tout un chacun). En allant plus loin, nous pouvons dire que la fin du régime communiste en Bulgarie marque le passage à une « société dépressive » (au sens double du relâchement de la pression, mais aussi de la perte de repères pour le futur).

À travers la terreur de masse, la société est décomposée pour être vite recomposée dans une nouvelle structure un peu paradoxale. Raymond ARON disait que le bourgeois au pouvoir est un bourgeois, mais que le prolétaire au pouvoir n'est plus un prolétaire. Selon Tzvetan TODOROV, la société est divisée en plusieurs groupes distincts : sommet, masse, ennemis. Le sommet inclut tous les membres de l'appareil (le Parti, l'État, la police, l'armée), les privilégiés, la nomenklatura. À l'autre extrémité se situent les ennemis, manifestes ou latents, identifiés à travers leurs agissements personnels ou par leur appartenance (familiale, de classe, de groupe). Entre les deux se retrouve, « prise dans un étau », la majorité, c'est-à-dire les masses, ceux qui subissent les inconvénients communs et quotidiens. Cette catégorisation est précieuse, car contrairement à d'autres, elle inclut une partie de la société qui est complètement marginalisée et un peu oubliée par les autres analystes de la Bulgarie communiste : les ennemis, souvent traités comme faisant partie de la masse. Il est question des personnes étiquetées comme des « ennemis du peuple », mais aussi de leur famille, de leurs enfants ou même petits-enfants.

La logique la servilité et la délation deviennent progressivement un moyen d'ascension sociale. Ainsi, pour « l'être socialiste »<sup>279</sup>, la délation se présente comme une voie permettant de monter dans l'échelle du pouvoir en éliminant son rival. Nous sommes face à une société où tout le monde peut aspirer à la domination totale de tous les autres, ce qui fait que tout un chacun peut perdre à ce jeu-là, les perdants étant plus nombreux que les gagnants. Dans la société totalitaire, les êtres humains ont tendance à reculer devant la terreur et à se plier aux contraintes. Pour que la terreur puisse être efficace, il faut que l'idéologie lui fournisse le niveau de légitimation nécessaire.

Le pouvoir, dans la société communiste, tend vers la création d'une société lisse, à travers laquelle le langage du pouvoir passera « *comme de la lumière dans du cristal* »<sup>280</sup>. Dans ce système qui, officiellement, tend vers l'effacement des différences, mais qui en réalité est fondé sur de nombreux paradoxes concernant la structure sociale, le rôle d'importance première est joué par l'appareil de répression. C'est à ce dernier qu'est confiée la tâche de « lisser la société », la transformation de tous en un, des individus en masse. Cette tâche est effectuée par la propagation de la peur et de l'insécurité introduites dans la vie quotidienne. Par là, le pouvoir

---

<sup>279</sup> Traduction d'une des formules idéologiques du régime – „социалистическият човек”, littéralement « l'homme socialiste » en tant que nouvelle forme d'être humain.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 49.

cultive des individus, *homines socialisticus*, destinés dans leurs aspirations de survie ou de réussite sociale à s'enfermer, à être non confiants, hypocrites, méfiants de tout et envers tous<sup>281</sup>.

### 2.3 Milice et Sécurité d'État – l'appareil répressif de l'État totalitaire

Nous avons évoqué à plusieurs reprises le fait que la charge répressive physique de l'État communiste bulgare est confiée aux mains de la « Milice populaire ». Cette dernière est créée immédiatement après le coup d'État avec une ordonnance du Conseil des ministres le 10 septembre 1944<sup>282</sup>. Elle est composée principalement de partisans. La nouvelle institution de la violence légitime doit assurer l'ordre à tous les niveaux, elle remplace intégralement la police dissoute par le même acte juridique. Il ne s'agit pas d'un changement de statut, d'une réorganisation et d'une épuration des forces policières, mais bien de leur remplacement complet par une structure militarisée et fidèle au Parti des rangs duquel elle provient directement. Du même coup, mais avec des moyens différents, est opérée la prise de positions clés dans l'armée. Des partisans auxquels on offre des grades d'officiers remplacent les éléments potentiellement réactifs et fidèles à l'ancien régime. La tendance sera celle de militariser tous les organes qui relèvent de l'essence de l'institution étatique. La tâche de la Milice est d'abord d'assurer l'ordre et puis de le préserver à tout prix. Ainsi, l'appareil milicien devient le maillon qui assure la relation entre le pouvoir et la masse, de sorte qu'il doit préserver la citadelle du pouvoir de toute sorte d'attaques. C'est le pilier le plus solide de l'édifice « État totalitaire » ainsi que le garant de la stabilité du pouvoir.

La Milice populaire à elle seule ne peut pas, par définition, déployer et entretenir un climat répressif/de terreur généralisée. Prises à part, ses prérogatives ne diffèrent pas beaucoup de celles de la police d'une société démocratique. La différence réside dans la nature militaire de son organisation. La Milice est à la fois « les bras » et « les pieds » de la forme de gouvernement fusionnelle Parti-État. Se forme une branche dans le pouvoir de la Milice : la « Sécurité d'État », la « police politique »<sup>283</sup> à qui l'on confie la terreur totalitaire. Cette dernière est imagée par

<sup>281</sup> Autrement dit apparaît un des effets pervers du système communiste qui, au lieu de créer un être humain altruiste, œuvrant de toutes ses forces pour le bien commun, aboutit à un individu égoïste, dont la logique d'action est celle de l'accès à tout prix à la sphère des privilèges, bien souvent au détriment du bien commun. La volonté de société compacte enfante une société atomisée.

<sup>282</sup> D'ailleurs, durant le régime, cette date sera célébrée comme fête de la Milice, de sorte que le célèbre dissident Gueorgui MARKOV écrira : « [...] avec la succession des deux fêtes en Bulgarie "le Jour de la Libération" et "le jour de milice et de la Sécurité d'État", quelqu'un, sans le vouloir a décrit l'ère socialiste d'une manière la plus ironique possible. [...] La journée de la Liberté est immédiatement suivie par le Jour de sa négation, de cette institution dont le synonyme le plus doux est la répression » (Г.МАРКОВ „Празникът на Свободата и Празникът на Милицията“).

<sup>283</sup> Nous avons certaines réticences à utiliser le terme « police politique » dans le cadre des structures d'intelligence du « bloc socialiste ». Dans une société où d'un côté pratiquement tout est politisé et où les organes d'exercice de

Valko Tchervenkov comme étant « *les yeux et les oreilles du Parti* » (devant les directeurs de la Sécurité d'État, le 17 avril 1954).

La Sécurité d'État est l'instrument par excellence de la terreur totalitaire et l'échelon premier dans la mise en pratique des camps (TVO) en Bulgarie. En théorie, elle devrait jouer un rôle auxiliaire dans l'État – des services qui recueillent, traitent et analysent l'information nécessaire permettant aux dirigeants d'adopter certaines décisions. En réalité, les services de la Sécurité d'État s'occupent en priorité de la récolte d'information concernant l'opposition politique potentielle, l'émigration bulgare et l'activité des citoyens étrangers dans le pays. La grande partie des préoccupations de ces services consiste en des actions tournées vers un objectif prédéfini, peu importe si c'est à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Il s'agit d'une structure qui assure et fabrique la légitimité politique du régime. L'importance de la Sécurité d'État augmente dans des moments de crise – c'est-à-dire quand la légitimité politique diminue. M. METODIEV<sup>284</sup> divise l'histoire de la Sécurité d'État en trois périodes : la première, désignée comme stalinienne, va de la prise du pouvoir jusqu'en 1954 ; la deuxième est liée à une libéralisation politique relative du régime, c'est la période où l'influence de la Sécurité d'État est la moins marquée, et la troisième commence en 1967 avec la prise de la décision de création du VI<sup>e</sup> bureau, où elle devient un véritable service d'intelligence interne et panoptique. La pratique concentrationnaire, quant à elle, s'inscrit dans la première et la deuxième période de développement de la Sécurité d'État.

Comme toute institution du nouvel État, la structure de la Sécurité d'État est fortement inspirée du modèle soviétique. Même si une institution du même nom existe depuis 1925 en Bulgarie<sup>285</sup>, c'est en 1947 qu'est formalisée la « direction Sécurité d'État », au sein du ministère de l'Intérieur. Dans la première période de son développement, qualifiable de « *la plus sombre de son existence* » (METODIEV), elle devient l'organe répressif par excellence, qui non seulement est chargé d'éliminer les ennemis, mais aussi de les fabriquer. La direction de la Sécurité d'État comprend déjà plusieurs sections qui sont chargées de l'intelligence extérieure (militaire ou politique), de la contre-intelligence intérieure et de la police politique, du service technique (qui

---

la violence légitime et de la protection contre la nature sont militarisés, on n'est pas face à une police, ni proprement politique, car tous les organes de l'État sont politiques. On est face à un appareil répressif de grande envergure coalescent avec la structure administrative et la structure politique. Nous pouvons nous représenter l'État totalitaire « réel » à travers deux formes d'emprise sur la société : la première relevant de la sphère du symbolique et la seconde de la sphère du physique, entre le politique (discours, idéologie) et le biopolitique (gestion et ingénierie sociale).

<sup>284</sup> In *Machine de légitimité*, Sofia, 2008.

<sup>285</sup> Créée en 1925, elle se développe entre 1934 et 1944, mais son influence reste relativement limitée. Après la prise du pouvoir par le Front populaire, les communistes s'emparent progressivement et totalement de cet organe et s'en servent pour démanteler toute forme d'opposition réelle.

assure les moyens techniques) ; il y a également deux sections qui assurent les privilèges pour la haute nomenklatura et une section d'enquête. Cette dernière nous concerne particulièrement, parce que chargée de la procédure qui vise à prouver « *l'activité anti-étatique* » de l'individu cible du pouvoir. Elle a de larges prérogatives à recueillir des preuves, mais aussi à attribuer des verdicts dans le cas où un individu doit être traduit devant un tribunal ou directement interné dans un TVO. Autrement dit, la Sécurité d'État, dans sa partie « intérieure », décide aussi bien de l'internement judiciaire que de l'internement administratif. Ainsi, le seul fait d'être amené dans « les sous-sols »<sup>286</sup> de la Sécurité d'État devient une preuve suffisante de culpabilité.

Nous pouvons présenter une image claire du déroulement de l'enquête en citant la Résolution B n° 15 de PB du CC du PCB concernant la structure de la section d'enquête de la Sécurité d'État datée du 1<sup>er</sup> août 1950 : « *Les arrêtés en règle générale sont interrogés nuit et jour, dans la plupart des cas non pas par des enquêteurs, mais leurs adjoints. [...] Pendant l'interrogatoire, les questions inductives sont admises. Il y a eu des cas, dans lesquels, envers ceux qui refusent de faire une déposition sont utilisées des mesures de persuasion physique* »<sup>287</sup>. Dans ce même document sont fortement critiquées les structures de la section d'enquête, car il y aurait un grand nombre d'éléments « *carriéristes, instables qui ne nourrissent pas en eux une haine envers l'ennemi* »<sup>288</sup>. C'est parce que les agents de cette section n'ont pas la « formation politique » nécessaire que certains « ennemis » sont acquittés au tribunal. Le ministre de l'Intérieur est chargé de remplir la section d'enquête de personnels enquêteurs « *meilleurs, loyaux et dévoués entièrement au Parti* ». Cela démontre l'exigence de soumission totale de l'appareil sécuritaire aux volontés du politique.

Les arrestations peuvent être effectuées par les organes de la Sécurité d'État, la Milice populaire, l'Armée de frontières, l'armée de l'intérieur. Avant la détention, le chargé de l'enquête doit établir un acte d'accusation où sont énumérés les motifs de l'arrestation. La décision de détention définitive est prise, selon le rang social du détenu, par le ministre, son adjoint ou les directeurs de sections correspondantes. Tout de suite après la mise en détention provisoire est opéré le premier interrogatoire dans lequel l'enquêteur doit profiter de sa frayeur. Les interrogatoires se mènent à toute heure (nuit et jour) en donnant à l'accusé du temps pour manger et pas moins de six heures de sommeil<sup>289</sup>. L'utilisation d'un agent infiltré est non

<sup>286</sup> Ces enquêtes effectuées par la Sécurité d'État se déroulent le plus souvent dans les sous-sols des districts de Milice, où se trouvent les cellules d'arrestation.

<sup>287</sup> ЦДА, фонд 1Б, опис 64, а.е.88 Решение Б н°15 на ПБ на ЦК на БКП, 1 август 1950.

<sup>288</sup> *Ibid.*

<sup>289</sup> Cela ne reste que sur papier, et est en contradiction avec la méthode soviétique scientifique d'enquête (rester debout pendant des heures, être interrogé aussi pendant des heures, on empêche le détenu de dormir, de sorte qu'on

seulement permise, mais encouragée comme « *un moyen puissant entre les mains de l'enquêteur* ». Il y a trois issues possibles à la section d'enquête de la Sécurité d'État : une résolution d'ouverture d'une procédure judiciaire<sup>290</sup>, une résolution de cessation du dossier d'enquête ou une résolution d'envoi en TVO (et ce, pour une période pouvant atteindre sept ans maximum). Tout cela nous montre que les répressions politiques de la période « stalinienne » dans le développement de la Sécurité d'État ne sont pas un simple résultat d'une époque remplie de violence, mais un objectif clair du système de prévenir toute possibilité d'opposition à l'ordre.

Dans les années suivantes, jusqu'en 1962, le développement de la Sécurité d'État concernera essentiellement l'élimination des conséquences du culte de la personnalité et la légitimation du nouveau groupe qui se retrouve au pouvoir. Les ennemis réels ne sont plus qu'un souvenir lointain, mais apparaissent de nouvelles figures à réprimer. La nouvelle tâche du ministère de l'Intérieur est de lutter contre les « *ennemis réels de notre Patrie – les intelligences étrangères et leurs agents, contre les actions des éléments ennemis dans le pays, contre la délinquance et les hooligans, d'assurer un ordre social modèle* ». Il faut souligner aussi que c'est à partir de la fin de cette période que la répression physique est mise au second plan. On commence à créer le réseau d'agents, le réseau de délations, étant institutionnalisé comme la section VI de la Sécurité d'État. Et cette pratique-là, comme nous le verrons par la suite, a pour beaucoup été testée dans le système concentrationnaire.

Au fil de sa dynamique d'évolution, la Sécurité d'État aboutira à une sorte de spirale – plus il y a d'ennemis du régime, plus ce dernier va compter sur les services de sécurité pour les neutraliser et de plus en plus le pouvoir réel de ces structures augmentera. Cela transforme les services de la sécurité en un groupe fermé reposant sur la paranoïa et la violence et qui tente d'accéder à la prise de décisions politiques<sup>291</sup>. Ainsi, elle se retrouve progressivement entre le parti communiste et toutes les autres structures de l'État. Elle est la gardienne du *statu quo* et se doit d'assurer la stabilité du gouvernement en contrôlant sans cesse toutes les structures sociales et, quand il le faut, d'inspirer de la confiance politique aux décisions prises par le Parti.

---

s'attaque à son système nerveux central, ces sévices physiques sont couplés à une violence morale qui rabaisse la personne à un état primaire).

<sup>290</sup> Il s'agira des cas qu'on peut qualifier de crimes communs. Bon nombre de personnes vont avouer des crimes de ce genre pour être traduites devant un tribunal où elles auront plus de chances de sortir vite (moins d'être acquittées, mais pourquoi pas...) que d'être envoyées dans un TVO et stigmatisées à jamais comme « ennemies du peuple ».

<sup>291</sup> C'est la raison pour laquelle le système doit être remanié en 1954. Les dirigeants du Parti commençant à craindre pour leur propre sort, on interdit à la Sécurité d'État d'enquêter sur les membres du Parti.

Ainsi, son rôle ne se borne pas à son activité essentielle, à savoir la répression, elle assure aussi la légitimité du régime et la liaison nécessaire entre les masses et le sommet dirigeant.

### 3. Appareils de répression et place des camps

Jusque-là, nous avons dessiné les traits caractéristiques de l'« appareil répressif » dans les deux sociétés soumises à notre analyse, sans pour autant parler en détail de l'institution qui est l'aboutissement naturel du renforcement de ce dernier, à la suite d'une menace d'ennemi absolu : les camps. La pratique concentrationnaire est une part intégrante de l'« appareil répressif » et tente d'occuper une place centrale dans ce type de régimes politiques. Certes, l'institution sociale camp peut revêtir diverses formes se caractérisant par un degré répressif correspondant aux besoins de la forme politique qui les crée, mais elles relèvent d'une nécessité de gouvernance et de réorganisation du social. Cette nécessité est à la fois la justification sociale de l'existence de cette forme de mise à l'écart, ainsi que la légitimation politique de l'ordre dont elle devient le garant.

#### 3.1 Nécessité idéologique

Au fondement des grandes idéologies du XX<sup>e</sup> siècle se retrouve l'idée de la (trans)formation de la société suivant un modèle idéalisé, émanant d'un retour vers un état perdu ou de l'avancée vers un paradis utopique, d'où l'importance première du mot « révolution » aussi bien dans la construction idéologique de Vichy que dans l'application de l'idéologie léniniste-marxiste en Bulgarie. Ce terme marquera le changement brusque dans l'ordre social, mais représentera aussi une sorte d'inspiration d'un état antérieur, plus ou moins éloigné, perçu comme une matrice de la régénération sociale. Vichy trouvera des sources dans des formes d'organisation idéalisées de l'Ancien Régime (avant 1789), alors que le communisme bulgare trouvera des fondations dans des pratiques sociales propres à la société – un « communisme latent »<sup>292</sup>. Les deux révolutions réfutent l'ordre social bourgeois en tant que responsable de tous les malheurs sociaux. Dans les deux sociétés, l'importance idéologique se concentre sur les masses populaires, le peuple auquel on prétend rendre le pouvoir. Vichy voudra retourner vers les

---

<sup>292</sup> Le régime disposant du monopole du discours historique « traduira » à l'aide des termes idéologiques l'histoire du peuple bulgare selon le prisme de la lutte entre le peuple soumis et le pouvoir oppressif. Il mettra en avant l'idée que le peuple a toujours tendu vers une sorte de communisme inconscient, mais le pouvoir des exploités (féodaux nationaux, féodaux ottomans, puis des bourgeois subdivisés en *tchorbadji* – avant la Libération du joug ottoman – ou capitalistes par la suite) a toujours été plus fort. En revanche, le mouvement de Libération nationale sera largement utilisé en tant que matrice révolutionnaire – rappel de l'insurrection d'avril 1876 et présentation de la révolution socialiste comme revêtant les mêmes idéaux que ceux développés par les leaders de la Renaissance nationale, dont certains aspiraient aux idées communistes et marxistes (Hristo BOTEV).

valeurs de la paysannerie française, et les communistes en Bulgarie mettre le pouvoir politique entre les mains des prolétaires qu'ils se doivent d'abord de produire.

L'idéologème qui occupera la place centrale dans le discours révolutionnaire est celui de l'« homme nouveau ». Il s'agit d'une figure idéale au nom de laquelle sera entreprise toute une série de mesures, s'inscrivant dans un mouvement d'ingénierie sociale. Sous Vichy et sous la RPB, on est face à des conceptions d'« homme nouveau » de nature et de degrés différents. Pour l'État français, ce n'est pas la conception d'homme nouveau et de régénération de la société qui mène droit à la création d'un État policier (répressif), c'est plutôt une conséquence de l'évolution des facteurs extérieurs. Le régime se livrera à une grande campagne de légitimation de son pouvoir à travers la surproduction législative, la soumission de l'appareil administratif face à la figure de l'ennemi exclu. S'y opposent l'« homme d'avant » (homme déchu), dont la mise à l'écart devient une nécessité pour la régénération des êtres et de la société, et « l'homme du futur » à travers une ingénierie biopolitique. L'exclusion devient inhérente à la volonté d'« homme nouveau ». Parallèlement à cela est renforcé l'appareil assurant la contrainte physique légitime. La répression de l'anti-France devient une mesure centrale dans le gouvernement de la France et un des éléments clés dans l'ingénierie sociale biopolitique. Autrement dit, il s'agit d'un projet de société (plus ou moins élaboré), reposant sur la légitimité de la rationalité administrative et la raison d'état d'exception, dynamisé par une prise en charge plus importante de la société en termes biopolitiques, et non sans une inspiration mimétique extérieure.

Dans le cas bulgare, ces quelques traits sont également présents, mais renforcés par un appareillage ouvertement totalitaire qui ne veut pas une régénération, mais la « génération » d'une nouvelle forme d'existence de l'être, celui-ci étant mis en mouvement par un discours élaboré et structuré, fort de son application dans la société modèle. L'ingénierie sociale de type « homme nouveau » est inspirée directement de l'évolution du scientisme et notamment de la construction discursive d'« humanité ».

Si la définition de l'Homme a une nature descriptive et universaliste, la volonté d'« homme nouveau » relève d'un projet de société, réalisable à travers une ingénierie sociale. C'est ainsi que s'opère l'opposition entre « humanité de l'instant  $t-I$  », et « humanité de l'instant  $t+I$  », alors que l'« instant  $t$  » n'est qu'une période de transition visant la transformation de l'être d'avant en l'être du futur. Ce qui mène à la nécessité d'établir une hiérarchie, passant par l'axe « dés-humain – humain (nouveau) – sur-humain ». Une fois cette construction discursive faite, l'idée de l'« homme nouveau » se pose comme justification sociale de la répression/terreur.



L'idéal à atteindre légitime les moyens mis en œuvre dans la marche des peuples vers la « perfection sociale ». Dans ce système-là, l'appareil répressif n'aura qu'un objectif essentiel consistant à éliminer « les agents infectieux » du méta-corps social. L'idéologie apporte la légitimation nécessaire pour le maintien de la répression de masse reposant sur des bases politiques.

L'idéologique joue un rôle primordial dans la mise en place, le développement et la légitimation de l'appareil répressif du totalitarisme bulgare. Rappelons que le marxisme-léninisme-stalinisme<sup>293</sup> repose essentiellement sur deux idéologèmes conjugués au dynamisme totalitaire : l'éducation comme moyen d'ingénierie sociale primordial et la super-valeur « travail ». L'éducation (à tous les âges) est le principal outil de la production de la société idéalisée, alors que le travail est une arme puissante dans la (trans)formation de l'être humain. Le projet de société communiste est essentiellement (ré)éducatif et son principal outil est le travail (manuel). Il s'agit à la fois d'une pratique éducative et d'un outil de répression<sup>294</sup> qui sont conjugués dans le monde concentrationnaire et dont les « Foyers de rééducation par le travail » sont l'incarnation ultime.

### 3.2 Nécessité politique

L'appareil répressif se pose comme outil principal de remodelage social aux mains du pouvoir politique. Dans le cas de la forme étatique à volonté totale, il occupe la place entre la « citadelle du pouvoir » et la société (masse), aussi bien pour préserver la première qu'afin de mettre en application un projet de remodelage de la seconde. Les premiers actes répressifs sont « tout naturellement » de nature politique. L'État français lancera une large campagne à l'encontre des hommes de pouvoir de la III<sup>e</sup> République en les écartant vers la marge et en épurant l'appareillage bureaucratique de l'influence politiste. Cette méfiance envers ce que Vichy définit comme « politique » n'en est pas moins de nature politique. Alors, la principale ligne d'opposition passe par l'axe « poly-politique » – « mono-politique », le Mal étant placé dans la pluralité. Les modes d'organisation « à tentation totale » trouvent leur légitimation dans l'idée de l'organisation sociale en bloc – une et unifiée, dans la direction voulue. Alors le processus

---

<sup>293</sup> Si le marxisme-léninisme est plus une construction philosophico-politique relevant d'un projet de société, en lui greffant le stalinisme on ajoute la méthode totalitaire de la mise en place de ce projet social. Il est question non plus d'un courant politique, mais d'un modèle de société, d'État, d'ingénierie sociale prêt à instaurer, et à volonté universelle.

<sup>294</sup> Dans cette qualité, il peut revêtir plusieurs formes allant des plus « douces » comme les brigades des jeunes, les « samedis léniniens », en passant par le service militaire dans l'Armée bâtisseuse (pour des individus idéologiquement suspects, ainsi que les minorités nationales – tziganes et turques) et en trouvant sa forme la plus répressive dans le cadre du système concentrationnaire.

du déni de ce qui est « poly-politique » et la lutte ouverte à son encontre relèvent de la plus grande nécessité. Certes, le régime de Vichy ne recourt pas à une terreur de masse pour écarter de la scène du pouvoir ses opposants, mais il s'arme d'un appareil répressif qu'il dirige à l'encontre de ses ennemis politiques (communistes et sociétés secrètes<sup>295</sup>), impliquant aussi le recours à l'institution concentrationnaire.

L'autre forme-ennemi, issue à première vue d'une pratique discriminatoire raciale et xénophobe, implique, elle aussi, un caractère politique. D'abord parce qu'elle est rendue politique par la sphère du pouvoir et ensuite parce qu'elle est présentée comme à la fois un moteur principal de la politique d'avant et une conséquence inhérente de cette dernière. La marginalisation de certains groupes sociaux devient donc à la fois un acte de discrimination sociale et politique, ce qui rend la frontière entre la figure idéal-typique de l'« ennemi politique » et celle de l'« ennemi ethnique » de plus en plus floue. L'apparition d'une figure d'ennemi absolutisé est signe du franchissement du pas pouvant faire basculer la société donnée vers l'état d'exception et, par là, au règne de l'uni-politique. L'apparition de cette figure ennemie exige une réponse politique matérialisée par le renforcement et la réorganisation de l'appareil de la violence légitime.

La figure de l'ennemi devient éminemment politique, même si cela entre en contradiction avec la volonté officiellement affichée du discours idéologique. Ce dernier remplace le débat poly-politique par un uni-discours monolithe. Ainsi, l'ennemi devient politique et non politique à la fois, de sorte que la répression à son encontre est moins une répression à caractère politique qu'à caractère social. De cette façon y est enclenchée la transformation du corps social en « société répressive ». Dans le cadre de l'État français, le régime ne se maintient pas au pouvoir le temps nécessaire pour le déploiement d'un réel projet social, mais pour autant se laisse dessiner une tendance à la (mono)politisation de l'appareillage répressif. L'existence de l'ennemi « social-racial-politique » invoque la nécessité de résoudre le problème que cette figure pose devant le politique. Sa « mise en dehors du corps social » est la solution la plus légitime. C'est là, en marge de la société moderne, que se forme l'institution sociale et totale, appelée communément « camp (de concentration) ».

Dans le cas bulgare, la forme-figure de l'ennemi est construite essentiellement sur une base politique, étant le fruit de la volonté de « surpolitisation de la société ». L'engagement « mono-politique » devient une exigence pour la socialisation de l'individu et, par extension, une

---

<sup>295</sup> Selon L. SABAH, le Service des sociétés secrètes fonctionne comme véritable police politique du régime.

« étatisation » de l'être<sup>296</sup>. Le sommet de la structure sociale est investi de pouvoir total tout en étant en théorie « accessible à tous », mais réservé en réalité à quelques stratégies politiques en lutte permanente de sauvegarde et d'amplification de leur pouvoir. Ainsi, fortement politisée et polarisée, la société est prise dans le piège du pouvoir total où l'ennemi ne peut être que politique, comme tout acte social. Autrement dit, toute personne étiquetée comme « ennemi » sera accusée d'activité(s) antiétatique(s), de volonté de renverser le régime établi et, par là, d'entraver la marche vers la perfection sociale. Dans ce système, même les crimes dits « de droit commun » peuvent être perçus comme une menace envers l'ordre totalitaire et sévèrement punis<sup>297</sup>.

Tout acte social est transformé en acte politique relevant de l'axe « progressiste-dégradant », ou autrement dit « social(iste) » – « antisocial(iste) ». Alors « ennemi » est toute personne qui ne correspond pas à la définition politique de l'être. L'*homo socialisticus* n'est pas un simple « boulon » immobile dans la machinerie étatique, il est un élément mouvant, dynamique, guidé dans sa mouvance par le sommet décisionnaire et manipulateur. La logique de « fabrication d'ennemis » devient le fil conducteur de l'appareil-État répressif, elle passera de la figure de l'« ennemi politique pur », menace réelle pour l'ordre établi, à un « ennemi fabriqué » à la suite de l'épuisement rapide du « réservoir » des premiers. Dans ce système-là, la tâche primordiale de l'appareil de répression est de gérer directement la « vie nue » des exclus et de construire son propre objet d'action sous des formes multiples et « flouidifiés »<sup>298</sup>. Cet appareillage prend en charge totalement l'ennemi – le « fabrique », surveille, réprime (gère) et resurveille.

L'appareil répressif justifie son existence en permanence par la menace perpétuelle de l'ennemi qu'il a lui-même créé. Nous sommes face à un cercle vicieux qui permet la mise en place d'un panopticon à l'échelle sociale et explique le rôle principal joué par la répression dans les sociétés à pouvoir total. Cette structure prend de l'ampleur et entre en conflit inavoué avec le politique, qui de son côté essaie de limiter le pouvoir de ses propres « bras ». On obtient de la sorte un « compactage » entre les pouvoirs politique, administratif et répressif qui débouche sur un triple alliage – « Parti-État-répressif ». Cette coalescence entre les structures politiques,

---

<sup>296</sup> L'engagement dans une des organisations dirigées par le Parti, est garant de l'évolution sociale, mais aussi de survie sociale ou physique

<sup>297</sup> Autrement dit, la frontière entre la répression politique et criminelle est brouillée, tout crime pouvant être à la fois politique et « de droit commun ».

<sup>298</sup> Mot composé de la racine « flou » – la figure de l'ennemi devient de plus en plus floue avec l'évolution de l'appareil répressif – et de « fluidifié », car le contenu de cette même figure est liquéfié pour pouvoir adopter parfaitement la forme dans laquelle il est versé.

bureaucratiques et répressives permet justement l'existence et le maintien de la forme de gouvernement totalitaire et son inscription dans la durée ainsi que sa pérennisation.

Si toute la vie sociale est monopolitisée, alors l'existence de toute institution sociale relève éminemment d'une nécessité politique. L'ordre, dans toutes ses acceptions, en devient une aussi. L'institution qui doit l'assurer doit pouvoir rendre légitime non seulement son existence, mais aussi celle de tout le système. La dynamique sociale dirigée politiquement exige des sacrifices matériels et personnels de tout un chacun, de sorte que la mise à l'écart de ceux qui entravent cette marche vers l'« état de perfection » se voit légitimée.

La violence totalitaire peut être décomposée ainsi en trois sous-formes : politique, physique et symbolique, chacune d'entre elles étant propre à une branche (pilier) du pouvoir. La violence physique est propre à l'appareil répressif, la violence symbolique appartient à l'appareil idéologique tandis que la violence politique relève de la structure bureaucratique. Ce n'est que dans le cadre de l'État totalitaire que nous sommes face à une coalescence entre les trois types de violence, du fait même de la fusion de leurs domaines d'action respectifs.

### **La nécessité biopolitique**

Nous ne pouvons parler de « nécessité politique » de la mise en place du système répressif sans évoquer, la notion de « nécessité biopolitique », intimement liée au projet de société. Le biopouvoir trouve sa naissance dans la volonté de l'État moderne d'une maîtrise sur le réel de l'ensemble de la société. FOUCAULT disait que « *le contrôle de la société sur les individus ne s'effectue pas seulement par la conscience ou par l'idéologie, mais aussi dans le corps et avec le corps* »<sup>299</sup>. Alors, la forme totalitaire sera tentée de « faire incorporer » le politique, car le projet de création d'une nouvelle humanité passe aussi par la volonté de disciplinarisation.

La discipline interviendra à un niveau individuel, tandis que la biopolitique concernera plus des phénomènes globaux ; la première aura comme objet les individualités, la seconde les multiplicités. Avec la volonté de contrôle des corps, sur un plan individuel ou social, l'État va recourir dans sa dynamique de maintien à des institutions disciplinaires qui, d'un côté, permettront la mise à l'écart des agents pathogènes de la société et, de l'autre, faciliteront le quadrillage et le contrôle du reste de la société. Nous obtenons de la sorte une interdépendance dans l'application de la discipline (issue du biopouvoir) au niveau institutionnel et social, du fait que les deux dépendent directement de la figure fusionnelle « État-Parti-répression » incarnée par l'idéal-type totalitaire. Bien que cette dernière structure soit plus facilement

---

<sup>299</sup> Michel FOUCAULT, « La naissance de la médecine sociale », *Dits et écrits*, t. III, 1974, Paris, Gallimard, p. 210.

perceptible dans le cas des sociétés ouvertement totalitaires, elle peut exister également dans des formes étatiques de type plus « autoritaire », comme l'État français, où la composante politique (parti) est remplacée par le pouvoir charismatique de la figure autoritaire.

### 3.3 Le camp – institution sociale nécessaire

L'existence de l'institution concentrationnaire, comme lieu de gestion de masse d'ennemis absolutisés, relève de plusieurs besoins sociopolitiques provoqués et légitimés par la situation exceptionnelle. L'appareil répressif se présente comme la structure qui exerce ce pouvoir sur les individus à travers l'institutionnalisation de l'enfermement de masse, au sein duquel il prend totalement en charge « la vie nue » des individus à l'aide des techniques disciplinaires<sup>300</sup>. Comme espace de contrôle de masse, la forme-camp n'est pas propre aux sociétés à tendance totalitaire, mais à une modernité caractérisée par la volonté biopolitique. La pratique concentrationnaire sous fond d'état d'exception dépend d'un système organisé relevant du pouvoir de police de l'État biopolitique moderne.

Le camp est une institution sociale de mise à l'écart de personnes construites et désignées sous la figure d'« ennemis de l'intérieur ». L'institution concentrationnaire peut être définie comme « un outil dans la mallette de techniques de la forme d'organisation sociopolitique moderne » ; elle n'est pas réservée aux seules formes totalitaires ou à leurs satellites. Elle est le fruit d'une politique d'exception en réponse à une crise quelconque menaçant l'ordre social. Ce n'est aucunement une institution exclusivement réservée aux formes de gouvernance à volonté totalitaire. Dans notre cas, l'institution sociale concentrationnaire est reçue en « héritage » par les deux régimes<sup>301</sup>.

#### - *Vichy – continuité, pluralité et singularité*

À l'avènement de l'État français, l'institution sociale de l'enfermement administratif était déjà présente, comme « tradition » (les camps durant la Première Guerre mondiale), mais aussi comme entité matérialisée. La III<sup>e</sup> République avait érigé des camps-abris en 1939 dans le souci d'accueillir la masse importante de réfugiés. Dans cette logique « sanitaire », nous pouvons retrouver les signes extérieurs distinctifs de l'institution concentrationnaire, à savoir les

<sup>300</sup> D'où le lien entre ces deux concepts clés dans la pensée de FOUCAULT. Les liens entre discipline et biopouvoir dans l'œuvre de FOUCAULT montrent que la biopolitique est une manifestation de la discipline au niveau macro, qui avec sa mise en place progressive modifie aussi l'espace disciplinaire. Si la discipline est un moyen de contrôle du corps individuel, alors la biopolitique se pose comme cible le contrôle du corps socialisé.

<sup>301</sup> Avec la différence que les camps de la III<sup>e</sup> République répondaient plus à une volonté sanitaire et d'aide aux réfugiés, alors que les camps du régime « monarchiste » en Bulgarie étaient de nature répressive.

barbelés et la surveillance, conjuguées à une méfiance croissante envers les populations qui s’y retrouvent<sup>302</sup>. Au même moment apparaît une des logiques principales de l’institution concentrationnaire « à la française » : la spécialisation. Ces établissements-là seront désignés sous l’appellation « camp de concentration »<sup>303</sup> et légitimés comme réponse à un « premier état d’exception », lui-même résultant de l’important mouvement de populations en Europe précédant le déclenchement de la guerre.

Cette pratique répond à la volonté de l’État moderne de gérer directement ces personnes, de les concentrer sur un lieu, de les surveiller et, par là, de les « secourir ». La concentration est principalement une mesure « sanitaire », aussi bien pour les « concentrés » que pour la société qui les accueille. La volonté de la structure étatique (d’abord sous la République, puis sous Vichy) sera celle de la rationalisation des dispositifs d’hébergement (internement) en aménageant des camps sur de vastes surfaces comme de « véritables villes ». Ils seront pensés suivant un plan classique, uniforme, qui se veut rationnel, mais très vite s’imposera la nécessité d’utilisation d’installations existantes. Dans ce sens, tout espace disciplinaire peut par définition être investi par l’institution concentrationnaire.

### **Continuité et transformations**

La première rupture introduite par le gouvernement de Vichy est le passage de la responsabilité des camps du ministère de la Défense et de la Guerre à celui de l’Intérieur. Ce changement de tutelle est le moment de basculement de l’institution concentrationnaire vers une forme de répression biopolitique. Il s’agit d’un déplacement de la situation institutionnelle des camps passant d’une mesure de guerre (impliquant des ennemis extériorisés, mais aussi une forme de secours en temps de guerre) à la logique d’internement administratif en tant que mesure de police de l’État moderne. Ce qui a aussi des répercussions sur le type d’ennemi mobilisateur qui sera construit « de l’intérieur » mais également ayant un rapport important avec l’extérieur et, par là, administrativement reconnaissable. Les mesures d’internement prises à l’encontre des exclus répondent à une logique contradictoire : d’un côté, elles correspondent à un besoin de contrôle des populations étrangères et de prévention de « *mouvements spontanés d’antisémitisme* »<sup>304</sup>, et, d’un autre côté, ces mesures sont mobilisées par un souci de préserver

---

<sup>302</sup> Un nombre important des Espagnols (hommes) accueillis faisaient partie de l’armée républicaine et partageaient pour beaucoup les idées communistes.

<sup>303</sup> Contrairement à Vichy qui se gardera d’utiliser ce terme-là, en instaurant tout un discours nominatif autour du système concentrationnaire.

<sup>304</sup> Selon l’argumentaire adressé par le directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères à l’ambassadeur de France aux États-Unis pour justifier le statut des Juifs devant l’opinion américaine (dans M.-O. BARUCH, *Le régime de Vichy*). Le régime de Vichy essaie de « sauver la face » de la France devant l’opinion internationale.

la souveraineté nationale, de faire preuve de zèle bureaucratique en adoptant des mesures que les autorités d'occupation n'envisagent pas, mais pourraient potentiellement exiger<sup>305</sup>.

Quelle place est octroyée à l'institution concentrationnaire dans le système répressif de l'État français ? Comme dans tous les échelons de la machinerie administrative, la politique du gouvernement est celle de la compétence technique et de la rationalisation. Le système internemental dépend directement de l'appareil répressif de l'État, c'est-à-dire du ministère de l'Intérieur ; il est intégré à ses services. Avec la législation xénophobe et antisémite, l'internement se pose dans une double acception, il est à la fois une mesure sécuritaire et une véritable peine administrative (dans le cadre des spéculateurs de marché noir, par exemple). Se distinguent rapidement trois ensembles concentrationnaires (PESCHANSKI) : les « Centres de séjour surveillé » (regroupant les personnes dont l'internement a été décidé par le préfet correspondant), les « Camps d'hébergement surveillé » (s'y retrouvent les Juifs étrangers, les Tziganes, les étrangers sans ressources) et les « camps d'hébergement de transit pour les étrangers en instance d'immigration »<sup>306</sup>. Ces trois formes ont tendance, avec le temps, à fusionner. Dans un souci de rationalisation se créent différents services au sein du ministère de l'Intérieur afin de pallier les manquements du système concentrationnaire. L'organisation du système concentrationnaire sera partagée entre la Direction générale de la sûreté nationale et l'Inspection générale des camps créée à l'automne 1941. Les décisions de cet échelon national sont relayées par les autorités policières locales – les préfets régionaux et surtout départementaux disposant d'un pouvoir considérable en matière d'internement. Au-dessus de l'institution préfectorale se situe l'administration propre des camps, à la tête de laquelle se trouve le chef de camp, secondé par divers personnels, parmi lesquels les gardiens sont les plus nombreux. Le rôle des directeurs des camps consiste en l'application des directives « descendantes ».

Vichy fera un double emploi idéologique de l'institution concentrationnaire : l'emploi domestique, « intérieur », met l'accent sur l'exclusion et la mise à l'écart des étrangers, tandis que la présentation de cette politique au niveau de l'opinion internationale mettra en avant l'aspect « hébergement en situation exceptionnelle ». Cette double contrainte qui se pose devant les dirigeants de la France sera additionnée à partir de l'été 1942 aux exigences de la part des Allemands de participer à la « Solution finale ». Ce jeu politique entre, d'un côté, l'objectif

---

<sup>305</sup> Face à la situation extraordinaire de collaboration et aux interventions allemandes, les gouvernants de Vichy disposent de deux outils essentiels : contester en essayant de limiter la volonté d'intervention des Allemands et transformer les exigences de l'occupant en initiatives françaises ou les devancer.

<sup>306</sup> Carte des camps de Vichy et leur lien avec les déportations de Juifs d'Europe en annexe, pp. 29-30.

d'« améliorer l'image de la France »<sup>307</sup> et, de l'autre, de légitimer son pouvoir devant les nationaux et l'occupant est fondamental pour la compréhension du système répressif interne de l'État français. La figure la plus représentative de cette volonté-là est la politique de « camps-vitrines » (GRYNBERG) dont un des premiers actes est de « délaissier » le mot « concentration » ainsi que le mot « camp »<sup>308</sup> au profit de la notion d'« hébergement » et de « centre » pour désigner l'institution physique. Trois camps font partie de cette politique, à savoir les camps-hôpitaux de Noé et Récébédou et celui de Rivesaltes, destiné à devenir un « camp familial ». Cette volonté d'ériger des camps comme de véritables vitrines et modèles d'enfermement échoue à la suite des carences dans leur gestion amplifiées par le contexte de pénurie et par l'indifférence à l'égard des êtres internés, présentés comme « indésirables » à la charge de l'État. Un de ces trois camps ressort comme relevant des deux formes de « camps modèles », étant par sa création et la volonté affichée, mais aussi par son évolution, un « Centre de regroupement des israélites » et un lieu de départ des convois vers Drancy. C'est le camp de Rivesaltes.

### **La place du singulier**

L'ouverture du camp de Rivesaltes répond à un besoin urgent d'amélioration des conditions d'« hébergement » (internement), ainsi que de gestion plus rationnelle et bureaucratique des populations internées dans les camps improvisés sur les plages du Roussillon. Il doit répondre à une volonté de meilleure organisation qui demande un espace rationalisé, mieux organisé, plus facilement contrôlable et surveillable, ainsi que gérable. Un tel espace est offert par le camp militaire d'instruction Joffre, construit en 1939 entre Rivesaltes et Salses. Il comprend une surface bâtie de 39 hectares, divisée en 16 îlots, dont 9 aménagés ; son terrain s'étend à plus de 600 hectares. Mais probablement la qualité première de ce lieu est qu'il est construit en dur et relève d'un espace disciplinaire (au sens foucauldien). Les premiers civils s'installent sur le terrain du camp au début de l'exode des républicains espagnols, sans y être officiellement internés. La véritable histoire de l'institution totale « camp de Rivesaltes » commence sous l'État français. Peu à peu cet espace est voué à devenir un « centre de regroupement familial » : Tziganes, Espagnols et israélites y seront internés. Il dispose d'une capacité théorique importante de 18 000 personnes, mais très rapidement les conditions de vie s'y dégradent avec l'afflux massif d'internés. Au moment de sa création, Rivesaltes reste relativement ouvert à son

<sup>307</sup> GRYNBERG, *Les camps de la honte. Les internés juifs des camps français 1939-1944*, p. 212.

<sup>308</sup> Dans une circulaire aux préfets, on peut lire « *Les formations de Vernet et de Rieucros doivent être appelées camp de concentration, les étrangers qui s'y trouvent sont des internés. Gurs, Argelès (et toutes nouvelles formations [...]) doivent être appelés : Centres d'hébergement. Les étrangers qui s'y trouvent sont des hébergés* » (ADPO 109W297).



environnement, les internés ayant la possibilité de sortir pour se rendre dans les villages limitrophes. Mais très vite (en quelques mois), la volonté de gestion plus rationnelle des internés conduit au regroupement des internés juifs dans l'îlot B. Le véritable tournant dans l'histoire du camp est le mois d'août 1942 où, suivant les instructions ministérielles, est créé « le camp spécial ». Les îlots K et F sont transformés en « *Centre de triage et de transit des Juifs* » qui seront déportés vers leur destination finale – Auschwitz<sup>309</sup>. Ainsi, au sein du camp de Rivesaltes se retrouvent deux camps : un qui regroupe les Espagnols (hébergés) essentiellement et un autre appelé « Camp spécial » regroupant les personnes destinées à être déportées.

Rivesaltes est probablement un des camps les plus caractéristiques de la latence de l'institution concentrationnaire non seulement au plan social, mais aussi au plan matériel. Son histoire ne s'achève pas à la fin de 1942, date de liquidation du Centre d'hébergement de Rivesaltes, quand s'arrête la période qui nous intéresse ici. À la Libération, il sera investi par le « Centre de séjour surveillé » des personnes exclues par l'Épuration entre 1944 et 1945, tout en continuant à regrouper des étrangers perçus comme dangereux. Plus tard, en 1962, dans une parfaite discrétion s'installe, dans les baraques rivesaltaises, un centre pénitentiaire (entre mars et avril de ladite année), pour regrouper majoritairement des Français musulmans, accusés d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État, d'assassinat ou de tentative d'assassinat, d'association de malfaiteurs. À compter du mois de juin de la même année, ce sont les « Harkis » qui vont peupler le camp jusqu'à la fin de 1964. L'histoire ne s'achève pas là, en 1986 est fondé sur le territoire du camp de Rivesaltes le « Centre de rétention administrative » qui a d'abord pour objet de regrouper les ressortissants espagnols en situation irrégulière sur le territoire français, puis toutes sortes de personnes dans le même cas. En 2007, ce dernier a été déplacé, non loin de là, sur le terrain de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes. Latence et persistance, telles sont les caractéristiques principales du camp de Rivesaltes.

- *La Bulgarie – « réponse en miroir », pluralité et singularité*

C'est le régime « monarchiste » qui crée des camps en Bulgarie afin d'y contenir principalement les partisans<sup>310</sup> ainsi que d'autres ennemis de la politique prohitlérienne menée par le gouvernement « Filov ». Tous ces camps seront liquidés avec l'arrivée au pouvoir du Front de la Patrie. Une partie non négligeable des communistes, qui vont occuper des postes à responsabilité dans les échelons du système répressif, sont passés par ce système

<sup>309</sup> Carte des déportations vers Auschwitz en annexe, p. 29.

<sup>310</sup> Sont créés également des groupes de travail, sortes de ghettos de travaux forcés pour les Juifs, dont l'existence servait au tsar Boris dans son jeu politique avec Hitler pour le sauvetage des Juifs des anciennes limites nationales.

concentrationnaire comme internés. Ils ont donc un motif personnel de vengeance envers les représentants de l'ancien régime, mais aussi une connaissance de l'« intérieur » du système interne. L'appareillage répressif concentrationnaire en République populaire de Bulgarie reposera notamment sur leur expérience<sup>311</sup>, ainsi que sur le modèle des camps staliniens « importé » par les conseillers soviétiques. L'institution concentrationnaire d'avant le 9 septembre se présente comme une mesure exceptionnelle en temps de guerre, étant organisée afin de préserver l'État au moyen de l'isolement de personnes qui ont porté, peuvent porter ou ont contribué à mettre en place des actes terroristes multiples et variés au vu de leur engagement politique.

### **Rupture et multiplicité**

Le premier camp érigé sur le sol bulgare immédiatement après le coup d'État du 9 septembre 1944 est celui de Zélén Dol, destiné à des sujets du Reich (majoritairement des femmes et des enfants ainsi que quelques Allemands qui n'ont pas réussi à quitter le sol bulgare). C'est plutôt une forme de « camp d'étrangers » (à degré répressif bas), même si une grande partie des internés avait acquis la nationalité allemande par alliance<sup>312</sup>. Le tournant arrive très rapidement : la Milice reçoit la charge organisationnelle des « camps de travail » pour les représentants du régime antérieur et pour ceux qui s'opposent au gouvernement du Front de la Patrie. Le cadre légal de l'organisation du système interne est aussitôt mis en place. Sont concernées les personnes ayant été jugées plus d'une fois de crimes de droit commun et désignées comme dangereuses pour l'ordre et la sécurité de l'État ou identifiées comme des prostituées, proxénètes, maîtres-chanteurs, passionnés des jeux de hasard, mendiants et fainéants. Ces derniers seront rejoints par tous ceux « *qui représentent une menace politique* »<sup>313</sup>. Ainsi apparaissent des camps multiples auprès de grands chantiers entrepris par le pouvoir, alors que, dans l'opinion publique, l'amalgame entre les « criminels » et les politiques est « facile à faire » – il faut déraciner les « mauvaises herbes pour assurer la meilleure pousse des cultures »<sup>314</sup>.

<sup>311</sup> Parmi de nombreux exemples, citons Roussi Hristosov, qui devient directeur de la Milice populaire à sa création et qui est passé par le camp de Krasto pole.

<sup>312</sup> Les enfants issus d'une alliance entre un citoyen allemand et une femme bulgare accèdent automatiquement à la nationalité du Reich, ainsi que leurs mères.

<sup>313</sup> Suivant le nom de la seconde ordonnance-loi, publiée dans le même numéro du *Journal Officiel*. Même s'il s'agit de deux actes différents, les deux figures de menace – le criminel et le politique – vont « côte à côte » dans l'imaginaire du nouveau pouvoir. La volonté initiale de créer des établissements séparés pour les criminels et les politiques sera progressivement écartée et ils seront « mélangés ». Ainsi, en tolérant les excès des criminels, l'administration des camps terrorise les politiques en permanence, et puis dans la société l'amalgame est vite fait : si quelqu'un est mis avec les criminels, c'est parce qu'il n'est pas que politique, il a dû commettre également un acte criminel.

<sup>314</sup> Nous employons cette allégorie « agricultrice », car au moment des faits, l'écrasante majorité de la population bulgare est paysanne, et le régime va s'appuyer d'abord sur la dynamique de cette même strate.

Peu à peu s'impose la volonté d'organisation rationnelle des multiples formes-camps qui ont fleuri dans le pays. Est créé un service « Foyers de rééducation par le travail » au sein du ministère de l'Intérieur, afin de centraliser la gestion de ces établissements. De la pluralité naît progressivement la singularité : se forment des camps singuliers au sens où ils sont déjà destinés à concentrer tous les ennemis de l'État. Cette logique accompagne le processus de fusion entre les structures du Parti et de l'État. Apparaîtront des camps plus importants et mieux organisés dans une mouvance « sud-nord » – partant de Zélén Dol, en remontant vers les « camps miniers »<sup>315</sup> et aboutissant aux deux camps de la partie nord du pays, Nojarévo et Béléné. À la fin de 1948, le ministère de l'Intérieur reçoit la charge des prisons et des institutions correctionnelles, ce qui ouvre la possibilité d'amalgame entre les différentes formes de réclusion. Un an plus tard, le système concentrationnaire est réglé selon le modèle stalinien – les principes du droit sont totalement ignorés, est mis en place un tribunal secret dont les décisions ne peuvent pas faire l'objet d'un appel, les objections sont envoyées au service même qui est concerné par la plainte, etc. Et c'est de cet amalgame-là que naîtra le camp emblème du régime communiste : Béléné (ce dernier « enfantera » en 1959 le camp de Lovetch, qui durera jusqu'en 1962 et qui représente la forme concentrationnaire la plus élaborée et la plus répressive du pays).

Quelle est précisément la place des camps dans la « machinerie répressive » de l'État totalitaire en construction ? Tout en haut de la pyramide répressive se trouve l'organe exécutif du Parti-État répressif – le Politbureau –, qui prend les grandes décisions, définit le cadre de l'institution totalitaire aussi bien au niveau formel qu'informel<sup>316</sup>. Au-dessus se trouvent le ministre de l'Intérieur et son adjoint (ou directeur de section), qui ont le pouvoir décisionnel final d'internement ou de libération. Les organes qui disposent du pouvoir réel dans ce système sont la Milice populaire et la Sécurité d'État. La première est chargée de la prise en charge physique de l'être dès l'arrestation, du transfert et du gardiennage dans les camps. La Sécurité d'État, quant à elle, a le pouvoir décisionnaire et idéologique, décide réellement de la « culpabilité » de l'individu, ordonne l'arrestation, mène l'enquête<sup>317</sup> dans ses sous-sols et établit l'acte

---

<sup>315</sup> Il s'agit des camps de Koutsian, appelé par les internés « *le baiser de la mort* », et de Bogdanov dol, appelé « *le camp des ombres* », et dans ces deux camps qui apparaissent l'un après la fermeture de l'autre la principale activité est le travail dans les mines à côté des travailleurs miniers ordinaires. Carte des camps en Bulgarie communiste en annexe, p. 51.

<sup>316</sup> Formel, sur papier, et informel par ordre direct oral, donc non écrit et sans trace.

<sup>317</sup> À travers la « méthode scientifique soviétique d'enquête », qui peut être résumée par « insomnie, faim et rester debout ». Avec cette méthode, c'est le système nerveux central qui est perturbé, et personne ne peut tenir par la force de sa volonté. L'accusé n'a plus la maîtrise de soi, il commence à dire n'importe quoi. Un homme soumis à cette méthode peut écrire et signer tout ce qu'on lui dicte ; il ne se souvient de rien une fois ramené à son état normal.

d'accusation, qui est le plus souvent basé sur la « reine des preuves » : l'aveu. La Sécurité d'État participe activement à la vie de l'interné durant la période de l'internement, elle est aussi chargée de la décision du maintien de la personne en question dans le camp ou de sa libération. La gestion du camp dépend de deux personnages : le chef de camp, issu des rangs de la Milice populaire, qui gère les aspects physiques (organisation, alimentation, discipline, travail), et l'attaché de la Sécurité d'État, chargé de la part symbolique (idéologique) de l'internement.

### **Une île singulière**

L'acte de naissance du camp le plus caractéristique de la répression totalitaire de l'État socialiste bulgare est signé en 1949, moment auquel le PCB dispose déjà réellement du pouvoir total dans le pays et impose une période désignée comme « stalinisme pur ». Sur l'archipel insulaire, près du village de Béléné, sera construite, par des internés transférés d'autres camps, une forme concentrationnaire ayant pour objectif de transformer la nature « sauvage » en une ferme d'État. L'archipel concentrationnaire de Béléné « vit » réellement durant toute l'existence du régime, l'innovation de cette forme est de concentrer dans la même localité l'institution-camp et l'institution-prison.

L'histoire du fonctionnement concentrationnaire de Béléné permet de distinguer trois grandes périodes : « *Les premiers naufragés* »<sup>318</sup> de 1949 à 1953, « *De l'île à l'enfer* » de 1956 à 1959 (sur l'île) et 1959 à 1962 (à Lovetch)<sup>319</sup>, « *Instrument dans le processus de Renaissance* », fin 1984-1986<sup>320</sup>. Dans le cadre de cette étude, nous nous concentrerons essentiellement sur la première et la deuxième période de la vie recluse sur l'île. Ce qu'il importe de souligner, c'est la persistance et la latence de cette institution qui, dans son essence, consiste en la logique d'isoler du territoire national et de punir. Ces caractéristiques (persistance et latence) érigent l'espace concentrationnaire de Béléné en tant que symbole même de la terreur du régime communiste totalitaire.

- *Camps singuliers, camps pluriels – entre persistance et latence de l'enfermement administratif*

L'institution concentrationnaire occupe une place essentielle dans l'appareillage répressif de l'État moderne d'exception. Elle se présente souvent comme un « remède » nécessaire, non seulement pour résoudre le problème identifié à travers la figure de l'ennemi, mais aussi par

<sup>318</sup> Selon la formule de Stéphane BOTCHEV.

<sup>319</sup> Cette période inclut, de 1956 à 1959, le camp sur l'île de Béléné, et, de 1959 à 1962, le camp secret près de Lovetch connu comme « l'enfer de Lovetch », probablement le camp le plus répressif en Bulgarie.

<sup>320</sup> Béléné est utilisé pour l'internement des leaders des manifestations contre le changement forcé des noms des musulmans bulgares (communautés ethniques turques ou bulgares d'obédience musulmane).

besoin de rapidité de l'application du châtement. Une peine administrative ne nécessite pas forcément une phase d'enquête rigoureuse, ni une défense de la part du suspect, elle dépend directement de la structure étatique et elle est légitimée par ce même fait. En brisant les frontières entre les pouvoirs, la structure étatique à visée totale devient l'instance légitimatrice de ses propres actions. S'y forme un pilier existentiel appelé « appareil répressif », qui devient progressivement le seul garant de la survie du régime. Cette structure se charge de ce que nous pourrions appeler l'« itinéraire concentrationnaire », qui implique l'avant-, le pendant- et l'après-camp. Ce dernier commence dès l'enclenchement du processus de construction de l'ennemi total, passe par une période d'« enquête » (avant et après l'arrestation), se bornant avec la prise de la décision d'internement. Puis s'ensuit le (ou les) passage(s) par l'institution concentrationnaire, pour aboutir à la phase de la « surveillance postinternementale » à degré variable. Cette structure en idéal-type de l'itinéraire concentrationnaire trouve son aboutissement dans les formes étatiques ouvertement totalitaires, mais est valable aussi universellement dans toutes les sociétés produisant une forme institutionnelle de l'enfermement administratif.

Les deux régimes nous préoccupant ici peuvent être traités comme des structures étatiques à visée totalitaire. Leurs différences fondamentales peuvent être considérées à travers une « échellisation » de la répression en vue du projet de société, en incluant le facteur de la durée. Les deux formes étatiques se dotent d'un réseau de camps pour y mettre des personnes exclues, dévalorisées socialement (et/ou totalement), construites comme coupables. Dans les deux cas de figure, ce réseau est hérité du régime antérieur, dont les formes politiques concrètes se revendiquent de la négation.

La grande différence, significative pour l'organisation future des camps, est que dans le cas français nous avons une continuité de la politique de l'enfermement (la catégorie de la population à concentrer reste pratiquement la même), alors que dans le cas bulgare nous avons un « retournement de la situation » – les premiers internés deviennent les « ex-bourreaux », alors que les « victimes » antérieures sont transformées en « bourreaux-nouveaux ». Au fond, aussi bien la « continuité » que la « rupture » feront partie du processus de légitimation du phénomène concentrationnaire. Dans le premier cas, la légitimation se fonde sur la logique d'assurer un refuge, se transformant progressivement en une volonté de mise à l'écart et, dans le deuxième cas, il s'agit d'une logique punitive qui se transforme en une volonté rééducative. Bien que persistante et latente, la forme concentrationnaire peut être perçue dans une optique actuelle comme inhérente à la notion politico-sociale d'exception. C'est ce type de définition

de la situation (faite par le politique) qui dessine, dans le pli entre la société et l'État, un espace de gestion biopolitique d'individus, transformés en « dés-êtres » aussi bien sur le plan social/symbolique que sur le plan universel/physique. Ces espaces multiples créent un système défini par la nécessaire (légitimée) gestion du « problème de l'ennemi ». L'État-médecin, afin de guérir la société-corps (ou le corps de la société), se voit dans l'obligation d'isoler les « agents infectieux » et autres « parasites » qui portent atteinte à la santé du méta-corps. Cette figure métaphorique conceptuelle de l'État-médecin<sup>321</sup>, étant le fruit de l'essence biopolitique de l'État moderne, nous permet de dépasser les conceptions d'État-jardinier de BAUMAN et d'État-machine de KATZARSKI. Les allégories politiques corporelles, utilisées par l'État moderne, ont pour fonction l'« incorporation » de la chose politique par les individus. La société, méta-corps social, est ainsi perçue comme un ensemble de corps individuels, formant des cellules<sup>322</sup> qui dessinent des organes (de l'État) ainsi qu'un tout harmonieux et sain. Le rôle (métaphorique) de l'État serait d'assurer le bon fonctionnement du méta-corps, de maintenir son hygiène, de le préserver des agressions extérieures (c'est ici la logique découlant de la logique souveraine antérieure à l'État moderne), de le débarrasser de toute sorte de parasites (probablement la figure la plus persistante, en tant que forme discursive dans le cadre de l'État moderne biopolitique) et de prévenir l'attaque de microbes, bactéries, virus qui portent atteinte à l'état de santé du corps social. Le caractère commun à tous ces « micro-organismes » (ennemis de l'intérieur invisibles) est qu'ils ne sont pas visibles, mais très nuisibles. Ainsi, à l'image du médecin, l'État moderne doit trouver la cause (et la construire) de la maladie sociale et, par des pratiques qui lui sont propres, assainir la société (en écartant les « responsables »).

Le camp, comme lieu/non-lieu de gestion directe étatique d'êtres individualisés, implique à la fois une partie de secret et une partie de « publicité ». Le secret recouvre ce qui se passe réellement à l'intérieur, minutieusement préservé par l'appareil répressif, car son existence même en dépend. Le terme « publicité » est pris ici au sens de rendu public. Le camp l'est souvent pour des besoins idéologiques – à la fois par la ligne officielle (qui légitime l'existence même des camps) ou par une voie non officielle (qui sert à cultiver la peur dans le reste de la société). Le camp ne peut pas vivre dans un secret total, il doit faire peur par le non-dit, les rumeurs, le peu qui est visible dans les environs. Autrement dit, il se forme toujours un système discursif entourant les formes concentrationnaires qui, à la fois, les légitime en tant

---

<sup>321</sup> On peut se rapprocher également de la conception durkheimienne de l'homme d'État, médecin de la société : « [...] il prévient l'écllosion des maladies par une bonne hygiène et, quand elles sont déclarées, il cherche à les guérir » (Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, p. 75).

<sup>322</sup> L'État socialiste bulgare emploie souvent la forme discursive – « la famille est la plus petite cellule de la société » se trouvant au cœur de la conception socialiste en matière de politiques familiales, mais aussi répressives.

qu'institution sociale nécessaire et les érige comme source de terreur pour la population locale ou nationale. Vichy produira un discours de légitimation fondé sur la nécessité vitale de ce type d'institutions et leur caractère éphémère et humanitaire – les camps sont conçus et présentés comme une solution temporaire au problème, ils n'ont pas pour vocation de s'inscrire dans la durée, d'où l'idée de l'hébergement. Mais d'un autre côté, l'établissement concentrationnaire est toujours éphémère, alors que le camp, en tant qu'institution sociale inhérente à l'État moderne, est voué à la durée par sa latence.

Dans le cas bulgare, la principale ligne légitimatrice passe à travers la notion de punition. Cette dernière s'appuie sur un processus dynamique de rééducation à travers le travail, comme rédemption des « fautes », commises réellement ou inventées par l'appareil répressif. Malgré cette prédominance de la volonté punitive au sein de l'appareillage interne bulgare, la logique de mise en camp reste au fond celle de l'appartenance stigmatisante. À travers l'enquête et l'instruction le plus souvent menées dans les sous-sols de la Sécurité d'État, les enquêteurs chercheront toujours à démontrer une appartenance soit de classe, soit politique, soit à une organisation « fasciste », soit à un groupement imaginaire, qui a pour but de renverser le pouvoir ou de freiner la marche vers le paradis eschatologique. Ce qui fait qu'au fond la logique d'exclusion qui mène au camp s'appuie toujours sur la notion d'appartenance, tout comme la figure de l'ennemi implique toujours une part politique et une relation avec un extérieur.

## Partie 3 : Un univers de vie quotidienne

---

Après avoir traité les trois piliers qui définissent le camp comme institution sociale – le politique, la construction de la figure de l’ennemi et l’appareil répressif –, nous allons à présent nous plonger à l’intérieur des formes-camps singulières. Rivesaltes aussi bien que Béléne sont, comme nous venons de le voir, des camps qui font d’abord partie d’un système concentrationnaire national, mais aussi dont l’existence et l’« utilisation » ne se bornent pas aux limites temporelles que nous nous fixons ici. Il s’agit de camps à la fois persistants et latents et qui peuvent servir au pouvoir politique à tout moment, selon ses besoins.

Dans cette troisième partie, nous allons traiter les camps en les abordant de l’intérieur, du niveau microsocial. Autrement dit, il sera question de l’institution totale concentrationnaire et surtout des relations sociales qui s’établissent en leur sein, aussi bien verticales qu’horizontales. Nous partirons de l’aspect matériel du camp, de sa forme, de ses aménagements, de son insertion spatiale, mais aussi de son organisation, de même que nous parlerons des principaux acteurs qui vont intervenir en son sein. Par la suite, nous aborderons la question du pouvoir au sein de l’institution et des transformations que ce dernier introduit chez les êtres qui lui sont soumis. Puis, dans un dernier chapitre, nous traiterons des relations sociales à l’intérieur du camp à travers la vie quotidienne qui s’y forme, à la fois imposée par l’institution et émanant des internés.



## Chapitre 7 : Organisation, enfermement et « forme-camp »

La première caractéristique de toute institution de l'enfermement est son inscription spatiale : le camp a besoin de s'introduire dans une spatialité particulière favorable à la disciplinarisation des corps qui y seront internés. Puis, toute institution possède une structure organisationnelle lui permettant de fonctionner, d'assurer le maintien et la gestion des êtres qui s'y retrouvent. Cette organisation sera traitée en trois temps, en considérant consécutivement l'espace de l'enfermement, l'organisation administrative de l'institution et l'univers interactionnel qui s'installe en son sein.

### 1. L'espace de l'institution de l'enfermement

Nous allons commencer par la spatialisation institutionnelle qui prédispose l'organisation de la vie quotidienne des institutions totalitaires, mais aussi se pose comme un facteur punitif complémentaire à l'enfermement. L'espace de concentration n'est pas choisi par hasard, il a une fonction des plus essentielles dans la pratique concentrationnaire. Le camp s'installe dans un endroit spécifique, de sorte qu'il puisse accomplir ses fonctions : à la fois assainir, punir et répandre la peur. Il s'inscrit dans un triptyque spatial qui prend la forme suivante : espace naturel – espace concentrationnaire – espace social.

#### 1.1 L'espace concentrationnaire, entre *Sahara du Midi* et l'archipel Béléne

Nous allons commencer par l'espace naturel dans lequel s'inscrivent les deux institutions, considérées comme cas paradigmatique de cette étude. Car, comme nous le verrons par la suite, ce dernier joue un rôle très important dans la vie (quotidienne) au sein des institutions singulières.

##### - *Rivesaltes ou « Sahara du Midi »*

La commune de Rivesaltes (sur le territoire de laquelle se trouve le camp) se situe à une quarantaine de kilomètres de la frontière espagnole. Elle est desservie par une voie ferroviaire, ce qui lui octroie une place stratégique en tant que « territoire de frontière », aussi bien d'un point de vue militaire que civil. Par conséquent, l'installation dans ce pli spatial d'une institution disciplinaire (camp militaire) est légitimée stratégiquement. Sa position, entre frontière et mer, favorise son utilité pour l'armée, mais aussi, et par là même, son importance civile de contrôle de la population dans un espace frontalier, toujours soumis à une surveillance plus importante

dans le cadre de l'État moderne<sup>323</sup>. En effet, avec le développement de ce dernier, le contrôle des frontières passe de la sphère militaire à la sphère policière, de la même manière que la gestion des populations exclues dans le cadre de l'État français est transférée du ministère de la Guerre vers le ministère de l'Intérieur<sup>324</sup>, facilitant d'autant plus la transformation d'un camp d'instruction militaire en camp d'internement administratif.

L'idée de la création d'un camp militaire sur cette plaine de Rivesaltes prend forme en 1935, mais le projet peine à avancer jusqu'en 1939, car l'organisation des expropriations des terres (essentiellement des vignobles et de rares vergers) rencontre plusieurs obstacles. Ce n'est qu'après le début de la guerre que l'armée peut acquérir les terrains *manu militari*, pratique justifiée par les besoins de l'« état de guerre ». Pour la construction effective du camp Joffre est employée essentiellement la main-d'œuvre des internés espagnols des camps-refuges des plages du Roussillon. Dans sa qualité de camp militaire, Rivesaltes est utilisé pour le transit des troupes engagées dans la guerre avec l'Allemagne. C'est « un chantier perpétuel », non seulement en raison de sa taille importante, mais aussi parce qu'il devra plus tard être réaménagé pour accueillir l'institution concentrationnaire.

Géographiquement, le camp est situé dans une plaine aride, balayée par un vent violent (la tramontane) d'hiver et d'une chaleur torride en été (ces deux caractéristiques lui valent l'appellation « Sahara du Midi » ou « Sahara catalan »). Dans le « rapport Mattéoli »<sup>325</sup>, nous retrouvons une description assez détaillée, faite par le Docteur Cramer lors de sa visite au camp : « *En arrivant à Rivesaltes, nous éprouvons une impression lugubre. Le camp est situé à une quinzaine de kilomètres au nord de Perpignan et ses baraquements s'étendent à perte de vue sur un plateau aride, dénudé, désertique, constamment balayé par un vent violent ; c'est une vraie ville que n'égaie aucune verdure, où grouille une population hétéroclite.* » Selon les investigations de Joël METTAY, l'idée d'installer un camp militaire datait de bien avant 1935 – en 1875, vu l'étendue que cette plaine offrait, l'armée avait voulu installer un régiment

<sup>323</sup> Il ne faut pas omettre la particularité de ce territoire catalan qui, depuis qu'il est annexé à la France, est particulièrement contrôlé par les pouvoirs centraux. Cela est dû aux multiples actes de résistance de la population locale contre le pouvoir français. L'espace frontalier dans cette région est donc traditionnellement soumis à une surveillance plus poussée, à la fois par le pouvoir de police et par le pouvoir militaire, ce qui accentue l'importance du territoire de frontière – traditionnellement sous surveillance militaire par rapport à la possibilité d'attaque de la part de la puissance extérieure, mais aussi progressivement comme un espace de contrôle de la part de la police dans le cadre de l'État moderne.

<sup>324</sup> D'ailleurs, depuis la Seconde Guerre mondiale, un peu partout en Europe, on ne parle plus de ministère de la Guerre, mais de ministère de la Défense. Ce changement peut être perçu comme le passage d'un État territorial à un État population. Dans l'appellation « guerre », il y a la notion de volonté expansive, alors que dans l'État moderne, c'est la logique défensive qui revêt le plus d'importance. La guerre sert à conquérir des territoires remplis d'une population, alors que la « défense » a pour objectif de préserver non plus un espace territorial, mais la population qui se trouve sur ce même espace.

<sup>325</sup> « Rapport général de la mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France ».

d'artillerie hippomobile, mais cette idée fut abandonnée, car il n'y avait pas suffisamment de pâturages pour les chevaux dans les environs. En 1939, « *ce qui n'était pas assez bon pour les chevaux fut décrété suffisant pour les hommes* »<sup>326</sup>.

Physiquement, le camp de Rivesaltes a une longueur maximale de 4 kilomètres et sa largeur est en moyenne de 2 kilomètres<sup>327</sup>, c'est un espace assez vaste, ce qui peut se poser comme obstacle au contrôle des populations qui vont y être installées. Le « Centre d'hébergement de Rivesaltes » n'occupera qu'une partie de cet espace qui, en raison de son étendue, ne sera pas totalement entouré de fils barbelés – seul le « camp spécial » sera mieux clôturé et surveillé.

Cette forme disciplinaire est choisie par les autorités essentiellement en raison des capacités d'accueil qu'elle offre en matière d'aménagement et d'espace. L'idée principale dans la logique des « camps-vitrines » voulue par Vichy est d'organiser et de rationaliser l'internement pour pallier les carences multiples des camps organisés dans l'urgence à même sur la plage. La partie du camp investie par la forme concentrationnaire comprendra neuf îlots aménagés et sept autres à aménager. Mais à la suite d'une violente tempête quelques jours avant l'ouverture officielle, seuls sept (E – B – F – J – K – Q – O) seront prêts à accueillir l'institution de l'enfermement administratif.

L'insertion spatiale du camp est assez adaptée à sa fonction première d'institution militaire fondée sur l'exigence de disciplinarisation (et soumission) complète des corps et des consciences<sup>328</sup>. Cette situation offre des conditions de vie « rudimentaires » et une disposition spatiale favorisant les actes quotidiens de l'instruction militaire, etc. La formation militaire est essentiellement disciplinaire et vise la soumission totale aux ordres, il n'est donc pas anodin que l'institution concentrationnaire investisse « naturellement » ce type d'espace. Quadrillé par la disciplinarisation des corps, ce dernier est biopolitique par excellence. En effet, la discipline est l'élément indispensable dans la gestion d'une multitude d'êtres humains, raison pour laquelle les formes concentrationnaires ont tendance à investir des espaces déjà travaillés par la volonté de disciplinarisation, notamment les casernes, hôpitaux, usines désaffectées<sup>329</sup>, etc. Comme espace disciplinaire, il offre plusieurs possibilités de contrôle, parfaitement organisé, disciplinaire par excellence, se prêtant à une maîtrise des êtres à moindre effort/coût. C'est aussi

<sup>326</sup> J.METTAY, *L'archipel du mépris*, p. 33.

<sup>327</sup> Selon l'historique fait par les Renseignements généraux en 1958

<sup>328</sup> GOFFMAN classe ce type d'institution parmi les formations qui répondent au dessein de créer les meilleures conditions pour la réalisation d'une tâche donnée et qui justifient leur existence par ces seules considérations utilitaires. Les règles de conduite communes qu'on y impose relèvent essentiellement de la notion de discipline du corps et de la psyché.

<sup>329</sup> L'usine, depuis le début de la révolution industrielle et encore plus avec la mise en place du fordisme, est un espace disciplinaire par excellence qui vise la gestion des corps pour un rendement plus important.

un choix économique en raison de la proximité des camps que Rivesaltes est censé désengorger, ainsi que du faible coût des réaménagements qui doivent y être faits.

L'espace-camp – en raison de sa disposition naturelle – n'est pas ce que nous pouvons appeler « un lieu banal ». Il est proche de la frontière, ce qui lui vaut le caractère d'un lieu déjà quadrillé par le pouvoir de la contrainte physique, il offre de larges possibilités de contrôle corporel et de la conscience d'un nombre important de personnes tout en facilitant la surveillance sur un espace étendu (il n'y a pas d'arbres), aussi bien à l'intérieur du camp que dans ses environs. Au fond, le choix de l'espace concentrationnaire n'est pas anodin, il répond à certaines caractéristiques aussi bien naturelles que d'infrastructures (routes, chemins de fer, proximité de villes, aménagements préexistants, possibilité de constructions nouvelles de dynamisation de l'espace au rythme des populations qui pourraient y être internées). Et si la possibilité d'évolution sur ce même lieu est épuisée, l'institution concentrationnaire a toujours l'opportunité de se déplacer vers un autre lieu plus adapté au niveau d'évolution qu'elle a atteint et/ou suivant les objectifs que l'État moderne lui assigne. Autrement dit, nous avançons l'hypothèse que certains lieux seraient prédestinés à accueillir l'institution concentrationnaire, la forme-camp étant une institution totalitaire dynamique dans son rapport avec l'espace qu'elle investit.

- *Béléné – l'archipel concentrationnaire*

Afin d'introduire l'espace-camp de Béléné, nous allons commencer par une légende locale qui montre non seulement l'île comme espace naturel, mais aussi renseigne sur sa prédisposition à être un espace répressif. Sous la domination ottomane, les villageois de Béléné utilisaient l'île comme pâturage pour leurs brebis. Le gouverneur turc de la région y envoyait ses bêtes aussi, avec comme pasteur un jeune garçon des environs. La fille du Turc (prénommée Persina) tomba amoureuse du jeune Bulgare et se rendait sur l'île afin de le rencontrer en l'absence de son père. Ce dernier ne se doutait pas de leur amour, jusqu'au moment où il s'aperçut que sa fille unique était enceinte. Il commença à la torturer pour savoir qui était le père de l'enfant qu'elle portait. Comme elle ne voulait pas lui répondre, il l'enferma dans sa chambre sans eau ni nourriture. Quand le père apprit que sa fille avait une liaison avec son employé, le jeune bulgare pasteur, il ordonna immédiatement l'exécution de ce dernier. La jeune Persina réussit à s'échapper et rejoignit l'île, mais il était trop tard – son amoureux avait été pendu par les hommes de son père. Alors elle se pendit elle-même sur le même arbre et, depuis, toute l'île portait son nom.

Il existe une seconde légende similaire à la première selon laquelle le gouverneur turc de la province tomba amoureux d'une jeune fille bulgare du village – Persina. Mais cette dernière

était amoureuse d'un jeune pasteur bulgare. Le gouverneur envoya ses hommes pour lui ramener par la force la jeune fille. Persina réussit à se cacher des Turcs et décida, avec son amoureux, de fuir en Roumanie. Mais les deux jeunes furent capturés. Les Ottomans pendirent le jeune homme et le gouverneur ordonna que Persina soit dévêtue, couverte d'une couche fine de goudron et attachée à un arbre sur l'île, « *les moustiques dev[ant] se charger du reste* »<sup>330</sup>.

Ces deux légendes sont importantes pour l'inscription spatiale de l'institution concentrationnaire sur l'île de Persine, car elles sont racontées par d'anciens internés et montrent également les deux châtiments essentiels imposés en ce lieu – il y a la notion de la privation de nourriture, dans la première, et les moustiques « en nuages », dans la seconde légende. Ces deux châtiments sont essentiels dans la vie du camp.

Sous la dénomination « île(s) de Béléné », se cache en réalité un archipel composé d'une grande et de six petites îles. La grande porte le nom Persine, et les petites « Golyama (grande) Barzina », « Malka (petite) Barzina », « Magaretza (l'âne) », « Chtourtcheto (le cigalon) » ; « Predela (la limite) » et « Margarita ». Toutes, se trouvant au sud du talweg du Danube, font partie du territoire frontalier bulgare. L'île de Persine a une longueur de 12 kilomètres environ. Dans sa partie la plus large, elle fait près de 6 kilomètres, sa superficie étant autour de 42 kilomètres carrés. Du fait que l'île est assez plane, elle est souvent submergée par les eaux en crue du Danube.

L'île n'a jamais été habitée. Depuis la Libération de la Bulgarie de la domination ottomane, elle fait partie du village de Béléné, servant de pâture aux cochons qui y sont amenés par les villageois à la fin du printemps à la décrue du fleuve. De l'île, Béléné se procure du bois pour le chauffage et les habitants de la région y vont à la pêche. Avant le 9 septembre 1944, l'île est également un lieu de promenade dominicale fréquenté par les jeunes de la ville de Svichtov.

Un peu plus haut, nous avons évoqué l'espace concentrationnaire comme un lieu non banal. Nous pouvons retrouver ici ces mêmes caractéristiques : il s'agit d'un espace isolé, archipel (non seulement sur un plan symbolique, mais aussi physique), d'un espace non habitable en raison de sa disposition naturelle, mais proche d'un espace habité, à la fois visible et occulté de ce dernier, et aussi d'un espace frontalier soumis à une surveillance particulière de la part du pouvoir étatique<sup>331</sup>. En plus, cette image symbolique et/ou physique de l'île et de l'archipel concentrationnaire se pose comme figure ostentatoire de la forme-camp. Le camp est une île

<sup>330</sup> Stéphane TCHAKAROV, *Боже, прости им...*, p. 33.

<sup>331</sup> Dans le cadre de la société totalitaire en Bulgarie, la surveillance des espaces frontaliers est de première importance pour le régime.

isolée de la société ; isolée, mais non inaccessible, elle est en même temps séparée de l'espace social et présente dans celui-ci. Ce n'est pas un lieu de ban classique<sup>332</sup>, c'est un lieu de ban moderne à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du corps social, où l'individuel laisse la place au collectif, où la peine infligée dépend moins des actes individuels que de l'appartenance (supposée ou réelle) à un groupe. La forme-camp n'est que la matérialisation physique d'une institution à la fois sociale, étatique et totale, qui englobe une administration bureaucratique pyramidale et dont le sommet correspond à celui de la pyramide étatique.

Revenons au camp de Béléné sous l'optique de son insertion naturelle. De la disposition spatiale de l'institution concentrationnaire nous pouvons voir déjà le lien étroit entre le cycle annuel du fleuve et la vie quotidienne dans la forme concentrationnaire. En effet, l'archipel se retrouve souvent sous les eaux au printemps, puis avec la chaleur estivale se développe rapidement une multitude d'espèces végétales et animales. Les zones marécageuses, créées par les inondations, deviennent vite des « incubateurs » d'insectes et surtout de moustiques, qu'on retrouve en abondance sur l'île (*cf.* la seconde légende). Le climat y est conditionné par plusieurs facteurs – le fleuve, les vents du nord-est surtout en hiver, les eaux souterraines et la couverture végétale. Le Danube maintient une humidité élevée, et des brouillards fréquents pendant les saisons froides. L'île n'est « habitable » (ordinairement) que quelques mois dans l'année – de la fin du mois de juin au début du mois de novembre.

Il semblerait qu'autour du 9 septembre 1944 sont amenées sur l'île et assassinées plusieurs personnes de la région, désignées comme fascistes et « ennemis populaires » par les partisans ayant pris le pouvoir. Mais l'« histoire concentrationnaire » ne commencera effectivement qu'en 1949, quand l'île est détachée du territoire de la commune de Béléné et transformée en camp de concentration. La volonté du pouvoir est d'édifier sur l'archipel une ferme agricole et d'élevage. Ce projet exige « *un travail pharaonique* » vu ses conditions naturelles, mais la volonté, très caractéristique pour l'État moderne, de vaincre la nature l'emporte. Nous sommes en face d'une double logique de la part du pouvoir central – d'un côté, « une nouvelle victoire du socialisme contre la nature même » et, de l'autre, punir des êtres en les mettant à l'écart du tissu social. C'est un « double bénéfique » pour la structure étatique totalitaire – en même temps produire et punir.

Dans cette idée, nous retrouvons la notion d'un camp exemplaire, d'un camp où les ennemis (droits communs ou internés administratifs) sont contraints de donner leur corps (travail) pour le bien commun. Très souvent, le phénomène concentrationnaire est analysé du point de vue de

---

<sup>332</sup> Même s'il en hérite certaines caractéristiques.

sa capacité à insuffler la terreur dans la population par son existence même, mais il faut aussi se poser la question de son rôle idéologique et de l'image (positive) que l'État peut véhiculer. Outre le fait que l'État résout ainsi le problème appelé « ennemi », il fonde la légitimité de l'enfermement sur le côté bénéfique que cette forme peut procurer au corps social. C'est une part intégrale de la volonté d'assainissement social. Ainsi, le camp se pose comme doublement bénéfique pour la société – d'un côté, il la débarrasse des éléments nuisibles et, de l'autre, il fait en sorte que ces derniers soient « profitables » à tous, à travers les denrées alimentaires qu'ils produisent. Dans cette optique-là, le camp se pose à la fois comme une source de terreur et d'avantages idéologiques.

- *L'espace de concentration*

À côté des notions de latence et de permanence des deux institutions concentrationnaires, nous pouvons mettre en avant celle de l'« archipel concentrationnaire »<sup>333</sup> en lien avec la référence insulaire qu'emploie l'État moderne dans la constitution de ce type d'institutions. Certes, il faut toujours prendre la notion d'« archipel concentrationnaire » dans une double acception, impliquant à la fois un côté physique et un côté symbolique. La forme-camp est souvent comparée à une ville ou à un village en raison de sa disposition (notamment intérieure), mais seulement parce que la forme d'organisation citadine s'est imposée au fil de l'histoire comme matrice de l'organisation sociale. Alors, comme le dit G. AGAMBEN<sup>334</sup>, si dans la Modernité étatique le camp remplace la ville comme matrice de l'organisation spatiale, pouvons-nous comparer la forme-camp à la ville ou au village ? Si nous y regardons de près, la forme moderne de gouvernance ouvre les villes tout en y enfermant certaines catégories de personnes. C'est dans la ville que naît l'enfermement<sup>335</sup> (carcéral), c'est avec l'essor de la ville que se développent les formes modernes multiples et variées de l'enfermement (médical, judiciaire, administratif). En même temps que la ville commence à perdre son propre enfermement – les remparts (devenus obsolètes pour la protection de la population) –, elle en pose d'autres en son intérieur, destinés (comme jadis les murs) à préserver les citoyens des dangers. La menace elle-même induit ce changement – elle est de moins en moins « extérieure » et de plus en plus « intérieure ». L'avènement de la biopolitique renforce l'importance de l'ennemi de l'intérieur

<sup>333</sup> Cette notion est introduite par A. Soljenitsyne afin de décrire le système concentrationnaire soviétique.

<sup>334</sup> Nous pouvons nous poser aujourd'hui la question de l'importance de la notion d'archipel dans la nouvelle forme d'organisation de l'espace urbain. En réalité, on est en train de dépasser l'image de métropole et d'agglomération en une nouvelle conception de la ville-archipel (en développement dans la ville de Rennes) ou même de l'appellation de l'agglomération perpignanaise « Archipel de communes ».

<sup>335</sup> Philippe COMBESSIE, « La ville et la prison, une troublante cohabitation », *Projet*, 2002, n° 269, pp.70-76.

au détriment de celui de l'extérieur, comme source de la légitimité et de la souveraineté du politique.

Au moment où on ouvre les villes, on crée des espaces d'enfermement pour protéger la population. Alors qu'on démolit les murs de la ville<sup>336</sup>, on y érige à l'intérieur de nouvelles citadelles pour les indésirables. Ces mêmes lieux de l'enfermement sont souvent chassés dans les environs des villes, afin de ne pas nuire à la « qualité de vie ». Le camp est « un fils » de cette volonté de l'enfermement, « un enfant » qui n'a plus de liens si étroits avec la ville. Certes, il s'inscrit toujours dans un espace de proximité des zones urbanisées, mais il ne peut être pensé comme une part intégrante du paysage urbain. Il s'installe dans un non-lieu<sup>337</sup>, et en construit un autre. Ce n'est pas un lieu de vie ordinaire, mais bien exceptionnelle et extraordinaire (au sens de « en dehors de l'ordinaire »). Le camp a des relations avec l'environnement social qui l'entoure, il dépend de la ville, mais à la différence des autres institutions de l'enfermement qui entretiennent des relations avec l'espace urbanisé et s'intègrent dans sa vie quotidienne (ordinaire), il n'y est pas intégré, c'est un espace toujours à part, éloigné, même s'il est proche. Revenons à l'image de l'archipel concentrationnaire. Les deux camps qui nous servent ici de cas paradigmatiques se constituent, du côté de leur disposition spatiale, en forme d'archipel. Béléné est dans un certain sens un double archipel – en tant que système de camps situé sur un archipel naturel et comme un ensemble de « chantiers » (quatre essentiellement) disposés sur ce territoire « détaché ». Rivesaltes, de son côté, représente un espace institutionnel en archipel formé autour d'îlots différents assignés à diverses catégories d'internés. Même si nous ne pouvons parler d'un réel archipel naturel – c'est tout l'inverse –, il y a un manque d'eau sur la plaine où il est construit. Cette étendue et cet espace séparé à l'intérieur du camp donnent une impression de large entre les unités spatiales investies par l'institution. Autrement dit se pose une sorte de double barrière de l'enfermement entre l'interné et l'espace civilisé proche. La première barrière est celle de l'institution dont il dépend (barbelés physiques et symboliques) et la seconde celle de l'espace dans lequel le camp est inséré. L'institution concentrationnaire pose une double contrainte spatiale qui peut être couplée à un troisième élément : celui du

---

<sup>336</sup> Cette réflexion semble pourtant plus adaptée à la culture de l'Europe de l'Ouest, car dans les Balkans, suite au joug ottoman, l'organisation spatiale a été modifiée dès le XV<sup>e</sup> siècle. Les Ottomans démolissent les anciennes fortifications – le développement de la ville telle qu'on la connaît dans le monde occidental depuis la fin du Moyen Âge est freiné jusqu'à la fin de XVIII<sup>e</sup> siècle (où on peut situer l'apparition des processus de renaissance nationale des peuples [chrétiens] sous la domination ottomane). Les villes se développent ainsi dans un espace déjà ouvert, en même temps que l'espace privé se referme de plus en plus (en Bulgarie du XIX<sup>e</sup> siècle, le modèle d'habitation citadine est la maison familiale insérée dans une cour solidement fermée par une clôture maçonnée). Cette logique est d'autant plus renforcée dans les quartiers des Turcs où l'espace privé doit être complètement coupé du monde extérieur (pour préserver les femmes du regard des autres hommes).

<sup>337</sup> Au sens que lui donne Marc AUGÉ.



territoire de frontière considéré comme un espace traditionnellement soumis à un contrôle plus important et strict de la part de l'État moderne.

Certes, dans le cas de Rivesaltes, l'emplacement s'impose par la proximité du lieu d'arrivée d'une bonne partie des internés (les réfugiés espagnols), mais le choix de sa construction comme camp militaire ne relève en rien d'un hasard. L'institution concentrationnaire investit un lieu déjà existant, mais qui est un espace proche de ses exigences de disposition spatiale. Alors que, dans le cas de Béléné, l'insertion dans un espace frontalier paraît relever d'une réelle volonté de la part du pouvoir d'espace à la fois marginal et particulièrement surveillé. L'île peut être perçue comme à la fois intérieure et extérieure aussi bien sur le plan physique que sur le plan symbolique.

L'espace de l'enfermement concentrationnaire est paradoxal : il se situe en marge de l'espace social – il est fait pour contenir des individus exclus du corps commun –, mais il fait partie du territoire socialisé et est investi par une institution sociale qui remplit des fonctions sociales (contenir des « boucs émissaires », punir des coupables collectifs, rééduquer ou se débarrasser<sup>338</sup> d'êtres totalement indésirables). Le camp est toujours « médiatisé », c'est-à-dire qu'il n'est jamais complètement caché (sinon il n'a pas lieu d'être). Au sein de la société à visée totale, telle que nous l'avons précédemment définie, il remplit une fonction clé : c'est un lieu légitime de mise à l'écart d'une population qui lui a été destinée par une construction discursive du « coupable », de la figure de l'ennemi ayant elle-même tendance à s'objectiver et à se totaliser. Comme nous verrons par la suite, l'institution concentrationnaire entretient des liens étroits avec l'espace social qui l'entoure, elle en dépend en même temps qu'elle remplit des fonctions légitimatrices à son égard. Autrement dit, nous pouvons percevoir l'espace investi par l'institution concentrationnaire comme un archipel disposant de « ponts symboliques » reliant les îles le composant et un autre « pont » qui le relie à l'espace socialisé proche.

Cette double forme « archipel » du camp se pose-t-elle comme matrice du phénomène ? L'idée n'est pas de percevoir l'institution concentrationnaire comme un système suprasocial constitué en archipel pluriel d'insularités en formes-camps reliées entre elles et dirigées par un organe centralisé, tel que le perçoit SOLJENITSYNE. Nous pouvons toujours retrouver un lien étroit et systémique entre les différents camps qui relèvent de la même forme étatique<sup>339</sup>. Or notre objectif est de montrer spécifiquement ici la forme même que prend l'institution concentrationnaire ainsi que la logique sociale et politique dont elle relève. Le camp est imaginé

<sup>338</sup> « Se débarrasser » peut revêtir ici plusieurs significations, allant de reconduire simplement les internés en dehors de l'espace national à l'effacement de toute trace de leur existence sur terre.

<sup>339</sup> Très visible par exemple dans le système des camps de Vichy.

par l'ingénierie sociale à travers un modèle d'« archipel », ce même modèle qui prendrait de plus en plus d'importance dans l'organisation spatiosociale (Jean VIARD dans *La société d'archipel*). VIARD nous propose littéralement de voir l'espace en tant qu'un « *agrégat d'archipels légitimes* »<sup>340</sup>. Par conséquent, nous pouvons considérer que la forme-camp est une de ces formations issues de la matrice « archipelair » de la spatialité moderne. Autrement dit, la nouvelle acception de l'espace social, observable aujourd'hui, aurait un lien étroit avec l'institution concentrationnaire, toutes les deux relevant de l'évolution des modes d'organisation de la sphère du politique. Il n'est pas question d'affirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'AGAMBEN du camp comme matrice du social, mais plutôt de percevoir à la fois les changements dans le mode d'organisation spatiosocial dans l'État moderne et les liens symboliques (ou même physiques) qui peuvent exister entre l'espace « normal » et l'espace « exceptionnel ».

Le camp est toujours un espace « en dehors » (comme toute forme moderne d'enfermement), à la fois physiquement et symboliquement, relevant d'une situation exceptionnelle. Il se pose en antipode de la ville inscrite dans la normalité, mais aussi dans la temporalité longue. Le camp-établissement est éphémère (c'est l'institution sociale de l'enfermement administratif qui s'inscrit dans la durée), alors que la ville est pérenne. Le camp est en dehors du temps social, il est en dehors de l'histoire même (perçu le plus souvent comme « accident », à travers un discours de jugement humanitariste civilisé<sup>341</sup>), il peut faire partie de l'histoire de la ville dont il est proche, mais son histoire même est largement réfutée par la population environnante<sup>342</sup>.

## 1.2 Espace concentrationnaire et relation avec l'extérieur

Nous arrivons à un moment assez important dans la conception de la spatialité concentrationnaire : la relation avec l'« espace social environnant ». La forme-camp s'inscrit souvent dans un lieu proche de l'espace social duquel elle dépend et elle en porte souvent la dénomination<sup>343</sup>. Le camp prend forme avant tout dans un espace social, dans un espace proche

<sup>340</sup> *La société d'archipel ou les territoires du village global*, p. 42.

<sup>341</sup> Au sens du concept de « civilisation des mœurs » de Norbert ELIAS.

<sup>342</sup> Le camp est une forme très négativement chargée dans le discours produit depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (en deux vagues essentielles : les récits des déportés juifs des camps allemands et les récits des rescapés des camps soviétiques à un moment plus tardif). C'est pour cela aussi que le mot « camp » est « malade », c'est une histoire chargée d'histoires, ce qui annule son inscription dans l'historicité sociale. Il est souvent perçu comme en dehors de la « marche de l'histoire », une parenthèse (« enfermement de l'enfermement ») en dehors du normal ou, si on utilise les termes de l'État totalitaire socialiste bulgare, « une perversion » dans l'édifice foncièrement bon de la construction sociale.

<sup>343</sup> Où le nom de l'espace géographique dans lequel il s'inscrit – toujours un espace appartenant au social, il a une histoire, une appellation, ce n'est aucunement un espace incertain, vaguement nommé, autrement dit c'est un

qu'il modifie complètement après son installation. Cet espace n'est pas, comme nous l'avons souligné un peu plus haut, « choisi par hasard », c'est un espace qui répond à l'exigence de l'« espace disciplinaire », il a une fonction essentielle dans l'enfermement. L'institution concentrationnaire a un besoin accru de proximité avec une ville ou un village, ne serait-ce que pour des raisons matérielles et d'infrastructure. C'est notamment le premier niveau de la dépendance de ce type d'institution vis-à-vis de son espace social. Le second niveau est le niveau symbolique : le camp contribue à légitimer (d'abord devant ceux qui se trouvent à proximité, puis, avec leur concours, aux yeux de la totalité de la population) la pratique concentrationnaire. Insuffler la terreur dans la société est peut-être le degré le plus élevé de cette légitimation effectuée par la forme idéal-typique du totalitarisme.

- *Rivesaltes, un village et un camp*

Le camp de Rivesaltes ne dépend pas directement du village dont il porte le nom. Le lien le plus étroit entre les deux est peut-être que certains gardiens y sont logés ou originaires<sup>344</sup>, ou que certains des internés s'y rendent pour visiter le marché (quand cela est autorisé par l'administration du camp). Les dépendances administratives de la forme-camp sont plus rapprochées de la ville de Perpignan. C'est la préfecture de la ville qui se charge de la « décision de l'internement », de l'arrestation, de la surveillance des environs pour prévenir les évasions. Autrement dit, les autorités locales de la ville se chargent aussi bien du contrôle des environs du camp que de son organisation intérieure (le chef de camp dépendant du préfet de police de Perpignan).

Si l'espace dans lequel s'implante un camp a un apport spécifique sur l'institution totale, la présence de ce type de matérialisation de l'enfermement a aussi une grande influence sur ses environs. Cette influence est tout d'abord de nature policière – un renforcement des contrôles et de la surveillance de l'« exo-barbelés » est inévitable. L'espace extérieur devient un lieu de surveillance accrue, de sorte qu'il est souvent aussi bien surveillé que l'intérieur de la forme d'enfermement (comme dans les grandes institutions de l'enfermement social moderne<sup>345</sup>). L'essence même des institutions de l'enfermement moderne est de poser des limites

---

espace socialisé. Mais aussi joignable : il y a une infrastructure nécessaire à l'organisation concentrationnaire. Il ne faut pas oublier qu'il faut transporter des vivres, du matériel et surtout des « clients » de l'institution.

<sup>344</sup> Dans les archives et les témoignages sur Rivesaltes, il n'y a pas de données précises sur le nombre de gardiens originaires des alentours du camp, mais il paraît fort probable qu'il y en ait eu plusieurs, selon Anne BOITEL.

<sup>345</sup> La forme-prison et la forme-asile comme les institutions les plus visibles et radicales. Autour des prisons et des hôpitaux psychiatriques (un peu moins peut-être dans ce cas-là), il y a toujours un périmètre de surveillance élevée. Pour illustrer cela, il suffit de rappeler que les miradors des camps ou des prisons ont une vision à 360°, couvrant aussi bien l'intérieur que l'extérieur.

infranchissables entre les reclus et l'extérieur. En raison de la présence du camp sur son territoire, le petit village de Rivesaltes doit envoyer un rapport mensuel au préfet des Pyrénées-Orientales au même titre que les deux sous-préfectures du département. Cette obligation concentre le pouvoir policier sur le territoire ainsi que la population donnée, de sorte que le camp, par sa présence même, produit des modifications de l'espace habité en matière de surveillance.

Rivesaltes est un autre type de camp, différent de ceux qui existaient dans le département au préalable et/ou en même temps<sup>346</sup>. C'est un lieu de concentration de populations, mais aussi de concentration des pratiques de surveillance et de contrôle légitime. L'espace contrôlé du camp ne se borne pas aux seuls barbelés, il dispose d'un rayonnement qui peut s'étendre aussi loin que les internés pourront en théorie s'échapper. Le camp a une influence considérable sur son environnement au même titre que son environnement en exerce une sur lui. L'institution totale interagit avec le monde qui l'entoure dans la mesure où ce n'est pas un lieu hors de l'espace social, mais une forme intégrée à celui-ci. Il persiste même au-delà de l'existence réelle de la forme concentrationnaire.

L'influence du camp sur son environnement est aussi économique, car l'augmentation de la population d'internés dans une région provoque des besoins nouveaux en matière d'alimentation, de logements, de transports, de soins médicaux. Cette nouvelle dynamique productive crée des tensions et des concurrences entre acteurs économiques (fournisseurs, producteurs, etc.). Par ailleurs, les internés peuvent constituer un réservoir de main-d'œuvre rapidement mobilisable pour des activités agricoles ou industrielles<sup>347</sup>. Son influence est aussi sociale et politique, car les populations retenues gardent certains liens avec l'extérieur à travers des interventions caritatives, aides juridiques ou démarches administratives. Il paraît même que c'est le camp qui influe le plus sur son environnement que l'inverse, et cela est d'autant plus compréhensible du fait du caractère éphémère de l'établissement et de la continuité (historique) de l'espace socialisé. Le camp physique n'interagit avec son environnement que le temps de sa matérialisation, alors que symboliquement il reste toujours présent dans l'espace social. Dès l'ouverture d'une telle institution, les riverains commencent à craindre une dévalorisation des propriétés foncières et immobilières, mais surtout une atteinte à la réputation sociale et symbolique des quartiers ou des villages qui jouxtent le camp. Sans oublier la peur (à la fois

---

<sup>346</sup> Les villages de Saint-Cyprien, d'Argelès-sur-Mer ou de Barcarès n'ont jamais fait l'objet d'une telle surveillance.

<sup>347</sup> Dans le cas de Rivesaltes, des internés sont employés pour travailler pendant les vendanges, mais aussi pour d'autres petits boulots au village, comme donner des cours d'allemand par exemple.

d'être soi-même transformé en interné et d'éventuelles atteintes que les internés pourraient porter aux propriétés matérielles ou aux personnes) insufflée par la présence simple du camp et l'occultation qui lui est consubstantielle.

Il serait difficile de dire exactement dans quelle proportion et à quel degré la population roussillonnaise était hostile ou compatissante vis-à-vis des populations enfermées dans le camp. Nous avons défini l'espace de frontière en général et celui des Pyrénées-Orientales en particulier, comme relevant traditionnellement d'un contrôle renforcé par le pouvoir central en raison de sa disposition, mais aussi de son histoire. Se pose ainsi la question de savoir si la forme-camp, du fait de sa proximité avec l'espace socialisé, remplit également une fonction de coercition envers la population environnante. L'espace de l'enfermement et l'institution dont il est la matérialisation jouent toujours, mais à des degrés différents, un rôle fortement symbolique dans l'« en dehors ». C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles dans la vie quotidienne de l'espace extérieur proche ne sont pas employées les appellations officielles mais bien le mot « camp »<sup>348</sup>.

Au moment de la matérialisation de Rivesaltes, les Français subissent de nombreuses restrictions, ce qui renforce le caractère exceptionnel de la situation caractérisée par « un coup sur la morale souveraine du groupe national » et une crise économique profonde (manque de main-d'œuvre, peur pour les prisonniers nationaux en Allemagne). Dans ce contexte exceptionnel, l'accès à la nourriture et à certains objets de la vie quotidienne est contrôlé directement par l'État, qui introduit des mesures de rationnement<sup>349</sup>. Il s'agit d'une région qui se nourrit de la production de fruits et légumes et de vin, et ces denrées ne vont pas manquer aux habitants de Rivesaltes ni aux internés, car ces derniers peuvent, dans une certaine limite, se les procurer sur les marchés (« noir » aussi) du village. Les carences, aussi bien pour le camp que pour les habitants des environs, sont en termes de ressources et de matières premières, tels le charbon, le gaz et le bois (il n'y a pas de forêt autour de Rivesaltes<sup>350</sup>). Selon des témoignages<sup>351</sup>, les habitants de Rivesaltes étaient souvent obligés de faire plusieurs kilomètres à vélo pour pouvoir s'approvisionner en pommes de terre ou en saindoux ; ils allaient même échanger du vin doux en Auvergne contre des « cochonnailles ». Les queues devant les portes

---

<sup>348</sup> Bien sûr en lien avec le fait qu'il a été construit comme camp militaire. Mais aussi parce que le mot « camp » n'est devenu « malade » que postérieurement, au moment précis il avait plutôt une acception « positive ».

<sup>349</sup> Une des formes les plus parlantes de l'État biopolitique – une politique d'organisation de l'apport de nourriture. L'État se charge d'assurer (en la contrôlant) l'existence même des corps individuels. La politique s'adresse d'abord à la population.

<sup>350</sup> Voir Henri PARENS et l'image qu'il a gardée de son « travail » au camp – le seul bois qu'il pouvait ramasser pour le chauffage était des arbustes (églantiers)

<sup>351</sup> Comme celui d'un habitant de Rivesaltes paru dans *L'Indépendant*, le 4 juin 2008.

des boulangeries et des boucheries étaient courantes. Les acteurs sociaux se trouvent face à une situation d'exception généralisée (ce qui est compréhensible du fait de la guerre), la faim est omniprésente, elle sévit non seulement à l'intérieur du camp, mais aussi à l'extérieur. Certes, il y a une différence considérable entre le dedans et le dehors, mais la pénurie peut être expliquée facilement par la présence du camp et notamment de sa population. Alors, l'institution concentrationnaire jouera de plus en plus un rôle social de démonstration historique présentant les responsables de cette situation comme étant « mis hors d'état de nuire » tout en provoquant la peur, si on enfreint la loi, de se retrouver aussi dans les rouages de la concentration (essentiellement si on se livre à une pratique de « marché noir » par exemple).

Rivesaltes n'est pas un camp ouvertement répressif. En effet, dans un premier temps, une grande partie des internés ont la possibilité d'en sortir. Ils peuvent alors établir des contacts avec la population environnante. Les habitants de Rivesaltes, de leur côté, vont commencer à protester contre cette « invasion » des étrangers qui « prennent le pain des Français »<sup>352</sup>. Les stéréotypes véhiculés par la propagande officielle auraient tendance à se confirmer, voire à se renforcer au sein de la communauté villageoise en interaction avec des internés. Il paraît peu probable que les stéréotypes xénophobes et antisémites soient exclusivement le produit de la propagande officielle puisque tout groupement humain produit un discours, plus ou moins élaboré, sur la figure de l'étranger. Le fait que les internés « nourris au camp » viennent s'approvisionner aussi au marché du village peut être perçu comme une sorte d'atteinte au corps des villageois, en établissant la notion d'injustice sociale.

Sur le plan symbolique, la presse locale renforce l'image stéréotypée des Juifs notamment. Les mesures de détentions sont perçues comme n'étant pas suffisamment sévères – « *On donne trop et pour des motifs futiles des autorisations de sorties de la journée* », « *nos Juifs se répandent dans tout Rivesaltes où ils achètent au détriment de la population tout ce qu'ils peuvent à n'importe quel prix* » et ils s'enrichissent de cela en le vendant à l'intérieur du camp, appelé par le journaliste, « *cet Éden* »<sup>353</sup>. Le camp de Rivesaltes était-il vraiment perçu comme « un jardin d'Éden » par la population locale ? Probablement pas, mais du fait de l'occultation et des barrières que l'institution établit, une multitude de rumeurs circulent dans les environs, renforçant la méfiance envers les populations internées. En conséquence de l'intervention de personnes des environs dans le camp et de leurs contacts avec des internés qui ont le droit d'en

---

<sup>352</sup> Et ce, deux fois : une fois du fait qu'ils sont nourris au sein du camp avec de l'argent public (pour chaque interné sont attribués 11,50 francs par jour pour l'alimentation), ce qui peut paraître injuste pour des gens subissant des restrictions, puis parce qu'ils peuvent se permettre d'acheter des denrées à l'extérieur.

<sup>353</sup> *Le Roussillon* du 3 septembre 1942 (au moment des déportations des israélites vers Drancy).

sortir, la population environnante dispose d'une connaissance de certaines des caractéristiques de la vie recluse, mais il lui est difficile de séparer la réalité objective des multiples rumeurs qui entourent l'enfermement

\*\*\*

La présence du camp a une forte incidence sur la vie sociale à Rivesaltes, le règlement intérieur permettant aux internés de se procurer des denrées alimentaires au commerce « libre ». Ces dernières doivent être en des quantités « raisonnables », pour l'utilisation personnelle et, bien sûr, ne sont pas destinées à être revendues à l'intérieur du camp. Cette règle est très vite et très facilement contournée, de sorte que le commerce illégal, qui commence à sévir au sein du camp, provoque une réaction de défense de la part des pouvoirs de la commune de Rivesaltes (où les internés s'approvisionnent principalement). Le maire interdit la vente de denrées alimentaires aux internés et demande la limitation des autorisations de sortie. « *C'est de votre faute tout ce qui arrive* », telle est l'accusation principale que les Rivesaltais portent contre les internés. Mais cette accusation a un double sens – à la fois global et local –, car elle touche à la figure construite et médiatisée de l'ennemi comme responsable, bouc émissaire, mais aussi figure qui agit localement sur les conditions de vie des habitants des environs. Ainsi, l'attitude des pouvoirs locaux dans leur volonté de se protéger de l'« envahisseur » présumé se trouve socialement sanctionnée.

Malgré cette volonté politique locale, les internés continuent à s'approvisionner au marché (ordinaire ou noir) de Rivesaltes, même si certains commerçants suivent fidèlement les interdictions de vente<sup>354</sup>. Les images stéréotypées véhiculées par le discours officiel (propagande) touchent différemment chaque acteur social, en se transformant souvent en légitimation d'action sociale. Ainsi apparaissent les individus adhérant fortement aux prêt-à-penser idéologiques, de sorte que tout fait social, toute action sociale des stigmatisés se transforme en justification idéologique. Ce qui se pose comme facteur primordial, c'est la logique de l'atteinte au corps – l'étranger par sa présence porte atteinte à l'espace le plus intime des habitants, à savoir leur corps. De là émerge la peur d'atteinte matérielle à la propriété ou d'atteinte au corps propre des individus. La figure émissaire de l'étranger, responsable de la situation d'exception, est incorporée dans la mesure où cet étranger est identifié comme étant le responsable de la faim, du froid, des privations subies. Les « responsables » objectivement

---

<sup>354</sup> Comme témoigne C. LASTMANN dans A. BOITEL : « *Les gens la [sa mère] mettaient dehors en lui disant : dehors l'étranger, c'est de votre faute tout ce qui arrive.* » Mais aussi dans le témoignage paru dans *L'Indépendant* précédemment cité, l'habitant de Rivesaltes raconte qu'après avoir acheté du nougat pour son professeur d'allemand interné du camp la commerçante l'a suivi en criant après eux : « *Le maréchal l'a interdit.* »

définis doivent être tenus à l'écart afin de ne pas aggraver la condition dans laquelle vivent les « innocents ».

- *La relation village de Béléne – camp de Béléne*

À la différence de Rivesaltes, le camp de Béléne dépend pour beaucoup du village dont il porte le nom. En réalité, l'administration du camp est située sur la « terre ferme », et la majeure partie du personnel habite dans Béléne, s'il n'y est pas originaire. Le bassin de recrutement privilégié de l'institution concentrationnaire est justement cet espace social environnant. Cela est probablement dû au fait que la volonté de l'institution n'est pas seulement de mettre à l'écart une population en instaurant un fossé entre elle et l'espace social environnant, mais de punir aussi bien les internés que la population du village. Il y a un besoin de la part du pouvoir totalitaire d'instaurer le sentiment de peur dans cette région particulière<sup>355</sup>, mais aussi de contrer les résistances face à la collectivisation des terres (TKZS) qui ne se font pas sans une grande opposition de la part de la population paysanne.

Dans ce contexte-là, dans le domaine de l'interaction village-camp, la logique d'action que l'État insuffle est celle de la terreur. Il ne s'agit pas seulement de mettre à l'écart, mais bien de faire régner la peur totalitaire, d'abord sur un plan local, et puis, essentiellement par le « bouche à oreille », à la population totale, pour arriver à ce que nous dit Petko OGOYSKI : « [...] *quand on disait pour quelqu'un : "Il a été amené à Béléne", cela voulait dire qu'il a[va]it été révoqué de la vie*<sup>356</sup>. » Autrement dit, dans la société, l'archipel concentrationnaire près de Béléne est à la fois en dehors du social et en dehors de la vie même. Alors, se légitime l'exclamation commune après la chute du régime : « *On savait que Béléne existait, mais on ne savait pas ce qui s'y passait* ». Nous touchons ici à une des grandes caractéristiques de l'ensemble des formes de l'enfermement moderne, à savoir qu'elles remplissent leur fonction sociale dans l'occultation la plus stricte. L'institution de l'enfermement social a tendance à ne montrer que ce qui contribue à sa légitimation (au sens de son existence propre, mais aussi de celui du pouvoir qui l'organise), et ce, dans un souci de prévention (pour garder la population docile).

Nous avons déjà introduit l'archipel de Béléne comme une forme concentrationnaire à degré élevé de répression, il serait donc fondé que le camp remplisse une fonction de légitimation du

---

<sup>355</sup> La majeure partie des habitants du village et de la région sont des catholiques fervents et présentent un danger sur deux plans : ils entretiennent des relations avec cultures et des pays ennemis, et pratiquent la religion (« opium des peuples »). Il ne faut pas oublier de souligner que, à partir de 1950, c'est-à-dire un an après l'ouverture de Béléne, commencent les procès contre les catholiques en Bulgarie. Le régime essaie en quelque sorte de ne laisser dans la sphère du religieux que l'Église orthodoxe bulgare (dont la large majorité de la population dépendait) afin de mieux la faire disparaître avec le temps.

<sup>356</sup> OGOYSKI – *Записки по българските страдания*.



pouvoir (dans ce cas totalitaire) différente de celle de Rivesaltes. Sa fonction principale est, comme dirait Hannah ARENDT, de répandre la terreur à l'ensemble de la société. Certes, mais il s'agit plus de ce qu'on appelle ici une « fonction symbolique », la terreur totalitaire étant plutôt « entretenue » par l'existence de ce type d'institution, parce qu'elle a été introduite par l'étape de « justice sauvage » (chaude) dans la société bulgare. La relation que l'institution totale de l'enfermement va imposer à son environnement est essentiellement une relation de répression, de peur sous un double aspect : la crainte de la machine répressive à proprement parler et la répulsion des internés visibles ou invisibles.

Béléné est aussi un espace de frontière, avec une population potentiellement dangereuse pour l'ordre établi, mais le camp se caractérise par un facteur d'isolement physique : le Danube. Il existe pour autant des « ponts » qui relient le village au camp, l'administration est installée dans le village, le personnel du camp fait pour beaucoup partie de la vie quotidienne de celui-ci. Une partie importante des surveillants et surveillantes est recrutée parmi les habitants du village, d'autres, venant d'autres régions du pays, y sont hébergés ou encore y passent une partie de leur temps libre. Les relations entre la population et l'institution concentrationnaire passent ainsi essentiellement par l'intermédiaire du personnel du camp.

Devant la population locale, le camp est présenté comme lieu où « *on va amener des criminels de la pire espèce* ». Avec ces mêmes mots, le pouvoir présente au personnel du camp les caractéristiques des internés<sup>357</sup>. L'existence de l'archipel concentrationnaire a été bien connue en Bulgarie, dans le sens où, au sein de la société, circulaient des rumeurs diverses la concernant : « *J'en avais entendu que des histoires horribles. J'avais entendu que si tu es hooligan tu iras à Béléné. [...] les hooligans y sont envoyés, c'est ce que j'avais entendu*<sup>358</sup>. » Il est certes difficile d'essayer de résoudre la question de « qui savait quoi ? » dominant pendant très longtemps (et même parfois encore) la réflexion sur le phénomène concentrationnaire. Alors, l'invention de la « prison-camp » par l'appareil répressif totalitaire est un moyen par excellence permettant d'entretenir la terreur généralisée et d'occulter encore plus l'essence du

---

<sup>357</sup> Notre réflexion ici provient essentiellement du livre-recueil de témoignages de Bélénois rassemblés par Daniela KOLEVA (Даниела Колева, „Белене – място за памет? Антропологична анкета“), ce qui veut dire qu'on n'a qu'une image séparée des faits d'une soixantaine d'années, médiatisée par les multiples témoignages sur les pratiques faites sur l'île, et passant par une volonté de justification, de relativisation des faits, allant du « ce n'est pas vrai » au « on ne savait pas réellement ce qui se passait ».

<sup>358</sup> Raconte Milka P., qui est arrivée à Béléné comme institutrice, *Ibid.*, p. 236. Pour bien situer ce témoignage, il faut dire que ce qu'elle avait entendu au préalable pour l'île a un lien étroit avec le fait qu'elle était jeune à ce moment précis. Les jeunes faisant l'objet d'une propagande acharnée du régime en vue de la canalisation de leur énergie dans la construction de la société nouvelle, il fallait donc leur insuffler la terreur en évoquant la punition qu'ils pouvaient recevoir s'ils n'entraient pas dans le « moule social » imposé par la « morale socialiste ».

camp en y introduisant la pratique sociale légitimée de la relation entre crime et punition<sup>359</sup>. L'appareil répressif de l'État totalitaire « fait un » avec la justice, alors le crime, relevant du droit exceptionnel (politique), et le crime, relevant du droit commun, fusionnent dans la figure de la menace sociale extrême et totale. Pour bien situer spatialement l'institution concentrationnaire, nous pouvons remarquer que la prison a été construite dans la partie de l'île plus proche du rivage, alors que le Chantier II (le camp véritable) se situe à l'intérieur de l'île, très loin du village. L'innovation de l'État totalitaire de type communiste est l'effacement des frontières entre le crime politique et le crime commun ; l'appareil répressif intègre en soi le pouvoir judiciaire. Une des matérialisations les plus explicites de cette fusion est l'archipel punitif de Béléné, cumulant deux fonctions dans un même espace<sup>360</sup>.

Nous pouvons ainsi établir deux lignes d'interaction entre le camp et la population environnante. La première ligne est institutionnelle et recouvre la présence physique des services administratifs au village ainsi que la relation des Bélénois avec le personnel assurant la gestion du camp. La seconde ligne d'interaction concerne les contacts entre les villageois et les internés. La relation entre le camp-prison et la population environnante est complexe, c'est d'abord un espace économiquement important qu'on enlève aux villageois, et ce, par la force d'un État en train d'englober toute forme d'expression sociale possible. La manière même d'expropriation de l'île par le pouvoir est vécue par les habitants des environs comme une atteinte à l'espace social – *« les villageois vont être de plus en plus mécontents, et des ennemis plus farouches, car ils ont utilisé l'île jusque-là... et maintenant leur bétail est évacué de l'île et le mécontentement est important »*<sup>361</sup>. Autrement dit, le village avait tissé d'importants liens économiques avec l'espace naturel insulaire et ces liens ont été brisés brusquement par le pouvoir central. Mais ce « mécontentement » est étouffé par la présence des quelque cent miliciens pour les besoins de la nouvelle institution, dont une partie importante est recrutée au village même. Ce moment historique coïncide avec les expropriations des terres et les répressions à l'encontre des catholiques

Le détachement de l'île de l'espace social du village se présente comme une première étape – d'abord le pouvoir central enlève un espace collectif pour enlever aussi un peu plus tard les

<sup>359</sup> À travers la volonté de proportionnalité entre l'acte criminel et la punition subie, comme source de sentiment de justice sociale.

<sup>360</sup> Mais aussi, après la fermeture des formes concentrationnaires dans le pays, leur fonction sera confiée aux institutions classiques de l'enfermement – les prisons se trouvant sous la juridiction du pouvoir de police, avec la seule différence de la sentence juridique et de la temporalisation de la peine.

<sup>361</sup> Ce qui est compréhensible, car dans le même rapport, on peut lire que les riverains gagnaient 100-200 milles leva par an du bétail qu'ils élevaient sur Persine. AMBP, ф.1, оп.1, а. е.1205, л.9.

espaces privés (les terres). Avec l'installation de l'institution concentrationnaire sur l'île, tout le monde n'est pas « perdant » pour autant, les bénéfices économiques pour le village de cet espace vont tout simplement se transformer. Plusieurs villageois se sont vu proposer une carrière à l'intérieur du camp et de la prison par la suite, le personnel étant relativement bien payé et le poste offrant des possibilités d'évolution professionnelle importantes.

La seconde ligne interactionnelle entre le village et le camp est celle établie entre les villageois ordinaires et les internés – il s'agit essentiellement d'une « relation visuelle ». Les internés sont « visibles » pour les habitants des environs dans la majeure partie des cas au moment de leur arrivée sur l'île. L'institution y intervient également – les reclus sont présentés discursivement aux riverains comme des « ennemis/criminels très méchants ». Dans les témoignages recueillis par Daniela KOLEVA et son équipe, nous pouvons distinguer deux représentations des internés sur l'île : les individus « moralement décomposés » et les « politiques ». Il est important de souligner que les premiers sont cités par les personnes qui n'ont pas eu de contact physique avec le camp, alors que les seconds apparaissent plutôt dans les témoignages des « intervenants » sur l'île. Ces observations viennent conforter l'idée de la médiatisation de la relation riverains-internés par le pouvoir. Pour la plupart des villageois, les internés étaient des hooligans<sup>362</sup>, très agités, paresseux, qui passaient jadis leur temps dans des bars à boire et à fumer, fils et filles de riches (des grandes villes), et qui sont envoyés sur l'île pour apprendre à travailler. Dans ce discours, nous pourrions rencontrer les caractéristiques du « communisme latent », à savoir (i) l'opposition travail manuel (à comprendre de la terre) – travail intellectuel ; (ii) la légitime rééducation de ceux qui vivaient jadis « en parasites » ; (iii) mais aussi l'opposition vie citadine – vie paysanne. Bien sûr, nous ne pouvons pas mesurer à quel point ces propos relèvent d'une croyance réelle ou font partie de « l'expression idéologique » qui sert de discours légitimant des pratiques sociales. Tenant compte du conflit social ville-village, très caractéristique dans la culture bulgare (surtout à cette époque), nous pouvons affirmer que le discours répandu par la propagande joue un rôle important à la fois dans la légitimité de l'institution et dans la propension de la terreur dans la société. L'image de l'archipel rééducatif de Béléné sera utilisée par la machine idéocratique dans les différentes campagnes répressives qui secondent la construction de l'édifice totalitaire. L'objectif de cette propagande était également de « faire peur » au reste de l'opposition politique et à leurs familles, de « faire peur » aux paysans qui refusaient d'entrer volontairement avec leurs terres dans les TKZS, de réprimer

---

<sup>362</sup> Avec toutes les catégories qui entrent dans cette figure – « swings » et « zozas » (jeunes influencés par la culture de l'Ouest).

finalement toutes les conduites sociales qui sortaient de la « morale socialiste » et avaient un trait quelconque avec la culture bourgeoise (bulgare d'avant l'instauration du régime et la culture contemporaine des pays ennemis de l'Ouest), ou de tenir dans la peur la population catholique du village soupçonnée de contacts avec les communautés coreligionnaires à l'Ouest. Nous pouvons ainsi avancer la thèse qu'un super-camp-prison, entouré du brouillard symbolique de l'inconnu et des rumeurs, joue le rôle de « véhiculer la terreur totalitaire ». Autrement dit, la présence de ces individus sur l'île passe par la médiatisation de la part de la production discursive abondante du régime – des catégories réélaborées et des prêt-à-penser, sont mis à la disposition de tous et interviennent comme écran entre l'essence du pouvoir et les acteurs sociaux. Ainsi, avec le temps, la manipulation est transformée en vérité sociale largement répandue, secondée par le lien évident entre le « crime » et le châtement. Au crime d'oisiveté est appliqué le châtement par le travail. Cette sentence rejoint la croyance largement répandue dans la société moderne que « si quelqu'un subit un châtement, il y a bien une raison pour cela »<sup>363</sup>. Le simple fait qu'une personne entre dans les rouages de l'appareil répressif justifie socialement son crime.

La seconde perception, à savoir celle des personnes qui sont intervenues sur le territoire concentrationnaire, concerne les « internés – ennemis politiques »<sup>364</sup>, qui sont décrits comme des gens intelligents, éduqués et respectés. Dans ce cas précis, il serait essentiellement question d'un processus de reconsidération de la figure des internés à la suite de la médiatisation des anciens internés politiques et de leur implication dans la vie politique après la chute du régime. Les internés sont pensés comme des « victimes », c'est-à-dire des acteurs « passifs » face au pouvoir (la victime n'agit pas, elle subit). Cette production victimaire efface les différences qui peuvent exister entre les catégories d'internés, mais aussi entre les individus qui composent cette masse concentrée et compressée.

À l'intérieur du camp, nous pouvons souvent observer une certaine fusion entre le crime politique et le crime de droit commun. À l'image de « hooligans » et « politiques » se greffe celle des « criminels de la pire espèce », souvent mis en avant comme justification de l'existence de l'institution. Avec l'introduction progressive de criminels de droit commun, le pouvoir crée aussi une super-figure du mal social qui est la matérialisation de l'ennemi totalement ennemi, du point de vue social et politique. Comme de l'extérieur personne n'a la possibilité de faire la

---

<sup>363</sup> Ce qui rejoint les observations de GOFFMAN que, dans le cadre de l'institution de l'enfermement, les reclus sont perçus par le personnel comme des personnes pour lesquelles l'institution a été créée.

<sup>364</sup> Les hommes de pouvoir d'avant le 9 septembre 1944, des membres de l'opposition anticommuniste, des agrariens – petkovistes, anarchistes.

différence entre le crime (comme acte), la suspicion de crime et le crime d'appartenance, ces trois figures fusionnent dans une sorte de super-coupable, contraire à l'image de l'Humain conceptuel et antipode à la figure promise du super-humain nouveau. Au sein de l'alliage dans la figure du mal social palpable repose une des caractéristiques les plus fondamentales de l'institution « concentronnaire » de Béléné.

La peur des Bélénois résulte du fait de voir des êtres déshumanisés, battus, sales, déversés des wagons, « *comme des animaux* » et amenés sur l'île escortés par les fusils et les chiens des miliciens. Ainsi apparaît naturellement la peur universelle des riverains à l'égard des institutions d'enfermement social – celle qui consiste à craindre des actes de violence, commis par quelqu'un qui a réussi à s'évader du camp. La présence même du camp insuffle la terreur dans ses environs aussi bien dans un aspect symbolique qu'en tant que menace physique pesant sur les riverains.

- *Isolement spatial et isolement social*

De ce que nous avons dit jusque-là, nous pouvons faire ressortir plusieurs axes de réflexion sur l'« interaction espace interne – espace social environnant ». Ces logiques tournent autour de quelques points fondamentaux, tels que (i) l'ancrage social antérieur de l'espace (géographique) de matérialisation de l'institution sociale de l'enfermement ; (ii) l'impact économique du camp pour le village le plus proche et dont il porte le nom ; (iii) les interactions et les perceptions des internés de la part des riverains, médiatisées par le discours idéocratique dominant. Ces trois domaines d'interaction se posent comme les points d'ancrage dans la relation camp-village, la relation espace exceptionnel – espace normal, ainsi que celle entre survie quotidienne – vie quotidienne.

**Avant l'installation du camp – un espace quadrillé par le social**

Au cours de l'histoire de l'Humanité, tout espace devient social parce qu'il est visité, parcouru, nommé, apprivoisé, décrit, délimité ou travaillé par l'Homme. Probablement l'une des caractéristiques les plus fondamentales de l'être humain est qu'il s'approprie l'espace, le socialise. Un peu plus haut nous avons évoqué un phénomène consubstantiel à la création progressive de l'État moderne : l'ouverture des villes et la création au sein de ces dernières des espaces de l'enfermement. Nous avons également parlé de l'espace de la ville ou du village, comme « espace social », justement dans cette optique de l'enfermement de l'espace des relations sociales. Alors se pose la question de l'espace en dehors des limites de ce « social ». Cet espace extérieur est également « appartenant » à l'espace social d'autant qu'il renferme des terres labourées, pâturages, forêts, terrains de chasse ou de pêche, etc. Autrement dit, les formes

physiques environnantes font partie intégrante du social. Alors, pour les distinguer, nous allons appeler cet espace « socialisé ». Dans ce même type de spatialité s'insère l'institution concentrationnaire, elle prend forme dans un espace socialisé proche de l'espace social. Comme tout espace est socialisé et que des êtres humains entretiennent une relation physique ou symbolique avec lui, il nous paraît important de parler plutôt d'un « espace socialisé proche », c'est-à-dire en relation avec un espace social dont il dépend. C'est là que s'insérerait l'institution concentrationnaire. Le camp a besoin de sa proximité avec l'espace social, alors que la ville ou le village n'ont pas nécessairement besoin du camp. L'institution de l'enfermement ne naît pas d'une volonté (besoin) locale, mais est imposée par la structure étatique.

Le camp se pose comme une sorte de matérialisation du pouvoir central au niveau local. Dans cette fonction, il se différencie par rapport aux autres institutions de l'enfermement social qui, elles, apparaissent plutôt d'un besoin de mise à l'écart localisable. Si la prison et l'hôpital psychiatrique naissent dans la matrice de la ville, le camp, de son côté, naît à travers une matrice de la souveraineté, de la gouvernementalité, du biopouvoir de l'État moderne. Il s'inspire de toutes les formes de réclusion, aussi bien traditionnelles que modernes, en les refondant. C'est pour cela que le camp doit être perçu comme l'institution de l'enfermement social la plus élaborée. Il dépasse la matrice classique de la ville par celle de l'État comme l'entité qui aspire tous les pouvoirs vers soi. C'est là qu'on peut percevoir le lien intime entre la forme moderne d'organisation politique et la forme-camp.

En retournant aux deux cas paradigmatiques étudiés, nous remarquons que ces institutions s'ouvrent dans un espace localement sanctionné ainsi qu'arbitrairement détaché par le pouvoir central. Nous avons vu, dans le cas de Rivesaltes que, pour la construction du camp (d'abord militaire), sont expropriés (souvent en force) des terrains avec comme justifications la « raison d'État » et la « situation exceptionnelle ». Or, ces terrains-là faisaient indéniablement partie de l'espace socialisé proche. Dans le cas de Rivesaltes, ce sont majoritairement des vignes ; dans le cas de Béléné, il s'agit d'un territoire servant à l'élevage (bétail, porcs semi-sauvages, apiculture) et dans un moindre aspect agricole. L'institution concentrationnaire enlève en tout cas au village une part de son espace économique (propriété individuelle dans le cas de Rivesaltes et collective dans le cas de Béléné), de sorte que cette action octroie un caractère conflictuel à la relation camp-village.

Certes, il existe une grande différence dans la manière dont cette opération est perpétrée par les deux formes étatiques : les terrains de Rivesaltes sont expropriés par un État encore dit

« démocratique » pour ses besoins militaires dans une situation de guerre (contre une puissance extérieure – ce qui lui octroie le statut de guerre classique). Cela légitime en quelque sorte le détachement de cet espace de l'espace social d'ensemble. Dans le cas de Béléne, le détachement du terrain est opéré par une forme étatique toute-puissante qui n'accepterait aucune protestation<sup>365</sup>. Mais quoi qu'il en soit, nous observons un fort mécontentement dans les deux groupes communautaires, qui commence au niveau physique (économique) et aboutit au niveau symbolique (l'institution concentrationnaire porte un coup sur le renom du village).

### **Camp-village – une relation économique ?**

Si la première forme de mécontentement passe par la sphère économique, le principal lien entre l'institution et l'espace social passe également par ce domaine. Si la création du camp porte un coup important à l'« économie locale » (et c'est d'autant plus vrai dans le cas bulgare), elle amène avec soi des avantages économiques pour le village dans d'autres sphères d'activité. Ces avantages semblent être en lien avec le personnel du camp, même si, dans le cas de Rivesaltes, la proportion de « locaux », entrant dans l'organisation de l'institution concentrationnaire, est moins élevée et même déconseillée par les autorités centrales (en août 1942, il est préconisé par les autorités d'embaucher des « *étrangers à la région* », qui seraient plus motivés que les locaux pour accomplir la tâche concentrationnaire). Dans le cas de Béléne, la volonté de la structure étatique (plus centralisée) est de privilégier l'ancrage local de ceux qui interviennent au sein de l'archipel. Nous pouvons y distinguer une volonté de répandre la terreur dans la population locale, de sorte que la véritable nature de l'institution reste cachée. À Rivesaltes, il s'agit plus d'une volonté de meilleure gestion de l'institution par un personnel sans attaches locales. Par ailleurs, le camp donne du travail aux plus pauvres – à Rivesaltes, ce sont « les réfugiés nationaux », tandis qu'à Béléne il s'agit majoritairement des « frustrés du régime précédent ». La présence de l'institution concentrationnaire est profitable également à l'espace social en dehors du domaine de l'emploi. Une partie des personnes qui interviennent dans le camp et qui ne sont pas des locaux est logée dans le village même. Encore mieux, dans le cas de Béléne, l'administration du camp est directement installée dans le village, ce qui crée des relations économiques étroites entre les villageois et les gestionnaires. Le camp est bénéfique à la vie économique des environs parce que son personnel – ou plutôt une partie – est inséré dans l'espace social. L'institution concentrationnaire fait partie de la vie quotidienne et sociale sur au moins deux plans : physique, par les relations économiques camp-village, et symbolique,

---

<sup>365</sup> Encore plus que Béléne n'est pas la propriété des villageois. Mais aussi, au même moment en Bulgarie, le pouvoir commence l'expropriation des terres agricoles.

allant de la peur complexe à l'atteinte au renom du village. Le camp est transfiguré comme entité de vie en dehors de la vie normale, alors qu'en tant qu'institution il a des attaches avec cette dernière. Toute relation « espace social – espace concentrationnaire » est une relation médiatisée par l'institution. Rappelons simplement les réactions que provoque la présence des internés sur le marché de Rivesaltes ou bien la perception qu'ont les habitants de Béléne des reclus sur l'île. La différence singulière des deux formes-camps, dans le premier cas, permet une relation économique directe entre les « locaux » et les internés, alors que, dans le second, la relation – économique – est exclusivement institutionnelle<sup>366</sup>.

### **S'ils y sont, c'est parce qu'ils doivent y être...**

L'institution concentrationnaire est celle qui médiatise toute interaction entre l'espace social et l'espace de réclusion. L'État moderne, n'ayant pas de territoire propre, parce qu'agissant sur une population (dimension biopolitique), l'institution s'approprie l'espace socialisé et le détache du local afin de l'ériger en localité exclusivement étatique et fermée. L'institution de l'enfermement que ce type d'État crée relève exclusivement d'une volonté de territoire propre, dans lequel l'entité de gestion s'appliquerait directement sur des êtres sélectionnés à travers un long travail de légitimation. Ainsi, le camp se pose comme une sorte d'enclave étatique coupée du monde, de l'existence sociale ordinaire. Si le territoire de l'État moderne est composé des corps individuels faisant partie d'un méta-corps social, alors le camp se pose comme l'espace où cette territorialité du pouvoir biopolitique prend forme. L'espace-camp devient le lieu où la volonté de contrôle biopolitique est et peut être poussée à son paroxysme. C'est l'endroit par lequel le contrôle total devient une éventualité, où le caractère biopolitique de la forme moderne de gouvernementalité prend possession des corps individuels en les gérant collectivement. Nous pouvons donc penser l'institution concentrationnaire dans une acception de laboratoire du social, ou même comme une véritable matrice de l'organisation de l'espace social (ARENDET et AGAMBEN).

L'État, à travers les formes discursives qu'il produit, se pose comme médiateur dans la relation espace social – espace de réclusion. Dans les deux cas paradigmatiques que nous avons exposés ici, aussi bien à un niveau collectif (communauté – institution concentrationnaire) qu'à un niveau personnel (interindividuel), toute interaction est médiatisée par « l'institution sociale de l'enfermement administratif des ennemis objectivés ». La forme discursive dans laquelle la super-institution étatique habille les personnes entrées dans les rouages de l'appareil répressif

---

<sup>366</sup> Même si on peut supposer que certains intervenants sur l'île de Béléne ont noué des contacts de type « marché noir » avec des internés malgré l'interdiction de tout contact avec ces derniers.



est en quelque sorte l'élément le plus important sans en être exclusif. S'imisce ici une croyance en le caractère rationnel des formes sociales de l'enfermement qui est perceptible à travers la légitimation stigmatisante de l'identification des reclus à l'institution de laquelle ils dépendent. Autrement dit, le fait même que quelqu'un se retrouve à l'intérieur d'une de ces formes modernes justifie l'institution elle-même – « s'il y est, c'est parce que forcément il doit y être ». La figure de la « victime » ne se construit qu'après coup, après que l'institution a accompli sa tâche. Il n'y a que « nous » et « aujourd'hui » qui pouvons parler en termes de « victimes » (et « bourreaux »), parce que nous avons plus ou moins la possibilité de décrire et d'analyser (jusqu'à un certain point) la réalité sociale des formes concentrationnaires. Dans le contexte propre aux phénomènes analysés, le regard distancié est difficilement applicable au même titre que la connaissance nécessaire d'appréhension de l'institution, les acteurs étant influencés par le discours dominant et légitimant l'institution et par l'identification des reclus aux objectifs de cette dernière.

Tant dans le cas français que dans le cas bulgare, les « riverains » perçoivent dans l'institution tous les éléments confirmatoires de la discursive médiatrice, chargée de justifier et de fonder en raison le phénomène social d'enfermement. À Rivesaltes, des personnes vêtues de haillons viennent s'approvisionner au village, sur le marché légal ou sur le marché noir, au détriment de la population locale. Ce comportement confirme la double image des « profiteurs » qui pèsent sur eux et leur vie quotidienne, d'abord comme responsables de la situation globale (c'est-à-dire étatique), puis comme pris en charge par l'institution dont ils dépendent (ils y sont nourris avec de l'argent public), et enfin en aggravant encore plus la pénurie des locaux en s'immiscant dans les relations économiques de l'espace social. L'individu interné est alors triplement coupable dans son interaction avec le village. Cette culpabilité passe à travers son appartenance à l'institution concentrationnaire qui n'est pas seulement justifiée rationnellement et *a priori*, mais aussi par ses actes et même son aspect physique. Dans le cas de Béléne, nous sommes face à une logique similaire. L'institution est destinée (selon l'image discursive la légitimant) à toute sorte de personnes incarnant le « mal social » – les oisifs y apprennent à travailler, les politiques se corrigent, les criminels y sont punis. Alors, en regardant ces êtres déshumanisés se mouvoir (pendant qu'ils sont amenés au camp), on ne perçoit que des fautifs, des personnes légitimement tombées sous le coup de l'appareil répressif. Là aussi, leur caractère victimaire ne peut apparaître que tardivement, après une réflexion d'ensemble. Au moment donné et lors de l'interaction de face-à-face entre internés et locaux, ce serait plus la peur sous ses apparences diverses et variées qui se transformerait en schème de pensée et fonderait l'action sociale que la référence à une condition commune et à la solidarité humaine. Une peur d'abord personnelle

puis collective s’empare des êtres dans la mesure où elle touche tout d’abord à l’intégrité corporelle individuelle et ensuite aux fondements du vivre ensemble de la communauté. Dans ce contexte-là, l’institution sociale de l’enfermement propose des catégories « prêtes-à-penser », des stigmates sociaux en perpétuelle construction-déconstruction-reconstruction qui animent toute forme interactionnelle, à savoir espace social – espace concentrationnaire, village – camp, riverains – internés.

Il ressort de cela que l’espace concentrationnaire se construit en cercles, qui agissent à la fois aux niveaux physique et symbolique. Nous pouvons en distinguer quatre en rapport avec la spatialité – physique, institutionnel, naturel et discursif –, qui ne correspondent pas forcément à la même réalité et ne circonscrivent pas le même espace. Le cercle physique se réduit aux bâtiments du camp et incarne la coupure qu’ils instaurent avec l’extérieur (espace clôturé de barbelés ou pas). Le cercle institutionnel pose la frontière entre l’espace ordinaire et l’espace exceptionnel. Le cercle naturel est dessiné par la localité géographique dans laquelle s’inscrit le camp, médiatisé par une référence à la matrice de l’archipel. Ils sont entourés et animés par un cercle discursif qui pose la frontière entre le corps social et l’acteur-ennemi.

### 1.3 L’espace de réclusion – espace disciplinaire et vie nue

Jusque-là, nous avons pu voir l’insertion spatiale de l’institution concentrationnaire sous un angle physique et social (symbolique). Il est temps de nous intéresser à la réclusion à l’intérieur même de l’institution, et surtout à la perception de l’espace de contrainte dans lequel sont insérés les individus-clients de la forme institutionnelle. C’est en quelque sorte le troisième élément de ce que nous pouvons appeler « la spatialité concentrationnaire », intimement liée au caractère à la fois singulier et pluriel de la forme-camp comme espace disciplinaire.

L’espace du camp est partagé tant au niveau de son entrée que de sa sortie, avec différents sas et parcours fléchés qui permettent de trier les internés et de surveiller les lieux intermédiaires où s’opèrent les contacts avec l’extérieur, le ravitaillement, la circulation des personnes étrangères au personnel, les fournisseurs, visiteurs divers et différents types de personnel. Certaines délimitations correspondent à des différenciations sociales internes ou externes. Elles séparent les hommes des femmes, les nationaux des étrangers, les malades des valides. L’être humain et ses activités en général sont intimement liés à ce qu’on pourrait appeler l’expérience de l’espace. Le sentiment d’espace résulte de la synthèse de nombreuses données sensorielles, d’ordres visuel, auditif, kinesthésique, olfactif et thermique. Mais comme chacun d’entre nous est modelé et structuré par sa culture, des individus élevés dans des cultures différentes vivraient

également dans des mondes sensoriels qui ne sont pas identiques. Un espace est forcément social, car dans toute configuration spatiale il y a du social à l'œuvre. On pourrait voir ici deux aspects de la notion d'espace. D'un côté, l'espace influe sur le comportement humain et, d'un autre côté, l'homme a la faculté de modifier l'espace, de se l'approprier. C'est pour cette raison que nous devons descendre à présent au cercle concentrique dessiné par les limites de l'institution concentrationnaire.

- « *Les baraques à lapins* » – Rivesaltes

Dans la distribution spatiale à l'intérieur de Rivesaltes, le fait qu'il a été pensé principalement comme un espace disciplinaire (militaire) joue un rôle majeur. L'institution concentrationnaire avait investi sept îlots (dont la construction est la plus aboutie) de forme plus ou moins carrée. Chacun d'eux est formé de baraques<sup>367</sup> numérotées, la plupart des baraques sont d'une largeur de 4 à 5 mètres et d'une longueur de 48 à 60 mètres. Elles sont construites en dur (fibrociment, tuiles, plancher en ciment), les fenêtres, munies d'une ouverture de 40 à 60 centimètres sont fermées par des auvents pleins. L'intérieur des baraques est occupé par un bat-flanc étagé, qui prend la plus grande partie de l'espace disponible. Ces baraques standardisées sont organisées en îlots, avec une fonction propre bien définie. L'îlot Q est celui du commandement centralisant la direction du camp. S'y trouvent le poste de commandement, le commissariat spécial, le bureau de libérations, le service postal, le ravitaillement, le service du matériel, l'entretien, les transports, le mess des gardiens, le service du personnel, la coopérative du personnel et la prison du camp. L'espace du pouvoir au sein du camp est concentré ainsi dans un seul îlot qui exerce le contrôle institutionnel – aussi bien en tant qu'encadrement et décision de répartition dans l'espace qu'en matière d'espoirs de sortie du camp<sup>368</sup>. Cet îlot est le symbole du système punitif du camp : il abrite la prison en tant que lieu de contrainte physique et symbolique en soi. C'est un espace de concentration et de contrôle total, les décisions concernant la vie internée y sont prises.

L'îlot J est occupé dans sa partie sud par le service de santé. Il accueille les malades, en particulier les contagieux et les nourrissons. Plus tard, il sera spécialement affecté aux Tziganes. Dans la partie nord de cet îlot se trouvent les baraques des différentes œuvres d'assistance (le Secours suisse, le Secours national, la Croix-Rouge française, le YMCA, la CIMADE). L'îlot F, au début inoccupé, accueille les Juifs et plus spécifiquement les hommes de plus de 16 ans,

<sup>367</sup> Images de disposition des baraques ainsi que de l'intérieur en annexe, pp. 35-36.

<sup>368</sup> Selon le règlement intérieur, les internés sont encouragés par l'administration à accomplir toutes les démarches nécessaires à leur émigration en dehors des frontières françaises.

après les grandes rafles d'août 1942. L'îlot K est, au début, constitué d'internés « ordinaires » de toutes confessions et de toutes origines ; plus tard il recevra spécialement les internés israélites (à partir du mois d'août 1942)<sup>369</sup>, et s'y installe la commission de criblage chargée de trier ces internés en vue de leur déportation vers l'Allemagne *via* Drancy. L'îlot E reçoit des hébergés « ordinaires » (certainement en majorité des Espagnols). Tous les îlots sont organisés à peu près de la même façon : ils regroupent des baraques alignées et numérotées, séparées par de larges allées. Le camp ressemble à un grand village parfaitement bien aligné et organisé<sup>370</sup>. Une disposition spatiale classique des institutions disciplinaires de type militaire, mais aussi concentrationnaires.

L'îlot B à son tour va, dès le mois d'avril 1941, regrouper les familles juives avec, d'un côté, les femmes et les enfants de moins de 16 ans et, de l'autre, les hommes de plus de 16 ans. Cet îlot est, de l'avis même de la direction, le plus délabré de tous : il y manque des tuiles, de nombreuses vitres sont cassées, il n'y a pas d'électricité, la vermine y prolifère.

Les travaux de (ré)aménagement qui seront entrepris afin d'améliorer les conditions d'internement au sein du camp seront confiés pour partie aux internés eux-mêmes. C'est de ce même îlot que vient l'allégorie des « *baraques à lapins* »<sup>371</sup>. Cette expression nous montre clairement le rapport à l'espace des individus qui y sont astreints. L'acteur social se sent diminué et encore dévalorisé dans un état naturel, son espace vital est restreint et dégradant. Nommer son espace, ce n'est pas seulement reconnaître le lieu et le localiser, mais lui donner consistance, lui prêter du sens. Dans ces conditions-là, ce sens est celui du rejet de la contrainte de l'espace concentrationnaire. L'individu est placé dans la contrainte, dans la limitation de l'espace vital, de sorte que s'opère un rapprochement avec l'état naturel.

Nous entendons également poser et aborder le problème de l'appropriation de l'espace par les internés au sein de l'institution. Cette pratique éminemment humaine doit nécessairement passer par l'établissement d'une relation avec l'espace. Alors se pose la question de savoir si cette relation n'est d'autant plus une relation de rejet dans le cas d'un espace imposé, contrôlé, de contrainte et de « stockage ». Rivesaltes est à l'origine un camp militaire, autrement dit un espace destiné à la discipline et au contrôle à haut degré des corps et consciences. L'espace concentrationnaire peut être perçu comme un espace d'entassement, de stockage. C'est l'institution qui distribue cet espace, elle attribue à chaque nouveau reclus un îlot, une baraque, un lit. Dans ce vaste espace vital, l'être est astreint à cohabiter avec d'autres êtres (même si ces

<sup>369</sup> C'est l'un des deux îlots transformés en camp dans le camp en vue de la déportation des internés juifs étrangers.

<sup>370</sup> À l'image des villes nouvelles de caractère purement fonctionnel.

<sup>371</sup> ADPO 1287W1.

derniers le répugnent). Dans ces conditions, il est démuné d'une partie importante de son identité, entassé avec d'autres « lapins » dans un espace non seulement fortement limité, mais aussi animé par l'institution. Les murs de la baraque deviennent un autre cercle de réclusion au sein de l'institution concentrationnaire.

Le camp est toujours un espace « gris », une « *plaine grise remplie de baraques* »<sup>372</sup>. Il est toujours dépeint avec les termes de la « grisaille », autant de la part des internés que de celle des différents intervenants en son sein. Cette image terne concerne autant les descriptions de la nature environnante que des baraques « froides », à la fois inhospitalières et très difficiles à chauffer en hiver, pensées comme un espace disciplinaire et non comme à un refuge de longue durée. C'est un univers oppressant, ne laissant pas d'échappatoire possible, un espace de contrôle, de contrainte, rejeté par les acteurs sociaux comme tel. « *Tout était gris, lugubre, malsain. Le bruit incessant du vent qui sifflait entre les baraques, une terre boueuse semée de pierres pendant les jours de pluie et ensuite une chaleur torride et sèche car c'était encore l'été*<sup>373</sup>. » Grisaille, saleté, maladies, vermine, faim, cet arsenal discursif décrit le séjour des internés au camp de Rivesaltes qui ont témoigné sous quelque forme que ce soit. Friedel BOHNY-REITER écrira, le 8 décembre 1941, dans son journal : « [...] *toute vie est étouffée dans le camp, celle des hommes, des âmes, des plantes*<sup>374</sup>... » Ici apparaît une opposition très importante à analyser, à savoir le contraste entre l'espace de réclusion et la nature environnante. Si le premier est toujours gris, le second devient souvent un objet de contemplation de la part des intervenants au sein de l'institution. Il s'agit bien évidemment du contraste plus large entre la « vie internée » et la « vie libre ».

Des adaptations et apprivoisements de cet espace sont quand même possibles. L'interné peut s'approprier l'espace – « *le bout de baraque qui était constituée de boxes avec des sortes de draps qui faisaient séparation* »<sup>375</sup>. Malgré la barrière psychologique qu'impose l'espace concentrationnaire, une appropriation de l'espace (comme allègement de la condition de détention) est possible. Même contraint, l'être humain garde certaines caractéristiques qui le définissent comme tel. On adapte l'espace de contrainte en essayant de recréer un peu d'intimité à l'intérieur de celui-ci. L'être humain essaie de le rester même dans les conditions les plus inhumaines, cela fait partie de sa stratégie de survie à l'exceptionnalité du camp.

<sup>372</sup> Témoignage d'Henri PARENS lors de la conférence sur la retransmission des traumatismes de l'enfermement qui a eu lieu les 6 et 7 juin 2008 à Perpignan.

<sup>373</sup> Témoignage Eva Lang.

<sup>374</sup> *Journal de Rivesaltes*, p. 45.

<sup>375</sup> Selon « Jean », habitant de Rivesaltes et témoin de l'époque, *L'Indépendant*, 4 juin 2008.

Dans le domaine de la gestion de l'espace de concentration, l'institution se pose comme éminemment dynamique – guidée par la volonté de meilleure gestion de la vie quotidienne, elle procède à de nombreux déplacements des internés. Le plus important et exemplaire de tous est le « camp spécial », destiné à la concentration des internés israéliens. La volonté de l'administration est souvent celle de la rationalisation de l'espace, du souci d'amélioration des conditions de vie (nue et sociale) à l'intérieur du camp. Une rationalisation provenant de l'idée de camp-modèle, camp familial. Mais nous pouvons y retrouver un autre facteur : empêcher les internés de s'approprier l'espace imposé, caractéristique des formes institutionnelles modernes de l'enfermement. Une telle pratique a été décrite par Erving GOFFMAN dans son étude sur les hôpitaux psychiatriques. L'auteur met en avant le fait que l'institution reprend souvent les objets qu'elle attribue aux internés afin qu'ils ne puissent pas s'y attacher... L'institution empêcherait de la sorte les internés de s'approprier l'espace d'internement, de s'adapter.

Cette idée de regroupement familial dont nous avons parlé un peu plus haut est rapidement délaissée face au besoin de meilleure gestion des êtres internés. Le camp de Rivesaltes jouera un rôle principal dans la déportation des Juifs étrangers de la zone sud parce qu'il offre la possibilité d'enfermement et de « triage » d'une grande quantité d'êtres, mais aussi parce qu'il est érigé non loin de la ligne de chemin de fer, stratégiquement importante pour la concentration des populations en question, mais aussi en vue de leur déportation. Ce sont les îlots K et F (d'une capacité de 3 000 personnes chacun), qui vont se transformer en « Centre national de rassemblement des israéliens » et former ainsi un nouveau cercle concentrique de la réclusion au sein même du camp. Ils sont aménagés pour accueillir tous les Juifs étrangers de la zone sud. On isole ces deux îlots du reste du camp en les entourant de deux rangées de fils barbelés supplémentaires. Ainsi se crée un camp au sein du camp, qui par son essence aura un degré répressif plus élevé que celui du camp général. Le contrôle total sous toutes ses formes s'amplifie, on fait de longs appels quotidiens, la commission du criblage (figure du pouvoir du papier) y siège en tranchant entre ceux qui partiront et ceux qui resteront, la surveillance est assurée par un nombre plus important de gardes.

- « *Les Robinson Crusoe* » de Persine

Parlant d'élévation de degré, passons maintenant à Béléné. L'île principale est un espace très vaste, soumis au rythme de l'évolution saisonnière du Danube. La liaison avec le village s'établit tout d'abord par des embarcations ; plus tard sera installé un ponton afin de faciliter les allées et venues incessantes pour les besoins de l'institution concentrationnaire et de la ferme agricole (rééducative). L'île de Persine, comme espace concentrationnaire, s'inscrit à la fois

dans la continuité et dans la rupture. La logique qui prédominait dans les formes antérieures était d'utiliser des sites industriels, de grands chantiers autrement dit, ce qui primait était la logique économique. Dans le cas de Béléné, cette fonction évolue : l'institution garde une relation avec l'économie, la création à partir du « vide » d'une ferme<sup>376</sup>, un chantier demandant au préalable des travaux d'aménagement importants. Il est pensé moins comme un lieu d'activité économique qu'une institution punitive (officiellement rééducative). Symboliquement, le camp se trouve « en dehors » du territoire national<sup>377</sup>, simultanément à la marge de l'espace social et de la société. Les internés n'y seront pas seulement exclus ou marginalisés, mais enlevés du social et mis entre les barbelés concentrationnaires. Comme témoigne S. BOTCHEV, « nous sur l'île, on n'était pas "en Bulgarie", mais "sur l'Île" [...] pas encore dans "l'au-delà" mais déjà en dehors de ce monde »<sup>378</sup>. L'élément nouveau introduit par Béléné dans la pluralité des camps de rééducation par le travail bulgares est la coupure totale entre l'en dedans et l'en dehors. Les internés n'ont plus aucun contact avec le monde qui les entoure<sup>379</sup>, sauf probablement les colis qu'ils peuvent recevoir ou le peu de visites autorisées à certains d'entre eux. Ils sont coupés du social et même de la civilisation.

Sur l'île de Béléné (contrairement au cas rivesaltais), il n'y a pas d'installations préexistantes de quelque nature que ce soit. C'est un camp à construire qui doit s'insérer dans cet espace naturel vaste. On pourra facilement par la suite y installer une prison ordinaire qui fusionnera en parallèle avec la pratique internementale et rééducative. L'installation des premiers internés sur l'île en dit long sur la nature du camp, mais aussi en ce qui concerne les conditions de vie spatiales que l'institution va proposer/imposer à ses « clients ». À la décision de l'ouverture de l'archipel punitif sur Persine sont transférés 300 internés du TVO minier Bogdanov dol. Ils seront amenés par le train à bétail et acheminés vers l'île sur de vieilles embarcations (les mêmes qui servaient jadis aux villageois pour y amener leurs troupeaux au début du printemps). La première baraque qui abrite « les premiers naufragés » est primitivement et rapidement

---

<sup>376</sup> Portant le nom très emblématique de « Staline », rebaptisée « Valko Tchervenkov » après la mort du premier.

<sup>377</sup> D'ailleurs, selon les préceptes du communisme, il est difficile de parler en termes d'« espace national », car probablement cette idéologie montre le mieux le déplacement dans le cœur de l'État moderne du territoire à la population. Le pouvoir totalitaire de type communiste enferme le pays pour pouvoir gérer les individus. La population est détachée par la force du territoire, ainsi toute politique de l'État totalitaire socialiste devient le « [prendre] Soins de l'Homme », de l'être humain vivant, qui doit être transformé en « homme nouveau ».

<sup>378</sup> S. BOTCHEV, *Béléné* (version intégrale), p. 355.

<sup>379</sup> Les internés des premiers camps avaient une possibilité de contact avec d'autres personnes que celles qui interviennent au sein du camp – les mineurs à Koutsian et Bogdanov dol par exemple, ou les travailleurs ordinaires dans les autres camps.

construite sur une surface d'environ 30-40 m<sup>2</sup>. Elle est érigée sur l'herbe avec des planches espacées qui laissent passer l'air.

Ce sont ces premiers « naufragés » qui vont construire les habitations des futurs nouveaux-reclus à l'intérieur de l'archipel concentrationnaire. Le travail (rééducatif) que les membres de ce premier groupe de « naufragés » seront astreints à accomplir marquera la vie quotidienne à l'intérieur du camp jusqu'à son démantèlement comme tel. Autrement dit, Béléne est une création propre de l'institution concentrationnaire – c'est un des éléments qui va circonscrire sa nature punitive à un degré plus élevé, mais aussi qui va contribuer à sa singularité dans le cadre de la grande famille des formes-camps. Les premiers « naufragés » vont construire deux « chantiers », un premier, du côté du village, qui va abriter plus tard l'institution carcérale, et un second situé sur la colline plus éloignée. C'est ce deuxième « Chantier » qui nous intéresse plus spécifiquement ici, parce qu'il va délimiter l'espace concentrationnaire véritable.

Comment seront construites les baraques destinées à abriter les internés ? Ce sera avec les matériaux que l'île propose, notamment des branches de saules et de la boue, toutes les deux en abondance sur Persine. Les premières baraques seront assez primitives, les internés-bâisseurs ne disposent que d'une seule hache et d'une pelle, aucun clou ni autre matériau de construction ou outil. Les murs des baraques (des cabanes semi-enterrées<sup>380</sup>) sont une sorte de haie artificielle de branches de tailles différentes. Le toit est recouvert aussi de branches des saules, avec l'idée qu'avant l'arrivée de l'hiver, il soit recouvert de terre. Pour le Chantier II où seront internés les « politiques », les baraques sont à un seul niveau pour 70 personnes environ et semi-enterrées. Le sol est de terre battue. Les baraques du Chantier I sont édifiées en plein sol et les lits sont à deux niveaux. Toutes ces « bâtisses » sont édifiées rapidement (en deux ou trois jours) – au Chantier II, ce sont 23 baraques semi-enterrées en deux rangées, et un cachot qui représente un trou quadrangulaire, profond 4,5 mètres.

Des différents témoignages et descriptions de l'espace concentrationnaire sur l'île de Béléne, il ressort que, depuis ces premières installations et durant le temps de sa construction, le camp n'a cessé d'évoluer, et ce, jusqu'à la fermeture du TVO Béléne et son réaménagement en tant que prison. Le Chantier II a la forme d'un rectangle irrégulier d'environ 300-320 mètres, avec des clôtures droites de l'est et ouest longues d'environ 100 mètres et du nord et sud un peu courbées<sup>381</sup>. Celles-ci sont composées de 12 lignes de fil de fer barbelé, soutenues par des poteaux en bois. De l'intérieur, devant la clôture est aménagée une raie de terre toujours

<sup>380</sup> Dessins des baraques faites par d'anciens laguéristes en annexe, pp. 53-54.

<sup>381</sup> Dessins d'ex-internés en annexe.



entretenu et désherbée, tracée par des cailloux blanchis à la chaux<sup>382</sup>. À l'extérieur de la clôture de fer barbelé est creusé un canal trapézoïde. La terre de ce canal est entassée à quatre endroits au milieu de chaque côté de la clôture. Sur ces petites collines sont construites quatre tours de garde en bois d'une hauteur comprise entre 6 et 8 mètres. Sur les paliers des tours de garde, on monte à l'aide d'échelles en bois. Le poste du milicien-gardien est situé sur le palier du haut, qui a des dimensions d'environ 2 x 2 mètres et est entouré d'un garde-fou en bois. Un parapluie/parasol en bois protège le surveillant des aléas climatiques. À l'entrée, presque près de l'angle sud-ouest, est situé un portail double, juste à côté se situe une petite baraque où se reposent les surveillants de garde.

L'espace clôturé est occupé par des baraques seulement dans sa partie nord qui est d'un mètre environ plus élevée que la partie sud<sup>383</sup>. Les plus anciennes bâtisses (celles construites par les premiers internés) sont au nombre de 9, chacune large d'environ 6 mètres et longue de 20 mètres, distancées l'une de l'autre d'environ 1 mètre. La hauteur de la baraque à l'intérieur est de 1,80 mètre environ<sup>384</sup>. À ses deux côtés, on a percé des ouvertures sans vitres, qui servent de fenêtres. En guise de lits sont aménagés sur le sol des sortes de caillebotis de fines branches entrelacées pour que les internés ne dorment pas directement par terre. Dans une baraque dorment en moyenne 60-70 internés, ainsi l'espace dont chacun dispose est fortement limité<sup>385</sup>. La plupart du temps, il est interdit aux internés de sortir la nuit des baraques, des sceaux hygiéniques sont installés à l'intérieur des bâtiments et vidés par les internés de garde dans le fossé sanitaire aménagé dans un des coins du camp. Avec le temps, ces anciennes cabanes seront équipées d'une porte cadenassée par les miliciens de garde la nuit, et un poêle et un urinoir seront installés. Des lits à deux étages sont élaborés toujours à partir de branches de saule entrelacées et recouvertes de paille et de feuillages.

Cette description nous permet de percevoir le fait que l'espace de contrainte est fortement exposé aux aléas climatiques – quand il pleut, du plafond coule un mélange d'eau et de boue, le vent passe à travers les murs de branches entrelacées, en été la chaleur rend l'air irrespirable. Pendant toute l'existence du camp de Béléné (1949-1959), il n'y a pas eu d'éclairage dans les baraques, les internés s'organisant pour improviser des lampes à pétrole ou à huile de moteur qu'ils réussissent à se procurer dans le camp. Très vite ces cabanes se remplissent de punaises,

---

<sup>382</sup> Cette raie sert aux surveillants à voir si quelqu'un s'est approché de la clôture, car en marchant sur la terre il laissera forcément des traces.

<sup>383</sup> Voir les croquis du Chantier II, annexes, p. 52 et 53.

<sup>384</sup> Selon la description de Gueorgui VASSILEV.

<sup>385</sup> Quand les baraques sont surpeuplées, les internés ne disposent pas plus d'une trentaine de centimètres et ne peuvent dormir que sur un côté.

de poux, de puces, de rats, mais le vrai problème, ce sont les moustiques qui, on l'a dit, sont innombrables sur l'île de Persine. À côté de ces premières baraques, un peu plus tard, sont construites, sur un plan plus élevé, quelques autres baraques dont certaines sont collées l'une à l'autre. Seulement deux d'entre elles servent de dortoirs ; dans les autres s'installent la « bibliothèque », le bureau de compte rendu du travail des internés, le local du responsable de brigade, la cuisine et l'entrepôt de la nourriture. Plus au sud se trouvent les latrines ouvertes du Chantier – une plateforme en bois au-dessus d'un fossé profond.

Le Chantier II dispose, sur le côté opposé au portail, d'un espace punitif lui-même entouré de barbelés. Cette sorte de mini-camp dans le camp est le cachot, un élément très important dans le système concentrationnaire, surtout dans les camps punitifs. Le cachot du Chantier II de Béléné représente un trou profond sans fenêtres ou quelque autre éclairage que ce soit. Il dispose, en guise de toit, d'une grille de branches de saule entrelacées recouverte de terre. À l'intérieur, l'espace est divisé en deux locaux, dont l'un est séparé encore en deux. La grande pièce est destinée à des punitions collectives – 30, 40 ou 50 internés, ou toute une brigade, peuvent y être concentrés, tandis que les deux petits espaces complémentaires servent à punir des internés individuellement. Dans le cachot, il fait humide en permanence à cause de la présence d'eau souterraine et de l'infiltration de la pluie et de la neige par le toit en terre qui ne peuvent pas s'évaporer. L'air à l'intérieur est un mélange d'effluves de moisi, d'urine et de cadavres de rats en décomposition (S. TCHOLAKOV, *Mon Dieu Pardonne-leur, mais n'oublie pas*).

L'archipel concentrationnaire sur l'île de Béléné ne s'achève pas avec le Chantier II, certes c'est celui des « politiques », qui nous intéresse plus particulièrement ici, mais au sein de l'île la différence entre les internés administratifs et les internés carcéraux est souvent très fine (l'institution mélange souvent les internés). Sur l'archipel bélénois sont installés en tout quatre chantiers. Le Chantier III, appelé « les Jardins », est essentiellement agricole. Y sont rééduqués sous un régime relativement moins répressif des prisonniers, en majorité d'anciens communistes victimes de la recherche de l'« ennemi avec un billet du Parti ». Un autre camp aussi peu connu est installé sur l'île de « Chtourtcheto », où sont enfermées les femmes, occupées essentiellement dans l'élevage de cochons.

Le Chantier I est situé face au village de Béléné, c'est celui-ci qui sera reconstruit en dur et perpétuera l'institution carcérale sur l'île de Persine. Les conditions de vie spatiales y sont proches de celles du Chantier II. Il regroupe des baraques similaires, aménagées à l'intérieur avec des lits en bois à deux étages et un seau hygiénique pour 30-40 personnes. Le cachot de

ce premier Chantier est composé, quant à lui, de quelques trous profonds de 2,5 mètres, larges de 1 mètre et longs de 2 mètres, recouverts de la même grille en branches couverte de terre.

En transposant le modèle de cercles concentriques que nous avons proposé de retenir, les internés du camp de Béléne se retrouvent encerclés de la manière suivante : ils sont « pris » d’abord dans les limites de l’île (comme espace de délimitation à la fois physique et symbolique de l’institution concentrationnaire), par les frontières du chantier et circonscrit au sein même du camp dans la baraque qui est leur lieu de vie. De cette concentration en cercles qu’impose l’institution-camp, il ressort que l’individu dispose de très peu d’espace pour lui-même. Également, l’espace personnel est souvent modifié par l’affection au travail, par le nombre d’internés peuplant le camp et les baraques. Les cabanes semi-enterrées sont des habitacles dégradants assimilés à des lieux qui pourraient abriter des animaux et non pas des êtres humains<sup>386</sup>. Bien souvent, l’interné peut se retrouver dans un autre espace de contrainte qui représente un centre concentrique à l’intérieur du camp, notamment le cachot. Ce dernier est employé pour punir les internés qui n’accomplissent pas leurs normes de travail ou enfreignent les règles du camp. Cet espace punitif est un peu à part de l’univers concentrationnaire parce qu’il individualise pendant que le camp massifie.

Sur la base de l’observation de la disposition spatiale du Chantier II à Béléne, nous pouvons remarquer qu’à l’intérieur du cercle retranché<sup>387</sup> se créent des entités spatiales distinctes, à savoir : (i) une zone-dortoir (les baraques où dorment les internés – les latrines en font également partie) ; (ii) une zone administrative (cuisines, « bibliothèque » – baraquement rééducatif-instructif, place d’armes se trouvant du côté de l’entrée du camp et qui est un élément très important dans la vie du camp) ; (iii) une zone punitive (deux cachots différents avec des conditions d’isolement et de punition différentes). Chacune de ces entités concentrationnaires représente aussi un cercle de contrainte et de réclusion au sein de l’institution.

- *L’individu, le camp et l’espace*

En abordant l’espace de réclusion, nous sommes partis de l’espace naturel pour arriver progressivement à l’« espace personnel » au sein de l’institution de l’enfermement de type concentrationnaire. Afin de comprendre ce phénomène, une notion nous paraît des plus importantes, celle de « cercles concentriques de la réclusion »<sup>388</sup>. Ces cercles commenceraient

<sup>386</sup> « Ce n’étaient pas des maisons mais des étables », Boris TODOROV, *Le Goulag bulgare*, p. 184.

<sup>387</sup> Celui qui est délimité par le fil barbelé et surveillé par les miradors.

<sup>388</sup> À l’image des « neuf cercles de l’enfer » de Dante (les camps étant souvent comparés à cette œuvre littéraire, cf. H. ARENDT), mais aussi et surtout à l’organisation de la ville (de Chicago) en cercles concentriques selon l’analyse de PARK et BURGESS, ainsi que les réflexions de Primo LEVI dans *Si c’est un homme*.

à agir sur l'être humain au moment où, à l'intérieur d'un régime à visée totalitaire, apparaît la figure de l'ennemi totalisable et objectivable. Ce serait le premier cercle qui se situe au niveau sociétal. Ensuite apparaît – avec l'acte de l'arrestation – le cercle dessiné par les différents échelons (sous-cercles) de l'appareil répressif avant que ne se dessine le cercle spatialisé par excellence, celui de l'institution concentrationnaire, en tant qu'institution archipelaine. À l'intérieur de celui-ci se retrouvent des cercles-entités concentrationnaires qui sont des « îlots » dans le cas de Rivesaltes, et des « chantiers », pour Béléné. Puis intervient le cercle de l'espace vital de contrainte, à savoir la baraque. Elle est un élément premier dans l'appréhension de l'espace concentrationnaire par les internés. *In fine*, nous observons un cercle individuel, dessiné par le corps propre du reclus. C'est le cercle de l'intime (même si cette notion est difficilement cernable au sein de l'institution-camp) et nous y incluons le corps à proprement parler de l'être, mais aussi tout ce qui peut être perçu comme prolongation de cette corporéité (vêtements, objets personnels). À côté de ces cercles de l'enfermement administratif en apparaissent d'autres, comme celui de l'expérience et de la socialisation de l'être par exemple. Ces cercles liés à l'individualité des internés feront l'objet d'une analyse détaillée dans la suite de notre réflexion.

Nous nous intéressons ici essentiellement à la répartition spatiale au sein de la forme-camp, qui commence effectivement à partir du cercle « naturel » de l'espace géographique dans lequel s'insère l'institution. Dans les deux formes-camps analysées, nous observons la présence d'une maquette similaire de la disposition spatiale, tout en tenant compte de la différence de degré répressif dont relèvent les deux institutions. Le camp en tant que forme répartit l'espace de l'enfermement de manière similaire, il traite collectivement les êtres pourtant individualisés dans la répartition (gestion) bureaucratique, il regroupe les individus selon des critères administratifs à l'image d'une zone de stockage, d'un entrepôt rempli cette fois-ci d'objets animés. L'institution attribue un espace à un interné, mais aussi lui assigne un groupe spatial (un groupe d'internés constitués comme tel par la volonté institutionnelle).

Cette organisation en cercles concentriques renforce l'appellation que nous avons adoptée d'institution concentrationnaire. Non seulement son objectif principal est de concentrer une masse d'individus, mais aussi de les enfermer dans des cercles concentriques, dont la fonction essentielle est le maintien en place de l'individu et le rendre incapable d'agir à l'encontre de l'institution (ni individuellement, ni collectivement). Nous sommes face à une institution concentrationnaire et concentrique à la fois.

La prison procède d'une façon similaire, sauf qu'en répartissant dans l'espace elle individualise là où le camp collectivise. Le régime de type « totalitaire accompli » peut se permettre d'effacer la frontière entre les deux types d'institution – le système judiciaire est complètement soumis à la structure monocratique ; dans ces conditions, une décision judiciaire peut être aussi arbitraire que la décision purement administrative de l'enfermement. L'introduction de criminels de droit commun dans les institutions de l'enfermement extrajudiciaire nous paraît ici incarner le passage d'une forme-camp prétotalitaire à une forme-camp de type totalitaire. Autrement dit, le degré de répression au sein d'une institution-camp dépendra étroitement des types d'internés qui y seront amenés. Les parallèles avec la prison ne doivent pas être traités en une sorte d'opposition des deux institutions, puisque, comme nous l'avons déjà dit, le camp est une sorte de synthèse des formes modernes de l'enfermement, tout en les dépassant et en introduisant des techniques qui lui sont propres.

Nous pouvons déduire que l'institution-camp, par sa propre nature, dépend très fortement de son inscription spatiale. L'espace de réclusion se poserait ainsi comme un des facteurs principaux qui animent la vie quotidienne. Il sera rythmé dans sa majeure partie par les aléas des facteurs géoclimatiques. Ces considérations nous permettent d'ores et déjà de poser la forme-camp comme une institution dynamique, ne serait-ce que spatialement ainsi que du point de vue des facteurs exogènes naturels. Sur le plan de l'espace de concentration, cette forme institutionnelle est souvent amenée à changer, à évoluer. Dans les deux cas paradigmatiques, malgré les différences évidentes, nous pouvons observer une volonté de meilleure organisation de l'enfermement (répondant à la recherche de solution optimale codée dans le mode d'organisation bureaucratique), à la fois dans la répartition spatiale et dans les conditions matérielles. À Rivesaltes, il y a une volonté affichée d'amélioration des conditions de vie des internés en les regroupant dans des entités concentrationnaires spécialisées. Au vu de la nature de cette tâche, le caractère même de l'institution de l'enfermement est modifié ; apparaît alors la tendance d'enfermement quasi hermétique, de surveillance accrue. Autrement dit, l'institution concentrationnaire augmente son degré de répression et cela se matérialise par un déplacement des internés (et de leur concentration) dans un autre espace. En effet, une des plus grandes conséquences de ce phénomène est la dégradation des conditions matérielles de réclusion, mais aussi l'impossibilité de la part des êtres de se situer dans l'espace. Certains essaient d'appriivoiser – autant que possible – leur espace de réclusion en l'adaptant. Parallèlement à cela, l'institution essaie de prévenir cette appropriation en déplaçant souvent les internés d'un îlot à un autre ou du camp général au camp spécial. Ces activités sont légitimées par la volonté de gestion rationnelle, bureaucratique. Malgré tout, les individus à

l'intérieur du camp ont une marge de manœuvre et la possibilité d'adapter l'espace institutionnel afin de diminuer le poids de la réclusion.

Dans le camp ouvertement répressif de Béléné, cette possibilité n'est pas souvent « offerte » aux internés. Certes, nous pouvons supposer que certaines adaptations ont été faites par les internés de leur espace de confinement, mais il paraît moins important du fait de leur déplacement fréquent selon les affections au travail. Les aménagements de l'espace de concentration étant soit en vue du collectif, soit exclusivement réservés au pouvoir institutionnel. Alors, le facteur premier qui dynamise la vie quotidienne des internés est leur affectation aux différents groupes de travail. C'est une des conséquences de la nature même de la pratique de l'enfermement – le travail devient une forme centrale, à la fois essence de l'institution et facteur légitimant cette dernière.

## 2. Une forme d'organisation administrative appropriée

Jusqu'à présent, nous avons traité l'organisation de l'enfermement dans une optique spatiale. Mais le camp est aussi une organisation institutionnelle, c'est-à-dire sociale. Il faudrait à présent nous tourner vers le côté non physique de la réclusion. Nous allons suivre la matrice singularité-pluralité, proposée dans les chapitres précédents, en commençant par Rivesaltes, en continuant par Béléné et, enfin, en exposant les différences et les similitudes des deux formes de l'enfermement en matière d'organisation et de gestion interne.

### 2.1 Rivesaltes et la gestion bureaucratique de l'enfermement

Nous avons précédemment démontré que, dans l'appareil de répression qui est en train de se mettre en place dans le cadre de l'État français, l'échelon préfectoral occupe une double fonction : il est à la fois chargé d'arrêter les personnes indésirables et de les gérer directement dans les institutions concentrationnaires. Ainsi, le camp se pose comme un lieu par excellence du pouvoir de police sous l'État français. C'est ce même pouvoir qui est à la fois chargé de l'intérieur et des environs du camp, mais aussi de son « remplissage ». Cette institution est un lieu par excellence de l'exercice du pouvoir policier pur, mais aussi reçoit une importante inspiration du mode d'organisation militaire (source aussi pour la transfiguration du pouvoir politique).

Rivesaltes est initialement conçu comme un camp militaire, ce qui facilite l'assimilation du mode d'organisation militaire dans la pratique concentrationnaire. Le camp est souvent comparé à la prison, mais en tant que synthèse des formes d'enfermement de l'ordinaire il est

beaucoup plus inspiré de l'organisation militaire que de la prison... Les formes institutionnelles de l'enfermement concentrationnaire se sont imposées progressivement avec l'avènement de l'État moderne, sous l'inspiration des techniques disciplinaires des formes préexistantes mais sans s'inscrire dans l'ordinaire<sup>389</sup>. Le camp fonctionne seulement dans l'extraordinaire, il n'a pas en soi la volonté d'ancrage temporel, car il ne s'ouvre que dans la brèche introduite dans la vie quotidienne par la situation exceptionnelle et la forme-situation d'« état d'exception » au niveau politique. Autrement dit, c'est une institution persistante dans sa latence, qui peut très vite ressurgir si besoin est. Le pouvoir de police, l'inspiration militaire, la temporalité de la pratique et l'exceptionnalité de la situation sont des caractéristiques stables de la forme-camp qui se posent comme essentielles du point de vue de sa direction.

- *Le chef de camp*

À la tête de l'administration du camp de Rivesaltes est placé un commandant-chef<sup>390</sup>. Cette appellation évoque l'inspiration militariste de l'institution concentrationnaire. La formalisation concentrationnaire ressort d'une volonté du politique d'introduire le mode d'organisation militaire dans toutes les sphères du pouvoir. Dans le cadre législatif du gouvernement de Vichy, au commandant-chef de camp est confiée une double tâche : appliquer localement les directives préfectorales de même que transmettre aux préfetures les demandes de visa, de congé, de transfert, d'affectation ou de libération formulées par les internés. Le camp est placé sous l'« *entière et personnelle* » responsabilité de son commandant-chef, et ce dernier dispose d'un pouvoir réel sur la gestion et la surveillance. Ce pouvoir s'applique aussi bien à l'administration et aux gardiens qu'aux internés. Il décide de l'emploi du temps et des occupations des internés, tout en disposant d'un pouvoir punitif<sup>391</sup> sur ces derniers. Autrement dit, le chef de camp a le pouvoir total au sein de l'institution totale, il est le garant et l'incarnation du pouvoir administratif, du pouvoir sur le gardiennage ainsi que sur les internés et leurs actions<sup>392</sup>. Le

---

<sup>389</sup> Certains pourront nous reprocher d'en exclure les formes persistantes d'enfermement administratif de petite taille, présentes dans les États modernes sous la forme de centres pour personnes en situation irrégulière. Mais ces derniers ne s'inscrivent pas dans l'ordinaire, comme c'est le cas de la prison, de l'asile ou des casernes, ils restent occultés par le pouvoir et ne légitiment leur existence que par l'exceptionnalité des populations qu'ils abritent. De plus, leur population reste en quantité réduite, ce qui individualise la réclusion puisqu'elle ne vise pas une masse soumise à un discours élaboré de la menace.

<sup>390</sup> Rappelons que le gouvernement de Vichy, pour asseoir sa légitimité, voulait voir des « chefs partout », à l'image du chef de l'État, et chargés d'une autorité assez forte.

<sup>391</sup> Il peut prononcer les peines disciplinaires mineures (suppression de visites, de correspondance, de journaux, de petit déjeuner, incarcération dans la baraque de représailles, etc.).

<sup>392</sup> Les attributions du chef de camp sont : coordonner les différents services du camp et, en premier lieu, celui de la surveillance ; il a le pouvoir d'interdire l'accès des îlots à toute personne et à tout organisme non mandaté ou dont le mandat doit, selon lui, être supprimé pour « faute grave » ; organiser les secrétariats et la censure ; veiller au bon fonctionnement de l'intendance, dont il est responsable même si l'organisation pratique en incombe aux gestionnaires ; décider de l'emploi du temps et des occupations des internés ; procéder aux réformes formelles qui

système internement paraît renforcer une des caractéristiques de l'administration française, la perception de l'autorité comme étant absolue (M.CROZIER), ce qui s'opère par l'organigramme imaginé par le pouvoir (de police de l'État moderne). Cela justifie également l'inspiration militariste de la forme d'enfermement concentrationnaire. Encore plus, le camp de Rivesaltes est conçu comme militaire dans sa forme matérielle. Pour y revenir, le chef de camp répond de ces agissements, il a une responsabilité « totale » des activités au sein de l'institution<sup>393</sup>.

Le chef de camp dispose d'un fort pouvoir aussi sur l'administration qu'il doit encadrer – il a l'autorité sur les commissaires de police spéciale, autant que sur les services de santé. Également, la formation militaire et morale des gardiens fait partie de ses responsabilités<sup>394</sup> au même titre que la prévention de toute relation contraire au règlement de l'institution entre les gardiens et les internés (notamment comme on peut lire dans le rapport cité : « *vénalité* » et « *toute relation sexuelle entre les gardiens et les hébergés* »). Donc, par rapport au personnel de garde, la direction du camp a une double tâche qui est formatrice et moralisatrice. Nous pouvons alors parler d'une double inspiration de la forme sociale de l'enfermement qui se fonde, d'un côté, sur l'exigence de discipline militaire et, de l'autre, sur une certaine moralité civile, même administrative, de gardiens de l'ordre. La discipline<sup>395</sup> et la gestion deviennent ainsi les deux faces de la médaille institutionnelle de l'enfermement administratif.

Le poste de chef de camp implique une surveillance spécifique de la part de l'appareillage administratif de la forme étatique. Les chefs de camp dans le système internement français ont l'obligation d'établir et d'envoyer hebdomadairement un rapport détaillé au préfet départemental, qui le transmettra à son tour au niveau national. Ce rapport présente l'état d'esprit des « hébergés », le contenu de leur correspondance, aussi bien que des renseignements statistiques. Le système hiérarchique ainsi instauré provoque une tentation de minimisation des difficultés de gestion quotidienne des institutions (GRYNBERG, *Les camps de la honte*). Mais il y a, dans le système concentrationnaire français, des chefs de camp qui apportent certains allègements des conditions d'internement. Cela permet d'introduire « le facteur personnel »

---

lui paraissent indispensables à la bonne marche du camp ; prononcer les peines disciplinaires mineures (suppression de visites, de correspondance, de journaux, de petit déjeuner, incarcération dans la baraque de représailles, etc.) ; attribuer les permissions de courte durée.

<sup>393</sup> « Dans le cas où s'y effectueraient une politique, une propagande ou des manœuvres contraires aux intérêts de l'État, les dirigeants des centres d'accueil et des camps d'internement seraient passibles, comme complices, des peines prévues pour atteinte à la sûreté intérieure ou extérieure de l'État. »

<sup>394</sup> ADPO Côte 38W169 Vichy, le 30 avril 1941.

<sup>395</sup> Aussi bien par le personnel que par les internés – la discipline formate tout corps individuel qui entre à l'intérieur des barbelés de l'institution concentrationnaire.



dans le système internemental. Dans ce sens, nous considérons ici que le régime concentrationnaire dépend pour beaucoup des personnes qui disposent du pouvoir à l'intérieur de ce dernier<sup>396</sup>. Ces marges de manœuvre réellement existantes représentent un facteur de dynamisation de ce genre d'institutions, malgré la volonté de l'institution plurielle de l'enfermement concentrationnaire de lisser aussi bien la catégorie du personnel que celle des internés. Par conséquent, dans le système internemental français, le chef, selon sa personnalité, peut avoir une influence directe (positive ou négative) sur les conditions de vie des internés.

Dans l'organigramme de Vichy, les chefs de camp sont le dernier maillon d'une chaîne de hauts fonctionnaires partant du chef de l'État, passant par le ministère de l'Intérieur, puis par les préfets régionaux et/ou les préfets départementaux responsables directement de l'application locale de la politique de l'enfermement. Les chefs de camp se pensent, eux aussi, comme de simples fonctionnaires soumis aux échelons supérieurs, ce qui peut être attribué à la forme que prend l'État à ce moment de sa trajectoire historique, à savoir celle basée sur une hiérarchisation stricte avec l'« aspiration » du pouvoir (et de la responsabilité) vers le haut<sup>397</sup>. Il est difficile de penser l'appareillage répressif comme composé d'une sorte d'« idiots politiques », de personnes-machines qui ne font que suivre les ordres. Certes, l'inspiration militaire et la situation exceptionnelle font qu'idéalement l'acteur social doit se poser comme un simple exécutant des ordres venant de la hiérarchie, mais en réalité des adaptations et actes contraires aux volontés de la hiérarchie existent et ils varient suivant les personnalités, la situation et les interactions à l'intérieur de l'institution. L'être complètement soumis n'est qu'une volonté de l'État totalitaire comme idéal-type, atteint probablement uniquement dans la littérature anti-utopiste<sup>398</sup>.

Apparaît la notion d'une « expertise concentrationnaire », qui est caractéristique des formes sociales d'enfermement et découle de l'essence du système bureaucratique moderne. Nous pouvons la percevoir et la mettre en perspective à travers l'expression de « carrière

---

<sup>396</sup> Tout individu est transformé par le pouvoir de manière différente – ce qui est d'autant plus important que le pouvoir est considérable. Certains deviennent despotiques, d'autres autoritaires, ou paternalistes...

<sup>397</sup> Dans ce type d'État (autoritaire ou totalitaire), les échelons inférieurs ont tous le même mécanisme de défense – « Je ne faisais qu'exécuter les ordres ». Celui-ci peut être perçu en même temps comme psychologique (l'individu justifie ses actions à lui-même afin de garder une stabilité psychique) et social (du point de vue de la responsabilité devant la société – justification des actes devant la communauté). Nous percevons les formes politiques à volonté totalitaire à travers une double image explicative selon laquelle la responsabilité est aspirée vers le haut, alors que (le sentiment d') l'autorité des échelons inférieurs est renforcée. Ainsi, toute personne à responsabilité dans un tel système, notamment dans les services de répression physique, va fonder sa défense sur le sentiment de simple exécuteur. Cette défense est le fruit de la structure bureaucratique de l'État moderne renforcée par le modèle militaire insufflé par le haut de la pyramide étatique.

<sup>398</sup> *Le meilleur des mondes* de HUXLEY et *1984* d'ORWELL – même si tous les deux sont construits sur les carences du système parfait bouleversé par la prise de conscience du héros de la réalité du système.

concentrationnaire » fondée sur la création d'une expertise administrative concernant la gestion des camps. Cette notion sera, certes, plus perceptible dans le cadre d'une forme étatique qui s'inscrit dans la durée et qui développe son système concentrationnaire comme institution à durée plus longue. Sous Vichy, les experts de concentration n'ont pas le temps de se former comme tels, bien qu'on puisse voir la naissance de certains gestionnaires spécialisés dans cette pratique. Le chef de camp de Rivesaltes peut être présenté comme une figure de cette mouvance-là. Il s'agit du capitaine de réserve David-Gustave Humbert<sup>399</sup>, qui occupera ce poste dès l'ouverture jusqu'au début de l'automne 1942. Celui-ci, avant son arrivée à Rivesaltes, a fait une véritable « carrière » dans le domaine, il a été d'abord chef du camp d'Argelès, puis du centre de séjour surveillé de Saint-Paul-d'Eyjeaux (en Haute-Vienne). Cette même personnalité, de formation militaire, est successivement responsable d'un camp d'accueil de réfugiés, d'un centre de séjour surveillé (essentiellement pour nationaux communistes, francs-maçons, Juifs) et d'un centre de rassemblement des israélites (qui peut être perçu comme une synthèse entre ces deux pratiques concentrationnaires). Dans ce sens, nous pouvons facilement parler d'une sorte d'expertise dans la gestion de l'enfermement<sup>400</sup>. Nous nous apercevons également que ce n'est pas tellement la spécialisation dans un type d'internés qui compte, mais les qualités de gestion administrative et de « *présenter de bons états de service et un loyalisme* » envers le gouvernement de Vichy. Il ne faut pas non plus oublier un élément de première importance : le grade militaire (qui montre son affiliation à la discipline) conjugué avec une formation technique (le chef de Rivesaltes a fait ses études à l'École centrale de Lyon). Autrement dit, dans la logique de choix des personnes qui dirigent les institutions concentrationnaires en général, et Rivesaltes en particulier, nous pouvons distinguer quelques éléments essentiels, à savoir (i) la formation technique (apte à un travail de gestion administrative) ; (ii) l'affiliation au monde militaire (grade, connaissance de la discipline militaire) ; (iii) l'expérience au sein de la gestion des formes d'enfermement de masse. De ces trois critères, compte tenu de la structure que le régime de Vichy souhaite imposer, la formation militaire a notamment plus de poids. Dans cet état d'esprit, nous observons que l'appareil bureaucratique reprochera assez rapidement à certains chefs de camp un manque d'expérience

---

<sup>399</sup> Ce dernier n'assume pas cette charge de manière linéaire – Friedel BOHNY-REITER écrit dans son « Journal... », le 28 mars 1942 : « *Aujourd'hui le commandant a quitté le camp pour toujours. Étrange* ». Et dans les archives concernant Rivesaltes, on peut lire qu'à la date du 11 mai 1942, il est « *actuellement chef de camp de Sisteron* » (ADPO 38W150). Il paraît qu'il a été rappelé au poste de chef de camp de Rivesaltes durant l'été 1942 en vue de la déportation des internés Juifs étrangers.

<sup>400</sup> Anne GRYNBERG relève d'autres chefs de camp sous Vichy qui ont « itinéré » entre les différentes formes-camps et ont été amenés à diriger soit des centres pour étrangers indésirables, soit pour internés politiques, soit de prisonniers de droit commun ou de condamnés pour délits économiques (*op. cit.*, p. 120).

administrative. Ce fait laisse transpercer le germe de la volonté de militarisation du pouvoir policier.

Dans la pratique gestionnaire de la forme-camp Rivesaltes, le commandant-chef est considéré par les hauts fonctionnaires de Vichy comme « trop faible ». Il fera d'ailleurs l'objet d'une stricte surveillance dans l'exercice de ses fonctions. On lui reproche notamment le manque de discipline qui règne à Rivesaltes. Les internés ne sont pas fouillés à leur arrivée au camp et « *c'est ainsi qu'un ancien boucher possède une panoplie de couteaux* », il n'y a pas d'appels quotidiens dans les baraques, ce qui est plus ou moins toléré par le chef de camp, la libre circulation entre les îlots entraîne une « déliquescence morale », aggravée encore par le marché noir qui ne cesse de se développer. La fonction chef de camp se trouve dans une situation paradoxale entre les exigences bureaucratiques de bonne gestion rationnelle et les réalités du terrain, qui ne permettent pas la mise en place de ces exigences. Cette contradiction nécessite d'appliquer un contrôle total aux internés ainsi que de « sauver la face » devant les reproches de mauvais traitement venant de l'extérieur. La fonction de direction assume deux pratiques diamétralement opposées, à savoir exclure et enfermer des personnes indésirables et donner un visage « humanitaire » à cette pratique. Nous pouvons même émettre l'hypothèse que cette forme-modèle d'institutions concentrationnaires « d'hébergement » sert uniquement de « paravent » à la véritable fonction de la forme moderne d'enfermement social. Le système concentrationnaire français lui-même renferme en soi un paradoxe : il est légitimé devant le public en tant que « mesure sanitaire » et, à son intérieur organisationnel, comme un endroit de regroupement des indésirables sociaux. Dans cette optique-là, Vichy aurait plutôt besoin d'exécutants zélés que d'administrateurs autonomes<sup>401</sup>. Les hommes, ceux qui ont un lien avec le système militaire, qui sont gradés, sont plus prédisposés à la discipline et à l'exécution des ordres, encore plus dans un contexte de guerre, même si elle est éloignée de la vie quotidienne.

#### - *Les administrateurs-gestionnaires*

Au-dessus de la figure du chef de camp se placent des administrateurs divers qui le secondent dans la gestion du camp. Ces derniers, aussi, n'ont pas forcément une formation et une expérience dans le domaine de la gestion des populations. La forme-camp par définition est une pratique exceptionnelle, alors quelle formation pourrait-on demander pour les personnes qui seront chargées de son organisation ? Existe-t-il une formation appelée « gestionnaire

---

<sup>401</sup> C'est une des exigences essentielles du régime, et probablement le facteur qui met en mouvement Vichy : anticiper par du zèle administratif les volontés de l'occupant.

d'institution concentrationnaire » ? Ce « regret » émis par certains historiens<sup>402</sup> laisse transparaître une croyance en la forme d'organisation sociale bureaucratique rationnelle où les carences d'une administration sont à chercher dans les incompétences (le manque de compétences et de formation) du personnel, et non pas dans l'essence même de la forme sociale de l'enfermement<sup>403</sup>. Et pourtant, ces gestionnaires « autodidactes », « non formés », accomplissent très bien les fonctions administratives bureaucratiques imposées par leur poste. L'exemple de la comptabilité du camp de Rivesaltes, qui se vante de faire des économies sur l'argent attribué à l'alimentation des internés, en est une bonne illustration. Les chefs de camp à passé militaire sont de bons gestionnaires adaptés aux besoins de la forme concentrationnaire. Ils gèrent à la fois l'entreprise-camp et un lieu de biopouvoir, dans la mesure où ces institutions prennent soin des corps et même des consciences des internés.

Dans le cadre du camp de Rivesaltes, le nombre de gestionnaires a varié entre deux et quatre (dès décembre 1941) – l'un d'eux est chargé de la comptabilité, tandis que l'autre du matériel. Le pouvoir de cet échelon est très étendu et indispensable au bon fonctionnement de l'institution concentrationnaire. Il s'agit de gérer la comptabilité générale, la caisse de dépôts des internés, les effectifs du camp, le ravitaillement du camp (alimentation, combustibles, matériaux pour les constructions et aménagement), le matériel, le transport. L'un des gestionnaires à arriver par la suite (à partir du mois de décembre) sera également chef du personnel. Un personnel de bureau est rattaché au camp, ce sont en moyenne dix secrétaires, présents pour le travail de comptabilité et d'administration générale.

Le fonctionnement effectif du camp de Rivesaltes repose dans les mains de ces gestionnaires bureaucrates. Ils accomplissent les tâches administratives les plus minutieuses sans avoir nécessairement un contact physique avec les internés – ne serait-ce que par sa disposition spatiale, l'administration est isolée dans un îlot qui lui est spécifiquement dédié. Ainsi, la distance entre la masse internée n'est pas seulement symbolique quand il s'agit de gérer une série de chiffres (représentant des êtres humains). Elle est également physique, matérialisée par l'obstacle spatial établi au sein de l'institution concentrationnaire.

Dans la catégorie du personnel de direction, nous pouvons inclure aussi les fonctionnaires de la Sûreté nationale dont la tâche est le maintien de l'ordre au sein du camp. Ils portent principalement le titre d'« inspecteur » ou d'« inspecteur-secrétaire » et sont chargés d'instruire des enquêtes portant sur des affaires de vol, de trafic, de correspondance et de marché noir,

---

<sup>402</sup> Comme A. GRYNBERG ou A. BOITEL.

<sup>403</sup> Mais aussi bien s'inscrivant dans la mouvance de « victimisation » qui opère sur le même modèle que l'idéologie entre le Bien et le Mal, dans laquelle est souvent présentée l'expérience concentrationnaire.

mais d'effectuer également la censure du courrier et la fouille des colis postaux (service particulièrement important dans le cadre de la surveillance des internés et du contrôle des activités sociales dans le camp). Les inspecteurs sont responsables de la surveillance des internés et de la constitution des dossiers pour les affectations dans un GTE ou ils effectuent les libérations. Cet échelon est celui qui est chargé de ce qu'on pourrait appeler le « pouvoir de police administrative interne », un pouvoir de gestion individuelle des internés. Par rapport aux gestionnaires, qui, comme on les a définis précédemment, ont un regard sur le collectif exprimé en chiffres, les inspecteurs de police ont souvent un rapport direct avec les internés. Le personnel de la Sûreté nationale est *a priori* rattaché aux Renseignements généraux du camp. Il est chargé également de constituer les fiches individuelles de chaque interné, sur lesquelles sont mentionnées diverses informations. Le personnel de la Sûreté nationale est très redouté par les internés. Ses agents complètent les informations sur les reclus par des enquêtes effectuées aux abords du camp ou par des perquisitions inopinées dans les baraques. C'est en réalité la police interne du camp qui assure la gestion policière directe des internés.

- *Gardiens*

Nous arrivons à présent en bas de l'échelle de l'institution singulière, où sont généralement situés les gardiens, chargés de faire régner la discipline parmi les hébergés. Dans le système internemental français, les gardiens ont un statut de gardes civils. La grande majorité d'entre eux sont soit des Alsaciens-Lorrains, qui ont quitté leur région avec l'avancée allemande et se sont retrouvés momentanément sans emploi dans la région où ils se sont réfugiés<sup>404</sup>, soit des hommes recrutés localement, tels des petits agriculteurs ayant des difficultés à exploiter leur propriété et à en vivre décemment, des chômeurs ou des chefs de famille en difficulté économique. Les candidates aux postes de surveillantes sont souvent des épouses d'hommes mobilisés, restées seules avec leurs enfants et dépourvues de ressources, des veuves de militaires ou des filles du pays sans travail.

Parmi les raisons principales qui les poussent à postuler ce poste, celles d'ordre économique ressortent en première place, même si certains évoquent des motivations d'ordre idéologique. À Rivesaltes, les gardiens sont choisis sur le critère de l'apolitisme tel qu'il est perçu par les autorités de Vichy, certains sont même de fervents maréchalistes et membres de la Légion. Ce fait nous montre que la logique idéologique n'est pas complètement absente à l'intérieur de

---

<sup>404</sup> Ce point est très important, car en réalité ce sont à des migrants nationaux que sera confiée la tâche de garder les migrants étrangers. De plus, leur embauche en tant que gardiens sera préférée par les autorités, par rapport aux locaux, jugés trop peu appliqués dans la pratique du gardiennage.

l'institution concentrationnaire. Une partie des gardiens n'éprouve guère de sympathie pour les internés, qu'ils considèrent *a priori* comme « indésirables », voire dangereux<sup>405</sup>. Les rapports qu'ils écrivent et leur correspondance montrent même qu'ils ne sont pas restés insensibles à la propagande antisémite du régime de Vichy, de sorte que « *les gardiens de Rivesaltes décrivent unanimement le nez "busqué" des enfants juifs* »<sup>406</sup>. Il est certes difficile, avec la distance du temps, de mesurer le degré auquel le personnel de garde « prêtait oreille » à la propagande officielle, mais nous pouvons supposer qu'au vu de la loyauté envers l'État et le discours idéologisant « demandé » par le cadre institutionnel, ils avaient acquis une perception des stigmates venant des formes discursives avec lesquelles est habillée la figure de l'ennemi étatique. Autrement dit, dans leur travail quotidien d'interaction avec les internés, l'écran idéologique est présent à des degrés différents, suivant la personnalité du garde. Au fil du temps, ils nouent cependant des relations personnelles avec des internés. S'établit une vie sociale propre au camp dont un des éléments essentiels est le marché noir « profitable » tant aux gardiens (qui se trouvent dans des conditions économiques très précaires) qu'aux hébergés.

Le recrutement des gardiens passe par le système administratif rationalisé de l'appareil bureaucratique. Les activités des gardiens sont appréciées au moyen d'un système de notation avec des critères bien définis comportant les volets suivants : (i) vie privée (moralité, relations, considération) ; (ii) tenue et éducation ; (iii) aptitude physique ; (iv) culture générale (instruction, diplômes, langues étrangères et autres connaissances accessoires) ; (v) valeur professionnelle (intelligence, caractère, connaissances administratives, jugement, rédaction, ponctualité, autorité, aptitude à diriger) ; (vi) confiance accordée ; (vii) note générale. Les dossiers des postulants sont étudiés avec soin par les préfetures, nombre d'entre eux se voient refuser le poste de gardien pour causes « morales » et après une enquête de police minutieuse, notamment ceux qui ont fait l'objet d'une condamnation quelconque, ceux qui ont des « sympathies » pour la gauche, les alcooliques notoires et les homosexuels. Ce système a pour objectif de faire en sorte que la majorité des gardiens soient des gens non prédisposés (selon les critères administratifs) à la violence physique fortement proscrite<sup>407</sup>, et encore moins à ce qu'on pourrait appeler « la violence physique arbitraire ». Ces critères de sélection traduisent, voire trahissent, le degré concentrationnaire plus bas de cette matérialisation de la forme concentrationnaire qu'est le camp de Rivesaltes.

---

<sup>405</sup> Le personnel de garde perçoit les internés comme la population d'une quelconque « institution totalitaire » ; il s'en fait une image stéréotypée à travers laquelle il va agir à l'encontre des « insérables ».

<sup>406</sup> D'après Anne GRYNBERG.

<sup>407</sup> Le gardien ne peut se servir de son arme qu'en dernier recours.

Le personnel de garde à Rivesaltes est organisé en trois groupes hiérarchisés : les brigadiers-chefs, les brigadiers et les gardiens. Chaque semaine, un brigadier est responsable du gardiennage et doit en répondre devant le chef de camp ; sa tâche est l'attribution des postes de garde et l'organisation des patrouilles<sup>408</sup>. La garde est assurée par des brigadiers et des gardiens sous les ordres des brigadiers-chefs, sa durée est fixée à trois heures l'été, tandis qu'elle est de deux heures l'hiver. La tâche essentielle des gardiens est de « *faire régner la discipline parmi les hébergés* »<sup>409</sup>, en veillant aussi à ce que les corvées de nettoyage soient faites. Le brigadier responsable de la semaine reçoit les rapports des gardiens sur les actes de discipline ou tentatives d'évasion et propose au chef de camp des sanctions à appliquer. Ce qui importe dans ce statut, c'est que la personne qui l'occupe doit, selon le dispositif, veiller à « *la propriété corporelle des hébergés, [aux] rassemblements et [à] la distribution du ravitaillement en général* ». Autrement dit, le responsable du personnel de garde a à sa charge aussi bien la corporéité des internés et l'hygiène que la responsabilité d'assurer leurs besoins vitaux. C'est une responsabilité biopolitique fondamentale, dans le sens où le responsable du personnel doit à la fois distribuer dans l'espace (garder et veiller à la discipline), assurer les besoins vitaux (eau et nourriture) et veiller à la santé du corps au sens général. C'est en quelque sorte l'échelon de gardiennage qui se charge de l'application du biopouvoir au niveau individuel et physique. Cet échelon du personnel institutionnel est la matérialisation la plus palpable de l'enfermement. Si les autres échelons de ce système peuvent rester occultés pour les reclus, les gardiens sont constamment présents dans l'univers concentrationnaire.

Dans l'exercice de leur métier au quotidien, les gardes disposent d'un uniforme, d'un fusil de guerre ou d'un revolver chargé de balles (même s'ils ne doivent s'en servir que face à une menace directe) ; ils ont sur eux des sifflets et des matraques (dont ils se servent souvent dans l'exercice de leurs fonctions). Le gardien doit s'abstenir d'utiliser son arme ou de frapper les hébergés, car toute violence arbitraire peut faire l'objet de sanctions sévères de la part de ses supérieurs pour sévices sur les internés. Nous pouvons en déduire que le rôle essentiel des gardiens au sein de l'institution camp-singulier Rivesaltes est moins de punir et plus de contenir. Contenir dans les limites de l'institution des corps disciplinés parce que la discipline est aussi une façon de contenir. Mais aussi, le système internemental, tel qu'il est organisé (dans le paradoxe de légitimation intérieure et extérieure), ne permet pas la dissolution de la responsabilité. Celle-ci se pose, à notre sens, comme le facteur premier de la modification du

---

<sup>408</sup> Afin de veiller à ce que les « *hommes de garde remplissent leur fonction* » (ADPO 1287W1).

<sup>409</sup> *Ibid.*

comportement humain et de l'augmentation du sentiment de pouvoir propre sur les autres.

Les facteurs socio-économiques de l'emploi du gardien vont poser plusieurs problèmes à la gestion du camp de Rivesaltes. La médiocrité de leur statut et la discipline sévère à laquelle ils sont astreints vont créer un malaise certain parmi le personnel en contact direct avec les internés (gardes, brigadiers, brigadiers-chefs). Ces facteurs provoquent de nombreuses démissions, ce qui dégrade encore plus les conditions de travail de ceux qui restent. Le manque constant d'un nombre suffisant de gardiens pour assurer des gardes moins pénibles dans les conditions climatiques difficiles en temps « *rude, froid, malsain* »<sup>410</sup> se ressent de plus en plus à l'intérieur du camp. Salaire bas, difficultés de logement<sup>411</sup>, instabilité de l'emploi et une promesse de titularisation non respectée se conjuguent avec les conditions naturelles de la disposition spatiale du camp. Et comme le remarque le chef de camp dans le rapport précédemment cité, « *il ne restera plus, bientôt, que les vrais déshérités du sort. Il faut prendre garde au dépeuplement du personnel qui s'accélère d'autant plus que l'atmosphère morale du camp est mauvaise* »<sup>412</sup>. Soumis à des conditions de vie difficiles, de nombreux gardiens sont tentés par le marché noir qui sévit dans les camps dès l'été 1940. Ce marché noir peut se poser comme une forme d'allègement de la condition concentrationnaire.

## 2.2 Béléne entre administration et arbitraire

La hiérarchie étatique bulgare est telle qu'il existe deux canaux directionnels : un politique, passant par les échelons du Parti-État aux niveaux local, régional et central, et un autre, répressif, descendant directement du ministère de l'Intérieur et plus spécialement de la Sécurité d'État. Le poids du pouvoir politique est largement inférieur à celui du pouvoir répressif qui gère le camp de Béléne quasi exclusivement. Rappelons que l'île de Persine est détachée du territoire national, non seulement « naturellement », mais aussi symboliquement, avec un contrôle sévère des personnes qui peuvent y accéder. L'espace concentrationnaire est séparé également de sa direction et son administration car elles siègent sur l'île.

Le camp est dirigé à deux niveaux par une administration centrale et une administration par chantier. Selon plusieurs témoignages et notamment les documents des archives de la radio Free

<sup>410</sup>Rapport mensuel du chef de camp, octobre 1941, dans ADPO 1287W1.

<sup>411</sup>Ceux qui sont avec leur famille sont logés à proximité, à Rivesaltes ou à Perpignan, à des loyers négociés par l'administration du camp auprès de propriétaires. Les célibataires sont logés directement dans le camp îlot O, où est aménagé un foyer pour le personnel.

<sup>412</sup>Même si on a souvent dit que le parallèle entre les camps français et les camps allemands est très difficile à faire, il est pourtant intéressant de remarquer que le personnel des camps allemands est composé justement de « déshérités du sort », des gens qui ne peuvent être employés à rien d'autre, et, selon la description faite par E. KOGON, ce sont justement ceux-là qui sont les plus cruels. En France ce n'est pas forcément le cas.



Europe<sup>413</sup>, il paraît que le premier commandant de l'archipel concentrationnaire « Béléne » est le major Hadjiyski. Ce même personnage avait été désigné comme éducateur du camp de Koutsiyan et chef de camp de Bogdanov d'où les premiers internés sur l'île ont été transférés. Ce transfert démontre le lien entre les formes concentrationnaires précédentes et le nouveau super-camp. Le major Hadjiyski dispose en effet des « capacités concentrationnaires » requises pour ce poste. Mais dans son nouvel emploi, il disposera d'une nouvelle équipe, recrutée en priorité dans les environs du camp. Cette situation nous permet de constater que les chefs de camp et les officiers ont une carrière nationale, tandis que les surveillants et leurs commandants sont locaux, ou parfois des miliciens, que l'appareil doit punir ou mettre à l'écart pour cause d'insoumission ou de cruauté importante. L'expérience concentrationnaire se pose, ici aussi, comme un des critères essentiels dans l'embauche du personnel dirigeant du camp. Encore plus, il doit être digne de l'ambition que le régime affiche avec la création d'un espace de ban moderne, rassemblant les peines administratives et judiciaires dans une unité indivisible. Les deux systèmes sont déjà fusionnés au sein de la Sécurité d'État. En revanche, il semblerait que le major Hadjiyski ne reste pas longtemps commandant-chef du camp de Béléne. Trifon SILIYANOVSKI témoigne qu'à son arrivée sur l'île en octobre 1949, le commandant du camp est déjà Angel Kourtev qui, selon plusieurs sources, n'a pas été particulièrement cruel envers les internés. Il aurait même demandé aux surveillants de ne pas aller avec les internés sur les chantiers, de sorte que ces derniers ont travaillé pendant quatre mois sans surveillance. Kourtev est remplacé en février 1950 par le major Kitov, serait tout son contraire. Ces rocadés au niveau de la direction du camp de Béléne mettent au jour également l'importance de la personnalité propre de celui qui dirige la forme concentrationnaire. Le régime concentrationnaire peut varier suivant la haine (politique/sociale) propre au personnel dirigeant. Ainsi, la dynamique répressive de la forme de l'enfermement évolue suivant les personnalités des intervenants dans le groupe du personnel. Par conséquent, dans l'analyse de l'univers concentrationnaire, nous devons considérer la violence aussi bien en tant qu'essence de la forme de l'enfermement qu'une dynamique catalysée par la personnalité propre de la personne qui incarne le pouvoir étatique. Le rôle des interactions propres au groupe du personnel s'ajoute à cette variation de l'expression de la violence concentrationnaire. La responsabilité finale est souvent aspirée vers le haut et le pouvoir personnel renforcé par une série de facteurs à la fois physiques et

---

<sup>413</sup> Item n° 3228/53 et n° 8973/55, qu'on trouve traduit en bulgare dans *L'Enfer, les camps et les prisons*, pp. 619-624.

idéologiques. Ainsi, dans plusieurs témoignages apparaissent des surveillants moins cruels ou même compatissants (dans la mesure du possible).

À l'intérieur des chantiers, il y a plusieurs postes de responsabilité attribués au personnel du camp – responsable du travail, responsable administratif, responsable de l'ordre et de la discipline, surveillant-chef, inspecteur détaché de la Sécurité d'État. Il est difficile d'établir à partir des matériaux dont nous disposons une chronologie de la direction du camp, car bien souvent les personnes citées par les internés sont les commandants des différents chantiers, ils ont peu d'interactions avec la direction du camp, qui se trouve sur l'autre rive du Danube.

Un des derniers commandants du camp est le colonel G. Trichkov, présenté par Mihail Kirtchev<sup>414</sup> (ancien responsable du matériel du camp) comme un « *partisan qui applique toutes les décisions de la justice aux accusés* »<sup>415</sup>. Comme nous l'avons déjà souligné, la participation au « corps des partisans » était l'un des critères premiers de recrutement dans les échelons de l'appareil répressif. Mais ce qui paraît important ici, c'est la suite des propos. Ceux-ci peuvent avoir au moins deux sens : soit il s'agit des internés qui sont à l'intérieur du camp ; soit il s'agit du passé de ce personnage qui aurait pris part (en tant que partisan) au « nettoyage révolutionnaire » et à l'exécution des condamnés par le Tribunal populaire. Un autre indice qui témoigne de ces faits est son grade dans la Milice populaire (dans les premiers temps du pouvoir « populaire », les personnes les plus gradées le sont pour avoir participé aux répressions avant et pendant la mise en place du régime). Autrement dit, les personnes qui dirigent le camp doivent être loyales au nouveau régime et, si possible, avoir lutté pour son instauration. Durant l'essor de Béléné 2, Petar Gogov, qui sera connu surtout comme responsable du camp de Lovetch, succédera au colonel G. Trichkov. Gogov est aussi cité comme ayant été au préalable commandant du Chantier II à Béléné. À ses côtés se trouve le redoutable « Capitaine Rouge », qui avait le poste de responsable de la garde. Parmi ses références et compétences, nous pouvons retrouver à la fois l'expertise dans le domaine répressif ainsi que la référence à la haine politique envers l'ennemi totalitaire, qui a une grande importance.

Disons aussi quelques mots sur les surveillants qui sont majoritairement recrutés parmi les habitants des environs et ont un poste de milicien. L'emploi bien payé de milicien-gardien sur l'île peut se présenter comme assez attractif pour les jeunes du village de Béléné qui sont peu ou pas instruits et issus de la paysannerie pauvre, souffrant de la collectivisation des terres. Souvent, les surveillantes du camp des femmes sont les épouses de gardiens de celui des

---

<sup>414</sup> In D. KOLEVA, *Béléné – lieu de mémoire* / « Белене – място за памет? ».

<sup>415</sup> *Ibid.*, pp. 40-41.

hommes. Le poste de milicien au camp peut présenter des opportunités de carrière dans les échelons du ministère de l'Intérieur, qui est un des plus grands employeurs dans le cadre de l'État totalitaire. La garde dans le Chantier II changerait souvent (tous les 40 jours), un dynamisme qui a pour objectif de limiter les contacts entre le personnel de garde et les internés. Souvent, aux gardes nouvellement arrivés, on présente les internés comme des criminels de la pire espèce avec qui il est dangereux d'entrer en contact. Dans ce système, les miliciens doivent rester toujours à vingt pas des internés, avec un doigt sur la détente de leur mitraillette. Toute conversation entre les internés et les miliciens est interdite. Les gardes peuvent – et doivent – tirer sans avertissement sur les internés qui essayent de fuir. Comme tentative de fuite peut être considéré le fait de se rapprocher de la clôture du « Chantier », de dévier ou de s'attarder dans la colonne d'internés qu'on amène travailler, ou de trop s'éloigner de son lieu de travail. Nous sommes face à une double contrainte composée d'une conception assez ouverte de la tentative de fuite et d'une dévaluation de la personne internée.

Dans le cas de l'archipel-camp de Béléné, nous sommes aussi face à une surveillance sur deux niveaux qui se présentent sous forme de cercles concentriques de gardiennage. Le camp dispose d'une garde extérieure, composée des Armées de l'Intérieur avec une patrouille de bateaux-vedette du côté du territoire bulgare et des forces de l'Armée des frontières, chargée de la garde de l'île côté nord (côté frontière). Ces deux forces militaires sont aussi un élément essentiel de bouclage du cercle concentrationnaire « extérieur ». Le cercle de la surveillance intérieure est confié à des compagnies de miliciens spéciaux attachés à la Sécurité d'État. Les patrouilles qui surveillent les internés durant le travail sont composées de miliciens ordinaires secondés par des prisonniers de confiance. Toute l'île est parsemée de panneaux, qui indiquent aux internés leur lieu de travail et les zones d'entrée interdite. Il y a des panneaux « *Passage interdit ! On tire sans avertissement !* » Le passage de cette zone peut être considéré comme une tentative de fuite, ce qui donnerait droit aux miliciens de tirer. Dans l'exercice de leurs fonctions, les responsables du camp sont secondés par des internés désignés comme chefs de brigade (il s'agit encore de gens de confiance, notamment des personnes rééduquées). Est organisé un « Conseil culturel » composé de prisonniers internés « rééduqués », chargés d'aider les autres dans leur processus de rééducation. Autrement dit, on est face à plusieurs cercles composant la surveillance intérieure de l'île. Un premier cercle de sécurité est composé par les miliciens gradés armés, qui sont chargés de la surveillance générale, puis arrivent les gardiens subalternes chargés de surveiller les internés ; au-dessus se trouvent des internés rééduqués (loyaux au personnel du camp) qui sont soit chargés de tâches d'encadrement, soit de tâches « culturelles ».

Ainsi, on obtient une image structurelle des rapports entre l'institution et les internés en quelques cercles d'enfermement.

Nous pouvons distinguer deux maillons essentiels : les responsables (l'administration du camp, les surveillants et les gardes) et les maillons exécutifs composés des responsables, brigadiers (chargés de l'organisation du travail), membres du Conseil culturel. Ainsi, entre l'administration du camp et les internés se pose un groupe de laguéristes favorisés qui secondent le personnel de garde dans l'organisation et le contrôle. Les membres dudit Conseil culturel – qui, dans le premier Béléne, est essentiellement composé de « communistes déviants » – ont pour tâche principale d'expliquer aux autres la politique du Parti au moyen de conférences, de l'organisation de fêtes officielles, de la fabrication de placards, de l'organisation de la bibliothèque, mais aussi du contrôle de la discipline et de l'accomplissement des normes de travail en tant que critère de l'avancement de la rééducation des internés.

Nous pouvons, dès à présent, dessiner la pyramide administrative de l'institution totalitaire singulière de Béléne. En haut se retrouve le commandant du camp. Celui-ci est secondé dans ses fonctions par des commandants adjoints et détachés de la Sécurité d'État. Sous les ordres de ces derniers se placent des commandants de chacun des chantiers sur l'île, secondés par un inspecteur de la Sécurité d'État, des officiers « thématiques » responsables (de la surveillance, de la discipline, de l'administration, du travail, etc.). Au-dessus d'eux arrivent les surveillants, responsables et brigadiers, chargés de la surveillance du camp, de l'encadrement des internés, de leur travail. Sous leurs ordres sont placés les miliciens-gardiens, qui sont les plus nombreux et qui veillent à tout ce qui est extérieur aux barbelés du chantier. Les prérogatives de ces gardes sont essentiellement de surveiller le camp des miradors ou à l'extérieur des barbelés, de surveiller les internés pendant leur sortie, sur la route jusqu'à l'affectation au travail et aussi pendant l'exercice des travaux. Les gardes sont armés et, selon les témoignages, n'hésitent pas à tirer si quelqu'un essaie de s'échapper. En tant que miliciens, ils ont tous suivi une formation militaire (dans le cadre de l'État totalitaire, il y a une fusion entre ce qui relève de la nature policière et de la nature militaire). Entre les deux entités « personnel » et « internés » se pose une sorte de « zone grise » (terme de Primo LEVI) de responsables des internés et du Conseil culturel qui assurent progressivement une sorte de gestion interne de l'espace-camp. Dans l'organigramme ainsi dessiné, la fonction des dispositifs de gardiennage va plus dans la logique de la punition et, par là, de la « contention »<sup>416</sup>. Le caractère punitif de l'institution l'emporte

---

<sup>416</sup> Nous allons employer ce terme pour désigner l'action de contenir à l'intérieur de l'espace concentrationnaire. En chirurgie, ce terme désigne « l'action de maintenir par des moyens artificiels des organes accidentellement

sur la simple logique de la volonté de contenir. Nous pouvons donc dire que, dans le cas de ce type d'institution concentrationnaire, « garder » voudrait dire essentiellement punir et, par là, contenir.

### 2.3 La gestion administrative de l'ennemi

Le camp, comme toute institution de l'enfermement, a pour fonction, par son personnel de garde, de contenir en son sein les personnes qui y sont amenées par les forces de police. Ainsi, le personnel institutionnel se présente comme un autre cercle concentrique de l'enfermement que nous pouvons appeler « subjectif » par rapport aux cercles objectifs (composés d'objets matériels), dont il a été question dans le point précédent. Ce cercle est celui de l'encadrement institutionnel, il est matérialisé par des personnes auxquelles est confiée la tâche de contrôler toutes les activités des internés à l'intérieur du domaine concentrationnaire. Ainsi se posent deux catégories essentielles dans l'univers du personnel concentrationnaire : les responsables et les gardiens. Les premiers sont chargés de l'organisation de la vie institutionnelle, alors que les seconds - essentiellement d'appliquer « les frontières de l'enfermement ».

Dans les deux formes concentrationnaires en question se forme un troisième maillon dans le gardiennage des internés, celui composé par les internés au service de l'institution. À l'intérieur de Rivesaltes, leur rôle est essentiellement organisationnel (organiser la vie à l'intérieur des baraques – nettoyage, ordre, appels), alors en général ils sont moins « mal perçus » (ou pas toujours) par les autres internés. En revanche, à Béléné, ce groupe intermédiaire joue un rôle essentiel dans la vie du camp. Certains d'entre eux seront souvent assimilés au personnel du camp. Cette « zone grise », comme l'appelle Primo LEVI, paraît consubstantielle à toute forme d'enfermement administratif. Le camp se pose ainsi comme un espace clos, aussi bien sur le plan matériel que sur le plan symbolique et subjectif, qui tend *in fine* naturellement à instaurer en son intérieur une sorte d'autarcie organisée.

Dans cet univers-là, la spécification du dispositif de gardiennage consiste essentiellement à contenir (par des moyens qui peuvent varier de degré) les internés à l'intérieur des frontières matérielles de l'institution. Ce pouvoir de police intérieure, dont dispose le maillon de gardiennage, consiste à répartir dans l'espace les individus, à veiller à ce qu'ils n'enfreignent pas les règles (essentiellement celles de nature spatiale) et à les punir en utilisant les moyens prévus par l'organisation institutionnelle (prison de camp, cachot).

---

*déplacés* », alors que dans le milieu de l'élevage, il désigne l'ensemble des techniques et matériels destinés à immobiliser le bétail, pour le calmer et le manipuler avec sécurité.

- *Organisation militaire*

Comme dans toute forme moderne de l'enfermement, dans son organisation l'institution met l'accent sur la notion de discipline. Le camp se pose comme une forme très inspirée de l'organisation du monde militaire. Ne serait-ce que par sa disposition spatiale, il rappelle souvent les institutions d'instruction militaires (casernes, camps et autres), et encore plus dans le cas de Rivesaltes où l'institution concentrationnaire investit un lieu principalement pensé comme un tel espace. Par ailleurs, les formes étatiques à volonté de puissance totale<sup>417</sup> sont largement inspirées par l'ordre militaire. N'oublions pas non plus que l'« état d'exception » implique aussi un besoin d'intervention des forces armées, qui peuvent se confondre avec la police. Les militaires sont souvent au fondement de la mise en place d'un régime de type autoritaire ou totalitaire ; leur manière de penser est contraire par définition aux procédés dits « démocratiques ». La sphère du militaire est par essence proche de la volonté totale, parce que fondée sur la volonté de contrôle total (contrôle du corps et de la conscience à la fois).

Selon la définition wébérienne de l'État moderne, la police et l'armée sont les deux piliers de l'exercice du pouvoir, mais est-ce que cela nous autorise à dire que, dès que ces deux formes fusionnent, on est en présence d'un régime à volonté totalitaire ? L'histoire du XX<sup>e</sup> siècle nous montre justement que dès que l'on sort de la forme de gouvernement pluraliste (démocratique), la contrainte physique devient le pilier essentiel et vital du régime et l'armée commence aussitôt à jouer un rôle primordial dans la vie quotidienne politique, sociale ou économique. Ces observations complètent notre conception du totalitarisme, en ce sens que le début de la fusion entre le monde policier et le monde militaire peut être à la fois une conséquence et un facteur d'imposition du régime totalitaire. De cette coalescence entre les pouvoirs de la coercition légitime naîtrait aussi la conception du camp comme laboratoire des techniques de gestion des populations. Cette fusion, de laquelle naît l'institution concentrationnaire, est catalysée par la mise en place de l'état d'exception. Ce dernier légitime l'unification des appareils assurant la contrainte physique dans la société. Alors, nous devons rechercher la naissance de toute forme concentrationnaire dans le pli provoqué par la situation exceptionnelle (éphémère ou permanente) entre le pouvoir politique, militaire et policier. Le tout étant rendu possible par le déplacement dans le cadre de la société moderne de l'accent politique du territoire vers la population. Autrement dit, en fusionnant avec le pouvoir policier (dont l'objet est la population), une partie du monde militaire prendra comme objet la gestion de la population.

---

<sup>417</sup> Qualifiées d'autoritaires ou de totalitaires.

Cette inspiration militaire, caractéristique des formes sociales de l'enfermement extrajudiciaire, nous la retrouvons aussi bien dans l'organisation spatiale de ces institutions qu'au niveau du personnel de l'établissement. L'expérience ou la formation militaires se posent comme un facteur de première importance dans le cadre de l'organisation du système concentrationnaire français, et ce, à tous les niveaux. Cela est également très visible au niveau de l'État, fortement inspiré de ce mode d'organisation et voulant justement l'imposer à toute la société. Dans le cas du camp de Béléné, relevant d'une forme étatique ouvertement totalitaire, la logique militaire se retrouve à un niveau différent. Ce qui préside est notamment la volonté de l'État de type totalitaire de « militariser » pratiquement toutes les formes au service de l'État<sup>418</sup> et surtout et avant tout la Milice populaire, qui, dès les premières heures du coup d'État, est le véritable pilier du régime<sup>419</sup>. Cette fusion se pose comme l'une des conséquences de l'État exceptionnel permanent instauré par le régime communiste, basé sur la menace (réelle ou fictive) de guerre à laquelle tout un chacun doit être préparé. La militarisation de la société se transpose également dans les formes de l'enfermement social, ainsi que, dans une très large mesure, dans les formes concentrationnaires. Par conséquent, l'encadrement administratif, les moyens de gardiennage et l'organisation interne du camp en sont la culmination. Certes, le camp est une forme qui relève exclusivement du pouvoir de police de l'État moderne, mais il a un lien étroit avec le monde militaire d'où il puise sa disposition spatiale, son organisation et la discipline des corps individuels.

- *L'expérience dans le domaine de l'enfermement*

Une autre notion importante que nous devons mettre en avant est celle de l'expérience exigée, de l'expertise qui se pose en tant que facteur commun du mode d'organisation bureaucratique. Comme toute organisation, l'institution concentrationnaire définit des critères précis pour l'embauche de son personnel. Certains profils sont préférés à d'autres, suivant la volonté répressive de l'État. Dans le cas de Rivesaltes (où le degré de répression est moins élevé), la logique dans l'embauche des personnels du camp est celle de préférer les allochtones nationaux, qui sont supposés accepter mieux ce type de poste au vu de leur situation économique personnelle. Mais en embauchant comme personnel des réfugiés français d'Alsace et de la

---

<sup>418</sup> Nous y incluons l'armée, avec ses différentes sous-branches, à la fois tournée vers l'extérieur et vers l'intérieur (des formes particulières sont créées comme l'Armée de l'intérieur, ou l'Armée de construction, le service militaire de deux ans est obligatoire, etc.), la Milice qui, comme son nom l'indique, est une forme de police militarisée, mais nous pouvons y inclure la Protection civile, les pompiers organisés aussi sur le modèle militaire.

<sup>419</sup> L'armée est par essence réactionnaire aux premiers jours du nouveau régime et elle sera vite épurée. Les cercles de l'armée qui sont loyaux aux communistes à leur tour participent activement à la prise du pouvoir. Dans le contexte des premiers mois après le 9 septembre 1944 se forme la Milice essentiellement instruite et inspirée par les militaires communistes et l'Armée rouge présente sur le territoire national.

Lorraine, le pouvoir bureaucratique biopolitique règle un autre problème, celui de la migration interne au pays. Rappelons qu'une partie considérable des gardiens sont logés à l'intérieur du camp (dans un îlot spécialement aménagé). Alors, l'enfermement des indésirables étrangers est couplé à la solution du problème posé par les migrations internes (le mouvement même étant perçu comme suspect par ce type de régime). Dans ces conditions, les personnes employées par le camp subiront également des difficultés quotidiennes dues à leur statut précaire d'un point de vue salarial, mais aussi à leur exposition aux mêmes inconvénients que les internés, notamment le climat « malsain » et les maladies.

Dans le cadre de Béléné, nous sommes en présence d'une tout autre logique : la garde est confiée préférentiellement à des jeunes issus prioritairement de la paysannerie pauvre. Leur statut de gardes à l'intérieur du camp est assez privilégié et bien payé pour l'époque. Ils reçoivent une formation militaire censée leur promettre une carrière dans les rouages du ministère de l'Intérieur. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux vont rester dans le système de gardiennage des prisons, mais aussi à la prison de Béléné. Dans le système répressif totalitaire, le service à Béléné devient un passage privilégié vers une carrière au sein des organes répressifs de l'État totalitaire. Au cours de cette période de mise en place de l'édifice totalitaire, une partie non négligeable des personnes, composant les organes répressifs et notamment la Milice, y entrent en suivant trois itinéraires et en obéissant à trois logiques différentes, à savoir : (i) la participation au mouvement des partisans ; (ii) la participation pendant les « exécutions sauvages » ; (iii) et l'engagement en tant que personnel des camps. Ces personnes auront un poids considérable pour assurer la coercition étatique dans l'ensemble de la société. Donc, dans le cas bulgare, nous pouvons réellement parler d'une carrière dans les institutions de l'enfermement du personnel de garde, mais pas seulement. Par exemple, dans le second Béléné et puis dans sa prolongation à Lovetch, les personnes à responsabilité avaient commencé leur carrière concentrationnaire dans le premier camp ou la prison, qui avait assuré la continuité entre 1953 et 1956. Promues à l'intérieur du système concentrationnaire, elles eurent à organiser la forme concentrationnaire la plus répressive connue dans le pays. Mais le camp de Lovetch est plus secret par rapport à Béléné qui, lui, s'érige comme le symbole du système concentrationnaire bulgare non seulement en tant que camp, mais aussi comme prison. Cette partie « publique » de l'enfermement concentrationnaire est notamment très importante dans le cadre de la société totalitaire parce qu'elle entretient la peur (terreur) nécessaire à la permanence de l'ordre totalitaire.



Il est difficile de faire un parallèle entre les deux formes de l'enfermement social (Rivesaltes et Béléné) en ce qui concerne le personnel de garde, au moins pour deux raisons : la première est liée à la différence de degré entre les deux formes concentrationnaires et la seconde porte sur la durée de leur existence et les populations qu'elles abritent. Nous pouvons néanmoins faire ressortir l'idée de la recherche de la part du pouvoir moderne d'une expertise administrative dans tous les domaines du pouvoir, tout comme dans la sphère de l'enfermement extraordinaire. Nous avons vu que, dans les deux cas paradigmatiques, est présente une volonté de la part du politique de rechercher une certaine expérience (technique, administrative, militaire) des personnes qui vont occuper les postes à responsabilité. Ainsi, la notion de carrière et d'inspiration militaire se rapproche dans l'idéal de direction de ces formes d'enfermement. Autrement dit, le camp en tant qu'institution sociale de l'enfermement est confié à un personnel qui est en même temps réceptif à la discipline (militaire) et capable de l'exiger et de l'appliquer à ceux sur qui il va exercer ses fonctions. En effet, le camp s'érige comme synthèse des formes de l'enfermement moderne qui lui préexistent.

*- Le gardiennage du camp – une relation entre punir et contenir*

Avec le dispositif du personnel des institutions concentrationnaires (Rivesaltes et Béléné) se referme un autre cercle de l'enfermement au sein de ce type d'établissements. Ce cercle « subjectif » (personnel) de la réclusion est aussi composé de sous-cercles hiérarchisés, qui répondent à la structure des personnes intervenant à l'intérieur du camp. Le plus visible est celui des surveillants (gardes) dont la tâche essentielle est de veiller à la discipline des corps à l'intérieur, mais aussi à tout manquement aux règles imposées par l'institution aux internés. Autrement dit, il ne faut pas voir dans le personnel de l'institution concentrationnaire seulement des travailleurs dans un entrepôt d'êtres humains qu'ils sont chargés d'encadrer, de placer et sur qui ils doivent veiller afin qu'ils restent en place. Ils ne sont pas uniquement comparables à des bergers ou ouvriers dans une ferme d'élevage qui doivent prendre soin des besoins d'animaux domestiques enfermés pour des fins économiques. De même, ces gardes ne s'occupent pas non plus de semblables, mais d'êtres dévalués, à la fois différents et similaires aux objets, aux animaux, mais aussi aux hommes (nous verrons cela en détail dans le chapitre suivant).

Ainsi, nous serions face à deux logiques complémentaires qui dessinent la forme-camp et qui lui attribuent un degré concentrationnaire différent qui varie dans l'éventail de la « fonction punitive » et de la « fonction contentive » fonctionnant en binôme. Il faut souligner que la fonction de contention est commune à toutes les formes de l'enfermement moderne, alors que

le degré punitif varie suivant les objectifs institutionnels posés par le pouvoir politique. Se forment aussi deux logiques qui définissent le caractère de l'établissement. Les logiques entre « contenir pour punir » et « punir pour contenir » relèvent toutes les deux de la volonté générale du politique qui organise et gère les institutions concentrationnaires. Ainsi, dans le cas de Rivesaltes, il s'agit essentiellement de la première logique exclusive ; Béléné, pour sa part, commence à se rapprocher du second idéal-type. C'est au sein de l'institution concentrationnaire que ces deux logiques vont réellement prendre forme. La fonction contentive est néanmoins intimement liée à la punitive – la première peut se stabiliser et rendre comparables les formes, alors que la seconde varie selon les volontés et les besoins de l'État moderne et peut, dans l'idéal, prendre le rôle de la première. En effet, une même institution peut impliquer les deux logiques au niveau social. Ainsi, Rivesaltes est censé contenir ses « clients » afin de préserver la société de la menace qu'ils présentent en même temps qu'il punit ces mêmes personnes comme coupables de la situation dans laquelle se trouve le social. Alors, au fond, le rôle de l'institution sociale de l'enfermement prend forme dans la logique unique « contenir pour punir ».

Dans le cas bulgare, il est question davantage de la logique (toujours au niveau étatique – idéocratique – légitimant) de la punition, comme facteur de préservation de la société. Par la punition, on contient les êtres-menaces dans une situation de « hors d'état de nuire ». Mais encore, cette punition sociale contribue à contenir les forces potentiellement opposables à la construction de l'édifice idéal, promis par cette même forme discursive qui a défini la figure de l'exclu.

Le couple logique contentive – logique punitive rend possible la comparaison des deux formes institutionnelles et dessine leur degré concentrationnaire<sup>420</sup>. Ce « binôme concentrationnaire » assure le maintien d'une masse d'êtres en surnombre face à la minorité des représentants institutionnels. Dans cet univers-là, l'une des tâches principales de la garde des camps est d'assurer un cercle concentrique « subjectif » afin d'isoler non seulement la masse des internés de l'extérieur, mais aussi de les isoler les uns des autres pour prévenir toute action de violence collective de leur part. De sorte qu'il s'installe « naturellement » une distance considérable entre le personnel et les internés se craignant mutuellement. Par conséquent, afin de pouvoir assurer la contention, il faut instituer la punition. Aussi, pour faire punir à travers l'internement, il faut d'abord contenir la masse internée.

---

<sup>420</sup> Il rejoint la confusion au niveau macro entre ennemi politique national et ennemi étranger.

### 3. Les acteurs ennemis internés

Cette section comporte des éléments de définition du type de relation qui s'établit à l'intérieur de l'institution concentrationnaire entre les deux entités qui y coexistent. Certes, il en sera question aussi dans les parties suivantes de notre étude, mais notre idée principale ici est d'analyser les principaux acteurs au sein des institutions ainsi que de cerner sociologiquement les interactions qui s'établissent entre eux. Pour cela, puisque nous avons déjà dessiné précédemment le portrait du personnel, nous devons tout d'abord donner quelques caractéristiques sociologiques des internés. Nous parlerons ensuite du « maillon intermédiaire » qui occupe le vide entre le personnel institutionnel et les internés. Ce maillon peut, dans certains cas, alléger le poids de l'enfermement, alors que, dans d'autres, il renforce tout simplement le degré répressif du camp. Enfin, nous nous consacrerons aux relations et perceptions qu'ont les deux groupes essentiels interagissant au sein de l'institution concentrationnaire.

#### 3.1 Types et groupes d'internés

##### - *Rivesaltes : une population destinée à être internée*

Suivant la cible idéologique de la politique exclusive de l'État français, la majeure partie de la population du camp de Rivesaltes est composée d'« étrangers ». Les internés français seront essentiellement des nomades (Tziganes) arrêtés et amenés au camp pour mettre fin à leur errance. La culture administrative, sur laquelle le régime appuie son pouvoir, exige une multitude de statistiques tenues avec précision sur les effectifs du camp. La grande majorité des internés sont des réfugiés espagnols. Ce n'est qu'avec la mise en place du « camp spécial » et des mesures de regroupement et de déportation des internés « juifs » que ces derniers auront plus de poids dans l'institution. Selon les calculs d'A. BOITEL concernant les effectifs par nationalité et pour l'ensemble de l'existence du camp, les Espagnols représentent une majorité d'environ 54 % des effectifs concentrationnaires, suivis par les Allemands, avec 14 %, les Français, 11,5 %<sup>421</sup>, les Polonais (en majorité juifs), 10 %, « nationalités diverses » (il s'agirait de Sarrois, Dantzigois et Badois) qui représentent 5,5 % environ, et environ 2 % d'apatrides de toute origine (russe, tchèque, roumaine, hongroise, portugaise, italienne, yougoslave, belge, arménienne ou anglaise).

---

<sup>421</sup>Il s'agit, selon A. BOITEL, d'inculpés pour nomadisme ou pour indigence.

**Tableau 1 : effectifs des internés au camp de Rivesaltes**

*Ce tableau ne prend en compte que les internés présents physiquement dans le camp de Rivesaltes, il ne tient pas compte des travailleurs étrangers détachés du camp, ni des enfants placés dans des colonies par les œuvres d'assistance. Pour les mois d'août, d'octobre et de novembre 1942 ne sont pas comptabilisés les Juifs, enfants comme adultes<sup>422</sup>.*

Effectifs par classe d'âge	Hommes de 15 à 65 ans	Femmes de 15 à 65 ans	Hommes et femmes plus de 65 ans	Enfants de moins de 15 ans	Totaux
Au 31/05/41	1 629	2 360	79	2 576	6 644
Au 30/09/41	899	1 911	113	1 881	4 804
Au 31/10/41	966	2 152	129	1 725	4 973
Au 31/12/41	993	1 898	114	1 386	4 391
Au 28/02/42	827	1 578	97	976	3 478
Au 15/05/42	484	114	69	581	2 248
Au 30/06/42	439	786	69	378	1 672
Au 31/08/42	285	534	9	479	1 307
Au 15/10/42	300	536	27	460	1 323
Au 15/11/42	350	526	24	477	1 377

Nous pouvons voir que le nombre de femmes et d'enfants est supérieur à celui des hommes, ce qui, à notre sens, définit pour beaucoup le degré de répression de la forme concentrationnaire. Dans ce sens, nous pouvons dire que le type de population remplissant l'institution détermine dans une large mesure les traitements qui seront infligés aux internés, contribuant à la façade d'« hébergement » qui sera érigée par le politique. La faible représentation des hommes au sein du camp peut aussi être la conséquence du détachement d'une partie d'entre eux dans des formes satellitaires à la réclusion – les GTE – qui restent sous la juridiction de l'institution concentrationnaire, tout en vivant en dehors de celle-ci. Cette particularité explique aussi le caractère moins punitif dans l'encadrement des populations, dans la mesure où les femmes, enfants et vieillards présentent moins un danger de rébellion et d'atteinte physique pour les gardes, ce qui facilite leur travail de contention.

Mais ce regroupement de personnes « vulnérables » – femmes, enfants, personnes âgées – doit être mis en lien avec l'essence même du système concentrationnaire français. En effet, le rôle de Rivesaltes dans la politique des « camps-vitrines » est d'être un camp de familles, pratique qui s'avère profondément incompatible dans la réalité avec la nature de l'institution de l'enfermement social. Le caractère d'internés moins dangereux et « vulnérables », majoritaire au sein de l'institution concentrationnaire, justifie un allègement de la vie concentrationnaire –

<sup>422</sup> Tableau établi par Anne BOITEL, *op. cit.*, p. 302. Il est bien sûr intéressant d'analyser les institutions concentrationnaires à travers les mêmes critères en quelque sorte que ceux employés par l'administration – on se sert d'une série de chiffres pour donner une certaine dimension du groupe des internés, mais en même temps ces mêmes chiffres ont servi à leur traitement déshumanisant.

la circulation est plus libre (surtout pour les enfants), plusieurs organismes caritatifs sont autorisés (et même encouragés par les autorités) à prendre soin des plus démunis.

Le premier convoi qui alimente le camp arrive le 14 janvier 1941 du camp d'Agde et est formé essentiellement de réfugiés espagnols, tchécoslovaques, polonais et roumains. Par la suite, il est « ravitaillé » par des transferts de divers camps et par des arrestations de groupes ou individuelles opérées par police dans la « zone de rayonnement » de l'institution concentrationnaire. Une partie importante des transferts d'autres camps du régime est justifiée par le souci de regroupement familial (transferts de familles entières ou de personnes censées retrouver leurs proches dans le camp). Concernant les arrestations (individuelles ou collectives), les motifs essentiels sont : (i) le défaut de pièces d'identité ou de sauf-conduit ; (ii) le passage illégal de la ligne de démarcation ; (iii) la résidence sans autorisation dans la zone interdite ; (iv) l'évasion d'un camp de la zone occupée ; (v) l'état de « suspect politique », « dangereux pour la sécurité nationale » ; (vi) le nomadisme ; (vii) les trafics divers, l'outrage à agents ; (viii) le caractère « indésirable » ou de mauvaise moralité ; (ix) « en surnombre dans l'économie nationale » ; (x) ou même parfois parce que considérés comme « inconnus » ou comme « juifs ». Ce sont les grandes lignes des critères selon lesquels l'appareil répressif alimente le camp de nouveaux internés. Concernant les autres, ceux qui sont transférés d'autres camps, nous pouvons dire qu'ils sont en grande partie des « clients de longue date des institutions concentrationnaires », transférés de camp en camp afin d'améliorer leurs conditions de détention.

Rivesaltes est officiellement appelé « camp d'hébergement », mais « en plongeant » à l'intérieur de cette institution, nous pouvons voir qu'il se forme, et ce, dès le début, deux sous-camps : un « camp-refuge » pour y placer les réfugiés espagnols et une forme plus restrictive, destinée aux internés juifs et tziganes. Cette séparation vient aussi du fait que les deux « catégories d'internés » proviennent d'expériences différentes, mais également qu'elles font l'objet de stéréotypes différents, les uns étant construits comme « plus coupables » que les autres. Nous pouvons séparer ces deux types d'internés aussi par rapport au critère de croyance, pris ici sous une acception religieuse et politique<sup>423</sup>. L'appartenance-croyance se pose comme l'un des principaux critères d'exclusion, mis en avant dans la politique discriminatoire de l'État français. D'un côté, nous sommes en présence d'une croyance en un ordre politique, en une idéologie, ce qui est le cas des républicains espagnols dont la majeure partie adhère aux idées communistes

---

<sup>423</sup> D'autant qu'on puisse appeler les idéologies – « religions politiques ». On vise essentiellement le communisme comme ennemi intime de l'État de type « national »

ou anarchistes. La méfiance particulière à leur égard est alimentée par leur statut administratif d'étrangers ainsi que par leur implication politique (communistes ou anarchistes). Nous notons que probablement la majeure partie de ces derniers n'est pas directement liée aux courants politiques évoqués. En quelque sorte, la menace, construite par le discours étatique, que présentent les internés espagnols est moindre que celle des autres internés, même si certains d'entre eux présentent les critères de la double exclusion étant à la fois étrangers et communistes. Concernant les Espagnols, la construction de la menace paraît moindre du fait que seuls certains individus sont identifiés comme dangereux et donc à surveiller de plus près. Mais il peut y avoir aussi une certaine sympathie de la population qui vit dans la région, car ils sont proches physiquement et même culturellement (il y a beaucoup de Catalans parmi les réfugiés).

Les « Juifs » se retrouvent à Rivesaltes à la suite d'un véritable processus de « double exclusion ». Le principe de mise à l'écart est similaire, fondé sur la croyance, mais cette fois-ci il est question d'une appartenance selon le critère religieux. Rappelons que la construction de la figure de l'ennemi faite par l'État français, concernant la définition de l'« ennemi juif », est élaborée aussi à travers le critère confessionnel. C'est vrai pour le second statut, alors que dans le premier il est question d'une notion prise en tant que réalité objective – « la race juive », et qui s'avère « moins dynamisante », car le caractère discriminatoire classique s'appuie sur le critère de la religion. Cette notion de croyance réapparaît en tant que facteur discriminatoire tout en faisant référence à l'appartenance à une communauté sociale (et non biologique, comme c'est le cas de la référence de race) qui est supposée œuvrer contre l'État. L'appartenance confessionnelle est un critère d'exclusion beaucoup plus fort qu'une notion « importée » de la forme idéocratique d'inspiration. Autrement dit, le critère de la croyance, en tant que prolongation d'un antagonisme social « historique », est plus important idéologiquement qu'une construction scientiste importée et non suffisamment explicitée pouvant également être assimilée à l'occupant et, par là, rejetée par la société. D'un autre côté, la notion de croyance se rapproche souvent de la notion de groupe, de communauté ou de fraternité et, par là, de conspiration, complot et actions antisociales. C'est ce critère qui relie les individus à l'intérieur de communautés réelles ou hypothétiques. À ces deux catégories d'internés s'ajoute une troisième qui, elle, n'est pas exclue à travers une notion de croyance et de conspiration, mais du simple fait de circuler, de se déplacer et, par là, de provoquer une forte méfiance de la part des populations autochtones à leur égard. Ce sont notamment les Tziganes, ces derniers étant depuis toujours chargés de nombreux stéréotypes et ayant toujours suscité des sentiments d'hostilité et de méfiance de la part des sédentaires.

- *Béléné et la multitude internée*

Avec le protocole n° 5 du 27 avril 1949 du Conseil des ministres, présidé par Valko Tchervenkov, est prise la Décision n° 1 concernant l'organisation sur les îles de Béléné d'un TVO destiné à devenir le camp principal pour des internés politiques dans le pays. Il est extrêmement difficile de trouver des chiffres concernant le nombre et les caractéristiques propres aux personnes qui y sont internés. Dans une lettre « très confidentielle » en réponse à la demande de V. Tchervenkov du 8 juillet 1952, le ministre de l'Intérieur, Gueorgui Tsankov dessine un tableau, suivant lequel, au même moment en TVO (à ce moment essentiellement à Béléné, mais aussi quelques-uns à Nojarevo qui est en instance de fermeture) sont internés 2 323 personnes, parmi lesquelles 2 248 hommes et 75 femmes. Ces données difficilement vérifiables montrent qu'en 1949 sont internés 249 personnes ; 233 en 1950 ; 1 459 en 1951 ; et 355 en 1952. Pendant la période donnée, ces individus sont divisés, en 17 groupes, selon certaines caractéristiques (*cf.* tableau 2).

**Tableau 2 : Groupes d'internés en TVO pour la période 1949-1952**

n°	Groupes / Caractéristiques	Nombre d'internés
1.	Anciens de la « Garde blanche russe » qui ont participé à l'occupation de la Yougoslavie et à d'autres actions ennemies	55
2.	Anciens policiers, ayant participé à des assassinats et tortures avant le 9 septembre 1944, et qui ont fui le Tribunal populaire	262
3.	Anciens officiers du tsar, pour des crimes d'avant le 9 septembre 1944, et qui ont fui le Tribunal populaire	173
4.	Provocateurs et pour des trahisons dans le Parti	47
5.	Activistes de la VMRO	41
6.	Leaders, anciens ministres et autres chefs de partis bourgeois ou fascistes	65
7.	Dirigeants et nikolaptkovistes et loulchevistes <sup>424</sup> actifs, membres de l'organisation nationale ou régionale, députés	529
8.	Anciens leaders de légionnaires et ratniks	66
9.	Traîtres du pays, capturés à la frontière ou en se préparant à la passer	26
10.	Des personnes ayant aidé des bandits ou des espions entrés dans le pays	279
11.	Membres d'organisations et de groupes illégaux et de conspiration	170
12.	Propagateurs de rumeurs malfaisantes et propagandes ennemies, diffusion de tracts anonymes et autres	243
13.	Étrangers entrés illégalement dans le pays pour des raisons non déterminées	41
14.	Anarchistes actifs	43
15.	Collaborateurs de la police <sup>425</sup>	98
16.	Collaborateurs des intelligences ennemies	90
17.	Des délinquants criminels : récidivistes, proxénètes, prostituées	144

<sup>424</sup> Des sympathisants de Nikola Petkov et Kosta Loulchev.

<sup>425</sup> De la police d'avant le 9 septembre 1944, rappelons que la police est dissoute ce même jour et pendant les quarante-cinq années de domination communiste en Bulgarie ses fonctions sont accomplies par la Milice populaire.

Et en ce qui concerne les délais de détention, on obtient le tableau suivant (cf. tableau 3).

**Tableau 3 : répartition des internés du TVO Béléne (1949-1952), selon les délais qui leur sont accordés**

Délais de détention	Nombre d'internés
6 mois	88
1 an	515
1 an et 6 mois	2
2 ans	493
3 ans	456
4 ans	147
5 ans	366
6 ans	34
7 ans	222

Un an plus tard (le 25 juillet 1953), un autre rapport aussi secret – et établi en vue de la fermeture du premier camp – nous informe que, dans le camp de Béléne, se trouvent au total 1 913 personnes. Parmi ces dernières, les internés pour cause d'activités « contre-révolutionnaires » sont au nombre de 1 732, et ceux jugés pour des activités criminelles sont 181. Quelques jours plus tard, avec l'ordonnance du 5 juillet 1953 du ministère de l'Intérieur sont libérés 858 internés. Des 1 055 personnes restantes, 874 sont des internés politiques et 181, des criminels.

**Tableau 4 : Libérés de Béléne à la date de 5 juillet 1953<sup>426</sup>**

N°	Catégorie	Nombre
1	Policiers	156
2	Officiers	92
3	Nikolapetkovistes	123
4	Divers (VMRO, démocrates)	290
5	Provocateurs	27
6	Anciens ministres et dirigeants de partis opposants	21

<sup>426</sup> Ces données comme celles des deux tableaux sont empruntées à l'ouvrage *Le procès secret des camps*, de Hristo HRISTOV.



Nous pouvons constater que pour ses trois premières années d'existence, Béléne accueille entre 2 500-3 000 personnes nouvellement venues. Diniu CHARLANOV avance plutôt que, pour toute l'existence de l'archipel concentrationnaire, le nombre d'internés et de prisonniers confondus est beaucoup plus important, s'élevant à quelque 30 000 personnes.

Nous détachant des statistiques, nous pouvons faire une remarque importante, à savoir qu'avec l'ouverture de Béléne la pratique concentrationnaire évolue. Non seulement le système totalitaire bulgare s'inscrit dans une logique de création d'un vaste camp, mais il commence à définir de nouveaux exclus et ennemis. Certes, la majorité des « naufragés de l'île » sont des « ex-gens », mais la machine de répression totalitaire de la Sécurité d'État est mise en marche – ce qui est visible à partir du tableau 2 (*cf. supra*) : pratiquement 37 % des internés sont de « type nouveau », « absent » dans les camps antérieurs<sup>427</sup>. Ce fait dessine la tendance à la fabrication de nouveaux ennemis par l'appareillage répressif. Le pouvoir va produire une multitude de formes ennemies construites comme menace à la marche vers l'objectif ultime, c'est-à-dire le paradis communiste. Ainsi, à l'intérieur du système concentrationnaire se formeront deux groupes au poids variable selon les besoins du moment – les « internés classiques » et les « internés nouveaux ». Dans les premiers, nous classons tous ceux qui sont désignables comme « opposants idéologiques au régime »<sup>428</sup>, des personnes qui ont une conscience politique plutôt forte et qui se retrouvent à l'intérieur de l'appareil répressif chaque fois que l'État se considère menacé<sup>429</sup>. Dans la seconde catégorie des « multiples et variés » se classent tous ceux qui sont définis de la part de l'appareil répressif par le critère de l'inaptitude à la vie socialiste, c'est-à-dire ceux qui refuseront de vivre selon les préceptes des ingénieurs étatiques ou qui montrent une individualité quelconque. Ceux-là peuvent être aussi bien les secondes et troisièmes générations des « classes détruites », des personnes montrant un goût poussé pour la liberté, refusant d'obéir à la collectivisation forcée, ceux qui n'observent pas une fidélité à l'égard du Parti-État, etc. Cette liste, dans l'idéal-type, du totalitarisme peut être étirée à l'infini.

Un peu plus haut, nous avons souligné que la spécificité de l'île concentrationnaire de Béléne se trouve dans le fait qu'à un moment le Chantier I se transformera en prison qui abritera d'abord les internés politiques venant d'autres prisons, puis des criminels de « droit commun ».

---

<sup>427</sup> Il y a quelque 858 personnes internées de type nouveau – on y inclut les groupes 9, 10, 11, 12, 13, et 16.

<sup>428</sup> Nous préférons ne pas employer ici le terme d'« ennemis politiques », car dans le modèle sociopolitique de l'État totalitaire de type communiste tout acte est perçu comme acte politique, par là même, tout ennemi est d'abord et au fond de nature politique. Il est plus question d'opposants que le régime peut percevoir comme un danger contre l'objectif visé.

<sup>429</sup> La réouverture de Béléne en 1956 en est un bon exemple.

Béléné est à notre sens un très bon exemple de la fusion dans le cadre des formes étatiques totalitaires des pouvoirs punitifs et de leur soumission au politique, ainsi la distinction entre le pouvoir policier et le pouvoir judiciaire s'efface progressivement. En effet, tout acte criminel devient politique de la même manière que l'action politique (opposante) devient criminelle. À l'intérieur de l'archipel punitif, la différence entre le prisonnier politique et l'interné politique n'est perceptible que par rapport au statut enviable du premier, qui, ayant passé par l'appareil juridique, a droit à plus de visites et de correspondances, connaît l'échéance de sa peine et peut espérer une sortie du camp. Mais aussi, par leur statut, les prisonniers sont plus protégés contre des actions de violence arbitraire de la part des responsables du camp. Ceux que nous pourrions appeler « internés purs » souvent ne savent pas pour combien de temps ils seront en situation de réclusion dans le camp – leur « peine » est reconductible par la « bonne volonté » de l'appareil répressif. Sur l'île de Béléné, les « naufragés » sont divisés en deux catégories, « les krimki » (les internés criminels) et les « kontri » (les contre-révolutionnaires), selon le jargon propre au camp. Les prisonniers seront en nombre faible par rapport aux internés durant la première période de l'existence du camp, ils assureront la permanence de l'archipel punitif durant la période comprise entre 1953 et 1956 et resteront sur l'île transformée en prison après 1959.

Les premiers internés, transférés sur Persine des camps miniers de Koutsiyan et Bogdanov dol, sont très vite rejoints par de nouvelles catégories d'internés, ce qui montre bien le processus de fabrication de la figure dynamique de l'ennemi et la propension de la peur dans la société. Par exemple, à la mort de Gueorgui Dimitrov, vont y être internées des personnes qui n'ont pas respecté le deuil national décrété par l'appareil idéocratique. Ainsi, sur l'île de Béléné se retrouve la catégorie appelée dans le jargon du camp « *les fossoyeurs* », divisés en deux sous-catégories : « *A mangé, a bu, a chanté* » et « *A regardé, mais n'a pas pleuré* »<sup>430</sup>. Cette catégorie fait bien sûr référence à la mort de Dimitrov – dans le premier sous-groupe entrent les personnes qui, le jour de la mort du « *père de la nation* », ignorant ce qui se passait, ont organisé ou participé à une fête quelconque, ou ont été présents dans des bars ou autres établissements de divertissement. Le second sous-groupe « *A regardé, mais n'a pas pleuré* » est encore plus hétéroclite. Par définition ce sont ceux qui n'ont pas pleuré en apprenant la « Nouvelle » ou qui n'ont pas versé de larmes pendant que le cortège funèbre passait dans les rues. Une autre catégorie intègre les « *électeurs* » (toujours suivant le jargon du camp), il s'agit des personnes qui ne se sont pas déplacées pendant les élections du premier parlement populaire pour voter

---

<sup>430</sup> Toujours selon la forme langagière qui se développe à l'intérieur du camp.

pour le « seul candidat » ou qui y sont allés, mais n'ont pas accompli leur devoir civique avec « *suffisamment de volonté* ». Ils seront rejoints par des propriétaires agraires qui refusent de donner leurs terres dans les coopératives (TKZS) ainsi que par des communistes dévalués pendant la période de la purge des rangs du Parti. Ceux-là vont rejoindre les internés classiques tels que (i) les agrariens de toutes les branches de BZNS (députés, secrétaires, responsables, membres) qui seront les plus nombreux ; (ii) les membres de tous les partis bourgeois (sans les leaders désamorçés auparavant) ; (iii) les anarchistes ; (iv) les légionnaires et les ratniks ; (v) les personnes qui ont travaillé pour le régime monarchique ; (vi) des officiers, juges (dont un bon nombre militaires), avocats, médecins, industriels, commerçants, membres de la VMRO, etc. Il y a aussi une présence « internationale » au sein du camp – quelques Yougoslaves qui ont fui le régime de Tito y sont internés ainsi que des Grecs que l'État socialiste a perçus comme une menace. Nous pouvons voir clairement une double logique dans la configuration des profils des internés : éloigner du tissu social tous ceux qui pourraient combattre le « pouvoir populaire » et insuffler dans les masses la peur de la répression. Autrement dit, se mêlent une logique de préservation de la « citadelle du pouvoir » et le maintien de la peur comme facteur à la fois de la soumission et de la transformation sociale.

Les chantiers sur l'île de Persine sont destinés exclusivement aux hommes – les femmes seront installées plus tardivement sur l'île de Chtourtcheto, mais très peu de données nous sont accessibles pour cette « métastase concentrationnaire ». L'âge des internés, selon de nombreux témoignages, varie. Selon les sources consultées y sont présentes pratiquement toutes les classes d'âge adulte, partant des jeunes hommes (surtout les membres des organisations nationalistes) en allant jusqu'aux personnes âgées (70-80 ans). En général, l'archipel est peuplé d'hommes d'âge actif. C'est une institution punitive par essence et dans cette typologie des internés nous pouvons voir les grandes différences avec l'autre cas paradigmatique de cette étude – Rivesaltes. En son sein se retrouve une grande majorité de personnes « fragiles », des femmes, enfants, personnes âgées. La différence se trouverait alors dans ce qu'on peut appeler « la fonction idéologique » de l'institution concentrationnaire, ainsi que dans le degré de répression que cette dernière exige. Deux grandes logiques se présentent à notre attention : une propre à l'institution sociale, qui découle du sentiment de haine envers l'ennemi sculpté par le pouvoir, et une interactionnelle au sein même du camp, qui caractérise les relations entre le personnel et les internés. Autrement dit, au sein de l'univers concentrationnaire la menace symbolique est couplée à la menace physique.

Dans la seconde période de l'existence de Béléne apparaît une autre catégorie d'internés, les hooligans, qui vont rejoindre progressivement « les restes » des ex-gens incomplètement rééduqués durant les deux premières vagues de la concentration. L'évolution historique du régime est accompagnée d'une intensification des pratiques totalitaires dans la société, de sorte que l'appareil répressif et la Sécurité d'État s'immiscent pleinement et fortement dans les relations interindividuelles et sociales. En conséquence apparaissent d'autres personnes et groupes construits comme ennemis. Ceux qui seront prioritairement surveillés de près sont les éléments suspectés sous l'appellation de « contre-révolutionnaires ». En 1958, ils ont été rejoints par les hooligans dont la discrimination fait partie de la volonté de l'État de réaffirmer son emprise totale sur la société ainsi que d'éviter des mouvements contestataires susceptibles d'affaiblir son pouvoir. Cette formulation très commode de « hooligan » présentera aux organes répressifs des possibilités illimitées d'envoi de personnes diverses dans le camp (Béléne, puis Lovetch). Au niveau législatif, cette figure sera couplée à celle des « pires criminels récidivistes ». La forme discursive de « hooligan » devient de plus en plus floue, permettant une libre interprétation de la part des exécutants des organes de l'État. Dans ce mouvement, le camp, par essence dynamique et adaptatif, s'adapte progressivement aux caractéristiques des personnes qui le peuplent. L'afflux massif de jeunes provoque des transformations dans les pratiques concentrationnaires. Une brigade spéciale bénéficiant d'un traitement moins répressif est ainsi créée.

### 3.2 Les « intermédiaires » : entre les internés et l'administration

Dans les deux formes-camps soumises à notre analyse, on peut distinguer « un maillon intermédiaire » qui se pose entre l'institution et les internés. Ce dernier, dans le cas de Rivesaltes, serait extérieur à l'institution, destiné à pallier les carences du système internemental, mais aussi servirait à des fins politiques à « sauver la face » (dont la logique même des « camps-vitrines » est issue). Cette politique fait partie du processus de légitimation fondamental pour l'État français. Ainsi, les personnes qui entrent dans ce maillon intermédiaire se placeraient du côté des internés. En revanche, dans l'archipel ouvertement punitif de Béléne, ceux que nous désignerons comme faisant partie de ce maillon intermédiaire se retrouveront aux côtés de l'institution. Autrement dit, et c'est encore l'une des grandes différences entre les deux types de camp, à Rivesaltes il sera question d'un adoucissement de la condition d'internement, alors qu'à Béléne de renforcement de la punition.

- *Rivesaltes : les Œuvres adoucissent la vie concentrationnaire*

Souvent dans les formes concentrationnaires apparaît une strate grise d'internés au service de l'institution. Dans le cadre de Rivesaltes, leur pouvoir sur la corporalité des internés et de leur vie quotidienne est de moindre importance, de sorte que cette zone intermédiaire sera occupée par des intervenants extérieurs. Il est question des multiples œuvres d'assistance qui seront autorisées à intervenir au sein du camp. Nous allons traiter leur présence comme un facteur supplémentaire d'adoucissement de la pratique concentrationnaire.

Il est vrai que, dans un premier temps, les autorités de Vichy refusent l'intervention des organismes humanitaires sous le motif qu'elle favorisera une situation au bénéfice des internés bien plus enviable que celle des citoyens libres<sup>431</sup>. Il s'agit d'une crainte légitimatrice de la part des pouvoirs, car comme nous l'avons déjà dit, la population « incluse » peut considérer facilement que l'État traite mieux les exclus qu'elle-même. Ce risque, dans la situation exceptionnelle de la fragile légitimité de pouvoir, n'est pas négligeable et pourrait devenir générateur de problèmes et de conflits importants. Ce n'est qu'après l'échec de la politique de camps-vitrines et essentiellement poussé par des facteurs légitimants extérieurs, que Vichy autorise l'intervention des organisations caritatives au sein du système concentrationnaire. Ainsi transpercent deux logiques d'action qui vont dans la même direction : Vichy doit trouver une solution à la crise du système d'internement qui ne remet pas en cause le système lui-même, alors que les Œuvres doivent intervenir dans l'urgence afin de sauver des vies menacées, d'améliorer les conditions de vie dans les camps, sans légitimer pour autant le système. Les organisations caritatives légitiment également leur propre existence en s'occupant de ces populations, dans la mesure où il ne peut y avoir de secours sans qu'il y ait de personnes secourues<sup>432</sup>. Certains de ces organismes sont guidés par une volonté messianique (religieuse) – YMCA, les Quakers, tout comme les organisations confessionnelles juives. Autrement dit, la présence de ces organisations adoucit les conditions de l'internement, mais leurs apports ne doivent pas être présentés comme une sorte de « grain de Bien » dans l'univers du « Mal ». Ils ont une fonction légitimante, aussi bien pour le politique que pour leur propre existence, au même titre qu'ils remplissent un rôle politique. Ce dernier est visible dans la présentation de

---

<sup>431</sup> « *Donnez ce que vous voulez, mais pas de collaboration ; si on vous laissait faire, les gens des camps vivraient mieux que les Français.* »

<sup>432</sup> GOFFMAN voyait une nécessité pour les institutions totalitaires de voir des organisations charitables aider les reclus psychologiquement ou matériellement, mais il y a aussi un besoin, pour les acteurs de ces œuvres, d'un public sur qui exercer leur action charitable. En fait, les Œuvres existent parce qu'il y a des êtres humains à aider, et ont besoin de ces deniers pour pouvoir exister. Par ailleurs, l'institution se montre plus humaine, et elle est soulagée de certaines actions qu'elle devrait accomplir en l'absence de ces associations.

visions religieuses ou même l'action de contribuer à la « légitimation de leur propre pays »<sup>433</sup>. Toutes les associations caritatives intervenant dans les camps français sont regroupées au sein du « Comité de coordination des Associations, travaillant en faveur des internés et réfugiés étrangers en France », surnommé « comité de Nîmes », du nom de la ville où il a été créé. Nous notons que cette union est en lien étroit avec le ministère de l'Intérieur, qui assure le contrôle de toutes ces organisations. La présence de ce type d'organisations n'est pas pour autant totalement incompatible avec la pratique concentrationnaire, car elle joue un rôle de légitimation important en faveur du pouvoir politique. Elle renforce l'exceptionnalité de la pratique de l'enfermement et contribue à la volonté affichée de se débarrasser des indésirables à l'intérieur du pays. De même, la présence de ce type d'organisations dans le système concentrationnaire assure leur contrôle – en collaborant avec le pouvoir étatique, celui-ci peut les surveiller de près, afin qu'il ne se livre pas à des actions hostiles au régime. Alors, plus qu'un aveu de faiblesse, la présence des Œuvres dans les camps de Vichy répond au besoin permanent de l'état d'exception d'une légitimation extensive par tous les moyens possibles.

Introduites à l'intérieur du système progressivement, les Œuvres organisent une partie importante de la vie quotidienne des camps à travers (i) la distribution de vivres et de vêtements ; (ii) le soin des malades ; (iii) la mise en place de jardins d'enfants, d'écoles, de bibliothèques ; (iv) la réfection de bâtiments, etc. Leur fonction clé est de pallier les pénuries de toute sorte autant que possible. Les associations caritatives se partagent les domaines dans lesquels elles vont intervenir<sup>434</sup> ainsi que les responsabilités d'intervention. La nourriture que les Œuvres fournissent, supplée de plus en plus à l'alimentation assurée par l'administration qui, de son côté, semble se préoccuper de moins des quantités et de la qualité des denrées qu'elle fait livrer dans les camps. Autrement dit, la présence des organisations caritatives n'est pas uniquement bénéfique pour les internés, car elle modifie à la fois la qualité et la quantité de « la nourriture institutionnelle ».

Les Œuvres vont se placer comme un médiateur entre l'administration concentrationnaire et les internés ; leurs représentants vont envoyer de multiples rapports concernant les carences de l'enfermement rivesaltais et portant sur l'hygiène, le danger de contagion et de propagation de

---

<sup>433</sup> Par exemple, le Secours suisse contribue à affirmer la neutralité de son pays dans le conflit mondial comme bienfaisant par rapport aux « victimes » des autres États.

<sup>434</sup> Unitarian Service prenant en charge l'aide médicamenteuse, l'OSE (Œuvre de secours aux enfants – organisation juive) le ravitaillement des enfants en priorité, aidée par le Secours suisse aux enfants, les Quakers (American Friends Committee, organisation philanthropique ayant pour but de soulager les souffrances humaines où elles se trouvent, sans distinction de religion ou de considération politique), ou la Commission des camps (coordination des œuvres juives) le ravitaillement de tous, etc.

maladies, les conditions climatiques et matérielles, la nourriture. Ces inventaires sont accompagnés de recommandations en vue d'apporter des améliorations de la part des autorités. À Rivesaltes, les œuvres d'assistance vont apporter aussi un « réconfort spirituel » en organisant des fêtes et d'autres activités sociales, notamment religieuses, ou administratives, et en fournissant une aide à l'immigration et à la sortie du camp (essentiellement des enfants). Chacune des Œuvres obtient de sa hiérarchie des envois de denrées qu'elle distribue ensuite aux internés. Une cuisine du Comité de liaison des Œuvres est mise en place et les repas sont assurés quotidiennement grâce aux envois de haricots blancs, de légumes ou de conserves. Les Suisses gèrent les pouponnières qui accueillent des enfants et des femmes enceintes, une maternité est organisée à Elne. Les Œuvres se chargent aussi de pallier les carences de l'administration dans le domaine de l'éducation. L'USC organise les jardins d'enfants au camp, tandis que d'autres fournissent du matériel scolaire. Pour les « jeunes adultes », l'OSE organise des ateliers d'apprentissage professionnel, ainsi que des ateliers de réparation de vêtements et de chaussures, et un potager.

Mais aussi, les Œuvres ont pour fonction d'aider les internés à organiser leur émigration en dehors des frontières de l'État français. Autrement dit, elles répondent à la volonté étatique de se débarrasser des indésirables en surnombre. Ces organisations essaient de faire sortir d'abord les enfants des camps, puis les adolescents et, à terme, de rassembler les familles. Elles se placent ainsi en quelque sorte comme intermédiaire entre les internés et l'administration, tout en incarnant une forme de contre-pouvoir. En conséquence, le camp de Rivesaltes présente un degré de concentration l'éloignant d'un univers à pouvoir unilatéral et total. Certes, le poids et le pouvoir de l'administration sont considérables, mais il y a des brèches où peuvent s'infiltrer et agir des forces contraires à l'univers du pouvoir total.

La présence même des Œuvres diminue le poids de l'institution de l'enfermement. Elles se placent à mi-chemin entre les internés et l'institution, c'est en cela que nous pouvons retrouver leur qualité de « maillon intermédiaire ». Elles deviennent un intermédiaire important entre les internés et l'administration du camp – certains internés travaillent pour les Œuvres à l'intérieur du camp, d'autres réussissent à sortir du camp avec leur aide, mais aussi arrivent à négocier avec l'institution (fonction de relais), etc. Alors, il est évident que les organisations caritatives ne sont pas à l'intérieur du camp seulement à des fins humanitaires, elles jouent un rôle intermédiaire entre l'institution et la masse internée, tout en contribuant au processus de légitimation politique.

Dans la partie précédente, nous avons démontré que les internés ne sont pas de simples réfugiés, tels que présentés souvent par un discours justificateur. Ils sont déjà bien plus que cela et, notamment, en tant qu'« ennemis » collectifs, ils sont tenus responsables de la situation exceptionnelle. Un nombre en surnombre nuisible au tout social. Certes, le camp de Rivesaltes est un camp à degré de répression moins élevé, mais il fait partie intégrante de la grande famille des institutions concentrationnaires, et la présence de facteurs « adoucissants » de la condition de réclusion est à traiter essentiellement à travers la volonté de légitimation idéologique de la part de l'État moderne qui les organise.

- *Béléné - les internés-brigadiers renforcent le caractère punitif du camp*

À Béléné, la logique de « maillon intermédiaire » est complètement différente – dans ce cas paradigmatique, nous nous rapprochons plus de la notion de « zone grise ». La désignation des œuvres d'assistance à Rivesaltes comme un maillon intermédiaire entre les internés et le personnel du camp paraît un peu plus perceptible, car c'est une structure « extérieure » à la vie concentrationnaire, alors leur place de « médiateur » interactionnel est d'autant plus légitime. Dans le cas de Béléné, l'action humanitaire n'a pas sa place, car la fonction officielle de l'institution est de punir et de rééduquer. Autrement dit, les deux institutions sont foncièrement différentes sur ce point en ce qui concerne la volonté répressive des États respectifs.

Sur l'île, le rôle du « maillon concentrationnaire intermédiaire » sera joué par ledit « Conseil culturel ». Ce type d'organisation interne, mis en place par l'institution elle-même, est très caractéristique des camps répressifs. Il s'apparente à première vue à la conception de « zone grise », mais reste aussi différent à cause du caractère hétéroclite de la population internée. Néanmoins, cette partie d'internés apparaît de la volonté du personnel du camp à avoir moins de contacts directs avec les internés. Cette « strate » est une innovation dans le système concentrationnaire de la République populaire de Bulgarie, introduite pour la première fois sur l'île de Béléné. Dans le camp, le rôle principal de l'attaché à la Sécurité d'État est de « recruter » individuellement les internés comme « antennes », ce qui crée un climat de suspicion généralisée au sein de l'institution et atomise les internés, craignant à leur tour d'être trahis par ces délateurs<sup>435</sup>. Mais le rôle essentiel de ces derniers est d'agir secrètement, ils ne peuvent donc pas être ouvertement entre l'administration et les internés.

---

<sup>435</sup> C'est d'abord à l'intérieur des camps que la Sécurité d'État expérimente le système des agents qu'elle mettra en place plus tardivement dans l'ensemble de la société. Alors, dans ces conditions-là, on peut affirmer que le camp se pose comme un laboratoire d'expérimentation de moyens de surveillance et de contrôle social.



Le rôle de « zone grise » (qui serait plutôt une « zone rose »<sup>436</sup> dans le cas présent), dans le premier Béléné, sera confié à des communistes déviants internés à la suite des épurations des rangs du Parti. Ils sont considérés comme devant être punis par la réclusion pour avoir dévié du « droit chemin du Parti ». Ils doivent démontrer leur fidélité en éduquant (prêchant devant) les autres internés au communisme. À Béléné, cette classe intermédiaire va jouer un rôle principal dans le traitement subi par la personne humaine au sein du camp. Progressivement, cette « zone grise » va s'ériger entre le personnel et les internés, avec comme conséquence le renforcement du caractère répressif et punitif de l'institution. Les membres du « Conseil culturel » ont pour tâche principale d'expliquer aux autres les politiques du Parti et les préceptes de l'idéologie dominante. Cette fonction première et légitimatrice se matérialise dans des conférences, l'organisation de fêtes, la création d'affiches ou « placards » („стенвестник“ – journal placardé sur un mur), la gestion de la « radio » du camp et la bibliothèque. Avec le temps, en revanche, ce maillon intermédiaire va recevoir de plus en plus de pouvoir et ses fonctions s'élargiront (tout en éloignant les internés et le personnel du camp), notamment en ce qui concerne la discipline et le travail. Ces mêmes personnes seront chargées de l'attribution des normes de travail ainsi que de la veille de leur accomplissement, ce qui leur octroie un pouvoir direct sur la corporalité des internés. Ces privilégiés sont le plus souvent d'anciens fonctionnaires du Parti, qui ont été internés sur Béléné à la suite du procès de Traycho Kostov, ainsi qu'une panoplie de communistes qui ont profité du pouvoir subitement acquis à des fins personnelles. Leur logique d'action au sein du camp consiste à montrer leur loyauté envers l'appareil répressif.

Dans le second Béléné, ce rôle de « zone grise » sera confié à des internés criminels, mais la gestion qu'ils vont accomplir consistera, en revanche, plus en la surveillance du travail et en l'exécution des punitions (« bastonnades »). Ils occuperont néanmoins un statut privilégié au sein du camp comme des « rééduqués » au service de l'administration. Ainsi, le « Conseil culturel » du camp est composé de personnes qui se sont proclamées « rééduquées », et leur nouvelle mission est d'« *aider les autres à prendre conscience* »<sup>437</sup>, ils jouissent d'un statut privilégié au sein de l'institution, dont l'un des signes distinctifs est le fait de pouvoir rester toute la journée dans l'enceinte concentrationnaire sans devoir aller travailler. Ces conseillers

---

<sup>436</sup> La notion de « zone grise » suppose un recouvrement entre le blanc et le noir comme allégories de l'opposition entre le Bien et le Mal. Alors que le rose montre une indistinction entre le rouge (couleur des communistes) et le blanc qui symbolise ici les élites détruites (en rapport avec l'Armée blanche tsariste en Russie prérévolutionnaire).

<sup>437</sup> OGOYSKI, *Зануку...* т. 1, p. 284.

culturels ont une autre fonction, émanant de leur statut : ils doivent notamment « séduire » d'autres internés et les transformer en « candidat-délateurs ».

Ce maillon intermédiaire se posant entre le personnel du camp et les internés est, dans les deux cas, composé de « délateurs » à la Sécurité d'État au camp – le fait d'obtenir un statut enviable entre les murs de l'institution concentrationnaire est lié à la collaboration avec les organes répressifs. C'est aussi le signe le plus fort pour la Sécurité d'État qu'une personne donnée est « rééduquée ». Autrement dit, le produit idéal du système concentrationnaire serait l'être fidèle à l'appareil qui est en train de le créer. Dans ce sens-là, le camp n'est-il pas aussi un lieu de production de personnes dociles ? Dans cet univers de l'exceptionnel, la soumission et la collaboration ne se posent-elles pas comme les principales logiques d'action permettant d'alléger sa propre condition à l'intérieur de l'institution intégrées à la stratégie de lutte pour la survie ? Mais c'est en réalité ce que le système lui-même veut des internés – la pratique rééducative consiste en une production d'agents de l'appareil répressif, plus qu'en une incorporation des préceptes idéologiques ou en un apprentissage du travail manuel. C'est là, la plus importante des fonctions de l'institution concentrationnaire sur les internés.

La « zone grise » de Béléné est différente de celle décrite par Primo LEVI, elle ne consiste pas seulement en la production d'une classe dirigeante parmi les internés, afin améliorer l'organisation interne de l'institution en favorisant l'ambition collaborative de certaines personnes qui y trouvent une stratégie d'action de survie. Il s'agit, dans ce cas de figure, plutôt d'une pratique de modification de la personne humaine. Le camp rééducatif est censé produire une autre forme d'humanité et c'est pour cela que des pratiques testées à l'intérieur des formes concentrationnaires pourront être utilisées dans la société elle-même. Ces pratiques inspirent l'institution des « agents de la Sécurité d'État », et notamment ceux de sa VI<sup>e</sup> section sont probablement le meilleur exemple.

Le choix des personnes qui entrent dans ce maillon intermédiaire n'est pas non plus le produit d'un pur hasard. Dans le premier Béléné, les anciens communistes responsables de brigade ont un motif très fort à se montrer exemplaires en vue de leur libération. Mais aussi, ces communistes ont une certaine motivation idéologique à l'encontre de leurs ennemis co-internés. Outre les postes privilégiés au sein du camp, ce maillon intermédiaire acquiert progressivement une fonction d'organisation du travail des internés. Les responsables-internés ont ainsi à leur service les brigadiers qui organisent les groupes de travail des internés et qui représentent des « personnes de confiance » – comprendre « en cours de rééducation ». Ce qui fait que les membres du Conseil culturel emploient les mêmes appellations que le personnel du camp à

l'encontre des autres internés, signe de leur conscience de supériorité octroyée par le pouvoir dont ils bénéficient.

Ces observations rejoignent, dans une certaine mesure, la thèse que le camp est un modèle réduit à la fois de la société dont il est issu et de celle qui est voulue. Il en est l'intermédiaire. Le camp, au même titre que la société, est tissé de relations de pouvoir et concentre l'aspiration de plus en plus de personnes vers le pouvoir. La société socialiste étant une structure qui aspire la responsabilité vers le haut et, en même temps, distribue du pouvoir à tous les échelons de la structure sociale (vers le bas). Une structure similaire peut être posée comme caractéristique des formes de domination totalitaire.

Alors, le camp comme l'institution totalitaire la plus élaborée (à la fois totale et relevant d'une structure étatique totalitaire) peut être approché en tant qu'image miniature de la société totalitaire. Cette interprétation peut sembler un peu « simpliste », mais pour autant l'organisation de la forme-camp, comme produit exclusif de la structure étatique qui la crée, semble reproduire sinon la structure actuelle, au moins la structure sociale voulue. Un argument en faveur de cette thèse est notamment le fait qu'au sein du camp est reproduite la structure pyramidale du pouvoir social, elle-même imposée dans la société. La structure du camp s'articule autour d'un sommet avec le commandant de tout l'archipel, puis au-dessus sont placés des responsables de chaque chantier qui surplombent les responsables-miliciens et les miliciens-surveillants. En dessous de ce sommet institutionnel se place le « maillon intermédiaire » composé d'internés privilégiés, d'abord le « Conseil culturel » comme facteur idéologique, puis une multitude de brigadiers et responsables internés qui suppléent le personnel du camp dans l'exercice de ses fonctions. Enfin, à la base se retrouve le troisième maillon de la structure – les internés eux-mêmes qui disposent de très peu de pouvoir, pour ne pas dire qu'ils en sont démunis.

### 3.3 Personnel reclus – perceptions croisées dans la persuasion de la haine

Nous proposons maintenant de focaliser notre analyse sur la relation entre les deux catégories essentielles de personnes qui interagissent au sein des camps, à savoir les internés et le personnel. Cette relation a été définie jusqu'à présent comme étant soit directe, soit médiatisée par des échelons intermédiaires qui, selon le cas, peuvent adoucir le poids institutionnel (Rivesaltes) ou renforcer l'univers répressif (Béléné).

#### - *Un univers relationnel complexe*

Une constatation très importante ressort de la comparaison de deux formes de « maillon

intermédiaire » différentes : l'univers relationnel de la forme-camp est beaucoup plus complexe que sa simple réduction à une relation de type « bourreau-victime ». Certes, le « bourreau » peut facilement se transformer en « victime », de la même sorte que la « victime » peut se transformer en « bourreau », mais apparaissent des formes de rôles sociaux transitoires qui sont moins perceptibles à l'intérieur du camp. Comment classer les intervenants extérieurs dans le cas de Rivesaltes ? Ils vivent dans le même espace que les internés, mais restent extérieurs, ils sont plus du côté des « victimes », mais dépendent aussi des « bourreaux ». Certes, c'est une spécificité (singularité) du camp de Rivesaltes et du système internement français, mais il s'agit d'une médiation entre les deux figures idéal-types de l'univers concentrationnaire, que nous propose Hannah ARENDT. Dans le cas de Béléne, les multiples internés qui secondent le personnel du camp dans l'organisation quotidienne de la vie à l'intérieur, approchés ici par la notion de « zone grise » (Primo LEVI), sont-ils réellement de vrais bourreaux ? Ils aspirent souvent au pouvoir des « bourreaux » en le reproduisant, que ce soit à destination des internés communistes ou des criminels selon le cas paradigmatique retenu. D'un autre côté, nous pouvons les concevoir aussi comme victimes de la pratique concentrationnaire. Dans cette acception-là, nous devons nous poser la question suivante : l'institution totalitaire concentrationnaire est-elle un lieu de lutte de pouvoir pour s'assurer la survie ?

À l'intérieur de ces formes apparaissent des pratiques différentes d'adaptation à la condition extrême de l'internement, pouvant contribuer directement ou indirectement au renforcement du caractère répressif de l'institution. La délation et la collaboration avec les organes répressifs sont une des stratégies de survie des internés dans un contexte extrême, tel que défini par le camp. Par conséquent, dans le cas du premier Béléne, les conseillers culturels sont aussi idéologiquement motivés à occuper ces postes, alors que, dans le second, ce qui est décisif, c'est la cruauté personnelle des individus (criminels de droit commun).

Le camp en particulier et l'enfermement en général transforment l'être humain, limitent sa rationalité à des dimensions très réduites en créant un univers à part, un univers spécifique à la réclusion, un univers de dilution de la responsabilité des actes. Cela est valable aussi bien pour les internés que pour le personnel. Le camp, même s'il entretient des relations avec le monde de l'« ordinaire », est en dehors des relations sociales, il se présente plus comme un lieu où tout paraît être permis, en même temps que tout est interdit. Dans ce contexte-là, la relation entre le personnel et les internés sera médiatisée par un univers « tiers » spécifique qui s'organise à l'intérieur des barbelés.

L'interaction « personnel – internés » à l'intérieur de la forme sociale et totale de l'enfermement

peut être définie comme « médiatisée par l'institution ». Le poids institutionnel, à la fois sur le plan matériel et sur le plan symbolique, est décisif pour l'établissement d'une barrière entre les deux strates principales qui entrent en interaction au sein de l'institution. Erving GOFFMAN parle d'un « *fossé infranchissable* » qui s'établit entre les deux groupes d'acteurs. Chacun de ces groupes aurait, selon l'analyse goffmanienne, tendance à se construire une « *image étroite, stéréotypée et hostile* »<sup>438</sup>. Ce serait au fond, si nous suivons le raisonnement de l'auteur américain, des représentations des deux types d'acteurs. Dans cet univers de l'enfermement, toujours selon ce même modèle réflexif, le personnel se représenterait les reclus comme des êtres repliés sur eux-mêmes, revendicatifs et déloyaux. Pour les internés, le personnel paraîtrait condescendant, tyrannique et mesquin. Le personnel se croit supérieur, les « reclus » ont tendance à se sentir inférieurs, faibles, déçus et coupables. Cette distance est imposée par l'institution moderne de l'enfermement, qui rend possible tout simplement, selon les mots propres de GOFFMAN, le « *maniement bureaucratique d'importantes masses de gens* »<sup>439</sup>. Mais le problème qui se pose à nous est la complexité de l'appréhension des relations entre le personnel et les internés au sein des camps, justement au vu de ces représentations qui se construisent et s'influencent mutuellement. Ainsi, les témoignages, abondants, des internés mettent l'accent sur le traitement subi, alors que le peu de témoignages de membres du personnel des camps vise essentiellement la justification de leurs actes et la réponse aux accusations des « victimes ».

- *Pouvoirs et perceptions*

Pour autant, nous pouvons établir quelques pistes de compréhension des représentations que les catégories d'acteurs construisent les uns des autres. Nous avons défini cette relation à travers l'essence institutionnelle, comme facteur médiateur de la relation personnel – internés. La compréhension synoptique de cette relation implique la définition de « strates » qui s'emboîtent, l'« institution sociale » englobe l'« institution totale ». Ces deux entités dessinent réellement la relation qui va s'établir entre les deux catégories principales à l'intérieur du camp. L'interaction personnel – reclus prendrait une forme différente dans les deux formes institutionnelles. À Rivesaltes, les gardiens auront plus tendance à nouer des contacts avec les internés (ce dont témoignent les nombreux rapports produits par l'institution et les punitions infligées aux internés). Ces relations d'intéressement se situent essentiellement dans le cadre de la pratique du « marché noir ». Nous pouvons également observer que l'essence institutionnelle du camp

---

<sup>438</sup> E.GOFFMAN, *Asiles*, p. 49.

<sup>439</sup> *Ibid.*, p. 51.

limite le pouvoir dont dispose le personnel sur les internés ; l'administration essaie de prévenir toute forme d'excès de pouvoir de la part des gardiens en leur interdisant notamment de se servir de leur arme, sauf en situation extrême.

Alors que dans le cas de Bélééné, l'institution octroie un pouvoir presque illimité au personnel (pouvoir qu'il délègue à des internés « rééduqués » et loyaux), les surveillants-miliciens du camp de Bélééné peuvent se servir de leur arme à tout moment, mais aussi peuvent frapper les internés pour les punir<sup>440</sup>. Autrement dit, l'institution leur donne un pouvoir considérable sur les internés, un pouvoir qui peut même devenir total – c'est-à-dire de vie ou de mort<sup>441</sup>. Cette différenciation des deux formes concentrationnaires relèverait plus de la notion de la singularité de l'institution de l'enfermement, ainsi que du degré de répression établi à son fondement par le politique.

La notion de perception nous intéresse plus spécifiquement ici, car elle paraît commune à toute forme d'institution de l'enfermement. À ce niveau intervient le discours politique et social unifié qui propage dans la société des formes stéréotypées construites, des prêt-à-penser stigmatisés facilement applicables aux personnes soumises au maniement institutionnel. GOFFMAN disait que, pour le personnel des institutions totalitaires, le simple fait qu'un être entre à l'intérieur de l'espace fermé de l'institution justifie sa qualité d'interné. Si ces personnes s'y retrouvent, c'est parce que l'institution a été faite pour eux. Ainsi, si l'institution a pour but d'accueillir des étrangers profiteurs, forcément tous ses clients le seront. Si elle doit accueillir des coupables politiques, alors tous ceux qui s'y retrouvent le sont forcément, de sorte que la liste est déclinable à l'infini. Cette constatation goffmanienne montre, à notre avis, précisément le poids et le pouvoir de l'institution de l'enfermement à créer des formes discursives stigmatisées afin de creuser le fossé entre le personnel et les reclus, mais aussi et, par là même, de rendre l'institution productive<sup>442</sup>.

Par exemple, à Rivesaltes, au moment de l'entrée en fonction des gardiens, ces derniers n'éprouvent guère de sympathie pour les internés. Ils les considèrent *a priori* comme « indésirables », voire dangereux<sup>443</sup>. Le personnel n'est pas resté insensible à la propagande antisémite du régime de Vichy – « *les gardiens de Rivesaltes décrivent unanimement le nez*

<sup>440</sup> L'arme la plus utilisée sur l'île (et qu'on trouve en abondance), c'est le bâton de bois qui sert à frapper les internés qui ne se plient pas à la discipline du camp ou n'accomplissent pas leur norme de travail.

<sup>441</sup> La forme la plus extrême du pouvoir est celle de la décision de la vie et de la mort. Quand nous parlons de pouvoir total au niveau interpersonnel, il sera question d'un pouvoir sur le corps (et la conscience) de l'être fondé sur la possibilité de décider sur la vie de l'autre.

<sup>442</sup> Les relations rapprochées entre le personnel et les reclus peuvent entraver le fonctionnement de l'institution.

<sup>443</sup> On voit bien que le personnel de garde perçoit les internés comme celui d'une quelconque « institution totalitaire », il s'en fait une image stéréotypée à travers laquelle il va agir à l'encontre des « insérables ».

“busqué” des enfants juifs »<sup>444</sup>. Et ce n’est pas étonnant, vu qu’un des critères de sélection du personnel du camp est la connaissance des images stéréotypées, elles-mêmes véhiculées dans la société par le discours politique officiel. Ils sont imprégnés des stéréotypes circulant dans le corps social, alors le traitement de reconnaissance passerait par la construction discursive de la figure de l’étranger et du Juif en tant que « coupables de tous les maux ». Par ailleurs, certains des gardiens du camp sont membres de la Légion et se prennent, selon le chef de camp, « *pour seuls vrais patriotes et donnent des leçons à tout le monde, faisant régner une atmosphère désagréable parmi l’ensemble de leurs collègues* »<sup>445</sup>. Même s’il est question ici des relations à l’intérieur du groupe du personnel, cette observation est très évocatrice des relations intergroupales. Les personnes idéologiquement imprégnées ont un double rôle, à savoir montrer leur haine envers les internés et compléter l’image stéréotypée chez leurs collègues en prenant des exemples de la vie du camp. Décrire le « nez busqué », c’est une façon de justifier la pratique internementale, ce qui augmente l’impression d’un « univers rempli de haine ».

- *Un univers de haine*

Les relations qu’entretiennent les internés avec le personnel se fondent essentiellement sur la notion de haine – « *la haine du personnel contre nous depuis le chef de camp jusqu’au dernier des gardiens est formidable et perfide* »<sup>446</sup>. La haine, c’est, paraît-il, le mot clé qui décrit la relation entre le personnel et les reclus. Elle se pose au fondement même de l’institution, le personnel devant traiter des ennemis. Bien sûr, au vu de la complexité et de la difficulté de mesurer à quel degré le personnel concentrationnaire éprouve une véritable haine personnelle envers les internés, cette « haine » ne reste sociologiquement accessible qu’au niveau de la perception de ses différents « récepteurs ». À l’intérieur du camp, les individus sont soumis à la fois à une haine sociale et institutionnelle. Haine sociale, médiatisée et dirigée par le discours idéopolitique de l’autre comme figure expiatoire, comme responsable de tous les maux, une haine traçant la frontière entre le « nous » identitaire et le « eux » incarnant une construction de l’altérité ultime. Par son essence, l’institution concentrationnaire est une institution de la haine, elle naît du besoin de séparer l’objet de la haine sociale discursivement construite et manipulée – l’ennemi – et, par là, de résoudre le problème identitaire de la société. La figure de l’ennemi (moderne) est une construction discursive dynamique guidée par le pouvoir politique de l’État, tout en s’appuyant sur des conflits, antagonismes, stéréotypes, stigmates déjà présents dans la

<sup>444</sup>D’après Anne GRYNBERG.

<sup>445</sup>ADPO Côte 1287W1.

<sup>446</sup> Lettre censurée, R. Herschmann, décembre 1941.

société.

Il en est de même dans le cadre de Béléné, où la relation de haine prend des dimensions beaucoup plus importantes. L'ennemi y est total, non seulement en tant que construction idéologique, mais aussi de la présentation qu'en fait l'institution – « *on va y amener les pires criminels* »<sup>447</sup>. Nous nous trouvons ainsi face au premier « fossé infranchissable » qu'installe l'institution entre les deux groupes. Certes, les gardes de Béléné se rendent très vite compte du type d'internés dont il s'agit réellement, mais cette forme ennemie ne fait que s'ajouter à la première image. Les gardes étant issus des milieux modestes, le discours de revanche sociale est donc assez facilement assimilable pour eux – le processus de haine sociale dans ce cas passe par une identification au « Peuple » en tant que super-figure placée au fondement de la forme idéocratique. La construction idéologique s'appuie sur des formes et images déjà présentes chez ces personnes, sur des perceptions et étiquettes provenant de leur milieu social d'origine, confortées et renforcées par le discours politique. L'institution concentrationnaire fait irrévocablement partie de la volonté de revanche sociale des frustrés envers les élites antérieures. Un des « génies » de la forme idéologique socialiste est celui de donner du pouvoir (au moins symbolique) à ces personnes-là pour en faire le moteur de la dynamique sociale et, si nécessaire, de la forme totalitaire<sup>448</sup>. Ainsi, le camp devient l'espace institutionnel à l'intérieur duquel cette haine sociale prend forme, se matérialise.

Nous pouvons poser la haine sociale comme moteur de l'institution dynamique de l'enfermement concentrationnaire. En réalité, ce type de conflit a toujours été présent dans les sociétés humaines, mais le fait, pour le politique, de prendre le rôle de médiateur, de guide de la dynamique des antagonismes sociaux et de producteur des formes discursives est nouveau dans la Modernité. Apparaît une haine sociale totale comme facteur dans la dynamique de la société totalitaire. Dans le cas français, nous pouvons parler d'une haine sociale de l'altérité, qui a pour vocation de se transformer en haine totale. Dans ce cas de figure, l'ennemi étranger est construit principalement sur la base d'une xénophobie répandue dans la société, mais s'y immiscent également des références raciales venant de la structure étatique modèle. La haine raciale est probablement la forme de la haine sociale la plus radicale, car son objet est « *inconvertible* »<sup>449</sup>. La haine sociale totale se situe à un degré inférieur de la haine « raciale », elle serait fondée sur des antagonismes sociaux, médiatisés et manipulés par le politique et se

<sup>447</sup> Confirmé par S. BOTCHEV, P. OGOYSKI et les témoins « extérieurs », dans « Белене – място за памет? ».

<sup>448</sup> On peut parler plutôt d'une logique totalitaire, car l'autre forme d'État à volonté totale qu'a connue l'histoire a procédé de manière similaire.

<sup>449</sup> CASTORIADIS, « Les racines psychiques et sociales de la haine », dans *Figures du pensable. Les carrefours du labyrinthe*, VI, Seuil, 1999.



matérialiserait dans la création d'une figure de l'ennemi total qui est à la fois expiatoire et objective. La haine raciale se sert également de ces mêmes bases, mais innove en y ajoutant une justification biologique qui la démarque des autres. Nous considérons donc que toute relation sociale à l'intérieur de la forme-camp est médiatisée par la construction sociale de la haine. Celle-ci est d'autant plus forte du fait que l'institution concentrationnaire représente au fond une matérialisation de cette même haine.

Le camp n'est pas un espace fait exclusivement et seulement de haine (au moins pas le type de camps soumis à notre étude) ; cette dernière se pose tout simplement comme un écran institutionnel qui protège les deux catégories d'individus entrant en interaction en son sein. Cet écran permet également à la minorité du personnel de se protéger d'un éventuel soulèvement des internés. Or, la notion de haine sociale ne se trouve pas seulement dans la relation descendante, elle est également présente dans la relation ascendante, de sorte que les internés éprouvent ce sentiment également envers leurs oppresseurs. Le témoignage en tant que forme d'expression de l'expérience concentrationnaire est l'instrument le plus fort dans cette logique-là. L'objet de la haine sociale y est présent également, de sorte que le camp devient le lieu où s'opposent deux groupes antagonistes : les internés (constitués dans un ensemble victimaire) et le personnel (en tant que représentants de l'institution, mais aussi d'un groupe plus large, à savoir une communauté nationale ou une classe sociale). À Béléné se crée un système de dilution de la responsabilité, celle-ci étant aspirée par les échelons supérieurs. Quand on parle de « responsabilité » dans l'analyse des formes concentrationnaires en général, il s'agit souvent d'une certaine responsabilité pénale. Il existe également une responsabilité morale, une responsabilité devant soi-même qui justifie pour les « bourreaux » leurs actes.

## Chapitre 8 : L'acteur ennemi – objet de réclusion

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé l'espace-camp et l'organisation institutionnelle à travers l'idée de l'internement en cercles concentrationnaires. Ceux qui y ont été définis concernaient plutôt l'aspect matériel, aussi bien dans le cadre de l'enfermement physique que du personnel du camp. Il paraît complexe de faire une distinction claire entre ce qui relève exclusivement du domaine du physique et du domaine du symbolique, car à l'intérieur de la forme-camp (comme dans la vie sociale ordinaire), ils vont de pair et influent l'un sur l'autre. Après avoir mis l'accent sur le côté matériel, nous allons centrer ce chapitre sur la fonction symbolique de l'institution concentrationnaire.

Cette dernière est couplée souvent à une notion matérielle, ce qui impliquera de revenir sur certains aspects matériels de la réclusion que nous avons déjà traités, mais dans une optique différente. Dans un premier temps, nous allons considérer le lien entre la forme-camp et la prise en charge de la vie nue en son sein sous le prisme du biopouvoir. Puis, nous verrons comment l'institution concentrationnaire s'immisce dans l'être humain en sa qualité de personne et les techniques qu'elle emploie pour transformer l'individu en reclus. Ainsi, nous poserons une séparation « construite » entre le physique et le symbolique, ce dernier étant traité dans un troisième temps quand nous nous occuperons de la dévaluation de l'être interné.

### 1. Une institution de biopouvoir

À l'intérieur des institutions concentrationnaires, les relations sociales entre les deux groupes types qui entrent en interaction sont principalement fondées sur le pouvoir. Il s'agit d'une forme de domination qui peut être poussée parfois à son paroxysme. Autrement dit, au sein des camps – et en théorie – peut s'épanouir le pouvoir total, un pouvoir à la fois de vie et de mort, à la fois sur l'être physique et sur l'être symbolique, sur le corps et sur le psychisme de l'être. Ce qui ne veut pas forcément dire que ce type de domination est nécessairement observable à l'intérieur de toute forme concentrationnaire. C'est une possibilité d'aboutissement de la dynamique de ce type d'institutions totales. Ce que nous appelons ici « pouvoir total » est une forme idéal-typique qui n'a probablement encore jamais été atteinte<sup>450</sup>. Cette forme ultime de pouvoir s'inscrit davantage dans une volonté d'ordre totalitaire de rendre l'être humain complètement transparent pour l'appareil coercitif, afin que tout mouvement, toute action sociale, toute parole

---

<sup>450</sup> Peut-être la figure, qui se rapproche le plus c'est celle du « musulman » des camps nazis décrite par Primo LEVI.

puissent correspondre à un cadre préconçu et imposé. Dans cet ensemble d'idées, le camp se pose comme le lieu par excellence dans lequel cette forme de domination peut être testée et développée. Autrement dit, le camp se présenterait comme un laboratoire du totalitarisme où, même dans les formes les moins répressives, le pouvoir de police y apprend des techniques de gestion d'êtres humains en masse, l'expérience concentrationnaire étant une atteinte au corps et à l'essence même de l'individu comme un être complet.

### 1.1 Biopouvoir complet

En traitant l'enfermement comme figure essentielle de la modernité politique, nous ne pouvons pas nous abstraire de la réflexion sur la notion de pouvoir, et ce, à la fois dans une acception recouvrant les champs entre niveaux micro- et macro-. Nous avons posé le camp comme relevant de la grande famille des institutions modernes de l'enfermement et d'une forme de pouvoir politique, centrée sur la prise en charge biologique des êtres. Cette dernière a été traitée en lien avec l'image interprétative de l'« État-médecin », considérant la société qu'il domine comme un ensemble d'êtres biologiques composant un méta-organisme. Cette image « médicale » de la société, diffusée largement par les formes discursives d'exercice du pouvoir politique, se poserait comme un moyen d'incorporation du pouvoir politique par les êtres individuels. Le pouvoir politique moderne agit sur les corps individuels – c'est incontestable, il essaie de les dresser selon ce même modèle *médicaliste*, jamais complet, mais toujours actuel. Cette « médicalisation du monde » s'introduit progressivement dans le politique avec l'avènement de la « Modernité », avec les progrès scientifiques (non seulement dans le domaine de la médecine, mais en général) et l'invention, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, du scientisme, devenu l'une des sources les plus fondamentales du pouvoir. La vie est placée au centre du pouvoir social, c'est une « vie nue », une vie biologique, telle que la science et le scientisme la définissent. Elle devient à la fois la source et le réceptacle du pouvoir, la société étant perçue comme un ensemble d'unités corporelles à gérer et à disposer dans l'espace, afin qu'il puisse composer une méta-corporéité saine et intégrée. Pour cela, la figure de l'altérité change aussi : se construit une forme d'ennemi à la fois invisible et visible, flou et concret, insaisissable et palpable, mais essentiellement dynamique et modifiable à l'infini par la forme logocratique qu'adopte progressivement le pouvoir politique. C'est ce même pouvoir politique qui, à la fois, définit et prend en charge ces « agents infectieux sociaux », à travers l'exercice de la contrainte physique rendue légitime par la même opération. Cette logique est essentiellement perceptible à travers l'analyse des formes politiques qui présentent des caractéristiques de volonté de

domination totale. Toute politique de définition de la figure de l'ennemi totalement coupable est essentiellement une politique sur la vie, prise dans une acception médicale de l'être naturel. Mais, cette « vie nue » implique aussi une construction à nature scientifique que nous désignerons sous les termes de « besoins primaires de l'être ».

Le pouvoir politique, dans sa forme moderne, fusionne avec le pouvoir de police, ce qui provoque une confusion entre le souci de la vie et la lutte contre l'ennemi. Et, probablement, la forme la plus extrême de cette fusion se trouve dans la prise de décision souveraine de la « *vie indigne d'être vécue* ». À ce moment, la volonté biopolitique se renverse en une thanatopolitique, c'est-à-dire qu'elle devient une forme extrême de prise en charge des corps individuels par le politique. En réalité, le pouvoir politique ne fait que réinvestir le vide laissé par le retrait du pouvoir religieux sur les corps individuels. Ce dernier aurait aussi une connotation politique – le pouvoir religieux est d'abord un pouvoir sur l'esprit, il prend en charge l'« âme » et, par là, il agit sur le corps, alors que le biopouvoir prendrait en compte la corporalité pour pouvoir atteindre la conscience. À l'intérieur du camp, les êtres sont dépourvus de tout statut (politique, social, etc.) au profit de leur seule « qualité de quantité ». C'est l'incarnation même de la vie nue dans sa forme la plus accomplie. L'institution concentrationnaire est par définition un espace où le pouvoir n'a devant soi que « *la pure vie, sans aucune médiation* »<sup>451</sup>.

Une question fondamentale pour la compréhension des formes institutionnelles concentrationnaires se pose, portant sur le pouvoir qui s'y exerce. Dans son analyse du système concentrationnaire nazi – la figure la plus extrême, mais la plus analysée et connue de l'enfermement totalitaire –, le sociologue allemand Wolfgang SOFSKY développe le concept du « *pouvoir absolu* »<sup>452</sup>. L'auteur définit à travers ce concept la forme de domination spécifique aux institutions concentrationnaires.

---

<sup>451</sup> *Homo sacer*, p. 184.

<sup>452</sup> In *L'organisation de la terreur*. Le « pouvoir absolu » est défini comme une figure nouvelle dans l'évolution des formes de pouvoir dans la société humaine, qui ne se manifesterait qu'au moment où les êtres sur lesquels il s'exerce sont déjà soumis. L'objectif de ce type de pouvoir serait l'instauration d'un univers d'incertitude complète, un règne de l'arbitraire le plus absolu. Il se caractérise aussi par la transformation qu'il introduit dans le rapport de l'être au monde – rapport à l'espace et au temps, sa relation aux autres et aux pratiques sociales, et sa relation à lui-même. Ce type de pouvoir reprend certaines caractéristiques des formes antérieures en les combinant et les intensifiant et en abolissant leur instrumentalité. Ce serait une forme de pouvoir organisé et organisant l'espace et le temps, la structure sociale, le travail, la violence. Il classe les êtres qui lui sont soumis de façon absolue – en créant des catégories hiérarchisées – étiquette les individus en dirigeant, par là, leur comportement. Il serait stratifié et son dépositaire est une « élite fonctionnelle ». Ce type de domination réfuterait les contraintes liées à la légitimation idéologique. Il ne reposerait que sur lui-même, comme une fin en soi. Le pouvoir absolu est censé transformer le sens du travail – travailler au sein de l'institution concentrationnaire n'a pas le même sens qu'à l'extérieur. C'est un pur instrument de la terreur, qui a pour fonction de détruire l'être. Le pouvoir absolu se présente comme une forme de pouvoir parfaite en abolissant la symétrie dans la possibilité de tuer autrui. La

Cette définition du pouvoir permet de mieux comprendre le système d'internement nazi, perçu comme la forme extrême de la matérialisation de l'institution concentrationnaire, alors que le problème qui se pose à nous est celui du degré répressif dans lequel s'inscrivent les formes-camps. Chez SOFSKY, nous ne retrouvons pas la référence au biopouvoir comme essence de l'institution concentrationnaire. Ainsi intervient la question de la nature du pouvoir qui se déploie au sein de l'institution concentrationnaire. Nous proposons en conséquence d'utiliser l'expression « biopouvoir complet », qui permet d'intégrer en même temps la volonté biopolitique du pouvoir social moderne et sa volonté de s'absolutiser, de devenir total. Il s'agit ici d'un biopouvoir qui prend en charge l'être en tant que vie nue, le soumet à une discipline stricte caractérisée par la répartition dans le temps et dans l'espace. Ce biopouvoir complet traite les êtres en tant qu'unités (à nourrir, à faire travailler, à transporter, à soigner, à rééduquer, etc.) qui composent une masse et qui se retrouvent ainsi égalisés devant l'institution. Il établit un univers d'incertitude totale et impose le règne de l'arbitraire, tout en pouvant devenir la cause de la mort (en tuant soit directement, soit indirectement à travers le traitement infligé).

C'est un pouvoir « complet », parce qu'il essaie de prendre en charge toutes les facettes de l'être humain, le corps, mais aussi, et par là, l'esprit. Le pouvoir concentrationnaire développe une figure spécifique qui est au fondement de ce type de pouvoir, mais aussi représente une conséquence de son déploiement, notamment l'être biologique primaire. Il s'agit d'une forme d'existence à prédominance biologique où la face sociale de l'individu est mise entre parenthèses. Ce type de domination est nécessairement dynamique – afin d'assurer le maniement institutionnel. Il est aussi évolutif, mais peut être également dévolutif<sup>453</sup> – suivant les besoins institutionnels, le pouvoir biopolitique complet peut s'amplifier ou diminuer d'intensité, sa forme ultime est un thanatopouvoir matérialisé dans la décision et l'exécution de l'acte ultime de mise à mort. Le biopouvoir complet se sert de la violence dans sa forme la plus pure, aussi bien au niveau physique qu'au niveau symbolique, il crée un univers où la contestation et l'échappatoire tendent vers leur annulation mutuelle. C'est une forme de pouvoir qui vise un résultat et oriente toute son action dans cette direction. Le camp produit soit des convois, soit des êtres soumis et brisés qu'il essaiera de réintégrer dans la société. Il produit

---

matérialisation de cette forme de domination est ce que SOFSKY appelle « violence pure », elle transforme l'être en un corps sans défense et a comme point ultime sa mise à mort. Cette forme de pouvoir produirait une impuissance absolue à travers l'instauration d'un présent éternel et une lutte pour la survie, comme la logique d'action principale des êtres qui lui sont soumis. Par là, le pouvoir absolu renverrait les individus dans « *un état social primitif* », en instaurant un climat de lutte *omnium contra omnes*. Cette forme de pouvoir, selon l'analyse de SOFSKY, effacerait ce qui sépare la vie et la mort et aurait tendance à s'intensifier.

<sup>453</sup> Il peut être dessiné également sous forme d'échelle d'intensité.

également, plutôt comme effet secondaire de l'enfermement et du traitement subi, des cadavres humains.

Le camp est l'espace clôturé où le pouvoir de l'État prend sa forme la plus pure – c'est un espace d'exercice direct et unique de ce dernier sur l'individu. Le pouvoir policier en charge de l'institution concentrationnaire la fait exister, mais cette domination (absorbée par l'État) ne peut donner naissance à l'institution concentrationnaire que dans la forme exceptionnelle du politique. Ce même contexte permet aussi la fusion et la consolidation du pouvoir politique et l'augmentation de la part de la contrainte physique. Le biopouvoir complet, non seulement prend en charge les êtres tout d'abord en tant qu'entités corporelles considérées en tant qu'êtres biologiques primaires, mais il produit aussi cette même forme de l'existence.

Pour comprendre le biopouvoir et son action sur l'être humain à l'intérieur de l'institution concentrationnaire, nous devons adopter trois approches dans la relation entre institution et individu au sein du camp. La première est la logique institutionnelle et l'objet sur lequel elle déploie son pouvoir. La deuxième relève de la problématique de la personne humaine et de son devenir à la suite du traitement infligé par l'institution concentrationnaire. Et la troisième analyse concerne le traitement symbolique de l'être.

## 1.2 L'« être primaire » – la prise en charge des besoins des individus

Le camp est un espace par excellence du biopouvoir, mais c'est aussi une institution qui perçoit l'être dans une acception particulière et, par là même, le construit comme tel. Nous avons choisi de désigner cette figure sous les termes « *être biologique primaire* », c'est-à-dire un individu perçu exclusivement à travers une série de besoins assurant le maintien de sa vie à un niveau minimal.

- « *11,50 francs par jour et par interné* »

Le camp en général relève d'une forme de domination sociale de type bureaucratique, qui se caractérise par une volonté de rationalisation de toutes les sphères de la vie. Le camp de Rivesaltes dépend d'une structure étatique qui veut mettre en place un système rationnel, composé d'experts dans la gestion d'êtres exclus. La volonté du régime de Vichy est justement de fonder son pouvoir sur la notion d'expertise, autrement dit sur le traitement impersonnel et autoritaire des tâches quotidiennes. Sont mis en place, à plusieurs échelons, des gestionnaires qui disposent d'un pouvoir considérable. Leur est confiée la tâche d'assurer les besoins aussi bien de la population libre que des personnes internées.

Dans le cadre exceptionnel de l'État français, toute la population est soumise à un système de contrôle biopolitique – sont instaurées des cartes pour toute denrée de la vie quotidienne<sup>454</sup>. Le pouvoir sur la vie, dans le souci de pallier les circonstances exceptionnelles, met en place un système rationnel (administratif) de gestion des besoins des êtres humains qui composent la société. Il n'est pas pour autant question d'une décision arbitraire sur le partage des denrées dont la quantité est fortement limitée, cette pratique est surtout le fruit d'un calcul des « besoins primaires de l'être », devant assurer sa subsistance dans le cadre de l'état d'exception, un calcul scientifique non sans lien avec les avancées dans le domaine médical. Le pouvoir gestionnaire souhaite atteindre une forme idéale de satisfaction des besoins de l'être humain, d'un être « moyennisé », essentiellement biologique, comme un ensemble de besoins primaires pour la préservation de la vie.

Au niveau macrosocial, Vichy pose un système de classement des besoins selon l'âge et l'activité des personnes concernées désignées par une lettre spécifique<sup>455</sup>. Autrement dit, même à l'extérieur du système concentrationnaire, le pouvoir politique prend en charge les citoyens libres, comme des unités à faire subsister à travers une conception des besoins primaires de l'être. Celle-ci, dans le cadre de l'approvisionnement en nourriture, se matérialise par la définition d'un rapport calorique minimal nécessaire à la préservation de la vie (biologique) des individus<sup>456</sup>. Certes, ces mesures sont légitimées par la « situation de pénurie », mais elles restent pour autant l'incarnation d'une gestion bureaucratique des besoins essentiels de l'être, un traitement biopolitique « moyennisant » au niveau macrosocial. Dans les deux cas qui nous intéressent, il s'agit d'un calcul rationnel et d'une gestion stricte et calculée des minimums vitaux des êtres. Ce n'est pas simplement un partage des denrées dans un moment difficile, mais cette obsession montre la nature essentiellement biopolitique de l'État moderne. Cette politique

---

<sup>454</sup> Pour les vêtements et des articles textiles, d'alimentation, pour le tabac, de jardinage, de vin, les bons d'achat pour une veste de travail ou une culotte de bain, les coupons permettant l'acquisition d'une paire de chaussures et de produits détergers, les tickets pour les articles de ménage en fer et les articles d'écoliers, etc.

<sup>455</sup> E : Enfants âgés de moins de 3 ans.

J 1 : Enfants âgés de 3 à 6 ans.

J 2 : Enfants âgés de 6 à 13 ans.

J 3 : Adolescents de 13 à 21 ans.

A : Consommateurs de 21 à 70 ans, ne se livrant pas à des travaux donnant droit aux catégories T ou C.

T : Travailleurs de force (de 21 à 70 ans). La carte T donne droit à des suppléments de pain, de viande, de vin, etc. Objet, à ce titre, de bien des convoitises, elle est attribuée suivant des règles parfois incompréhensibles.

C : Consommateurs de plus de 21 ans se livrant à des travaux agricoles.

V : Consommateurs de plus de 70 ans.

<sup>456</sup> La ration alimentaire de la plupart des Français est définie de la sorte : 250g de pain par jour, 15 g de matière grasse par jour, 180 g de viande par semaine, 40 g de fromage par semaine et 500 g de sucre par mois, ce qui correspond à peu près à 1 800 calories par jour.

est le fruit d'un calcul administratif qui implique la définition d'un minimum vital au vu duquel se fera le classement des individus soumis à cette gestion.

Il ne s'agit pas de montrer que, dans la société elle-même, les individus subissent une situation exceptionnelle de pénurie légitimant la gestion biologique des êtres au sein de l'institution concentrationnaire. Il est question plutôt de mettre en avant la volonté biopolitique de l'État moderne de définir un « être – unité à gérer », doté de besoins primaires, eux aussi rationnellement définis. Dans le cadre de l'institution totale de l'enfermement, cette volonté est aussi présente et même renforcée, car elle est le domaine par excellence de la gestion directe biopolitique. Cette institution est la seule à traiter une masse d'êtres et non des individus.

Au sein des camps, l'élément premier de perception de l'être primaire est celui de l'alimentation. L'apport nutritionnel à Rivesaltes est calculé à travers les mêmes critères que celui de la population extérieure. Ainsi, la ration alimentaire minimale dont doivent bénéficier les internés au sein du camp devra correspondre à celle de la catégorie A des centres urbains, ce qui veut dire : 275 g de pain par jour, 15 g de matières grasses par jour, 90 g de viande tous les trois jours et 20 g de fromage tous les trois jours. Devra s'y ajouter un supplément de pâtes, légumes secs et confiture. Comme à l'extérieur est prise en considération, au moins au niveau réglementaire, la présence au camp d'autres catégories ayant des « besoins spécifiques », notamment les enfants et les jeunes, les femmes enceintes et les travailleurs. Par exemple, les femmes qui allaitent sont censées recevoir de la farine, du lait et du sucre, les enfants et les jeunes, du lait, du chocolat, de la confiture et des denrées « exceptionnelles ». De même, les travailleurs qui se livrent à des travaux physiques devraient recevoir un supplément afin de compenser leurs dépenses caloriques.

Dans cette définition des besoins de chacun, nous retrouvons la volonté bureaucratique de rationalisation de la gestion de la masse humaine, celle-ci étant perçue comme un ensemble de besoins primaires uniformes de l'être humain lisse<sup>457</sup>. Ainsi, le camp commence à ressembler de plus en plus à un « entrepôt d'objets animés », qui nécessitent un minimum de conditions de conservation pour ne pas se détériorer. Autrement dit, la logique bureaucratique rationnelle est telle que l'appareil arrive à gérer les êtres humains de la même sorte qu'il gère des objets inanimés, mais aussi des formes de vie productives (cultures agricoles et animaux d'élevage).

Par opposition à cette forme idéale visée par l'administration des besoins des êtres s'impose la réalité objective, qui est tout autre. Prenons un exemple : pour le 19 octobre 1942,

---

<sup>457</sup> C'est-à-dire nivelé, moyennisé, construit en tant qu'unité objective – tel un objet à classer dans le temps et l'espace et dont il faut assurer la subsistance par des conditions de stockage adaptées.



l'administration du camp prévoit sur papier le menu suivant : « *Potage aux haricots, céleri au four, bœuf en daube, confiture, pain, un quart de vin* », alors qu'en réalité il lui est substitué « *5 à 10 grammes de bœuf, une cuillère à café de confiture, 100 grammes de pain, un quart de vin*<sup>458</sup>. » Mais encore, ce ne sont que les données d'un rapport officiel émanant de l'administration concentrationnaire. La quantité de ces aliments pourrait être inférieure aux minima nutritionnels<sup>459</sup>. Les internés, de leur côté, décrivent leur ration quotidienne de la manière suivante : « *La nourriture consistait en un liquide brun appelé le café, de l'eau salée avec quelques feuilles de céleri à midi et du céleri avec un peu d'eau salée et de temps en temps environ 50 grammes de pommes de terre le soir. S'y ajoutait la ration quotidienne de pain. 300 grammes environ. [...] Le dimanche il y avait à peu près 30 grammes de viande bouillie*<sup>460</sup>. » La faim se pose comme la principale caractéristique de l'expérience concentrationnaire et la seule préoccupation des internés devient la recherche d'un supplément nutritionnel. Comme il arrive souvent dans ce type d'institutions, il se crée une caste de privilégiés qui réussissent à se faire employer dans les cuisines du camp et jouissent d'« *une santé plus florissante* ». Ce qui nous montre aussi qu'il n'existe pas une expérience concentrationnaire unifiée et monolithique, mais bien des expériences concentrationnaires et une recherche permanente de la part de l'acteur social d'un moyen d'allègement des conditions de réclusion.

L'alimentation des internés passe par un contrôle administratif qui s'exprime en termes de grammes par jour par interné, perçus comme suffisants dans « *le temps de pénurie* ». En effet, l'administration centrale des camps attribue une indemnité de 11,50 francs par interné et par jour aux administrations concentrationnaires, ce qui est censé correspondre à la satisfaction aux mêmes besoins primaires que ceux des « gens libres ». Or, les services de gestion du camp (en bons administrateurs) ont tendance à faire des économies (sur les 11,50 francs ne sont dépensés que 7 ou 8). Cela résulte notamment de la volonté principale de gestion bureaucratique d'atteindre une solution optimale et programmée dans la gestion des unités rationnelles. Cette explication nous paraît plus plausible que celle du fond idéologique sur lequel les gérants de l'institution concentrationnaire définiraient les internés comme des êtres dévalorisés ne méritant pas le même apport nutritionnel que les êtres inclus et « innocents ». Nous supposons que l'action de « gestionnaires », dans le cadre d'une forme et d'un contexte exceptionnels, se

---

<sup>458</sup> A. BOITEL p. 173-174.

<sup>459</sup> Par exemple : le médecin-chef du camp rapporte que la ration de pain est en réalité inférieure à ce qui est prévu initialement, la qualité de la viande est aussi inférieure – « *la ration pesait 18 grammes... dont 5 grammes avaient une valeur nutritive, sinon le reste était composé de déchets* » (Dr Lefebvre au commandant du camp) ; les 5 g de confiture se résument à une cuillère à café...

<sup>460</sup> Lettre d'A. Reich à Poliakov.

heurte à trois influences principales, à savoir l'excellence administrative (le fait de « bien gérer »), la poursuite d'intérêts personnels (pour utiliser les économies faites pour soi-même ou pour d'autres membres de l'administration) ou la légitimation idéologique. Ces trois logiques d'action ne peuvent jamais exister dans un état pur – elles sont toujours combinées avec la prédominance de l'une d'entre elles.

Concernant l'approvisionnement alimentaire du camp de Rivesaltes, les sources nous indiquent que ne sont commandés que de bas morceaux de viande et que les légumes sont souvent de la plus mauvaise qualité. Nombre des denrées alimentaires sont détournées par le personnel du camp et n'arrivent jamais aux internés. En même temps, on peut observer des achats, pour le moins « suspects », qui deviennent le fond d'un conflit entre l'administration concentrationnaire et le Trésorier Payeur Général des Pyrénées-Orientales, suite auquel le ravitaillement du camp est retardé. Les internés sont les premiers touchés de cette querelle administrative<sup>461</sup>. Parallèlement se constitue une réserve alimentaire à l'intérieur du camp et, avec le temps, celle-ci devient une manne pour le développement du marché noir à tous les niveaux (aussi bien au profit de l'administration que des Rivesaltais et des locaux, voire des internés).

Bien que la nourriture soit définie par le système bureaucratique comme le plus essentiel des besoins primaires des êtres humains, nous devons prendre en considération un autre facteur souvent en lien avec celui-ci, la santé. L'être primaire n'est pas un être malade et ne doit pas l'être dans la mesure où un être malade peut se transformer en échec de la gestion rationnelle. Nous pouvons distinguer l'organisation de l'hygiène et le traitement de la maladie. L'administration intervient aussi à ce niveau-là – les internés disposent d'une demi-heure par jour « *pour les soins de propreté corporels* », les hommes sont rasés deux fois par semaine par les services du camp et leurs cheveux, coupés une fois par mois. Autrement dit, l'administration traite les internés en tant que corps à nettoyer et à entretenir. L'institution se charge de faire prendre des douches aux internés une fois par semaine dans des baraques spécialement aménagées. Cette hygiène corporelle peut être aussi observée par la force – en aspergeant les internés de jets d'eau froide (à la suite de problèmes matériels, souvent le camp n'a pas la possibilité de chauffer l'eau).

Le manque d'hygiène expose les internés aux multiples maladies sévissant au sein du camp. Le traitement de l'être humain comme une entité biologique est en lien direct avec le fond

---

<sup>461</sup> Dans des mémoires des achats pour le camp, on peut retrouver des aliments comme des boîtes de crème de foie, de nougats, de bouchées de 1,70 franc ou 2,25 francs, du foie d'oie, des dattes muscades, des bouteilles de banyuls ou de grenache, dont l'achat est justifié par le chef de camp comme des suppléments pour améliorer l'alimentation des femmes enceintes, des enfants et des malades.

biopolitique de l'État moderne – les services de santé ne perçoivent pas l'individu autrement que comme un ensemble fonctionnel biologique. Cela rejoint aussi notre image interprétative de l'« État-médecin ». Dans chaque îlot du camp sont organisées des infirmeries pour les malades légers, alors que l'infirmerie centrale se trouve dans l'îlot qui concentre le pouvoir (Q). Les services de santé disposent aussi de la possibilité d'envoyer les cas les plus graves à l'hôpital Saint-Louis à Perpignan. Ces services sont principalement composés de personnel français, mais peu à peu vont s'y joindre certains des internés ayant une éducation médicale pour suppléer les carences du système de santé. Le médecin-chef distinguera dans un de ces rapports trois problèmes majeurs qui menacent la santé des internés : (i) le climat très rude (surtout pour les plus vulnérables) ; (ii) l'insuffisance nutritionnelle (surtout pour les travailleurs) ; (iii) et le manque d'assainissement de l'eau potable et le risque de propagation d'une multitude de maladies parmi les internés. Mais ce ne sont que les constatations des « hommes de terrain ». Dans les échelons plus élevés, les problèmes de l'internement sont « habillés » dans un discours idéocratique. Ainsi, le médecin inspecteur de santé des P.-O. expliquera que l'insuffisance de nourriture sévit seulement chez les internés « *débiles congénitaux et des sujets prédisposés par leur vie sédentaire antérieure, incapables de s'adapter dans des circonstances défavorables à un travail auquel rien ne les avait préparés* »<sup>462</sup>.

Nous ne pouvons parler de l'organisation de la santé des internés sans dire quelques mots sur la possibilité qu'a le biopouvoir complet de tenter des expériences sur les êtres qu'il gère. Ainsi, des médecins externes au camp vont intervenir sur 180 hommes juifs « en état déplorable » selon F. BOHNY-REITER. Ces « expériences » consistent à vérifier si on peut soigner les transformations que le corps subit à la suite du manque de nourriture, avec des injections de vitamines. Ici, tout lecteur est tenté de faire l'analogie avec les expériences pratiquées dans les camps nazis, mais la similitude ne vient que de l'essence biopolitique des institutions concentrationnaires qui offrent un réservoir important d'êtres objectivés. Le camp est le produit réfléchi de l'essor scientifique, notamment dans le domaine médical, mais présente aussi un réservoir de « matière première » qui peut servir à des expériences impossibles ou très coûteuses à l'extérieur. Dans le cas de Rivesaltes, ces pratiques ont plutôt une aura « humanitaire », c'est à la fois une expérience scientifique sur du matériel humain stocké à l'intérieur du camp et le reflet d'une volonté de suppléer aux conditions de malnutrition, d'essayer de guérir les internés qui souffrent de cachexie, par exemple, suite au traitement imposé par l'institution. La mort

---

<sup>462</sup>ADPO côte 38W170.

n'intervient pas en tant que conséquence de la volonté organisée de l'institution, elle est une sorte d'effet secondaire, rarement pensé comme due à l'internement, mais plus comme un processus naturel, biologique.

- *0,78 leva pour l'alimentation des internés et 0,85 pour les chiens de garde*

Alors que dans ce premier cas la logique de gestion des êtres au sein du camp est en lien étroit avec la gestion biopolitique de la société entière dans une situation d'exception, dans le cas de Béléné, la logique diffère. L'archipel concentrationnaire est ouvert dans un contexte politique de stabilisation économique ; la situation exceptionnelle est aussi présente, mais elle a commencé à se stabiliser et à se généraliser, ce qui fait que son côté légitimant a entamé son déclin. L'état d'exception sera entretenu jusqu'à la fin du régime dans des formes diverses et variées, mais la situation exceptionnelle primaire, celle qui a fait accéder le Parti communiste au pouvoir, décline face à la multitude de formes exceptionnelles qui émergeront et permettront d'entretenir la société en mouvement. Le régime totalitaire socialiste est fondamentalement biopolitique et probablement l'argument le plus important pour cette constatation est la forme discursive de l'homme nouveau. L'institution concentrationnaire naît justement de l'opposition entre deux figures – les « ex-hommes » et les « hommes-nouveaux », toutes les deux perçues d'abord comme des unités biologiques et puis en tant qu'êtres dotés de conscience. Celle-ci doit être atteinte par la forme monodiscursive légitimante. Autrement dit, le pouvoir totalitaire essaie de dresser les corps pour atteindre la conscience et c'est dans cette situation sociale que le caractère complet du biopouvoir peut s'exprimer.

Le pouvoir totalitaire s'incorpore. Il dessine les corps, les façonne, mais ne s'arrête pas là, il fait tout pour créer une masse de corps dociles en atteignant aussi la conscience individuelle. La prise en charge de la vie nue n'est pas dissociable de ce qu'on appelle communément le « lavage de cerveaux », il s'agit d'un seul et même processus de conditionnement de l'être humain, noyé dans la masse et guidé ainsi vers « le futur lumineux ». L'État totalitaire est manipulateur<sup>463</sup>, non seulement sur un plan symbolique, mais aussi et surtout sur le plan physique. Alors, la prise en charge des individus en tant qu'unités biologiques à « dociliser » est encore plus facilement perceptible dans le cadre de l'appareil de répression et surtout à l'intérieur de l'institution de l'enfermement administratif. Au sein de cette dernière, l'être est perçu en tant qu'unité productive, ou plus spécialement une unité à rendre productive. Le corps

---

<sup>463</sup> Probablement chaque forme de pouvoir est manipulatrice à des degrés différents, mais dans le cas du totalitarisme la manipulation du temps, de l'espace et de la manière de penser se pose comme facteur du mouvement existentiel du régime.

doit être transformé en organisme productif et non pas uniquement être contenu et entretenu en vie (la logique du « faire vivre »).

Dans le système concentrationnaire de type totalitaire socialiste, la logique biopolitique est renforcée par la volonté du pouvoir de transformer à travers le biologique la conscience des êtres. La logique d'action institutionnelle serait alors celle de créer des corps dociles avec un comportement social subordonné, autrement dit, des êtres soumis au pouvoir biopolitique total. Et c'est ici que nous pourrions retrouver l'idée du caractère complet du biopouvoir au sein de l'institution concentrationnaire – l'interné est un être soumis dans sa complétude, à la fois comme corps, comportement social et être pensant<sup>464</sup>. Caractéristique de cette forme d'enfermement concentrationnaire est le fait que l'individu, même sorti du camp comme rééduqué, restera sous l'« œil omnivoyant de l'appareil répressif ».

Nous avons posé le camp de Béléné dans l'échelle concentrationnaire comme une forme de l'enfermement social où domine la logique punitive sur la logique contentive. Alors, la perception « des premiers besoins de l'être » passera essentiellement à travers cette ligne-là. Le pouvoir sur la vie nue se traduit nécessairement par la logique rééducative et son moyen principal, le travail. Ce dernier n'est pas « accessoire » à la réclusion, comme dans le cas des institutions où la logique contentive est plus importante<sup>465</sup>. Il est à la fois la logique légitimatrice de l'institution et son principal moyen de terreur. L'institution concentrationnaire communiste en Bulgarie naît autour de la logique de faire travailler, de sorte que toutes les formes concentrationnaires préalables sont organisées autour de centres de production ou de construction. Il y a une double utilité de l'institution concentrationnaire – productive et punitive – qui fusionne dans un biopouvoir s'abattant sur la personnalité humaine des exclus, eux-mêmes étant définis par un travail laborieux idéologique de construction de la figure de l'ennemi total et objectif. La notion de travail sera non seulement au centre de l'institution concentrationnaire, mais son essence même – le biopouvoir est un pouvoir passant par le corps travaillant. Cela ne veut pas dire que faire travailler est la logique d'action première de l'institution concentrationnaire – le système concentrationnaire est tel que les activités des internés peuvent être en réalité annulées, en fonction de l'utilité du travail.

---

<sup>464</sup> Certes, il s'agit d'une forme idéal-type, mais cette forme de soumission totale a été décrite par la littérature concentrationnaire à travers la figure du « musulman » des camps nazis, où l'être humain est réduit à une sorte d'état biologique primaire.

<sup>465</sup> Si dans les camps nazis – ou de leur inspiration –, le travail est en quelque sorte une forme d'esclavage paroxystique, dans les camps communistes, c'est aussi une forme de transformation des individus. Pour la biopolitique nazie, les internés ne sont pas perçus comme potentiellement transformables, ils ne peuvent jamais réintégrer la société des hommes nouveaux biologiquement purs. Alors que, dans le cas socialiste, la possibilité de rééducation est consubstantielle à la légitimité même de l'institution.

Le traitement de l'être réduit à une série de « besoins primaires » dans le cadre de l'institution concentrationnaire de type communiste est indissociable de la notion de punition par le travail. Et pour cause, c'est à partir de l'implication dans l'acte de travail forcé que seront distribuées les denrées alimentaires. Comme dans les camps précédents, mais aussi les camps en général, la nourriture est insuffisante. Au début de l'existence du camp, les internés ont droit à du « thé » le matin, qui très vite ne sera que de l'eau chaude, avec 20 g de fromage ou 20 g de marmelade. Ce « petit déjeuner » disparaît progressivement du « menu concentrationnaire »<sup>466</sup>. Pour le déjeuner et le dîner, les internés reçoivent « une louche »<sup>467</sup> de soupe, composée d'anciennes conserves qui ont tourné, de haricots blancs ou de pommes de terre ou de légumes de très basse qualité ou pourris, souvent sans viande. C'est le repas véritable des internés – la soupe concentrationnaire qui, suivant les périodes, peut être très nutritive (si composée de haricots blancs) ou très pauvre (composée de quelques maigres restes de légumes).

Le pain est distribué le soir pour les 24 heures suivantes et varie selon l'accomplissement de la norme de travail, le système étant pensé de sorte que la nourriture soit un élément motivateur pour l'accomplissement de la norme. Celle-ci est pensée comme un facteur de modification profonde de l'être humain. Dans ce type d'institution, le « bâton et la carotte » fusionnent dans une même forme de punition et de récompense – le « bâton » devient « carotte » et la « carotte » devient « bâton ». La ration de pain a tendance, comme les autres denrées alimentaires au sein du camp, à diminuer avec le temps, mais ce n'est pas ce qui nous intéresse ici. Notre analyse porte principalement sur ces indices illustrant la volonté de la forme-camp de mettre en place un système de biopouvoir punitif, passant notamment à travers le besoin minimal comme facteur de transformation de l'être.

L'accomplissement de la norme est transformé en facteur de ration alimentaire. La quantité de pain que reçoit chaque interné le soir dépend et varie selon trois cas de figure – le non-accomplissement, l'accomplissement et le suraccomplissement de la norme. Si nous prenons comme référence le récit de Stéphane BOTCHEV, les internés reçoivent : 540 g de pain pour une norme accomplie, 360 g pour une norme non accomplie et 720 g s'ils arrivent à faire un surplus (0,30-0,40 m<sup>3</sup> de terre).

Dans ce traitement biopolitique de l'apport nutritionnel, nous pouvons distinguer un cercle vicieux : si l'interné n'arrive pas à accomplir la norme, il recevra moins de pain, ce qui diminue les forces de son organisme et rend l'accomplissement de la norme de plus en plus difficile.

---

<sup>466</sup> Cf. Stéphane TCHOLAKOV.

<sup>467</sup> Cette louche est bricolée d'une boîte de conserve à laquelle est cloué un bâtonnet en bois.

Nous devons poser ici la question suivante : sur quelle base sont calculées ces portions de pain, un peu trop précises pour être le fruit d'une décision arbitraire ? Elles ne peuvent être que le fruit d'un calcul scientifique entre une moyenne de calories brûlées dans les travaux forcés, le minimum vital et le caractère stimulant et rééducatif du traitement différentiel des apports nutritionnels. Il s'agit quand même d'un grammage précis – 360, 540, et 720 – par tranches de 180 g, ce qui est signe de l'intervention de la sphère scientifique dans la gestion rationnelle des exclus, passant nécessairement par l'expérience de l'ingénierie sociale de rééducation. L'institution concentrationnaire repose essentiellement sur la base d'un biopouvoir qui, de son côté, est largement inspiré par l'essor des sciences du biologique, mais aussi et, par là, du scientisme très caractéristique des formes étatiques du XX<sup>e</sup> siècle (davantage dans le totalitarisme). Il ne faut pas oublier que le « Modèle »<sup>468</sup> lui-même, dispose d'un système concentrationnaire depuis bien longtemps et fournit des exemples praticoscientistes dans le domaine de l'organisation concentrationnaire. Autrement dit, la gestion administrative et biopolitique des corps des internés a un arrière-fond scientifique relevant de l'essence biopolitique de la forme moderne d'organisation politique.

Passons à présent au second indicateur des besoins primaires défini précédemment : la santé. À Béléné, la gestion des corps-unités à assainir paraît être purement formelle. La nature même de l'institution concentrationnaire et de la population qu'elle « abrite » fait que la préoccupation de la santé des internés n'est pas prioritaire et peut même aller jusqu'à l'abandon total aux aléas des maladies présentes sur l'île. Le camp ne dispose pas d'aide médicale à proprement parler – l'administration a choisi parmi les internés un médecin à qui n'est fourni pratiquement aucun matériel médical, ni médicaments. Les internés comptent plus sur des internés « ex-médecins » qui essaient de guérir les malades avec du matériel de fortune. Mais ils ne sont pas pour autant complètement abandonnés – les cas de maladie les plus graves et contagieux sont transférés dans l'hôpital de la ville proche de Svichtov.

Nous pouvons observer une caractéristique essentielle de ce type d'enfermement, une opposition entre les médecins-internés collaborant avec le pouvoir du camp et l'« héroïsme » de certains co-internés qui « sauvent la vie » de leurs camarades. En confiant le service de santé à un personnage fidèle et en phase de rééducation avancée, l'institution concentrationnaire renforce son essence répressive sur la vie nue – le corps-interné est complètement soumis à l'arbitraire institutionnel ; tous les aspects de la vie biologique dépendent non seulement de

---

<sup>468</sup> L'expérience soviétique comme à la fois source d'inspiration et modèle à suivre directement transposé à l'État bulgare.

l'administration, mais aussi des collaborateurs de cette dernière. Le biopouvoir prend une possession complète de la corporalité des êtres, essentiellement perçus comme une unité à punir, à modifier, à mettre à l'écart pour mieux la réintégrer dans la nouvelle société par la suite.

- *Degrés de biopouvoir complet*

Nous pouvons dire, en général, que le pouvoir sur la vie nue au sein de Béléné passe par une définition stricte des besoins primaires de l'être, cela dans une acception beaucoup plus punitive que celle de Rivesaltes. C'est aussi, pour beaucoup, en raison de la différence de la population concentrationnaire qui peuple les deux formes de l'enfermement. À Rivesaltes, les besoins primaires de la population concentrationnaire sont définis à travers une grille classificatoire des besoins de chaque classe d'âge (et/ou de sexe) qui suppose un traitement différentiel du biologique. Rivesaltes serait ainsi un exemple illustratif de la forme différentielle du biopouvoir, restant toujours dans le cadre du traitement biocollectif. Alors que, dans la forme-camp Béléné, la population concentrationnaire est indifférentielle, l'être individuel est soumis au traitement collectif, ses besoins sont définis en fonction de la notion de l'être collectif, il n'est qu'une unité à nourrir, composant une masse à laquelle on attribue telle ou telle quantité de nourriture. Dans ce cas, la volonté de « mieux gérer », telle que nous pouvons la retrouver dans le camp de Rivesaltes, est étouffée par celle de la punition. Et la dégradation progressive de la quantité/qualité de la nourriture n'est pas due aux carences du système de gestion, elle résulte plutôt d'un « laisser-survivre » de la part de l'administration concentrationnaire.

Une des caractéristiques fondamentales du biopouvoir complet est qu'il définit scientifiquement les « besoins primaires » de l'être humain, et ce, tout d'abord en termes nutritifs. Bien sûr, ces besoins font partie d'une définition scientifique – essentiellement médicale – de l'être humain, qui connaît son apogée au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Du fait de sa fermeture, le camp est l'institution qui permettrait le mieux de pouvoir tester non seulement des techniques médicales, mais aussi et essentiellement des moyens de pouvoir de police, de mise en forme de la masse sociale, ainsi que des pratiques (ré)éducatives. Le camp en général n'est pas un simple lieu de stockage d'êtres humains, il est un espace de prise en charge des êtres avec une finalité thérapeutique politique. Et c'est dans le terme « politique » que se cache la différence avec les autres formes d'institutions modernes de l'enfermement forcé dont il s'inspire (ou en est la synthèse). Le camp, contrairement aux institutions s'inscrivant dans l'« ordinaire », a pour fonction première d'assainir la société en enlevant une partie des acteurs de la « scène sociale » essentiellement selon le critère de l'appartenance (et moins sur le critère de l'acte personnel). Le crime qu'il punit est toujours celui de l'appartenance à la catégorie



construite des ennemis, celle-ci étant réelle (délibérée) ou imaginaire (proclamée par l'institution). Le camp est une institution de traitement collectif, fondée sur le pouvoir sur la vie nue.

Les deux piliers de la définition scientifico-administrative des premiers besoins de l'être seront essentiellement la nourriture et la santé, toutes les deux faisant partie d'une logique beaucoup plus ancienne qui consiste en la perception de la population nationale comme un ensemble de corps à gérer, à faire vivre. Dans le cadre de l'institution concentrationnaire, ce corps à faire exister est de moins en moins personnel et de plus en plus collectif. Le pouvoir complet des camps porte sur des corps dénudés, parce que massifiés, traités comme des unités d'une machinerie géante pouvant fonctionner indépendamment du nombre de « rouages qu'elle perd au cours de sa mouvance ». Le fondement de ce type et de ce degré de forme-camp se trouve dans le potentiel pratiquement illimité d'alimentation en nouveaux internés provenant de la société.

### 1.3 Le biopouvoir dans les camps : entre stocker et dresser des corps

Nous devons à présent poser à l'institution concentrationnaire une question liée aux besoins primaires de l'être. Cette considération passe à travers une double appréhension du camp : en tant qu'entrepôt de matériel humain et comme un lieu où règne la disciplinarisation des corps.

#### - *Un entrepôt ?*

GOFFMAN voyant dans les institutions concentrationnaires la fonction d'assurer le stockage et la gestion des reclus comme de « simples magasins », nous avons défini l'institution concentrationnaire à travers une double étymologie : celle du français (et du latin), qui renvoie plus à un espace clos, et celle de l'allemand (d'où le terme passe aussi en bulgare), qui a une acception d'entrepôt. Autrement dit, le camp renferme en soi une fonction qui est celle d'« espace de stockage d'êtres ». C'est irréfutablement un espace inspiré des techniques de gestion des individus en tant qu'unités productives. Ces techniques s'imposent dans le cadre de la modernité économique avec la Révolution industrielle. L'usine est aussi un espace d'enfermement, lieu de discipline des corps en vue de la productivité optimale. L'institution concentrationnaire s'en inspirera donc également non seulement du point de vue de l'organisation spatiale et de l'encadrement, mais aussi dans l'appréhension des unités qu'elle se doit de gérer en son sein.

Cette institution totalitaire<sup>469</sup> se sert des pratiques de stockage d'objets physiques pour pouvoir gérer et entreposer des êtres humains dévalués à un statut « objectif » par le système bureaucratique rationnel. À cela s'ajoute le rabaissement symbolique des êtres, qui entrent comme « clients » dans cette même institution. Les individus y sont distribués spatialement selon une logique proche de celle de l'économique, ils évoluent dans de vastes espaces clos et fermés où les êtres-objets sont attribués à un espace spécifique. Au sein du camp – mais aussi dans les autres formes de l'enfermement moderne –, l'espace n'est pas attribué à un être, c'est l'être qui est attribué à l'espace. Cela ne veut pas dire pour autant que l'institution ne gère les individus que comme des objets ; elle les gère en tant qu'« objets humains » – une forme spécifique d'existence. Ces êtres-objets ne sont perçus qu'à travers une série de caractéristiques biologiques sur lesquelles s'abat le pouvoir concentrationnaire.

Cette définition, à travers le biologique, repose sur le fond de l'interprétation scientifique (et/ou scientifique) de l'être en tant que vie nue, doté d'une série de besoins primaires que l'institution de stockage doit prendre en charge. C'est la raison pour laquelle il est question de « gestion » quand on évoque le mode d'administration de ce type d'organisation. Le camp est géré, la population qui s'y retrouve aussi, et c'est d'autant plus vrai dans le cas paradigmatique du camp de Rivesaltes, qui correspond mieux à cette inspiration venant du monde économique que le cas de Béléné, où l'administration du camp se présente souvent comme un univers « arbitrairement organisé » à la limite du laisser-aller<sup>470</sup>. Si on regarde les deux formes concentrationnaires uniquement à partir de leur fonction officiellement affichée, on peut se rendre compte que Rivesaltes est essentiellement un camp destiné au « stockage » et plus tard au triage et à la déportation des populations exclues, alors que Béléné est plutôt un camp qui a pour fonction de rééduquer, c'est-à-dire de dresser les êtres qui vont s'y retrouver.

Cette « simplification fonctionnelle » des institutions de l'enfermement ne relèverait que du caractère singulier des camps. Alors, pour pouvoir rendre compte non seulement du caractère pluriel de ce type d'institutions, mais aussi de la forme de pouvoir qui s'y déploie, nous devons poser cette logique de stockage des êtres comme une pratique commune à toutes les formes concentrationnaires. Autrement dit, il s'agit de traiter le camp comme un lieu de stockage et d'étudier cette logique à travers une échelle d'expressions graduelles plus ou moins latentes qui peuvent être cachées ou mises en avant par l'institution du camp. Mais cette logique-là n'est

---

<sup>469</sup> Qui pourrait être traitée comme doublement totalitaire, car elle n'atteint son apogée que dans le cadre de ce type d'organisation politique.

<sup>470</sup> On retrouve souvent des réflexions sur les carences organisationnelles comme faisant partie des caractéristiques propres à la culture bulgare et encore plus aux communistes, qui sont nettement moins instruits qu'une bonne partie des internés.

pas unique. Le camp est certes un entrepôt pour matériel humain, mais il est aussi un lieu de discipline, un espace de l'enfermement moderne. Pour cette raison, il nous paraît important de prendre en compte un autre facteur de la gestion de la vie nue dans les camps, celui de la discipline comme moyen de gestion des objets animés. Le stockage des êtres-objets n'est pas possible sans l'introduction d'une volonté de dressage des corps individuels dans un système symbolique issu de l'évolution des formes modernes de l'enfermement.

- *Un lieu disciplinaire ?*

Le biopouvoir n'efface pas le pouvoir disciplinaire, il s'y greffe pour mieux dominer la personne humaine. Les deux formes de pouvoir ont une même cible : le corps et sa soumission comme objet. La discipline est consubstantielle aux formes modernes de l'enfermement, élément central dans le fonctionnement de ces institutions. Elle est une règle de conduite commune, imposée aux membres d'un corps, d'une collectivité, et destinée à y faire régner le bon ordre. Ainsi, nous pouvons faire ressortir trois dimensions liées à la discipline, à savoir (i) la notion de règle, (ii) l'imposition et (iii) la vision de l'ordre. La discipline fait partie de la contrainte, elle assure la mise à l'écart et permet la gestion d'importantes masses d'êtres. Elle passe souvent par l'imposition d'un espace de vie, par l'imposition d'un rythme de vie, d'un certain comportement adapté à l'institution (ou plutôt soumis à celle-ci), mais aussi par l'exclusion totale.

Selon M. FOUCAULT, la discipline procède à la répartition des individus dans l'espace et, pour cela, elle dispose de plusieurs techniques. Elle exige, comme dans notre cas, la clôture, la spécification d'un lieu hétérogène à tous les autres et fermé sur lui-même. L'espace disciplinaire tend à individualiser, à chaque emplacement, un individu ; il tend à se diviser en autant de parcelles qu'il y a de corps ou d'éléments à répartir. Dans la discipline, l'unité n'est ni le territoire (en tant qu'unité de domination), ni le lieu (en tant qu'unité de résidence), mais le rang, c'est-à-dire la place occupée dans un classement. La discipline organise des cellules, des places, des rangs, et fabrique des espaces complexes (à la fois architecturaux, fonctionnels et hiérarchiques).

Le camp est un espace disciplinaire, mais d'un autre type que celui dessiné par FOUCAULT. Il s'inspire des espaces disciplinaires des institutions de l'enfermement qui le précèdent tout en les modifiant. Contrairement à l'espace disciplinaire et au pouvoir de la même nature, le camp n'individualise pas, mais massifie les êtres qui y entrent. L'institution concentrationnaire ne fait que se servir de la discipline et de l'espace disciplinaire (fortement inspiré de la sphère militaire), afin d'atteindre ses objectifs institutionnels – mettre à l'écart, transformer, punir ou

se débarrasser. En raison de sa construction et de son utilisation primaire, ce lieu est pensé comme un espace disciplinaire par excellence. Dans le cas de Rivesaltes, ce pouvoir n'agit que jusqu'au seuil de la baraque, en laissant à la masse enfermée dans cette dernière le soin de se partager l'espace de manière autonome. Alors, la cellule individuelle, comme forme pure du pouvoir disciplinaire, devient la baraque qui, dans le cadre du pouvoir biopolitique, ne parcelle l'espace qu'en fonction des êtres collectifs.

Le camp est irréfutablement un espace de pouvoir policier pur, de pouvoir étatique pur, c'est-à-dire de pouvoir politique. L'internement est une manière spécifique de la police de s'inscrire dans l'espace national, ou plutôt dans le contrôle de celui-ci. L'apparition de ce type d'espace d'enfermement est alors inséparable de la forme moderne d'organisation politique ; il est le produit de l'État moderne et des nouvelles techniques de gestion des populations, ainsi que de la forte tentation du contrôle total. L'institution concentrationnaire est, ainsi, à la fois un espace disciplinaire (par sa conception initiale ou, par la suite, son organisation) et, pour l'État moderne, une sorte de laboratoire de gestion directe de la population dont il a la charge.

La notion même de discipline impose une organisation spatiale et sociale spécifique pour pouvoir s'y exercer. Elle est principalement un contrôle du corps et, par là, de la conscience. Mais ici se pose le problème de la singularité et de la pluralité des institutions concentrationnaires. Le « camp d'étrangers », comme Rivesaltes, n'a pas pour objectif la création d'une nouvelle humanité (même si le régime émet des bases d'un renouveau de la figure d'« homme »), alors que dans le cas de Béléne, c'est la fonction officielle de l'enfermement. La spécificité la plus caractéristique, à notre sens, de ce type d'institution est qu'elle s'inspire de toutes les formes de l'enfermement social antérieures, tout en élaborant de nouvelles techniques de contrôle sur les individus isolés et la masse uniformisée, revêtant une grande importance dans le cadre des formes monopolitiques.

Nous pouvons mettre en avant deux autres axes dans l'appréhension de la forme-camp comme un espace disciplinaire, c'est-à-dire un espace de dressage des corps. La première est la logique idéologique (participant à une politique de création d'une nouvelle forme d'humanité) et la seconde sociale (relevant d'un « crime social » accompli non pas individuellement, mais collectivement, c'est-à-dire un crime d'appartenance). Le camp, en tant que lieu disciplinaire, avec ses références aux espaces disciplinaires préexistants, se normalise, s'inscrit dans la norme sociale, autrement dit il se légitime. Et ce, bien sûr, sur la base d'un discours qui l'entoure, que ce soit un discours sur l'urgence humanitaire et économique ou portant sur la « nuisance sociale ». Dans tous les cas, les camps ont une fonction officielle universelle, ils sont érigés en

tant qu'institutions-remèdes contre la « menace sociale totale » (construite comme telle par le pouvoir politique). Celle-ci, en tant que forme idéale, est tellement importante qu'elle menacerait non seulement les fondements du social, mais aussi les individus la composant en tant que tels. Dans le cadre de la médicalisation des formes discursives de la structure du pouvoir social, cette menace est présentée aussi comme une sorte de maladie sociale – les internés sont à la fois assimilés aux institutions de l'enfermement médical et social-punitif. Y intervient la notion de singularité des formes nationales et contextuelles de l'institution de l'enfermement concentrationnaire. Le camp d'étrangers n'a pas pour fonction la modification au niveau psychologique de ses « clients », il utilisera la disciplinarisation des corps essentiellement dans la volonté de les maintenir en place. Au contraire, dans le cas des camps socialistes, la volonté disciplinaire vise une transformation complète de l'être. Dans le premier cas, la logique étant de le mettre à l'écart et de « s'en débarrasser » comme solution idéale du problème, alors que dans le second cas paradigmatique est visée idéalement une réintégration dans la société des internés sous la forme d'êtres transformés (nouveaux). Le camp (en général), comme espace disciplinaire aurait pour fonction de créer une population docile en son sein, qui ne se révolte pas de sa condition et reste suffisamment à l'écart du corps social pour ne pas lui nuire. En dehors de ces conditions, l'institution concentrationnaire ne pourra jamais accomplir ses fonctions politiques, à savoir exclure, contenir, punir, gérer, se débarrasser, transformer (rééduquer), réintégrer.

La discipline pose un rythme, contraint à des occupations déterminées, règle des cycles de répétition. L'institution concentrationnaire se sert de toutes les techniques des institutions totalitaires de l'enfermement préexistantes, il n'est donc pas étonnant que le pouvoir disciplinaire y trouve une place essentielle. Sans la discipline, la gestion d'une masse d'individus paraît impossible. En conséquence, le « pouvoir disciplinaire » organise l'institution concentrationnaire non pas sur une base individuelle (tel que nous le décrit Michel FOUCAULT), mais sur une base collective, de masse. Donc, la discipline ferait ainsi partie du biopouvoir complet qui est en œuvre dans ce type d'institution<sup>471</sup>. L'institution concentrationnaire percevrait alors les individus sous la forme d'unités sur lesquelles doit être imposée une discipline.

---

<sup>471</sup> Même si FOUCAULT définit trois étapes dans la modernité étatique – disciplinaire, biopolitique et de surveillance –, nous les considérons ici (Michel FOUCAULT aussi, dans une certaine mesure) comme des idéaux-types, qui ne s'excluent pas l'un l'autre, mais sur la base de l'un se construirait l'autre. Autrement dit, la biopolitique intègre la discipline et toutes les deux composent la surveillance.

Les camps (en général et particulier) sont des espaces disciplinaires au sens foucauldien – ils sont clôturés, découpés (en îlots, chantiers, baraques), surveillés en tous points, les individus n’y sont, en revanche, pas assignés à une place fixe. Dans les cas paradigmatiques retenus pour notre étude, nous sommes en présence d’une attribution spatiale dynamique (déménagements et arrivées de nouvelles populations à Rivesaltes et changements incessants des groupes de travail à Béléné). Les moindres mouvements y sont contrôlés (la vie quotidienne est réglée par le règlement interne, les individus sont soumis à un contrôle strict et sont sous une surveillance aussi stricte), y intervient aussi un contrôle bureaucratique strict, le pouvoir y est exercé de manière hiérarchique en classant les individus. Nous pouvons ainsi distinguer deux notions fondamentales dans l’analyse des institutions concentrationnaires, étroitement liées une à l’autre : le contrôle et le pouvoir. Le pouvoir qui s’exerce au sein des camps est un pouvoir sur le biologique, il essaie de contrôler aussi le métabiologique, c’est-à-dire la conscience des êtres. Le camp relève d’un mode de gestion disciplinaire, au sens de l’administration, qui vise à la fois à maintenir l’ordre interne et externe et à compenser les frais causés par l’internement. L’objectif affiché par les autorités est de mettre hors d’état de nuire des ennemis en les retranchant de la communauté nationale. Il existe plusieurs niveaux de répression dans ces formes sociales qui s’intègrent dans une gamme de punitions infligées aux internés lorsque ceux-ci sont en infraction au règlement intérieur du camp. Rappelons que les deux formes-camps qui nous préoccupent ici intègrent en elles des espaces carcéraux – Rivesaltes, une prison du camp ; Béléné, un cachot. Ce sont des micro-espaces strictement disciplinaires, au sein du grand espace disciplinaire du camp, qui ont pour fonction de pallier les carences de la disciplinarisation des corps. En effet, les deux institutions procèdent souvent au déplacement des internés dans les différentes parties du camp, ce qui prévient l’inscription des individus dans l’espace et vise à les déstabiliser.

Le propre de l’institution concentrationnaire est l’imposition de la docilité des corps qu’elle a à prendre en charge. Cette volonté disciplinaire des camps passe par l’unité de mesure proposée ici : la logique de dressage des corps. Elle est présente dans de nombreuses institutions de l’enfermement (dont le camp s’inspire) et probablement le plus dans les institutions militaires qui ont pour fonction justement de transformer l’être complet en un parfait soldat. Entre les fils barbelés du camp, le pouvoir disciplinaire fait partie du biopouvoir complet, qui tend à égaliser les êtres à l’intérieur de l’institution, à effacer toute forme de différenciation individuelle, dans la masse amorphe des internés. La discipline vise le dressage des corps afin d’assurer leur docilité, leur soumission et non pas forcément leur réelle modification. Ainsi, le biopouvoir

complet assurerait la permanence de l'institution concentrationnaire et préviendrait toute forme de rébellion. Par les techniques du pouvoir disciplinaire, il réussit à prendre en charge et à modifier les corps des internés de telle sorte qu'ils ne puissent agir collectivement ou individuellement à l'encontre de l'institution. Michel FOUCAULT perçoit le concept de discipline comme une nouvelle manière de gouverner l'homme qui se développe à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le philosophe perçoit même le biopouvoir comme une façon de gouverner au sein de la discipline. Alors, nous pouvons définir le camp comme la part d'un projet de dressage et de docilisation des corps de l'ensemble de la société, issu du plan d'ingénierie sociale en vue du renouveau de l'être humain. Cette analyse corrobore la thèse considérant le camp comme laboratoire social et politique.

- *L'institution concentrationnaire, entre « stocker » et « dresser »*

Dans le chapitre précédent, nous avons défini l'institution à travers l'axe contenir-punir, présent dans toute forme d'enfermement de type concentrationnaire. Ici, cette même logique se transforme en un autre binôme, celui de stocker-dresser. Si la fonction contentive consiste en la simple mise à l'écart des individus, le stockage, lui, prend déjà une autre acception, celle de la distribution rationnelle dans l'espace sur la base des caractéristiques biologiques des êtres. L'acte de contention prend en charge des individus complets, alors que le stockage ne s'occupe que des corps pluriels, définis comme une vie nue. Cette analyse est valable pour l'autre binôme : punir-dresser. En effet, la punition est destinée à un être complet avec une histoire d'appartenance ou d'actes accomplis, alors que le dressage s'adresse à l'individu comme un corps qui doit être soumis à une technique transformatrice avec l'objectif de modifier l'être complet avec le temps, ainsi que d'assurer sa massification. En tant qu'institution du biopolitique, le camp est à la fois rationnel-bureaucratique, massifiant-biopolitique et un lieu de stockage de matériel humain superflu ou de transformation d'individus déclarés inaptes à l'idéal social. Le camp est une institution qui prend en charge les individus en tant que corps. Ainsi il briserait l'individu en le divisant entre sa corporalité gérée institutionnellement et sa conscience pouvant faire également l'objet de gestion.

Tel est par exemple le cas de Béléné, où est présente également une volonté officielle de modification de la manière de penser des êtres à travers l'endoctrinement idéologique<sup>472</sup>. En considérant l'être comme un objet physique à prendre en charge, le biopouvoir complet se

---

<sup>472</sup> La fonction principale de ce type de camp est plus de produire des marginaux dociles et de la peur que des hommes nouveaux réels. Il peut être également perçu comme un lieu d'apprentissage des techniques d'adaptation à la société socialiste à travers la compréhension des logiques d'action dans ce type de structure sociétale.

déchaîne ainsi à travers l'axe d'action entre volonté de stockage et dressage des corps individuels.

À première vue, le camp de Rivesaltes s'inscrit beaucoup plus dans la logique de mise en dépôt<sup>473</sup> d'individus construits comme étant « superflus » dans le corps social. La fonction principale de ce type de camp est de trouver une solution au problème du nombre. Cette dernière est idéalement celle de « s'en débarrasser », perceptible par la déportation « volontaire » en dehors du territoire national, mais aussi dans l'aide que l'administration essaie d'apporter dans les démarches d'émigration des internés (outre-Atlantique, le plus souvent). Dans ce système-là, le camp peut devenir un « stock » de matériel humain, capable de fournir de la main-d'œuvre bon marché et profitable à l'État<sup>474</sup>. Ce même « stock » peut fournir également du matériel d'essais de laboratoire – le cas des expériences de guérison de la cachexie par un apport de vitamines en est la première illustration. Le camp peut tout simplement rester un lieu de stockage de personnes exclues, le temps que l'appareillage bureaucratique trouve une autre solution. La demande de déportation illustre bien cela, elle permet de résoudre le problème intégralement, sans que l'État français se soucie spécialement du sort réservé à ces individus<sup>475</sup>. La logique du camp comme lieu de stockage de matériel humain prend de plus en plus d'ampleur – est créé un « camp spécial » au milieu duquel est mise en place une commission de criblage chargée de la décision administrative de la déportation. Dans ce dessein formel du « camp dans le camp », nous pouvons voir le stockage dans sa forme la plus pure – des internés d'autres camps y sont amenés pour être triés et attendre leur déportation. Et même le nom que cette formation « campoïdale » reçoit conforte ce renforcement de la logique du stockage des corps – « *Centre national de rassemblement des israélites* » –, un lieu de concentration et de stockage d'objets humains dans la seule optique de leur déportation en dehors des frontières du territoire (en tant qu'espace habité par la population nationale) administré par l'administration française.

La logique institutionnelle du dressage des corps semble appliquée à un degré plus élevé dans le cas du camp totalitaire de Béléné, où règne la volonté officielle de la rééducation de l'être

---

<sup>473</sup> Il faudrait ouvrir une parenthèse pour dire que, même dans les plans de sa construction comme camp militaire, Rivesaltes devait servir « *de dépôt de matériel et de centre d'entraînement* » (MARCOS et MARCOS, *Les camps de Rivesaltes*).

<sup>474</sup> La mise en place des Groupements de travailleurs étrangers est un très bon exemple.

<sup>475</sup> N'oublions pas que l'internement administratif est un très grand problème pour Vichy – d'abord un problème politique, idéologique et social (l'anti-France, le nombre en surnombre qu'on doit gérer), puis un problème d'administration et de gestion d'une masse d'êtres aussi bien entre les fils barbelés des formes concentrationnaires que parmi la population nationale. Dans ce sens-là, on comprend mieux que la volonté du pouvoir de police de l'État français de se débarrasser de ces populations semble la meilleure solution



individuel. Cette rééducation n'est souvent qu'une volonté de l'« officiellement affiché », mais elle porte souvent ses fruits en créant des êtres marginalisés et inoffensifs pour l'intégrité du pouvoir du régime tout en répandant la « peur totalitaire ». La logique dominante au sein du biopouvoir complet, qui s'étend dans ce camp, est essentiellement celle du « dressage ». La volonté de rééducation, comme élément légitimateur de l'institution, est au cœur même de toute activité au sein du camp. C'est à travers le travail que le régime est censé déconstruire l'individu antérieur pour mieux le reconstruire dans le travail, ce dernier étant pris comme une activité de la vie « libre »<sup>476</sup>. Ainsi, la fonction première de ce degré de concentration-camp vise le dressage des corps – non seulement sur un plan physique (le corps est dressé par l'acte même de travail), mais aussi symbolique (des séances d'endoctrinement idéologique sont dispensées). Le « dressage symbolique » aurait pour autant une double entrée : d'un côté, par le corps on arriverait à atteindre la conscience (et à la modifier) et, de l'autre, par des formes propagandistes on essaie de « faire comprendre » les avantages du communisme.

Derrière toute cette dynamique physique et symbolique, nous pouvons facilement percevoir les mécanismes du biopouvoir et d'ingénierie sociale scientiste qui sont à l'œuvre dans les formations étatiques totalitaires. La volonté rééducative est le fruit des avancées scientifiques et du culte de la science (le scientisme) reposant au fondement même de l'État moderne. Ce culte-là est encore plus fort dans le cadre du totalitarisme communiste<sup>477</sup> – n'oublions pas qu'avant l'arrivée de ce système concentrationnaire « modèle » sur le sol bulgare, il a déjà été expérimenté en Sibérie. Autrement dit, les techniques répressives du régime sont importées (comme d'ailleurs la majorité des autres techniques de gestion sociale) de la « grande expérience soviétique ». Alors, il n'est pas étonnant que cette volonté de dressage des êtres peuplant les camps relève, elle aussi, d'une considération scientifique (scientiste) de l'Homme. Et pour preuve, cette doctrine rééducative sociale est fondée sur les travaux du grand « théologien » de l'éducation socialiste (A. Makarenko) qui plaide pour l'introduction d'une instruction politique et sociale dans la relation entre la pédagogie et le travail. Le dressage, comme un des moyens du biopouvoir au sein des camps, est aussi fondé sur une réflexion scientifique qui se transforme en une pratique de gestion de la population par le pouvoir de police.

---

<sup>476</sup> Entre guillemets, car la notion de la liberté dans la vie extérieure au camp est une chose très discutable et relative. Le terme « vie libre » dans cette acception doit être compris comme « vie ordinaire ».

<sup>477</sup> Si le racisme est essentiellement inspiré des avancées de la biologie et des sciences de l'Homme comme être biologique, le communisme se fonde plutôt sur l'Homme comme un être social.

Le dressage n'est pas une volonté arbitraire et il ne peut l'être – c'est une pratique-expérimentation, scientifiquement valorisée par le discours scientifique. Dans cet ordre d'idées se confirme également la thèse d'Hannah ARENDT (et reprise par AGAMBEN) du camp comme lieu d'expérimentation des techniques de contrôle social. Quelle meilleure forme de contrôle social que le dressage physique et méta-physique<sup>478</sup> des individus composant une masse amorphe ? Nous pouvons penser le camp et les autres formes institutionnelles de l'enfermement forcé comme des lieux d'expérimentation des pratiques de dressage de l'être (complet) par des techniques émanant du biopouvoir (complet). Comme synthèse des formes de l'enfermement le précédant, le camp se placerait ainsi dans une niche charnière entre les autres institutions de la réclusion et l'ingénierie sociale appliquée à grande échelle. L'image, peut-être un peu « simpliste », qui décrit la Bulgarie communiste (mais aussi d'autres pays du bloc) comme un grand camp<sup>479</sup> prend de plus en plus d'ampleur. Car la frontière entre les grands traits du camp, en tant qu'institution de l'enfermement, et l'enfermement du pays, ainsi que les pratiques policières et de biopouvoir menées par les ingénieurs socialistes, sont très proches. Et ce parallèle conforte l'idée que le camp se pose comme matrice de l'organisation de la société totalitaire.

Pour autant, notre idée ici est que les deux logiques du pouvoir biopolitique, au sein des camps, ne peuvent fonctionner qu'en binôme (de la même manière que contenir-punir). La différence singulière des institutions concentrationnaires viendrait de la prédominance de l'une sur l'autre, aussi bien que sur leur existence officielle et effective. Ainsi, les formes-camps paraissent à un premier abord complètement différentes en raison de leurs fonctions sociales et politiques, mais au fond, selon la différence de degrés, fondée sur les notions de singularité et de pluralité, il ressort que les deux logiques sont présentes simultanément, bien qu'à un degré variable.

---

<sup>478</sup> À comprendre du corps et de la psyché.

<sup>479</sup> Cette idée a été développée par le sociologue bulgare Guéorgui FOTEV dans *La longue nuit du communisme*. Il la défend principalement dans deux sphères de la vie sociale – le travail et l'appareil répressif (à la disposition de tous et contre tous). Tout d'abord, l'État-camp, par sa forme matérielle, serait un espace clos – entouré de fils barbelés de tous les côtés, personne ne peut sortir ou entrer sans la sanction des organes répressifs. À l'intérieur de ce TVO « Bulgarie », le travail est transformé en vertu supérieure et surtout le travail livré gratuitement par pratiquement toutes les couches de la société – et surtout par les jeunes, car il est le facteur (comme on l'a déjà dit) primordial dans toute forme d'éducation des « hommes nouveaux ». À cela s'ajoute l'autre grand caractère des institutions de l'enfermement moderne – la surveillance décrite par le « panopticon » (de BENTHAM repris par FOUCAULT). Alors et surtout dans les années dites du « socialisme réel » pratiquement la totalité de la population était potentiellement observable par les organes répressifs. De la même façon, dans les camps, l'État répartit les êtres dans l'espace clos national. L'État-Parti prend aussi en charge la corporalité des individus comme forme du biopouvoir moderne – la société est enfermée dans une vie quotidienne sans fin dans laquelle sont assurés tous les besoins primaires des êtres humains – l'alimentation (avec tous les déficits subis), la santé (gratuite et pour tous), l'hygiène et le développement des corps (comme une condition de la création de la nouvelle humanité), les objets de la vie courante.

Pour qu'une institution totale puisse exister, il faut qu'elle soumette ses sujets à une docilité des corps et, par là, de la conscience – elle a besoin d'instaurer une discipline. Cette dernière passe primordialement à travers la soumission du corps à un comportement institutionnel. L'activité principale de la forme-camp n'est pas celle de la modification de l'être symbolique, même si elle peut être présente, mais bien de se consacrer essentiellement à la gestion de son corps. La volonté d'induire des modifications dans l'intériorité de l'être est d'autant plus présente que le camp se veut une synthèse des formes de l'enfermement social antérieures. Dans le cas de la prison ou de l'hôpital, de la caserne, du monastère, etc., la discipline serait plus une façon de pouvoir atteindre la conscience du reclus en la modifiant à travers un contrôle de son corps. À cette volonté répond, dans une large mesure, le camp de Béléné, comme nous venons de le voir. Dans le cas des camps d'étrangers – comme Rivesaltes –, le côté moral semble délaissé au profit de l'isolement. L'interné est coupable collectivement d'un crime contre la société, mais pris séparément les individus ne sont « coupables » que de leur appartenance à un groupe, qu'il soit communautaire, religieux, ou identifié administrativement (relevant d'un statut). La discipline du corps passe, elle aussi, par la notion de collectivité – on leur impose une forme d'existence et un rythme de vie qui tendent à créer des « corps dociles ».

Le pouvoir disciplinaire, à travers sa fonction première de dressage des corps et de leur transformation en unités dociles, est à l'origine de cette double acception du pouvoir au sein des camps passant entre le stockage et le dressage. Autrement dit, afin d'assurer l'un on doit instaurer l'autre et vice versa. Le découpage en logiques complémentaires, en revanche, nous permet d'établir une vision en degrés des formes-camps. En réalité, pour pouvoir stocker des êtres humains, on se doit d'établir un système de règles, de dispositions spatiales et de techniques qui doivent assurer l'économie concentrationnaire. Cela rappelle l'image d'un entrepôt, celui-ci ayant pour fonction principale d'assurer les meilleures conditions pour le stockage des marchandises qu'il abrite. Alors, dans le cas d'une institution qui ne semble relever que de la logique de stockage, l'acte de dresser les corps, c'est-à-dire de les discipliner, est inhérent au bon fonctionnement de la forme sociale. Par ailleurs, un lieu d'enfermement, où la volonté première est de modifier profondément la personnalité humaine, se présente aussi comme un lieu de stockage de matériel humain qui doit être tenu à l'écart de la société. Il s'avère que l'espace occupé entre le stockage et le dressage, là où ces deux figures fusionnent, est notamment la discipline considérée à la fois comme une technique pour maintenir les êtres dociles et transformer les individus.

Un « camp de stockage » (et Rivesaltes en particulier) n'est jamais pensé seulement comme un entrepôt – il y a toujours une volonté corrective de l'être, pouvant être ou pas, idéologiquement sanctionnée. Par exemple, à Rivesaltes est organisée une école pour les enfants avec l'idée de les encadrer pour qu'ils n'errent pas sur le territoire du camp. L'administration essaie aussi de trouver une occupation aux « *oisifs* », leur réapprendre à travailler afin de les sortir du « délabrement des corps » que la réclusion produit. L'élément idéologique y est également présent – les Juifs sont souvent perçus comme des profiteurs qui ne connaissent pas la valeur travail, les faire travailler aurait donc un effet bénéfique, même s'ils n'y sont là que pour être « stockés ». Une telle volonté est perceptible aussi chez un autre groupe d'internés – les Tziganes, « *arrêtés parce qu'ils circulaient* ». Leur mise en camp vient pour beaucoup d'une volonté de sédentarisation de cette population nomade qui, par sa circulation même, menace le biopouvoir complet. Le biopouvoir et la surveillance ne peuvent se déployer que sur des individus localisés, des êtres assignés à un espace propre<sup>480</sup>.

Dans Béléné, la logique du stockage est présente parallèlement à celle du dressage. Outre le fait que le dressage, dessiné par la pratique rééducative, prend le devant de la scène, par ce même acte on parvient à entreposer des êtres humains susceptibles de menacer l'ordre totalitaire, notamment par leurs actes, leur charisme et leur place antérieure dans la société. Le camp se pose ainsi comme un lieu de stockage temporel de personnes indésirables – les ex-gens (multiples et variés), les opposants réels, les communistes déviants, mais aussi et ne l'oublions pas, un peu plus tard, des criminels des plus redoutables. L'institution a pour fonction de les mettre en marge de la société (au sens propre et figuré). Afin d'assurer cette coupure apparaît le besoin de stockage durant le dressage rééducatif.

Dans les deux cas de figure, le binôme stocker-dresser a pour fonction de maintenir à l'intérieur de l'institution les êtres, de prévenir tout acte de fuite, tout acte de rébellion, toute forme de contestation du pouvoir totalitaire de l'institution.

## 2. La personne internée

La forme particulière de pouvoir qui agit à l'intérieur des formes concentrationnaires n'est pas exclusivement préoccupée par le corps des individus, elle veille aussi sur un être complet à la fois physique et symbolique. Pour comprendre cela, nous devons introduire un double processus

---

<sup>480</sup> Nous pouvons évoquer la volonté du pouvoir de Vichy de créer des formes-camps spécialement dessinées pour les Tziganes (Septfonds), avec l'idée de leur apprendre progressivement la vie sédentaire, la vie contrôlée par la biopolitique de l'État moderne.

de dévaluation de l'être, d'abord en tant que « personne » puis en tant qu'être humain. Nous traiterons de ces deux dimensions séparément dans le point présent et le point suivant.

## 2.1 La personne humaine

Quand nous parlerons de « personne humaine », il sera question d'une construction qui provient à la fois des dimensions physique et symbolique de l'être. Le discours sur la personne fait indéniablement partie de la construction discursive de l'être humain qui, dans le monde moderne et désenchanté, relève essentiellement du domaine du scientifique. Si, durant très longtemps, le pouvoir de production de formes langagières sur l'essence de l'être a été confié à la pensée (totale) religieuse, le monde désenchanté essaie d'opposer un autre type de construction qui, cette fois-ci, relève du social et du monde du physique. Autrement dit, la notion même de Modernité se forge dans le passage progressif de la sphère du symbolique pur à la sphère du physique pur<sup>481</sup>. Voici une autre définition de la notion de modernité politique, à savoir un passage progressif de la fusion du pouvoir politique et religieux en la fusion entre le pouvoir politique et scientifique.

### - « *Personne* »

Étymologiquement la notion de personne provient du latin *persona*, désignant le masque de théâtre, mais on retrouve cette même conception dans l'antiquité grecque avec le *prosopon*, désignant également la transfiguration des comédiens dans leur personnage. L'idée même de personne a un lien étroit avec la corporéité et surtout avec la partie la plus importante socialement : le visage<sup>482</sup>. La personne se décrit par ce qui est extérieur à la totalité de l'être, mais renvoie également à quelque chose qui est caché derrière le masque théâtral. La conception même de personne possède au fond d'elle-même cette double origine, ancrée dans le monde matériel (visage, corps), mais aussi symbolique et interne (masque, écran entre l'intériorité et l'extériorité). À partir de cette base étymologique est incluse l'image sociale de surface, d'extériorité, qu'endosse l'individu en adoptant des rôles sociaux. La définition classique de la conception de la personne vient du philosophe antique BOËCE selon qui « *la personne est une substance individuelle de nature rationnelle* », mais elle est complétée par une autre notion qui

<sup>481</sup> Nous appelons « symbolique pur » l'expression religieuse qui explique le monde à travers des formes et figures en dehors du monde du palpable ; ayant une origine externe au monde matériel, elles peuvent investir des objets matériels sans perdre leur essence symbolique. Le « physique pur » est la négation même de ce monde du symbolique. C'est une conception du monde sous la seule acception du matériel.

<sup>482</sup> Stamatios TZITZIS, dans *Qu'est-ce que la personne ?*, démontre le fondement de la notion grecque de personne à partir de la référence au visage. En bulgare aussi le terme de personne dérive directement de la racine désignant le visage de l'individu – лик - личност.

est celle d'individu, désignant quelque chose d'indivisé. Ainsi, la personne, en tant qu'individu, est à la fois indifférenciée en soi et distincte d'autrui. Il n'est pas seulement question d'une substance, mais aussi d'une subsistance. La personne se définit également par la maîtrise des actes internes et en particulier par la connaissance et la volonté. Ainsi, dans la conception classique (BOÈCE et THOMAS D'AQUIN), « *la personne humaine est un corps qui se fait intelligence* »<sup>483</sup>, idée qui, dans la pensée cartésienne, prendra la forme de deux attributs de l'Homme : la conscience de soi et l'étendue du corps.

Mais notre tâche ici n'est pas de prendre position dans le débat philosophique sur l'essence de l'être, ni d'adopter une approche psychologique. Notre idée est de montrer les composantes clés de cette conception, en débat dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ce qui nous intéresse, c'est de fonder la personne humaine, dans une double acception impliquant à la fois les limites physiques de l'être et sa psychologie. Autrement dit, on va considérer la personne à travers la relation entre l'extériorité et l'intériorité de l'être et surtout à partir de l'interinfluence entre ces deux entités. Ainsi se pose la question de savoir ce qu'il advient de la personne humaine au sein du camp. Dans le débat philosophique sur la notion de personne, on peut distinguer un autre courant, essentiellement représenté par KANT et HEGEL, qui inclut dans la définition de la personne la notion de liberté. Selon François-Xavier PUTALLAZ, la définition de la personne relève essentiellement de trois aspects : (i) l'individu à la fois concret, distinct et incommunicable comme un être biologique ; (ii) la personne, comme « un être qui subsiste » ; (iii) l'homme comme porteur de la rationalité, de l'intelligence. Autrement dit, la personne humaine recouvre la conception de l'individualité, de l'existence et de l'essence.

#### - *Sur la dignité*

En parlant de personne humaine, nous ne pouvons contourner la notion de dignité, qui en fait partie intégrante. KANT l'entendait dans le sens le plus proche de l'étymologie de ce mot. *Dignitas* en latin fait référence au rang ou à la considération sociale, d'être digne de quelque chose, c'est l'appréciation ou l'estime portée à quelqu'un. Il s'agit d'un attribut de la personne qui peut être perdu. Dans la philosophie kantienne, la dignité revient à ne pas traiter la personne humaine seulement comme un moyen, mais toujours aussi comme une fin<sup>484</sup>. La dignité repose au fondement même de la conception de la personne et forge la liberté de l'action.

La dignité se pose depuis comme une forme de reconnaissance sociale : c'est la société qui déclare qu'un individu est digne ou ne l'est pas. Cette conception est largement reprise dans le

<sup>483</sup> Emmanuel HOUSET, « La personne indéfinissable », dans *L'humain et la personne*, p. 165.

<sup>484</sup> Selon l'impératif catégorique.

domaine du droit à travers son inscription dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. La dignité est à la fois un attribut de la personne assimilé à la liberté et une entité ontologique. Comme attribut, elle peut être perdue à la suite d'un manque de caractéristiques essentielles pour l'existence. C'est une approche essentiellement subjective. La deuxième approche fait partie de la volonté humaine de liberté d'action, ce qui la place plutôt dans le domaine de l'existence physique. La troisième forme – la dignité ontologique – tient de son côté de la nature humaine de l'être. Ainsi, la « *dignité ne désigne pas autre chose que la valeur inconditionnelle et incomparable attribuée à l'humanité, telle qu'elle se réalise dans les personnes* »<sup>485</sup>. Ce que nous devons retenir de cette réflexion juridique est que la « dignité » fait référence d'abord au statut social de la personne, ainsi qu'à sa qualité d'être humain en lien avec la catégorie de « liberté ».

Tzvetan TODOROV inscrit la dignité dans une dynamique de construction de la face sociale de l'être, mais aussi comme processus de préservation de cette dernière en transformant une situation contraignante en une situation de liberté. Autrement dit, nous prendrons ici la dignité en tant que processus dynamique et non comme un statut personnel immuable, un processus de préservation en soi des caractéristiques personnelles et humaines. La dignité dans les institutions de l'enfermement est alors une logique d'action de préservation de soi, de préservation de sa propre image de soi, comme une forme de survie psychologique face à un système qui fait tout pour dominer totalement l'être. En réponse à la visée concentrationnaire de destruction de l'autonomie de l'être humain, l'interné ne doit pas avoir une volonté propre, empêcher cette destruction équivaut à maintenir sa dignité (BETTELHEIM, *Le cœur conscient*).

Ce dernier analyse l'être à travers le concept d'« autonomie » défini en tant qu'« *aptitude intérieure de l'homme à se gouverner lui-même* »<sup>486</sup>. Nous pouvons distinguer ainsi deux notions dans l'explication de la dignité, celle du respect de quelqu'un et du respect de soi-même. Ainsi, nous avons, d'un côté, le traitement d'infériorité que l'institution ferait subir aux reclus à travers ses agents et, d'un autre côté, le produit de ce traitement, à savoir la perte relative de la dignité personnelle par les reclus eux-mêmes. Cette perte est principalement due à l'univers de contrainte imposé. Autrement dit, la notion de dignité, telle que nous avons essayé de la définir ici, impliquerait deux volets – un social qui se construit dans l'interaction avec les autres (notion plus proche de l'étymologie du terme et de la conception kantienne) et un autre volet

---

<sup>485</sup> Jacques RICOT, « Dignité humaine et fin de vie », dans *L'humain et la personne*, p. 41.

<sup>486</sup> *Le cœur conscient*, p. 87.

plus personnel qui consiste à essayer de se préserver en tant que personne dans un contexte censé justement modifier celle-ci<sup>487</sup>. Nous pouvons alors supposer qu'à l'intérieur du système concentrationnaire, la dignité sous l'aspect de construction sociale sera la plus touchée par l'enfermement, alors que les individus vont essayer de s'adapter (secondairement ou tertiairement) à l'institution en se préservant comme personne digne. Il y aurait ainsi une dignité pour et à travers les autres et une dignité pour et à travers soi-même.

- *La dépersonnalisation ?*

Une autre question que pose l'enfermement (dans toutes ses formes sociales) est celle des transformations subies par la personne humaine à l'intérieur de ce type d'institutions. Toute forme institutionnelle totalitaire procède à la transformation de l'être à des fins institutionnelles d'abord, et surtout afin de dociliser les corps et, ensuite – si c'est inscrit dans ses prérogatives – de reforger fondamentalement son caractère et ses activités. Afin de considérer cette transformation, nous devons introduire la notion de « dépersonnalisation » comme un concept sociologique.

La dépersonnalisation peut revêtir une triple explication : c'est d'abord une « *action d'ôter la personnalité de, de rendre impersonnel* » puis, dans une acception plus psychologique, il s'agit d'une « *impression de ne plus être soi-même, en tant que personne physique et personnalité psychique* » et, enfin, la dépersonnalisation désigne l'« *action d'enlever une empreinte personnelle trop apparente (à qqch.)* »<sup>488</sup>. Dans son acception psychologique et psychiatrique, ce terme est décrit comme un état où l'individu ne se reconnaît pas lui-même comme personne, c'est un processus de perte de la personnalité, de la conscience de son propre corps, de la familiarité, et même de la notion de réalité dans laquelle l'être vit. La dépersonnalisation se caractérise aussi et surtout par une sorte de séparation entre le corps individuel et l'esprit. De cette conception psychopathologique du concept de dépersonnalisation, nous retiendrons la perception du corps comme étranger à sa propre intériorité. Dans le processus de dépersonnalisation, le sujet éprouve une séparation des deux entités constitutives de sa personnalité.

Dans une acception plus sociologique de cette notion, nous allons considérer la dépersonnalisation comme une action consistant à agir sur la personnalité de l'individu, caractéristique des institutions totalitaires (de l'enfermement), produisant une modification

---

<sup>487</sup> BETTELHEIM, par exemple, analyse le système concentrationnaire totalitaire du point de vue de la volonté de l'appareil étatique de modifier la personnalité des internés.

<sup>488</sup> *Le Petit Robert* 2011.



dans la perception de soi et le comportement social de l'être. Erving GOFFMAN dresse un inventaire des changements dans la personnalité des reclus au sein des organisations qu'il désigne comme totalitaires. L'enfermement lui-même produit un changement culturel profond chez l'individu, qui fait que ce dernier se trouve dans l'incapacité d'affronter certains actes de la vie quotidienne. L'acculturation de l'interné commence dès son admission entre les murs de l'institution à travers différentes techniques que GOFFMAN appelle « *de mortification* », en commençant par l'isolement, matérialisé par les multiples barrières posées entre l'individu et le monde extérieur. Il faut mettre un accent sur les pratiques administratives qui assurent le « passage du seuil » et l'incorporation de l'institution par l'interné. L'être y subit toute une série de dégradations et d'agressions face auxquelles il ne dispose pas des capacités à combattre comme à l'extérieur. L'enfermement agit également sur le côté symbolique de l'être – les relations sociales à l'intérieur sont limitées, l'institution, par sa gestion, dévalue en permanence l'individu. Est modifiée la relation de l'être avec soi-même. En quelque sorte, les institutions totalitaires tentent de dominer complètement l'être, aussi bien en tant que physiquement que psychiquement.

Tzvetan TODOROV nous propose, quant à lui, une définition du processus de dépersonnalisation qui le rapproche de celle de la déshumanisation. Selon ce dernier, le système concentrationnaire est ainsi fait pour ne réduire les êtres qu'à des fonctions ; faire d'un être une non-personne contribue à la justification symbolique de l'image de l'ennemi, conçu comme non humain par le simple fait de sa désignation comme tel. Tout comme BETTELHEIM et GOFFMAN, TODOROV perçoit ce processus de dépersonnalisation à travers la dégradation de ce qui fait de l'être une personne (et un être humain), à savoir (i) la dégradation du corps (la mise à nue) ; (ii) l'institutionnalisation (en termes d'attribution d'un numéro dans les camps les plus répressifs) ; (iii) le traitement en masse ; (iv) et, en dernier lieu, l'endoctrinement idéologique. En incluant le personnel comme sujet à une forme de dépersonnalisation, TODOROV perçoit le système concentrationnaire destiné à transformer toute individualité en un rouage d'une énorme machine servant à abolir la volonté. Ces réflexions rejoignent à un certain degré la conception de l'État totalitaire, comme une gigantesque machine, telle que l'avait définie Ivan KATZARSKI. Ce qui est précieux dans la pensée de TODOROV, c'est justement ce lien entre la dépersonnalisation et la déshumanisation de l'individu pris entre les murs de l'institution totalitaire. Cette conception met davantage l'accent sur le plan symbolique et moral du traitement qu'impose l'institution concentrationnaire à ses clients.

Selon Hannah ARENDT, dans les camps totalitaires, l'être est soumis à une domination complète qui « *est achevée lorsque la personne humaine, qui consiste toujours en un mélange particulier de spontanéité et de conditionnement, est transformée en un être complètement conditionné dont on peut prévoir les réactions, même lorsqu'on le conduit à la mort certaine* »<sup>489</sup>. Cette désintégration de la personne s'effectue en plusieurs étapes : (i) le moment de l'arrestation arbitraire avec la destruction de la personne juridique ; (ii) la séparation de la personne morale du reste du monde ; (iii) la destruction de l'individualité elle-même, qui s'effectue par la permanence et l'institutionnalisation de la torture, ce qui aurait pour objectif de « lisser » les individus.

Nous considérons ici la notion de dépersonnalisation et celle de déshumanisation comme faisant partie d'un même processus de soumission et de modification de l'essence de l'être humain dans le cadre de l'institution sociale et totale matérialisée dans l'espace-camp. Nous devons les séparer en octroyant à la dépersonnalisation un caractère plus physique et à la déshumanisation un caractère plus symbolique. Autrement dit, la perte de la personnalité humaine sera perçue comme le processus de transformation de l'individu au sein du camp à travers sa matérialité, tandis que la perte de caractère humain sera caractérisée à travers la modification de son être symbolique.

## 2.2 Le seuil – le corps entre dans l'univers concentrationnaire

Le processus de dépersonnalisation commence réellement dès le moment liminal du franchissement du seuil du camp. Ce « seuil du camp » n'est à considérer que comme une étape dans le parcours concentrationnaire impliquant arrestation et/ou enquête et passage par d'autres camps. Le « passage du seuil du camp » marque la séparation entre le monde extérieur, c'est-à-dire la vie ordinaire, et la réclusion comme vie exceptionnelle. C'est le début de l'institutionnalisation de l'être, l'entrée marque la coupure entre la société et l'espace étatique pur, entre la vie et la survie.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, VAN GENNEP avait réfléchi sur les rites de passage dans les sociétés humaines. Dans ce sens, nous pouvons aussi percevoir le passage à la vie recluse à travers l'idée de rituel d'admission. Cette trajectoire comporte plusieurs stades successifs, à savoir un stade de séparation du monde ordinaire (« préliminaire », se caractérisant par l'arrestation et la conduite au camp), un stade liminaire, qui est celui de l'admission avec la panoplie de

---

<sup>489</sup> H. ARENDT, « Les techniques de la science sociale et l'étude des camps de concentration », dans *Les origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem*, éd. Gallimard, coll. Quarto, Paris 2002, p. 856.

traitements subis par l'être, et une étape postliminaire qui marque l'entrée de l'être dans la vie recluse.

- *Le seuil concentrationnaire à Rivesaltes*

Rivesaltes est un camp d'étrangers, ce qui suppose qu'avant le franchissement du seuil institutionnel ceux-ci n'avaient pas un attachement fort à la société environnante. Ils ont déjà délibérément rompu leur vie ordinaire, ils ont fui soit l'avancée allemande, soit la guerre civile espagnole. Ils ont déjà renoncé à certaines libertés, ils ont fait un choix rationnel de quitter leur espace social ordinaire afin de reconstruire leur vie quotidienne dans un autre lieu spatioculturel. Ce processus se présente déjà comme une première modification de la personne humaine : l'être perd ses relations sociales ordinaires, son statut social, son espace connu, ainsi que l'attachement aux relations sociales et aux objets familiers. Autrement dit, nous pouvons considérer que le processus de dépersonnalisation dans ce cas a déjà commencé avant l'arrivée au camp. Mais cette perte se pose comme un choix rationnel, s'appuyant sur le sacrifice personnel en vue d'atteindre une forme d'existence autre. Dans cet état d'esprit, nous pouvons dire que les personnes qui vont entrer dans le camp ont déjà commencé rationnellement le processus de leur propre dévaluation.

Une notion très importante qui entre dans la conception de la personnalité est celle de la liberté, élevée en tant que valeur suprême au cours de l'histoire de l'humanité. La liberté fait partie intégrante de la conception de la figure universelle de l'être humain, telle qu'elle a été définie depuis le Siècle des lumières. L'exode est aussi et avant tout un acte de liberté – la préserver, la retrouver, l'acquérir. Et c'est justement ce trait de la personnalité qu'enlève le camp comme institution singulière. La liberté est probablement l'une des facettes essentielles pour qu'un être soit reconnu et se reconnaisse en tant que personne humaine, comme être social et culturel appartenant. En franchissant le seuil de l'institution concentrationnaire, il perd cela – ce n'est plus un homme matériellement<sup>490</sup> libre.

Comment s'opère l'entrée au camp de Rivesaltes ? Comme ce dernier fait partie d'un projet d'ingénierie sociale (censé devenir un « camp de familles »), il sera « approvisionné » essentiellement à travers des transferts d'autres formes de la réclusion administrative. Avec le

---

<sup>490</sup> Nous pouvons longuement nous demander si l'être humain reste « libre d'esprit » à l'intérieur du camp. Peut-être que oui, dans certaines limites, car il a toujours la possibilité de s'évader symboliquement et de garder en lui une part d'humanité. Une figure totalement soumise à l'institution totalitaire serait peut-être celle que les rescapés des camps allemands appellent « musulman », mais il ne s'agit que d'une perception qui pourrait nous dire ce qui se passait dans l'esprit de ces derniers. Alors que l'être totalement soumis à l'institution est celui qui y est mort à la suite de son internement (peu importe s'il s'agit d'une volonté délibérée ou d'une conséquence de la réclusion).

temps, de nombreux internés s’y retrouveront à la suite d’une arrestation individuelle<sup>491</sup>, ce qui provoquera des modifications dans l’essence de l’institution. L’appareil répressif confond dans la grande figure de la menace un nombre important de personnes hétéroclites, qui se retrouvent mises à l’écart, et transforme le camp en un espace punitif.

En effet, il y a deux façons d’arriver au camp : individuellement ou en masse. Les entrées collectives s’organisent en un transport par voie ferrée (wagons de voyageurs ou à bestiaux pour les transferts) et par camion menant au camp. Les entrées individuelles sont traduites par une escorte (le plus souvent de plusieurs personnes) de policiers entre les maisons d’arrêt et le camp. Toutes ces réflexions illustrent le stade « préliminaire » du rituel de passage entre la vie ordinaire et l’internement (extraordinaire).

À l’entrée du camp de Rivesaltes, l’être humain subit un rituel qui le coupe de l’extérieur et le fait entrer dans l’univers totalitaire de l’institution. Mais comment est opéré ce rituel concrètement ? La partie la plus importante – et celle qui nous intéresse plus particulièrement ici – est notamment « la dépossession de l’être ». À l’entrée du camp, on enlève à l’individu tous (ou une partie) les objets en sa possession et qui font plus ou moins partie de sa personnalité. Il est important de souligner que dans ce camp l’être n’est pas complètement dépossédé, comme dans d’autres types d’institution à degré de répression plus élevé.

La réglementation bureaucratique concernant l’organisation de l’« institutionnalisation de l’être » organise l’entrée des futurs internés en quelques étapes successives. La première, et la plus importante, est celle de l’inscription sur le registre de l’hébergement et l’attribution d’un matricule, ainsi que la création de la fiche individuelle<sup>492</sup>. Dans le registre du camp figure le signalement de l’interné, alors que sur la fiche individuelle s’ajoutent l’îlot, le numéro de baraque ainsi que le matricule du dossier. « ... *il m’enregistre. Nom, date de naissance, adresse, délits, baraque. Je suis dorénavant un matricule sur fiche de couleur*<sup>493</sup>. »

Dans ce registre, suivant les instructions ministérielles<sup>494</sup>, doivent être notés : le nom, l’état civil, la nationalité, la confession, la profession, la date d’arrivée, l’adresse antérieure et l’argent et les objets de valeur en possession de l’hébergé. Toutes les pièces d’identité doivent être retirées à ce moment, ce qui signe le passage d’une identité d’homme libre à une identité de reclus appartenant au camp. Ce rite de passage au statut d’interné se pose comme une transformation de l’existence personnelle et sociale, l’internement brise à la fois la continuité

<sup>491</sup> Nous avons énuméré les causes d’arrestation individuelle dans le chapitre précédent.

<sup>492</sup> Cf. annexes.

<sup>493</sup> *La boîte à guenilles*, p. 37. Exemples de fiches individuelles en annexe, pp. 38-40.

<sup>494</sup> ADPO 1287W1.

temporelle de l'être et sa personne antérieure. La phase « bureaucratique » du rituel d'entrée au camp est une atteinte à l'identité sociale de l'être, mais aussi l'attribution d'une nouvelle identité – celle d'un interné appartenant à un espace précis dans le camp. L'être est réduit à quelques caractéristiques bureaucratiques de type policier, à une série d'informations qui, non seulement l'inscrivent dans la mosaïque de la multitude concentrationnaire, mais l'ancrent et l'incorporent à l'institution. De cette façon est introduit un amalgame entre histoire personnelle et corporalité : « *mon avenir se limite à mon âge, ma nationalité, ma religion* »<sup>495</sup>. Ainsi fusionnent au seuil du camp passé, présent et avenir dans un arbitraire institutionnel qui prend en charge totalement l'être en tant que personne identifiable. Autrement dit, l'interné perd une partie de son identité, aspirée par le pouvoir total dont dispose ce type d'institution.

L'institution concentrationnaire en général est « la fille » d'un processus bureaucratique de contrôle social par l'État moderne qui passe essentiellement par la notion du « papier » dans toutes ses déclinaisons (cartes, registres, fiches, listes, etc.). L'État moderne construit un système de papyrocratie qui sert au contrôle policier d'importantes masses d'êtres et à l'organisation de leur disposition dans l'espace, de leurs activités, de leur vie sociale, familiale et personnelle. C'est un pouvoir-technologie qui s'exerce dans le cadre de l'État moderne, répondant aux problèmes posés par la volonté croissante de la structure étatique de contrôle des individus. À travers ce « pouvoir de papier »<sup>496</sup>, les individus sont rendus facilement identifiables et contrôlables. L'inscription n'est pas seulement un acte qui signe l'appartenance de la personne au camp, elle incarne un moyen de dépersonnalisation double, d'un côté, pour le reclus, par la perte de certaines facettes de personnalité (identification bureaucratique et numéraire) et, d'un autre côté, pour l'administration, en plaçant un écran devant les objets humains, transformés en une liste de noms et de chiffres.

La deuxième étape de la phase liminaire est le dépouillement de l'être. La procédure officielle de l'« encampement » des individus stipule la nécessité d'une fouille rapprochée des futurs internés ainsi que de leurs biens. Les objets desquels doivent être dépossédés les internés sont : (i) les objets servant à dévoiler le secret du camp (stylos, papiers, rasoirs) afin d'assurer la sécurité physique à l'intérieur de l'établissement ; (ii) les denrées alimentaires contingentes ; (iii) les produits pharmaceutiques ; (iv) l'argent et les objets de valeur ; (v) les cartes alimentaires. En cas de sortie est prévue également une fouille afin de prévenir l'exportation de matériel appartenant au camp. Mais une autre dépossession est également opérée : A. Reich

---

<sup>495</sup> *Ibid.*

<sup>496</sup> Rationnel dans le sens où l'administration n'a pas devant elle des personnes, mais juste un papier qui les représente.

témoigne qu'on l'a dépossédé de son matériel médical, ce qui signe la séparation entre le statut social antérieur et le statut social d'interné. La dépersonnalisation que subit l'être à l'entrée du camp peut être aussi sur le plan professionnel. Autrement dit, l'institution dépossède l'être de tout objet en lien avec son statut social antérieur, notamment les objets de valeur, les objets professionnels, etc., en produisant ainsi un nivellement de l'être social au sein des formes concentrationnaires, pour aboutir à une masse lisse et transparente – ce serait la volonté de tout pouvoir totalitaire absolu (idéal-type).

Cette dépossession n'est pas totale, puisque les internés à Rivesaltes gardent des vêtements et quelques petits objets personnels. La notion de « valeur » ici implique une double acception : elle est sentimentale et marchande. L'institution ne se préoccupe que de cette dernière, alors que pour l'individu la possession d'un objet implique souvent les deux. Cette valeur sentimentale fait partie de la personnalité de l'être, de son histoire familiale et/ou personnelle. Par conséquent, la dépossession est une violence faite à l'individu en tant que signe de statut social, mais également en tant qu'être sentimental.

- *Béléné – de la terre ferme à l'île*

En ce qui concerne la cérémonie d'entrée dans le cadre de l'institution totale de Béléné, nous disposons de moins de données, essentiellement à cause de l'absence de documents institutionnels, mais aussi du fait que le processus d'encampement commence bien avant l'entrée physique à l'intérieur de l'institution. La phase préliminaire à l'internement passe souvent par les rouages de la Sécurité d'État, chargée d'arrêter le suspect, de définir sa culpabilité et de prendre la décision de son internement, puis d'escorter l'individu en question vers l'île concentrationnaire. Cette phase préliminaire a une configuration différente pour chaque interné. Le passage par une phase d'enquête plus ou moins longue est obligé pour les internés. Le camp est alimenté au début principalement par des transferts d'autres institutions de l'enfermement – camps de la première période, prisons, maisons d'arrêt, alors que dans les débuts de la seconde période du camp on interne prioritairement les personnes qui étaient déjà tombées sous le coup de la machine répressive de l'État totalitaire.

L'itinéraire type de l'interné dans les camps bulgares passe par une première étape de la « petite vérification » – arrêté avant le lever du soleil, l'interné ne peut emporter que les vêtements qu'on lui laisse enfilier. Autrement dit, l'individu, dès ce moment-là, est enlevé de la vie matérielle ordinaire. Une coupure très importante est établie entre la vie « libre » et la vie « internée ». L'individu a la possibilité d'avoir sur lui une quantité extrêmement limitée d'objets

personnels, en d'autres mots la dépossession se présente souvent comme un enlèvement de l'être de la vie matérielle.

Cette phase préliminaire à l'internement sur l'île peut être aussi précédée par un passage de traitement de l'être par la « méthode scientifique d'enquête ». L'application de celle-ci peut en effet assimiler l'arrivée au camp à celle dans « *un village de vacances après la maison d'arrêt à Sofia* »<sup>497</sup>. Cette étape préliminaire subie par un grand nombre d'internés relève d'une grande importance, sinon d'une importance plus grande que l'entrée dans le camp à proprement parler. Le processus de dépersonnalisation de l'être est déjà déclenché par la violence de l'enquête visant l'extorsion des aveux. Avant d'arriver au camp, la personne humaine a pu passer par le traitement similaire de l'institution carcérale qui enlève à l'interné tout attachement au monde matériel.

L'entrée sur l'île s'effectue souvent en rapport avec cette « étape préliminaire » à l'internement. Pendant la période de l'investigation est établi un dossier personnel de la personne, qui est très détaillé et transféré en même temps que lui vers l'administration concentrationnaire. Ce dossier est joint au registre des effectifs du camp, tenu par l'administration, les deux documents restant dans la centrale de l'administration du camp implantée dans le village. Cette appartenance administrative de l'être, matérialisée par sa réduction à un fichier, est très importante dans la gestion par la suite de l'être à l'intérieur du camp. Les organes internes de la Sécurité d'État vont y inscrire son progrès dans le processus de rééducation. Les organes répressifs de l'État socialiste sont très méticuleux quant à la papyrocratie, ils produisent une multitude de papiers qui constituent et centralisent tous les éléments de « culpabilité » de l'être pris dans les engrenages de la machine répressive. Ce dossier peut contenir des « aveux », mais aussi des observations sur la conduite de l'interné à l'intérieur du camp. Ces observations sont établies essentiellement par le personnel dans les rapports qu'il rend à l'administration et par des délations de la part des « antennes » à l'intérieur de l'institution. Cette surveillance rapprochée et dissimulée renforce davantage le pouvoir de contrôle que l'institution a sur la personne. Autrement dit, la personnalité est décrite dans un dossier, inaccessible et qui se trouve entre les mains de l'administration. De cette façon, une part de la personne de l'interné reste sur l'autre rive de l'archipel concentrationnaire : sa vie antérieure ainsi que sa vie intérieure y sont délocalisées.

L'entrée de l'interné dans l'espace concentrationnaire se traduit par une « cérémonie » à plusieurs étapes dont la première est l'arrivée dans le village de Béléné (le plus souvent par

---

<sup>497</sup> *Le Goulag bulgare*, p. 97.

train<sup>498</sup>). De manière générale, l'entrée dans le camp se fait selon deux modalités – soit en grand nombre d'internés, soit par petits groupes rassemblés par souci d'économie. S'ensuit un passage de formalités administratives (si besoin est). Les internés sont conduits sur l'île et amenés à pied jusqu'au chantier correspondant. Ils sont ensuite assignés à un groupe de travail, ce qui signale aussi l'attribution à une baraque. Le transfert sur l'île marque le passage entre le monde extérieur et le monde intérieur. Selon les témoignages des différentes périodes de l'internement, cette transition est d'une cruauté ascendante. Dans la première période, il s'agit d'une simple marche sous escorte vers le chantier d'attribution ; en revanche, dans la seconde, le transfert est accompagné par une série d'humiliations, telles que courir sous les coups du personnel de garde et les internés qui les secondent. Cette « bastonnade de bienvenue » aurait pour objectif de préparer l'interné à la vie recluse et au traitement auquel il sera soumis désormais – un traitement collectif et arbitraire. Cela montre bien l'évolution dans l'organisation de la répression sur l'île dont le rituel de passage entre l'extérieur et l'intérieur en est la plus violente des illustrations.

Afin de bien établir la séparation entre la personnalité libre et la personnalité recluse, Béléne impose un contrôle strict et un dépouillement minutieux à l'entrée des objets personnels que l'interné a le droit de posséder sur l'île. À l'entrée au camp, on donne aux internés des « habits institutionnels », il s'agit d'anciens uniformes de soldats ou de policiers devenus inutiles après la prise du pouvoir ; les internés reçoivent également des souliers primitifs en bois. À l'intérieur de ces habits, l'image de l'être est dégradée à nouveau – ce type d'habits est directement assimilé à l'ancien pouvoir, méprisé par les communistes. Du point de vue du pouvoir est produit ainsi un nivellement de la figure de l'ennemi à l'intérieur du camp – par les habits les internés sont associés directement à l'image du mépris construite et véhiculée par l'appareil idéocratique. Cet habillage institutionnel et symbolique s'érige en facteur supplémentaire de renforcement de la haine politique parmi le personnel du camp. Pour une partie des internés, une double atteinte morale est infligée : les anciens militaires et policiers sont contraints de porter un uniforme, qui avant était un signe de prestige et de dignité, devenu maintenant un signe de l'exclusion (et la dévalorisation) sociale la plus extrême.

- *Le processus liminaire et les institutions concentrationnaires*

Outre les différences singulières des deux institutions, on est face à un traitement similaire de la personne humaine, non seulement commun aux formes-camps, mais comparable aux autres

---

<sup>498</sup> Il est important de souligner que les seuls qui ont été amenés sur l'île en masse importante et par des wagons à chevaux sont probablement les « premiers naufragés » et ceux transférés d'autres camps par la suite.



institutions de l'enfermement développées par l'État moderne bureaucratique et biopolitique. En tant que synthèse des pratiques du pouvoir sur la personne, la forme-camp tend à perfectionner au cours de sa matérialisation des pratiques et des traitements mis en place dans d'autres institutions. Elle peut facilement se confondre avec ces dernières, si besoin est – la confusion de Béléné avec la prison en est un des exemples les plus forts – ou bien s'en démarquer – Rivesaltes essaie de se légitimer comme un lieu-vitrine d'hébergement humanitaire. Malgré tout, les camps restent des formes institutionnelles très proches des formes de contrôle et d'enfermement que développe la société moderne. Ils utilisent les mêmes techniques d'institutionnalisation afin de préparer la personne humaine à la vie recluse, notamment ils instaurent des « cérémonies d'admission » qui marquent la frontière tant symbolique que physique entre la vie normale (libre) et la vie intérieure exceptionnelle (recluse).

Nous avons utilisé l'image interprétative du rituel, tel qu'il est perçu en ethnologie. Ce qui le différencie dans les deux cas paradigmatiques à notre attention, c'est qu'il n'y a pas de phase postliminaire dans le sens où l'entend VAN GENNEP, c'est-à-dire un retour à la vie normale après la transformation de l'être par le rituel. Dans la pratique concentrationnaire, il y aurait un passage du seuil sans pour autant revenir à la vie ordinaire. Le *limen* ici, ne sert qu'à préparer l'être à la vie recluse et non pas à le transformer. La phase postliminaire, en fait, dure quelques mois durant lesquels se réalise l'adaptation de l'être à la vie recluse. Cette phase est marquée par les trajectoires personnelles et variables selon les individus, mais dépend aussi du degré répressif de l'institution. C'est notamment dans cette adaptation à la vie recluse que nous pourrions retrouver la longue phase postliminaire du rituel de l'internement, une phase qui n'a pas pour objectif de rendre l'individu transformé à la vie normale, mais de l'adapter à la survie au sein de l'institution.

Certes, les deux formes concentrationnaires ont certaines différences par rapport aux pratiques d'admission, mais une logique « plurielle » ressort dans la brusque transformation de la personnalité au moment du passage du seuil institutionnel. Nous pouvons distinguer trois étapes qui dessinent l'entrée de l'être dans l'institution totalitaire et qui modifient sa personnalité pour l'adapter à la vie recluse. La première comprend l'ensemble des humiliations que l'être subit avant de franchir le seuil physique. L'internement n'est pas un acte immédiat, il est précédé par des rituels et des histoires diverses qui préparent l'interné au sort attribué. Il y a toujours « un acte de liberté » avant de se retrouver entre les « mains en fer » de l'institution sociale de l'enfermement. Dans le cas des internés de Rivesaltes, c'est le fait de fuir leur pays d'origine

vers la France, et c'est cet acte qui va servir à les construire comme des clients de ce type d'institutions. Dans le cas bulgare, définir ce que nous avons appelé « acte de liberté » est un peu plus difficile, du fait que la population est très hétéroclite. Dans la plupart des cas, il est question d'une appartenance politique relevant d'un choix libre ou bien d'un comportement qui vise tout simplement à affirmer une liberté<sup>499</sup>. Il est question d'un itinéraire qui ne se borne pas au seul passage entre les murs de barbelés des camps. La personne humaine commence à subir des transformations bien avant et au niveau social – le processus d'exclusion s'opère d'abord à un niveau macro, avant de se matérialiser au niveau micro. Cette transformation se poursuit au moment préliminaire de l'arrestation (et enquête) quand l'être est préparé au sort que lui destine l'appareil répressif. En effet, la personne humaine n'arrive jamais intacte devant le portail de l'institution de l'enfermement. Ce n'est plus l'individu agissant dans le monde ordinaire. À partir du moment de l'arrestation, il passe à « une forme d'existence humaine exceptionnelle » par opposition à l'« existence humaine ordinaire » qui s'inscrit dans une société avec laquelle il a des liens et dispose d'un statut social. Au moment où l'être est enlevé de cette « normalité » et mis dans le camp, il effectue la transition d'une différenciation sociale à une indifférenciation recluse. Si le monde extérieur est différentiel, au sens où chaque individu est distinct par rapport aux autres, à l'intérieur du camp un seul statut est possible : celui de l'interné lissé et massifié par le biopouvoir complet.

Le camp est avant tout une organisation bureaucratique qui, comme telle, applique un traitement papyrocratique à l'être humain. Dès son entrée, l'individu est « réduit sur un papier » – dossier, fichier, registre – qui, par la suite, risque de définir son sort. Les seules preuves d'une vie antérieure à la réclusion sont matérialisées sous la forme d'une fiche individuelle ou d'un dossier explicite. L'acte d'inscription sur le registre de l'institution marque réellement le passage entre une personne libre et une personne recluse. Comme dirait Gérard NOIRIEL, cet acte d'enregistrement produit une corporalité qu'on nie dans son identité pour n'être qu'identifiée (2007, p. 4). L'inscription signe aussi l'appartenance du corps à l'institution – la description biologique et historique de l'être sur le registre de l'institution marque l'emprise de celle-ci sur le corps de l'interné. Cela provoque une séparation symbolique entre le corps, qui appartient désormais à l'institution, et l'esprit qui essaie d'y échapper. Nous revenons ainsi à l'acceptation psychologique du terme « dépersonnalisation » – l'acte d'entrée dans l'institution opère une première séparation à l'intérieur de l'individu, en quelque sorte il ne l'est plus

---

<sup>499</sup> Le cas hooligans est le plus caractéristique de ce qu'on vise ici – la liberté de choisir son mode vestimentaire, ou la musique qu'on écoute, ainsi que le comportement social qu'on adopte.

(indivisible), c'est une autre forme d'existence où il y a une scission entre le corps et l'esprit, car le corps appartient désormais à l'institution.

Outre l'inscription qui signe l'appartenance corporelle de l'interné, sont opérées une fouille et une dépossession des objets personnels et d'attribution d'institutionnels. À l'intérieur du camp, la possession est fortement limitée et contrôlée. L'institution sociale et totale de l'enfermement est incompatible avec la possession d'objets parce que tout objet extérieur est signe de différenciation au sein de la masse d'internés, alors que la logique du contrôle total est justement l'inverse, celui-ci s'efforce d'effacer tout ce qui pourrait montrer une identification de l'être dans la masse compacte. Pour cette raison, dans les récits d'internés, le rapport à des objets personnels est mis en avant<sup>500</sup>. L'institution a pour objectif d'enlever au futur interné tous les objets qui peuvent le relier à la vie normale et surtout à son statut social antérieur, à son inscription dans les relations sociales ordinaires de toute sorte (économiques, affectives, professionnelles, politiques), mais sans pour autant l'exclure complètement<sup>501</sup> des interactions marchandes.

### 2.3 Le corps de l'interné institutionnalisé

Dans son analyse des formes de punition sociales qui suivent le pas de la mise en place de la forme moderne d'organisation politique, Michel FOUCAULT pose le corps individuel comme investi par un pouvoir social – le pouvoir scientifique prend l'individu dans une acception biologique, tandis que le pouvoir politique en fait le lieu d'une économie politique. Le pouvoir politique investit progressivement le corps, le marque, le dresse, le supplie, l'astreint à des travaux, l'oblige à des cérémonies (*Surveiller et punir*, p. 34). Cette emprise du corps aurait d'abord une optique productive, doublée d'un système d'assujettissement. Au cours de l'histoire de la Modernité, le corps à la fois individuel et universalisé – par l'essor de la science médicale et l'avènement de la biopolitique –, se place progressivement au cœur du pouvoir politique. Il s'agit d'un passage de la prise en charge de la corporalité de la sphère du religieux vers celle du scientifique et par extension scientifique. Avec l'avènement de la biopolitique, le corps se retrouve au centre de la préoccupation du pouvoir disciplinaire et de la forme-camp. Ce corps-là a déjà été modifié par son entrée dans l'institution concentrationnaire, par le passage du *limen* institutionnel mais, encore plus important, par cet acte il sera transformé en objet sur lequel agit le biopouvoir complet.

<sup>500</sup> Les livres que S. BOTCHEV garde à Béléné, comme l'un des exemples les plus parlants.

<sup>501</sup> Les internés à Rivesaltes peuvent garder jusqu'à 800 francs sur eux, alors que les internés à Béléné touchent un « salaire » et peuvent recevoir de l'argent utilisable au « magasin » du camp.

Nous allons revenir sur le traitement à travers la conception rationnelle et biopolitique des « besoins primaires », mais en considérant les conséquences de ce traitement sur la personne et la scission qu'il induit dans la personnalité humaine. À cette fin, nous prendrons quatre marqueurs, primordiaux pour le processus de dégradation du corps individuel, à savoir (i) l'aspect extérieur du corps (essentiellement par la faim, l'habillement et l'hygiène) ; (ii) les conditions de vie ; (iii) le travail ; (iv) et les parasites (et maladies). GOFFMAN identifiait, dans les institutions totalitaires, une technique de mortification de la personnalité importante, notamment « la dégradation de l'image de soi ». Le corps de l'interné change dès qu'il entre au sein du camp : après le premier choc subi par le dépouillement liminaire, commence un changement profond et rapide dans la corporalité, puisque le biopouvoir complet agit essentiellement sur et par le corps.

Les internés à l'intérieur des camps voient leur intégrité personnelle menacée par le simple acte de leur internement. Cela est d'autant plus perceptible que l'institution concentrationnaire est de degré répressif élevé. Certes, à Rivesaltes, certaines catégories d'internés peuvent se sentir mieux protégées dans ce camp qu'à l'extérieur ou dans d'autres camps dont ils ont fait l'expérience<sup>502</sup>, mais en général les internés sont placés dans un univers d'insécurité totale qui ne leur laisse aucune possibilité de projet de vie postérieur à la réclusion. Ce même internement se pose à la fois comme temporaire et sans fin<sup>503</sup>. Cette même dynamique est observable au niveau de la dégradation du corps, le rapport de l'être envers sa propre corporalité devient paradoxal, car le corps devient à la fois une partie intégrante de sa personnalité et un élément appartenant à l'institution, celle-ci se l'appropriant à travers le biopouvoir complet. Dans ce système-là interviendrait une scission dans l'individu qui le transformerait en un (in)dividu<sup>504</sup>, c'est-à-dire en une autre forme d'existence de l'être, à la suite des traitements subis au cours de l'internement.

Suite aux multiples formes de violence pratiquées par les institutions de l'enfermement concentrationnaire, la personne humaine peut être amenée à ne plus sentir son corps comme lui appartenant, mais comme quelque chose de répugnant parce qu'investi (modifié) par l'institution et totalement dépendant de la bonne volonté de cette dernière. Le premier groupe de violences sur la corporalité est celui que nous pouvons désigner comme le plus important et

---

<sup>502</sup> Nous faisons référence aux internés espagnols qui, passant d'un camp érigé sur la plage à Rivesaltes, constatent une amélioration de leurs conditions de vie.

<sup>503</sup> Étant donné que l'internement est une pratique sans limite temporelle, par rapport à la réclusion pénale.

<sup>504</sup> Les parenthèses désignant le début du processus de scission à l'intérieur de la personnalité humaine qui, dans les sciences humaines et sociales contemporaines, est perçue comme un. Par rapport au terme « in-dividu » employé par Jung pour exprimer la totalité de l'être comme unité autonome et indivisible.

commun à tous les camps : la dégradation physique comme conséquence du traitement collectif des êtres. Dans ce groupe ressort, comme emblème de toutes les formes concentrationnaires, la faim, qui produit des modifications physiques des êtres comme résultat du traitement nutritif minimal des internés.

- *Rivesaltes – la dégradation du corps*

Commençons par Rivesaltes, où la perception même de la nourriture est différente de celle à Béléné, du fait que le camp est officiellement un camp d'hébergement et non ouvertement répressif. Du fait même de la présence de personnes vulnérables – femmes, enfants, personnes âgées – avec des besoins nutritionnels spécifiques, les internés seront donc beaucoup plus revendicatifs face à la nourriture. C'est une réponse en miroir au discours légitimant de la forme de l'enfermement qui veut se présenter plus comme une institution humanitaire qu'un espace de réclusion. La scission dans la personnalité des internés advient au moment où le traitement de l'infériorité s'en prend à leurs corps et les modifie. Le manque de nourriture transforme rapidement le corps individuel, mais a aussi des répercussions sur la psychologie de l'être.

Le faible menu journalier – composé généralement d'« *un morceau de pain brun et [d']une cuillerée de marmelade* » le matin, d'un « *bouillon avec légumes* » à midi et de « *pain et rutabagas* » le soir – provoque une transformation rapide des corps individuels, couplée à la cachexie comme sa forme ultime. Le corps individuel se transforme si rapidement que l'individu n'a souvent pas le temps nécessaire pour accepter sa nouvelle forme d'existence. Le corps devient moins familier, on ne s'y reconnaît plus, il devient de plus en plus étranger. Cette modification se reflète dans les yeux des autres<sup>505</sup> – la perception de soi et la perception-miroir (dans les yeux des autres) sont substantiellement modifiées par l'internement.

À Rivesaltes – et dans les camps en général –, nous pouvons observer un dédoublement des apports nutritionnels. On a, d'un côté et comme une source la plus importante en termes quantitatifs, la nourriture institutionnelle et collective (massifiante et lissante) et, d'un autre côté, une nourriture supplémentaire qui n'est pas le privilège de tout le monde, provenant des colis, des denrées procurées au marché noir ou même légal. Autrement dit, il y a aussi une différence entre l'institutionnel, qui est collectif et identique pour tous, et le personnel, c'est-à-dire ce qu'on a réussi à obtenir pour soi (qui peut devenir source de jalousie de la part des autres internés<sup>506</sup>). Cette nourriture personnelle est en quelque sorte un moyen de défense de la

<sup>505</sup> « *Les hommes ressemblent à de marchands de chiffons* », lettre censurée R.H. [illisible] F/33 à Destinataire illisible, Vernet-les-Bains, déc. 41.

<sup>506</sup> « *Nous étions un peu jaloux car ils [les Juifs] recevaient beaucoup de paquets* », témoignage d'Espérance Navarro, dans *Les camps de Rivesaltes*.

personnalité humaine face au traitement impersonnel imposé par le biopouvoir complet. En essayant de garder son intégrité physique, l'individu essaie aussi de limiter les séquelles de sa défragmentation en tant qu'(in)dividu, dans un univers où tout est fait pour soumettre l'être distinct à la masse collective des internés. Alors, la nourriture devient la plus grande des préoccupations des reclus. Le biopouvoir complet n'intervient pas seulement dans la volonté de traiter l'être comme une série de besoins primaires, mais aussi dans la volonté de le transformer en une forme d'existence primaire.

La maladie est l'autre facteur dégradant de la personnalité humaine au sein du camp de Rivesaltes, et elle est étroitement liée au facteur nutritionnel – « *nous ne cherchons qu'à manger pour rester en bonne santé* »<sup>507</sup>. Le manque nutritionnel provoque naturellement l'affaiblissement des corps et les expose plus facilement à des maladies, dont le contact est facilité par la gestion en masse des individus au camp. La nourriture et la maladie sont intimement liées, toutes les deux agissent sur les corps des internés, les dégradent et, par là aussi, portent atteinte à leur caractère individuel. C'est le moteur de la survie des camps – manger pour rester en bonne santé, c'est-à-dire pour survivre, car la maladie la plus répandue est celle de la faim. La sous-nutrition ne provoque pas que la cachexie, la quantité même d'aliments n'apporte pas suffisamment de nutriments comme elle le devrait selon les calculs biopolitiques de l'institution. Cet aspect illustre la nature dysfonctionnelle des formes de l'enfermement – si la biopolitique a tendance à quantifier et à traiter ses objets de pouvoir à travers ses dimensions scientifiques, elle ne raisonne que dans une acception idéale, sans prendre en considération les « perversions » possibles dans le système.

Une autre cause des maladies est le climat « insalubre » dans cette plaine de Rivesaltes qui, s'ajoutant à l'affaiblissement des corps par la faim, devient facteur de morbidité. Un autre facteur important de propagation de maladies est lié au manque d'aménagements du camp, notamment le manque d'hygiène et les carences d'assainissement des eaux, ainsi que des épidémies de dysenterie, de typhoïde et de gastro-entérite qui se développent assez rapidement. À ces facteurs institutionnels s'ajoute le danger de maladie que les autres portent – le contact avec des malades est pratiquement inévitable dans la masse d'individus peuplant le camp. L'autre-interné est ainsi perçu comme une source potentielle de maladie et, par là, une incarnation du danger de mort.

Une autre forme d'atteinte au corps des internés est la vermine qui apparaît rapidement lorsqu'une grande quantité d'individus sont entassés. À cause de la proximité des étangs de

---

<sup>507</sup> NIEDERMANN B/7 20.2.42 à IECHBACK, Rhône

Salses-Leucate, les moustiques prolifèrent dans le camp ; d'autres insectes, comme les poux – mais également les rats –, renforcent le risque d'exposition à des maladies tout en attaquant directement le corps des individus.

Les « conditions de vie et d'hygiène » transforment aussi les corps (in)dividuels. Partons de ce qui est au plus près du corps : les vêtements. Le camp n'a aucune possibilité d'assurer suffisamment de vêtements aux internés (les Œuvres sont probablement la seule source d'habits et chaussures). Ainsi, rapidement le camp devient une « boîte à guenilles » – les vêtements dont disposent les internés se transforment vite en chiffons, des *haillons* qu'ils ne quittent pas souvent même la nuit, par manque de couvertures, mais aussi de peur de vol. Les vêtements, outre de protéger du froid, font partie de la construction de la dignité humaine. Au sein de l'institution concentrationnaire rivesaltaise, les vêtements deviennent des objets méprisables, car sales, pleins de vermine qui « *tombent en lambeaux* » et sont soumis au contrôle de l'institution – « *ils nous prenaient nos guenilles et les lavaient* »<sup>508</sup>. La personnalité subit une dévaluation, l'image de soi dans les relations interindividuelles souffre aussi, bien que les autres soient dans les mêmes conditions. Le vêtement n'est plus une prolongation du corps qui peut montrer le statut social de l'être – ce ne sont que des lambeaux parmi d'autres et investis, contrôlés et maîtrisés aussi par le pouvoir de l'institution. À travers la dégradation de la tenue vestimentaire, l'être est destitué aussi de certaines des caractéristiques sociales qui le définissaient jadis et qui faisaient partie de son identité, de son individualité. Dans cet univers concentrationnaire, il n'est qu'un objet animé parmi d'autres objets animés, géré par l'institution comme un tout. Les guenilles n'ont pas de signes de statut social, d'origine ethnique ou d'appartenance religieuse, elles deviennent un autre facteur de nivellement de la population internée.

À côté du vestimentaire se pose aussi l'hygiène personnelle, importante dans la dignité des individus. Contrairement à la volonté affichée par le biopouvoir complet, observer une bonne hygiène au camp reste difficile, la transformation des corps individuels enlevant le besoin social de propreté corporelle. Chez certains, entretenir l'hygiène de son corps se poserait comme une défense de la personnalité – c'est un moyen non seulement de se préserver des maladies, mais aussi de garder un pouvoir sur son propre corps. Or, le biopouvoir complet gère cet aspect, car il implique pour beaucoup une appréhension de l'être primaire. Le soin corporel (ou plutôt son manque) n'est pas uniquement une conséquence de la transformation des corps, il est aussi le résultat des carences du système concentrationnaire – le manque d'eau chaude, ou d'eau tout

---

<sup>508</sup> Témoignage Ève M. BDR.

court. Alors, même si la personne veut observer une hygiène corporelle, elle n'a pas cette possibilité. Cela peut introduire l'être dans une spirale de la dévaluation aux yeux des représentants de l'institution qui auront tendance à considérer que les internés ne prennent pas soin de leur corps et les « laver » par la violence en les aspergeant d'un jet d'eau (froide).

La dégradation du corps est à la fois la préoccupation première des internés et le facteur de leur dépérissement moral. L'individu perd progressivement sa qualité de personne, d'individu, d'être de dignité, il est transformé en une corporalité-condition unique de survie. La dégradation du corps destitue l'être en tant qu'être social en dénaturant les liens sociaux de base.

Le camp détruit aussi la notion d'intimité. Les individus vivent dans des baraques communes, souvent sans pouvoir se retrouver tout seul nulle part dans l'espace désertique du camp qui ne présente presque pas de possibilités de refuge. Par ailleurs, l'institution peut dénuder les internés collectivement à des fins d'hygiène (de leurs corps, vêtements, baraques). L'individu perd son intimité, perd le contrôle de son corps et de son espace. Avec la prise de contrôle de l'intimité (et du corps) des reclus, l'institution enlève une part importante de la dignité personnelle des internés. Si nous revenons aux travaux de GOFFMAN, cette transformation du corps peut être analysée à travers la technique de dépersonnalisation utilisée dans les institutions totalitaires, notamment la « dégradation de l'image de soi ». En quelque sorte, l'interné perd son intimité face à deux entités – d'abord face à l'institution, puis face aux autres avec qui il est obligé de – assigné à – vivre. Dans le cadre institutionnel, l'individu perd son autonomie au profit du biopouvoir qui le prend en charge complètement, en tant que sujet complet et nivelé aux autres.

Les institutions totalitaires dénaturent tous les attributs qui permettent à l'individu de s'affirmer comme un être disposant d'une certaine maîtrise de son milieu, indépendant, autonome et libre d'agir (*Asiles*, p. 87). L'individu n'est plus rien de tout cela, il est transformé en un corps soumis, dépendant de la bonne volonté de l'institution, noyé dans une multitude de corps comparables. Annette BECKER exprime et décrit cette situation de façon très illustrative (bien qu'elle prenne comme cas paradigmatique les formes parmi les plus extrêmes de la pratique concentrationnaire) : « *Dans le camp tout est collectif, impossible d'être seul, ni pour dormir, ni pour travailler, ni pour assouvir le moindre besoin corporel ; on est toujours ensemble, toujours sous le regard des autres, promiscuité et outrage à la pudeur, dans les odeurs et les cris, sous les coups*<sup>509</sup>. » À côté de cette perte de l'intimité, l'espace de la réclusion ainsi que le matériel attribué aux internés (il faudrait plutôt dire que ce sont les internés qui sont attribués

---

<sup>509</sup> *Histoire du corps*, t. 3, p. 326.



au matériel) sont également des facteurs de la dégradation de la personnalité. Ce matériel est source de maladies et de vermine, parce qu'ayant été attribué à quelqu'un d'autre au préalable, ce qui repousse l'individu entrant en contact « matériel » avec d'autres individus qu'il ne connaît pas et ne connaîtra probablement jamais. Son univers personnel est réduit à un lit (incluant toutes les formes que celui-ci peut prendre à Rivesaltes) qui définit la totalité de son espace vital. Autrement dit, l'univers personnel à l'intérieur du camp se réduit à un espace limité assigné.

Alors, la personnalité individuelle des êtres soumis à un traitement biopolitique massifiant serait amenée par ce contexte de l'exception à adopter des stratégies censées préserver une estime de soi, tout en se fondant dans la masse internée. Une stratégie se présentant comme le fruit de la volonté de survivre (parfois à tout prix) provoquée par la vie recluse et le traitement d'infériorité. Dans le camp, la vie antérieure n'a de sens que dans l'édification de la personnalité concentrationnaire ; tout ce qui compte, c'est pouvoir s'adapter (et vite) à la vie recluse afin de pouvoir survivre.

Nous ne pouvons ignorer un autre facteur dans l'analyse de la personnalité et de la relation au corps de l'interné : le travail au camp. Rivesaltes, comme une forme moins répressive, n'a pas institué de travail forcé pour « occuper » ses reclus. Ce qui n'empêche pas l'administration de concevoir le camp comme une source de main-d'œuvre bon marché, susceptible d'être utilisée pour suppléer l'économie locale et nationale. Tandis que certains des habitants des environs du camp sont assez hostiles aux internés, d'autres profitent des opportunités offertes par leur présence. Des internés sont employés pour donner des cours (d'allemand surtout) à des enfants du village ; des femmes et des enfants seront employés pour les vendanges à Rivesaltes à la fin de l'été 1941, à la demande des vignerons locaux. Au début de l'été suivant, c'est l'institution elle-même qui va proposer aux maires de la région d'utiliser cette main-d'œuvre (femmes et enfants notamment) s'ils en ont besoin. L'institution concentrationnaire prenant en charge l'être dans sa totalité règle aussi ce problème de l'« oisiveté » des reclus. Elle se soucie de leur trouver une occupation, certes contrôlée elle aussi. Le statut d'interné n'est point aboli, les compagnies de travailleurs étrangers que l'administration détache du camp sont aussi organisées d'une façon concentrationnaire, en une sorte de mini-camps exportés. Autrement dit, selon les besoins apparaissent des « métastases concentrationnaires » pouvant être décrites et analysées toujours selon le modèle d'archipel.

Le camp de Rivesaltes représente un « vivier » idéal pour le recrutement de ces travailleurs étrangers. L'administration est chargée de dresser des listes avec tous les hommes et femmes

internés dans le camp aptes à travailler. Ces listes ont un double emploi : elles servent, d'un côté, pour le détachement des hommes entre 18 et 55 ans dans des GTE et, d'un autre côté, aux besoins du camp. Ces étrangers « *en surnombre dans l'économie* » deviennent de la sorte un appoint nécessaire pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre engendrée par l'absence des Français faits prisonniers. Trouver une occupation aux internés « oisifs » implique pour le biopouvoir complet une forme de transformation des êtres – étant donnée l'acception des Juifs comme « profiteurs et parasites », il est nécessaire de leur apprendre une « autre » forme de travail. Nous sommes face à un paradoxe évident : ces populations sont internées à cause de leur « surnombre dans l'économie nationale » en même temps qu'elles doivent être employées faute de main-d'œuvre suffisante dans le pays. La résolution de ce paradoxe se trouve dans le fait que, parqués dans le camp, ces êtres sont une main-d'œuvre « parfaite », étant à la fois gratuite et docile.

L'institution gère les sommes que les internés doivent recevoir comme salaire, elle prend en charge tout ce qui est nécessaire pour que certains d'entre eux puissent travailler. Cela dénature la relation entre le salaire et le travail – hypothétiquement, les internés doivent percevoir 0,75 franc par heure travaillée, mais l'administration a du mal à attribuer les sommes dues. Le travail devient donc une violence supplémentaire exercée sur le corps individuel, car l'effort physique forcé le dégrade davantage. Même si un apport nutritionnel complémentaire est prévu, ce dernier est insuffisant pour couvrir les besoins individuels. Le travail hors du camp est perçu comme une violence, car il n'apporte pas d'amélioration de la condition d'internement et peut dégrader encore plus le corps et, par là, la personnalité des internés.

- *Béléné – la punition par le travail*

À Béléné, le travail se présente comme la valeur organisatrice par excellence de la vie quotidienne. Toute l'organisation du camp tourne autour du travail, les différentes tâches d'occupation des internés y rythment la vie. Celles-ci se présentent également comme le premier facteur de la scission dans la personnalité des internés et de la création de la « personnalité concentrationnaire », comme une nouvelle forme d'existence de l'être. Dans les premières années de l'existence du système concentrationnaire, le travail remplit une triple fonction : il est profitable économiquement (pour la reconstruction du pays après la Seconde Guerre mondiale et la construction des grands chantiers de la nation<sup>510</sup>), il sert à anéantir totalement les anciennes élites en les « rééduquant » et, *in fine*, il permet d'imposer une terreur

---

<sup>510</sup> Il n'est pas seulement question des grands camps, mais aussi des formes multiples et variées de travail forcé à connotation rééducative.

politique et d'insuffler la peur dans la société au moment de l'élimination de toute forme d'opposition au nouveau régime.

Béléné introduit une nouveauté dans cette trinité : il renforce les deux dernières en laissant de côté la volonté de profit économique. Autrement dit, c'est la terreur dans toutes ses formes qui sera désormais au cœur du système concentrationnaire. Et elle se traduira par le travail qui règle tout et duquel dépend pour beaucoup la survie de l'être sur l'île concentrationnaire. Béléné est pensé, dès sa conception, comme un lieu à la fois d'activité économique et d'activité punitive. Le gain ainsi est double dans la mesure où le régime profite d'une main-d'œuvre presque gratuite tout en isolant simultanément les êtres les plus dangereux du reste de la « bonne » société (d'abord, seulement les ennemis politiques, mais peu de temps après, pour établir la confusion la plus perfide<sup>511</sup>, on y amène en rééducation des criminels des prisons surpeuplées). L'idée économique est de transformer cet espace sauvage en une ferme moderne et très productive, ce qui dessine les trois types essentiels d'activité sur l'île. Au début, les activités se concentrent sur la préparation de l'espace que la ferme va occuper (déraciner des arbres, assécher des marais, préparer le terrain), puis elles se poursuivent par la construction de la digue, un projet « pharaonique » qui devra protéger les terres arables des fluctuations du Danube. La troisième activité, censée se pérenniser, est bien évidemment le travail pour la ferme (agriculture et élevage). Dans ce contexte-là, toute l'existence sur l'île tournera autour du travail. Ici nous trouvons la différence dans le degré répressif et la fonction politique de la forme-camp donnée – le travail n'est pas accessoire à la réclusion, c'est son fondement même. Il est à la fois l'essence de l'institution et la principale source de violence pratiquée sur les internés.

Examinons maintenant plus en détail les types d'activités que les internés sont amenés à effectuer sur l'île. En premier lieu, il s'agit de la construction des différents chantiers, mais comme les « premiers naufragés » sont nombreux, cette tâche est vite accomplie. Puis commence la mise en place de la ferme agraire d'État « Staline », qui recouvre des activités de débroussaillage des futures exploitations, de déracinement des nombreux arbres (saules en majorité) pour laisser place à des cultures céréalières, de creusement des canaux d'irrigation pour ces dernières, d'occupation des bêtes (cochons, vaches et chevaux essentiellement). Les

---

<sup>511</sup> Cela fait qu'encore aujourd'hui, certains Bulgares sont persuadés que le camp n'a jamais existé comme tel et que ceux qui s'y trouvaient n'étaient que les pires criminels. Dans les discours « nostalgiques » ressortent alors des prêts-à-penser s'inscrivant dans la confusion des deux fonctions, cf. *Българският комунизъм. Дебати и интърпретации* – « dans ma ville il y avait deux anciens internés de Béléné, et vous savez quoi, c'étaient de pires criminels ».

conditions de travail sont primitives, les internés doivent faucher à l'aide de faucheuse à l'ancienne, sans outils, le chanvre est cueilli à main, le bois est travaillé à l'aide de haches, la terre de construction de la digue est portée à la main.

Le vrai travail « rééducatif » ne commence qu'en décembre 1949, par la création de la digue décidée par Sofia et dont la conception semble confiée à un interné qui avait suivi des études d'ingénieur<sup>512</sup>. Cette digue devra faire quelque 27 kilomètres autour de l'île pour pouvoir la protéger des eaux du Danube – un ouvrage très important qualifié de « pharaonique » par les rescapés du camp. Même si l'institution concentrationnaire n'a pas les moyens techniques pour la construire, elle dispose d'une main-d'œuvre pratiquement illimitée et inépuisable. La digue prévue est d'environ une vingtaine de mètres de large et construite de terre prélevée dans des fossés pouvant atteindre deux mètres de profondeur au pied du chantier, côté fleuve. Cette terre est transportée à l'aide d'une civière portée par deux hommes – des conditions de travail primitives et similaires à celles des esclaves égyptiens, d'où l'allégorie de la besogne pharaonique. Ces civières sont faites de bois (qu'on trouve en abondance sur l'île) et aménagées avec des harnais par les laguéristes eux-mêmes et de matériel de fortune, notamment des branches de saule, des bandes de tissu, etc. Ce harnais sert à répartir le poids de la civière entre les mains et le cou de l'interné<sup>513</sup>.

Il est question d'une des formes de régression dans le camp – tout se fait à l'aide de la force musculaire des internés, ce qui épuise les corps et les transforme. Ils sont à la fois le sujet qui accomplit le travail et l'outil de travail, un sujet et un objet animé, un outil parmi d'autres. Au tout début des travaux de la digue, la norme est de 2,40 m<sup>3</sup> de terre par personne – il faut la creuser, la transporter à 150 mètres et la déverser sur le chantier. Les internés s'organisent par groupes de trois – l'un creuse la terre, tandis que les deux autres la transportent sur le chantier. Ainsi, cela fait 7,20 m<sup>3</sup> de terre par groupe de trois et par jour. Mais comme Béléné est un camp mieux organisé et géré que ceux qui le précèdent et dont il s'inspire, si l'interné n'accomplit pas la norme, il est puni non seulement par une peine de cachot, mais aussi et surtout à travers la nourriture.

Ce traitement fait entrer l'individu dans une « spirale répressive » qui mène à l'impuissance corporelle. Si la norme n'est pas accomplie, l'individu reçoit moins de nourriture (du pain, qui est l'élément central dans l'alimentation concentrationnaire), alors le lendemain il aura moins de forces physiques pour pouvoir accomplir sa norme journalière et recevra toujours moins de

---

<sup>512</sup> Selon BOTCHEV et TCHOLAKOV.

<sup>513</sup> À l'aide de cette invention, les internés peuvent porter plus de poids et arriver à atteindre leur objectif.

pain et ainsi de suite jusqu'à l'épuisement total. Dans cette spirale peuvent aussi influencer des maladies qui affaiblissent encore les corps des internés, mais aussi des séances de bastonnade organisées souvent par les pouvoirs concentrationnaires. Comme déjà mentionné, cette spirale fait partie des méthodes éducatives du camp, mais elle est aussi un facteur pouvant mener à la déperdition de l'être qui n'arrive pas à s'adapter pour obtenir un supplément nutritionnel, qui ne reçoit pas de colis de ses proches ou qui tombe gravement malade.

Dans ce système, le corps individuel est un corps exclusivement productif et, pour l'institution, c'est à travers ce dernier que l'être peut être transformé. Le couple travail-nourriture intègre un véritable caractère rééducatif. Le menu concentrationnaire est similaire en termes de composition et de grammage à celui de Rivesaltes, ce qui nous amène à dire que le camp, comme institution, diffère des autres formes de l'enfermement où est accordé un certain soin dans la préparation et la quantité de la nourriture servie aux reclus (même si elle est par principe calculée de manière biopolitique). Pour que la spirale répressive à Béléné puisse fonctionner, les internés doivent avoir une pleine conscience de son fonctionnement – raison pour laquelle le reste de l'alimentation est négligeable par rapport au pain, qui doit être perçu comme vital, pour que la rééducation puisse porter ses fruits.

Donc, le corps de l'interné est dégradé à partir de cette spirale répressive et rééducative – l'apport calorique est négligeable par rapport aux dépenses. Dans ces conditions, le corps change, les stigmates de la sous-nutrition, de l'épuisement du surtravail, de la soif et des aléas de la nature sont inscrits dans la corporéité. Ce changement brusque et rapide du corps est en réalité le signe de la soumission de celui-ci à l'institution. Le travail est toujours à l'extérieur, il est des plus pénibles et perçu comme violence, les internés ne disposant que d'outils primitifs. Élément central dans le type de camps « communistes », le travail est souvent perçu comme inutile<sup>514</sup> et impossible à accomplir.

Le corps devient un corps en souffrance, un corps qui n'a d'autre préoccupation que de survivre et de se préserver des aléas de l'internement. Il devient ainsi un « *lieu de résistance quotidienne* »<sup>515</sup>, de lutte pour la survie, mais aussi une « forteresse » permettant de garder en soi la personnalité dégradée par la scission entre le corps institutionnalisé et la psyché atteinte par le processus de dénaturation de l'être. Les stratégies personnelles visent à préserver sa santé, à entretenir une hygiène, à trouver un supplément de nourriture, à établir des liens sociaux, mais aussi à garder des objets en relation avec la vie extérieure et la vie ordinaire, tels des cartes

---

<sup>514</sup> Par exemple, on récolte le maïs, mais il pourrit sur place, car il n'y a personne pour le faire transporter sur l'autre rive (Konovski, *L'Enfer...* p. 251).

<sup>515</sup> A. BECKER, *op. cit.*, p. 332.

postales, photos, livres (comme BOTCHEV) ou tout autre objet avec lequel l'interné entretient un rapport affectif. L'institution concentrationnaire n'accomplit sa mission répressive que si elle transforme la personne humaine en « rien qu'un corps » et c'est pour cela que son produit ultime est souvent « le cadavre ».

Le couple nourriture-travail fonctionne également à l'aide de la punition – les internés sont punis par une violence physique directe consistant en des coups de bâton. Le corps se dégrade vite et l'être physique passe à une forme spécifique de l'existence qu'on pourrait caractériser d'extrême<sup>516</sup>. Le côté physique de l'existence humaine dans un univers exceptionnel se détache en quelque sorte de l'esprit; la survie du corps dépend, dans cette situation-là, de la volonté de l'esprit humain et de sa capacité à s'adapter et à trouver des stratégies de préservation de la corporalité. Il s'agit d'une condition indispensable pour l'individu lui permettant de se préserver en tant que personne et qu'individu et de renforcer la relation corps-psyché comme moyen de survie. Au camp, la faim n'est pas seulement le « *compagnon permanent* »<sup>517</sup> des internés, elle est aussi un facteur de déperdition de l'être.

Dans cet état d'esprit, la description des faits et gestes des populations souffrant le plus dans la vie concentrationnaire (surtout les Grecs à Béléné) nous montre que le corps dégradé de l'autre est perçu comme un modèle de la menace que court la corporalité propre de l'acteur. Les Grecs ne peuvent pas bénéficier comme les internés bulgares d'un supplément de nourriture envoyé par leurs proches. Dans ce cas, l'*ego* garde une certaine personnalité par rapport aux internés grecs qui perdent toute dignité (en fouillant les poubelles, en consommant des denrées crues ou impropres à la consommation humaine). Il s'agit de la description du rabaissement de certains internés, mais aussi de laisser transpercer les craintes propres de l'être à se rabaisser aussi à ce stade pouvant mener à la mort.

La faim est la première source de souffrance à l'intérieur des formes concentrationnaires et, comme telle, elle a aussi tendance à s'autonomiser par rapport aux autres sévices physiques ou symboliques auxquels sont soumis les internés. Cette souffrance-faim a aussi une double tâche : détruire à la fois moralement et physiquement les internés. Elle dégrade le corps propre et le corps des autres, ce qui renforce le sentiment du traitement collectif et de la non-valeur de la personne humaine. L'*ego* est modifié par le physique, mais l'*alter ego* l'est également, alors la lutte de survie se joue justement dans la volonté de garder une part de personnalité en soi. C'est

---

<sup>516</sup> « *Tous les détails physiques et physiologiques de cette époque se sont tout simplement effacés de ma mémoire [...] j'ai toujours senti qu'à cette époque, j'ai existé en quelque sorte en dehors du temps et des lois de la vie matérielle. Probablement une condition de vita minima* », *Le Goulag bulgare*, p. 161.

<sup>517</sup> KONDOV p. 30.

pour cette raison que les internés auront tendance à se regrouper pour faire face collectivement à la violence extrême des conditions d'internement.

L'habillement et un autre marqueur de la dégradation de la personnalité humaine à l'intérieur de l'institution concentrationnaire. Nous avons déjà évoqué ce côté de l'internement – ces individus, accusés d'avoir appartenu aux classes déchues, reçoivent les signes distinctifs des organes représentatifs du pouvoir étatique antérieur. Cet acte renforce « la haine de classe » de la part des surveillants et autres intervenants, qui associent non seulement idéologiquement (symboliquement), mais aussi visuellement et physiquement les internés à l'image de l'ennemi fasciste. Ainsi, la croyance du personnel, selon laquelle si un être se trouve entre les murs de l'institution, c'est qu'il y est légitimement, se renforcerait par cette identification vestimentaire. Le vêtement, du côté des internés, est surtout un moyen de se protéger des agressions naturelles de l'enfermement (du froid et des moustiques). Et, même dégradés, les habits se transforment en une pièce nécessaire à la survie personnelle. Le corps et les haillons qui le recouvrent ne font qu'un tout pitoyable pour le nouveau venu – « *quand je suis venu pour la première fois, j'ai vu des êtres en souffrance et noircis. Ils étaient maigres, avec des os en relief et dans leurs haillons pitoyables ressemblaient à des esclaves égyptiens [...] Deux semaines plus tard, j'étais comme eux* »<sup>518</sup>.

Le couple corps-vêtements modifie de telle façon *la persona* (au sens visage, masque, apparence) de l'être que cela influe aussi sur les relations sociales au sein de l'île. Il a pour fonction d'effacer toute identité antérieure de l'être en le confondant dans la super-figure discursive de l'« ex-être », appartenant aux classes détruites, ennemi total au groupe auquel s'identifie le personnel du camp. Ce n'est pas la réclusion qui dégrade les habits des êtres, l'institution attribue des vêtements déjà dégradés et qui assignent l'être à une masse d'appartenance totale. Certains corps arrivent sur l'île déjà « dégradés » par les procédés d'enquête, qui agissent rapidement et immédiatement, comparativement à l'internement où la dégradation du corps est progressive dans les premiers temps de la réclusion et puis a tendance à se stabiliser une fois l'interné adapté à la vie recluse<sup>519</sup>.

Le corps individuel subit également deux autres agressions, qui sont en lien direct avec les premières déjà évoquées : la maladie et la vermine. La maladie sur l'île est vécue comme un

---

<sup>518</sup> *L'Enfer...*, p. 328.

<sup>519</sup> Alors que durant l'enquête cette transformation peut être brusque : « *dans la vitre j'ai vu un reflet, comme dans un miroir. J'ai reculé horrifié. C'était le reflet d'un monstre ! J'ai vu une figure terriblement amaigrie, avec des yeux comme des trous vides dans la tête [...] J'ai senti du dégoût. [...] Cet épouvantail, moche et couvert de sang séché c'était moi* », *L'Enfer...*, Haralan Popov, p. 73.

danger extrême de mort à cause de l'état des services de santé et de la menace que représente la sous-nutrition, celle-ci couplée au travail et aux agressions climatiques. Ainsi, l'une des préoccupations essentielles des internés sur l'île est de trouver une stratégie de préservation de leur état d'intégrité physique.

À côté de la maladie, les internés subissent aussi les agressions de la faune insulaire – la plus grande caractéristique de l'île (comme il a été souligné dans le chapitre précédent). Ce sont notamment les nuages de millions de moustiques se formant durant l'été. Ces insectes font aussi partie des principaux tortionnaires des internés. Ils les suivent partout – sur leur lieu de travail, pendant la marche vers et au retour de celui-ci, sur la place d'armes du camp et dans les baraques (qui sont construites de branches de saule entrelacées et laissent la possibilité aux insectes de se faufiler). S'y ajoutent les punaises, aussi abondantes à l'intérieur des baraques. Dans les conditions de vie recluse, toute agression, qu'elle soit naturelle ou sociale, est assimilée à une forme de supplice pour l'être individuel. Les rats présents sur l'île peuvent agresser les corps individuels, mais de manière indirecte. On peut les retrouver surtout dans les cachots qui, semi-enterrés, sont des endroits propices à leur développement. *« Dans le cachot on ne pouvait pas sauver notre maigre morceau de pain, qui nous était donné le matin, des rats qui grouillaient autour de nous et le mordaient même quand il était caché sous notre oreiller pendant qu'on dormait<sup>520</sup>. »* Les rats menacent le corps de l'interné en lui enlevant la nourriture aussi importante pour sa survie.

### 3. La production de dés-êtres

*« Il y a une différence entre nous en tant que personnes et nous en tant qu'humains. Cette distance est le gouffre séparant un être doué de réflexion et de sa manipulation (la personne) et l'objet de sa réflexion et de sa manipulation (l'humain). En tant que personnes nous pouvons objectiver nos corps<sup>521</sup>. »*

La dévaluation de l'être au sein des camps se présente comme un processus double : dépersonnalisation/déshumanisation. La séparation que nous avons faite dans le présent chapitre fait écho à notre volonté de démontrer ce dernier processus selon deux points de vue : l'un, tourné davantage sur le physique, et l'autre, centré sur le côté symbolique de l'expérience concentrationnaire. C'est la seconde acception que nous développons dans la suite.

Par définition, l'institution concentrationnaire voit d'abord et surtout l'individu comme un corps à dresser, à modifier, à stocker, à punir, à transformer, à assainir... bref à gérer. Ainsi, la

<sup>520</sup> *Le Goulag bulgare*, Българският Гулаг... p. 156.

<sup>521</sup> H. T. ENGELHARDT cité dans *L'humain et la personne*, p. 32.



forme de pouvoir total qui sévit au camp est celle du pouvoir sur la vie nue complète et nivelée. L'être concentrationnaire est un être collectif avec des besoins de base (primitifs), un minimum vital défini par un discours scientifique ou plutôt scientifique. Ce n'est que dans un second plan que l'institution va tenter de voir l'être collectif comme un être symbolique, en essayant, soit de lui assurer un réconfort spirituel, soit de le considérer comme une cible de l'embrigadement idéologique<sup>522</sup>. La dépersonnalisation est un processus exclusivement interne à l'institution, elle ne sévit qu'entre les murs de barbelés du camp, alors que le champ d'application du processus de déshumanisation est beaucoup plus vaste – c'est d'abord un processus sociétal, il ne commence pas dans les rouages de l'appareil répressif mais bien au niveau social et politique. Dans le chapitre 5, nous avons démontré comment à un niveau politique se forme une nouvelle figure de l'être que nous avons appelé « dés-humain », c'est-à-dire un individu dévalué à travers cette même forme discursive universaliste. Le XX<sup>e</sup> siècle réintroduit dans le discours politique une forme intermédiaire dans l'opposition classique homme-animal, il s'agit d'un être qui présenterait des caractéristiques des deux à la fois, mais qui n'est ni homme, ni animal. Cette figure est d'abord discursive, elle fait partie d'un processus identitaire qui définit l'identité comme humaine, alors que ce qu'elle exclut passe dans le domaine de la « non-humanité », celle-ci étant considérée non plus comme une menace extérieure (comme dans le cas classique), mais interne. La souveraineté idéocratique tranche entre l'être qui mérite d'être (un homme) et celui qui ne le mérite pas. C'est une sorte de thanato-idéologie similaire à l'image de la « vie qui ne mérite pas d'être vécue » d'AGAMBEN. Dans la transition vers la modernité politique, on observe le passage d'une forme « bestialisée » de l'ennemi à une forme « animalisée ». Cette dernière se retrouverait dans l'action de gérer des êtres déclassés du genre humain, soit pour les faire disparaître, soit pour les faire travailler, soit pour tenter de les transformer. La dynamique de déshumanisation a été définie comme faisant partie du processus idéocratique de transformation de l'être dans une forme présentée comme ultime et eschatologique. Ce processus permet d'aboutir à une société stratifiée composée de sur-humains, humains et dés-humains, de sorte que le premier est une figure-idéal à atteindre, le deuxième regroupe ceux qui peuvent prétendre l'atteindre et en dernier lieu sont désignés ceux qui doivent être écartés pour rendre ce processus possible. Nous nous proposons d'examiner justement la traduction de ce processus dans le microcosme de l'institution concentrationnaire. Nous devons aborder la négation de l'être comme faisant partie de l'Humanité sous deux acceptions différentes : la négation au niveau des mots et des actes, deux faces de la médaille de la violence sur l'être

---

<sup>522</sup> Couplé avec les souffrances physiques comme facteur de modification de la conscience de l'être.

symbolique. Enfin, nous nous poserons la question de savoir si on est en face d'une nouvelle forme d'être, produit d'un processus le niant en tant que personne et Homme.

### 3.1 Les mots...

En évoquant la dimension « vocabulaire » du traitement d'infériorité que les formes concentrationnaires imposent à leurs cibles, nous devons distinguer deux niveaux : un premier « idéologico-bureaucratique » et un second « interne » à la forme concentrationnaire. Dans le premier groupe se retrouvent ces mots et appellations qui proviennent de l'appareil étatique, de la gestion *papyrocratique*, des termes dévaluant et déshumanisant (de nature idéologique ou technique), qui s'institutionnalisent à la suite de la fusion entre les sphères idéologique et bureaucratique. Dans les termes « internes », nous incluons tout le langage particulier qui se forme peu à peu dans le milieu fermé.

#### - *Les termes idéologico-bureaucratiques*

Le premier terme universel et classique dans le discours bureaucratique « froid » se pose comme « transversal » pour les institutions concentrationnaires. Il s'agit de celui d'« élément », présent dans les deux formes papyrocratiques paradigmatiques de cette étude. Il s'agit d'une appellation froide, technique, qui franchit la frontière entre le monde des individus humains et celui des êtres déshumanisés. Ce discours bureaucratique n'est jamais neutre malgré les apparences, il est toujours en concordance avec la logocratie (politique et idéologique) de la structure étatique dont il découle. Autrement dit, un des plus grands pouvoirs dont dispose le politique moderne (surtout au XX<sup>e</sup> siècle) est la production de formes langagières, la production de mots qui secondent la construction de la figure de l'ennemi-objectif et total de la société. Le discours idéologique construit et total (au sens où il est élaboré et institué comme facteur de transformation sociale) se pose ainsi comme un médium à l'intérieur des interactions sociales. Ce médium symbolique (il s'agit d'une construction langagière) influe fortement sur les relations d'infériorité. Z. BAUMAN avance la thèse que, dans le cas extrême des camps allemands<sup>523</sup>, la déshumanisation des victimes est d'abord opérée par le langage bureaucratique rationnel moderne, ayant incorporé l'idéologie raciste et l'ayant transformée en sa logique d'action.

Nous pouvons retrouver certaines similitudes dans le cas français. Même si l'administration

---

<sup>523</sup> Le système concentrationnaire allemand étant l'un des mieux organisés est un degré supérieur à toutes les autres formes concentrationnaires, et peut-être l'un des arguments les plus forts en ce sens est qu'il a abouti à la forme ultime du traitement de l'infériorité – l'extermination industrielle.

française diffère de l'allemande, elle peut fonctionner de manière similaire – les stéréotypes véhiculés dans les milieux de l'extrême droite passent dans la législation et sont banalisés par les divers échelons de l'appareil administratif. Le résultat est une machine administrative qui exclut et enferme des individus, les met en dépôt, en vue de leur rapatriement ou émigration. Contrairement à d'autres formes concentrationnaires (comme Béléné), les camps de concentration français n'ont pas pour objectif la rééducation des internés, mais tout simplement de les garder en dehors des relations économiques, politiques et sociales, pour pouvoir mieux les gérer, les surveiller et, surtout, les contrôler. Les camps de Vichy n'ont pas pour tâche en soi de créer un homme nouveau (à partir des internés), mais tout simplement de débarrasser la société française de ceux que le régime identifie comme « *parasites* » et, par là, de ne laisser que des individus qui peuvent entrer dans la catégorie de renouvellement de l'homme. Il n'existe pas non plus une norme idéale en fonction de laquelle l'institution éduquerait ses « clients ». Dans ce sens, l'administration parlera d'« *éléments* » plutôt que d'êtres humains, d'« *étrangers* » plutôt que de réfugiés. S'y ajoutent des catégories antisémites : « *des doléances par rapport à la nourriture sont sans fondement et émanent en grande partie de la population juive à quelque nationalité qu'elle appartienne* »<sup>524</sup>. Les internés sont transformés en des « unités » à travers le langage technico-administratif rationnel, couplé à des stéréotypes produits et véhiculés par l'idéologie. Ces mots se transforment en justification des actes de la part de l'administration. L'institution essaie de faire en sorte que tous les internés/hébergés soient traités de la même manière, pourtant un antisémitisme latent existe au sein de l'administration, et ce, bien avant 1942. Des éléments idéologiques vont être assimilés dans le discours bureaucratique qui se voudrait neutre – « *la pratique du marché noir est très difficile à être réprimée dans l'élément juif notamment* »<sup>525</sup>. L'emploi même du terme « élément » est un signe fort de la déshumanisation bureaucratique appliquée ; l'être est transformé en objet de gestion. La déshumanisation au niveau bureaucratique intervient avec l'objectivation de l'être, c'est-à-dire quand il est perçu comme un ensemble biologique à gérer, une vie nue dont la seule caractéristique est celle de l'appartenance spécifique à une race, à une classe, à une nationalité, à une religion, à une organisation, à une famille... – c'est-à-dire à un ensemble d'éléments. C'est un élément parmi tant d'autres, classé dans des catégories par le pouvoir de police de l'État moderne. Bien avant son entrée physique au camp, l'être est déjà réduit à une forme objectale possédant un certain nombre de caractéristiques – une série de chiffres et de lettres

---

<sup>524</sup> Rapport de mois juin 1941.

<sup>525</sup> ADPO 1287W1.

qui le classent dans la masse amorphe des ennemis ou au contraire ne le classent pas. Ce mot « élément » marque la transformation du sujet (avec ses caractéristiques propres) à un objet animé qui doit être stocké, préservé, transporté.

Au sein de ce système apparaissent deux niveaux dans la déshumanisation bureaucratique de l'être humain – le niveau individuel, c'est-à-dire par les considérations des personnes qui entrent dans le système bureaucratique<sup>526</sup>, et le niveau du langage administratif rationnel, froid, technique. Selon J. G. MARCH et H. A. SIMON<sup>527</sup>, les membres d'une organisation auraient tendance à percevoir le monde dans le cadre conceptuel particulier qui est reflété par le vocabulaire employé dans l'organisation. Ainsi, on aurait un circuit de stéréotypes qui émanent de certains groupes de la société au niveau du système législatif (c'est-à-dire par le haut niveau de la bureaucratie – l'État), descendent en étant véhiculés par les différents échelons de l'administration où ils deviennent des termes techniques, froids, institutionnels et, enfin, reviennent au niveau personnel banalisés, faisant partie d'un langage conceptuel et quotidien du travail. Les organisations inspirées de la Modernité facilitent la gestion d'un ensemble important de personnes perçues comme des nombres, d'où découle aussi la conception de surnombre – les étrangers dans la France de Vichy sont accusés d'être en « *surnombre dans l'économie nationale* ». De même, il y a un énorme « écran en papier » entre les êtres, en tant qu'hommes réels, et les éléments en surnombre chiffrés que les échelons supérieurs de l'administration traitent. La condition humaine étant réduite à des termes techniques, à des chiffres et à des dossiers.

\*\*\*

Béléné, de son côté, est le fruit d'une machine bureaucratique bien huilée issue d'une rupture fondamentale (l'essentiel de l'administration est épuré et soumis au pouvoir totalitaire qui impose le langage idéologique comme langage technique de la bureaucratie) dans la mesure où la tâche la plus importante des communistes au pouvoir est d'ériger entre soi et la société un appareil répressif fort et garantissant la pérennité du pouvoir. Alors, en 1949 est déjà mise en place une structure répressive (fruit de la fusion entre le pouvoir policier et juridique), qui fonctionne sur la base d'une bureaucratie technique lourde. La constitution de dossiers individuels (tâche principale de l'appareil bureaucratique) se fera par ce même système et dès que l'individu devient sa cible. Ces dossiers comme l'ensemble des procédures restent dans la

---

<sup>526</sup> Il s'agirait d'un niveau différent d'antisémitisme chez les personnes qui composent les divers échelons de la machine bureaucratique. Nous parlons des stéréotypes dont chacun de nous dispose et qui sont d'une quantité et d'une qualité différentes selon les individus.

<sup>527</sup> *Les organisations*, p. 161.

vie ordinaire, dans l'administration du camp, installée sur terre ferme, alors que sur l'île il n'y a que la vie nue et recluse.

Le terme d'« éléments » est également utilisé afin de désigner les êtres qui seront exclus du tissu administratif. Le langage administratif est similaire, il parle d'« *éléments indésirables* » ou « *dégradés* » ou « *représentant le plus grand danger pour l'État* ». La société est pensée comme un tout composé d'éléments et ceux qui sont exclus sont présentés comme des parasites qui rongent le corps social. Étant donné le degré répressif élevé de la forme totalitaire, c'est notamment l'idéologie qui va se mettre en œuvre pour fournir tout un ensemble lexical qui servira à la déshumanisation des ennemis, non seulement comme des unités administratives, dotées d'une série de besoins primaires, mais aussi comme des individus en opposition diamétrale avec l'idéal à atteindre. Si dans le cas de Vichy la volonté de création d'homme nouveau reste relative et un peu floue, dans le cas de la République populaire de Bulgarie, toute la biopolitique étatique est animée par cette figure idéale à atteindre. Ainsi, l'homme nouveau devient à la fois un idéal (dans et par le discours) et une construction réelle et palpable (dans et par la gestion des reclus, leur travail forcé, etc.). Comme les langages idéologique et technologique fusionnent, il sera question dans la pratique internementale d'éradiquer l'« *élément nuisible* » dans l'« *élément dégradé* », la société étant comprise comme un ensemble d'éléments dotés de différents attributs préjudiciables (paresse, parasitage, dégradation morale, etc.).

L'appellation administrative probablement la plus forte dans le processus de déshumanisation administrative est la notion d'« ex-gens », prenant l'acception d'« ex-êtres humains ». Celle-ci englobe progressivement la figure de l'ennemi de l'État total et désigne un statut social de l'exclusion, de la marginalisation, de la revanche sociale et personnelle. La personne « ex-quelque chose » est ainsi exclue, non seulement du corps social, mais aussi du monde des êtres humains. À l'intérieur du camp se forme un amalgame entre les différentes catégories d'internés désignés selon les mêmes appellations comme « fascistes » ou « contra », par exemple.

À cette déshumanisation bureaucratique, nous pouvons ajouter l'inscription se trouvant au *limen* du Chantier II. Il s'agit d'une « pancarte » sur le portail d'entrée qui dessine le passage entre le monde des hommes et celui des reclus déshumanisés. Côté extérieur est inscrit en grandes lettres : « *Un homme, cela résonne dignement. M. Gorki.* » Pour montrer le contraste, nous pouvons citer S. TCHAKAROV, qui dira à ce propos : « *Ici où l'homme est traité pire qu'un animal, les "seigneurs" ont inscrit le slogan le plus humanitaire.* » Sur cette même pancarte, mais côté intérieur, est inscrit : « *Si l'ennemi refuse de se rendre, il faut l'anéantir.*

*Dzerjinski (ou Staline selon les divers témoignages).* » En quelque sorte, ces deux inscriptions (citations) délimitent le monde de l'humain – le monde normal – du monde du « dés-humain ». L'homme, celui de Gorki, reste à l'extérieur. Ce qui est autour du camp est humain, mais à l'intérieur de ce dernier, on n'est plus un homme digne. À l'intérieur on est un ennemi qui n'a que deux options : se rendre (se rééduquer, devenir un complice du régime) ou être liquidé (que ce soit moralement ou physiquement, ou les deux). Pour revenir dans le monde des hommes (non pas devenir un homme à nouveau), l'individu est obligé de se conformer, sinon il restera à ce seuil concentrationnaire entre le monde des hommes et celui des « non-hommes ».

- *Les termes internes/internés*

Les mots que le personnel du camp emploie à destination des internés sont un autre indicateur du processus de déshumanisation dans les formes concentrationnaires. Cet arsenal discursif est un facteur supplémentaire et essentiel de leur rabaissement dans une condition de sous-êtres. Il se pose ici un problème majeur d'absence de témoignages émanant du camp de Rivesaltes qui rapporteraient un traitement similaire. Nous supposons néanmoins que, vu le degré punitif faible de cette institution-là, le rabaissement des internés par le langage utilisé pour les désigner ne joue pas un rôle de grande importance dans l'univers déshumanisant. Autrement, cela aurait apparu dans les diverses formes de témoignages. De plus, les relations entre le personnel et les internés ne sont pas encouragées par l'institution ; les gardiens ne sont là que pour garder cette masse d'êtres entassés et non pour les punir physiquement et/ou symboliquement. C'est probablement en lien avec la culture française moins « injurieuse » que la culture bulgare (et balkanique), riche en formes langagières relevant de l'injure animale et sexuelle.

En revanche, dans les camps bulgares en général et dans celui de Béléné en particulier, cette pratique de l'injure verbale déshumanisante fait partie des formes langagières propres à l'institution. En quelque sorte, toutes les appellations que les responsables institutionnels vont utiliser à l'encontre des internés prennent une forme institutionnalisée – ces formes langagières désignent à la fois les êtres individuels et en tant que faisant partie d'un collectif, d'une masse « a-humaine » et amorphe.

Il y a en réalité deux formes langagières qui ressortent des divers témoignages de la réclusion persinoise : la première, très parlante, est un héritage des camps précédents, mais elle sera vite remplacée par la seconde, qui l'englobe tout en renforçant sa qualité déshumanisante. Ce premier terme, hérité de Koutsivan et de Bogdanov dol, est celui de « domestiqué »<sup>528</sup>, faisant

---

<sup>528</sup> C'est ainsi qu'on pourrait traduire le terme bulgare « питомец ».

directement allusion aux animaux domestiques. Il s'agit donc d'individus qui ne sont plus des êtres humains, mais qui ne sont pas non plus des animaux. On serait face à une forme médiane entre l'être humain et les animaux domestiques (d'élevage), catégorie bien connue des gestionnaires des camps, car pour beaucoup ils ressortent des couches les plus pauvres de la paysannerie bulgare. Dans cette dénomination est présente aussi la notion éducative, celle de la domestication, de la transformation d'un être vivant de l'état sauvage à l'état humanisé<sup>529</sup>. En effet, dans ce terme, il y a une notion d'éducation, c'est-à-dire de domestication, mais aussi et surtout une idée de dressage. De la même sorte qu'on arrive à dresser un animal, on devrait pouvoir (re)dresser l'être humain, que l'on considère dans son état physique (animaliste).

Outre cette relation évidente de la notion de « domestiqué » avec le monde animal, elle reste un peu moins « déshumanisante », pouvant aussi désigner une personne, c'est-à-dire quelqu'un qui est élevé ou éduqué par une personne ou par une institution. Dans les deux cas, on est en présence de la volonté de dressage au sens éducatif du terme ainsi que d'une infériorité qui se rapproche de celle des animaux comparés aux êtres humains. À Béléné, l'univers concentrationnaire du biopouvoir classe les êtres de sorte que « *le domestiqué était plus bas que la boue, le milicien, plus haut que Dieu* »<sup>530</sup>. C'est un exemple très explicite du traitement de l'infériorité et qui montre bien la distance hiérarchique symbolique que pose l'institution entre les « victimes » et les « bourreaux ». Cela illustre également le pouvoir considérable dont dispose le personnel du camp à l'encontre des internés.

À Béléné, cette appellation, héritée des « camps miniers », sera progressivement remplacée par une forme langagière beaucoup plus large et « simple »<sup>531</sup>, celle de « vermine »<sup>532</sup> – non pas que les internés des autres camps n'aient pas été traités ainsi, tout simplement, à Béléné, cela devient une dénomination « officielle » des internés, notamment de la part de ceux qui disposent d'un pouvoir quelconque sur eux. C'est une appellation largement utilisée dans la « vie ordinaire », mais qui, adressée à un groupe d'internés, a une signification largement déshumanisante, encore plus que celle de « domestiqués » qui a disparu avec la fermeture du premier Béléné. La vermine humaine englobe totalement les internés, elle ne les différencie

<sup>529</sup> Parce que les animaux domestiques sont des animaux dénaturés et modifiés par l'Homme pour qu'ils lui servent dans ses activités économiques. C'est le long processus de domestication des animaux sauvages qui fait que ces derniers perdent leur caractère animal et se retrouvent « piégés » entre le monde sauvage et le monde humain.

<sup>530</sup> БОТЧЕВ, Белене... (цяла), p. 148.

<sup>531</sup> Au sens où il s'agit d'une forme langagière largement répandue dans le riche lexique des injures en langue bulgare.

<sup>532</sup> Il s'agit du terme bulgare « гад », qu'il nous paraît le plus proche de traduire par « vermine ». En fait le terme inclue tous les insectes et autres animaux (reptiles, chenilles par exemple), de la même racine est formé par exemple le mot „гаден” qui signifie « dégoûtant, nauséabond, exécration ».

pas, les rabaisse à une masse d'insectes rongée à son tour par d'autres insectes, à un être répugnant que l'on peut facilement écraser pour s'en débarrasser. Ainsi est nié le caractère individuel des internés – « *Vous n'êtes pas politiques ! Ici il n'y a pas de politiques ! Vous êtes de la vermine*<sup>533</sup> ! » Cette appellation peut varier dans ses utilisations de la part des oppresseurs – « *Plus vite espèce de sale vermine*<sup>534</sup> ! » C'est un facteur de traitement langagier de l'infériorité aussi devant la mort – « *Alors il n'y a que des vermines qui sont mortes* »<sup>535</sup> –, comme preuve de la non-valeur de la vie des internés désignés sous ce terme. Ainsi, le personnel du camp peut exprimer sa toute-puissance à l'égard des internés – « *sale vermine [...] c'est tout ce que vous pouvez alors espèce d'idiots ? [...] on vous écrasera les têtes comme à des petits serpents, des petits serpents venimeux* »<sup>536</sup>.

Le pouvoir physique des gardiens et responsables dans le camp de Béléné est réellement très important, même s'il semble varier selon les périodes (il y a des moments où on interdit aux miliciens de tirer ou de frapper sur les internés). Ce pouvoir considérable, qui peut tourner à sa forme totale (celle de la décision arbitraire de laisser en vie ou de tuer), se pose, par là même, comme facteur de rabaissement des êtres à l'intérieur du camp. En tant que terme du pouvoir exprimé sur les êtres, le mot « vermine » sera également employé par ceux qu'on a désignés comme « échelon moyen » à l'intérieur du camp, dans la mesure où ces derniers adoptent le langage du personnel du camp afin de s'y identifier et de se démarquer des internés ordinaires. À l'intérieur du camp, comme d'ailleurs à l'extérieur, est opéré un nivellement des appartenances possibles à des groupes d'ennemis. Pour cette raison, l'appellation déshumanisante de « vermine » complète et englobe toutes les formes de culpabilité sociale. Au camp tout peut être expliqué par la qualité d'ennemi<sup>537</sup>. L'appellation « vermine » est une forme de langage qui désigne quelque chose d'indéfini, avec quoi elle efface toute prétention de stratification à l'intérieur de la masse d'internés, exactement par le même processus par lequel ces mêmes personnes sont construites comme des « fascistes » ou plus généralement des « ex-gens ». « Vermine » et « ex-gens » sont des formes langagières fonctionnant en miroir, l'une à un niveau bureaucratique, officiel et décrié dans la société à travers la propagande ;

<sup>533</sup> *Le Goulag bulgare*, p. 163.

<sup>534</sup> OGOYSKI, *Записки...* т. 1, p. 332.

<sup>535</sup> C'est dans le contexte d'une barque qui coule. Le responsable demande s'il y avait un milicien avec eux, ce qui serait réellement une perte. *Българският гулаг*, p. 160.

<sup>536</sup> OGOYSKI, *Записки...* т. 1, p. 295.

<sup>537</sup> Petko OGOYSKI décrit une scène où son groupe de « rebelles » est face à un colonel (extérieur au camp). Ce dernier leur demande d'abord combien d'entre eux sont des fils d'« anciens exploités », puis des membres des organisations décréées comme fascistes, les anarchistes et viennent en dernier les agrariens (dont la majorité des présents à cette scène est composée). Le pouvoir a tendance à confondre toutes les formes ennemies.



l'autre interne, propre à l'institution concentrationnaire. Ces deux appellations ont pourtant la même fonction déshumanisante, elles visent à créer une masse internée, indistincte et nivelée vers les bas, vers le monde du non-humain. Sans oublier les jurons multiples et variés, dont la langue bulgare est assez riche, qui accompagnent le traitement de l'infériorité au niveau symbolique.

Bien sûr, ces jurons ne peuvent pas être considérés comme un facteur déterminant du traitement de l'infériorité, ils sont tout simplement un accessoire de l'appellation animalisante. Et il est même en peu paradoxal qu'à travers l'appellation animalisante à la fois on rabaisse et exclut l'être du monde humain et social, alors que par le juron on peut le réinstaurer comme être social et humain. *In fine*, nous devons mettre l'accent sur le fait que le traitement d'infériorité au niveau symbolique a pour fonction première « *d'écraser la dignité humaine* »<sup>538</sup> par un processus continu de rabaissement de l'être symbolique et son annulation en tant qu'humain et personne.

### 3.2 ... et les actes

La séparation entre symbolique et physique que nous avons inscrite à l'intérieur de la notion de déshumanisation peut paraître artificielle, mais elle est nécessaire à l'analyse approfondie que nous proposons. Néanmoins, ces deux dimensions vont main dans la main et toutes les activités nuisibles et violentes qui les atteignent contribuent à la décadence de la personne humaine à l'intérieur du camp. Les actes de dévalorisation de l'être humain dans les formes concentrationnaires peuvent être groupés en trois catégories principales : la première nous oblige à retourner sur l'espace de la réclusion, la deuxième à revenir à l'analyse de la corporalité, qui se dégrade à la suite de la sous-nutrition et de tout ce que l'interne subit à l'intérieur de l'institution, et la troisième catégorie nous amène à nous intéresser aux formes d'agressions que les corps internés peuvent y subir.

#### - *Retour sur l'espace*

Précédemment l'espace a été présenté dans la perception des internés comme in-(ou difficilement) appropriable, dégoûtant, repoussant, mais aussi et dans tous les cas comme inadapté et indigne à la vie humaine. Nous allons poser comme fil directeur dans l'analyse des deux espaces concentrationnaires la référence animaliste indiquant le rabaissement de l'être humain dans une forme médiane entre l'homme et l'animal. En arrivant entre les barbelés du

---

<sup>538</sup> *L'Enfer*.... /Адът... p. 613.

camp, l'être est déjà déshumanisé essentiellement au plan symbolique par une construction discursive à la fois sociale, juridique et médiatique (propagandiste). L'être dévalorisé est inséré dans un processus d'identification sociale, qu'elle soit fondée sur une base nationale ou social-économique. Il est ainsi assimilé à un « déchet humain » et incarne à la fois le problème social et politique et sa solution. L'être, désigné comme ennemi-objectif, passe le seuil du camp non pas comme un « être humain » (tel qu'il est construit par un long processus philosophico-juridique et politique), mais comme un « dés-humain » dévalué symboliquement à travers toute une série d'actes discursifs, politiques, juridiques, administratifs. Certes, le système concentrationnaire déshumanise par son fondement papyrocratique en ne traitant l'être autrement que comme une série de chiffres<sup>539</sup>, d'unités disposant d'une série de besoins primitifs et primaires, d'objets animés qui doivent être entreposés et gardés en réserve le temps de décider de leur sort.

Une fois à l'intérieur du camp, l'individu est d'abord « spatialisé », c'est-à-dire assigné à un espace concentrationnaire distribué à travers un modèle gestionnaire. L'espace de réclusion destitue encore l'être dans ses qualités humaines, ce qui est perceptible le plus souvent à travers les allégories animales (à Rivesaltes on parle de « *baragues à lapins* », à la suite du réaménagement de l'îlot B). Il y a une certaine assimilation entre le statut d'interné et celui de l'élevage d'animaux domestiques. Y est présente également cette allégorie économique : comme ces derniers, les êtres au camp sont soumis à un traitement (gestion) similaire et de masse collective et indistincte. Les individus sont contraints de vivre en collectivité, confinés dans un même espace, sans possibilité d'avoir un espace intime où ils pourraient être seuls à l'abri du regard des autres ou de celui de l'institution. On y perd non seulement son intimité, mais aussi le rapport à son propre corps. L'être se transforme en un « lapin », entassé avec d'autres « lapins ».

Ce qui nous paraît encore plus important dans le processus de déshumanisation au sein des camps, c'est le fait que non seulement la relation descendante (institution-individu), mais aussi la relation ascendante (interné-institution) est dominée par un langage métaphorique animaliste. En même temps que l'institution les traite comme des êtres inférieurs aux « humains », les internés sont bien conscients de ce traitement et s'expliquent à eux-mêmes leur condition d'infériorité à travers les allégories de l'élevage des animaux domestiques. Les internés sont

---

<sup>539</sup> Et d'ailleurs, il n'y a pas de meilleur lieu pour pouvoir mesurer ce traitement de l'infériorité fait par le mode d'organisation sociale bureaucratique que le camp, dont le premier acte de coupure entre l'en dehors et l'en dedans est celui de mettre l'individu « sur papier », de l'inscrire dans un registre à travers une série d'informations identificatrices (anthropométriques).

dépossédés des objets humains et les conditions matérielles de la réclusion n'offrent pas le minimum civilisationnel. L'aménagement de l'espace de vie rappelle ces conditions d'élevage – la paille rejoint et renforce la similitude avec le monde agricole et les « baraques à lapins » deviennent une image forte et complète du traitement spatial, ce qui renforce le ressenti d'être traité comme une bête d'élevage.

La paille comme facteur d'aménagement de l'espace concentrationnaire est présente tout au long du parcours de l'interné entre les mains de l'administration de l'enfermement – elle sert de couchage, ou remplit des « *sacs de jute* » (PARENS), servant soit de matelas, soit d'oreiller, c'est avec cette même paille que seront aménagés les wagons à bestiaux avec lesquels les internés israéliens seront acheminés vers Auschwitz, *via* Drancy. Mais ce ressenti peut aller encore plus loin – « *même quand nous avions des bêtes à la maison elles étaient plus soignées que nous dans le camp* »<sup>540</sup>. Les conditions d'existence à l'intérieur du camp sortent même de cette allégorie animale, car elles ne peuvent pas être pensées dans la logique économique dans laquelle se déroule l'élevage du bétail. Cette pratique demande nécessairement de prendre soin de l'animal, de sorte qu'il puisse être productif, alors que le camp exclut cette idée de bénéfice économique<sup>541</sup>.

La paille, comme facteur spatial essentiel, est propice à la propension de vermine de toute sorte, celle-ci portant avec soi une atteinte (directe ou indirecte) aux corps des internés. Cette même vermine vit en « osmose » avec les animaux domestiques, d'autant qu'elle ne leur nuit pas. Dans le cadre de l'élevage, le bon éleveur essaie de préserver ses bêtes de la vermine et de la saleté, alors que dans le camp cette pratique est moins présente. Si, dans les conditions d'existence ordinaires, les êtres humains aspirent à s'assurer un minimum de confort de vie (encore plus depuis le début de la Modernité et l'essor de la culture citadine, comme modèle de l'humain), ce rabaissement brusque à un espace assimilable à celui des animaux domestiques (qui restent dans le domaine du village, c'est-à-dire du passé civilisationnel) détruit les bases de l'être civilisé en le transformant et en le transfigurant. Cette allégorie animale se retrouve aussi dans la notion de traitement de masse, une masse d'individus assimilés au troupeau de bétail que l'homme (au sens historique) a apprivoisé et dont il s'occupe, qu'il nourrit, traite, tond, vend, etc.

\*\*\*

---

<sup>540</sup> Témoignage tiré du film *Journal de Rivesaltes*.

<sup>541</sup> Pas totalement si on pense à la volonté des gestionnaires de Rivesaltes de trouver une occupation aux internés souffrant d'oisiveté, mais cela reste un effet secondaire de la gestion d'une masse importante d'individus.

Dans le chapitre précédent, nous avons décrit en détail la spatialité concentrationnaire de l'île de Persine qui, à la différence de Rivesaltes, représente une structure primitive et bien souvent plus primitive que celle des bâtiments d'élevage sur l'île. Toute baraque (au début) est construite avec des matériaux retrouvés sur l'île – des branches de saule, de la boue, des constructions éphémères, pouvant facilement disparaître en effaçant la mémoire matérielle de l'espace concentrationnaire. À la différence de Rivesaltes, qui est déjà un espace humain et disciplinaire, Béléné est construit comme un espace du traitement de l'infériorité tel un espace dés-humain qui sort du monde de l'ordinaire civilisationnel. Si les baraques d'un camp militaire sont pensées et conçues pour abriter à l'origine des humains, celles de Béléné sont prédestinées dans leur fonction à contenir des dés-humains. Si celles de Rivesaltes doivent être aménagées (avec des lits ou simplement de paille), celles sur l'île de Persine sont déjà pourvues par leur architecture du strict minimum. Tout est « déjà là » dans l'espace matériel des êtres en dehors du monde des humains en cours de transformation (idéelle). Les internés y sont entassés comme un troupeau d'animaux – la figure par excellence du traitement de masse.

À l'intérieur du camp, ce rabaissement au niveau physique et symbolique de l'être varie suivant le niveau social antérieur des personnes internées. Autrement dit, le choc de l'espace dégradant est d'autant plus fort chez une personne habituée au mode de vie citadin que chez quelqu'un qui ne connaît que le monde paysan et à qui cet espace peut être familier. Familier, mais renversé – il se retrouve traité comme du bétail – du point de vue de l'espace de la concentration, mais aussi du traitement physique qui s'abat sur lui (aussi bien en termes de relation de la part du personnel du camp qu'en termes d'utilisation économique de ses forces vitales).

Le traitement spatial de l'infériorité est perceptible aussi dans le fait que, durant la nuit, les internés sont enfermés à l'intérieur de leurs baraques et doivent y faire leurs besoins physiologiques. L'enfermement pendant la nuit est directement perçu comme faisant partie du traitement animaliste – les bêtes d'élevage sont aussi enfermées pendant la nuit et font leurs besoins à l'intérieur de leur étable. Ainsi, les baraques concentrationnaires sont souvent décrites comme des étables, ce qui associe les conditions de vie à celles des bêtes. L'amalgame est vite établi entre les « domestiqués » et les « [animaux] domestiques ».

Dans cette image du rabaissement de l'être vers un état animal s'imisce une comparaison des conditions de vie entre les animaux élevés sur l'île (« *nos confrères les cochons* ») et celles des internés. En tant qu'objet du travail des internés, ces animaux élevés sur l'île dans le système

concentrationnaire ont une valeur supérieure à celle des internés<sup>542</sup>. Alors, on obtient un système où la valeur de l'être déshumanisé est inférieure par rapport à celle des animaux auxquels il peut se comparer. Cette dévaluation est bien consciente chez les internés et perceptible à travers la notion de vermine. Les êtres humains à l'intérieur de l'espace concentrationnaire Béléné sont traités ainsi sur le plan symbolique, mais également sur le plan physique – à la fois par les mots et par les actes. L'allégorie « verminale » est l'image de miroir renvoyée de la part des internés qui se retrouvent entre les barbelés de l'espace concentrationnaire. Elle est un ensemble d'actes qui rabaissent l'être à un état inférieur, à un état autre, et qui renforcent la comparaison avec le monde animal, non pas sauvage, mais le monde animal humanisé.

- *La faim transforme l'être*

Dans les formes concentrationnaires, il y a souvent à la fois une insuffisance de denrées alimentaires et une qualité indigne à la nutrition humaine. Si dans la section précédente nous avons traité ce problème du point de vue de la transformation physique et psychologique induite chez les êtres internés par le manque de nutrition, ici nous allons nous concentrer sur un autre aspect, à savoir celui de la nourriture indigne et du rabaissement de l'être humain par l'insuffisance qualitative et quantitative.

À Rivesaltes, la nourriture est souvent perçue par les internés comme « infecte », mais aussi plus adaptée et digne pour des animaux domestiques que pour répondre aux besoins des êtres humains de toutes les classes d'âge. Ce traitement de l'infériorité de la part de l'institution est très mal vécu par les internés qui, dans une lettre de protestation envoyée au chef de camp, se plaignent que leur menu « *depuis des mois, se compose de navets souvent véreux et de feuilles extérieures des choux mal lavées, mal cuites, en un mot immangeables* ». Cette attitude démontre le traitement dés-humain infligé par l'institution (que ce soit volontairement ou un « effet pervers » de la gestion des milieux répressifs). L'accent n'est pas tellement mis sur le quantitatif, mais plutôt sur le qualitatif sous ses deux aspects : la qualité des aliments et le soin de leur préparation. Déjà la seule possibilité d'un tel acte montre le degré répressif moins élevé de ce type d'institution – le fait même que les internés peuvent protester démontre que l'institution ne les annule pas complètement comme « êtres de droit ». La déshumanisation vient ici du mode d'organisation bureaucratique qui fait des économies sur la somme attribuée à

---

<sup>542</sup> Ce sont des unités économiques dont la norme de production vient du haut de la pyramide étatique – n'oublions pas que la ferme d'État sur l'île fait partie de l'économie nationale de plan et que, comme les autres, elle se doit d'accomplir son plan économique et même de réaliser le quinquennat en quatre ans.

l'alimentation des internés, mais aussi de la différence essentielle entre le discours légitimant que cette dernière produit et les actions et traitement à l'intérieur du camp. Par conséquent, le facteur premier de déshumanisation dans le cadre des camps est le mode de gestion bureaucratique biopolitique couplé à la dévalorisation discursive des êtres internés, ainsi que les agissements intéressés de certaines personnes (aussi bien parmi les internés que parmi le personnel) qui tirent des avantages individuels de la gestion administrative d'êtres humains construits comme indésirables.

Rivesaltes, pensé comme un camp familial, n'a jamais pu fonctionner de la façon dont il a été conçu par le pouvoir central. Un camp reste un lieu répressif, quelle que soit la forme qu'on veuille bien lui donner, parce qu'au fondement de l'institution concentrationnaire type se trouve l'idée de l'infériorité des reclus, inférieurs car exclus du tissu social et en même temps revêtus d'un discours légitimant leur exclusion. Cette infériorité se traduit et se transforme à l'intérieur même de l'institution par un traitement alimentaire légitimement dégradant. Ce facteur est d'autant plus important que ce type de camp abrite des internés avec une culture et des habitudes culinaires différentes. Le camp par son essence est égalisateur, c'est-à-dire qu'il impose un même traitement à des personnes différentes. Un cas illustratif est la présence de Juifs pratiquants dans le camp, pour lesquels les contre-pouvoirs concentrationnaires (les Œuvres) vont organiser une cuisine cascher, celle-ci est non seulement tolérée par l'institution, mais a tendance à devenir une politique institutionnelle.

La faim conduit à une adaptation culinaire de la part des internés à l'institution – le dégoût à tendance à disparaître face à l'instinct de survie. L'être humain, suite au traitement que lui impose l'institution concentrationnaire, est modifié dans son comportement culturel et se rabaisse dans son intérieur personnel et humain. Il est réduit à une forme d'existence primaire, comme réponse en miroir du biopouvoir. La dignité, une des caractéristiques de la personnalité de l'être humain, se perd progressivement dans les conditions subhumaines de l'institution concentrationnaire. Privé de sa liberté, réduit à une unité distribuée dans l'espace dégradant et soumis à un traitement physique (au sens de la prise en charge du corps individuel par le camp), l'être humain se transforme, il revêt une forme d'existence autre, différente de celle qu'il a occupée jusque-là dans le monde des « humains ». Par le traitement de l'infériorité, sur le plan alimentaire s'opère une destitution de l'être ainsi que sa réduction au seul besoin de manger, non pas pour vivre, mais pour survivre dans l'univers hostile de la réclusion administrative.

Ce traitement d'infériorité au plan alimentaire est renforcé encore une fois par la référence au monde animal, comme facteur de comparaison et d'explication de la part des individus soumis

à ce dernier, mais aussi aux observateurs extérieurs. Ainsi, la vie quotidienne dans le camp se réduit progressivement à la recherche de stratégies qui permettront de pallier les carences alimentaires, montrant bien souvent la dégradation subie par l'être. Le traitement de l'infériorité alimentaire et la faim, comme caractéristique universelle de l'institution concentrationnaire, rabaisent l'être humain à une forme d'existence particulière dominée par l'instinct de survie et pouvant aller jusqu'à la dénaturation des relations sociales.

\*\*\*

À Béléné, la faim joue aussi un rôle primordial dans le quotidien des internés. Elle est perçue essentiellement par la spirale répressive pouvant mener à la déperdition de l'être au sein du camp – manger-travailler-survivre. Dans le cadre de la réclusion à visée rééducative, la punition prime les besoins primitifs de l'être, de la même façon que la vie des internés s'y retrouve dévalorisée.

La seule et grande forme de nourriture servie au sein des institutions concentrationnaires en général est la soupe. À Béléné, cette dernière, même si elle varie suivant les périodes, est toujours unanimement décrite comme non seulement insuffisante pour couvrir les besoins primaires des êtres, mais aussi composée souvent de denrées périmées ou de mauvaise qualité (des conserves qui ont tourné, des déchets de la production agricole sur l'île, etc.), ce qui dégrade encore plus les conditions d'internement. Pris dans le dynamisme de l'institution concentrationnaire, une fois définis comme « déchets humains », les internés ne mériteraient pas d'autre traitement que celui de l'infériorité. Dans le cadre d'un univers déshumanisant, des êtres socialement destitués de leur caractère humain peuvent se voir dégradés davantage. Autrement dit, le traitement d'infériorité renforce le statut in-humain des reclus, ce qui crée un univers paradoxal – le foyer de rééducation par le travail doit produire de l'humain, en destituant complètement l'être de ses qualités humaines comme facteur de transformation. Pour autant, la logique d'action à l'intérieur de l'institution peut aussi n'être autre que l'intérêt personnel et l'enivrement du pouvoir total dont dispose le personnel concentrationnaire. Il est beaucoup plus facile de décréter quelqu'un en dehors de l'univers identificateur (le moi se pense toujours comme faisant partie du monde des humains) que de se poser des questions sur ses motivations, son passé, ses idéaux. Au niveau interactionnel, on est souvent amené à décréter quelqu'un comme étant en dehors de la sphère des humains, d'autant plus que la modernité politique s'accompagne d'une réflexion sur la figure de l'Homme<sup>543</sup>. Ce traitement de l'infériorité à

---

<sup>543</sup> Et même aujourd'hui où on a une figure de l'être humain la plus universaliste possible (construite comme réponse aux questions que pose justement ce XX<sup>e</sup> siècle), qui entre dans le domaine de la « bonne manière de

travers la qualité de la nourriture servie au camp peut apporter des bénéfices économiques à certains acteurs ou à l'institution elle-même.

Soumis à de telles conditions, l'être humain modifierait profondément sa relation à l'égard des aliments – si on accepte que la relation passe par la ligne humanisatrice entre le goût et le dégoût, alors le camp est en dehors de tout cela. Si c'est le goût qui disparaît en premier, le dégoût est vaincu par la toute-puissante faim. L'être humain est capable de s'inscrire dans cette relation entre le comestible, le tabou culinaire (à quelque niveau que ce soit), le non-comestible et l'alimentation animale. « *L'instinct de survie avait amené certains à des actes impensables pour un être libre. De grenouilles, des serpents, des poissons morts ou vivants, des chats, des chiens, des cochons morts, sont passés sous le couteau et le feu, et même parfois seulement sous le couteau* »<sup>544</sup>. Nous voilà à nouveau face à la spirale de la déshumanisation – l'être se transforme à la suite des conditions de l'internement, il se rabaisse aux yeux des autres (ceux qui sont mieux lotis dans le camp ou face aux représentants institutionnels eux-mêmes), il se transforme en un « animal humain », un domestiqué entre la vie physique et la mort sociale. C'est un être autre, une forme d'existence nouvelle qui sortirait des catégories de pensée connues jusqu'à l'apparition et à l'épanouissement des formes concentrationnaires. Cette spirale de la déshumanisation peut facilement aboutir à la mort physique de cet être dont la vie perd toute valeur. L'ennemi socialement déshumanisé y est aussi sur le plan physique et individuel. L'interné déshumanisé serait ainsi la figure type de la « vie sans valeur », facteur de renversement du biopouvoir en thanatopouvoir. Le comportement in-humain légitime en même temps l'institution qui l'a provoquée.

La consommation de « tout ce que l'on trouve sur l'île », non seulement transforme la relation humaine de goût et dégoût<sup>545</sup>, mais aussi rabaisse l'interné à un niveau assimilable à celui des animaux (sauvages ou domestiqués). Cette comparaison homme – animal est présente tout au long de la période de l'internement aussi bien de la part de l'institution qu'au sein des relations entre internés.

Une des premières interdictions que l'administration édicte est « *de brouter* »<sup>546</sup> – l'assimilation entre les animaux domestiques et les internés déshumanisés est ici évidente. De plus, l'institution dispose pour nourrir ses « domestiqués » d'un budget de 0,78 leva d'époque par

---

penser », il est toujours si facile d'exclure quelqu'un de l'univers humain et, pour certains, il est même toujours d'actualité de promulguer que des groupes entiers d'êtres ne font pas partie du monde de l'humain.

<sup>544</sup> OGOYSKI, Записки... Т. 1, p. 298.

<sup>545</sup> Sans oublier que la consommation de certaines denrées est essentiellement culturelle.

<sup>546</sup> N'oublions pas que sur l'île il y a une végétation abondante. Les internés affamés seraient alors facilement poussés à pallier la faim en mangeant des herbes.



interné, alors que le solde alimentaire des chiens de garde est de 0,85. Autrement dit, les besoins des reclus sont inférieurs à ceux des animaux domestiques se trouvant sur l'île et dont certains des internés doivent s'occuper. Mais du côté des laguéristes, la comparaison de leur condition de survie est souvent complétée par une référence à la condition animale. Ils sont nourris avec de la « lavure de vaisselle », en d'autres mots des plats dignes de la nutrition d'un cochon<sup>547</sup>.

La condition humaine face à la faim transforme l'être aussi à un niveau de conscience en le dégradant à une forme d'existence inférieure. Il se rend compte de son statut d'humain inférieur, d'une forme d'existence paradoxale produite par le régime qui se veut le plus humanitaire de tous. Le contraste entre le monde des idées et celui de la réalité s'exprime violemment à l'intérieur du camp. La vraie nature des régimes totalitaires ne se trouve pas au niveau idéologique, mais au niveau répressif et concentrationnaire. Le côté idéologique n'est autre chose qu'une façade discursive chargée de légitimer et de manipuler l'avant, le maintenant et l'après, alors que le camp abolit en son sein toute autre catégorie que celle du dés-humain, du sous-humain et de l'in-humain. Formes par lesquelles peut passer l'être au sein de l'institution concentrationnaire et qui décrivent le degré de terreur de la forme-camp.

- *Le traitement physique*

Il est important de souligner que le biopouvoir complet a la possibilité d'octroyer au personnel un pouvoir individuel pouvant revêtir des formes totales, si l'institution ne limite pas les sévices sur les internés. C'est la notion de déshumanisation travaillée par la haine sociale qui renforce le pouvoir des membres du personnel à l'intérieur du camp – un pouvoir à la fois sur des êtres humaniformes et animalisés. Un pouvoir qui peut dans bien des cas être dépourvu de la responsabilité des actes et se transformer en un thanatopouvoir personnel, une forme de pouvoir total sur l'autre.

Dans le cadre de Rivesaltes, le premier indicateur de ce traitement physique de l'infériorité se retrouve dans l'essence même de cette forme d'enfermement : le traitement collectif. L'institution concentrationnaire perçoit ses clients exclusivement comme une masse d'êtres à gérer en assurant le minimum nécessaire à leur survie, autrement dit les faire (sur)vivre. Cette pratique ne peut être assurée que si cette masse importante de gens est complètement soumise à la bonne volonté institutionnelle.

L'acteur social à l'intérieur du camp est une unité dans la masse dominée par le pouvoir concentrationnaire et il y est souvent tenu à Rivesaltes par des liens affectifs qui ne peuvent être

---

<sup>547</sup> Animal très répandu en Bulgarie, mais assimilé assez souvent à la vie dans la saleté et nourri avec des restes de l'alimentation humaine.

rompus. Cette nature « familiale » de Rivesaltes se pose comme un fossé infranchissable pour la contestation du statut d'interné. On ne peut pas s'échapper du camp tout en sachant qu'on y laisse les membres de sa famille, ce qui justifie d'ailleurs le fait que dans les premiers mois il y a très peu de clôtures en fils barbelés. Cette soumission quasi complète à l'institution totale concentrationnaire est le fruit de l'une des plus grandes mortifications qu'introduit l'internement : la perte de la liberté dans pratiquement tous les aspects de la vie. La privation de la liberté est alors un facteur de dégradation de l'être humain et permet d'introduire un traitement des hommes identique à celui des animaux domestiques. Couplée à l'abolition de la liberté de possession d'objets au sein du camp, cette pratique « sécuritaire » se transforme en un facteur de déshumanisation des internés à travers le traitement de l'infériorité.

Le pouvoir non limité que le personnel du camp peut revendiquer devant les internés a souvent tendance à se transformer et à dévier vers un comportement agressif à l'égard de ces derniers. Ce pouvoir peut apparaître sous forme de relations sexuelles forcées (par chantage, comme faisant partie du marché noir, mais aussi par la violence). Même si avoir des relations sexuelles avec des internées est une pratique proscrite par l'administration, plusieurs sources nous permettent d'affirmer que ces dernières ont quand même lieu dans ce vaste camp<sup>548</sup>. Les pulsions de domination sur l'autre s'épanouissent facilement dans un milieu fermé où les êtres sont laissés à la bonne volonté des gardiens.

La cruauté, ou plutôt l'acte de violence, dépend essentiellement de la personnalité de l'être violent. À Rivesaltes, l'abus sur les internés n'est pas une pratique généralisée, des cas de sévices de la part du personnel ressortent plus comme des exceptions que comme étant la règle à l'intérieur de l'univers concentrationnaire. Probablement l'un des cas les plus importants est rapporté par une équipière de CIMADE, qui raconte le comportement particulièrement violent d'un sous-chef d'îlot envers les internés à l'îlot B, ce dernier transformant en violence le pouvoir sur des êtres infériorisés, dévalorisés, annulés comme êtres humains.

\*\*\*

À Béléné, ce traitement physique de l'infériorité est beaucoup plus important, en grande partie en raison du statut même que l'administration octroie aux intervenants sur l'île et au pouvoir qu'elle leur donne (tirer sur chaque interné qui enfreint les règles du camp, user de la force physique pour instaurer la discipline, aussi bien sur le lieu de travail qu'entre les murs de barbelés des chantiers, disposer des internés comme bon leur semble). La responsabilité

---

<sup>548</sup> « Mais le camp était tellement grand [...] ces femmes ne pouvaient pas aller se plaindre. J'ai sauvé une jeune Espagnole qui était maltraitée et abusée par un gardien. » Friedel BOHNY-REITER citée par Anne BOITEL, p. 66.

personnelle est diluée d'abord par l'éloignement de l'île des regards externes – aussi bien des riverains que de la direction. La dévaluation de la vie des laguéristes commence avec leur arrivée sur l'île, ils sont déjà exclus du monde des vivants. Un camp fortement répressif, comme Béléné, ouvre la possibilité de la dévaluation totale de l'être humain, c'est-à-dire celle qui aboutit à la décision que l'être donné ne mérite pas de vivre<sup>549</sup>. Dans cet univers-là, les gardiens ont le pouvoir de porter atteinte physique aux internés sans pour autant que cela soit sanctionné dans tous les cas par l'administration concentrationnaire.

Le traitement physique comme indicateur de la déchéance de l'être au sein du camp est très fortement présent dans le camp de Béléné. En ressort une comparaison entre les conditions de détention et de travail et celle des esclaves des temps antiques, démunis de tout autre droit que celui de travailler pour le projet « pharaonique ». Ici la figure de l'esclave se pose comme une résurgence du passé lointain, d'un passé antérieur aux avancées civilisationnelles de l'humanité occidentale, d'une forme antique de gestion de la population qui est pensée comme contraire aux avancées de la modernité politique et sociale dont se revendique le régime.

Dans le système qui mène au camp, les individus sont destitués de tous leurs droits et condamnés (administrativement) à des travaux forcés pour un temps indéterminé et indéterminable. L'esclave est un être déshumanisé du point de vue de la définition moderniste. En effet, si on regarde plus en détail, l'univers déshumanisant fonctionne comme une exploitation esclavagiste – des êtres en condition « non libre » sont considérés comme des outils, des objets économiques dépendant d'un maître, incarné par l'appareil répressif et l'État totalitaire. Ils sont également soumis à un pouvoir arbitraire de la part de l'institution. Néanmoins, des différences persistent. En effet, l'esclave comme figure historique est soumis à un pouvoir économique personnel alors que l'esclave moderne est soumis à un biopouvoir politique ; tandis que le premier peut être vendu comme un outil de travail, le second n'est pas au fond un objet économique, le profit de sa force de travail est recherché dans une optique sociale et non pas économique. Autrement dit, c'est une forme moderne et totalitaire dont l'objet n'est pas le profit économique (même s'il est présent), mais la transformation de l'être et, par là, de tout le tissu social en le manipulant dans ses aspects les plus intimes et profonds. Cette comparaison avec les esclaves antiques corrobore notre idée que la déshumanisation comme processus n'est possible que dans le cadre de la longue marche moderne de définition de la

---

<sup>549</sup> Il faut faire attention, car il s'agit juste d'une possibilité, et d'une possibilité fondée sur une base individuelle. Cette dernière va s'épanouir dans le cadre du camp le plus répressif que la Bulgarie a connu – celui de Lovetch –, où la mort se place au centre de l'univers concentrationnaire. Une autre remarque s'impose également : quand on dit que la mort devient un quotidien, il faut comprendre une forme d'anéantissement d'êtres individuels et non pas de masse comme dans l'exemple extrême nazi, qui émerge inévitablement comme référent.

figure de l'être humain. Pour trancher ce qui est humain, il faut pouvoir lui opposer ce qui ne l'est pas. C'est exactement ce que fait le camp en produisant l'antipode de la figure universaliste de l'homme.

Les internés à Béléné sont également et souvent traités comme un troupeau d'animaux domestiques, biopouvoir pastoral oblige. Le camp est un univers où prolifère la violence physique comme facteur de rééducation des êtres. Si au début ce sont les miliciens de garde qui ont été chargés des « séances de bastonnade », avec le temps et l'évolution de la forme concentrationnaire, ce rôle aurait été confié à des internés proches du personnel du camp et, dans le second Béléné, à des criminels (dont le nombre sur l'île augmente avec le temps). Ainsi, on peut aboutir souvent à une comparaison avec l'image d'un troupeau qu'on amène au pâturage et sur lequel on frappe afin que les brebis ne s'éparpillent pas<sup>550</sup> ; nous pouvons parler dans ce cas de figure d'un pouvoir pastoral violent. Un troupeau de brebis humaines – à la fois signe du traitement collectif que le camp impose et de la destitution de l'individu massifié de son statut d'être humain, parce que rabaissé à une forme d'existence subhumaine.

Les allégories animalistes sont employées en permanence par les anciens internés afin de décrire leurs conditions d'internement ; la pratique de frapper les internés avec des bâtons de bois en est un des exemples les plus importants. Les « bastonnades » opérées à l'aide de morceaux de branches spécialement sélectionnés à cet effet se posent comme une pratique transversale dans toute l'existence du camp. Les quelques coups donnés sur les corps dévalués des internés sont pensés comme une pratique à la fois disciplinaire et rééducative – on frappe des animaux humains qui ne savent pas travailler et qui n'accomplissent pas leur tâche comme il le faut. Dans cet état d'esprit, la volonté disciplinaire et rééducative se fonde dans un traitement de l'infériorité animalise, comme on fait travailler un bovin, de la même façon on fait travailler un interné. Cet amalgame n'est pas difficile à faire, non seulement parce que la plupart des personnes chargées de la garde du camp proviennent des couches les plus pauvres de l'ancien régime mais aussi parce qu'elles connaissent également très bien les rapports entre le paysan et ses bêtes.

Dans cette spirale de la déshumanisation, l'être mis dans un environnement déshumanisant est ramené à un état physique primitif, ce qui légitime aux yeux des représentants de l'institution le caractère inférieur des internés. Ainsi s'installe une indistinction concentrationnaire, répondant à l'image de la vermine – masse indistincte et nuisible par sa propre existence. Cette

---

<sup>550</sup> Cette image pastorale est aussi un argument pour le camp comme l'espace biopolitique par excellence.

spirale mène bien sûr à la dévaluation de la vie même<sup>551</sup>. Le problème de la non-valeur de la vie ajoute encore un nouvel élément dans le traitement de l'infériorité au sein du camp – il fait passer la condition des êtres d'un état comparable aux bêtes de travail à un niveau de vermine sociale. Des animaux domestiques on tire avant tout un profit (économique), alors que de la vermine on ne peut avoir aucun avantage. Par conséquent, elle ne mérite que d'être écrasée et, par extension, exterminée. Bien sûr, la volonté du camp n'est pas d'éliminer physiquement les internés, mais la mort est un effet pervers nécessaire au fonctionnement de l'institution, à la propagation de la peur terrorisante en tant que facteur de maintien de l'ordre social artificiellement imposé. L'être déshumanisé au sein de camp aurait ainsi trois formes types : l'esclave, la bête de labour et la vermine comme figure de l'extrême. *In fine*, pris dans des situations différentes, les internés peuvent être traités comme l'une de ces figures dans le monde dynamique de la concentration.

### 3.3 Une autre forme d'existence humaine ?

Le camp déshumanise, c'est un fait, mais il n'est que la matérialisation d'une dynamique sociale commune à toute société moderne. La figure de l'ennemi est une construction essentiellement politique, mais elle s'assied toujours sur une base sociétale, sur des formes-figures de l'altérité opposées à celles de l'identité. Le XX<sup>e</sup> siècle offre les possibilités techniques afin qu'une construction discursive puisse atteindre un nombre d'individus assez rapidement. Ainsi le politique revêt la possibilité de se transformer en une fabrique de sens, en une usine de formes idéelles, bref de formater, d'identifier et de prendre en charge un ennemi, de lui donner des formes émissaires multiples et variées. Ces êtres omnicoupables ainsi construits, l'État biopolitique a besoin d'un lieu d'isolement afin de les gérer et, par là, de dominer toute la société en répandant la peur de la figure de l'ennemi.

Pour pouvoir isoler, exclure, marginaliser et désamorcer cet ennemi, il ne suffit pas de le menacer des « feux de l'enfer », il faut créer un univers similaire à cette figure biblique, cette fois-ci en tant que forme sociale désenchantée. L'isolement du monde social (en plaçant l'ennemi dans une situation de marginalisation et d'exclusion) n'est point suffisant, voilà pourquoi le système répressif a recours à l'exclusion de l'acteur ennemi de la sphère des hommes, de cette figure discursive qui domine la modernité étatique. La volonté de poser l'Homme au centre du discours scientifique et de la politique est une fonction de la

---

<sup>551</sup> « Au bout du compte, le prix de la vie était si bas – un interné de plus ou de moins, cela n'avait aucune importance. On avait vu mourir tellement de gens – la mort était quelque chose d'ordinaire », *Адъм*, p. 74.

transformation de cette dernière en un pouvoir social qui prend pour objet la vie (nue) ainsi qu'un résultat du déplacement de l'accent du territoire vers la population. La figure de l'Homme en cours d'universalisation relève également d'une modification dans le domaine du politique qui non seulement prend en charge les individus comme objets politiques, mais aussi produit un discours sur la condition humaine et décrète une volonté de modifier la nature même de l'être. C'est ainsi que le discours universaliste sur la figure de l'Homme comme idéal ultime (et eschatologique) ouvre un débat identitaire.

Au sein de ce débat identitaire si l'« ego collectif » s'associe à la figure de l'Homme, alors l'« alter collectif » sera, par là même, exclu du monde des humains. Cette logique se renforcerait si ce processus identitaire était couplé à la volonté idéopolitique de transformation de l'être dans une forme d'existence physique et sociale imaginée comme parfaite, c'est-à-dire eschatologique. Dans cet univers-là, le tissu social est divisé en trois catégories dynamiques qu'on pourrait désigner à travers les notions suivantes : « hommes nouveaux – hommes – dés-hommes », mais aussi « sur-hommes – hommes – sous-/ex-hommes ». « Dynamiques », parce qu'elles sont destinées à tendre vers le haut, c'est-à-dire vers la première des formes d'existence dans ce triptyque lui-même posé en tant que modèle social à suivre.

Certes, le XX<sup>e</sup> siècle a été caractérisé par l'opposition des « jumeaux totalitaires »<sup>552</sup>, mais entre ces deux courants idéopolitiques, du point de vue de la figure de l'humain, il y a une différence fondamentale : le nazisme classe les êtres à travers une référence biologique, le communisme, sur la base d'une référence sociohistorique. Dans cette optique-là, la non-humanité des communistes est plus discutable que celle des nazis, parce que l'ex-être destitué de son statut d'Homme peut être transformé pour entrer dans les catégories de l'Humanité, d'où la notion de rééducation se trouvant au centre de l'appareil concentrationnaire. Le Mal social peut être « guéri » chez certaines personnes, alors que le Mal biologique ne peut être résolu que par sa pure et simple éradication. Cela ne veut pas pour autant dire que le Mal politique de type totalitaire communiste est moindre que celui de type totalitaire fasciste, car les deux produisent des corps-objets incarnant la forme ultime de la déshumanisation. Des corps dont la mémoire même est impossible, car ils ne peuvent pas s'inscrire dans les institutions sociales de gestion de la mort. Cette différence entre les deux formes discursives nous paraît fondamentale – l'une exclut les individus du social avec l'idée de ne plus jamais les réintégrer, alors que la seconde

---

<sup>552</sup> Comme Jeliu JELEV désigne le « fascisme » et le « communisme » comme les deux formes de totalitarisme qu'a connues l'humanité.

prévoit une possible réintégration dans le monde des humains après une transformation profonde de l'être.

Ces réflexions-là sont, en revanche, fondées sur l'expérience des « modèles » et non pas des formes politiques, qui nous préoccupent spécifiquement dans cette étude. Bien sûr, dans le cas de Vichy, on est bien loin de la construction de l'ennemi sous un aspect biologique, voire de sa transformation, dans la mesure où toute l'action gouvernementale paraît se résumer dans la volonté de se débarrasser d'un nombre en surnombre où « se débarrasser » n'inclut pas la mort de ces êtres. Le fondement logocratique de ce type de régime est plus centré sur un « Nous, national-administratif », que sur un « Nous national-biologique », et l'influence du modèle est moins forte, au moins avant l'occupation complète. Dans le cas de la Bulgarie communiste, nous sommes face à un modèle fort et qui a déjà expérimenté plusieurs des techniques de transformation sociale. Le facteur « adoucissant » est notamment la taille de la population à gérer, qui limite également le nombre d'ennemis à anéantir. En « gardant en dépôt » une faible quantité d'êtres dans des lieux carcéraux ou concentrationnaires, le pouvoir répressif arrive à tenir les rênes de la société, en la soumettant complètement par l'intermédiaire d'une forme d'existence renfermée dans la préoccupation de la vie quotidienne. Et bien sûr en intégrant le démasquage de l'ennemi dans cette quotidienneté ordinaire<sup>553</sup> généralisée.

- *La dépersonnalisation et la déshumanisation*

Certes, les deux formes concentrationnaires sujettes à notre analyse ne sont pas des cas « extrêmes » de la concentration, mais c'est en cela que réside leur pouvoir révélateur des différents degrés et de la dynamique qui peuvent caractériser l'institution concentrationnaire. Une forme concentrationnaire ne peut jamais se stabiliser et stagner, du fait que les besoins répressifs changent très souvent et que les formes politiques gestionnaires se revendiquent d'un mouvement social plus ou moins important. Ce dynamisme des institutions concentrationnaires renforce le règne de l'insécurité totale en leur sein. À l'intérieur, l'être subit des traitements qui le nient en même temps comme personne et comme être humain. L'institution

---

<sup>553</sup> La notion de l'« ordinaire » est très importante dans la compréhension de la société communiste – les formes ordinaires et basiques sont élevées à un culte social et témoignent du nivellement que le pouvoir politique essaie d'imposer. Et ce culte de l'ordinaire est le plus perceptible dans les produits de consommation (d'ailleurs ces derniers sont la principale source des discours nostalgiques aujourd'hui). Mais ici on est aussi face à un des paradoxes de la société communiste, à la fois enfermée dans l'ordinaire et le quotidien et se servant essentiellement d'une référence d'état d'exception permanent. Le pouvoir enserrme la société dans deux cercles concentriques qui assurent la sécurité des êtres – l'enfermement dans le quotidien procure une forme suprême de sécurité pour l'acteur social qui délègue toute responsabilité politique à la super-structure, fruit de la fusion entre le Parti et l'État ; et le second qui est dans l'extraordinaire est caractérisé par la menace (essentiellement extérieure qui plane encore et pour toujours) d'une guerre totalement destructrice. L'état d'exception permanent place les êtres dans un cadre sécuritaire et ordonné, maintenu par la menace permanente.

concentrationnaire agit sur l'être en tant que personne en provoquant une série de scissions entre : (i) extériorité et intériorité ; (ii) corps et psyché ; (iii) statut social antérieur et statut d'être massifié ; (iv) relations sociales affectives et réactions sociales de survie. À l'intérieur des camps, l'individu est destitué à la fois comme personne et comme être humain. Le traitement collectif et d'infériorité s'inscrit d'abord sur les corps individuels des internés qui se dégradent très rapidement, puis c'est le comportement des individus qui se modifie. Cette trajectoire peut aboutir à une forme d'être complètement soumis à l'institution, à une forme d'existence conforme à l'image de l'être inférieur que véhicule l'institution concentrationnaire elle-même.

L'image de soi reçoit le « premier coup » à l'intérieur du camp, dans la mesure où la condition de réclusion et la transformation rapide du corps de l'interné provoquent une scission entre l'être social et l'être interné. L'individu commence ainsi à se percevoir soi-même dans une forme d'existence autre que celle qui s'inscrit dans l'ordinaire. Il est placé dans une situation de soumission totale à la bonne volonté de l'institution et de ses représentants. Certes, toutes les formes sociales de l'enfermement dépersonnalisent et intègrent en elles un caractère déshumanisant. Les camps renforcent la déshumanisation (ayant commencé à l'extérieur) par le traitement collectif de ces objets animés qu'ils ont à gérer. Ainsi, l'être traité comme inférieur commence à se transformer en une autre forme d'existence, perçue par les rescapés comme une sorte de parenthèse dans leur vie physique et psychique, un épisode qui est en dehors de leur itinéraire de vie et dont certaines facettes restent effacées de leur mémoire.

Le point commun de toutes les expériences concentrationnaires est justement cette idée d'existence à part, dans une forme qui touche à l'exceptionnel. Ainsi est obtenue la spirale de la déshumanisation qui part du niveau symbolique social, passe par le traitement collectif et froid (bureaucratique) tout en provoquant une dégradation de l'être ainsi que sa réduction à des instincts de survie. Cette dynamique vicieuse oblige l'individu à agir de façon indigne, ce qui de son côté légitime son infériorité aux yeux des « bourreaux ». Cette spirale mène au fond à la dévaluation complète de l'être dans le corps inanimé (la mort). Autrement dit, les internés ne peuvent que se dégrader aux yeux du personnel concentrationnaire, de sorte que cette dégradation mène à un traitement (physique et/ou symbolique) de l'infériorité, mesurable à travers l'acceptation de la vie concentrationnaire comme une sorte d'esclavage (Béléné) ou d'oppression (Rivesaltes).

- *Le pouvoir pastoral et les références animalistes*



Quand nous avons précédemment parlé de la construction de la figure universalisante de l'Homme en tant que caractéristique essentielle de la Modernité, nous avons dit que cette forme discursive devenait progressivement un référentiel identitaire. Alors, quelle serait la figure diamétralement opposée à celle de l'Homme ? Est-ce celle de l'animal, et si oui, de quelle forme d'existence animale ? Ou sommes-nous plutôt face à une autre forme d'existence de l'être humain ? En effet, l'opposition homme-animal est une forme classique et duelle présente transversalement dans l'histoire de l'Humanité. C'est une opposition « naturelle », alors que la figure de l'Humain est une question politique (*L'humain et la personne*). À l'intérieur des formes-camps on est souvent confronté à une allégorie avec le traitement des « animaux humanisés », c'est-à-dire les animaux domestiques que l'homme a fait sortir de leur condition sauvage et apprivoisés à des fins économiques.

Dans les deux formes concentrationnaires faisant l'objet de notre analyse, nous avons clairement distingué le parallèle fait entre, d'une part, la condition et le traitement des internés et, d'autre part, ceux des animaux domestiques. Les catégories qui permettent cet amalgame et qui ont été mises en avant sont notamment l'espace de réclusion, le traitement alimentaire, les mots employés à l'égard des internés, ainsi que les formes d'atteinte directe de la part du personnel institutionnel au corps des reclus. Le camp par son essence impose un traitement collectif, en créant une masse d'internés, soumis au même traitement de l'infériorité. Son espace animalise (n'oublions pas que le fil barbelé a été inventé afin de mieux gérer les bovins), collectivise et abolit toute possibilité d'intimité. Mais aussi, la forme de pouvoir qui sévit en son sein porte d'abord sur la « vie nue ». Le camp comme institution est un lieu d'exercice par excellence de la biopolitique caractéristique de l'État moderne. Ainsi, il prend en charge une quantité d'êtres biologiques desquels il peut, au besoin, tirer un profit économique ou simplement les laisser en dépôt tout en attendant une solution au problème que ces mêmes internés posent.

Le biopouvoir est pensé par Michel FOUCAULT en étroite liaison avec le pouvoir pastoral, qui se veut un pouvoir sur les hommes et non sur le territoire, similaire à celui du berger sur un troupeau (image par excellence du traitement de masse) qui se déplace – c'est un pouvoir qui « *s'exerce essentiellement sur une multiplicité en mouvement* »<sup>554</sup>. Ce pouvoir pastoral est au fond un pouvoir descendant, défini comme bienfaisant, un pouvoir de soin, un pouvoir qui veille (surveillance). Il est également individualisant dans la mesure où le berger doit veiller sur tout un

---

<sup>554</sup> *Sécurité, territoire, population*, p. 129.

chacun, « *et non pas [sur] l'unité supérieure formée par le tout* »<sup>555</sup>. La question fondamentale que nous affrontons ici est de savoir si le biopouvoir complet, qui sévit au sein des camps, est un pouvoir assimilable au pouvoir pastoral ou, au contraire, une nouvelle forme de pouvoir au niveau microsocial FOUCAULT n'analyse pas cette forme de pouvoir que d'un point de vue descendant (relation pasteur-troupeau), mais ce qui est précieux dans son approche est notamment l'idée de la progressive transformation dans le politique, ce dernier tentant d'aboutir à une indistinction entre le troupeau humain et le troupeau animal<sup>556</sup>.

Dans cette acception, la vie biologique prendrait la forme de la condition animale. Le rabaissement de l'être humain à une forme d'existence biologique (vie nue) et son traitement en tant que telle, conduirait à l'expérimentation d'un pouvoir pastoral sur des êtres humains dénués de leur caractère propre, de leur individualité. Dans ce contexte, le traitement d'infériorité au sein des camps est facilement assimilable à celui du bétail et les individus sur lesquels il s'exerce deviennent similaires à du « bétail humain ». Le pouvoir pastoral de l'institution concentrationnaire n'est pas bienfaisant, il est plutôt répressif et punitif, car il n'a pas comme objectif le profit (individuel) des unités qu'il gère, mais bien un profit collectif (aussi bien au sens de l'éloignement de ces individus que de leur utilisation dans des travaux pharaoniques). Les internés sont considérés comme des êtres pleinement interchangeables, car aucun d'entre eux n'est irremplaçable ; bien au contraire, l'essence de la société totalitaire stabilisée suppose la création permanente de formes ennemies à punir. Autrement dit – et c'est valable surtout pour le cas bulgare –, dans le camp sévirait un pouvoir biopolitique à base pastorale brutale. Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce l'image d'un berger brutal peu préoccupé par le bien-être de son troupeau et qui exige qu'il se soumette complètement et qu'il aille dans la direction voulue<sup>557</sup> ? Et comme la vie individuelle des brebis n'a qu'une faible valeur en vue de la bonne forme du troupeau, il peut se permettre toute forme de sévices sur chacune des bêtes prises individuellement.

Alors où placer la volonté rééducative ? La réponse est simple. Dans l'image du berger brutal, les coups portés sur ses brebis (ou bovins) ont un pouvoir éducatif, un pouvoir qui augmente à

---

<sup>555</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>556</sup> Alain BROSSAT, *Pouvoir pastoral et « vie bête »*.

<sup>557</sup> Ici on peut évoquer les réflexions de Stéphane BOTCHEV sur la relation entre le traitement de l'infériorité d'un troupeau d'animaux domestiques et celui du troupeau humain. « *On frappe le bétail. Mais le fait de frapper les bêtes est une sorte de préparation – conditionnement psychique – pour frapper des gens. Tu t'habitues à frapper quelqu'un de plus faible, ou qui est tombé dans le domaine de ton pouvoir. Le bétail... est le plus faible, il est soumis à notre pouvoir : leur porter des coups est le début de notre transformation en féroces. Tu sens, faire quelque chose, qu'il ne faut pas faire, mais comme tu peux... [cela donne un sentiment d'impunité] Probablement c'est pareil chez eux, quand ils, les miliciens nous frappent...* », BOTCHEV, *op. cit.*, p. 310.

la fois leur rendement au travail et les maintient dociles. Y intervient aussi une transformation, voire une transfiguration, du bâton du berger dans des attributs de docilisation de la masse du bétail humain – à Rivesaltes les gardiens sont armés uniquement de matraques, à Béléné l’outil de disciplinarisation est le bâton en bois assez proche, par la forme et la taille, de ceux que les bergers et autres paysans utilisent pour dominer leurs bêtes. Le coup porté sur le corps de l’interné est à la fois une punition et une pratique éducative. Le bâton est l’un des instruments disciplinaires par excellence.

Cette image pastorale corrobore le « traitement symbolique » des internés. Ainsi le personnel de Béléné traite les « domestiqués » comme certains paysans (bulgares) font avancer leurs bêtes à l’aide de cris et d’injures. Il ne faut pas oublier pour autant que cette imagerie bergère n’est pas seulement le fruit de l’institution et de la dévaluation de l’être humain qui y règne, elle s’enracine également dans le monde familier des personnes qui représenteront la figure idéal-typique du berger.

- *Une forme particulière de l’être ?*

Dans son livre *Du bon usage de la torture*, Michel TERESTCHENKO définit « l’état de torture » comme abolissant la loi et portant atteinte au corps de l’être. Par ce même acte, il se nierait comme instance de médiation entre les hommes. « *Le système de la torture ne se contente pas seulement de déshumaniser les hommes, mais exige une construction idéologique préalable qui ait exclu ses victimes du domaine de l’humain, ce qui légitime le fait qu’ils sont traités comme inférieurs.* » (p. 196). Dans cette acception-là, la torture serait plutôt une institution sociale qu’un ensemble de pratiques. L’institution concentrationnaire se sert bien souvent de la torture (aussi bien au niveau symbolique que physique) et détermine ainsi un espace qui n’est pas seulement en dehors de l’espace social (v. chapitre précédent), mais aussi en dehors de l’espace humain. À cette notion de « torture », nous pouvons ajouter les changements importants qui interviennent dans l’acception de la figure de l’ennemi (matérialisé par le passage de bestialité à animalité) caractéristique de la modernité étatique. L’animalisation<sup>558</sup> est un des fondements du processus de déshumanisation, non seulement à l’intérieur du camp (où elle prend forme), mais aussi en amont et en aval de l’internalisation.

Le camp se présente à la fois comme une sorte de synthèse de toutes les formes sociales de l’enfermement que GOFFMAN classe sous le concept d’« institutions totales ». Il est souvent

---

<sup>558</sup> Alain BROSSAT définit l’animalisation comme une pratique consistant « à faire (sur)vivre ou mourir des individus ou une masse d’êtres humains en les considérant comme déclassés du genre humain, avec haine ou sans haine, avec ou sans cruauté, dans le but de les faire disparaître sans traces ou bien au contraire de les utiliser comme des machines, un matériau, une force de travail animale ». *Le corps de l’ennemi*, p. 124.

différent de ces dernières parce qu'il ne s'ouvre que dans le pli créé par l'exceptionnalité. Si toutes les autres institutions totalitaires s'inscrivent dans l'ordinaire, la normalité politique et la stabilité, le camp, lui, est tout le contraire – il est foncièrement exceptionnel, étant le fruit d'un « état d'exception » et se caractérisant par sa nature dynamique. L'institution concentrationnaire se sert à la fois de toutes les techniques développées depuis des siècles dans les formes multiples et variées de l'enfermement<sup>559</sup>, dont la dépersonnalisation des reclus, mais elle introduit une nouvelle forme de gestion et de traitement qu'on désigne depuis sous le terme de « déshumanisation ». C'est le courant idéopolitique d'inspiration scientifique (et omniexplicative), qui va enfanter un classement social des êtres du point de vue de ce que ses représentants définissent comme entrant dans une figure dynamique de l'humanité. Dynamique, parce que dirigée vers un centre d'attraction matérialisé par la forme discursive de l'« homme nouveau ». Par conséquent, nous ne nous trouvons pas uniquement face à une figure, issue d'un traitement froid et bureaucratique de l'infériorité (en tant que série de chiffres à faire [sur]vivre et punir collectivement), mais bien devant le résultat d'une transformation sociale, d'une ingénierie sociale dirigée par le pouvoir politique autoréalisateur

L'être démuné de son visage humain est une forme de classement politique des individus à l'intérieur de la population sur laquelle s'applique le pouvoir. Cette population est perçue comme une multitude de corps à transformer, développer, assainir, entretenir, discipliner, etc., bref, il faut assurer leurs besoins de base, mais aussi les faire se conformer à l'image idéale de l'« humanité renouvelée ». Même dans des formes politiques moins répressives (comme Vichy) qui ne sont pas guidées ouvertement par un projet totalitaire, cette opposition entre les « hommes du futur », les « hommes pouvant prétendre à ce futur » et les « hommes exclus » est fondamentalement inscrite dans le projet politique. Autrement dit, ce discours politique est au fondement même de la dévaluation de l'être. Dans les formes idéopolitiques plus radicales (comme la Bulgarie communiste), cette opposition dégénère facilement en une décision sur la valeur de la vie des êtres, exclus du monde humain à travers des critères sociaux. Ainsi est institué un conflit social sur fond politique entre « hommes à/en devenir » et « ex-hommes », s'asseyant sur la base d'antagonismes sociaux déjà présents dans la société<sup>560</sup>, récupérés et renforcés par le pouvoir dans une dynamique sociale dirigée vers l'eschatologie politique.

---

<sup>559</sup> On peut même y inclure les cités antiques et les villes et villages fortifiés jusqu'au moment où les murailles cessent d'accomplir leurs fonctions originelles.

<sup>560</sup> D'ailleurs, Vichy procède de la même façon. Il base son discours de l'exclusion sur des formes et figures déjà présentes dans la société (essentiellement celles du « Juif » et de l'« étranger »), en les enveloppant d'une dynamique sociale dirigée.

La déshumanisation est un processus transversal qui ne se borne pas aux murs en fils barbelés des camps – il commence avant le *limen* concentrationnaire, déploie sa pleine force à l'intérieur du camp et continue dans l'au-delà concentrationnaire (soit dans la mort physique et sociale, soit après la réintégration dans la vie quotidienne du régime). Mais tout compte fait, à l'intérieur du système concentrationnaire, on serait en présence d'une forme particulière de l'existence humaine. Celle que nous proposons d'appeler le « dés-être ». Il s'agit d'une forme d'existence de l'humain engendrée par le processus de négation de l'homme en tant que personne et en tant que tel. C'est une forme d'existence éminemment dynamique parce que l'institution qui la produit l'est aussi. L'être interné devient ainsi un sujet objectifié<sup>561</sup>, rabaisé à une forme biologique, c'est-à-dire corporelle. Il est ramené à un état physique, assimilé à une condition animale, voire « verminale ». Une fois franchi le seuil du camp, les internés entrent dans un état spiriforme pouvant mener à leur déperdition.

Les internés sont placés dans des conditions telles qu'ils se transforment en épaves humaines (BROSSAT), de sorte qu'ils justifient par leur substance corporelle même leur essence inférieure. Ces êtres sont si répugnants qu'« *il faut bien qu'il y ait quelque chose en eux constitutionnellement dégradé* »<sup>562</sup>. Autrement dit, les conséquences mêmes de la vie recluse se transforment en arguments pour la dés-humanité des individus. Les camps ont un rôle social imminent : répandre la peur dans la société, mais aussi s'autolégitimer par la forme que prennent les individus s'y trouvant. Il ne suffit pas de construire l'ennemi comme un dés-humain, il est nécessaire de le montrer comme tel. L'ennemi est construit comme une figure dynamique qui, dans une forme idéal-typique, se dégrade dans un processus spiriforme aboutissant à la mort totale (physique et symbolique/sociale).

C'est justement ce caractère dynamique que montre notre conception de « dés-être » – on enlève certaines caractéristiques fondamentales de l'être ordinaire en le transformant en une forme d'existence propre à l'« extraordinaire ». L'institution concentrationnaire est un espace au sein duquel l'être est traité et transformé en un individu corporel, qui n'existe que par son enveloppe physique. Le dés-être est géré et assimilé souvent aux animaux domestiques, mais il est autre aussi. Alors qu'avec un animal on peut avoir un lien « sentimental » et que l'on ne peut tuer arbitrairement, car on a toujours un profit (le plus souvent économique), à l'interné animalisé idéal-type on peut appliquer un pouvoir total, c'est-à-dire le tuer sans que cet acte ait une justification économique, sanitaire ou alimentaire.

---

<sup>561</sup> Transformé par le traitement infligé en un objet sur lequel se déploie le biopouvoir.

<sup>562</sup> *Le corps de l'ennemi*, p. 170.

Dans sa forme paroxystique, la figure du « dés-être », comme produit de l'institution concentrationnaire, peut prendre une autre acception. Celle-ci établit des liens sémantiques avec la figure de l'« État-médecin » ainsi qu'avec les animaux nuisibles et indistincts. La cristallisation en est la notion (et l'appellation) de « vermine » considérée comme l'image cumulative de la masse internée. La vermine est un degré inférieur dans la hiérarchie classificatoire des formes d'existence de la vie dans le scientisme moderne. Totalement méprisée et dévalorisée, elle est largement inférieure aux animaux domestiques. Dans le cadre de l'allégorie médicale de l'État moderne, la « vermine » s'attaque au méta-corps social, le parasite, l'affaiblit, l'infecte avec une maladie quelconque. Alors, l'État-médecin n'a pas d'autre solution que d'identifier cet agent infectieux dans sa pluralité indistincte, de l'isoler pour le bien du méta-corps et de l'annuler en tant que menace. Dans cet état d'esprit, l'allégorie « verminale » rend bien compte de ce traitement de « masse indistincte » qui est à l'œuvre dans les camps – alors que dans un troupeau d'animaux la distinction est toujours possible<sup>563</sup>, la vermine reste multiple et indistincte, nuisible et totalement méprisable.

L'acception des êtres internés sous forme de vermine est signe de leur dévaluation totale face au biopouvoir complet qui se transforme en thanatopouvoir total et « écrase » les individus composant le groupe verminal. Cette conception doit être comprise comme une forme idéal-type poussée à l'extrême, car la figure du « dés-être » va se construire en réalité dans l'axe entre « animalité » et « verminalité », toutes les deux s'exprimant sous forme d'échelle d'intensité. Autrement dit, la forme d'existence humaine que produit le camp se situe dans une référence à la faune, basculant entre l'acception d'animal domestique et de vermine. L'être destitué, dès qu'il sort de la catégorie discursive (et idéopolitique) de l'Homme, retombe dans une forme autre se situant dans la zone floue entre l'humanité et l'animalité domestiquée ou verminale.

---

<sup>563</sup> D'ailleurs, les bergers peuvent donner un prénom à leurs brebis, les distinguer selon des caractéristiques physiques et comportementales, etc.

## Chapitre 9 : Vie/survie quotidienne et vie/survie sociale

Jusqu'à présent nous avons traité l'institution concentrationnaire comme un univers composé d'une série de cercles concentriques qui enveloppent l'être et le rabaisent à une forme d'existence exceptionnelle. Il s'agissait tout d'abord des cercles matériels destinés à maintenir physiquement les individus à l'intérieur de la forme-camp, puis nous avons mis l'accent sur la corporalité individuelle appartenant à l'institution à travers les références au traitement que cette dernière impose (aux niveaux physique et symbolique) et qui se transforme progressivement en un cercle individuel. À présent, nous allons nous intéresser à une autre série de cercles intervenant dans l'interaction internés-institution, institution-internés et internés-internés (où l'institution est présente aussi en arrière-plan). Afin de les définir, nous proposons trois indicateurs : le premier est descendant et montre le cadre institutionnel et la forme de vie<sup>564</sup> que ce dernier impose, le deuxième se concentre sur les relations sociales entre les internés eux-mêmes (plan relationnel vertical) et le troisième vise à décrire la relation ascendante à travers la notion d'adaptation à trois niveaux (primaire, secondaire et tertiaire).

### 1. Un lieu de vie, sur-vie et mort – la temporalité concentrationnaire

À l'intérieur du camp, la vie prend une forme exceptionnelle et cette exceptionnalité est dominée par un rythme de vie, par une vie quotidienne mise en forme par l'institution elle-même à travers un outil très fort et contraignant : le règlement intérieur. Ce dernier fixe la cadence sociale, répartit le temps à l'intérieur du camp, pose la frontière entre ce qui est permis, ce qui est défendu et ce qui n'est ni permis ni défendu. Cette cadence artificielle et biopolitique nécessaire à la soumission complète de l'être et à sa transformation est perceptible au mieux à travers la notion de temporalité concentrationnaire, ou autrement dit le cercle temporel de la réclusion. À l'intérieur de l'espace de réclusion concentrationnaire, la cadence institutionnelle prend la forme de l'ordinaire, alors que les événements qui rompent cette monotonie entreront dans la sphère de l'exceptionnel. Ainsi s'y forme une vie interne particulière passant par la relation entre vie ordinaire (quotidienne) et vie exceptionnelle (sur-quotidienne).

#### 1.1 Le rythme de vie concentrationnaire

---

<sup>564</sup> Nous ne pouvons pas parler seulement de « rythme de vie », car ce n'est qu'un des côtés du cadre institutionnel ; le camp donne une forme existentielle aux internés qui lui sont donnés à gérer.

Nous avons posé comme l'un des traits fondamentaux de la réclusion concentrationnaire la « non-temporisation de la peine » – on s'y retrouve par un acte essentiellement administratif et arbitraire<sup>565</sup>. Cela se présente comme une première mortification temporelle, subie par l'être à l'intérieur du camp – il lui est impossible de se projeter dans l'avenir. C'est aussi le premier cercle temporel qui enveloppe l'être, émanant directement de l'essence papyrocratique de l'institution concentrationnaire. Le deuxième cercle est celui du temps interne et collectif – c'est la forme dans laquelle se retrouvent tous les individus à l'intérieur du camp, à ce temps-là est soumis aussi le personnel de l'établissement. La cadence imposée par l'institution est aussi un rythme de travail pour ceux qui interviennent à l'intérieur du camp (aussi bien les gardiens que les responsables). Un troisième cercle temporel existe, celui du temps personnel, ces moments où l'être dispose d'un temps à soi autorisé ou non par l'institution, c'est aussi le temps de l'échange social, autrement dit tous ces instants qui échappent au pouvoir totalitarisant de l'institution.

- *Le temps vide « qui ne passe pas »*

Le temps concentrationnaire se présente devant nous comme étant totalisé par l'institution, il est l'un des facteurs de la domination complète de l'être en son sein, sans en être une caractéristique exclusive. La gestion du temps est l'un des principes fondamentaux des institutions de l'enfermement, dont le camp s'inspire et se présente comme synthèse. La discipline exige d'utiliser le temps dans une dynamique toujours croissante<sup>566</sup>, de sorte que depuis la Révolution industrielle cette utilisation imprègne progressivement toutes les formes sociales. Le temps concentrationnaire est intimement lié à la notion d'espace, mais qui n'a pas été traitée immédiatement après, faute de ne pas avoir dessiné le corps individuel, comme territoire de la discipline et de la répression. Certes, l'espace et le temps sont des points de repère qui permettent la reconnaissance des personnes et des objets, ainsi que de donner sens à la vie et à l'existence. Alors, comment les individus soumis au pouvoir de l'institution peuvent-ils donner sens à leur propre expérience de réclusion ?

Le camp de Rivesaltes a été défini comme institution peu répressive en raison de la prédominance de la volonté de stockage sur celle de dressage, de la logique contentive sur la logique punitive. Alors, la gestion du temps répondrait aussi à ces mêmes logiques –

---

<sup>565</sup> Dans la confusion internementale concentrationnaire apparaît la figure des « internés-prisonniers-politiques » – ils ont une décision judiciaire, ce qui veut dire « temporisation de la peine », mais se retrouvent arbitrairement ramenés sur l'île où leur temps de peine peut être modifié selon la bonne volonté de l'appareil répressif.

<sup>566</sup> « Il s'agit d'extraire du temps, toujours davantage d'instant disponibles et de chaque instant, toujours davantage de forces utiles » FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 180.



l'institution se concentre effectivement plus sur le fait d'assurer la réclusion et l'entretien biologique des « paquets » qu'elle a à garder. Encadrer le temps des internés répond à la volonté d'assurer un minimum nécessaire à la vie biologique des êtres.

C'est au sommet de la pyramide institutionnelle qu'il incombe de mettre en place le cadre temporel de l'existence des internés. Suivant les textes réglementaires, c'est le chef de camp qui est chargé de définir l'emploi du temps des internés – il dispose d'un pouvoir temporel sur les reclus<sup>567</sup>. L'État (à son niveau) impose un règlement commun à tous les camps « pluriels dans leur singularité ». Ainsi, la pyramide de gestionnaires impose un rythme de vie spécifique aux institutions concentrationnaires, un rythme de vie qui les extrait de l'ordinaire (individuel) et les fait entrer dans l'extraordinaire (qui, dans ce cas-là, est essentiellement collectif). Face au cadre spatial de la réclusion se pose un cadre temporel dictant la cadence interne. Le temps est découpé en unités sur un fond biologique – le biopouvoir complet intervient pour définir les besoins essentiels et les moments auxquels ils doivent être accomplis. Ce rythme de vie est collectif, il est un facteur de massification de l'expérience concentrationnaire. Il est sans fin et organise la vie dans une prévisibilité totale (au sens où le lendemain ressemblera à hier qui sera le même qu'aujourd'hui).

Le rôle institutionnel majeur de prescription du temps est rempli par un document de première importance (parce que placardé partout dans le camp), à savoir le Règlement intérieur<sup>568</sup>. Il pose tout d'abord la séparation entre l'« éveil » et le « sommeil » – le lever est à 6 h 30 en été et à 7 h 30 en hiver, tandis que le coucher se fait à 22 h en été et à 21 h 30 en hiver. Ce sont les deux limites cadencées de la journée concentrationnaire et la première des mortifications temporelles – l'être ne dispose plus de la gestion de la temporalité quotidienne jour-nuit<sup>569</sup>. À cette dépossession primaire s'ajoute le découpage de la journée en unités temporelles – après le lever les internés disposent d'une demi-heure par jour pour des « *soins de propreté corporels* » et une demi-journée hebdomadaire pour le lavage du linge. Y apparaît un autre niveau de la gestion temporelle : le rapport entre le temps, le matériel dont dispose le camp et le nombre d'internés. Bien souvent, ces unités temporelles ne permettent pas à tous d'accomplir la tâche à laquelle elles ont été attribuées – par exemple faire quotidiennement sa toilette (acte mis en avant dans par le biopouvoir complet).

---

<sup>567</sup> Ce qui découlerait directement de l'inspiration militariste de la forme d'enfermement.

<sup>568</sup> La racine même de « règle » suppose un traitement collectif, une conformation des êtres à un modèle, une forme idéale droite à l'instar de la règle en bois, de l'équerre romaine. Voir le règlement en annexe, pp. 41-47.

<sup>569</sup> Dans l'optique du biopouvoir, le temps de sommeil proviendrait également d'un calcul scientifique – médical.

Les cadences de vie concentrationnaire sont un facteur de massification de la population du camp, les internés se lèvent ensemble, mangent ensemble, se couchent ensemble, le tout sous l'œil omnivoquant de l'institution. Le biopouvoir complet essaie de régler minutieusement tous les aspects de la vie des internés afin d'assurer une stabilité disciplinaire. Ce découpage du temps collectif va même jusqu'au contrôle des activités organisées par les œuvres d'assistance – l'institution concentrationnaire essaie de contrôler absolument tout ce qui se passe en son sein, toute activité, ainsi que toute forme de relation sociale<sup>570</sup>.

La gestion de la temporalité internée implique aussi l'administration de la vie sociale à l'intérieur du camp. L'institution englobe aussi bien le temps individuel, qui se transcrit par le corps et le rythme de ses activités, mais aussi les relations sociales – le temps social est un temps massif, commun à la masse recluse. Nous sommes face à un cercle temporel faisant « con-tenir » la masse des internés, enveloppant leur vie individuelle sous le voile d'un traitement collectif et homogène. Le « dés-être » – produit du camp – est aussi le fruit de la gestion temporelle que l'institution lui impose. Le camp a la charge complète des gestes de base de la vie quotidienne, il s'empresse de régler toutes les périodes de la vie interne, selon un programme strict, matérialisé par le règlement intérieur placardé partout et écrit dans les langues de la majorité des internés, notamment le français, l'allemand et l'espagnol.

Ainsi, toute tâche s'enchaîne après l'autre à un moment déterminé ; la temporalité est quadrillée par le biopouvoir complet, tout comme l'est l'espace. De la spécificité du camp de Rivesaltes, qui le place essentiellement dans une logique de stockage d'êtres exclus du tissu social, nous pouvons distinguer un autre facteur temporel quadrillant la vie quotidienne : le repas. Étant donné que le camp se présente comme un « univers de faim », cette unité temporelle revêt une grande importance – ce sont les moments essentiels de la journée recluse. Toute la temporalité concentrationnaire tourne autour des moments de passage par le réfectoire – matin, midi et soir<sup>571</sup>. Le biopouvoir complet transformant l'être en rien qu'un corps, la cadence temporelle qu'il impose est aussi en lien avec la « vie nue ». La journée type de la concentration à Rivesaltes se traduit alors de la manière suivante : lever, toilette, petit déjeuner, activités diverses<sup>572</sup>, déjeuner, activités diverses, dîner, coucher.

---

<sup>570</sup> Ce qui explique pour beaucoup l'échec de la volonté d'un camp où les familles ne sont pas séparées. Il est impossible de gérer des femmes, hommes et enfants ensemble sous le même toit, c'est pour cela que cette volonté échoue et, très vite, les hommes (à partir de 16 ans) et les femmes (avec leurs enfants) sont séparés au sein du camp.

<sup>571</sup> « *Le matin le jus ; à midi, le jus à viande ; le soir le jus à légumes. Et pour cette pâture il y a une vive agitation.* », *La boîte à guenilles*, p. 50.

<sup>572</sup> Il peut s'agir du travail au sein des différents services d'entretien du camp, mais aussi de la recherche de quelque chose à manger, du bois de chauffage (activité essentiellement confiée aux enfants), d'occupation dans les diverses

Dans cette dynamique quotidienne, le problème majeur du camp reste le « temps libre »<sup>573</sup>, celui qui reste étant désigné par le terme « activités diverses ». Compte tenu de la diversité de la masse internée – leur nombre important, leur répartition par âge, sexe, appartenance culturelle et religieuse –, l’administration peine à occuper ces moments d’oisiveté qui échappent tout simplement à son contrôle. Par définition, la dynamique temporelle du biopouvoir complet est tournée vers l’emprise complète sur toute activité des internés. Comme Rivesaltes démarre à un niveau bas de répression, l’institution essaiera de s’en prendre progressivement à la temporalité des êtres afin d’assurer leur meilleure gestion. Nous pouvons évoquer en exemple la volonté de l’administration de canaliser l’énergie des enfants et des jeunes dans des formes scolaires<sup>574</sup>, afin que ces derniers n’enfreignent plus l’ordre concentrationnaire. Cette tendance nous montre aussi que derrière une « logique de façade » qui essaie de recréer des conditions de vie proches du quotidien extérieur, l’institution occulte sa volonté de canalisation des forces contestataires.

Pourquoi avons-nous dit que le temps « ne passe pas » à Rivesaltes ? Essentiellement parce que de nombreux internés restent « à ne rien faire » durant les moments laissés « vides » par l’institution. Le camp dessine une frontière infranchissable avec la vie antérieure, qui est une vie essentiellement active, c’est-à-dire normée par les activités sociales, économiques, familiales, par les activités multiples et variées dans lesquelles l’homme libre a la possibilité de s’inscrire. Alors que dans le camp, c’est la passivité qui règne – passivité devant l’institution qui prend en charge le corps des internés tout en essayant de s’immiscer dans leurs interactions. Si la vie libre se caractérise par l’activité, alors la vie recluse se caractériserait par la passivité devant le pouvoir complet et englobant. Même s’il existe des formes d’activités au sein du camp, par exemple l’entretien ou le travail extra-institutionnel, elles sont aussi réglées et normées par le camp, de sorte que les internés sont toujours maintenus dans une situation passive. De cette façon, le camp s’inscrit en opposition totale vis-à-vis de la condition de l’être humain moderne, caractérisé par son activité qui lui donne un rang social et l’inscrit dans le cours de la vie et l’histoire. Mis dans un univers d’insécurité totale, l’être ne peut plus se projeter dans un futur, car il est assujéti et noyé dans un univers de la répétition du quotidien à travers une cadence vitale imposée. Le temps ne passe pas, tous les jours se ressemblent dans la condition de passivité englobant les individus reclus.

---

activités proposées par les Œuvres, de corvées dans les baraques, d’aller au marché dans le village (pour ceux à qui cela est autorisé), ou tout simplement de rester dans l’« oisiveté », comme dirait l’administration.

<sup>573</sup> Par « temps libre », on comprendra ici les unités temporelles où le pouvoir institutionnel n’intervient pas directement.

<sup>574</sup> Qui devraient leur permettre d’apprendre les rudiments de la langue française.

- « *Le temps concentré* »

La passivité devant l'institution est une caractéristique commune à toutes les formes concentrationnaires, mais aussi à la plupart des institutions dont cette dernière s'inspire. C'est la forme extrême que revêt le pouvoir au sein du camp en voulant prendre en charge toutes les facettes de la vie de l'être, afin de le dominer totalement. Ainsi, la principale ligne de démarcation entre les deux formes concentrationnaires passe par l'implication de l'institution dans le temps qui règle la vie des individus. La principale fonction de Béléné est la transformation de l'être, à travers la volonté de rééducation officiellement affichée par l'institution (sociale). Comme le travail est posé en tant qu'essence de cette pratique<sup>575</sup>, il sera le facteur essentiel dans l'organisation temporelle de la réclusion. Autrement dit, toute activité au sein du camp est organisée par rapport au travail, le temps est concentré autour de ce dernier. En face du « temps qui ne passe pas » en situation d'absence de travail forcé et généralisé dans un camp d'étrangers comme celui de Rivesaltes s'érige le temps concentré dans une institution à fort degré répressif.

À Béléné, c'est aussi l'institution qui impose le rythme de vie à travers différentes unités de temps définissant les cadences de la vie quotidienne. La réglementation concentrationnaire est édictée par le haut de la pyramide répressive. Béléné est un espace de soumission par la force – celle des bâtons, des mitraillettes, du travail de forçat, du rabaissement de l'être –, un univers souvent soumis à la bonne volonté du personnel du camp et variant selon la personnalité de ces derniers. Le camp de Béléné s'inspire fortement de l'organisation militaire<sup>576</sup>, non seulement l'espace concentrationnaire prend une forme de camp militaire, mais le temps est géré ainsi. La journée type commence par le son du clairon<sup>577</sup> aux environs de 5 ou 6 heures du matin. Dans la seconde période du camp, déjà toute activité est réglée par cet outil de gestion militaire, « *tout se fait au son du clairon : le coucher, le lever, le petit déjeuner, le déjeuner, l'appel* »<sup>578</sup>. Puis, le temps se décompose de la manière suivante : les internés ont tous 30 minutes pour prendre leur « petit déjeuner », se laver, ranger leurs affaires. Il est important de dire un mot sur l'action de « se laver ». Le Chantier II ne dispose que d'une pompe à main pour toute sa population dont l'eau (non filtrée et provenant du Danube) sert à boire et à se laver. Les internés arrivent à peine

---

<sup>575</sup> Officiellement, une pratique de transformation de l'être et réellement une activité de destruction de l'ennemi et de la dispersion de la peur dans le reste de la société.

<sup>576</sup> Effet de la militarisation de toute la société voulue par l'État totalitaire. Cette militarisation peut être perçue comme émanant de la volonté de contrôle total sur les êtres individuels de la part de l'État totalitaire.

<sup>577</sup> Au début, il s'agit d'un morceau de rail qui sert de sorte de gong, puis est « employé » un sonneur qui réveille les internés à la trompette.

<sup>578</sup> Boris GUIKOV dans *Au nom du peuple. Témoignages sur les camps bulgares présentés par Tsvetan TODOROV*, p. 80.

à remplir leurs bouteilles pour avoir de l'eau dans la journée, alors il ne leur reste aucun temps pour se laver comme le préconise l'institution. Après cette demi-heure consacrée au corps individuel, les internés se mettent en rang sur la place d'armes du camp (à 5 h 30 ou 6 h 30) pour la « cérémonie » de l'appel du matin. Avec sa fin s'achève le cycle quotidien intérieur de l'espace clos et les internés, regroupés en brigades, quittent le camp pour être amenés sur leur lieu de travail.

La temporalité « internée » à Béléné se décompose en deux grandes périodes journalières : le « hors-camp » et « l'in-camp », bornés par la cérémonie de l'appel qui se présente comme une forme liminaire dans le quotidien des internés. Les appels découpent la journée en deux parties distinctes, notamment celle du travail et celle du repos, le temps du corps et le temps de labeur. Quant à l'autre période journalière – le retour, l'unité temporelle suivant la rentrée dans l'espace clos –, elle est consacrée à des occupations personnelles. Ces dernières se décomposent en plusieurs cas de figure possibles, par exemple « *l'un court pour consulter la liste des colis et pour voir s'il y a des lettres qui sont arrivées, un autre alimente un petit feu sous un récipient rempli de quelque chose, un troisième court par-ci et par-là en recherche d'une connaissance, les malades demandent le docteur [...]* Et tout ce monde est toujours très pressé »<sup>579</sup> ; ou bien « *prendre soin de quelque chose – se laver, se raser, laver du linge, ou parler avec quelqu'un qui n'est pas de la même baraque que toi* »<sup>580</sup>. Le temps dont disposent les internés pour des actes de la vie quotidienne est fortement réduit. Comme le matin, le soir tout se passe très rapidement : on distribue le pain (suivant la norme accomplie) puis ceux qui sont de corvée pour la soupe arrivent, et s'ensuit l'appel du soir qui, suivant l'humeur des chefs, peut durer jusqu'à tard dans la nuit<sup>581</sup>. Au moment de cet appel sont distribuées également les punitions<sup>582</sup>. Après l'appel, tout le monde doit rejoindre sa baraque pour la nuit, où les internés sont enfermés à clé. Une fois à l'intérieur, ces derniers n'ont pas le temps de faire grand-chose, car il fait sombre et ils sont épuisés par la journée de travail. Le lendemain matin, la vie concentrationnaire recommence avec le clairon et l'agitation matinale. Le dimanche, le régime cadencé serait, paraît-il, différent – les internés disposeraient d'un temps à eux dans l'après-midi, bien souvent après ou avant des séances de rééducation assurées par le Conseil culturel.

<sup>579</sup> Stéphane BOTCHEV, Белене – сказание... (цяла версия), p. 141.

<sup>580</sup> OGOYSKI, Записки... т. 1, p. 301.

<sup>581</sup> Dans le second souffle du camp, ces appels peuvent durer jusqu'à très tard le soir suivant la prédisposition du responsable milicien, alors ils deviennent interminables et peuvent durer jusqu'à 2 heures du matin.

<sup>582</sup> Qui peuvent prendre la forme d'une amende, d'un passage par le cachot ou d'une « petite bastonnade » dans les bureaux de la garde.

Le second grand temps de la vie recluse peut occuper jusqu'à 14-15 heures par jour, c'est celui du « hors-camp » ou du « travail ». Après l'appel du matin, les internés partent en rangs (encore l'inspiration de la discipline militaire) vers leurs lieux de travail. Les sentiers par lesquels passent les internés sont clairement balisés et couverts de panneaux signalétiques afin que les reclus ne quittent pas les rangs sous peine de sanction (on leur tire dessus). Cette « procession » vers le lieu de labeur s'effectue éminemment en rangs et – réminiscence des camps antérieurs – en chantant l'hymne des TVO, appelé *Marche des laguéristes*, qui s'ouvre sur les mots emblématiques suivants : « *Fautifs devant le peuple, nous sommes venus ici // en TVO, pour faire renaître notre esprit // avec l'élan de la nouvelle époque // pour construire le socialisme lumineux*<sup>583</sup>. » Cette marche est suivie par d'autres chants à thématique socialiste<sup>584</sup>. À l'intérieur de l'archipel concentrationnaire, le chant sert d'abord à rythmer la marche, mais aussi à faire incorporer les « clichés idéologiques ». Une autre fonction rééducative du chant est de faire se repentir les internés par la répétition qu'ils sont fautifs devant tout le peuple et l'implication qui en résulte pour eux de racheter leurs péchés par le simple acte de « rééducation par le travail ». Cette autoflagellation imposée peut devenir un facteur de rabaissement de l'être social au sein de l'institution.

Le temps du travail est un temps plutôt monotone, interrompu seulement par le déjeuner, qui est le seul moment de repos pendant la journée. Rappelons que les normes demandées sont parfois au-delà des forces des internés et s'ils veulent avoir suffisamment de pain le soir, ils ne doivent pas s'arrêter. À la bonne exécution des activités et des normes veillent également les miliciens de garde ainsi que les brigadiers<sup>585</sup>. Le régime de travail est tel que, si quelqu'un a accompli sa norme journalière, il ne doit pas s'arrêter de travailler tant que l'heure de la rentrée au camp n'est pas venue. Le déjeuner est pris sur le lieu de travail même – la/les même(s) personne(s) de la brigade, qui était(ent) de corvée de nourriture le matin retourne(nt) aux cuisines du camp pour faire la queue avec ceux des autres brigades et ramène(nt) la soupe aux travailleurs. Puis, le travail continue jusqu'à la tombée de la nuit. S'ensuit le retour au camp. Selon les périodes de l'année, il s'opère également en rangs, toujours rythmé par des marches à cadence militaire, ou librement jusqu'à l'approche du camp et puis en rangs pour y rentrer. Il

---

<sup>583</sup> La traduction a été voulue au plus près du texte original. Voir le texte intégral en annexe, p. 57.

<sup>584</sup> Très vite la propagande commence à produire des formes musicales qui doivent servir à l'embrigadement de la population et à répandre les préceptes idéologiques et glorifier le régime et le Parti. Ces formes musicales accompagneront les citoyens dans les actes publics de témoignage de leur foi envers l'unipolitique.

<sup>585</sup> Il faudrait souligner que sur l'archipel concentrationnaire existent des attributions de travail qui laissent plus de possibilités aux internés soit de se reposer ou d'avoir accès à des denrées interdites ; encore plus s'ils sont gardés par un milicien qui a tendance « à fermer les yeux » ou tout simplement à les « laisser faire ». Mais c'est vrai pour des labeurs en petit groupe, ce qui individualise l'interaction, alors que dans le travail sur la digue nous sommes face à un traitement de masse et à une interaction de masse.

importe de souligner ici l'uniformité de la cérémonie de départ et de rentrée au camp, cérémonie normée par une inspiration des techniques disciplinaires des camps militaires. Cette illustration souligne encore une fois la grande importance que revêt l'ordre militaire dans ce type de camp et nous permet d'apporter encore un argument en faveur de l'hypothèse que l'inspiration militariste se renforce avec la montée en répression effectuée par l'institution concentrationnaire (fort degré répressif).

Pourquoi avons-nous appelé le temps de la réclusion à Béléné un « temps concentré » ? Le camp impose une telle cadence qu'il ne laisse pratiquement pas de temps « vide » aux internés. Un « temps libre », cela voudrait dire laisser les internés s'occuper d'activités humaines, qui les feraient revenir, au moins mentalement, dans le monde des humains. Le temps se présente comme un cercle qui concentre toutes les forces individuelles de l'être dans l'activité du travail (rééducatif). C'est cette dernière qui définit la temporalité, car elle en occupe la majeure partie (nous devons y inclure les appels ainsi que l'acheminement vers les chantiers). Le temps est concentré autour de l'activité physique et complètement dominé par l'institution qui essaie de ne pas laisser de vide temporel. Dans le cas contraire, l'adoucissement du climat répressif deviendrait propice à des revendications de la part des internés. La cadence internementale sert à contenir les internés, elle dessine un cercle infranchissable qui influe aussi sur les relations sociales à l'intérieur du camp.

Du côté des internés, la temporalité réglée par l'institution est monotone, ce rythme institutionnel fait annuler le temps, « *comme s'il s'était arrêté* »<sup>586</sup>. Mais, cette constatation contraste avec le trait commun de toutes les formes de témoignages sur la réclusion. En effet, ce qui est souligné, c'est le fait exceptionnel et non pas la cadence monotone. Ainsi, des actes de violence sont mis en avant parce qu'ils sortent du quotidien et laissent une trace dans la mémoire des êtres. Il y a en quelque sorte une opposition entre la monotonie de l'oppression institutionnelle et les faits extraordinaires pris comme facteurs de mémoire.

- *Entre-temps et l'impossibilité de temporiser*

À travers la notion de temporalité au sein du camp, nous pouvons voir l'imbrication des notions de singularité et de pluralité institutionnelle. Suivant le degré répressif duquel relèvent les formes-camps, le temps est plus ou moins un facteur dans la répression. Pour autant, le parallèle entre les deux formes ressort très clairement – l'imposition d'un rythme de vie institutionnel se présente comme un cercle concentrationnaire des plus importants, car il pose des bornes visant

---

<sup>586</sup> *L'Enfer...*; АДЪТ..., p. 443.

à prévenir toute forme de contestation ouverte de la condition subhumaine de traitement. À Rivesaltes, les repas donnent la cadence du quotidien de la réclusion, alors qu'à Béléné, le travail se pose comme le facteur temporel le plus important, le temps du repas y étant inclus (le déjeuner se fait sur le lieu du travail, le pain est distribué en fonction de l'accomplissement de la norme). Tout est fait afin que ces deux facteurs tiennent les internés à l'intérieur du camp (bien sûr en complément des cadres matériels). Les deux formes concentrationnaires remplissent les temporalités individuelles des internés avec l'objectif d'instaurer un meilleur contrôle des activités au sein du camp. Pour Rivesaltes, cela reste plutôt sur le plan de la volonté, tandis que Béléné réussit pour beaucoup à encadrer la majeure partie du temps des internés et ne laisse que de petits brins de liberté temporelle tout en s'y immisçant par des séances de propagande idéologique. Quand Rivesaltes devient « Centre national », cette emprise du temps est renforcée par des appels plus ponctuels qui visent une meilleure gestion des internés et ajoutent un facteur temporel supplémentaire.

Cette volonté de prendre en charge tous les aspects de la vie des internés représente une des facettes clés du biopouvoir complet – la cadence de vie est un encadrement du corps, elle règle les moments d'éveil et de sommeil, les repas, les moments de travail. Tout ce temps est calculé à travers les minimums vitaux, qui ne traitent l'être autrement que comme une unité biologique. Le temps est biologique, il permet la gestion des corps en masse et leur soumission à la règle ainsi que leur disciplinarisation. Discipliner les corps, c'est à la fois y induire des changements et pouvoir les contenir (les dociliser). La réclusion spatiale ne suffit pas pour contenir les êtres, il faut qu'elle soit couplée à un cadre temporel prenant en charge l'être considéré comme une unité capable d'action. Et si dans le premier cas l'absence d'activité établit la frontière entre la vie libre et la vie recluse, dans le second, c'est la suractivité qui délimite cette frontière.

Le camp, quel que soit son degré de répression, est un univers où règne l'incertitude totale – l'être est laissé « à la merci » de l'institution, mais aussi et par là du rythme climatique. Le camp peut être également dominé par l'arbitraire, ce qui renforce d'autant plus l'incertitude quotidienne des internés. Cette institution abolit la temporalité tout d'abord par sa simple nature administrative – les internés ne connaissent souvent pas les limites temporelles de leur peine. La sentence administrative est atemporelle (si sur le plan réglementaire elle a des bornes, sur le plan pratique elle est reconductible à la seule volonté de l'appareil répressif). L'interné n'arrive donc plus à percevoir le futur, à établir un projet de vie, il ne peut disposer que du passé et du présent interminable. L'être comme téléologie est aboli.



Cet univers d'incertitude totale est renforcé par la menace constante de la mort, cette dernière pouvant se présenter comme seule issue possible à la condition de réclusion. L'absence de repère temporel introduit également une coupure entre la monotonie du quotidien et l'exceptionnalité de certains faits de violence qui ont pour fonction de maintenir le climat répressif à l'intérieur du camp. À Béléné, la violence se transforme en une sorte de technique de gestion des internés. Ainsi s'opposent le caractère dynamique de l'institution concentrationnaire et la statique répétitive que cette dernière tente d'imposer en son sein. Imposer un rythme de vie voudrait dire soumettre complètement l'être et c'est probablement la plus importante des volontés de ce type d'institution. Dans cette optique-là, le camp peut se présenter comme un laboratoire du totalitarisme, car il tente de produire des individus transparents, une sorte de « citoyens de verre » (W. SOFSKY), à travers lesquels le pouvoir peut « voir » sans obstacle. Cela ne peut passer sans le contrôle le plus strict possible de tous faits et gestes des êtres, noyés dans un quotidien interminable, ne leur permettant pas d'avoir le temps d'aspirer à autre chose qu'à ce quotidien même. Un individu totalement dominé n'a pas la possibilité de se projeter dans un futur autre que celui dessiné par le pouvoir<sup>587</sup>.

Chez l'individu soumis au camp se produisent des changements importants consécutifs à l'assignation à un espace et à la soumission à un rythme temporel. À la suite des variations produites dans l'espace, le temps ou les deux à la fois, la capacité de comprendre le monde, les objets et les personnes se réduit parce que le fondement qui en permet la connaissance est profondément modifié. Le temps et l'espace sont *a priori* les deux catégories de l'entendement (KANT) et se posent comme indispensables au fonctionnement normal de l'intelligence humaine. Le camp s'approprie le temps, le domine totalement et, par là, tente encore une fois d'atteindre la conscience de l'être, de le soumettre ou de le transformer, comme c'est le cas à Béléné. La domination totale de l'être est la condition qui garantit la meilleure gestion des individus à l'intérieur. Noyés dans la masse cadencée par l'institution, ils ne peuvent plus contester l'enfermement, ni individuellement, ni collectivement. Ils restent enfermés par et dans un cercle temporel qui essaie de régler le moindre de leurs faits et gestes, de transformer les êtres en des « boulons » dans un appareil qui vise à les prendre en charge complètement. Le temps cadencé des institutions concentrationnaires a le pouvoir de pénétrer dans le plus intime

---

<sup>587</sup> Dans le cadre de la société ouvertement totalitaire (bulgare), toute la société de masse est noyée dans un quotidien interminable, qui tourne autour des items ordinaires à acquérir durant sa vie (appartement, résidence secondaire, voiture), devenant une sorte de matrice sociale commune à tous. C'est pour cela que, durant les interminables discours officiels, ce qui est mis en avant, c'est la production d'objets de la vie quotidienne. Le régime totalitaire propose un cadre de vie qui réduit l'incertitude, insère les individus dans un univers sécuritaire, mais leur demande en retour un haut degré de conformisme et d'adaptation. S'opposent en quelque sorte deux univers : le social, qui réduit l'incertitude, et le concentrationnaire, qui est l'incarnation même de cette dernière.

de l'être et d'y détruire le lien qui existe entre le souvenir, l'attente et l'espoir. Le camp tend naturellement (par le biopouvoir complet qui s'y organise) à enfermer l'être dans un présent éternel qui est totalement transparent et contrôlable. Ainsi, la boucle du contrôle total décrite par ORWELL<sup>588</sup> prend forme dans l'institution concentrationnaire – le camp contrôle le présent et, par là, essaie de contrôler le passé et le futur en les abolissant.

Le temps concentrationnaire est un temps dynamique. Certes, il s'inscrit dans un rythme de vie de plus en plus réglé par le pouvoir, mais s'il se stabilise, il risque de faire diminuer le poids de l'incertitude qui tient l'agencement du cercle temporel. Une cadence stable donne la possibilité aux individus de faire des projets, d'explorer les failles du système et, en fin de compte, de le contester. À Rivesaltes, ces temps mouvants sont les unités consacrées à des activités diverses que l'administration du camp tente de remplir, tandis qu'à Béléné le peu de temps libre et la variabilité temporelle des temps fixes (notamment les appels) rythment la vie internée et perpétuent l'incertitude. De manière générale, le temps concentrationnaire est un temps dynamique, il obéit à un cadre immuable, mais pour pouvoir maintenir ce cadre, il a besoin de terroriser par l'incertitude. Dès son entrée dans le camp, l'être perd tout attachement temporel, la continuité temporelle de l'individuel est brisée par l'acte d'admission. Soumis au biopouvoir total, l'individu perd son propre pouvoir, le contrôle du binôme espace-temps lui échappe dorénavant. C'est ainsi que tout son système perceptif se retrouve modifié.

Avoir l'impression de contrôler le cours des événements (le temps) invite l'être à penser le futur, ce qui réduit l'incertitude. Le camp enlève progressivement toute possibilité de s'inscrire dans un avenir en dehors du cadre quotidien institutionnel ; la sortie, même si elle reste envisageable (dans les deux formes-camps), reste loin de l'immédiat dominé par la lutte pour la survie. C'est un futur à la fois proche et lointain fait de rumeurs d'une libération de l'extérieur – dans le cas de Rivesaltes, c'est l'avancement de la guerre et, dans le cas de Béléné, c'est l'espoir que les démocraties occidentales interviendront pour abolir le système concentrationnaire en Bulgarie.

Dans l'immédiat, échapper au camp (si on y réussit) ne garantit pas le « retour à la vie normale », mais à une sorte d'éternel retour dans le monde concentrationnaire – à Rivesaltes, une bonne partie de ceux qui s'évadent du camp sont très rapidement arrêtés par la police et ré-internés, à Béléné, s'échapper veut tout simplement dire courir un grand risque de mort. Mais aussi, quand on sort « légalement » du camp, on reste à jamais marqué par le sceau administratif de l'internement (en marge de la société, là où on pourra être mieux contrôlé).

---

<sup>588</sup> « *Qui contrôle le passé, contrôle le futur ; qui contrôle le présent, contrôle le passé* » George ORWELL, 1984.

## 1.2 Sur-vie quotidienne

L'univers concentrationnaire se saisit du temps individuel et collectif (social) des internés en les noyant dans une série d'unités temporelles qui dictent la cadence du camp et donnent « le cadre de la vie quotidienne réglée ». Mais il y a des faits, gestes et actes qui échappent à ce rythme – ils peuvent à la fois venir contrecarrer le pouvoir totalitaire de l'institution ou s'inscrire dans sa volonté d'entretenir un climat mouvant, dynamique, renforçant d'autant plus le règne de l'incertitude. C'est ce qu'on va désigner sous le terme de « sur-vie quotidienne », à savoir tout ce qui a un rapport avec la vie quotidienne normée, mais qui en même temps brise sa monotonie. Une zone de mélange entre l'ordinaire et l'exceptionnel qui fait partie intégrante de l'institution concentrationnaire tout en défiant ou en brisant la cadence institutionnelle. Cette notion sera abordée par référence à trois domaines d'analyse, soit le peu de relations possibles avec l'extérieur, les événements qui peuvent se présenter comme « adoucisseurs » de la vie recluse et la relation entre l'ordinaire et l'extraordinaire.

### - *Relations avec l'extérieur*

L'univers concentrationnaire est un espace hermétiquement clos, et ce, non seulement d'un point de vue matériel, mais aussi en raison des remparts symboliques que l'institution pose entre les internés et la société, entre la vie sociale et la vie internée. Pour autant, l'isolement n'est pas parfaitement hermétique – peuvent s'y infiltrer des informations sur l'extérieur, un contact avec la famille est aussi envisagé (direct ou indirect), mais tout cela se fait sous l'œil de l'institution, qui tente de contrôler toute information susceptible de passer par les murailles concentrationnaires. Pour les internés, ce contact avec l'extérieur est de première importance, car il leur apporte l'espoir que la vie continue à l'extérieur et qu'ils pourront réintégrer le monde de la « vie ordinaire », le monde de la vie tout court. Cette opposition vient compléter l'opposition « des vies » – vie libre vs vie recluse ; vie ordinaire vs vie internementale (exceptionnelle) ; vie vs survie.

Les relations avec l'extérieur dont peuvent bénéficier les internés apportent non seulement des avantages symboliques (psychologiques), mais aussi des avantages matériels, qui deviennent des facteurs essentiels de survie. Chaque institution concentrationnaire fixe les règles (plus ou moins strictes) de la correspondance des internés. Ce contrôle peut devenir facilement un facteur de violence complémentaire envers les individus reclus.

\* \* \*

À Rivesaltes, c'est le Règlement intérieur qui tranche la question de la correspondance entre l'interné et la « vie ordinaire ». Les internés sont autorisés à recevoir des lettres et des colis, mais ces derniers doivent être soumis à un contrôle strict de la part de l'administration du camp. Dans le camp se crée un important service de censure (on y embauche également quelques internés pour servir de traducteurs), par lequel est filtrée toute correspondance, aussi bien entrante que sortante. Cette dernière ne peut être établie que dans les langues dans lesquelles le camp dispose de traducteurs<sup>589</sup>. Le chef du camp a le pouvoir de retenir la correspondance des internés sur son appréciation ; le ministère de l'Intérieur peut priver des internés de correspondance pour cause de propagande. Le travail des services de la censure est de traquer toute information concernant la vie au camp et les souffrances subies par les internés suite à la vie recluse, mais aussi formulant des critiques à l'égard de l'administration ou du gouvernement français. L'institution se laisse le pouvoir de restreindre la correspondance en limitant le nombre des lettres, mais aussi le nombre de mots les composant afin d'alléger sa tâche. Avec les lettres, les internés auraient aussi le droit de recevoir des lectures diverses, telles que livres, journaux, brochures, qui doivent également être approuvées par les services du camp.

Le pouvoir concentrationnaire s'imisce aussi dans une autre facette de la personnalité humaine : la communication avec les proches. Nous retrouvons ici la tentative de rendre l'être totalement transparent en s'emparant de ses secrets. L'être n'est pas totalement et radicalement coupé du monde extérieur, mais le mur qui l'oppose à cet extérieur est aussi « un filtre » de toute relation sociale. Des lettres qui peuvent contenir des informations concernant l'intimité sont portées à la connaissance de l'institution et l'interné concerné en est conscient. Le camp contrôle complètement le canal de communication, autrement dit l'institution s'imisce dans le processus de sociabilité de l'être en maîtrisant l'ensemble des facteurs de relations sociales. Elle s'introduit dans les relations sociales complexes (signe distinctif des êtres humains par rapport au monde animal) et brise jusqu'à un certain point la vie sociale de l'être. L'interné est privé de la possibilité d'interagir avec le social qui est en mouvement perpétuel. Par ailleurs, la possibilité de garder un fil les reliant avec l'extérieur apporte aux individus internés au camp un soutien moral, un réconfort que la vie continue. C'est une information d'autant plus importante quand le monde se trouve en guerre.

Les internés de Rivesaltes ont également le droit de recevoir des colis de leurs proches, cependant une grande condition est posée par le camp : que tous les colis soient ouverts en présence d'un brigadier ou d'un gardien. Ces derniers, bien sûr, ont le pouvoir d'en prélever

---

<sup>589</sup> Sont autorisés le français, l'italien, l'allemand, l'espagnol, le tchèque, le polonais et le russe.

une partie<sup>590</sup>, pour leur propre consommation ou pour la revendre sur le marché noir. Cet acte est un exemple de la profanation des objets que l'individu peut recevoir et, par là, une atteinte à son corps, car il s'agit dans la plupart des cas de denrées alimentaires qui présentent un moyen de survie face à la faim. Le colis devient un facteur indispensable à la survie parce qu'il permet d'améliorer l'apport nutritionnel. C'est aussi une source d'espoir de sortie de l'« *univers de la haine* », de pouvoir rester, autant que possible, humain.

À part la correspondance, les internés peuvent aussi recevoir des visites, mais uniquement de leurs proches de lignée directe, et ce, trois jours par semaine. Ces visites ont lieu sous la surveillance des gardiens dans un local spécialement aménagé. L'institution reste présente lors de tout contact avec l'extérieur. En réalité, très peu d'internés peuvent bénéficier de ces droits (lettres, colis, visites), car la population concentrationnaire est composée principalement d'étrangers ayant fui la guerre au nord ou au sud et ne disposant pas d'assez de contacts en France pour entretenir une correspondance. Ainsi, les personnes qui reçoivent des colis sont jalosées par les autres, qui ne peuvent compter que sur leurs propres forces et que sur ce que le camp leur propose.

\* \* \*

Ces trois « fils » reliant l'être interné avec la vie ordinaire sont également présents à Béléné, et ils s'y transforment même en facteur de « torture » supplémentaire de la part du personnel du camp. La fréquence de correspondance à laquelle ont droit les internés varie fortement suivant les périodes du camp, mais aussi selon le statut des internés. Dans le traitement de la correspondance, le camp s'inspire, cette fois-ci, de la prison (en laquelle il est en train de se transformer progressivement)<sup>591</sup>. Il semblerait qu'au début les internés ont le droit de recevoir un colis de 5 kilogrammes maximum, de l'argent, et une lettre par mois. À ce moment-là, l'argent sur l'île ne sert pas à des achats quelconques – l'administration a permis aux internés de recevoir de l'argent pour pouvoir lui payer des amendes à la suite de manquements aux règles du camp. Chaque interné dispose d'un espace propre, une sorte de petite malle qu'il a fabriquée lui-même ou qui lui a été envoyée par ses proches, à l'intérieur de laquelle il range ses objets personnels tels que la gamelle, la cuillère, les denrées alimentaires reçues au moyen de colis, parfois des livres ou tout autre objet qui peut le relier à la vie.

---

<sup>590</sup> « [...] *ce qui me fait le plus mal c'est que lorsque je t'envoie des colis, on y enlève certaines choses* », ADPO, 1278W1.

<sup>591</sup> Il faut dire que les prisonniers sur l'île sont mieux lotis concernant la correspondance que les internés, car ils bénéficient d'une sentence de justice qui règle souvent cette question-là. De plus, comme ils sont passés par des prisons « classiques », ils ont l'habitude, de même que leurs proches, des visites et des colis de « survie ».

Le droit de correspondance évolue durant l'existence du camp. Très vite, il devient strictement contrôlé et très limité. À chaque interné, il est permis d'envoyer une lettre de huit lignes tous les trois mois, avec des consignes strictes de ce qui doit y être écrit, à savoir qu'il va bien et n'a besoin de rien. Personne ne doit formuler de plaintes ou laisser transparaître le moindre signe de pessimisme. L'interné peut demander qu'on lui envoie le strict nécessaire pour la survie, notamment des sous-vêtements, des chaussures en caoutchouc, des chaussettes et de l'argent. Mais souvent, pour des demandes similaires, les lettres sont confisquées et ne sont jamais envoyées.

Il existe aussi des règles strictes concernant les colis que l'interné peut recevoir : ils doivent être distinctement marqués (« nourriture » ou « vêtements »). Très souvent les colis n'arrivent pas jusqu'aux internés, soit ils sont renvoyés aux expéditeurs<sup>592</sup> ou sont confisqués par le personnel du camp. Étant donné que sur l'île est entassé un nombre important d'internés, la gestion de la correspondance exige souvent beaucoup de temps. L'institution a alors tendance à ralentir ou à renvoyer lettres et colis. La gestion de la correspondance demande un temps considérable pour l'administration concentrationnaire et, pour cela, la seule correspondance autorisée se composera de quelques mots écrits sur une carte postale portant l'adresse « TVO 0789 Béléne ». Dans la dynamique institutionnelle, le droit de correspondance a tendance à se transformer en pratique rééducative, le camp s'en servant pour récompenser la bonne conduite des internés.

Les colis sont souvent « profanés » par le personnel du camp. D'abord, ils peuvent arriver des mois après leur envoi (certaines denrées alimentaires périssent), puis à leur arrivée les miliciens ont le pouvoir<sup>593</sup> de prélever ce qui leur plaît, de couper les pains (BOTCHEV), d'ouvrir les pots de saindoux et de les fouiller, de déchirer les paquets de sucre, etc. Il s'agit, en quelque sorte, d'une double violence – elle touche à l'être corporel interné en le privant de denrées alimentaires vitales et, sur le plan symbolique, car le colis est l'un des rares médias relationnels avec ses proches<sup>594</sup>. Le colis est l'un des facteurs qui entretiennent l'être en tant qu'être social dans l'univers où il est traité essentiellement comme biologique. Dans cette optique-là, la privation de colis pour faute quelconque est une atteinte à l'intégrité de l'être à la fois sur les plans physique et symbolique.

---

<sup>592</sup> Ce qui peut être source d'angoisse pour les proches, croyant alors que l'interné est mort dans le camp.

<sup>593</sup> Ils n'ont pas le « droit », mais bien le « pouvoir », c'est le pouvoir complet dont ils disposent qui leur permet de déposséder les internés des apports de nourriture vitale supplémentaire que leur apportent les colis.

<sup>594</sup> Ce n'est pas qu'un pain qui est émietté par le milicien, c'est le pain que sa mère a confectionné pour lui avec ses propres mains, par exemple.

Les « naufragés » sur l'île de Béléne ont aussi le droit de recevoir des visites – pour les internés au Chantier II elles sont au nombre de deux à trois par an. Les internés peuvent en être facilement privés sur décision institutionnelle. Ces entrevues ne se passent pas sur l'île, mais « sur terre ferme » – dans un endroit spécialement aménagé près du village. L'entrevue ne dure généralement pas plus qu'une dizaine de minutes et se déroule sous la surveillance des miliciens. Ces derniers veillent à la fois physiquement et symboliquement sur l'entretien, les internés ne devant divulguer aucun détail de leurs conditions de vie sur l'île. Comme pour les colis et les lettres, le droit de visite est utilisé par l'administration comme source de punition<sup>595</sup> (on peut être privé de visites pour un temps déterminé ou indéterminé). Concernant les visites, les internés-prisonniers sont mieux lotis, car ils y ont droit une fois par mois. De même, ils reçoivent des colis et des lettres bien plus régulièrement que les internés. Certains internés vont aller jusqu'à commettre de petites infractions afin d'obtenir le droit à une décision judiciaire les faisant passer du statut d'« internés » à celui de « prisonniers » – avec le quelque peu d'avantages que ce dernier procure.

- *Autres « adoucisseurs » de la vie concentrationnaire*

Recevoir des colis et des lettres dans les camps est toujours un facteur d'amélioration des conditions de détention, mais aussi un réconfort symbolique d'entretien minimal des relations sociales. Cette correspondance affirme l'individu, non seulement en tant qu'être physique, mais aussi comme être social. Alors, les colis et les lettres<sup>596</sup> se présentent à la fois comme un facteur de survie physique (en termes d'apport de nourriture) et de sur-vie symbolique qui rompt la monotonie répressive de la vie quotidienne et apporte un réconfort à la fois corporel et sentimental. Ce « droit » peut, bien souvent, être un facteur de traitement de l'infériorité de l'être, un facteur de la déshumanisation par la punition infligée et appliquée par l'administration. La communication matérielle indirecte ou directe est un facteur qui brise la monotonie du camp et adoucit la condition d'internement, tout en restant potentiellement une source d'actes de profanation de la personnalité des êtres ainsi que de punition.

Nous appelons « adoucisseurs de la vie concentrationnaire » tout ce que l'institution permet officiellement et autorise aux internés, notamment des faits, des actes, des gestes, des aménagements et toute structure complémentaire aux concentrationnaires et autres, qui peuvent améliorer ou tout simplement modifier les conditions d'internement, suppléer aux carences

---

<sup>595</sup> La privation de colis et de visites fait partie des moyens de punition sur l'île pour le non-accomplissement systématique des normes de travail. L'amélioration du régime des colis accompagne l'adoucissement du climat répressif sur l'île (voir le témoignage sur la fermeture de Béléne I, après la mort de Staline).

<sup>596</sup> Et visites aussi, car les proches peuvent apporter des denrées alimentaires pour les internés.

matérielles ou de vie sociale, permettant aussi aux internés de s'évader, au moins dans leurs pensées, du camp. Nous tracerons les traits de certains de ces facteurs de sur-vie quotidienne de façon concise.

\*\*\*

À Rivesaltes, le facteur adoucisseur de la condition d'internement le plus important et incontestable est la présence des Œuvres dans le camp, issue de la collaboration entre l'État et les différentes associations caritatives. Cette collaboration inscrite dans la politique de « camps-vitrines » semble être profitable aux deux parties, tant pour l'État, dans la mesure où les associations servent à pallier certaines carences du régime de détention administrative et à améliorer ainsi son image devant l'opinion internationale, que pour les Œuvres, leur permettant d'accomplir leur action humanitaire (donner du sens à leur existence). Il ne faut pas omettre le fait que permettre à ces organisations de pénétrer à l'intérieur des camps est aussi un facteur de contrôle et de surveillance de leurs actions quotidiennes.

Mais tout compte fait, leur présence est un facteur d'amélioration de la vie recluse des êtres « stockés » au camp. Ces Œuvres multiples organisent petit à petit une partie importante de la sur-vie au camp de Rivesaltes à travers la distribution de vivres et de vêtements, des soins médicaux, la création de « jardins d'enfants », d'écoles, la création de bibliothèques, la réfection des bâtiments, bref de tout ce qui peut pallier les pénuries diverses. Même si cela devient vite insuffisant, l'apport caritatif reste un moyen de survie pour beaucoup d'internés. Les Œuvres prennent en charge également la souffrance physique causée par l'internement – en apportant un supplément nutritionnel qui souvent peut se révéler vital, mais aussi une aide médicale. Elles se chargent également de la souffrance psychologique en apportant un réconfort spirituel, en organisant des fêtes et autres activités sociales et religieuses. Les Œuvres contribuent aussi aux sorties du camp avec l'aide à l'émigration (outré-Atlantique) ou font sortir les femmes enceintes du camp, de la fin de leur grossesse jusqu'au premier mois de leurs bébés nés sous le statut d'internés. Les associations organisent des colonies de vacances pour éloigner les enfants de la réalité de la vie concentrationnaire.

Dans notre notion de sur-vie, le réconfort spirituel apporté aux internés par les Œuvres joue un rôle très important. La célébration des fêtes religieuses, qui souvent rassemblent les différentes confessions présentes au camp, réinscrit les internés dans le monde social et le cycle temporel rituel rythmant la vie sociale. Par ailleurs, toute une panoplie de structures et de groupes s'organise et permet de rattacher l'être au monde social et humain – sont organisés des pouponnières, des « jardins d'enfants », ateliers d'apprentissage professionnel pour les plus grands, ateliers de confection pour les adultes, troupes de théâtre, un orchestre. Les Œuvres



organisent à l'intérieur du camp tout un monde complémentaire qui a pour fonction de réintégrer les individus dans les relations sociales. Elles rétablissent dans les êtres biologisés certains traits qui les caractérisent comme êtres sociaux et, par là, comme des humains. Les actions des Œuvres offrent une échappatoire symbolique de l'univers contraignant du camp.

\*\*\*

Passons maintenant à Béléné et à son archipel concentrationnaire où ne peut intervenir que l'administration concentrationnaire. Ici, le peu de facteurs d'adoucissement de la vie concentrationnaire dépend directement de la dynamique de l'institution et des structures que cette dernière crée. Ces facteurs de sur-vie servent à l'institution à relâcher le contrôle et le pouvoir total qui pèsent sur les internés, mais souvent avec au fond l'idée de les séduire pour qu'ils deviennent des « antennes ». Un tel facteur d'adoucissement de la vie concentrationnaire est la création d'un petit magasin dans le camp dans lequel la plupart du temps il n'y a pas de produits alimentaires, mais uniquement des cigarettes, allumettes ou autres objets qui peuvent servir à s'adapter à la vie sur l'île. Cette « boutique » sera mieux alimentée au moment de l'adoucissement du régime des camps (essentiellement dans le laps de temps entre la mort de Staline et la première fermeture du Chantier II). Sa présence à l'intérieur du camp est aussi un moyen de déposséder les internés du peu d'argent qu'ils reçoivent de leurs proches.

La célébration des fêtes religieuses est strictement interdite – athéisme du régime oblige –, en revanche le cérémonial des « nouvelles fêtes » est respecté et considéré dans sa fonction de rééducation. Les fêtes sont accompagnées par des discours, des séances de mise en avant des avantages du nouveau pouvoir, qui offrent une description du paradis qui est en train d'être construit et qu'une fois rééduqués, les internés pourront rejoindre et contribuer à construire. Malgré le caractère contraignant de ces « offices », ils permettent à la masse internée de reprendre des forces (puisque l'on ne travaille pas), d'espérer une sortie du camp (car c'est au cours de ces fêtes que sont données les décisions de libération). Mais aussi durant ces fêtes le climat répressif s'adoucit, « *il y a une relâche* »<sup>597</sup>, comme il se dit dans le jargon du camp.

Un autre facteur d'adoucissement de la condition d'interné, cette fois sur le plan individuel, est la possibilité d'avoir des objets personnels (ceux que l'institution n'interdit pas) et qui peuvent relier les êtres à la vie ordinaire, à la vie sociale. Tel est le cas, par exemple, de la « bibliothèque » que Stéphane BOTCHEV arrive à se constituer sur l'île (bien sûr, il s'agit de

---

<sup>597</sup> Par exemple, pour le 1<sup>er</sup> mai sont distribuées les promesses de libération.

livres permis par l'institution)<sup>598</sup> ou du petit tapis qui compose « le confort » de Dimitar KOUMANOV et qui est le « *plus important fil physique qui [le] reliait à la vie* »<sup>599</sup>.

- *Ordinaire et extraordinaire*

Posons-nous la question de la relation entre les univers « ordinaire » et « exceptionnel » dans le cadre concentrationnaire. Le camp est à la fois un lieu de vie, de sur-vie et de mort. Dans cet univers-là, les stratégies personnelles des êtres, soumis au traitement déshumain, tourneront autour la notion de survie – d'abord physique (parce que le pouvoir premier qui s'abat sur eux est un pouvoir sur le corps) et puis psychologique (résister à la dissociation entre le corps et la conscience, essayer de rester social, préserver le soi).

Le camp est à la fois une technique, un outil, une institution sociale et totale, un espace d'expérimentation du pouvoir policier de l'État moderne et un lieu de biopouvoir. Alors, l'expérience concentrationnaire est aussi multiple et variée, de la même façon qu'elle est à la fois personnelle et collective. Le camp n'est que l'étape de réclusion d'un « itinéraire concentrationnaire »<sup>600</sup> qui peut se déployer durant toute la vie de l'être. Dans ce parcours – observation valable autant pour Béléne que pour Rivesaltes –, le camp est celui qui donne sens à tout le reste, comme mesure exceptionnelle par excellence. L'entrée même dans cet itinéraire abolit la frontière entre ordinaire et exceptionnel, entre vie « libre » et vie « recluse », entre « vie » et « sur-vie », « sur-vie » et « survie », « survie » et « mort ». C'est la première coupure entre les deux notions. Puis, à l'intérieur du camp se forme une vie propre, une vie intern(é)e, dominée par une cadence du quotidien mis en mouvement par l'institution. Ce cadre-là se pose comme étant la monotonie du quotidien concentrationnaire, fait d'actes, de gestes, de postures et de paroles déterminés en avance. Tous ces éléments effaçant la possibilité d'inscription des dés-êtres dans le temps en dehors de la temporalité dictée par l'institution et la temporalité naturelle<sup>601</sup>. La temporalité « festive », de son côté, peut se transformer en un facteur d'adoucissement de la vie recluse et apporter un espoir de retour à la vie. Ainsi, à l'intérieur, on aura deux sortes de temporalité : d'une part, la vie ordinaire et cadencée par l'institution et, d'autre part, la vie exceptionnelle pouvant être rompue soit par des facteurs extérieurs ou par

<sup>598</sup> Dans le camp est installée également une bibliothèque, mais elle ne dispose que de peu de livres – et de propagande –, ceux qui les utilisent sont les membres du Conseil culturel, et ils servent aux séances de rééducation.

<sup>599</sup> *Le Goulag bulgare*, Българският Гулаг, p. 158.

<sup>600</sup> Il s'agit de toutes les étapes d'un parcours répressif, en commençant par la définition d'une figure d'ennemi intérieur, puis l'entrée de ce dernier dans les rouages de l'appareil répressif, suivie de l'« encampement » lui-même et de la vie concentrationnaire et des actes répressifs postérieurs à la réclusion.

<sup>601</sup> Le camp comme forme ouverte et horizontale de l'enfermement dépend fortement des conditions climatiques.

des évolutions internes. Cette exceptionnalité peut se présenter sous deux formes, à savoir comme un bien (adoucissement) ou comme un mal (renforcement du climat répressif).

Malgré le caractère souvent monotone de la vie concentrationnaire cadencée, celle-ci est souvent rompue par des événements multiples et variés. Le camp, par définition (et le plus souvent), est une institution « en plein air », toujours à surveillance ouverte (de l'extérieur, alors que selon le modèle panoptique, qui a fortement inspiré les institutions carcérales, la surveillance se fait de l'intérieur). Dans ces conditions, une partie des facteurs d'introduction de l'exceptionnel à l'intérieur du camp est liée au cycle climatique. Les internés à Rivesaltes vont souffrir de la chaleur insupportable durant l'été et surtout de la tramontane violente durant l'hiver. Ces aléas climatiques sont à la fois un événement exceptionnel à l'intérieur de la vie recluse et un facteur de renforcement du caractère répressif de l'institution (au sens où c'est l'institution qui est responsable aussi du climat et de ses épisodes climatiques par extension).

Dans le cas de Béléne, la revendication adressée à l'institution est pratiquement absente à cause du degré très élevé de répression. Alors, les changements climatiques sont le plus souvent perçus comme un complément à la terreur concentrationnaire, un acte de torture supplémentaire qui s'abat sur l'être. Les internés souffrent également de la grande chaleur durant l'été et du froid pendant l'hiver (il y a moins de vent, mais il y a de la neige et le froid pénètre facilement par les murs en branches). Ici, les faits exceptionnels climatiques seront aussi complétés par les inondations (printanières) que subit souvent l'île. Ainsi, la vie concentrationnaire est brisée par l'impossibilité de suivre la cadence du travail, mais aussi par l'incertitude complémentaire introduite par ces facteurs naturels. Béléne se sert des aléas de la nature comme facteur complémentaire de torture et de punition envers ses domestiqués – souvent les êtres sont laissés à la merci du climat ou de la faune<sup>602</sup>. Le camp est « en osmose » avec l'espace naturel dans lequel il s'inscrit.

Un autre facteur d'introduction d'exceptionnalité à l'intérieur des institutions de l'enfermement administratif concerne les changements importants qui y adviennent, ainsi que les évolutions institutionnelles. Dans le cadre de Rivesaltes, nous pouvons évoquer les déplacements d'internés à l'intérieur du camp (dans le souci de la meilleure gestion des populations hétéroclites qui peuplent le camp), mais aussi les dégradations des conditions d'alimentation dues au conflit entre le TPG de Perpignan et l'administration du camp. Le fait d'être forcé à aller travailler au profit des paysans locaux peut être aussi un facteur rompant la cadence du

---

<sup>602</sup> Par exemple, une des punitions pratiquées est de laisser la personne torse nu sur la place d'armes, immobilisée et exposée aux moustiques.

« temps qui ne passe pas », et ce, même si cette pratique est perçue comme une atteinte physique à la personne ou un espoir de sortie de l'univers oppressant. L'évolution du camp vers un « Centre national » est un des meilleurs exemples de cette dynamique – les internés sont triés, déplacés, rejoints par d'autres (en vue de la déportation des juifs étrangers). Toutes ces exceptionnalités de la vie concentrationnaire, qu'elles soient perçues comme des faits répressifs ou des facteurs adoucissants de la vie recluse, permettent à l'institution de rester en mouvement. À Béléné, l'exceptionnalité institutionnelle est couplée au règne de l'arbitraire, mais aussi à la cruauté de certains miliciens et de leurs chefs envers les internés. Le climat répressif est mouvant, lui aussi ; les punitions sont multiples et variées. Le passage par le cachot peut représenter un bon exemple pour la forme exceptionnelle de vie concentrationnaire – cette punition menace directement la survie au sein du camp – : le cachot dégrade (plus et plus rapidement) le corps de la personne, elle y est soumise à plusieurs agressions (climatiques, de bêtes et insectes, d'eau qui recouvre le sol, etc.). Le tout couplé au rythme de vie (travail) ordinaire. Autrement dit, l'institution concentrationnaire a le pouvoir de garder l'être à la fois à l'intérieur de la vie quotidienne et de la vie exceptionnelle.

Le troisième groupe d'événements exceptionnels qui nous intéresse ici concerne toutes les activités qui créent au sein du camp un univers où règne l'incertitude totale. Il s'agit de l'atteinte physique directe et de la vue de la mort des autres qui se posent comme un événement exceptionnel et dont la responsabilité est toujours imputée à l'institution. Certes, ici, les différences entre les deux formes concentrationnaires se renforcent. À Rivesaltes, la vue de la mort des autres renforce l'éventualité de la mort de l'individu propre, que ce soit à la suite du traitement subi et des maladies. Dans tous les cas, c'est l'institution qui est responsable de ces faits. À Béléné, les autres peuvent mourir aussi de maladies et de sous-alimentation, mais s'y ajoute le caractère direct de certains faits rapportés par les témoins. Sur l'île, les séances de bastonnade entrent plutôt dans le cadre de la vie ordinaire, alors que les faits exceptionnels concernent des actes de violence extrême. Dans les yeux d'un interné, voir l'autre mourir brise la cadence institutionnelle et augmente l'incertitude sur son propre sort.

### 1.3 L'acteur-ennemi et la mort

Nous avons parlé jusque-là de la vie dans les camps, mais l'univers concentrationnaire est aussi un univers de mort. Un entassement massif d'êtres humains dans des conditions primitives de vie et un traitement de l'infériorité peuvent devenir facilement un facteur de mortalité.

Apparaissent ainsi, dans notre cas, deux formes : une « mort-conséquence » des conditions d'internement et une autre « directe » faisant partie du traitement d'infériorité.

Cela nous permet de revenir sur l'éventail en degrés que nous proposons pour l'analyse des formes concentrationnaires dans leur diversité et dynamique constante. Au tout début de cet éventail, on classe les institutions où le décès d'un interné est seulement une conséquence de la vie recluse (sous-nutrition, maladies dues soit à des facteurs extérieurs, soit à la présence d'une masse d'individus importante) ; vers le milieu se retrouveront les camps où à cette cause « conséquentielle » s'ajoutent des actes de mise à mort de la part de l'institution au moyen de son personnel, sans que ce soit un objectif, mais plutôt en raison de la dévaluation poussée de la vie humaine et du besoin d'entretenir un climat de terreur. *In fine*, à l'extrême de l'éventail on retrouvera les camps au sein desquels la mort délibérée devient l'essence même de l'institution. Rivesaltes se place évidemment dans les premiers degrés de cette échelle, Béléné, quant à lui, se situe plutôt dans la zone moyenne, avec des actes conduisant à la mort relevant d'un traitement conscient de la part des personnes qui disposent du pouvoir au camp, mais bien sûr sans que la mort soit une volonté délibérée et l'essence de l'institution. La dévaluation de la vie humaine de même que la dissolution du sentiment de responsabilité pour le personnel du camp peuvent se poser comme facteurs d'évolution du degré de répression et mener à la mise à mort délibérée.

- *La mort – conséquence pure*

Dans le chapitre précédent, nous avons avancé que la menace de la mort est l'un des facteurs premiers dans l'atmosphère d'incertitude qui règne à l'intérieur du camp de Rivesaltes. Cette mort n'est jamais le fruit d'un acte délibéré de la part de l'administration concentrationnaire. C'est une pure conséquence du traitement de l'infériorité et de la concentration d'un nombre important d'êtres, dans des conditions climatiques, spatiales, sanitaires, alimentaires qui dégradent les corps individuels et les exposent à la mortalité. Le camp tue, même s'il ne le veut pas. Le biopouvoir complet mène inévitablement à la mort de certains corps. Cela fait en quelque sorte partie de la gestion des objets et des objets-humains. La dévalorisation de ces êtres joue un rôle important dans le délaissement de la part de l'institution. Il y a une grande distance – non seulement spatiale, mais aussi relationnelle – entre les internés et la direction du camp, ce qui fait que les premiers gèrent uniquement un nombre en surnombre, répartissent des unités, déplacent des objets animés pour les rassembler avec d'autres qui présentent des caractéristiques similaires et tout cela sous la volonté de la « bonne gestion rationnelle », du zèle et probablement aussi parfois pour leur propre profit économique.

L'institution concentrationnaire est un lieu biopolitique par excellence à l'intérieur duquel sévit le pouvoir sur la vie nue et, dans cette « conception conséquentielle » de la mort, nous pouvons réaffirmer cela. Le camp « fait vivre » les internés en son sein en les réduisant à une série de caractéristiques désignées préalablement à travers la notion de « besoins primaires ». Ce type de camp est préoccupé par la vie, de sorte que la mort devient un échec pour l'administration, aussi bien qu'elle est inévitable. Le camp de Rivesaltes tente de créer les conditions nécessaires pour « faire vivre », mais en même temps il « laisse mourir » suite à cette même action de maintien de la vie. « Faire vivre », dans ce cas, ne veut pas dire « faire tout pour assurer la vie », mais plutôt « assurer le minimum nécessaire à la vie » et laisser la mort « prendre ce qui lui revient ». La mort devient un acte administratif, un registre parmi d'autres registres, un problème à résoudre parmi d'autres.

Elle se présente comme une conséquence inévitable de l'internement sous trois aspects : « victimes de la lutte contre la mort »<sup>603</sup>, conséquence statistique face à la présence d'individus âgés et conséquence extraconcentrationnaire et idéologique. Cette dernière, qui paraît minoritaire, est assez intéressante pour nous, car elle relève du monde logocratique bureaucratique. Dans ce cadre-là, la mort peut être expliquée par des carences « *acquises ou congénitales* » des êtres « *de constitution débile ou tarés ou usés prématurément par l'émigration [qui] se défendent mal contre l'infection* »<sup>604</sup>. Alors, administrativement, la mort se pose comme une cause externe à l'enfermement, une suite naturelle du parcours des individus, mais aussi de leur infériorité biologique supposée.

Dans l'acceptation « conséquentielle » de la mort au sein du camp s'opposent deux logiques – celle de l'institution qui a tendance à voir des conséquences extra-institutionnelles et celle des individus vivant dans cet univers et soumis totalement au camp qui, eux, voient une pratique délibérée de la part du tout institutionnel indistinct<sup>605</sup>. Le caractère totalitaire du camp fait que tout acte administratif est perçu comme une atteinte à la corporalité des êtres soumis. Même les causes naturelles sont imputées à l'institution. Il est difficile de donner un nombre exact de morts durant toute l'existence du camp<sup>606</sup>, mais nous pouvons dire que la mort y est présente

---

<sup>603</sup> Logique sanitaire de l'État-médecin : on fait tout pour prévenir la mort du malade, mais malheureusement on ne peut pas guérir tout le monde et de tout.

<sup>604</sup> Rapport d'inspecteur sanitaire des P.-O., cité d'après Anne BOITEL, *Le camp de Rivesaltes*, p. 183.

<sup>605</sup> « *Nous vivons dans un milieu rempli de haine contre nous aussi bien du personnel administratif que le personnel de surveillance nous souhaite la mort par la faim.[...] La haine du personnel contre nous depuis le chef de camp, jusqu'au dernier des gardiens, est formidable et perfide.* R. H. [illisible] F/33 à Destinataire illisible Vernet-les-Bains.

<sup>606</sup> Anne BOITEL établit quelques chiffres concernant le taux de mortalité en 1942 : janvier 12 %, février 15 %, mars 10,75 %, avril 2,75 %, mai 3,60 %. Pour le mois de février, par exemple, cela fait 68 décès.

en permanence, elle menace les corps individuels et renforce l'univers de l'incertitude totale de la condition d'internement.

- « *Les morts de faim et de travail et les tués* »<sup>607</sup>

Si à Rivesaltes la mort est due aux conséquences intra- ou extra-institutionnelles de la réclusion, à Bélééné, abritant une population plus homogène en son sein (aussi bien en termes de sexe que d'âge des internés), nous pouvons retrouver des cas de mise à mort « directe ». Ce camp, qui produit des décès par la logique biopolitique de « faire vivre » et « laisser mourir », peut aussi, dans certains, « faire mourir ». Bélééné renferme en soi une volonté de punition des êtres – une punition sociale, car ils sont construits et perçus comme menace du nouvel ordre social. La fonction punitive y prend aussi une dimension rééducative, elle est intégrée à la transformation voulue de l'être. Les coups de bâton, la peine de cachot, les privations multiples, les punitions qui peuvent souvent paraître arbitraires, la menace permanente des mitraillettes des miliciens, non seulement permettent la soumission des êtres au pouvoir concentrationnaire en les maintenant dociles, mais visent aussi à briser la personnalité et à produire des individus rééduqués.

Ce que nous appelons ici « facteur de mort directe » est en revanche difficilement objectivable dans le cas de la concentration sur l'archipel de Bélééné. Nous observons une différence essentielle avec les autres formes d'enfermement dans la possibilité donnée au personnel du camp de tirer sur les internés. Autrement dit, la mort comme punition ultime est rendue possible dans la forme concentrationnaire communiste. L'élévation de degré dans le traitement de l'infériorité se trouve dans la possibilité de porter une « atteinte physique personnelle » à l'être (aussi bien de la part du personnel du camp ou de la « zone grise »). Cette relation punitive est toujours personnelle entre un « bourreau » et une « victime ». La mort peut dépendre de la cruauté personnelle, placée dans un cadre de dilution de la responsabilité des actes.

La mort prend aussi et souvent une forme conséquentielle pure. « *Les détenus politiques sont des ennemis de classe. L'ennemi de classe doit être détruit* » (FOTEV). Par « destruction » de l'être, le régime entend le déracinement de ses convictions politiques, de ses croyances, de ses valeurs ou de sa manière de comprendre la vie et la société, etc. Dans ces conditions, c'est le triptyque faim-travail-maladie qui est le principal facteur de mortalité dans l'archipel concentrationnaire. S'y greffent les différentes punitions comme source d'affaiblissement des corps individuels. Il ne faut pas omettre non plus les conditions externes (ou antérieures) à

---

<sup>607</sup> OGOYSKI, Записки... т. 1, p. 272.

l'internement qui peuvent logiquement devenir facteur de mort dans le camp – par exemple, la torture que certains internés ont subie dans les sous-sols de la Sécurité d'État, ou l'âge avancé d'autres (Ivan Panteleev, ancien garde à Béléné, témoigne que sur l'île ont été amenées aussi de personnes âgées de 70-80 ans<sup>608</sup>). Ainsi, la cause principale de mort est complexe et liée aux conditions de vie des internés – le manque de nourriture et le travail surhumain affaiblissent fortement les internés et ils sont facilement exposés à des maladies de tout genre. Enfin, le camp ne dispose pas d'une aide médicale à proprement parler – l'administration a choisi parmi les internés un médecin qui ne dispose de presque aucun médicament et ne donne que de l'aspirine.

- *Le camp et les rites funèbres*

Après avoir consacré quelques paragraphes aux conditions et aux causes de décès à l'intérieur des deux formes concentrationnaires, abordons maintenant une notion très importante qui entre dans le cadre du biopouvoir complet, à savoir le devenir des corps-objets comme produit ultime de l'enfermement administratif. La mort dans les sociétés humaines est à la fois un fait physique et un fait social. Avec l'avènement de la Modernité, elle devient « un acte médical »<sup>609</sup> échappant, par là, à l'homme et au divin.

Dans le cadre de notre analyse, nous pouvons évoquer trois définitions de la mort. Cette dernière peut être biologique, c'est-à-dire définie comme un processus ; juridique (bureaucratique), étant perçue comme une série de chiffres ou d'actes normatifs ; sociale, notamment comme un ensemble de rituels sociaux. Le camp, par définition, aura tendance à enlever cette dernière dimension de la mort, parce qu'il est une institution du biologique et du bureaucratique. Mais aussi parce que la mort dans le camp n'est pas une mort sociale, dans la mesure où l'interné a déjà plus ou moins quitté le monde social pour être enfermé dans un espace marginalisé et le marginalisant. Dans le cadre de l'État-médecin, la mort ne peut être que l'aboutissement d'un processus biologique quantifiable et, par là, bureaucratique. Tout élément décrété nuisible, une fois identifié et pris en charge par l'appareil répressif, est voué à être désamorcé – soit en le transformant (si possible), soit en s'en débarrassant (déportation ou mort).

Le camp est un espace en dehors de la vie sociale et parfois de la vie tout court. En franchissant son seuil, l'individu passe symboliquement entre « le monde des vivants » et « le monde des morts potentiels », tout en sachant que la mort n'est qu'une éventualité du camp et non pas un élément constitutionnel. L'acte de l'internement en lui-même peut être perçu comme un acte de

<sup>608</sup> Dans le premier Béléné, il s'agit principalement d'ex-gens – anciens ministres, avocats, intellectuels, alors que dans le second ce sont principalement des paysans qui s'opposent à la vague de collectivisation des terres.

<sup>609</sup> Patrick LEGROS et Carine HERBÉ, *La mort au quotidien*.



mort sociale – l'individu est enlevé des relations sociales ordinaires (familiales, économiques, politiques, etc. ), placé en isolement, la plupart des ponts avec la société sont coupés, s'il a des relations avec l'extérieur, ces dernières sont fortement limitées et strictement contrôlées par l'institution, il passe dans un état intermédiaire entre la vie et la mort, il perd tout statut social en endossant celui de l'interné... Raison pour laquelle le passage par le camp est exprimé en termes littéraires et religieux, d'une part, par les chercheurs travaillant sur les camps (ARENDE, KOTEK et RIGOULOT) et, d'autre part, par les survivants des camps qui utilisent tous des références bibliques de l'au-delà (« enfer », « purgatoire », neuvième cercle de l'enfer », etc.). Toutes ces figures discursives font référence au fait que l'expérience concentrationnaire est au-delà de la vie, elle se trouve dans cette étape mythique qui suivrait la mort biologique de l'être. Chaque sortie du camp est pensée comme une réintégration dans la vie ordinaire et non pas en tant que retour à la condition sociale antérieure.

Durant le temps où l'être a été dans cette condition de « hors-vie », la société a changé, mais surtout, il a lui aussi changé (et non seulement physiquement). Ce « retour à la vie » est à la fois le retour d'un autre moi, à une autre vie. Alors, si l'entrée dans le camp peut être perçue comme une mort sociale, la réintégration dans la société est une sorte de « renaissance ». Mais aussi, certaines personnes ne « sortent » du camp que sous la forme objective pure de l'être humain. Dans ce cas de figure, l'institution peut procéder de deux manières, à savoir faire revenir le mort dans le monde social ou effacer à jamais toute trace physique de son existence.

\*\*\*

Le camp de Rivesaltes dans un premier temps se sert du cimetière de la commune dont il porte le nom. Le traitement du cadavre est parfois, selon les mots d'Anne BOITEL, « expéditif » : « [...] *on allait chercher les morts dans les baraques pour les charger dans un camion qui les emmenait*<sup>610</sup>... » Cette « expéditivité » est compréhensible du fait que le camp est fortement préoccupé par les mesures sanitaires, mais aussi parce que la mort en son sein est une preuve de son échec devant les intervenants extérieurs et les autres internés. Rivesaltes est un camp familial, une partie considérable des internés morts ont de la famille en son sein – la dimension sociale de la mort est essentiellement caractérisée par la période du deuil. Par son « expéditivité », l'institution a tendance à briser cette facette sociale de la mort – les proches de la personne défunte ne sont souvent prévenus que tardivement. Ce qui prime, c'est la dimension bureaucratique, notamment gérer le corps-objet en se préoccupant moins du côté symbolique et social. Autrement dit, la mort est d'abord un acte physique soumis à une procédure

---

<sup>610</sup> Friedel BOHNY-REITER citée par Anne BOITEL, *op. cit.*, p. 188.

administrative et seulement par la suite un acte symbolique (considération mise au second plan dans l'univers de règne de la vie nue).

Dans les premiers temps, les défunts à Rivesaltes sont inhumés dans le cimetière du village – les Juifs, par exemple, dans un carré spécialement réservé. Mais cela posa vite problème, car à la suite du nombre important de décès au camp, le cimetière du village, étant d'une taille limitée, se remplit. La municipalité<sup>611</sup> demande alors la création d'un cimetière propre au camp. Le fait d'enterrer les internés décédés dans le cimetière du village est en quelque sorte un acte permettant de les faire revenir dans le monde social, dans la mesure où la tombe est un espace de mémoire sociale, lieu de recueillement. Ainsi, enterrer quelqu'un dans le cimetière ordinaire voudrait dire une réintégration physique et symbolique dans le monde des vivants, dans le monde social. Dans leur mort, ces personnes quittent le camp, c'est une libération symbolique de ce lieu, un « retour à la vie » dans la mort. L'être reste social parce qu'il a un lieu de mémoire individuel.

L'emplacement du cimetière propre au camp créé à la suite de la protestation de la commune n'est pas connu. Anne BOITEL suppose qu'il s'agit d'une fosse commune dans un lieu proche<sup>612</sup>. Nous savons par ailleurs que sous terre les corps ont été traités individuellement, car en février 1942 (l'arrêt des inhumations dans le cimetière du village est à la fin de 1941), le chef du camp demande des planches pour la fabrication de cercueils. L'individualisation de la personne dans la mort est aussi un acte de retour au social. La présence de cercueils permet de supposer qu'il n'est pas question d'une fosse commune pour le camp, mais bien d'un espace aménagé pour servir de cimetière. La particularité ici est que la notion du retour à l'espace social est absente, car ce cimetière est intégré au camp, donc même symboliquement l'être reste soumis au contrôle du biopouvoir complet. Ces internés n'auront apparemment le droit au retour au social que tardivement.

\*\*\*

L'institution concentrationnaire de Béléné va procéder de manière similaire avec les cadavres des internés qui n'ont pas supporté le régime du camp. Dans les premières années de l'existence du camp, on se serait servi du cimetière du village, d'où même les proches des défunts ont la

---

<sup>611</sup> Nous ne pouvons pas savoir si la raison officielle d'« exigüité » est réellement celle qui motive le conseil municipal ou si c'est simplement la population de Rivesaltes qui ne veut pas recevoir dans son univers social et à côté de ses ancêtres des personnes venant d'ailleurs et « omnicoupables ».

<sup>612</sup> Selon le président de la communauté juive de Perpignan, une partie des corps ont été inhumés dans le camp puis, quelques années plus tard, exhumés et ré-enterrés dans le cimetière de Rivesaltes.

possibilité de venir récupérer les restes du laguériste<sup>613</sup>. Dans cette pratique, les corps de ces premiers défunts sont ramenés dans le monde de la vie sociale et même les corps ont la possibilité de « reposer en paix », de revenir dans le social. Leur mémoire est possible du fait qu'ils réintègrent symboliquement le monde des vivants. Il est difficile de dire si cette pratique a été autorisée ou seulement tolérée par l'institution. Le fait est que plus tard le camp se rendra compte que cette exhumation peut fournir aux proches des indices des conditions de vie sur l'île.

S'y pose aussi le problème de la surpopulation du cimetière du village, mais aussi les proches qui viennent récupérer le cadavre peuvent voir le traitement subi par ce dernier au sein du camp. L'administration concentrationnaire prend la décision d'utiliser pour cimetière une des îles composant l'archipel (certains ont probablement été enterrés aussi sur l'île de Persine). Ainsi est prise la décision de se servir de l'île de Magarets. Les corps auraient été inhumés peu profondément sur les plages de cette île et leurs dépouilles ont été souvent emportées par le Danube. Cette situation enlève toute possibilité de lieu de mémoire individuel et ôte la possibilité aux familles de faire leur deuil. Les internés, même morts, n'ont pas le droit de revenir dans la société.

Cette pratique efface complètement le caractère social de l'être, sa dépouille est profanée par la nature et il ne revient jamais dans le social. Il a « disparu sans traces » de l'archipel concentrationnaire de Béléné, il n'y a pas de lieu de recueillement individualisé, ni de lieu de mémoire autre que le camp lui-même. Ce sont les internés eux-mêmes qui sont chargés d'enterrer leurs « collègues d'internement » – un facteur supplémentaire dans le traitement de l'infériorité aussi bien du cadavre que de ceux qui doivent creuser sa tombe. Ce fait a une implication profonde et une dimension réflexive pour les vivants – les internés devant obéir au camp pour ne pas se retrouver dans la même situation – et pour le monde extérieur (les proches) – sur eux plane la menace de répression, de sorte que la peur totalitaire se renforce. Dans ce cas de figure, le camp a tendance à produire une mort totale qui est à la fois physique et sociale.

## 2. Relations sociales horizontales

Les formes concentrationnaires sont des espaces-temps dans lesquels se forme une vie exceptionnelle propre, qui a pour fonction de devenir progressivement une forme de vie

---

<sup>613</sup> Selon le témoignage d'une habitante du village prénommée Ekaterina (dans Daniela KOLEVA, *Белене – място за памет?*, p. 257), des gens de tous les coins du pays venaient récupérer les corps de leurs proches, et son père – pour aider les familles à les récupérer – aurait déterré des cadavres qui portaient des traces de coups.

ordinaire de la réclusion. Autrement dit, l'exceptionnel a tendance avec le temps à se présenter comme une vie quotidienne répétitive qui se normalise et s'éternise. Et c'est d'autant plus vrai quand l'institution concentrationnaire est vouée à durer – elle ne dépend pas ouvertement de facteurs extérieurs source d'espoir<sup>614</sup>. Dans le cas où la forme concentrationnaire se développe dans un contexte « moins extrême », elle a tendance à se stabiliser (en même temps que la forme exceptionnelle de la structure étatique). Ainsi, le camp a tendance à se poser comme institution de la « normalité » sociale, à se stabiliser en tant qu'institution ordinaire de l'enfermement social, politiquement et socialement nécessaire. Cela ne veut pas dire que son caractère exceptionnel est nié, tout simplement il essaie de se poser comme une part inaliénable de la marche vers l'eschatologie politique.

L'institution concentrationnaire est une forme sociale dans laquelle apparaît une vie propre, autrement dit un univers spécifique de la réclusion où la survie se poserait comme la stratégie personnelle la plus répandue. Celle-ci peut s'inscrire dans une palette de formes multiples et variées. L'acteur social à l'intérieur du camp semble être guidé dans ses actions prioritairement par cette volonté de survie – aussi bien au niveau physique qu'au niveau symbolique/psychologique. Alors, les relations sociales, les interactions avec les autres internés seront animées par cette volonté de survie dans l'univers du mépris et de la haine.

## 2.1 Stratification sociale concentrationnaire

Selon W. SOFSKY, l'installation d'une relation sociale durable nécessite des « *réactions prévisibles et une certaine confiance dans l'avenir* »<sup>615</sup>, alors que les camps se présentent souvent comme un univers de l'incertitude la plus extrême. Dans le camp s'opposent deux logiques antagonistes : d'un côté, celle de l'institution qui tend naturellement vers la domination complète des êtres et, de l'autre, celle des individus qui tendent aussi naturellement à se regrouper selon des critères d'affinités religieuses, politiques, nationales, de lieu de provenance, de classe d'appartenance. Autrement dit, le regroupement des internés passera essentiellement par la notion d'appartenance, ce même critère qui est utilisé par la machine répressive pour mettre ces êtres dans l'espace de concentration. On obtient de la sorte un univers dans lequel la logique d'action institutionnelle et la logique d'action individuelle se rejoignent dans le critère d'appartenance. La différence est que, pour l'administration concentrationnaire, l'appartenance est un critère de classement bureaucratique et fait partie d'un calcul rationnel de la « bonne

<sup>614</sup> Comme c'est le cas par exemple de Rivesaltes, qui est un camp dans un contexte de guerre mondiale et où les internés s'intéressent vivement aux avancées du conflit armé comme source d'espoir de leur libération.

<sup>615</sup> *Organisation de la terreur*, p. 113.

gestion » des populations au sein de l'institution (qu'on pourrait voir sous deux acceptions : le regroupement par critères d'appartenance pour assurer une meilleure gestion ou l'éloignement des individus, qui peuvent, s'ils composent un groupe, défier l'institution). Les relations sociales au sein du camp sont à la fois marquées par la volonté institutionnelle et les stratégies de survie de la part des internés.

- *Internés et groupes d'affection*

Nous avons déjà dessiné les principales caractéristiques sociologiques des internés des deux camps qui nous intéressent dans notre étude comparative sociologique. Il s'agit d'une multitude de types d'internés qui varient dans l'espace et surtout dans le temps<sup>616</sup>. Par conséquent, à l'intérieur du camp, les êtres auront tendance à se regrouper selon des critères en relation avec la vie extérieure, avec la vie ordinaire.

La sanction de l'institution y est présente également selon deux logiques : regrouper afin de mieux gérer et prévenir la formation de certains groupes qui peuvent se transformer en « contestataires » de la réclusion et menacer l'ordre institutionnel. Ces logiques d'action fonctionnent aussi en binôme, comme celles qui ont été préalablement définies<sup>617</sup>, c'est-à-dire qu'elles sont présentes dans toute forme concentrationnaire avec une prédominance de l'une sur l'autre à un moment donné ou dans une singularité concentrationnaire donnée. Ainsi, dans son action le camp sera préoccupé à la fois de trouver la meilleure forme de gestion et de domination totale (complète) sur les êtres, qui inclut aussi bien un regroupement qu'une action qui doit prévenir la création de groupes d'affinités au sein de la masse d'internés.

Et plus la population est hétéroclite, plus l'institution concentrationnaire sera amenée à regrouper les internés dans des groupes selon des critères choisis afin de ne pas menacer le biopouvoir complet exercé. Dans la plupart des cas, il s'agit de prévenir les rassemblements à caractère politique qui peuvent être revendicatifs. Ainsi, à Rivesaltes, les logiques de regroupement dans des « sous-masses » de la part de l'institution se feront essentiellement selon les critères d'appartenance religieuse, nationale, culturelle et ethnique.

Ce rassemblement des différentes catégories d'internés au sein du camp relève d'une volonté de meilleure gestion, légitimée par la visée méliorative des conditions d'internement. Ce regroupement concentrationnaire est le fruit de la dynamique propre de la vie institutionnelle.

---

<sup>616</sup> Probablement plus perceptible dans le cas de Béléne où, selon les périodes d'existence de la forme concentrationnaire, y sont présentes différentes catégories d'internés. Mais aussi valable pour beaucoup pour Rivesaltes au moment où il devient un camp de transit.

<sup>617</sup> Contenir – punir, stocker – dresser.

Dans les premiers mois, les arrivants sont dispersés au sein des différents îlots sans trop de différenciation. Face aux multiples problèmes qui se posent devant l'administration, cette dernière se consacre à la recherche de la solution optimale facilitant la gestion de la masse internée et, par là, sa domination. Le biopouvoir complet se déploie le mieux dans le mouvement, dans la dynamique incessante qui a pour fonction de prévenir que l'être s'attache trop à un espace, à un groupe d'affinités, à un groupe spatial et social. Il n'agit que sur des corps en mouvement, qu'il modifie en permanence. Le regroupement le plus significatif concernera les trois grandes catégories suivantes : les Juifs, les Espagnols et les Tziganes. Dès avril 1941 commence un regroupement des internés juifs dans l'îlot B, légitimé par la volonté de faciliter à la fois le ravitaillement et l'organisation de la vie quotidienne en matière de scolarité et d'observation des rituels religieux. Face à la masse hétéroclite, l'institution faiblement répressive a tendance à diviser et à regrouper pour mieux gérer.

Dans l'enceinte du camp général, les communications entre les différents groupes sont souvent impossibles. Dans le même cercle concentrique, les individus sont astreints à vivre avec des internés qui à la fois parlent une autre langue, professent une autre religion, ont des référents culturels différents ainsi qu'un comportement social spécifique. Alors, dans un tel univers, les acteurs sociaux auront tout naturellement tendance à vouloir établir des affinités selon ces mêmes critères de traitement érigés par l'institution. Afin d'établir une relation sociale, il faut un minimum de confiance<sup>618</sup> en l'autre. Or, l'on ne peut faire confiance qu'à des gens avec qui on a quelque chose en commun (confession religieuse, appartenance ethnique, langue, provenance territoriale, etc.), un référent culturel commun.

À Rivesaltes apparaissent des facteurs pouvant freiner les interactions sociales – une bonne partie des individus y sont en famille, ce qui peut favoriser un renfermement dans le cercle familial et la perception des autres comme menace pour la survie de soi et de ses proches. Le regroupement imposé par l'institution crée des groupes qui communiquent peu ou pas du tout entre eux : « *On entendait parler de "polacos" mais c'étaient peut-être des Allemands et des Hongrois. Je me souviens de la présence dans le camp de Tziganes ; mais on ne se mélangeait pas. Ma mère qui avait très peur nous empêchait tout contact avec les autres îlots*<sup>619</sup>. » La stratégie des internés envers les internés appartenant à un des grands groupes au sein du camp est celle de la prudence fondée sur la perception des autres comme une menace potentielle pour leur groupe identitaire, mais aussi pour l'individu en tant que tel.

---

<sup>618</sup> Celle-ci incluant à la fois la prévisibilité de ses actes et la possibilité de contrôle de l'autre.

<sup>619</sup> *Les camps de Rivesaltes*, p. 60.

De la part de l'institution concentrationnaire, la plus importante phase de regroupement est celle des internés juifs, notamment pour la création du « camp spécial ». Ainsi, les îlots K et F seront réservés aux internés « israélites » et les autres groupes de reclus seront concentrés essentiellement dans les îlots J et Q. Dans cette forme renforcée de concentration à l'intérieur du camp, on retrouve un régime beaucoup plus restrictif (les deux îlots sont entourés d'une double rangée de fils barbelés, la circulation est fortement réduite, les droits aux visites et correspondances sont très limités). Ainsi est établie une forme surconcentrationnaire à l'intérieur de l'univers de l'enfermement. Ce regroupement des internés israélites a, en revanche, une tout autre fonction que celle initialement prévue (assurer la meilleure gestion et améliorer, par là, les conditions d'internement) ; il doit servir au triage et à la déportation. Le critère n'est plus uniquement religieux ou culturel, il relève de la gestion pure de la figure de l'exclu totalitaire, de l'ennemi totalement ennemi, de l'ennemi-objectif. Les êtres sont ainsi transformés en une masse indistincte d'individus à trier (selon des critères rationnels – âge, condition physique et autres), en un chargement à faire transporter – bref, une quantité à gérer quelque temps au camp, une masse à trier à travers des critères bureaucratiques rationnels et à expédier selon un planning prédéterminé.

\*\*\*

La formation de groupes d'internés au sein des formes concentrationnaires dépend de deux facteurs : la volonté institutionnelle et les affinités propres des individus internés et soumis à cette institution. À Béléné, compte tenu du type d'ennemi que l'institution abrite, la logique d'action de l'administration viserait à prévenir la création de puissants groupes d'internés rassemblés par affinités politiques (les mêmes qui sont la raison principale de leur internement)<sup>620</sup>. Le regroupement politique peut facilement devenir revendicatif (beaucoup plus que le religieux ou le culturel), et se poser comme une force de contestation du pouvoir de l'institution.

Mais comme le camp a plus tendance à traiter ses pensionnaires en tant que masse amorphe et indistincte, il ne peut pas prévenir totalement la création de groupes d'affinités et d'entraide parmi les internés. Ces contacts se forgeront essentiellement sur la base du critère de la confiance. Critère d'autant plus important que l'essence de l'institution est d'instaurer un climat de méfiance généralisée où tout un chacun peut être « antenne » des ayants-pouvoir au sein du camp. Les éléments qui renforcent la confiance dans l'autre, comme facteur d'établissement des relations sociales quelconques, seront en lien avec les convictions philosophiques et

---

<sup>620</sup> À la différence de Rivesaltes, qui privilégie ce regroupement.

politiques ou la région de provenance des personnes. On peut faire plus facilement confiance à quelqu'un qui fait partie de la même organisation politique ou qui vient de la même ville ou région, du même village, etc.

Selon la nature des relations sociales que le régime veut imposer dans la société, tout acte social devient un acte politique, alors toute personne marginalisée l'est par rapport à des critères politiques. Ainsi, selon les « vagues répressives » que le régime totalitaire va déployer pour asseoir sa domination sur la société bulgare, sur l'île se retrouveront des catégories d'internés différentes et avec le temps l'engagement politique de ces derniers sera de moins en moins important<sup>621</sup>. Ainsi, dans les premières années de leur existence, dans les camps se retrouvent des représentants de toutes les couches sociales, de tous les niveaux d'éducation, de toutes orientations politiques, voire de toutes appartenances ethniques<sup>622</sup>.

Nous avons précédemment présenté la multitude d'internés qui se retrouvent sur l'île et qu'on peut classer dans trois groupes inégaux, à savoir les politiques divers, les communistes déviants et les divers et étrangers (Yougoslaves ou Grecs). Dans ce « climat social » complexe, le critère d'appartenance à une ex-catégorie sociale se pose comme premier facteur de relations sociales. Cet attachement politique antérieur est le premier et le plus fort des facteurs de « stratégies de regroupement d'entraide pour la survie ». Survivre dans le camp relève pour beaucoup de la place occupée dans les « collectifs d'internés » qui vont apparaître progressivement. Or, le critère de l'appartenance antérieure se pose comme le facteur de confiance le plus fort à l'intérieur du système concentrationnaire. Comme le camp est « un univers de haine politique », le facteur de vie sociale en son sein est animé par une réponse en miroir dirigée contre le régime. Nous sommes face à une haine réflexive – la haine des uns envers les autres se renforce simultanément et respectivement.

Le pouvoir au sein du camp s'impose sous la forme d'un groupe compact partant du sommet du Parti communiste et se terminant par le plus ordinaire des miliciens de garde. S'ajoutent certains individus qui vont collaborer avec le pouvoir concentrationnaire – la strate grise. Alors, du côté des internés ordinaires, il y aurait une tendance à une réponse groupée (autant que possible) à la violence totale exercée. Cela ne veut pas pour autant dire qu'il y aura un fort contre-pouvoir et des revendications ouvertes de la part des internés, mais certains vont se regrouper afin d'amoindrir les conséquences de la vie recluse.

---

<sup>621</sup> L'engagement politique est un critère d'exclusion dominant essentiellement dans le premier Béléné, alors que plus tard il sera moins important étant donné que les grands ennemis politiques seront soit anéantis, soit annulés comme menace.

<sup>622</sup> Ils vont composer ce que Stéphane BOTCHEV appelle « *le congrès de Persine* ».



L'essence de l'institution concentrationnaire est telle que toute forme de contestation ouverte est sévèrement réprimée<sup>623</sup>. En ce sens la constitution de groupes d'internés est une forme de survie, une adaptation à la vie recluse, qui a pour objectif la survie sur l'île, mais aussi de garder une part de sociabilité et de contrôle de son environnement social. Dans cet ordre d'idées-là, on peut comprendre pourquoi à l'intérieur du camp le facteur primordial de relations sociales est en lien avec le monde extérieur et/ou antérieur (appartenance politique, appartenance territoriale) – tout simplement parce qu'il est facteur de confiance, tout comme il est facteur d'un possible contrôle postérieur (les actes à l'intérieur du camp peuvent être sanctionnés une fois la vie libre réintégrée). Un comportement indigne, par exemple, peut être rapporté dans les bribes des structures des anciens partis politiques ou dans le cadre du village ou de la ville dont ils sont originaires et sanctionné par voie de conséquence à l'intérieur des relations sociales complexes dans ces unités sociales-là. Il peut y avoir plusieurs facteurs d'établissement de relations sociales à l'intérieur du camp. Celles-ci émergent souvent du nivellement des internés et de leur traitement de masse, facilitant l'établissement d'un contact élargi avec plusieurs autres reclus<sup>624</sup>.

Afin de prévenir la création de groupes contestataires forts, l'institution utilisera deux logiques principales : (i) séparer les internés plus prédisposés à se regrouper ou à devenir leaders et (ii) s'infiltrer à l'intérieur de ces relations sociales de survie à travers les réseaux de délateurs. Le pouvoir institutionnel essaiera de limiter les contacts entre les internés ayant des référents politiques communs. Pour cette raison, ils sont séparés dans des brigades différentes (les membres de brigades changent souvent, de sorte qu'il ne puisse se créer de réelle relation de solidarité)<sup>625</sup>. Les contacts entre les différentes brigades ou divers chantiers sont fortement limités. Et même dans une brigade on peut facilement se retrouver avec des personnes dont on se méfie fortement. Ainsi, face à la confiance, comme facteur de contacts sociaux, s'érige la méfiance envers l'autre en tant que délateur potentiel aux autorités du camp.

- *La « strate grise » – destructeur des relations sociales*

---

<sup>623</sup> Et ce, en tant qu'acte politique – non seulement à l'encontre de l'institution concentrationnaire, mais contre toute la pyramide de l'État totalitaire.

<sup>624</sup> Stéphane BOTCHEV ira jusqu'à dire que l'intérieur du camp sera le seul endroit de parole libre dans le pays, car à l'extérieur on ne pouvait pas mener des conversations politiques telles qu'on menait au camp.

<sup>625</sup> En revanche, il y aurait aussi des « brigades » composées d'un même type d'internés : dans le premier Béléne, celle des officiers qui sont soumis à un régime plus sévère et, dans le second, une brigade de jeunes soumis, en revanche, à des conditions de travail un peu meilleures. Alors si dans le premier cas le régime sous lequel sont regroupés les internés a un objectif plus punitif étant donné la nature des internés (pouvant être plus réactifs), dans le second cas, la rééducation des jeunes n'exige pas autant de violence que celle de personnes plus âgées. Mais aussi les hooligans ne partagent pas une conscience politique suffisante pour établir la confiance nécessaire.

Dans le cadre des institutions concentrationnaires, le facteur d'établissement de relations sociales passerait par l'opposition confiance-méfiante. Ainsi se forment les deux perceptions idéal-typiques que nous traiterons dans les deux sous-points suivants : l'« autre-menace » et l'« autre-facteur de survie ». Toute forme concentrationnaire produit une strate d'internés à son service. Et c'est d'autant plus vrai face à la propension de tout camp à créer un univers d'autoadministration. Rivesaltes fait partie de la volonté de Vichy de mettre en place des formes concentrationnaires qui s'autogèrent, c'est-à-dire que les internés s'organisent seuls sans l'intervention directe de l'État. Pour cette raison seront désignés des responsables parmi les internés qui doivent prendre en charge la vie intérieure des unités de gestion concentrationnaires, les baraques. Cette volonté-là est présente à un degré plus élevé dans le camp de Béléné. Les autorités du camp souhaitent faire en sorte de ne pas avoir besoin d'intervenir à l'intérieur du Chantier. L'intervention des miliciens à l'intérieur de l'espace clos se réduit principalement aux appels, et encore – ils sont organisés par les responsables (de garde ou de la ligne de la Sécurité d'État), les miliciens n'assurant que la garde « extrabarbelée ». L'institution essaie de créer un univers d'autogestion<sup>626</sup> intérieure, impensable sans confier le pouvoir à des personnes de confiance.

Dans tout groupe social, on retrouve facilement des individus qui sont prédisposés à collaborer avec le pouvoir. Dans le contexte de lutte pour la survie, nombreux sont ceux qui vont adopter une stratégie de ralliement au pouvoir afin d'obtenir certains avantages. Les membres de cette strate ne seront autres que des personnes de confiance du régime. Dans la première période, ce sont les communistes déviants et dans la seconde, des criminels. Cette volonté de laisser les internés s'autogérer doit aussi être bien contrôlée de la part de l'institution. Nous pouvons remarquer un certain paradoxe : d'un côté, il y a une volonté de laisser les reclus s'autogérer, mais de l'autre, une volonté de dominer complètement les êtres internés. Dans toute forme concentrationnaire, la création d'une strate grise est nécessaire non seulement pour l'auto-organisation des internés, mais aussi pour instaurer un climat de méfiante. Celui-ci a pour fonction de prévenir toute forme de contestation du biopouvoir complet.

Dans les deux formes concentrationnaires dont il est question ici est présente la volonté officielle de création d'un univers social artificiel qui s'autogère. Rivesaltes va employer plusieurs internés dans les services du camp, et ce seront majoritairement des internés espagnols auxquels l'institution octroie le plus de confiance. Les autres internés vont aussi aspirer à se

---

<sup>626</sup> Nous employons ce terme sans la connotation politique que lui donnent les mouvements anarchistes. Il s'agit de la volonté de l'institution concentrationnaire d'intervenir le moins possible dans l'espace « intrabarbelé ».

trouver une place dans certains services qui procurent des avantages matériels susceptibles d'alléger leurs conditions d'internement.

Il en va de même pour Béléné, sauf que l'administration ne peut faire confiance qu'à des catégories d'internés spécifiques auxquelles déléguer du pouvoir. Ainsi a été créé un système où les postes de « *brigadiers, des responsables de groupe, conseillers culturels étaient occupés par des "gens à eux", ou s'il n'y avait pas suffisamment de ces derniers par des domestiques prédisposés à leur servir* »<sup>627</sup>. Les internés entrant dans ladite « strate grise » seront également sanctionnés par l'institution qui établit le choix des individus pouvant en faire partie. Les autres internés identifient ces personnes de confiance comme de véritables collaborateurs des « bourreaux » et qu'ils doivent isoler des relations sociales ordinaires.

Dans l'essence de la forme-camp de type totalitaire socialiste, cette collaboration est le fruit d'une volonté délibérée de l'institution. Elle obéit à une logique d'action qui entre dans le processus de rééducation des internés et vise leur réintégration dans la « nouvelle vie ». Il ne faut pas oublier que, pour ces « êtres gris », la pratique de collaboration procure un accès à des suppléments servant à adoucir leur condition d'internés. Cela ne va pas sans renforcer la haine contre eux de la part des autres internés. Afin de préserver leur statut privilégié, les membres de cette strate grise vont aussi se comporter comme un groupe à l'intérieur du camp dans la mesure où ils ont un intérêt, souvent vital, à rester à leur place privilégiée. C'est leur stratégie de survie.

Les relations entre les groupes de privilégiés et les groupes d'internés seront basées sur le mépris de l'autre, de celui qui collabore avec le pouvoir et qui jouit de sa posture au sein de l'univers de misère (que ce soit à Rivesaltes ou à Béléné). Le camp s'immisce dans le plus profond des relations sociales, il n'est pas seulement omniprésent sur le plan physique, il l'est aussi sur les plans symbolique et interactionnel. Il a le pouvoir de détruire des relations sociales, de briser des groupes, de séparer des affinités. Cela est d'autant plus perceptible qu'on monte dans les degrés de répression. À Béléné, les pouvoirs du camp peuvent facilement faire croire que quelqu'un s'est « rendu » et collabore avec eux pour l'isoler de son groupe d'affinités, mais aussi des autres internés. Comme tout être humain réagit différemment dans des situations extrêmes<sup>628</sup>, on peut facilement comprendre aussi bien le comportement des internés gris que

---

<sup>627</sup> BOTCHEV, *Белене...*, p. 139.

<sup>628</sup> Nous prenons la définition de BETTELHEIM : un ensemble de conditions de vie, où les valeurs et mécanismes adaptatifs antérieurs ne sont plus en fonction, ainsi qu'ils peuvent se poser comme une menace de mort.

celui des autres. Parce que, comme dirait Bruno BETTELHEIM, face à une situation extrême, on doit élaborer tout un ensemble « *d'attitudes, de valeurs et de façons de vivre* »<sup>629</sup>.

## 2.2 L'*alter* – menace pour *ego*

Dans son analyse du système concentrationnaire allemand, Wolfgang SOFSKY qualifie la société des camps comme une société de masse, à cause du grand nombre d'internés, de l'anonymat social qui y règne et de la dépersonnalisation à laquelle sont soumis les êtres en son intérieur. Le comportement de masse au sein des camps devrait être plutôt traité comme un effet voulu par le biopouvoir complet, qui tend à la production d'une société de masse (en lien avec la notion du « laboratoire » d'ARENDT et de BETTELHEIM). Ce qui conforte notre image interprétative de l'État-médecin, fruit du fondement biopolitique de la gouvernance moderne. Les formes concentrationnaires se posent comme une expérimentation des techniques de production de masse unie et dirigeable dans la bonne direction, à travers une dynamique sociale « dirigée ».

Le problème ici est que la masse internée est différente de la masse « externée », sa dynamique n'est pas seulement dirigeable, elle est totalement soumise à la volonté du pouvoir concentrationnaire. La tâche principale du pouvoir contentif du camp est de prévenir toute forme d'organisation interne qui pourrait défier son pouvoir totalitaire. C'est une caractéristique commune à toutes les institutions qu'on désigne, depuis GOFFMAN, sous le vocable « totalitaires », mais aussi « disciplinaires » dans l'analyse foucauldienne. Or la forme-camp diffère aussi par rapport à ces institutions parce qu'elle est la seule guidée par la volonté de massification, tandis que les formes institutionnelles dont elle s'inspire sont plus ou moins individualisantes. Cette massification de la société internée serait le fruit des caractéristiques que nous avons déjà abordées, en commençant par l'astreinte spatiale, passant par le traitement biopolitique primaire (par rapport aux besoins primaires de l'être, scientifiquement définis), les mortifications portées à la personnalité et la transformation des individus en « dés-êtres » relevant d'une imagerie animale ou verminale. Cette forme spécifique d'existence humaine, qu'on ne retrouverait que dans la situation extrême des formes concentrationnaires, se pose comme un facteur de relations sociales particulières dans le cadre des camps.

La société internée se présenterait comme une forme spécifique d'interactions sociales, conditionnées par le contexte exceptionnel, lui-même produit par l'enfermement concentrationnaire. Et cette différence est le fruit de l'unique stratégie d'action qui se présente

---

<sup>629</sup> BETTELHEIM, *Survivre*, p. 24.

devant les acteurs : celle de survivre. Le camp est un espace-temps dominé par la lutte pour la survie<sup>630</sup>, une lutte à la fois contre l'institution et ses attributs (espace, traitement primitif, traitement d'infériorité, personnel, collaborateurs parmi les co-internés) et contre les autres internés composant la masse recluse.

Tout cela se joue au niveau de la perception de l'autre comme une menace directe pour le fil fragile auquel s'attache la vie individuelle. Dans l'univers de l'incertitude, souvent totale, l'autre est une menace directe pour le corps d'*ego* et, par là, de sa conscience propre. Autrement dit, l'autre est perçu comme une menace à la fois sur le plan physique et sur le plan symbolique, à la fois directe et indirecte. Directe, par l'atteinte qu'il peut porter ici et maintenant à la survie individuelle au sein du camp, et indirecte par ses actions nuisibles, non seulement pour le moi, mais aussi pour la masse des internés. « L'autre-menace » peut influencer sur la survie d'*ego* individuel et collectif. Cette perception de l'autre comme menace est très présente dans la socialité concentrationnaire en général et se pose comme obstacle de taille devant toute volonté de tissage de liens sociaux se rapprochant de ceux de l'extérieur. Les rapports sociaux ordinaires semblant impossibles à l'intérieur des cercles concentrationnaires, où il ne peut y avoir que des « compagnons de malheur » et non pas d'amis au sens social du terme. Le camp semble incompatible avec quelque relation sociale ordinaire que ce soit, notamment de nature familiale, amicale, affective, voire de travail. Détaché de la vie, l'être ne peut établir que des relations de survie et ces dernières exigent d'abord une méfiance envers les autres considérés en tant que menace.

- *Rivesaltes et la peur des autres*

Dans le cadre concentrationnaire de Rivesaltes, la figure de l'autre, du co-interné, semble dans une grande mesure perçue comme relevant d'une menace à la fois pour soi et pour les proches qui se retrouvent à l'intérieur du camp. Cette relation semble plus importante dans la lignée verticale qu'horizontale, c'est-à-dire dans la volonté de préservation des enfants plus que dans la relation maritale. Dans l'univers concentrationnaire, toute personne peut être perçue comme menace directe ou indirecte pour l'*ego* interné. Le camp de Rivesaltes pose de multiples

---

<sup>630</sup> Il faudrait rappeler que la notion de survie que nous utilisons ici ne se borne pas seulement à un « instinct » de survie qui se déploierait dans les camps, mais de la survie prise comme stratégie d'action personnelle des acteurs sociaux recouvrant une volonté de préservation de soi en tant qu'être physique et être symbolique. Alors, dans notre conception, trouver une échappatoire à la condition de reclus relève aussi d'une stratégie personnelle de survie – fuir le camp par exemple, tout en étant conscient des risques encourus (dans le cas de Rivesaltes, se faire arrêter de nouveau et être transféré dans un camp plus répressif ; dans le cas de Béléne, courir un danger de mort presque certaine). Dans cette perspective même, le suicide peut être traité comme une stratégie personnelle de survie : se donner la mort préserve l'être en tant qu'unité symbolique et est par excellence un acte d'exercice de liberté ultime dans l'univers de la négation la plus accomplie de la liberté.

barrières à l'établissement de contacts entre les internés et une des plus importantes est celle que nous avons définie comme communicationnelle. À l'intérieur de l'institution concentrationnaire se retrouvent des êtres très différents en raison de leur culture, de leur religion, de leur langue, de leur origine ethnique ou de tout autre attribut de socialisation. Dans les conditions extrêmes de l'enfermement, ces catégories-là construisent une image de l'autre fondée sur la méfiance, comme une menace directe. L'autre peut porter atteinte au corps propre de l'interné (par le vol ou la contamination), mais aussi à ceux avec qui l'être a des liens affectifs quelconques.

Dans le cadre du camp de Rivesaltes, la relation entre les coreclus est souvent conflictuelle ; « *entre les internés le ton de la conversation est rarement aimable* », écrira Friedel dans son journal. La menace que représente l'autre touche à l'intégrité physique de l'être, à sa survie. E. GOFFMAN parlait de la notion de « contamination morale » comme technique de mortification employée par l'institution totalitaire. Y sont mélangés des groupes d'âge, des ethnies ou groupes religieux différents, ce qui provoque facilement une impression de contamination par le contact de codétenus indésirables avec qui l'interné n'aurait pas forcément tendance à établir un lien à l'extérieur. La relation directe et l'interaction sont le fruit du pouvoir institutionnel qui s'abat sur eux. D'autant plus que suite au manque d'intimité, toute relation sociale est aussi publique. L'être, interné au sein du camp, ne perd pas seulement son intimité personnelle, il est dépourvu de l'intimité dans ses relations avec autrui.

La vie quotidienne au sein du camp est souvent présentée comme une vie en souffrance à la fois personnelle et collective, face à laquelle l'être est impuissant. L'individu peut être fréquemment placé dans une situation d'impuissance vis-à-vis du caractère total de son expérience concentrationnaire parce qu'il ne dispose que de très peu de moyens d'action pour améliorer sa survie personnelle, celle de ses proches ou de ses co-internés. Cette « impuissance » est bien sûr relative, car dans les formes concentrationnaires l'individu construit toujours une stratégie visant à diminuer le poids du traitement de masse. Autrui, inscrit dans le cadre de l'institution totale, peut agir négativement sur la stratégie de survie dans la mesure où il est susceptible de porter atteinte à la corporalité individuelle à travers la nourriture, la maladie et le vol.

La sous-nutrition devient à l'intérieur du camp un facteur de relations sociales – ici dans une signification négative : elle détériore les formes de socialité. L'être humain placé dans des conditions de vie minimales aura tendance à se voir dégrader dans sa condition d'individu social. La société internée exige une autre forme de socialité, animée essentiellement par la stratégie de survie (physique et psychologique), la détérioration du corps provoquant des

changements dans l'être social. Dans ces conditions, l'autre peut être facilement perçu comme un rival dans la « lutte pour la survie ».

En tant que menace au niveau nutritionnel, l'autre reclus peut revêtir une large palette de comportements de « violence » par rapport à *ego*. Tout d'abord, d'une manière générale et indirecte, « les autres » en tant que nombre en fluctuation permanente se présentent comme une sorte de rivaux concourant pour la ration alimentaire – le nombre détériore la qualité et la quantité des aliments servis. C'est probablement le niveau le plus général et indirect qui nous permet de parler d'une menace de masse. Vient ensuite l'image de l'autre (cette fois-ci plus individualisé) qui a trouvé un moyen de conquérir un supplément nutritionnel. Cette relation-là s'exprime dans un éventail de situations qui part du sentiment de jalousie envers ceux qui ont la possibilité de recevoir des colis, passe ensuite par ceux qui ont un supplément nutritionnel par suite du travail qu'ils effectuent pour aboutir à ceux qui réussissent à combler les manques institutionnels à travers la relation sociale de « marché noir ». Et ne menacent pas directement le corps de l'interné. Ceux qui agissent indirectement sont différenciés, individualisés, visibles – il est question du personnel des cuisines et tous ceux qui tournent autour<sup>631</sup>. Ils profitent de leur situation pour s'assurer des compléments nutritionnels – « *eux se sucraient* »<sup>632</sup> –, détournent des aliments pour participer aux relations de marché noir, n'apportent pas assez de soin à la préparation de la « soupe concentrationnaire ». C'est une menace sociale indirecte, car elle est perpétrée par un collectif d'internés proches de l'institution et souvent assimilés à celle-ci.

Une autre forme de menace, le vol, relève, quant à elle, d'une relation beaucoup plus individualisée. La peur du vol devient le facteur primordial qui influe sur toute forme d'interaction sociale au sein du camp. On se méfie de l'autre, on a peur de lui, parce qu'il peut voler des objets ou de la nourriture, si importants pour la survie du reclus. Ainsi, l'autre invisible peut porter une atteinte directe au physique d'*ego* en s'emparant soit des objets qu'il possède<sup>633</sup> et faisant partie par extension de sa corporalité, soit de denrées alimentaires qui touchent directement au corps. Par ailleurs, nous pouvons supposer que le vol du côté de la personne qui le commet se pose aussi comme une stratégie pour la survie. L'essence institutionnelle même est incompatible avec la notion de possession – l'individu est dépossédé à son entrée et son intimité est effacée.

---

<sup>631</sup> Le travail pour le camp est un point d'attraction pour les internés, car il octroie un accès à des objets et à des relations qui peuvent améliorer considérablement la vie quotidienne à l'intérieur de l'institution.

<sup>632</sup> Espérance Navarro dans *Les camps de Rivesaltes*, p. 55.

<sup>633</sup> Parmi les très peu dont dispose l'être au camp.

Le co-interné représente aussi une autre grande menace physique : il est porteur et facteur de maladies. L'autre peut contaminer non seulement moralement, sur le plan symbolique, mais aussi et surtout sur le plan physique. Il fait partie de la « saleté environnante » et peut devenir un vecteur de développement et de propagation de maladies et vermine. Tous les internés font partie de l'univers « *misère, haine et dégoût* »<sup>634</sup>, qui est à la fois le fruit du traitement collectif imposé par l'institution et un indicateur de la perte du visage humain des autres<sup>635</sup>.

La peur de la maladie est un élément mobilisateur très important dans l'univers concentrationnaire. Dans le comportement de survie, l'être va essayer de se préserver de la contamination par les autres (nous pouvons différencier deux formes de maladie au camp : l'une provoquée par la sous-nutrition et l'autre liée à des infections dont les autres peuvent être porteurs). Le fait même que les internés doivent cohabiter dans des baraques communes sans avoir un espace à eux, dans une saleté due au manque d'hygiène et à la vermine, contribue à la perception des autres comme faisant partie de cet espace hostile et menaçant, et par extension de l'institution punitive elle-même.

Le camp est un contexte de menace directe de la corporalité de l'être et la lutte contre la maladie se pose comme un facteur de survie de première importance – la maladie et la faim sont originellement reliées dans l'univers concentrationnaire. À côté de la lutte pour la nourriture se dresse celle contre la maladie, où les autres se présentent comme un facteur de menace qui dissout la confiance et abolit la solidarité. Dans le contexte concentrationnaire, on voit souvent les gens mourir, alors les internés auront tendance à s'enfermer dans leur propre univers, à la fois en essayant de se préserver des atteintes de la part de l'institution et de la menace totale et directe que peuvent représenter leurs « collègues » co-reclus.

L'univers concentrationnaire se pose souvent comme un univers de solitude qui ne favorise pas les relations sociales. La confiance en l'autre comme facteur d'établissement de relation sociale est souvent absente, d'autant plus qu'*alter* peut facilement être perçu comme une menace directe pour l'être. Les co-internés ne peuvent être réellement que des « *compagnons de malheur* », avec qui on ne peut établir que des relations éphémères et en fonction de la lutte pour la survie au camp. Nous pouvons parler d'une forme de rapports sociaux imposés par les

---

<sup>634</sup> *La boîte à guenilles*, p. 79.

<sup>635</sup> On peut évoquer la description de Vivette Samuel, quand cette dernière entre dans la baraque qui lui a été attribuée : « [...] j'arrive à îlot B et j'entre dans une baraque des deux côtés, deux étages de bat-flanc séparés de 2 mètres en 2 mètres par des vieilles couvertures, compartiments où grouillent pêle-mêle des familles entières, père, mère, enfants – grands-parents – vautrés sur des grabats, agglutinés pour avoir plus chaud, dans une promiscuité indescriptible. Il fait sombre, il fait froid et humide et il n'existe aucun moyen de chauffage. Et vous saisissant à la gorge dès l'entrée, une odeur aigre de sueur humaine qui flotte dans cet antre jamais aéré. »



conditions extrêmes dans lesquelles est plongé l'individu, qui s'établissent entre des personnes modifiées par l'exceptionnalité de l'enfermement et la perte brusque d'attaches et d'attributs de socialité.

- *L'autre – un moyen de terreur à Béléné*

Sur l'archipel concentrationnaire bulgare, la perception de l'autre passerait à deux niveaux : un premier, comparable à ce que nous venons de décrire, et un second, résultant du degré répressif plus élevé. En quelque sorte, il existe deux formes de l'autre-menace à l'intérieur – un « autre » au même niveau qu'*ego* ainsi qu'un « autre collaborant au pouvoir » caché ou démasqué. La menace que ce dernier représente est double, dans la mesure où elle est à la fois ouverte et identifiée, cachée et perfide, rendue possible par la collaboration de certains internés avec les services du camp. La deuxième forme de menace est beaucoup plus forte que celle passant par la relation faim-maladie, c'est-à-dire celle qui touche directement à la corporalité de l'être.

À Béléné, le facteur de relation sociale principal est celui de l'appartenance antérieure de l'être, qui se traduira par une appartenance à un groupe intérieur, catalysé par le facteur de confiance et le possible contrôle social postérieur. La personne à laquelle on peut faire confiance est moins une menace directe pour la survie du soi, celui qui aspire aux mêmes idées étant un être digne de confiance. L'essence du camp de politiques peut se présenter comme un facteur qui amoindrit la perception de l'autre comme menace dans le cas de la relation réciproque. Le système même de distribution de la nourriture, par exemple, diminue l'influence du nombre dans la sous-alimentation. Autrement dit, étant donné que le facteur nutritionnel ne dépend que de la norme de travail accomplie, les autres internés n'influent pas par leur nombre sur la quantité de nourriture. Comme les activités concentrationnaires tournent essentiellement autour du travail, ce dernier peut être la source du caractère menaçant de l'autre. Sur la digue, les internés travaillent par groupes de trois, alors une personne qui n'accomplit pas sa part du travail menace la réalisation de la norme par le groupe tout entier. Cette menace se traduit à deux niveaux : d'abord, il y a l'éventualité que la norme ne soit pas accomplie, ce qui garantit moins de pain aux deux autres membres du groupe qui, eux, peuvent travailler pleinement ; ensuite, ces derniers vont essayer de travailler plus pour combler le manque, ce qui va sans doute épuiser davantage leurs forces. Dans le travail, l'interné peut devenir une menace pour les corps individuels des deux autres membres de l'« équipe ». Il faut souligner que cet autre n'est pas « responsable » de son caractère menaçant, car le plus souvent il est affaibli par le traitement institutionnel. Il devient, en quelque sorte, un vecteur ou un « conducteur » du biopouvoir menaçant.

Dans cette relation « horizontale » d'interné à interné, l'autre peut aussi être facilement une contamination morale. À Béléné sont présents des personnes adhérant à des groupes politiques antérieurs parfois diamétralement opposés, des individus qui ont été en conflit ouvert dans la vie libre (par exemple, des membres des organisations fascisoïdes et des anarchistes, ou agrariens), mais aussi des représentants de strates sociales opposées animés par une haine sociale (des paysans et bourgeois). Au sein du camp, toutes ces personnes-là sont égalisées, nivelées dans la masse internée, ce qui provoque des conflits entre les groupes constitués sur un critère d'appartenance politique antérieure. Ces conflits sont limités par l'institution, qui maintient en son sein les individus en mouvement, afin de prévenir la création de regroupements d'internés qui peuvent devenir contestataires. L'individu sera amené à côtoyer des personnes différentes, d'où la menace de l'autre inconnu, avec qui on n'a pas encore eu de contact et dont on ne sait pas s'il collabore avec le personnel.

Une autre menace individuelle est, comme déjà évoqué, le vol, présent assez souvent dans la vie quotidienne du camp. L'autre inconnu et avec qui on n'a pas établi de liens sociaux peut être identifié comme « voleur »<sup>636</sup>. Le vol est une menace directe au corps de l'interné, on lui vole le plus souvent des denrées alimentaires qui sont fortement déficitaires sur l'île – des produits qu'il a reçus par colis par exemple. Ainsi, l'atteinte au colis sera double : la première est faite par le milicien qui va le fouiller et éventuellement en prélever quelque chose, la seconde, par le voleur co-interné qui va subtiliser un aliment vital. Pour cette raison seront créés des collectifs d'entraide des internés qui vont se préserver ainsi des atteintes des « voleurs ».

À Béléné, la part de la « zone grise » est beaucoup plus importante qu'à Rivesaltes et elle représente, par là, une menace beaucoup plus élevée pour l'interné. Nous pouvons diviser son influence en deux sous-groupes : un visible et un autre invisible. Le premier est une forme de menace beaucoup plus perceptible, ce qui diminue son caractère propre d'atteinte à l'interné. Il s'agit de la partie visible de la zone grise – les communistes internés du Conseil culturel et les brigadiers du premier Béléné et/ou les criminels responsables dans le second. Cette strate qui s'interpose entre le pouvoir à volonté totalitaire de l'institution et les internés se présente comme une sorte de « conducteur »<sup>637</sup> du biopouvoir complet. Ces individus relèvent aussi d'une double forme de menace – directe et indirecte. Concernant l'atteinte directe, dans le premier Béléné, ce sera essentiellement à travers la déconsidération au plan symbolique et rarement des violences physiques directes (les bastonnades seront plutôt à la charge des

---

<sup>636</sup> Par exemple, on peut évoquer le témoignage de Petko OGOYSKI, qui parle des jeunes « jonhnita » qui se mettent à voler tout le monde dès leur arrivée au camp.

<sup>637</sup> Au sens de la physique (science).

miliciens et autre personnel), alors que dans la seconde survivance du camp, ce sera par les coups portés aux corps des individus. L'autre, collaborant avec l'institution, peut se présenter comme une menace de l'intégrité corporelle de l'individu, il peut même tuer sous les ordres de l'institution.

L'autre face menaçante de « l'interné au service de l'institution » est celle que nous qualifions d'indirecte, impliquant le fait que ces êtres-là jouissent d'un statut privilégié et ont accès à des avantages divers. Cela peut aller du droit de recevoir plus de colis, de visites, mais aussi d'avoir un poste qui procure une meilleure alimentation ou le droit d'être envoyé à l'hôpital en cas de maladie. Ces internés privilégiés restent dans le camp pendant que les autres vont au travail, n'accomplissent que des travaux qui n'affaiblissent pas leurs corps (travail idéologique pour les conseillers culturels, surveillance du processus de travail pour les brigadiers, etc.)<sup>638</sup>.

Ces privilégiés forment les groupes de travail, attribuent les normes et veillent à leur accomplissement. Ils prennent également la décision, le soir venu, concernant les punitions suite au non-accomplissement des normes. Autrement dit, ils ont un réel pouvoir sur tout ce qui tourne autour du travail et peuvent punir, d'un côté, en diminuant la quantité de pain que la personne en question va recevoir et, d'un autre côté, en l'envoyant au cachot (où l'intégrité physique de l'interné est menacée). Ils peuvent aussi bénéficier d'une meilleure alimentation au détriment de la masse. L'autre – collaborant ouvertement est une menace complète parce qu'il est du côté de l'institution, il est assimilé aux tortionnaires, mais aussi il est en quelque sorte un « traître », un danger pour l'interné ordinaire à la fois sur le plan physique et sur le plan symbolique. Le collaborant peut porter une atteinte directe au corps-reclus ou agir sur le climat interactionnel sur l'île, enseigner aux autres la « nouvelle vie », etc.

Comme ces collaborationnistes, leur influence sur les internés peut être souvent limitée. La menace visible peut être même un facteur d'établissement de relations interpersonnelles – par exemple, comme réaction d'un « excès de pouvoir » et en vue d'une action collective, ayant pour objectif de discréditer le responsable-interné devant les autorités du camp. Contre un pouvoir visible, il est envisageable d'ériger une forme de contre-pouvoir ou tout simplement d'adopter des stratégies d'actions personnelles ou collectives pour se préserver en tant qu'être social ou communauté (réduite). À Béléné, la figure de « l'autre-menace » peut revêtir une autre forme, qui se pose comme un facteur catalysant du climat répressif au sein du camp. À l'intérieur du camp, l'univers est structuré de telle façon que tout un chacun peut être

---

<sup>638</sup> Ces caractéristiques sont consciemment créées par l'institution pour rendre le statut de délateur et de collaborateur attirant pour les internés. N'oublions pas que c'est un camp de rééducation et que la rééducation consiste à briser la personnalité et à transformer en êtres fidèles au régime.

potentiellement un collaborateur secret de la toute-puissante Sécurité d'État. Cet univers est consciemment entretenu par cette dernière, comme facteur contentif et atomisant pour la société internée. Le régime imposé est tel que les internés sont en permanence incités à devenir des délateurs au service du biopouvoir complet, et ce, par tous les moyens (terreur physique et terreur symbolique).

Ainsi se forme une « strate », floue et invisible, qui peut même aller jusqu'à englober un tiers des reclus<sup>639</sup>. Le climat voulu et créé par le camp est celui de la méfiance la plus ample possible entre les internés, comme un facteur de soumission de l'être, d'atomisation la plus poussée du collectif, d'impossibilité de liens sociaux et de prévention de l'apparition de tout groupe soudé pouvant menacer le pouvoir illimité de l'institution.

Une partie importante du temps « social » des internés sera occupée par la recherche d'indices permettant de démasquer celui qui est devenu une antenne des services du camp, ainsi qu'à adopter un comportement particulier pour ne pas être suspectés par leurs « collègues ». Cela exige un comportement social particulier, l'interné doit jouer un rôle qui consiste à la fois à ne pas être suspecté et à suspecter tous les autres comme menace potentielle. Ce climat de peur de l'autre instaure un univers de méfiance généralisée, d'enfermement dans une stratégie propre de survie. Nonobstant, le choix de la voie de la délation relève d'une extrême complexité, car l'objectif principal de ces internés est de ne pas se faire remarquer ni être isolés ou même attaqués physiquement par les autres.

- *Menace sociale/menace totale*

La figure de l'autre au sein de l'univers concentrationnaire est souvent perçue dans une acception de la menace, soit directe, c'est-à-dire sur le corps (par lequel est essentiellement vécue l'expérience concentrationnaire), soit indirecte, floue et incertaine, qui pèse sur l'être interné. Cette figure instaure un climat de méfiance généralisée dans les relations horizontales et par voie de conséquence la situation qu'elle crée pose des obstacles majeurs à l'élaboration de stratégies collectives, de formes de résistance efficaces ou de liens sociaux durables et sincères. La vie sociale au sein des camps est artificielle – elle est soit directement organisée par l'institution (les séances de rééducation idéologique à Béléné), soit avec sa sanction (l'action des œuvres d'assistance à Rivesaltes), soit elle essaie de parer toute forme d'organisation émanant des internés et de maintenir une dynamique contentive et punitive brisant les formes de solidarité entre les internés. Cette dernière logique institutionnelle nous

---

<sup>639</sup> *Le Goulag bulgare*, Българският Гулаг, p. 189.

paraît assez importante – elle nous donne une explication sur le caractère dynamique de la forme-camp guidé par les logiques d’action contentive et punitive. Comme toute institution de l’enfermement moderne, le camp a un objectif qu’il doit suivre, il découle directement de la volonté de rationalisation dans la gestion de la population. En tant que synthèse des autres formes concentrationnaires, le camp veut se poser comme une sorte d’*ultima ratio* de l’enfermement, une forme qui peut résoudre tous les problèmes sociaux en transformant le social par l’exclusion, la marginalisation, la punition, la rééducation ou tout simplement par l’élimination du monde physique et du monde symbolique. C’est encore une preuve que l’institution-camp relève de la « pluralité » – à la fois des caractéristiques communes de toutes les formes concentrationnaires, et institution universelle de l’enfermement moderne et biopolitique.

À travers la perception de l’autre comme menace, nous sommes face à un autre cercle concentrationnaire qui, lui aussi, est animé (activement ou passivement) par l’institution – celui des « autres », des co-internés qui peuvent porter une atteinte physique ou symbolique, directe ou indirecte et, par là, aggraver les conditions d’internement et menacer directement la vie de l’être. La figure de l’« autre-menace » se pose dans un espace médian entre l’institution et l’interné. C’est une zone indéfinie, floue, brouillée, où règne l’incertitude parfois la plus complète, l’incertitude des motivations de l’autre, de sa stratégie de survie, la peur d’être encore une fois transformé en un « moyen »<sup>640</sup>. Cette peur de l’autre devient un obstacle difficilement surmontable, qui isole l’individu au sein du camp, l’atomise, le diminue dans son essence d’être social. Elle peut même aller jusqu’à un isolement complet, une sorte de solitude concentrationnaire ultime. La « solitude concentrationnaire » n’étant pas le fruit du traitement individualisé, mais du traitement collectif et de l’univers hostile imposé. Le camp renferme en soi, quel que soit son degré, des êtres relevant de catégories sociales différentes et qui ne sont pas forcément en contact dans la vie libre/ordinaire – Rivesaltes enferme des personnes de nationalités, cultures, cultes multiples qui, dans l’espace-temps social, n’ont pas forcément de contacts, tandis que Béléné renferme des personnes d’ex-appartenances sociales différentes, notamment des paysans et des bourgeois, des villageois et des citadins, des courants politiques différents et qui ont été jadis en opposition parfois virulente mais qui sont contraints de vivre ensemble dans « l’entre-fils-barbelés ».

---

<sup>640</sup> La première fois, c’est l’attitude institutionnelle envers l’interné transformé en objet à gérer. Alors cette deuxième fois consisterait à utiliser l’autre comme un moyen de survie, qui peut mener à la déperdition de l’être.

Mais ce n'est que le premier niveau, celui qui est présent aussi dans les autres formes de l'enfermement, que GOFFMAN désignait comme contamination physique et morale dans les relations interpersonnelles. Au camp, la figure de l'autre peut être à la fois une menace sociale et une menace totale, il peut menacer l'être jusque dans son intégrité physique. Autrement dit, l'autre peut devenir un facteur dans la destruction physique – il est source d'atteinte directe ou indirecte, un agent infectieux ou un rival dans la lutte pour la survie.

Dans cet univers-là, l'autre peut être facilement assimilé à l'institution, responsable du contact forcé. Une caractéristique première de la forme concentrationnaire est notamment le traitement de masse élargissant le cercle des personnes avec qui l'être est forcé d'entrer en contact. Il n'est pas seulement contraint à vivre en masse, mais est traité comme homme de masse, comme une unité dans un tout indistinct, « une brebis dans le troupeau », une unité dans le groupe de la vermine. Dans cet univers hostile imprégné de la méfiance de l'autre, l'expérience concentrationnaire sera d'abord vécue comme une expérience personnelle, et puis et seulement après, comme collective (plutôt en tant que masse que groupe d'appartenance).

Les interactions horizontales influent également dans le processus de dégradation de l'être dans sa double acception – par rapport à la conception de la personne et par rapport au concept d'humanité. Mis dans des conditions exceptionnelles, l'être humain n'agit pas de la même façon que dans les conditions ordinaires<sup>641</sup>. Dans ces conditions-là, l'individu est contraint d'adopter une stratégie d'action différente de celles qu'il a été amené à suivre, de se placer dans un nouveau rôle social qui implique une période plus ou moins longue d'adaptation (dans le cas de Béléné, la transformation du « massepain » en « laguériste » nécessite trois ou quatre mois). L'acte d'internement efface totalement la vie sociale de l'individu – il est détaché de ses relations antérieures, de son statut social, de tout ce qui l'instituait jadis comme membre de la société, alors que dans le camp il est souvent tout seul (même si à Rivesaltes, il est parfois en « famille », les hommes et les femmes seront séparés et n'auront que des contacts réglementés par l'institution) et même s'il ne l'est pas, il vit l'expérience concentrationnaire individuellement, car elle est avant tout physique. Le camp est vécu d'abord par le corps

---

<sup>641</sup> Les êtres humains auraient en quelque sorte « deux visages » qui se présenteraient comme des possibilités et n'apparaîtraient que dans le changement brusque de la situation. Et ce changement brusque dans la personnalité n'apparaîtrait qu'au moment où la vie de l'être est menacée. Dans ces réflexions, on s'inspire de Z. BAUMAN, qui fait à son tour référence aux travaux de Nechama TEC et d'une investigation journalistique du *Monde* concernant les rescapés des détournements d'avion. Le changement brusque de contexte dans une optique de menace directe modifierait le comportement individuel et social de la personne. Il ne s'agit pas tellement de visages différents de la personne, mais d'une réponse face à un fort stimulus environnemental. Ce « second visage » dépend de la nature des stimuli contextuels, autrement dit, l'être ne montrera pas le même visage face à une catastrophe naturelle, une prise d'otages ou une mise en camp.

individuel et puis comme une expérience collective et partagée. L'expérience concentrationnaire est donc exclusivement personnelle et solitaire, de sorte qu'une des stratégies de survie les plus répandues serait l'enfermement en soi, l'auto-isolement des autres-ménage en espérant pouvoir s'en sortir dans sa solitude. Mais cette dernière est aussi le fruit du climat de méfiance et de la volonté de l'institution de contrer toute forme de groupement contestataire.

### 2.3 L'autre – moyen de survie

Passons maintenant à la seconde perception type de l'autre au sein du camp, qui se pose en quelque sorte en antithèse de la première. Nous devons souligner pour autant que ces deux formes de l'autre peuvent être complémentaires dans la construction de la stratégie personnelle de « survie » au sein des formes concentrationnaires. Autrement dit, l'*alter* peut se poser à la fois comme menace pour *ego* et comme un moyen d'adoucissement de la situation d'interné, introduisant une quantité limitée de confiance. Nous allons nous intéresser dans cette partie à la création de liens sociaux plus ou moins durables, plus ou moins forts, qui peuvent permettre à l'individu d'acquiescer à nouveau quelques bribes de pouvoir sur sa propre survie et même contre l'univers hostile dans lequel il est placé.

Même si la visée du biopouvoir complet est d'imposer un climat de méfiance, de suspicion et où l'autre est perçu comme menace, dans toute forme où sont amassés des êtres humains apparaissent des relations sociales, se forment des groupes, s'établit une communication entre les internés, naissent des relations de pouvoir et de contre-pouvoir. L'être humain étant essentiellement un être social, il fait société même dans les conditions les plus extrêmes d'existence, même dans un univers qui fait tout pour empêcher la formation de relations sociales durables et stables. Face à la figure de l'autre comme menace directe à la survie au camp se place la figure de l'autre comme un moyen de survie à la fois sur les plans physique et symbolique. L'association pouvant conduire à l'entraide dans la lutte pour la survie corporelle, le simple fait de pouvoir échanger avec quelqu'un restitue l'être dans les relations sociales, le ramène dans le monde des humains. Étant donné que les internés affrontent un bloc de pouvoir solide, ils doivent essayer d'agir collectivement à son encontre.

#### - *Rivesaltes – alliances entre internés et regroupement autour des Œuvres*

Rivesaltes, en tant que forme moins répressive de camp, offre une grande possibilité aux internés, voire les incite à entretenir des contacts. Il suffit de rappeler que dans la logique de Vichy de camps-vitrines, il joue le rôle de camp des familles et devrait donc être propice à la

communication entre les membres d'une même famille internés en son sein. Certes, la logique de rassemblement familial s'avère un échec total, mais la communication est néanmoins possible, surtout dans les premiers mois de son existence. Ce n'est qu'avec la création du camp spécial que cette possibilité décline<sup>642</sup>. Alors, la préservation de soi et celle des proches se pose comme un facteur primordial dans la perception que nous nous proposons d'analyser. Il y aurait ainsi un enfermement en petits cercles familiaux qui provoque un repli sur soi et sur le petit groupe de liens de sang et affectifs. De même, la séparation des internés renforce la peur pour leurs proches – le père ou la mère pour son enfant, le mari pour sa femme ou la femme pour son mari. Dans cette acception-là, le proche peut devenir un facteur de survie – les parents vont élaborer des stratégies pour nourrir leurs enfants, le mari essaiera de trouver de la nourriture pour sa femme et ses enfants et ainsi de suite.

Malgré le climat hostile qui règne dans le camp, il se forme une vie propre et interne en dehors de la sanction institutionnelle – n'oublions pas que, dans le règlement du camp, il y a des « temps vides », surtout pour ceux qui ne travaillent ni pour le camp, ni à l'extérieur. Ces unités temporelles, qui ne sont pas investies par l'institution, sont propices à des contacts sociaux multiples et variés, qui, paraît-il, peuvent aller dans au moins trois directions, à savoir communicationnelle, économique et de rapprochement vers les associations caritatives présentes dans le camp.

Par définition, l'institution concentrationnaire est un espace de traitement collectif de masse d'un grand nombre d'individus. Du fait que ces derniers ne sont pas isolés physiquement l'un de l'autre, il s'établit une communication entre les différents internés. Elle est pour beaucoup renfermée à l'intérieur des groupes langagiers, culturels et religieux. Cette communication est dominée par la préoccupation de l'extérieur – elle a un fondement politique et tourne autour de la guerre et de l'espoir que sa fin va mettre fin à la réclusion. Autrement dit, la communication avec l'autre devient source d'espoir, les internés échangent des informations entendues par-ci ou par-là, des rumeurs sur la fin prochaine de leur condition d'internement... Et cette source d'information est possible puisqu'avant l'été 1942 les sorties du camp étaient plus facilement accordées<sup>643</sup>.

---

<sup>642</sup> La vie familiale restant souvent un facteur de renfermement dans les restes du cercle familial interné au sein de l'institution.

<sup>643</sup> Puis le chef de camp, étant donné le nombre important d'évasions et en prévision des déportations des israélites, restreint fortement les autorisations de sortie du camp et interdit toute sortie sans que l'interné soit accompagné par un gardien.



Dans cet univers communicationnel, l'autre est perçu comme source d'espoir et, par là, de réconfort moral. Afin d'éviter toute hostilité de la part d'autrui, l'interné doit montrer des signes et gestes de socialité minimaux, notamment faire un sourire, répondre aux questions des autres, etc. Le sourire, par exemple, est une forme de communication et un moyen d'établissement de contact social, de reconnaissance et de respect de l'autre. Il faut se montrer comme quelqu'un de confiance, pour ne pas être perçu comme une menace par les autres.

L'unité interactionnelle au sein du camp devient la baraque, l'espace de confinement, c'est en quelque sorte la plus petite cellule de l'enfermement concentrationnaire où les êtres s'y retrouvant sont obligés de vivre les uns à côté des autres. Avec le temps s'installe une vie sociale propre à cette petite unité, on commence à connaître les autres et à savoir à quel point ils représentent une menace pour soi. Ainsi, tout nouvel arrivant est souvent accueilli avec hostilité : « [...] ici, il faut souvent déclencher le sourire aimable. Sourire pour ne pas être griffé. Je les sens tous aigres et durcis. Il ne faut pas essayer de percer cette écorce en la lacérant<sup>644</sup>. »

Dans le camp très vite s'organise une relation de marché noir qui n'est pas seulement établie dans des circuits impliquant le personnel et les internés, elle se développe également entre les internés eux-mêmes. Participer au marché noir est l'un des actes sociaux par excellence. Cela permet également d'utiliser le pouvoir que donne cette relation pour voir dans l'autre un moyen de survie. De la part de celui qui vend, c'est un pouvoir économique qui se forge, car il vend très cher et peut facilement améliorer sa condition d'internement. Il en est de même pour celui qui achète, car il peut ainsi se procurer un complément vital – le plus souvent de la nourriture. Même si c'est un échange inégal et dominé par une relation de pouvoir, le marché noir est un excellent exemple de l'établissement de relations sociales au sein du camp, qui met au centre de sa dynamique « commerciale » la perception de l'autre comme un moyen de survie et non pas forcément comme une menace ultime.

Le troisième volet dans cet univers social est, lui, plus en lien avec la vie ordinaire, avec la vie extérieure. Il est question de l'univers qui s'organise autour des œuvres caritatives. Il s'y forme réellement une vie sociale, une vie où la menace de l'autre reste au second plan face au réconfort que procurent les différentes activités proposées par ces organisations. Grâce à leur présence, certains internés peuvent bénéficier d'un supplément nutritionnel, d'une activité pour remplir les moments laissés vides par le pouvoir institutionnel, organiser des formes de socialisation telles que des ateliers de fabrication, la célébration de fêtes religieuses, une troupe de théâtre,

---

<sup>644</sup> *Ibid.*, p. 55.

un orchestre... Bref, pouvoir retrouver certaines activités qui les définissaient jadis comme des êtres humains. Très vite les organisations caritatives deviennent des pôles d'attraction pour les personnes qui, à travers elles, se réinstaurent dans le monde social et sortent de la solitude concentrationnaire. Certes, il est difficile de mesurer exactement si c'est une volonté de socialisation ou plutôt de tirer un profit matériel de ces organisations, mais se rapprocher des Œuvres est un acte interactionnel qui instaure des relations de confiance relative entre les internés. Ici encore apparaît la figure de l'autre comme menace – il peut devenir un rival face à la « bonté » de l'œuvre. Le facteur de relations sociales dans ce cas de figure n'est plus l'autre-interné, mais l'œuvre caritative qui devient un centre d'attraction et d'adaptation en étant externe à l'institution concentrationnaire. Ainsi, cette organisation devient acteur plus fondamental dans la survie de l'être que la relation avec l'autre.

Par ailleurs, les relations que les activités organisées par les Œuvres conditionnent sont un catalyseur de relations sociales et de l'établissement de liens de confiance, ne serait-ce que par rapport à la pratique du culte. Même si c'est l'Œuvre qui organise les pratiques culturelles et rituelles, il s'installe une part minimale de solidarité. Le rôle organisateur des associations consiste à partager les objets apportés, mais aussi à effectuer des collectes auprès des internés et de redistribuer aux plus nécessiteux. À côté des Œuvres, certains internés individuels peuvent faire preuve d'altruisme et adoucir la vie des autres. Le cas le plus caractéristique est probablement celui des médecins-internés qui n'hésitent pas à aider leurs coreclus par tous les moyens dont ils disposent.

- *Béléné – groupes d'affinités, groupes de survie*

Si à Rivesaltes la perception de l'autre comme menace semble beaucoup plus forte que celle de l'autre comme moyen de survie, cette différence est amoindrie à Béléné, où les relations sociales et les regroupements entre les internés peuvent se poser comme un véritable moyen de survie. C'est, pour beaucoup, dû à la différence essentielle que les deux formes sociales de l'enfermement ont par rapport à la population qu'elles abritent. À Rivesaltes, on peut observer un renfermement dans le cercle familial en tant que facteur de préservation de la socialité et de la vie physique, alors qu'à Béléné ce facteur est absent. Il n'y a pas d'enfants dans le camp et les femmes sont regroupées dans une autre forme concentrationnaire de laquelle les internés du grand camp sont complètement isolés<sup>645</sup>. La peine de camp, dans ce sens-là, est une peine personnelle, elle n'est pas – ou très rarement – partagée avec des co-internés de la même famille

---

<sup>645</sup> Il ne s'agit pas des femmes de personnes internées, mais de femmes-internées, avec lesquelles les hommes n'ont pas eu de réel contact.

(il y a, en revanche, des cas où père et fils se retrouvent sur l'île). Alors, au sein de l'île concentrationnaire, l'être est par défaut tout seul face au pouvoir de l'institution. C'est un individu noyé dans la masse compacte de reclus. Ce traitement de masse oblige les êtres à vivre en commun, à établir une forme de relation sociale l'autre – cet autre avec qui il dort dans la même baraque, fait partie de la même brigade, avec qui il est obligé de travailler, mais aussi avec qui il partage la même haine envers l'institution concentrationnaire ainsi qu'envers les personnes qui la représentent. Le reclus et autrui ont la même volonté de survivre, aussi bien physiquement que symboliquement. Cela nécessite bien sûr l'établissement d'une confiance et d'une prévisibilité entre les différents internés.

Apparaît également un jargon concentrationnaire, une forme langagière propre à l'institution qui mélange des mots venant du langage administratif (et idéologique) à des mots qui émanent des reclus, afin de désigner l'autre (institutionnel ou co-interné), ce qui les entoure et de s'autodésigner. Ce langage peut créer une distance entre le personnel du camp et les internés – les plus éduqués de ces derniers ont la possibilité d'utiliser des mots plus « savants » pour se différencier, mais aussi pour préserver un certain secret. Cette forme de communication propre au camp est aussi facilitée par le fait que la plupart des internés sont nationaux et parlent la même langue que l'institution. Ce langage concentrationnaire se pose également comme facteur de l'établissement de liens sociaux.

Dans le camp apparaissent progressivement des formes d'association entre personnes dont l'objectif est de s'entraider et de faire face ensemble au système concentrationnaire. Certes, il s'agit d'une forme de socialité qui n'a pas de bases durables et qui n'est provoquée que par la menace extérieure et commune, mais elle a aussi un autre niveau, celui du partage d'idées communes à la fois comme facteur de l'internement et comme facteur de regroupement dans la lutte contre l'ennemi commun. Au sein du camp, on observe des personnes réellement « altruistes », quoique peu nombreuses, qui vont aider certains de leurs co-internés. Ainsi, plus le degré punitif et concentrationnaire de l'institution est élevé, plus les soumis seront incités à s'associer (à un niveau instrumental ou d'intérêt). Dans la plupart des cas, deux logiques de comportement social envers l'autre se dessinent : l'une purement instrumentale, qui considère « l'autre comme moyen de ma survie » et une logique d'intérêt où « l'autre est moyen de notre survie ». Les actions altruistes qui ne demandent pas de contrepartie ne sont pas exclues, mais restent très rares.

Béléné n'est pas un « camp de mort », même si elle est omniprésente ; ce n'est pas une structure qui vise la production de cadavres, même si la vie des internés est souvent très dévalorisée.

Dans ces conditions, l'acteur social doit adopter une stratégie de survie incluant forcément les autres ou plutôt une certaine catégorie « d'autre » – ceux avec qui il partage les mêmes idées et à qui il peut faire confiance. Dès son entrée dans l'univers concentrationnaire, l'être va essayer de trouver des individus avec lesquels il a quelque chose en commun (appartenance politique, appartenance territoriale, ou un lien quelconque) – « [Quand ils nous ont laissé sur la place d'armes,] [o]n a commencé à entendre des chuchotements et des appels de noms et de villages, en recherche de gens de la même région que soi, qui partagent les mêmes idées, qui ont partagé la même cellule, des connaissances ou des amis<sup>646</sup>. » Cette logique est d'autant plus forte dans le cadre du premier Béléné où la part des internés politiques est plus importante. Le regroupement par rapport aux idées et surtout par principe territorial est aussi un moyen d'exercice de pouvoir sur l'autre – on a plus de possibilités de rétablir le contact avec ces personnes une fois sorti du camp, mais aussi s'ils sont des traîtres on a les moyens, une fois à l'extérieur, de les démasquer socialement. Autrement dit, même si les internés ont souvent l'impression qu'ils ne sortiront jamais du camp, il reste quand même une possibilité de rapport postconcentrationnaire qui pourrait être marqué par l'exercice d'un pouvoir social sur la personne en question.

Le traitement de masse fait en sorte que les internés ne sont jamais seuls dans leur expérience concentrationnaire – ils font tout en présence des autres (l'intimité est impossible), alors il s'en établit une communication, des affinités, des intérêts, des expériences communes, des appartenances partagées, des idées similaires, des besoins mutuels. Il y aurait deux formes types d'expérience sociale au sein de l'institution. La première consisterait en la participation intégrante et active aux groupes d'affinités et d'idées qui se composent au sein du camp. La seconde serait la solitude et le repli sur soi, étant donné que l'individu n'a pas d'accès aux réseaux d'entraide que procure l'appartenance groupale. Sur l'île, le facteur de survie le plus important est la réception de colis, ces mêmes objets qui relient l'interné au social extérieur, mais aussi à la vie. S'il ne reçoit pas de colis pour une raison quelconque, l'interné a la possibilité de se rapprocher des autres afin d'entrer dans des sortes de coopératives qui se forment afin de pallier le manque de nourriture au sein du camp. Il y a plusieurs indications que certains groupes d'internés s'organisent en communautés plus ou moins fermées et dont les plus organisées sont celles des internés idéellement reliés, par exemple les « légionnaires » ont une caisse commune servant à l'achat de médicaments (KONDOV, p. 32), les agrariens créent des coopératives dans lesquelles les membres versent ce qu'ils reçoivent des colis et puis partagent

---

<sup>646</sup> OGOYSKI, *op. cit.*, p. 269.

avec les autres du groupe<sup>647</sup>. Ces formes de coopératives ne peuvent fonctionner que sur le fond d'une confiance plus importante dans l'autre, raison pour laquelle elles s'organisent principalement sur la base d'une logique d'appartenance, elle-même ayant motivé l'internement.

L'expérience concentrationnaire est à la fois personnelle et collective, elle est vécue essentiellement par le corps qui est transformé en objet de gestion de la part de l'institution, mais aussi dans les rapports avec les autres, dans l'interaction avec l'institution, la strate intermédiaire et les compagnons de malheur. Même si l'être est traité comme faisant partie de la masse, il y établit des contacts, forme des réseaux de connaissances sur critères d'appartenance (à une organisation ou à un territoire) ou par rapport à des expériences communes (par exemple, avoir travaillé sur le même chantier, avoir fait partie de la même brigade ou baraque, etc.), autrement dit en ayant des références communes. L'institution affecte souvent les internés à des groupes de travail différents afin de les empêcher de créer des groupes soudés susceptibles de défier le pouvoir du personnel du camp<sup>648</sup>. Dans ces conditions, les internés essaient, pour autant, de préserver des liens de groupes et d'idées, ce qui peut produire un effet d'amplification des liens sociaux sur l'île et l'établissement d'une plus grande communication entre les internés. Il semble qu'un canal de communication entre les différents chantiers est mis en place entre les internés et les internés-prisonniers politiques. Apparaît même un journal clandestin. Les internés profitent de toute forme de « liberté » qui n'a pas été (encore) réquisitionnée par l'institution. Malgré la cadence concentrationnaire assez dense, il reste du temps aux internés pour échanger, communiquer entre eux, nouer des amitiés qui, dans le contexte extrême de l'enfermement, se présentent comme un moyen essentiel à la survie.

Dans cet état d'esprit, OGOYSKI et BOTCHEV, mais aussi d'autres, rapportent que les individus isolés dans l'univers concentrationnaire se transforment en des « dés-êtres » complets et cèdent souvent devant la volonté de l'institution de les transformer en antennes. Bien sûr, on peut être isolé aussi parce que suspecté par les autres d'être un délateur. Il s'agit ainsi d'une double exclusion à l'intérieur du camp. Cet individu, parce qu'il a été démasqué, ne sera plus

---

<sup>647</sup> Petko OGOYSKI nous rapporte quelques données pour la compréhension de leur fonctionnement. Ce sont des groupes de 5, 8 ou 10 personnes qui concluent une sorte de pacte pour manger ensemble – ils mettent en commun à la fois la nourriture institutionnelle et les colis qu'ils reçoivent. L'un d'eux est désigné comme intendant, qui calcule et partage la nourriture rassemblée. Dans ces coopérations sont souvent intégrés un ou deux de ceux qui ne reçoivent pas de colis, mais toujours sur le critère d'un attachement fort aux idées ou sur l'appartenance territoriale.

<sup>648</sup> D'ailleurs, il semblerait que des anarchistes aient perpétré des sortes d'« attentats » envers les gardiens pour se venger en se regroupant et en les rouant de coups (dans des témoignages dans *Le Goulag bulgare*, mais aussi chez OGOYSKI). Il est pour autant difficile de dire s'il s'agit réellement d'actions collectives ou d'une légende concentrationnaire.

intéressant pour l'institution non plus, car un agent secret connu par tous ne peut accomplir ses actions subversives. Alors, l'isolement peut être soit personnel, par peur des autres, soit collectif, quand les autres isolent celui qu'ils considèrent comme suspect. Cette mise à l'écart peut se présenter comme facteur de déperdition de l'être. Par conséquent, l'appartenance à un groupe d'entraide est l'une des stratégies de survie par excellence ; l'autre collectif est un moyen de survie, de la même façon qu'*ego* l'est pour l'autre.

À côté de ces relations de survie collective se posent également des actes altruistes de partage et d'entraide qui, dans certains cas, mènent à des formes d'amitié<sup>649</sup>. Souvent, les récits des internés sont à la première personne du pluriel – nous –, l'individu est dans un rapport social avec les autres, mais il est aussi « compressé » aux autres par le traitement que lui impose l'institution. Ainsi, l'expérience concentrationnaire est souvent collective. Les actes d'altruisme sont, eux, individuels. Il semblerait que les anarchistes soient ceux qui s'ouvrent le plus aux autres et les aident<sup>650</sup>. Parallèlement, d'autres formes d'altruisme peuvent être observées parmi les internés, notamment des ex-docteurs vont pratiquer des opérations avec les moyens du bord, des dentistes vont arracher des dents dans les mêmes conditions, d'autres voleront de la nourriture aux animaux et la partageront avec leurs « collègues » co-internés, etc. De cette façon, au sein du camp s'établissent des échanges de type « don contre don », mais aussi des actes qui n'attendent pas forcément de retour. Les internés sont tous placés dans les mêmes conditions de réclusion, alors pour survivre ils doivent compter jusqu'à un certain point sur les autres. L'ennemi principal n'est pas le co-interné, mais l'institution. Pour la combattre dans la quête de la survie, les individus doivent donc agir collectivement. Dans ce sens, la survie d'*égo* dépendra pour beaucoup des autres. L'autre devient, pour *égo*, un moyen de survie, de la même façon qu'*égo* l'est pour *alter*. Les liens sociaux au sein du camp sont donc plutôt fondés sur l'intérêt mutuel que sur l'instrumentalité. Ils sont catalysés par le facteur de confiance qui se pose comme élément indispensable de formation d'un tissu social à l'intérieur.

- *L'autre faisant partie de la stratégie de survie personnelle*

Dans toute forme organisationnelle se développe une vie interne, un système d'interactions entre les différentes personnes qui la composent. À l'intérieur des institutions concentrationnaires se formerait une solidarité entre les reclus, tournée à l'encontre du pouvoir institutionnel. Des individus socialement différents établissent des formes de soutien pour

---

<sup>649</sup> Dans la plupart des récits qui parlent plus en détail des relations avec les autres internés, on retrouve des témoignages d'amitié sincères et durables qui naissent au sein du camp et qui paraissent fondées sur la gratitude mutuelle de la survie des deux personnes.

<sup>650</sup> Tous ces faits sont rapportés par des internés qui sont bien loin idéellement de l'anarchisme.

s'opposer et résister à l'organisation qui a « *créé entre eux une intimité forcée et leur a imposé un seul et même destin* » (*Asiles*, p. 100). Mais ces formes de solidarité et d'interactions sociales au sein des institutions totalitaires sont assez limitées et ne produisent pas nécessairement une grande solidarité dans les groupes. Les camps, comme une sorte de synthèse des formes classiques de l'enfermement social, innovent en créent un univers d'hostilité et de suspicion. Ainsi, l'administration concentrationnaire procède souvent à des déplacements des individus dans l'espace et dans les formes d'organisation internes afin de prévenir la formation de groupes de solidarité consolidés et pérennes qui peuvent menacer son pouvoir complet. Le camp, dans son essence, veut créer une masse compacte et facilement manipulable d'individus-objets gérables. Le biopouvoir complet ne peut exister que s'il n'a pour tâche que d'égaliser, de niveler les individus, de faire en sorte qu'ils ne fassent plus qu'Un. Créer une masse compressée d'êtres dominés complètement qui ne sauraient agir que dans le cadre prétracé par l'institution. Cette égalisation agit d'abord sur le corps individuel. Outre la perte d'intimité, les corps sont égalisés dans leur dégradation<sup>651</sup>. Elle agit sur le comportement social de l'être également – l'interné sera forcé d'élaborer une stratégie de survie qui peut difficilement exclure les autres. Parce que le pouvoir concentrationnaire compacte les individus en les obligeant à vivre ensemble et compressés, ces derniers ont à leur disposition la possibilité immédiate d'établir des relations sociales, ne serait-ce qu'en partageant le même « lit », la même baraque, en travaillant ou en mangeant ensemble.

Dans toute formation sociale s'établit une communication entre les individus, et ce, quel que soit le niveau. Nous pouvons avancer l'idée que les relations sociales qui apparaissent au sein des formes concentrationnaires sont animées par les stratégies personnelles de survie, qui se transforment en des stratégies collectives. Une des grandes caractéristiques des formes concentrationnaires en général est qu'elles sont vécues de l'intérieur comme sans issue possible et c'est, pour beaucoup, dû à l'emprise complète qu'elles exercent sur leurs « clients » et au climat d'incertitude qui y règne.

La vie au camp est une forme d'existence humaine autre, différente de ce que l'on a été avant le franchissement du seuil. Les relations sociales, elles aussi, relèvent donc de l'exceptionnel. Le camp est une société autre, la vie sociale ne peut pas être comparée à celle de l'ordinaire. Au camp, il est impossible de se projeter dans l'avenir, d'élaborer un projet de vie différent de

---

<sup>651</sup> Une dégradation qui mène même à la destruction de l'individu en tant qu'être sexuel (v. la description des corps féminins qui « ne font plus envie » que fait Jacques STERNBERG, dans *La boîte à guenilles*, ou le récit de BOTCHEV à la vue d'une femme sur l'île qui fait renaître chez les internés des aspirations qu'ils avaient oublié avoir éprouvées.

celui qui dépend de l'institution. L'individu est noyé dans un présent éternel, rythmé par l'institution, il est complètement soumis au pouvoir vertical et dépend de sa bonne volonté. L'être est placé dans un contexte qui menace son intégrité physique et sa vie en permanence, mais aussi dans lequel ses semblables peuvent lui porter atteinte directement ou indirectement. Alors, toute forme de relation sociale sera animée par cette volonté de survie qui guide le comportement personnel.

Nous pouvons différencier deux perceptions de l'autre comme facteur de survie : l'une instrumentale et l'autre d'intérêt collectif. Dans le premier cas, l'autre serait perçu comme un simple instrument à la survie d'*ego*. Ce serait en quelque sorte une relation de profit qui se déploierait en face à face et dont la forme la plus extrême est probablement le vol (se rapprocher de quelqu'un pour pouvoir le voler), et le marché noir – dans lequel on observe un profit mutuel, même si l'une des personnes en tire plus de profits que l'autre –, une forme plus douce.

L'intérêt collectif, comme facteur catalysant les relations sociales, exigerait, lui, une confiance en l'autre beaucoup plus élevée. Ce type de perception de l'autre peut même mener à la création de relations sociales dépassant les barbelés du camp et se rapprocher de celles de l'ordinaire. Cette forme de socialité de confiance et d'intérêt collectif peut devenir un contre-pouvoir assez puissant et défier ouvertement le pouvoir concentrationnaire<sup>652</sup>. Dans cette stratégie collective d'organisation par groupes de confiance se forment des « amitiés concentrationnaires », qui peuvent aussi survivre dans le monde extérieur, alors qu'à l'intérieur, la survie semble souvent une chimère dans l'univers de l'incertitude de la vie et de la certitude de la mort. Au sein des formes concentrationnaires, seule la mort se pose comme issue certaine et universelle des cercles multiples et variés dans lesquels l'individu est inséré et compressé. Ainsi, les autres au sein du camp représentent un nouveau cercle concentrationnaire, mais un cercle composé de sous-cercles interactionnels qui peuvent se poser comme un moyen de survie, comme un moyen de se préserver en tant qu'être physique et social.

### 3. S'adapter ?

Nous avons précédemment parlé de stratégies individuelles de survie face au biopouvoir complet au sein des formes concentrationnaires. En effet, nous considérons que tout individu, placé dans un univers dominé par l'exceptionnel, adopte un comportement servant à le préserver

---

<sup>652</sup> Par exemple, les anarchistes à Béléne organisent souvent des sortes de contestations se caractérisant par l'arrêt du travail – les agrariens organisent aussi ce type d'action. À Rivesaltes, un collectif d'internés juifs envoie au chef du camp une lettre de protestation au sujet des conditions de détention.



en tant qu'être à la fois physique et symbolique, face à la menace de mort proche, véhiculée par la forme concentrationnaire. Une fois passé le seuil concentrationnaire, l'individu perd ce qui le définissait jadis comme un être social – la communication avec son milieu est fortement limitée, sinon inexistante, il est destitué socialement, dévalorisé en tant qu'être social et humain, il passe de la vie quotidienne ordinaire à la sur-vie exceptionnelle. Le camp est un espace-temps en dehors de la vie ordinaire, il naît de l'état d'exception (pris dans une double acception: en tant que situation politique et contexte social). C'est, bien sûr, de là que vient le caractère singulier de la forme concentrationnaire : elle n'est qu'une réponse éphémère à une nécessité sociale concrète, souvent perçue comme un accident de l'histoire, comme une « perversion » du politique se voulant « bienveillant ».

Placé dans un contexte exceptionnel, l'être va se comporter d'une façon exceptionnelle. Il sera plongé dans une institution en dehors du temps social où règne uniquement et exclusivement le présent éternel, quadrillé et réglé avec minutie par le pouvoir institutionnel. L'individu n'a pas la possibilité de faire référence au passé, parce que sa définition est plus ou moins expropriée par l'institution ; il ne peut non plus faire de projets d'avenir, parce que plongé dans un contexte d'incertitude totale et perpétuelle. L'institution intervient aussi dans ses relations avec les co-internés en créant un espace de suspicion, en posant des barrières, en mettant les individus en mouvement perpétuel, afin de briser toute forme de socialisation qui pourrait menacer son pouvoir illimité. Par conséquent, placé dans un tel contexte, l'être n'a d'autre possibilité que d'établir une stratégie de survie qui passe inévitablement par une adaptation à la vie recluse, à la sur-vie exceptionnelle, à la survie quotidienne.

Que veut dire concrètement « s'adapter » à une institution, s'adapter à la vie recluse ? Raymond BOUDON<sup>653</sup> avance la définition suivante de l'adaptation : « [...] *les mécanismes par lesquels un individu se rend apte à appartenir à un groupe* » et qui « *insiste sur les changements chez l'individu qui sont la condition de l'intégration* ». Autrement dit, l'adaptation exige des modifications dans l'individu, mais aussi du groupe auquel il veut appartenir. Guy ROCHER, de son côté, verra dans l'adaptation l'intériorisation de la part de la personne de valeurs, modèles et symboles du milieu, à tel point qu'elle puisse établir une communication aisée avec les membres du groupe, agir avec eux. Le concept d'adaptation est pluridisciplinaire et il a été bien souvent absent de la réflexion sociologique. Il s'agit, pour autant, d'un concept en lien direct avec ce que nous distinguons comme « Modernité » – il a été développé dans cette même période et a apporté des modifications importantes dans la conception du social, mais aussi de

---

<sup>653</sup> Dans son article « Adaptation sociale » dans l'encyclopédie Univesalis.

la figure de l'Homme. L'adaptation fait partie intégrante de la biologie et de l'évolutionnisme. Ce terme sera investi par la psychologie, qui perçoit l'adaptation plus comme un processus endogène et relié à une stratégie personnelle. La notion de temps y est très importante, dans la mesure où l'action personnelle est développée dans un présent, fait référence à des expériences antérieures et s'inscrit dans un projet (A. TACHÉ). La sociologie, de son côté, traite ce processus à la fois au niveau de l'acteur<sup>654</sup>, de l'organisation<sup>655</sup> ou de la société<sup>656</sup>. Ces êtres sociaux sont reliés de sorte que leur addition forme l'unité des processus d'adaptation. Mais notre objectif principal ici n'est pas de prendre position dans un débat sur la conception de l'adaptation dans les sciences sociales, mais plutôt de percevoir comment cette notion nous permettra de comprendre le fonctionnement de l'enfermement concentrationnaire.

En sociologie des milieux fermés, c'est GOFFMAN qui a introduit la notion d'adaptation. Le sociologue américain a étudié ce processus essentiellement dans sa forme secondaire, afin de démontrer les rouages de la vie sociale clandestine se formant au sein de l'hôpital psychiatrique. En réalité, GOFFMAN ne distingue que deux types d'adaptation des reclus à l'institution totalitaire – primaire et secondaire. La notion d'adaptation primaire (qu'il n'introduit que pour pouvoir définir la seconde) concerne la découverte de la part de l'acteur social du système de comportements officiels de l'« univers qui est fait pour lui ». Les adaptations secondaires, quant à elles, seraient des « *pratiques qui sans provoquer directement le personnel, permettent au reclus d'obtenir des satisfactions interdites ou bien des satisfactions autorisées par des moyens défendus* »<sup>657</sup>. Ce serait également un moyen pour l'individu de s'éloigner du rôle que lui octroie l'institution, une manière de garder un certain pouvoir dans un univers qui est fait pour le lui enlever. Selon GOFFMAN, cette distinction entre adaptations primaire et secondaire dépend fortement du contexte sociohistorique de la forme de l'enfermement, de sorte qu'une pratique peut être primaire dans certaines institutions et secondaire dans d'autres. L'adaptation primaire, dans ce cadre réflexif, assure la stabilité du système, alors que les adaptations secondaires se subdivisent en deux : « désintégrant » et « intégrant ». Les premières seraient fondées sur la volonté d'abandonner ou de transformer radicalement l'organisation, ce qui interromprait son fonctionnement. GOFFMAN ne fera que définir ce type d'adaptations secondaires et centrera sa réflexion sur le second, qui se rapproche des adaptations primaires – « les adaptations

---

<sup>654</sup> « *Ancrage pluriel, déprise conflictuelle, reprise mobilisatrice, entreprise créatrice, rationalité limitée, dissonance cognitive* » A. TACHÉ, *L'adaptation*, p. 303.

<sup>655</sup> « *Place et rôle de l'acteur, logique d'actions collectives, stratégies d'acteurs* », *Ibid.*

<sup>656</sup> « *Participation démocratique, développement des politiques publiques, groupes de pression, mouvements syndicaux* » *Ibid.*

<sup>657</sup> *Asiles*, pp. 98-99.

secondaires intégrantes » qui « *acceptent les structures institutionnelles existantes sans faire pression pour un changement radical* »<sup>658</sup>.

Pour l'étude des formes de l'enfermement administratif, nous proposons un autre modèle de la notion d'adaptation, qui nous paraît plus explicite pour ces expériences concentrationnaires. Comme mentionné précédemment, le camp est une institution totalitaire (au sens goffmanien), mais se présenterait aussi comme une sorte de synthèse des autres formes de l'enfermement, tout en ayant des traits d'un laboratoire d'ingénierie sociale au service d'un État moderne. Nous allons replacer la notion d'adaptation dans le contexte de la stratégie de survie partagée par les acteurs soumis à l'institution totalitaire. Autrement dit, l'adaptation est étroitement liée à la fois à l'action individuelle face au camp et à l'action collective, d'autant qu'elle est possible. Or, l'expérience concentrationnaire est fondamentalement collective et de masse.

Afin de forger théoriquement et sociologiquement notre définition du processus d'adaptation, nous allons faire référence à l'image interprétative de la société socialiste en réseaux synthétisée par K. STOYTCHEV et A. RAYTCHEV<sup>659</sup>. La société du « socialisme réel » y est présentée comme un ensemble de trois réseaux. Le premier est celui des rapports sociaux officiellement acceptés, des rôles, statuts et comportements répondant au cadre politique dessiné par la forme logocratique de la société totalitaire, maintenue en place par ses deux gardiens principaux que sont la *nomenklatura* et l'*intelligentzia*. Le « second réseau »<sup>660</sup> est défini comme étant un système qui s'est auto-imposé d'« *échange de (1) objets contre statuts [pouvoirs], (2) statuts contre statuts, (3) objets contre objets – dans son fond non marchand (à cause de la non-équivalence de principe de cet échange sous le socialisme)* »<sup>661</sup>. *In fine*, le troisième réseau serait composé d'acteurs des autres réseaux qui se coalisent et luttent sciemment pour le rétablissement du pouvoir des objets et leur émancipation du pouvoir politique.

Ces trois réseaux dans la société socialiste peuvent être perçus, dans notre acception, comme des adaptations de la part des acteurs sociaux à la structure sociale hyperpolitisée totalitaire. En rapprochant les théories de l'adaptation sociale, la conception goffmanienne et cette image en réseaux, nous pouvons faire ressortir trois formes de stratégie-adaptation (de survie) au sein des formes concentrationnaires. Celle que nous appellerons « primaire » recouvrira toutes les actions que l'individu ou les groupes d'individus adopteront en s'inscrivant dans le cadre

---

<sup>658</sup> *Ibid.*, p. 255.

<sup>659</sup> In „Какво се случи?“.

<sup>660</sup> Le terme a été utilisé pour la première fois par Petar-Emil MITEV, au début des années 1980. D'ailleurs, RAYTCHEV et STOYTCHEV sont aussi très largement inspirés par le marxisme.

<sup>661</sup> Какво се случи?, p. 45.

officiel de l'institution. Il s'agirait du comportement voulu par cette dernière et dicté par le biopouvoir complet. Sous les termes d'« adaptation secondaire », nous désignerons tout le système de comportements et d'adaptations qui n'est pas officiellement autorisé ou explicitement prohibé par l'institution, mais qui a tendance à se poser comme un réseau parallèle sans pour autant présenter une menace réelle pour l'ordre institutionnel. Dans ce sens, la contestation consciente du système y est absente. Cette conception de l'adaptation secondaire est similaire à celle que GOFFMAN appelle « intégrante ». De son côté, l'« adaptation tertiaire » peut s'apparenter à l'« adaptation secondaire désintégrant » de GOFFMAN, mais qui à notre sens est une forme distincte dans ce processus. Il s'agit de toutes les actions conscientes de contestation du pouvoir de l'institution, du cadre qu'elle impose, ou de certains aspects du personnel (individuellement ou collectivement). C'est une forme d'adaptation, car afin de pouvoir contester un système il faut tout d'abord le connaître. Autrement dit, l'adaptation tertiaire n'est possible que si la personne passe par les deux autres formes d'adaptation.

Ces trois formes d'adaptation à la vie concentrationnaire se posent comme un idéal-type de comportement face à l'organisation, de sorte qu'une même personne ou un groupe peuvent à la fois s'inscrire dans les trois processus, mais à des niveaux différents. Un individu peut ainsi agir selon la volonté du pouvoir total de l'institution et participer à des activités prohibées ou non autorisées intégrées à la vie sociale concentrationnaire, tout en élaborant des stratégies ou actions de sabotage du bon fonctionnement de la forme institutionnelle.

### 3.1 Adaptations primaires

Comme toute institution sociale, la forme de l'enfermement concentrationnaire requiert de ses « clients » des techniques d'adaptation à la vie recluse qui deviennent un facteur de soumission complète. Afin d'aborder sociologiquement cette question, nous allons tout d'abord évoquer la notion de rationalité des internés leur permettant de réaliser une adaptation primaire à la forme-camp. Puis, nous replacerons cette conception dans le cadre du biopouvoir institutionnel qui exige cette adaptation, tandis que, dans un troisième temps, nous nous intéresserons à l'adaptation primaire en tant que stratégie de survie.

- « *Victimes* » rationnelles

Nous avons posé la notion de rationalité comme inhérente à la forme moderne d'organisation sociale, mais aussi comme fondement des organisations modernes et de la structure bureaucratique de l'État. Le camp, en tant que forme internementale exclusivement administrative, est né justement de cette bureaucratisation de la société moderne. Si la justice

comme institution sociale est transversale à la civilisation humaine, l'administration en tant que mode de gestion de la masse sociale n'apparaît qu'avec l'essor progressif du gouvernement moderne. C'est justement ce mode d'organisation se voulant rationnel qui est au fondement de l'apparition du phénomène concentrationnaire, impensable sans la papyrocratie, la hiérarchisation des fonctions publiques, la gestion « froide » des êtres, réduits à une série de chiffres, dotés de besoins primaires quantifiables. Le mode d'organisation rationnel-bureaucratique se présente comme un « terreau favorable » à la « pousse » et à la « floraison » des formes concentrationnaires.

Par ailleurs, chez les personnes subissant l'enfermement concentrationnaire, nous pouvons aussi retrouver une forte croyance dans le fondement rationnel de l'appareil bureaucratique. Ainsi, plus le système répressif se présente comme rationnel, plus les individus seraient tentés de s'y adapter. Cette adaptation consiste d'abord à éviter l'internement et, le cas échéant, à essayer par le même stratagème d'en ressortir. Autrement dit, un système qui se présente comme rationnel-bureaucratique devant ses « clients » inciterait à une adaptation primaire plus importante de la part de ces derniers. L'action rationnelle fait partie d'une croyance partagée, née de la Modernité, de la rationalisation de la vie sociale et politique. Elle va de pair avec un autre idéologème qui s'impose avec l'essor de l'industrialisation – celui de l'individualisme. La notion d'adaptation que nous avançons ici est intimement liée à la « stratégie de survie » de l'acteur social. Elle est inscrite profondément dans le débat sociologique de la rationalité et de l'action rationnelle. Dans ce sens, l'analyse de l'expérience concentrationnaire nous amène à poser la question suivante : l'être humain adopte-t-il un comportement rationnel face à un système qui prétend l'être aussi ? Et ce comportement rationnel « intégré » n'est-il pas le plus important des indicateurs de ce qu'on appelle ici « adaptation primaire [de survie] à l'institution concentrationnaire » ?

L'État moderne se fondant sur le mode de domination rationnelle, dans les formes à visée totalitaire la rationalité a une grande importance. De sorte que l'idée même de domination totale et d'eschatologie idéopolitique est impensable sans la colonne vertébrale de ce mode de gestion sociale. La volonté totalitaire insuffle de plus en plus de pouvoir à la structure bureaucratique, de sorte que cette dernière devient le rempart entre le centre du pouvoir politique et la masse sociale. L'État totalitarisant reprend cette technique de gestion de la population issue de la dynamique de la Modernité, la met complètement à son service et l'amplifie. La Modernité, quant à elle, est accompagnée d'une production symbolique – production de formes discursives, formes institutionnelles, formes physiques et autres, qui légitiment cette nouvelle forme de

gouvernance. L'appropriation de la bureaucratie par l'État total est intimement liée à la production scientifique et scientiste fonctionnant comme facteur de légitimation de la rationalité, comme seul et possible avenir de l'humanité. La bureaucratie devient intrinsèquement liée à la notion de progrès<sup>662</sup>.

Néanmoins, l'acteur social a-t-il tendance à ne percevoir que la façade rationnelle du système administratif ? La complexité des rapports interne-institution est très importante. L'acteur va construire sa stratégie de survie à l'exceptionnalité du camp par rapport à la rationalité présumée de l'institution concentrationnaire. Autrement dit, il va explorer toutes les possibilités que lui offre le système, il va étudier les rôles que ce dernier lui attribue, pour pouvoir adopter un comportement lui permettant de survivre. C'est aussi la signification de la « période d'adaptation » présente dans toutes les formes concentrationnaires, mais aussi au-delà dans toutes les formes institutionnelles totalitaires. Elle permettrait à la personne humaine, non préparée à la vie recluse, de comprendre le fonctionnement de l'institution, ainsi que la vie qui s'y organise. C'est la période pendant laquelle l'institution s'approprie son corps et le modifie. Autrement dit, nous pouvons parler d'une période d'adaptation principalement primaire, mais qui introduit l'être aussi dans les pratiques secondaires et, le cas échéant, dans la contestation.

L'institution semble bâtie sur une rationalité bureaucratique et militaire. Il faut cependant souligner que cela s'applique plutôt à l'exemple rivesaltais qu'à celui de Béléné, car l'univers de ce dernier, et surtout dans les premiers temps de son existence, semble plutôt moins organisé. Cette impression est donnée par l'aspect spatial, mais transparaît aussi dans le traitement encore un peu incertain de la part du personnel du camp. Le centre du pouvoir est situé à l'extérieur de l'espace de réclusion, ce qui renforce le sentiment d'une expérience d'abandon à la nature. À ce stade, l'esprit rationnel de la forme de domination rationnelle totalitaire n'a pas encore gagné les gestionnaires du camp, ils sont plutôt « militairement rationnels » que « bureaucratiquement ».

Dans les chapitres précédents, nous avons montré le fondement scientiste du traitement de la personne humaine au sein du camp de Béléné – le modèle soviétique, les rations calculées au

---

<sup>662</sup> Il faut peut-être faire une distinction entre la structure administrative française (de Vichy) et celle de la Bulgarie (communiste). Si la première se pose comme une des matrices du mode d'organisation moderne et fonctionne assez bien et depuis longtemps en tant que telle, la seconde est relativement plus récente. La mise en place du régime transforme la fragile structure bureaucratique bulgare de la monarchie et l'amplifie directement sur le modèle soviétique en épurant d'abord « d'un seul coup » pour les responsables puis progressivement (pour ceux qui restent) et en mettant en place une structure bureaucratique assez lourde, qui va devenir la colonne vertébrale assurant la stabilité du régime. Les « victimes » vont donc s'adapter différemment face à ces deux systèmes – dans le cas français, on aurait plus tendance à agir conformément et rationnellement face à un système rationnel, alors que dans le cas bulgare, ce dernier sera plus rejeté par les acteurs sociaux, qui vont plutôt essayer de conformer certaines de leurs actions au nouvel appareil bureaucratique.

gramme près, la relation norme de travail-pain, la relation travail-punition ainsi que celle entre le travail et la rééducation. Dans ces « relations », nous pouvons retrouver le fondement rationnel de l'institution. En réponse, les internés vont adopter un comportement rationnel en tant qu'adaptation primaire de survie. Il est pourtant question d'une rationalité fortement limitée, car l'univers d'incertitude complète qui s'installe réduit davantage l'éventail des possibles devant les acteurs. Cela peut aller jusqu'à l'impression, de la part des internés, d'une seule issue possible : la mort. La stratégie d'action rationnelle individuelle sera donc tournée vers la survie et passera par une adaptation primaire à l'institution concentrationnaire.

\*\*\*

Rivesaltes, de son côté, est un univers beaucoup plus rationnel que Beléné, il dépend d'une administration française établie, qui a déjà parcouru un long chemin dans les pratiques de gestion des populations, voire qui est en train d'en développer d'autres<sup>663</sup>. L'administration donne de soi une image bien organisée, gère les individus sur le principe papyrocratique. Adopter aussi un comportement rationnel est donc la seule stratégie viable de survie ou de sortie de l'institution.

Il faut dire que, dans le contexte européen de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la croyance en la rationalité de la forme étatique est plus ou moins partagée par une grande partie de la population, la rationalité étant pensée comme « rempart à la sauvagerie humaine ». Ainsi, les « victimes » auront tendance à ne voir dans les formes institutionnelles que la façade rationnelle. C'est pourtant cette dernière qui deviendra un des facteurs premiers dans l'expérience historique des formes concentrationnaires les plus extrêmes. Selon l'analyse de Z. BAUMAN, une des caractéristiques de la modernité étatique est de déclencher des réactions fonctionnellement indispensables aux objectifs, tout en étant parfois contraires aux intérêts de ceux qui vont les effectuer. Ainsi, en France sera créée une sorte de différenciation entre les Juifs autochtones et ceux qui seront les clients des institutions concentrationnaires – les premiers vont se distancier des seconds, mais essaieront aussi de leur apporter une aide en passant par la négociation avec les autorités de Vichy<sup>664</sup>. Les Juifs étrangers partagent aussi pour beaucoup cette croyance dans le système bureaucratique. Ce dernier, dans le cas français, est programmé pour exclure certaines catégories de population et les gérer directement pendant

---

<sup>663</sup> C'est le gouvernement de Vichy qui introduira la carte d'identité comme document obligatoire, mais aussi la carte anthropométrique pour certaines populations (par exemple les nomades et Tziganes).

<sup>664</sup> Les organisations juives autochtones vont même édicter une brochure où elles incitent leurs coreligionnaires à agir rationnellement : « [...] *embarrassés par une difficulté légale, administrative ou juridique adressez-vous à une organisation reconnue par les autorités ou à un avocat que nous vous indiquerons.* » Le comportement rationnel intégré est présenté comme la meilleure façon d'agir.

un temps en vue de trouver le moyen de s'en débarrasser. Dans ce contexte-là, le comportement rationnel des internés sera « intégré » à la forme bureaucratique.

L'administration des camps, et en particulier celle de Rivesaltes, impose un cadre bureaucratique assez explicite – le règlement intérieur montre les attitudes que les internés doivent adopter en vue de leur vie recluse ou de leur libération, mais il fait aussi tout son possible pour s'affirmer comme une forme rationnelle d'institution en essayant de limiter le plus possible le champ de l'arbitraire. Cela inciterait les internés à adopter aussi une stratégie de survie au sein du camp, guidée par l'inscription dans un univers d'action rationnelle. Ils se conformeront aux règles bureaucratiques. Et certains apprendront vite comment « déjouer le système » pour alléger leurs conditions de survie au camp – *via* des demandes de laissez-passer, par un rapprochement des œuvres caritatives, qui savent comment négocier avec l'administration, etc. Mais il y a aussi la croyance qu'en agissant conformément à un système qui se montre rationnel, les acteurs sociaux seront protégés d'une possible violence directe à la fois de la part de l'institution et de la société extérieure (« violence chaude »). Autrement dit, le système concentrationnaire peut sembler offrir aussi une certaine protection aux populations qu'il enferme.

La réduction du champ du choix y est aussi présente – l'indifférence morale est poussée vers un extrême (à la suite du traitement infligé). Selon la théorie de la rationalité limitée, les individus ne possèdent pas tous les éléments d'information qui feraient de la prise de décision un acte calculé, purement rationnel. Les choix sont opérés en fonction des perceptions, des positions et des programmes d'action dont disposent les individus. Ainsi, le climat d'incertitude extrême imposé par le biopouvoir complet amène les internés à agir rationnellement face à un univers qui ne l'est pas forcément. La décision de rester au camp – de ne pas s'évader – et de se laisser gérer par ce dernier est aussi une stratégie rationnelle. Car à l'extérieur la possibilité d'être repris et remis au camp est très plausible, la police contrôlant tout être suspect au moyen de ses papiers.

- *Ce que l'institution exige – le biopouvoir et l'adaptation*

L'action rationnelle fonctionnerait comme une adaptation primaire à l'univers concentrationnaire – dans sa stratégie de survie quotidienne, l'acteur social va se conformer au comportement que l'institution veut voir de sa part. Par définition, le camp est une synthèse des formes modernes de l'enfermement ; dans son fondement même, il exige de la part de ses « pensionnaires » un minimum d'adaptation primaire. Bien sûr, il est question d'exiger un minimum et de préconiser un maximum, car l'essence même de l'institution est de produire des



individus dociles, c'est-à-dire principalement adaptés à la vie recluse. Cette adaptation est assurée par le biopouvoir complet. Autrement dit, l'institution adapterait les individus à elle-même à travers leur prise en charge en tant que « vie nue », d'abord, et « vie transformable » par la suite, l'être étant « institutionnalisé » tout d'abord à partir de son corps. La « cérémonie d'admission » est probablement le facteur d'adaptation primaire le plus fort. En s'appropriant le corps de l'interné, l'institution concentrationnaire l'adapte et le conditionne à son image, alors que du point de vue de l'interné apparaît déjà une scission entre le corps qui appartient désormais à l'institution et sa conscience dont il a encore plus ou moins la maîtrise. Dans cette acception-là, le suicide dans les camps peut être perçu comme la conséquence de la division entre le corps et la conscience et de l'impossibilité de la vivre et de l'accepter.

Comme nous l'avons vu précédemment, la forme-camp agit tout d'abord sur le corps, parce que souvent elle ne perçoit ses clients qu'en tant qu'unités à traiter quantitativement, et ce, à travers leurs besoins primaires. Nous revenons ainsi sur la notion du traitement rationnel-bureaucratique qui va provoquer de son côté une réponse rationnelle de la part des internés. Donc, cette adaptation primaire relève à la fois d'une stratégie de survie et d'une volonté de contrôle de la part de la forme concentrationnaire. La stratégie individuelle viendrait en réponse au biopouvoir complet (qui montre parfois une tendance à devenir totalitaire). Ce pouvoir écrit sur le corps individuel le modifie, le mortifie, lui porte une atteinte physique régulière (*cf.* les séances de bastonnade dans le camp de Béléné), mais aussi l'attribue à une place, le contraint à communiquer avec d'autres personnes avec qui il n'aurait pas échangé dans le monde extérieur. Apparaissent ainsi deux formes d'adaptation primaire : une physique, celle du corps, et une autre, symbolique ou celle du comportement individuel animé par la stratégie de survie. L'adaptation primaire physique est en relation directe avec le biopouvoir du camp, elle peut être inconsciente ou consciente. Ainsi, le corps s'adapte à la sous-nutrition et surtout à la malnutrition (la faim efface tous les tabous culinaires). Ce dernier fait est très visible dans le cas du camp de Rivesaltes, où une certaine partie de la population juive délaisse les préceptes religieux de nutrition face à la faim. À Béléné, cela est visible également, car devant le manque nutritionnel, des internés se verront contraints de consommer des animaux et des insectes qu'ils n'auraient jamais pensé devoir manger dans la vie ordinaire. Le corps s'adapte progressivement à cette « nutrition variée », non sans difficultés et heurts, bien sûr. C'est pour cette raison que la période adaptative initiale revêt une grande importance. À ce moment, le corps se dégrade rapidement, mais, par là même, s'approprie le nouveau mode de vie physique et se conforme à la quantité et à la qualité des aliments qu'il reçoit.

Si la cérémonie d'entrée dans le camp est destinée à donner un cadre à l'existence de l'être sur un mode bureaucratique ou à présenter un avant-goût du traitement futur (comme à Bélééné), alors les quelques premiers temps (semaines ou mois – cela dépendrait de la personne) se présentent, du point de vue de l'adaptation primaire, comme une sorte de continuité. L'individu voit son corps se dégrader en même temps qu'il est familiarisé avec les exigences de l'institution et ce qu'elle lui demande comme « minimum de docilité ». Ici intervient le côté symbolique et comportemental de l'adaptation primaire – l'être interné incorpore toute une série de gestes, postures, mots qui n'ont d'autre fonction que de démontrer sa soumission au pouvoir institutionnel, aussi bien collectif (le biopouvoir complet) que personnel (le pouvoir de ceux qui interviennent dans le camp). Cette série de comportements et paroles sert à l'individu à se préserver autant que possible dans l'univers du traitement de masse.

La masse est un autre facteur d'adaptation primaire – une des techniques de survie sera justement de se fondre dans le collectif, de ne pas se faire remarquer. C'est une logique très forte dans le camp à degré de répression plus élevé (Bélééné), où les internés qui peuvent se faire remarquer, essentiellement par leur comportement au camp, sont le plus souvent plus sévèrement punis parce qu'ayant démontré leur distinction de la masse, mais aussi, et par là, un rejet du pouvoir total de l'institution.

Aucune institution totalitaire ne peut tolérer en soi l'insubordination, car cette dernière menace directement son existence. Et c'est d'autant plus vrai pour les formes concentrationnaires à degré élevé. Rappelons que l'action punitive de l'institution concentrationnaire va de pair avec sa fonction contentive, alors exiger une adaptation primaire de la part des internés est un moyen de pouvoir les contenir et, par là, de les gérer plus facilement. Du côté de l'interné, il est question d'adoucir le poids institutionnel en se montrant docile. Dans sa stratégie de survie, l'être se laissera en quelque sorte dominer par l'institution, car toute forme de contestation peut jouer en sa défaveur. Il sera ainsi obligé d'adopter une conduite adaptée, comme facteur de sa propre survie, il se conformera au rythme de vie imposé par le biopouvoir, au rôle qui lui a été assigné dans la masse indistincte de la concentration.

*- Adopter le comportement voulu par l'institution*

Les personnes qui remplissent l'espace intermédiaire « gris » représentent probablement le meilleur exemple de l'adaptation primaire aux deux formes concentrationnaires qui nous intéressent ici. Créer des univers autonomes en leur sein, où les internés vont se gérer eux-mêmes, est une volonté commune à toutes les formes concentrationnaires. Tel est aussi le cas à Rivesaltes, où la gestion de la vie quotidienne est confiée à du personnel interné, seule la garde

étant assurée par le personnel de l'institution. À Béléne, la volonté est aussi que la plupart des tâches soient remplies par des internés de confiance (anciens communistes dans le premier et criminels dans le second), le rôle des miliciens n'étant que d'être présents en permanence afin d'assurer la stabilité de la terreur concentrationnaire.

Pour que ce système contentif puisse fonctionner, le camp a besoin de recruter parmi les internés des personnes qui doivent suppléer l'administration dans ses tâches. Ou même, comme c'est le cas de Béléne, de faire en sorte que la participation active aux côtés du pouvoir devienne une preuve de la « rééducation » de l'interné concerné. Autrement dit, si à Rivesaltes collaborer avec le biopouvoir relève plus d'un choix rationnel (guidé le plus souvent par une stratégie pour combattre la faim), à Béléne cela fait partie intégrante de la volonté officielle de l'institution, qui dispose même de techniques spécifiques pour séduire l'être et l'inciter à devenir délateur. Si, dans le premier cas, il s'agit plus d'une adaptation de survie, dans le second, s'adapter principalement à l'institution veut plutôt dire se conformer et passer du côté des « bourreaux ». Cela est visible à travers la perception des autres – à Rivesaltes, une personne occupant un poste dans les cuisines, par exemple, sera enviée par les autres internés, alors qu'à Béléne ce même individu sera fortement rejeté par la masse des internés comme « antenne » et collaborateur des « tortionnaires ».

À Rivesaltes l'adaptation primaire par « collaboration » aux services du camp est essentiellement guidée par la volonté d'un supplément nutritionnel. Par exemple, les individus y traceront une stratégie en se faisant employer dans les différents services du camp afin de s'assurer un complément nutritionnel<sup>665</sup>. Face à la situation exceptionnelle, la première stratégie développée par l'acteur social est d'étudier les possibilités qu'offre l'institution et d'établir comment son adaptation primaire peut lui être bénéfique. Ce comportement est profitable aussi à l'institution, car non seulement elle arrive à contenir la personne en question, mais aussi, en lui donnant des bribes de pouvoir, l'érige en exemple – sa place devient objet d'envie de chaque interné. L'être collaborant est par définition docile, il n'a pas d'intérêt personnel à contester le pouvoir institutionnel, raison pour laquelle l'administration de Rivesaltes essaie de trouver une occupation aux internés. Cette logique suppose qu'occupés à une activité pendant la journée les reclus auront moins de temps pour élaborer des stratégies (fuite, participation au marché noir, etc.) allant à l'encontre de la volonté de l'institution. Le camp veut créer en son sein un

---

<sup>665</sup> Le récit d'A. CASCAROSA, dans *Les camps de Rivesaltes*, p. 56, est très explicite : son frère s'emploie dans les services d'entretien, ce qui lui donne droit à une double ration, sa mère répare les vêtements des employés des cuisines en échange d'un peu de nourriture, lui, étant petit, va à l'école du camp de manière assidue afin d'obtenir le verre de lait et les vitamines qui y sont distribués.

microcosme social complet et parfait, une sorte de mini-modèle de la société, dont la dynamique serait canalisée par un pouvoir qui veille sur les individualités en veillant sur la masse. L'idée même d'autoadministration concentrationnaire est un argument assez puissant pour la conception arendtienne de « laboratoire du totalitarisme », n'oublions pas quand même que Hannah ARENDT a été internée au camp de Gurs, de sorte qu'elle est plus ou moins influencée dans sa conception des camps par cette expérience.

Cette volonté est également présente au camp de Béléné, mais elle est surplombée par une autre qui émane directement de l'essence même du type de camp, celle de la nécessité fondamentale de collaboration avec le pouvoir. Donc nous sommes face à deux niveaux d'adaptation primaire : le premier est celui des stratégies personnelles et collectives servant à alléger la vie concentrationnaire et le second est celui de la collaboration avec les autorités du camp. Le problème qui se pose est celui de l'indistinction introduite entre ces deux logiques – en réalité tout interné au service du camp est perçu comme quelqu'un qui s'est « vendu » et a trahi ses co-internés. Autrement dit, l'univers créé à Béléné ne peut inclure d'autres catégories que les bourreaux-tortionnaires et leurs collaborateurs et les internés, dont une partie est regroupée dans des petits groupes éphémères. En revanche, du point de vue de l'institution toutes ces personnes qui collaborent ouvertement – ou mieux encore en cachette – répondent à l'intégration (primaire) qu'elle exige de tous afin de pouvoir se conformer à son essence d'institution rééducative. Le problème majeur pour les internés dans cette adaptation primaire complète est celui que le statut privilégié parfois n'offre pas réellement une véritable protection de leur vie, par rapport au personnel du camp et encore moins face aux autres internés. Nous pouvons dire que la véritable adaptation primaire du point de vue de la collaboration avec le pouvoir concentrationnaire est celle des antennes non démasquées, agissant sous la menace ou délibérément (comme un acte faisant partie de la stratégie personnelle de survie au camp). Dans ce dernier cas précis se cache la véritable adaptation primaire réussie à l'institution rééducative persinoise.

Si nous revenons au terme de « réseau » dans notre conception de l'adaptation primaire, les actes indicateurs d'une adaptation primaire des acteurs individuels s'inscrivent dans des relations de type réticulaire – tous les internés sont principalement adaptés à l'institution dès le franchissement du *limen* institutionnel. Et ce, à des degrés différents : certains se conformeront au minimum nécessaire à la survie du camp (essentiellement consistant à ne pas trop provoquer les autorités concentrationnaires), d'autres s'emploieront dans les différents niveaux aux services internes de leur institution. Tous les internés forment un réseau relationnel avec

l'institution, leurs actions entrant dans le cadre des volontés institutionnelles s'inscrivent dans une « interaction primaire à caractère officiel avec l'institution ». Autrement dit, les actes adaptés principalement forment un réseau d'interactions qui érige le squelette de l'institution et se pose à la base de sa fonction contentive. Cette adaptation en réseau assure la stabilité du système dans la mesure où elle devient sa colonne vertébrale.

### 3.2 Adaptations secondaires

Dans la pratique, il n'existe pas d'institution pleinement totalitaire – prise dans l'acception qu'on donne ici à ce terme – et, notamment, qui a réussi la domination physique complète des êtres. Pour arriver à cela, un des facteurs principaux, à notre avis, est de ne laisser aucun espace-temps de l'expérience concentrationnaire vide de l'investissement institutionnel. À Rivesaltes, les temps vides dominent la sur-vie quotidienne des internés ; à Béléné ils sont également présents, même s'ils sont fortement limités. Comme l'institution totalitaire parfaite reste un idéal-type, dans tout milieu fermé se forme « tout naturellement » une vie clandestine. Une vie qui échappe au contrôle complet (ou total) de l'institution. Cette vie clandestine forme aussi un réseau interactionnel à l'intérieur des formes concentrationnaires. Comme la nourriture est la principale préoccupation des internés dans les deux formes-camps abordées dans notre analyse, cette vie clandestine tournera principalement autour de celle-ci.

Dans sa définition du concept d'adaptation secondaire, GOFFMAN met plus l'accent sur le fait qu'à travers ce type de conduite, les reclus des hôpitaux psychiatriques essaient de préserver une part de leur être, de leur personnalité. Autrement dit, l'inscription dans le système des adaptations secondaires aide l'individu à sauvegarder une partie de son Moi, face au traitement que lui impose l'institution. Certes, dans le cas des formes concentrationnaires, cette quête de sauvegarde de soi en tant que personne est présente, mais elle nous paraît secondaire et complémentaire à la logique d'action première de survie. Le camp ne peut exister que dans l'exception et, pour cela, c'est la seule des dites « institutions totalitaires », qui menace directement la vie de l'être reclus. La menace que présente la forme institutionnelle dans les formes « classiques » de l'enfermement serait essentiellement à l'encontre de l'être symbolique, c'est-à-dire la personnalité. Or, dans la forme-camp, cette dernière est secondaire face à la super-menace de la vie même de l'individu. Dans toute institution concentrationnaire, les individus sont, certes à des degrés différents, menacés par la mort. Le camp, même dans sa forme la plus « douce », présente une menace pour l'intégrité physique des personnes qui lui sont assujetties, même s'il n'y a pas de morts en son sein. De là découle la différence

fondamentale d'avec les institutions classiques de l'enfermement. Pour cette raison, nous parlons ici d'adaptations à l'institution concentrationnaire comme élément essentiel dans la stratégie personnelle ou collective de survie. Il s'agit certes, comme dirait GOFFMAN, d'une logique de garder un certain pouvoir sur soi, sur les autres et même par rapport à l'institution. Autrement dit, essayer de contrer l'emprise du biopouvoir complet qui enveloppe l'être à l'intérieur du camp.

Ainsi définie, l'inscription de l'être dans une forme réticulaire d'adaptation secondaire à l'intérieur de l'institution se pose d'abord comme un facteur de survie physique et puis – et seulement après – symbolique. On ne peut aspirer à préserver une forme d'autonomie du Moi, si on est en train de perdre son être physique.

- *Se procurer de la nourriture – élément premier dans la stratégie de survie*

Dans nos deux cas paradigmatiques, nous pouvons distinguer trois niveaux idéal-typiques de cette quête du supplément nutritionnel comme facteur premier de survie. Le premier niveau est l'individuel qui, dans la plupart des cas, implique une stratégie personnelle – c'est celui qui consiste à se « débrouiller » sans utiliser l'accès aux réseaux premiers ou réseaux secondaires. Le deuxième consiste à trouver une place dans les services du camp pour pouvoir bénéficier des avantages que cela apporte sur le réseau secondaire. Le troisième temps serait de participer activement aux relations de type « marché noir » qui se développent dans toute forme institutionnelle de l'enfermement.

À Rivesaltes, l'institution laisse des intervalles temporels plus importants aux internés (des unités de temps qu'elle n'investit pas), ils ont une possibilité de chercher des moyens de se procurer des satisfactions matérielles qui contribuent à la stratégie de préservation de leur intégrité physique – essentiellement de la nourriture, mais aussi du bois de chauffage pendant l'hiver ou du bois pour cuire les aliments trouvés au cours de cette « quête ». L'étendue du camp est tellement importante que la majorité des activités des internés échappe aux yeux de l'institution. Ainsi, l'interné type qui ne peut pas bénéficier des satisfactions octroyées par les autres formes d'adaptations secondaires nutritionnelles va développer une technique de recherche de supplément alimentaire, même des plus dégradantes (fouiller les poubelles par exemple). Il s'agit de pratiques personnelles (ou collectives) qui ne sont pas autorisées par l'institution, mais qui se généralisent quand même en son sein.

À Béléné, on peut aussi retrouver cette stratégie, mais à un degré différent et face à une interdiction formelle très forte de la part de l'institution – rappelons qu'il y est « *interdit de brouter* », mais aussi et surtout d'utiliser la production agricole ou les animaux d'élevage (ainsi

que leur nourriture) pour se procurer un supplément nutritionnel. Il est interdit de manger la faune insulaire, mais cela est en quelque sorte toléré par le personnel, car ce comportement rabaisse les internés à un état proche du sauvage à leurs yeux<sup>666</sup>. Ici peuvent être distingués plusieurs niveaux. Le premier niveau consiste notamment à se procurer un supplément nutritionnel à partir de la faune insulaire (poissons, grenouilles, serpents, chats et toute autre forme animale présente dans la « jungle » insulaire ou dans les marais). En revanche, tout le monde n'a pas accès à cette « abondance » complémentaire ; suivant l'affectation de travail on a « accès » à des « privilèges » différents.

Ainsi, ceux qui seront affectés aux travaux agricoles ou d'élevage auront accès à des produits formellement interdits à la consommation ou à des déchets de la production agricole vis-à-vis desquels le personnel du camp serait moins préoccupée quant à leur sort. Ces activités comportent toujours un grand risque de punition – par exemple, un interné peut être fusillé pour avoir volé tel ou tel légume dans la mesure où la production agricole appartient à l'État et que cet acte signifie un vol étatique (mais aussi contre le peuple et tout ce que cela implique par rapport aux raisons d'internement). S'y mêle aussi une notion de sabotage, qui peut contribuer à faire endosser par l'interné l'image d'un criminel total. En dépit de tous ces dangers, le vol de production agricole est quand même pratiqué par les internés, alors, comme le dit Stéphane BOTCHEV, voler l'État qui les a emprisonnés est une sorte de revanche symbolique par rapport au biopouvoir institutionnel.

Une autre forme de vol est celle de soustraire de la nourriture aux animaux, notamment celle des cochons. Ainsi, le fourrage de maïs est utilisé pour faire cuire de la polenta, qui représente un apport nutritionnel important dans les conditions de vie sur l'île. Une autre activité dans la recherche de supplément nutritionnel est de fouiller les poubelles de l'île. Cette activité est déterminée par le temps disponible. À Béléné, sauf si l'interné est détaché à un groupe de travail agricole ou proche des espaces agricoles, il a très peu de temps pour chercher un supplément de ce genre. La cadence imposée par l'institution est l'un des moyens les plus décisifs d'appropriation de la temporalité de l'être. L'acte de se procurer de la nourriture est individuel, alors que suivant le contexte, cette trouvaille peut être partagée au sein d'un réseau d'entraide. Une autre option est que la nourriture supplémentaire soit consommée personnellement, à l'abri des regards des autres, voire servir, comme on le verra un peu plus loin, comme une unité d'échange dans des relations de nature économique.

---

<sup>666</sup> Nous revenons sur la notion de spirale de la déshumanisation – le traitement subi pousse les internés à agir comme des êtres inférieurs, ce qui renforce chez le personnel le sentiment qu'ils le sont réellement.

Le second niveau de cette quête d'apport nutritionnel complémentaire est celui de l'inscription dans des relations de type « adaptation primaire », comme source de satisfactions secondaires. Car, comme nous venons de le voir, se faire employer dans les différents services de l'institution procure un accès à des suppléments alimentaires considérables. Cette place privilégiée octroie une entrée dans un système d'échange d'objets et de services non seulement entre internés, mais aussi avec le personnel. Travailler pour le camp offre une possibilité de vol de denrées alimentaires importante et c'est l'une des raisons pour lesquelles à Rivesaltes de plus en plus d'internés tentent de se rapprocher des cuisines et des activités connexes (décharger les denrées par exemple). En revanche, à Béléné la situation est différente en raison du rôle idéologique des emplois au service du camp – le personnel interné est souvent au service du personnel. La nature de l'institution est telle que l'on ne peut obtenir une place privilégiée sans devenir collaborateur du personnel concentrationnaire ou être perçu comme tel par les autres internés. Dans les deux cas de figure, l'individu est en quelque sorte isolé de la masse internée et obligé d'entrer dans d'autres sous-univers interactionnels.

\*\*\*

Aussi bien la stratégie de recherche de suppléments nutritionnels dans les poubelles ou à l'extérieur du camp que celle de se faire employer par les différents services institutionnels procurent des denrées qui peuvent faire l'objet d'une relation économique au sein des formes concentrationnaires. Un autre facteur est la possibilité, « offerte » aux internés des deux camps (le plafond étant fixé par l'institution), de détenir de l'argent. La présence simultanée de liquidités et d'objets d'échanges convoités à cause de leur rareté relative réunit les deux conditions fondamentales à l'apparition de relations marchandes. Ces relations entrent aussi dans ce qu'on désigne ici comme adaptations secondaires à l'institution. La structure économique ainsi instaurée se placerait comme un moyen de se procurer des objets (le plus souvent de la nourriture) par un moyen interdit par l'institution. L'apparition de relations sociales de ce type n'a rien d'exceptionnel : le camp, par définition, reproduit les relations sociales de base dans un microcosme, et ce, à l'image d'une microsociété, ou comme une nouvelle forme de l'existence du social, expérimentée par des ingénieurs sociaux. Ces activités concourent à la reproduction de certaines formes de socialité ainsi qu'à la création d'un univers particulier, pouvant servir de matrice à la domination totale.

Ainsi, bien que, depuis le sommet de l'État jusqu'à la direction du camp, le cadre institutionnel veuille empêcher toute forme d'échange économique (égal et surtout inégal), se forme à l'intérieur du camp de Rivesaltes un réseau d'échange économique, autrement dit un puissant marché noir, auquel participent non seulement les internés, mais aussi les gardiens (rappelons



que ces derniers ont un statut très précaire qui leur donne très peu de moyens de subsistance). Les relations de type « marché noir » sont très caractéristiques de la notion d'adaptation secondaire, parce qu'elles permettent l'obtention de certaines satisfactions tout en fonctionnant comme un véritable réseau interactionnel. Une grande partie des efforts politiques qu'entreprend le régime de Vichy est concentrée dans la répression de cette pratique au niveau social. Autrement dit, la relation de marché noir est déjà assez bien développée à l'extérieur et certains membres du personnel du camp assurent même la liaison entre le marché intérieur et le marché extérieur. Participer aux relations de « marché noir » fait également partie de la stratégie de survie au sein des formes concentrationnaires.

Selon GOFFMAN, les adaptations secondaires représentent pour l'individu un moyen puissant de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne. Ainsi, nous pouvons traiter cette pratique fortement réprimée par l'institution en tant qu'échappatoire du contrôle social pour la personne humaine internée, et moyen d'affirmer une autonomie face au biopouvoir complet. Se procurer un apport nutritionnel par quelque moyen que ce soit signifie, symboliquement, contester le biopouvoir complet qui s'abat sur l'être au sein des camps. Cette logique économique va plutôt dans le sens du profit personnel immédiat, c'est-à-dire profiter du réseau interactionnel du marché noir afin de préserver son corps, puis de profiter d'autres formes de satisfactions qui seront, elles, plus symboliques.

Nous disposons de très peu de données en lien avec les conditions du marché noir à Béléné. Il nous paraît cependant impossible que cette pratique y ait été absente, car c'est une relation sociale de type économique qui émerge « naturellement » dans toute forme d'enfermement. Mais, d'un autre côté, l'institution fait tout son possible pour ne pas laisser aux internés de temps pour nouer des relations de ce type-là. Les relations entre le personnel et les internés sont fortement limitées, voire proscrites, d'un autre côté les « bourreaux » sont assez bien payés et on leur interdit d'entrer en contact (formellement et discursivement) avec les reclus. La présence du petit magasin dans lequel il n'y a pas des produits alimentaires, mais d'autres petits objets et consommables qui peuvent aider à la survie sur l'île, représente un autre moyen diminuant l'importance de la pratique du marché noir. Autrement dit, l'institution s'approprie une partie importante des pratiques économiques qui peuvent apparaître dans le camp.

Par ailleurs, les internés ont droit d'avoir sur eux des sommes d'argent que leurs proches leur envoient, mais il semblerait que ce dernier serve à payer des amendes aux « tortionnaires » ou à s'acheter de « petits trucs » au magasin du camp plutôt qu'à un réel échange entre les internés.

Les adaptations secondaires qui s'apparentent à la logique du marché noir sur l'île reposent plus sur l'échange d'objets (ou même parfois de statuts) de survie. Toute cette pratique doit rester cachée du personnel de l'institution. Les pratiques de type « marché noir » sur l'île se posent comme un facteur de survie dans la mesure où on se procure essentiellement des denrées alimentaires provenant de ceux qui y ont accès. Mais ce système d'échange fonctionnerait plus sur l'échange de type « don contre don », car la recherche de profit économique est secondaire. OGOYSKI nous parle d'un échange presque incessant entre la plupart des groupes présents sur l'île, un échange qui se constitue en réseau communicationnel et économique présentant une véritable adaptation de survie des groupes d'internés. L'adaptation secondaire à l'institution dessine un système de rapports sociaux, d'une vie sociale qui se développe malgré la volonté du biopouvoir de contrôler totalement les êtres sur lesquels il s'abat. Encore une fois, dans ce degré de camp, la relation de marché noir joue le rôle de facteur de survie physique principalement, car ce qui est échangé dans la majeure partie des cas ce sont des denrées alimentaires ou des médicaments<sup>667</sup> que quelques internés en position de privilège réussissent à se procurer.

S'érige alors un système d'adaptations secondaires de survie qui peuvent aller même jusqu'à menacer le pouvoir concentrationnaire. Ainsi, moins le pouvoir institutionnel contrôle le temps et l'espace des internés, plus ces derniers peuvent retrouver une sorte de zones franches où ils échappent au biopouvoir. Un bon exemple est le détachement dans différents chantiers où on travaille en petits groupes isolés, ce qui permet aux internés de bénéficier des dons de la nature, et ce, encore plus s'ils sont peu gardés ou suivis par un milicien plus clément. L'expérience concentrationnaire est aussi une expérience d'apprentissage de tactiques de survie et d'inscription dans des relations sociales interdite, procurant un apport nutritionnel supplémentaire et adoucissant en cela la survie quotidienne.

- *D'autres formes de satisfaction ne peuvent venir qu'après*

La forme-camp modifie la personnalité de l'être en l'insérant dans un univers de l'exception, en le traitant comme inférieur, en le dégradant en tant qu'être physique d'abord et symbolique par la suite. Afin de répondre à ce traitement, l'être se doit d'abord de « stabiliser » sa condition physique à travers la stratégie de survie et ce n'est qu'après qu'il pourra commencer à œuvrer pour se préserver comme personne symbolique. Autrement dit, la satisfaction symbolique ne peut s'inscrire dans la stratégie de survie qu'une fois que l'être a trouvé des moyens de

---

<sup>667</sup> Selon Kolio KONDOV, la caisse commune du groupe d'internés dont il fait partie sert à acheter des médicaments pour des camarades malades.

s'affirmer comme physique par les relations d'adaptation secondaire précédemment décrites. La figure du « musulman » des camps nazis est probablement l'argument le plus fort qui émane de la réflexion sur le phénomène concentrationnaire en ce qui concerne la destruction complète de la personnalité humaine. Voilà pourquoi l'utilisation du réseau d'adaptations secondaires dans le cadre des formes concentrationnaires consiste d'abord en l'échange servant à préserver le physique des internés et puis – et seulement après – à trouver des « combines » pour alléger sa condition de détention et s'affirmer en tant que personne et être humain. Cela implique l'acquisition d'un pouvoir personnel, pouvoir qui peut fonctionner à l'horizontale, mais aussi parfois à la verticale, et se dessiner comme contre-pouvoir à l'institution. C'est aussi l'idée de GOFFMAN, selon qui, en s'inscrivant dans des pratiques d'adaptation secondaire, la personne recluse trouve une preuve qu'elle est encore « maître de soi », qu'elle dispose d'un pouvoir sur son environnement où sa personnalité trouve refuge. L'interné a ainsi la possibilité de s'écarter autant que possible du rôle qui lui est assigné par l'institution.

Afin d'illustrer cela à partir de nos cas paradigmatiques, nous pouvons évoquer quelques exemples qui tournent autour de l'adaptation secondaire comme facteur de pouvoir. Pour Rivesaltes, nous prendrons l'appropriation de l'espace. De multiples internés, dans différentes baraques, adaptent leur espace de réclusion en y ajoutant des séparations, par exemple, comme un moyen de garder un peu d'intimité. Ils essaient ainsi de reconstituer cette dernière dans un espace conçu pour la leur enlever. Cette pratique n'est pas forcément autorisée par l'institution, mais ce qui importe ici c'est qu'elle apporte une importante satisfaction aux internés dans leur quête de préservation de soi. L'intimité fait partie intégrante de la personne humaine et sa perte est un trait commun à toutes les formes modernes de l'enfermement. Mais ce n'est que dans le camp que cette dernière peut revêtir un caractère complet – dans les autres institutions, l'intimité est perdue d'abord et surtout face à l'établissement et à son personnel et puis face à un nombre réduit de coreclus. Le camp, quant à lui, inflige un traitement collectif, l'être est réduit à une « vie nue » dans deux aspects – traité comme être biologique, mais aussi obligé de vivre « nu » – face à l'institution et face aux autres composant la masse internée. Par conséquent, se retrouver dans un espace intime permet d'affirmer un certain pouvoir sur son environnement et, par là, à l'encontre de l'institution.

Cette possibilité n'est pas donnée aux internés du camp de Bélény, faute d'espace, mais aussi à cause de la forme que cet espace prend. L'intimité des internés se retrouverait dans le peu d'objets qu'ils auront en leur possession et qui composeront leurs malles individuelles. La fonction de ces objets est de permettre aux internés d'abord de survivre (il y a des aliments ou

réceptifs pour pouvoir y préparer clandestinement un complément nutritionnel, ou des vêtements et couvertures pour l'hiver), mais aussi d'entretenir une relation avec le monde extérieur et antérieur. Autrement dit, des objets qui peuvent restituer l'individu comme un être social. Un exemple des plus forts dans ce sens est la « bibliothèque » de Stéphane BOTCHEV. Cette malle personnelle est inévitablement source de pouvoir du soi sur soi, sur les autres et sur l'institution.

\*\*\*

L'expérience concentrationnaire n'est pas seulement une « lutte pour la survie », il s'y forme un univers de relations sociales qui influent sur le pouvoir assez fort de l'institution. Dans toute forme concentrationnaire, on retrouve une vie parallèle à celle que veut imposer l'institution. Autrement dit et en pratique, la vie sociale qui se forme entre les internés ou les groupes d'internés se pose comme une sorte de contre-pouvoir face au pouvoir institutionnel à vocation totalitaire. Cela montre que l'être humain est capable de s'adapter à toute forme de vie recluse et de jouer sur cette dernière, connaître et « exploiter les failles du système ». Mais ce n'est possible que s'il ne passe pas par une période d'apprentissage de la vie recluse. Nous revenons sur la période plus ou moins longue de l'adaptation postliminaire, cette dernière servant à l'adaptation aussi bien primaire de l'être que secondaire. Autrement dit, cette logique d'adaptations peut être perçue, elle aussi, à travers l'image de cercles de la concentration. En franchissant les portes de l'institution, le biopouvoir oblige l'individu à adopter une série de comportements exigés par le pouvoir concentrationnaire – que nous pouvons appeler « cercle d'adaptations premières ». Puis et parallèlement à cela, l'individu apprend les failles du système et les « astuces » qui lui permettront d'alléger sa condition de détention aussi bien sur le plan matériel que symbolique. C'est le cercle des adaptations secondaires, dessiné par les interactions avec les autres internés ou, parfois, avec les représentants de l'institution quand ces derniers se servent des internés comme source de profit quelconque<sup>668</sup>.

- *Exception, totalitarisme et relations d'adaptation secondaire*

Le réseau interactionnel dessiné par les adaptations secondaires est inconcevable sans la connaissance intime de l'institution et l'inscription dans une relation primaire. Autrement dit, le réseau adaptatif secondaire ne peut fonctionner sans une zone de confusion partagée avec le primaire. Pour pouvoir être un acteur privilégié dans les relations d'adaptations secondaires, il faut s'inscrire dans le réseau primaire (bien sûr à différents niveaux). L'adaptation primaire

---

<sup>668</sup> Dans le cas de Rivesaltes, nous pouvons évoquer la place des gardiens qui entrent dans des relations de type marché noir avec les internés pour améliorer leur propre condition de vie parfois au détriment des reclus.

offre à l'individu un accès à certains objets en déficit dans les formes concentrationnaires. Ici il faut souligner que tout est en déficit à l'intérieur des camps, sauf les internés, qui, eux, sont toujours un peu trop nombreux (la menace de la quantité est très forte à Rivesaltes). L'adaptation secondaire offre également à l'individu un refuge, une forme de liberté dans l'univers de privation. Affirmer certains côtés de sa liberté revêt une importance dans la lutte contre le biopouvoir complet de l'institution. À l'intérieur des relations secondaires est absente cette emprise totale de l'institution, l'individu redevient « maître de soi », mais aussi se reconstruit en tant qu'être social. C'est notamment ce réseau d'adaptations secondaires qui se posera comme facteur de relations sociales et de la création d'une forme de « société internée », à la fois conforme à la volonté institutionnelle et œuvrant à son encontre.

Ce type de relation est « vitalement nécessaire » à l'institution concentrationnaire, car il entretient la vie sociale et les interactions, elles-mêmes catalysées par le biopouvoir. Cette notion d'adaptation secondaire fait partie de la conception de la société totalitaire et d'exception. Le camp se pose donc comme une image réduite du devenir de la société voire des relations macrosociales au moment même de l'internement.

Il faut réintroduire la notion de degré aussi bien dans les formes institutionnelles que dans les formes politiques dont elles dépendent. Dans le cas du régime de Vichy, qui est plutôt une forme exceptionnelle d'État et non pas ouvertement livré à la construction d'une société totalitaire, il y a un parallèle très facile à faire entre les conditions macrosociales et les conditions microsociales à l'intérieur du camp. Le rationnement de la nourriture et la gestion biopolitique à travers l'administration bureaucratique sont reproduits dans le camp, ce qui est un argument fort en faveur de l'idée que l'institution concentrationnaire se présente comme une sorte de modèle réduit de la société qui la produit, mais aussi et en même temps de l'idéal que cette dernière veut atteindre. Notre conception d'adaptations secondaires ne s'applique pas uniquement au simple lieu entouré de fils barbelés, mais aussi à la société qui le produit. En effet, comme cette société relève dans les deux cas d'une forme exceptionnelle, les relations sociales secondaires se renforcent et s'érigent en système dès l'apparition d'une exceptionnalité généralisée. Dans le cas de la société française de Vichy, cette relation macrosociale d'adaptation secondaire à la situation d'exception serait le marché noir qui se généralise, cela pour faire face aux nombreux déficits que l'état d'exception introduit dans la vie quotidienne (ordinaire). Ce réseau relationnel de type « marché noir » sera reproduit à l'intérieur du camp de Rivesaltes. En revanche, ce qui est important et spécifique dans cette forme, c'est qu'il y a une connexion entre le marché microsocial et le marché macrosocial, car des acteurs de l'un

seront acteurs dans l'autre et inversement. Au sein du camp et à l'extérieur se forme une même pratique, se construit une relation sociale similaire. Nous pouvons donc dire que la notion d'adaptation secondaire (dans l'acception qu'on lui donne ici), peut servir aussi à l'approche du niveau macrosociologique et surtout dans les formes exceptionnelles et totalitaires de la gouvernance politique.

Cette même réflexion peut être mise en avant, si nous prenons l'autre exemple paradigmatique étudié – la société ouvertement totalitaire bulgare. Cette dernière présente quelques traits généraux qui permettent au sociologue Gueorgui FOTEV de qualifier la société bulgare pendant la domination totalitaire comme enfermée dans un immense camp de concentration. Dans ce cadre réflexif, il est facile de faire le parallèle entre les formes d'adaptations au niveau macrosocial et microsociale. Le problème est, en revanche ici, que la relation secondaire dans la société bulgare au moment de l'existence des camps en général et de Béléné en particulier n'est pas aussi bien développée. Il n'y a donc pas de contacts possibles entre les deux réseaux. En d'autres mots, le réseau macrosocial ne s'est pas encore érigé comme une structure de type « épine dorsale » œuvrant pour la stabilité du régime dans la période de ralentissement du mouvement totalitaire. Face à des mortifications importantes de la personnalité des êtres, dont l'une des plus importantes est la limitation de la liberté, mais aussi la création d'un univers caractérisé par des déficits dans toutes les sphères de la vie (aussi bien au niveau physique – alimentation, propriété, etc., – qu'au niveau symbolique – liberté d'expression personnelle), l'individu sera amené à trouver une autre voie pour se procurer des objets ou statuts lui permettant de pallier les carences de l'expérience de la vie quotidienne. Dans cette acception-là, le camp se pose comme un modèle réduit non seulement de la situation contemporaine de la société totalitaire, mais aussi de son devenir. La forme-camp est une matrice de la société totalitaire tout comme la société totalitaire est matrice de la forme-camp où se reproduisent des relations sociales préexistantes et se créent de nouvelles formes de socialité.

### 3.3 Adaptations tertiaires

Néanmoins, il y a une autre forme type de relation sociale horizontale et verticale au sein de toute organisation sociale : la contestation ouverte du pouvoir totalitaire. Dans ce que nous appelons adaptations tertiaires, il sera question d'une large palette d'actions qui s'inscrivent dans la volonté de l'acteur de détruire le système auquel il est assigné. Bien sûr, c'est une volonté partagée par tous les soumis au biopouvoir complet, mais c'est aussi l'action contre laquelle l'institution met tout son pouvoir. Il faut dire qu'en général les actes collectifs de

contestation ouverte de l'institution concentrationnaire sont très peu nombreux. Mais ces pratiques-là ont leur importance aussi bien dans la dynamique propre à l'institution que par rapport au système relationnel qui s'y établit.

Cette troisième catégorie de pratiques et actions peut souvent se présenter comme une inadaptation ou désadaptation, mais nous considérons ici que c'est une adaptation au sens où il faut avoir passé par les deux autres formes et connaître intimement l'institution afin de pouvoir la défier. Dans ce cadre, l'adaptation primaire joue le rôle de connaissance du système du point de vue de son organisation réelle et idéale, et l'adaptation secondaire sert à la connaissance des failles de ce dernier. Sans les deux premières, il est impossible de contester le pouvoir institutionnel et de se rebeller contre sa condition d'interné. Mais par définition, la tâche première du pouvoir descendant est celle de détruire tout brin de contestation et de rendre impossible toute action collective à l'encontre du système concentrationnaire, fruit de l'interdépendance des logiques contentive et punitive.

La rébellion semble en théorie possible dans toute forme concentrationnaire ne serait-ce qu'en termes de rapport numérique entre les deux groupes types qui entrent en interaction. De ce point de vue, les internés sont beaucoup plus nombreux et peuvent facilement renverser le pouvoir qui les opprime. En réalité, dans les formes concentrationnaires, toute rébellion, qu'elle soit individuelle ou collective, est très sévèrement réprimée par le pouvoir du camp, pour être érigée en modèle. Le camp crée une impossibilité, pour les internés, de concevoir des actions collectives. Néanmoins, nous pouvons distinguer, dans nos deux cas paradigmatiques, trois formes d'inscription de la personne internée dans la logique de refus du système, formes qui peuvent être collectives, individuelles ou les deux à la fois. Ces trois formes sont la contestation rationnelle, le sabotage et l'évasion.

#### - *Contestations rationnelles*

Comme leur nom l'indique, ces formes d'adaptations tertiaires à l'institution concentrationnaire ne peuvent en principe être effectives que dans une situation où, face aux internés, est érigé un système rationnel et se comportant comme tel. Autrement dit, dans les degrés inférieurs de concentration ou, concrètement, dans le cas de Rivesaltes. La structure institutionnelle et le fait que le camp se veut moins répressif et d'hébergement font que les acteurs sociaux en son sein pourront agir rationnellement face à l'administration. C'est-à-dire envoyer une pétition, par exemple, pour se plaindre des conditions sanitaires et alimentaires. Mais aussi ces contestations seront adressées par différents intervenants dans le cadre du camp – les Œuvres. Ces dernières essaient de pallier, autant que possible, les carences du traitement concentrationnaire. En fait,

la stratégie de survie au sein des camps, qui se révèle des plus fructueuses, est celle d'entrer en contact et de prendre une part active aux formes de vie organisées par les Œuvres. C'est une adaptation primaire parce que les organismes caritatifs font partie du climat institutionnel et sont contrôlés par le pouvoir policier, et certains de leurs actes se recouvrent avec les agissements du camp. C'est aussi une adaptation secondaire, car elle inscrit l'individu dans un réseau interactionnel qui lui donne accès à des satisfactions alimentaires ou autres, ou tout simplement à des objets qui peuvent être vendus au marché noir. Mais c'est aussi une adaptation tertiaire parce que les Œuvres se présentent comme des sortes d'oasis dans le désert concentrationnaire qui, même si elles sont intégrées et sous la surveillance du biopouvoir, ont des moyens d'adoucir le poids institutionnel, voire de le défier ouvertement. Ces dernières ne peuvent qu'agir rationnellement, autrement dit bureaucratiquement, pour venir en aide aux internés, notamment à travers les laissez-passer, pétitions, rapports, etc., bref des papiers multiples et variés qui confortent le pouvoir institutionnel. L'institution tournera ces formes de contestations (émanant des Œuvres ou directement des internés) à son profit en y ajoutant une explication idéologique – « *la contestation est forte dans l'élément juif notamment* ». Ainsi, elle rejette toute forme de « culpabilité » sur les internés eux-mêmes et efface toute négociation possible avec ces indésirables qui continuent, au sein du camp, à revendiquer et à vouloir être « mieux traités que les autres ».

#### - *Sabotages*

À Béléné, ce type de contestation rationnelle paraît très difficile, sinon impossible. Il suffit de rappeler que le côté bureaucratique de l'institution est séparé de l'île, où règne une sorte d'« autonomie ». L'être est séparé de sa propre gestion bureaucratique, il ne peut que voir de loin son dossier, ce qui y est inscrit reste un mystère pour lui. Alors apparaîtra une autre forme d'adaptation tertiaire qu'on appellera « sabotage ». À la base de la structure institutionnelle se trouve la notion de travail et toute la sur-vie dans le camp est organisée autour de cette activité. La forme de contestation ouverte que nous pourrions distinguer sur l'île sera aussi en rapport direct avec la super-valeur institutionnelle. Toute forme de contestation ouverte du pouvoir de la forme institutionnelle peut devenir source de punition ou directement de mort pour l'individu qui a osé défier le sur-pouvoir.

Dans cet univers-là, la seule possibilité de révolte dont dispose l'être face au camp est de prendre sa revanche par rapport au travail et de saboter la bonne marche des travaux forcés. Alors, sur le plan symbolique, voler la nourriture des animaux ou des légumes des chantiers agricoles se pose à la fois comme une source de survie et comme un sabotage du bon



fonctionnement de la ferme d'État. Cela nous montre que l'individu, surtout quand il agit collectivement, n'est pas totalement soumis au biopouvoir et dispose (toujours) de minces marges de manœuvre pour agir sur le système.

Ce sabotage de la marche normale du processus de travail ne doit pas être perçu comme une stratégie de réelle opposition à l'institution, mais comme un moyen de s'affirmer individuellement et/ou collectivement en tant que source de contre-pouvoir, de se montrer encore capable d'agir de manière humaine, et ce, surtout à des moments où le pouvoir intentionnel est visiblement en phase de « relâche », où les miliciens n'ont pas le droit de tirer arbitrairement sur les internés. Autrement dit, l'adaptation contestataire n'est possible que quand le pouvoir institutionnel donne des signes de faiblesse, d'où l'importance des adaptations primaires, qui permettent de détecter les moments où il y a une modification dans le biopouvoir complet. Ce n'est que dans ces conditions-là que les internés pourront encercler les miliciens dans le cas décrit par Nedyalko Guéchev (in *Le Goulag bulgare*), ou ne pas accomplir collectivement leurs normes dans le cas rapporté par Petko OGOYSKI. Ces formes de contestation restent des cas isolés, opérés par des groupes d'internés guidés par la haine extrême à l'encontre des tortionnaires et avec un risque pour sa propre vie, car toute forme de contestation est plus que sévèrement punie.

#### - *Évasions*

La plus importante forme de contestation du pouvoir concentrationnaire est la stratégie d'évasion du camp. Intervient à nouveau la différence de degrés des deux formes concentrationnaires. Il est assez facile de s'évader de Rivesaltes, surtout dans les premiers mois de son existence, alors que l'évasion ou la tentative d'évasion de Béléné est pratiquement un aller simple et sûr vers la mort. Car, bien sûr, dans l'essence même de l'institution sociale de l'enfermement se trouve toute une palette de techniques qui doivent prévenir la possibilité même de l'évasion. C'est d'autant plus vrai pour les établissements de type répressif tels que les prisons et les camps. Quand ces deux formes-là ont tendance à fusionner, comme c'est le cas à Béléné, cette tâche première est d'autant plus renforcée.

Il est question de ce que nous avons appelé « fonction contentive » des formes concentrationnaires, qui s'abat sur l'individu par une série de cercles qui le maintiennent en place. L'être humain est placé à l'intérieur de ces cercles concentriques et concentrationnaires qui le maintiennent dans le cadre de la forme institutionnelle. Le camp est d'abord une forme spécifique à la fois sur le plan spatial et sur le plan institutionnel. Même investissant des formes antérieures ou nouvellement construit, il ne s'insère jamais dans un espace par hasard ou

banalisé, mais toujours dans une localité qui peut servir à ses objectifs. C'est le cas de nos deux institutions paradigmatiques – l'insertion spatiale collabore à la fonction contentive de l'institution concentrationnaire. Ainsi, Rivesaltes est un vaste espace « désertique »<sup>669</sup> qui favorise le contrôle visuel (d'abord) des environs, tandis qu'à Béléné on a un espace entouré d'eau qui fonctionne de la même manière. Dans les deux cas, il s'agit d'espaces surcontrôlés – étant des localités de frontière – et soumis au contrôle des deux piliers de la violence physique légitime que sont la police et l'armée. C'est le premier obstacle face à l'évasion. Le deuxième est le biopouvoir complet qui fait que l'être n'a pas la capacité physique de s'évader du camp. Un dernier grand cercle-obstacle à l'évasion est le problème des conditions aux environs, c'est-à-dire le fait que même si on parvient à s'échapper du camp, on retombera dans un univers aussi hostile et l'on pourra facilement être ramené au camp.

Compte tenu de la différence de degrés dans le caractère répressif de l'institution concentrationnaire, les possibilités d'évasion varient entre Rivesaltes et Béléné. Autrement dit, le degré répressif plus bas offre plus de possibilités aux internés d'échapper au pouvoir concentrationnaire. Mais c'est aussi dû au caractère paradoxal de Rivesaltes, qui se présente comme une réponse à une crise humanitaire, comme une pratique d'aide aux réfugiés, en cachant derrière cette façade sa véritable nature concentrationnaire, tout comme Béléné essaie d'occulter certaines de ses pratiques derrière la façade de la fusion entre l'institution-camp et l'établissement prison.

L'acte d'évasion se pose comme une adaptation tertiaire, car il fait tout d'abord partie d'une stratégie individuelle ou collective de survie. Il se construit, il n'est jamais arbitraire, il suppose une connaissance très intime de l'institution, de tous ses points forts et surtout de toutes les failles possibles qu'on pourra exploiter afin de ne pas se faire prendre et être sévèrement puni. La situation à Rivesaltes est assez particulière du point de vue des évasions. Au début, une infime partie de la surface du camp est entourée de fils barbelés et les internés ont la possibilité d'aller assez facilement jusqu'au village, ce qui offre une large palette de possibilités d'évasion de l'espace de réclusion. Comme dirait un journaliste local de l'époque, « *on s'évade trop facilement de nos camps d'étrangers* ». De ce fait, les actes d'évasion des limites du camp de Rivesaltes sont assez nombreux et dépassent ce qu'on pourrait imaginer pour une forme concentrationnaire<sup>670</sup>. Ces actes sont facilités non seulement parce que le gardien ne peut se

---

<sup>669</sup> Sans grande végétation, ce qui pourrait contribuer à ce que les évadés potentiels soient vus par les autorités du camp.

<sup>670</sup> Anne BOITEL, en prenant en compte les rapports officiels du camp, dénombre plus de mille cas d'évasion du camp de Rivesaltes entre septembre 1941 et novembre 1942. Ces évasions proviennent des îlots les moins bien surveillés ou de ceux qui se trouvent immédiatement à côté de la route. La donne change à partir du moment où

servir de son arme, mais aussi par la nature de la punition prévue par l'institution (peine de prison). Mais également dans la mesure où toute personne arrêtée sur le territoire national à titre d'« évadé d'un camp d'internement » doit y être reconduite.

Le nombre élevé d'évasions de Rivesaltes peut aussi s'expliquer par la complicité de certains gardes, cette pratique pouvant aussi faire partie des relations de marché noir. Ainsi s'opère une fusion entre les deux réseaux adaptatifs. L'évasion dans de nombreux cas doit être accompagnée par de faux papiers (laissez-passer), ce qui implique une adaptation au mode de fonctionnement du système internement. L'évasion reste une stratégie propre à la personne en question, tout en ayant pour point de repère une connaissance intime des pratiques de l'institution<sup>671</sup>. Ainsi, si la personne ne tisse pas de contacts avec les réseaux dessinés par les deux autres formes d'adaptation à l'institution, son évasion est impossible, tout comme son non-retour au camp.

En revanche, à Béléné, s'évader signifie risquer sa vie et c'est réellement un grand risque, car la consigne donnée aux différents postes de garde est de « tirer sans prévenir » devant toute tentative de fuite. Bien sûr, cette consigne va déboucher aussi sur des interprétations libres de la part des miliciens, qui vont l'utiliser pour augmenter la pression répressive sur l'île. Par ailleurs et pour prévenir toute évasion, les gardes disposent de chiens qui peuvent poursuivre sur l'île la piste du « candidat-évadé ». Parallèlement à cela, dans sa partie nord, Persine est surveillée par l'Armée des frontières qui dispose, elle aussi, de la « liberté » de tirer sur tout individu suspecté de vouloir quitter le territoire concentrationnaire en quittant aussi le territoire national. Étant donné qu'à la rive bulgare on a moins de chances de fuir loin des « paradis socialistes balkaniques », la Roumanie sera la destination prisée par les évadés. À l'intérieur du pays, les organes répressifs peuvent facilement retrouver l'évadé, alors qu'en Roumanie on peut espérer pouvoir aller de l'autre côté du Rideau de fer, bien que les services de police des deux pays collaborent activement.

Cela ne veut pas pour autant dire que l'évasion de l'île concentrationnaire est impossible. Elle est tout simplement fortement limitée parce qu'étant située à la frontière entre la vie et la mort. S'évader devient une forme de survie paroxystique dans la mesure où on passe inévitablement par un danger imminent de mort. S'évader de Béléné est un acte extrême dans un contexte extrême, un acte qui se trouve à la limite du suicide. Nous ne pouvons donner une image chiffrée

---

les Juifs sont enfermés dans le « Camp spécial » – il devient très difficile pour cette catégorie d'internés de s'évader (double clôture de barbelés et surveillance renforcée).

<sup>671</sup> Par exemple, en ce qui concerne Henri PARENS, sa mère le fait s'évader du camp après avoir pris contact avec l'OSE et pour le premier mai, car « *d'après son raisonnement, c'était la Fête du Travail, et il y aurait donc moins de sentinelles en poste autour du périmètre des barbelés* » (PARENS, *Retour à la vie*, p. 98).

des cas d'évasion du camp, tout comme nous ne pouvons donner un chiffre exact concernant le nombre d'internés, mais compte tenu du régime concentrationnaire, les cas d'évasion réussie sont très peu nombreux, mais ils existent tout de même. Toute tentative de fuite de l'île concentrationnaire relève d'une connaissance (adaptation) très avancée de l'institution afin de s'assurer d'atténuer le risque que s'échapper suppose. C'est une véritable prouesse que de tenter de quitter l'île et encore plus de réussir. Il est difficile de monter une stratégie d'évasion, car l'interné peut difficilement faire confiance à ses semblables et peut être trahi dans sa volonté de fuir le camp.

## Conclusion

---

La forme d'enfermement administratif que nous désignons le plus souvent par le terme « camp » reste l'une des institutions les plus caractéristiques du XX<sup>e</sup> siècle. L'institution concentrationnaire se présente comme une technique fondamentalement exceptionnelle de l'État moderne biopolitique en vue de la gestion de la population. Le processus politique de quête d'un contrôle total sur la société produit non seulement cette institution sociale de l'enfermement, mais construit une forme d'organisation politique à visée eschatologique : le totalitarisme. À travers l'enfermement concentrationnaire, nous avons interrogé et cerné sociologiquement les fondements de la construction de la forme étatique à visée totalitaire. La conception du totalitarisme a été approchée comme un moyen de la part du politique d'instaurer une forme perfectionnée, tant dans la structure sociale qu'à chaque individu la composant. Autrement dit, le totalitarisme ne se fige pas dans et par une forme réelle d'organisation politique, il met en mouvement une structure dynamique qui s'empare progressivement du tissu social en le manipulant et en dissimulant, par là, sa véritable nature. Cette conception a été mise en perspective par la comparaison de deux formes étatiques qui, à première vue, se posent comme « incomparables » : l'une désignée le plus souvent comme un État « autoritaire » (la France de Vichy) et une autre comme « [ouvertement] totalitaire » (la République populaire de Bulgarie), toutes les deux se trouvant dans une situation de domination par deux grands États totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle, III<sup>e</sup> Reich et l'URSS. La « mimétique imposée » nous permet de percevoir l'État français comme « un État totalitaire à devenir », comme une évolution possible de la forme politique. L'État totalitaire bulgare, en revanche, se construit progressivement comme tel sous la bienveillance de la matrice extérieure soviétique.

Afin d'établir les conditions scientifiques de comparaison de ces deux formes d'organisation politique et de l'institution de l'enfermement qu'elles mobilisent, nous avons adopté une matrice conceptuelle fondée sur la différence de degrés, mesurable à travers les notions de singularité et de pluralité, à la fois de la légitimation de l'institution concentrationnaire au niveau social et au niveau de l'établissement. Le camp est aussi bien une institution sociale (imaginaire) qu'une institution totale, le lien entre les deux est évident. À travers l'analyse de cette forme d'enfermement, on touche non seulement à l'exclusion et l'État moderne, mais surtout au totalitarisme, et à la visée non seulement de transformer l'être humain, mais aussi de le dominer totalement. Le camp est doublement totalitaire, relevant d'une aspiration de la part

du pouvoir moderne et fonctionnant comme une institution totale au sens goffmanien du terme. Même si cette forme de l'enfermement administratif organisé n'est pas réservée uniquement aux sociétés totalitaires, elle se présente comme une matrice de l'organisation sociale totale. Cette institution devient ainsi un « laboratoire » pour les organes répressifs, leur permettant de donner une forme précise au social à travers une restructuration de l'espace et des interactions. Le camp, comme institution de l'enfermement, présente des caractéristiques fondamentales et universelles. C'est une technique de gouvernement et de gestion d'une masse d'exclus, construits par l'essence logocratique du politique moderne comme ennemis. Cette figure de l'exclusion tend à devenir « l'ennemi total, totalement ennemi ». Cible du pouvoir exceptionnel, cette forme discursive est au fondement du phénomène concentrationnaire. L'ennemi devient un acteur fondamental dans les sociétés à visée totalitaire, il est la pièce maîtresse dans la gestion du social en vue de sa transformation fondamentale. Le totalitarisme est fondamentalement un système basé sur la manipulation, dans la mesure où il a un besoin existentiel de maintenir tout autour de soi en mouvement. Par conséquent, la figure de l'ennemi qu'il construit est aussi dynamique et mouvante. Cette figure est inséparable de la maîtrise du discours social et, par là, de l'imaginaire des masses, ce même imaginaire étant construit sur la base du scientisme. Comme tout nouveau symbolisme se fonde sur les édifices symboliques précédents (CASTORIADIS), de la même manière, l'État moderne fonde la figure de l'ennemi sur des formes et images « traditionnellement » présentes dans la société. Ce sont l'antisémitisme et la xénophobie, dans le cas français, et la méfiance envers les bourgeois, l'intellectuel, le citoyen, présente chez les frustrés du régime antérieur en Bulgarie.

Nous avons démontré que la figure de l'ennemi est construite sur les bases d'antagonismes sociaux anciens alimentés par de nouvelles formes discursives importées par le discours de transformation sociale radicale. L'innovation du totalitarisme est qu'il construit une figure aussi bien mouvante que totale, l'ennemi devient « omnicoupable » et responsable de tout le « mal » dans la société.

Cet acteur-ennemi est construit en opposition binaire et radicale avec une autre figure, celle de l'« homme nouveau », au nom duquel est mise en marche toute la machinerie totalitaire. Cette figure-là se présente comme un moteur qui anime la volonté de transformation du social, aussi bien dans le cadre de l'État français qu'en République populaire de Bulgarie. Fondamentalement, les productions discursives des deux régimes visent une transformation de la société, réalisée à travers la matrice discursive de l'« homme nouveau », destiné à vivre dans une nouvelle forme d'existence du social. Cette figure sculptée par l'idéologie est une forme biopolitique pure, idéal-typique. Elle vise d'abord la gestion de la corporalité des individus et

l'instauration d'une « nouvelle morale » adaptée à l'existence renouvelée de l'être dans un futur idéalisé.

Nous avons constaté que la société totalitaire en construction est composée de trois groupes d'acteurs – les « hommes nouveaux », auxquels s'identifient les individus au pouvoir, les « hommes nouveaux à devenir », qui sont les plus nombreux et composent la « masse », et les « ennemis », dont la mise à l'écart anime le processus de transformation tout entier. Dans cette situation, devant les acteurs composant la masse ne se présente pas d'autre choix que l'adhésion au mouvement totalitaire ou l'inscription forcée dans le groupe des ennemis<sup>672</sup>. Ce choix cristallise le fondement de la peur et de la terreur sur lequel s'appuie la mouvance totalitaire.

Nous avons également observé la mise en place d'une dynamique sociale dirigée et animée par le pouvoir politique de la haine sociale. À l'intérieur de cette dernière s'opposent, dans le cadre de Vichy, l'« homme nouveau national » et l'« anti-homme », alors que, dans le cas de la Bulgarie, c'est l'« homme nouveau social(iste) » à l'« ex-homme », poussé jusqu'à la figure paroxystique de l'« ex-être humain ». La cible principale de ces deux formes de menace diffère. Dans le cas français, elle est essentiellement construite à partir d'une nuisance de type ethnoculturel (avec quelques inspirations raciales) et politique, de sorte que l'ennemi expiatoire est d'abord un étranger, puis un national politiquement actif contaminé par l'étranger. Dans le cas bulgare, il s'agit d'une figure d'abord politique, incarnant l'ancien ordre social, ou menaçant celui qui est en train d'être construit. Cette figure a tendance à impliquer en soi aussi une contamination par un extérieur qui incarne le Mal. Nous avons constaté que ces figures ressortent du basculement du gouvernement moderne vers la biopolitique. L'« ennemi extérieur » est remplacé par l'ennemi intérieur, qui devient la menace ultime et totale, invisible et floue. Cette figure-là est construite en fonction de son appartenance de naissance et de choix rationnel. *In fine*, les figures types de l'ennemi fusionnent. La gestion étatique chargera l'ennemi étranger de caractéristiques politiques et l'ennemi politique d'une relation avec une extériorité-menace.

Nous avons imagé la tendance biopolitique par la figure de l'« État-médecin » qui prend en charge le social comme une méta-corporalité fonctionnelle attaquée en permanence par des agents infectieux et parasites divers. La « maladie grave » que ces derniers ont provoquée est matérialisée par la situation exceptionnelle à l'origine même du régime. Dans cette configuration sociohistorique, le rôle du pouvoir politique est, comme celui d'un médecin, de

---

<sup>672</sup> Ce qui ne veut pas forcément dire entre « bourreau et victime », comme dirait Hannah ARENDT.

trouver la cause du dysfonctionnement du corps social et de la combattre. Une étiologie sociale se met en place et érige en raison toute action de l'État moderne.

Afin d'assurer l'existence de l'institution concentrationnaire, il est nécessaire de cultiver un sentiment de haine sociale. Son médium par excellence est la figure de l'ennemi. Le politique construit cette haine sur la base du nouvel imaginaire qu'il est en train d'imposer à la société, de sorte qu'il la met au fondement de l'ingénierie sociale. Nous avons ainsi constaté que la construction de la figure de l'ennemi engendre l'apparition d'organes de violence légitime répressifs – la police chargée de la « gestion de la vie ». Dans cette dynamique d'ensemble émerge le camp, construit et rendu, en tant qu'institution sociale, nécessaire au projet de société parfaite. L'institution concentrationnaire devient la solution au problème posé dans le processus de construction de l'ennemi.

Ces observations nous ont permis de définir ce type de société comme « répressive », autrement dit fondée sur la répression généralisée de toutes les pratiques sociales définies contraires au mouvement eschatologique. Nous avons démontré que la répression n'est pas seulement tournée vers les ennemis, elle implique aussi le contrôle total de toute la société, pouvant aller jusqu'à l'immersion dans les dimensions les plus intimes de l'individualité. Au sein de la société ouvertement totalitaire, le camp se place comme un rempart entre les masses et la citadelle du pouvoir.

Nous avons mis au jour que la dynamique de la haine s'épanouit pleinement au sein des camps. La haine est imbriquée profondément dans le système d'interaction de cette institution. Elle devient un sentiment réciproque descendant (partant de la structure administrative et aboutissant au niveau du personnel du camp), mais aussi ascendant (des internés vers le personnel concentrationnaire et le pouvoir dont ce dernier est investi). La haine se construit à l'intérieur du camp en miroir – chaque groupe interagissant a tendance à l'éprouver envers l'autre. Ainsi, pour le personnel, il s'agit d'une sorte d'exigence professionnelle, alors que pour les internés, il est davantage question de préserver une parcelle de leur personnalité à travers la réfutation des oppresseurs. Ce sentiment provoqué par le pouvoir influe fortement sur les relations sociales et anime le traitement de l'interné comme un être inférieur, dévalué qui, par son action à l'intérieur de l'institution, a tendance à s'affirmer comme tel aux yeux du personnel. Autrement dit, la haine sociale ne fait pas que se transposer du niveau macrosocial au niveau local des interactions de face à face, elle est également alimentée par les multiples relations horizontales et verticales au sein de l'établissement concentrationnaire.

Dans la vie concentrationnaire quotidienne, nous avons constaté que l'être est soumis à un processus de dépersonnalisation (GOFFMAN), couplé à une déshumanisation comme élément



caractéristique des formes concentrationnaires de l'enfermement. Ces dernières opèrent un rabaissement calculé et froid de l'individu à la fois comme personne et comme « être humain » – construction transversale dans le désenchantement du monde qui fonde l'État moderne.

Les deux camps, cas paradigmatiques de cette étude, sont organisés par une forme spécifique de pouvoir que nous avons désignée sous le terme de « biopouvoir complet ». Il s'agit d'une domination qui se charge d'abord du corps de l'être et, par là, essaie de le modifier en tant qu'être complet, de dominer l'être aussi bien sur le plan physique que symbolique. L'interné est traité d'abord comme un être biologique – il est perçu à travers un calcul scientifique du minimum nécessaire pour entretenir sa vie, décliné d'abord (et surtout) en un besoin alimentaire, puis en un besoin hygiénique, ainsi qu'en un besoin médical, ces trois déclinaisons assurant le maintien du corps dans le « faire vivre primaire ». À travers ce traitement « biologique », le camp introduit une scission dans l'individualité, le corps devient un « cercle concentrationnaire », il est investi et modifié par l'institution. Cette emprise de l'être physique commence au moment où le seuil de l'établissement est franchi, toujours matérialisé par une « cérémonie d'admission » qui l'incorpore à l'institution. Aussi bien dans le cas français que dans le cas bulgare, ce geste unique s'inscrit dans un itinéraire concentrationnaire qui commence bien avant l'entrée au camp. Le processus de destitution de la personnalité humaine est déjà à l'œuvre. L'institution agit sur la personne humaine en la rabaisant à un être soumis, privé de liberté, d'intimité, de statut social et professionnel. Coupé des relations sociales ordinaires, l'individu est contraint d'interagir avec d'autres personnes avec qui il n'aurait pas établi de contact. Le camp égalise les individus et les confond dans une masse lisse de reclus dépersonnalisés. La destitution de la personnalité prend forme aussi dans une dynamique du quotidien concentrationnaire, dans laquelle l'institution essaie de prendre en charge totalement l'être – tout d'abord en tant que corps, auquel on applique un traitement minimal, puis, et par là, en tant que comportement social qui doit être modifié afin de correspondre au modèle aspiré. L'intime volonté de la forme concentrationnaire est de dominer totalement l'être pour le transformer et/ou s'en débarrasser.

Ce processus de dépersonnalisation est pourtant caractéristique de l'intérieur de la forme-camp, alors que celui de déshumanisation est transversal. Nous avons démontré que ce processus part du niveau social et discursif et se déploie pleinement dans l'enceinte concentrationnaire. L'acteur-ennemi perd progressivement ses « qualités d'être humain » – d'abord étant désigné comme obstacle à la « bonne vie » et puis parce que rabaisé à un niveau discursif à référence « animaliste » et « verminale ». Il ne s'agit pas d'un simple traitement de l'être d'un point de vue bureaucratique (comme un élément), mais – et surtout – d'un rabaissement de l'individu

dans une forme à la fois physique et symbolique inférieure. Sur le plan physique, l'institution concentrationnaire tend à dévaluer l'être en le traitant comme un corps-objet. Au niveau symbolique, il est essentiellement question d'un processus transversal de construction de la figure de l'ennemi aboutissant à la « non-valeur de la vie de l'être ». L'interné devient un être pouvant atteindre une forme paroxystique de « vermine ». Il est question d'un être destitué à la fois socialement, physiquement et symboliquement, dégradé dans son corps, sa psyché et ses relations.

Le camp s'est aussi présenté à nous comme un univers de vie quotidienne. Nous avons constaté que les internés sont enserrés dans une série de « cercles concentriques » qui assurent la stabilité de l'institution. Le camp a été analysé comme une technique spatiale qui assure le maintien en place de l'être, l'isole, lui attribue à une place particulière. L'institution concentrationnaire est également un cercle organisationnel dessiné par le personnel dont la fonction consiste à contenir et à punir les internés. Cette dernière est variable selon le degré répressif duquel relève l'institution d'internement administratif. Suite à la dynamique de dépersonnalisation et de déshumanisation, le corps de l'interné devient à son tour un cercle qui maintient en place l'être. Dégradé, presque totalement dépendant de l'institution, le corps devient un obstacle infranchissable à la volonté naturelle d'échapper à l'univers concentrationnaire.

À l'intérieur des camps se forme une vie propre, animée par le biopouvoir institutionnel. Il s'agit d'une vie quotidienne extraordinaire, tel un réseau de relations sociales permettant une adaptation progressive de l'être à la vie recluse. Le camp est un lieu de vie quadrillé par l'institution, qui fixe les unités temporelles à son intérieur, avec comme tendance d'occuper totalement la temporalité des êtres. Ce découpage temporel sert à la fois à soumettre l'individu à l'institution et à le maintenir en place. Le temps devient un instrument qui sert à punir et à contenir à la fois. En contre-plan de cette « monotonie » quotidienne se pose ce que nous avons appelé, la « sur-vie ». Elle brise le quotidien et permet à l'être de se voir restitué (ne serait-ce que pour un moment) comme « social » et « humain ». La « sur-vie » inclut les relations avec l'extérieur comme source d'informations et d'espoir, comme apport nutritionnel vital – autant de formes qui peuvent « adoucir » la condition d'internement.

La mort est également « présente » et fait partie du rythme de vie dans les deux formes concentrationnaires, d'abord et surtout comme conséquence directe du traitement d'infériorité et de masse des internés (même si à Béléné apparaît une dimension directe de la mort). Dans ce sens, nous avons constaté que l'institution concentrationnaire dans sa gestion rationnelle de l'être a tendance à effacer toute possibilité de mémoire d'existence du corps.

La vie quotidienne de l'acteur-ennemi au sein du camp est marquée aussi par l'univers interactionnel horizontal qui s'y forme. Nous avons distingué deux perceptions possibles de l'autre à l'intérieur du camp, qui font partie de la logique personnelle de survie guidant l'action individuelle : « l'autre-menace » et l'« autre-moyen de survie ». L'autre peut se présenter comme un danger pour la survie personnelle – il est un rival dans la lutte pour la survie et peut porter atteinte au corps individuel (par sa simple présence, par le vol, en contaminant). Une strate intermédiaire « grise », existe entre *ego* et *alter*, qui menace également la survie de l'être matériellement (en détournant de la nourriture, essentiellement à Rivesaltes) ou socialement (en dénonçant, à Béléné). La conséquence de ces deux cas de figure est la déperdition de l'être. À l'intérieur de l'institution concentrationnaire se forme une autre attitude, celle de l'« autre comme moyen de survie ». Ainsi, une communication entre les individus s'établit et un besoin d'actions collectives commence à émerger et à se concrétiser comme facteur de survie face à l'institution. Des groupes d'internés sur critères communicationnels et d'appartenance voient le jour et, dans le cas de Béléné, peuvent se constituer en de véritables coopératives d'entraide et permettre d'alléger considérablement le poids institutionnel, c'est-à-dire de constituer un contre-pouvoir.

Parallèlement à cela, la stratégie personnelle de survie implique une adaptation à la vie recluse que nous avons déclinée sous trois formes souvent reliées l'une à l'autre. L'être s'adaptera d'abord « primairement » à l'institution en intégrant ce qu'elle exige de lui comme comportement, en évitant de défier le pouvoir institutionnel et en accédant à des avantages et privilèges non interdits. L'adaptation secondaire permettra à l'individu de s'inscrire dans la vie clandestine qui se forme inévitablement dans ce type d'institutions et de se procurer des satisfactions interdites par des moyens autorisés ou défendus. Nous avons défini aussi un troisième niveau adaptatif qui est, lui, contestataire et peut prendre trois formes caractéristiques de l'univers concentrationnaire, à savoir les contestations rationnelles à Rivesaltes, les sabotages à Béléné et les évasions (plus importantes à Rivesaltes qu'à Béléné). Cette adaptation tertiaire est conditionnée par l'inscription préalable et intègre de l'être dans les relations primaires et secondaires, car il doit à la fois bien connaître l'institution et savoir exploiter ses failles. Tant qu'une contestation et une évasion de la forme concentrationnaire sont possibles, le biopouvoir n'a pas réussi à dominer complètement les individus en son sein.

\*\*\*

Nous avons distingué, au fondement du système totalitaire, les actions qui servent à manipuler, de tromper, de jouer avec les formes et figures aussi bien discursives que physiques, d'assommer la société en la transformant progressivement. Dans ce contexte, le camp se pose

comme un outil fondamental de la transformation de la société. Cette technique de gouvernement transforme des êtres concrets en son sein, mais assure une fonction sociale de première importance. Cette tentation du politique est inhérente au processus de désenchantement du monde et de l'essor de la science. Celle-ci, couplée au désir politique, prend la forme d'un scientisme, d'un discours aussi manipulateur que manipulable. Le symbolique joue un rôle primordial dans le quotidien de ces formes de société. Dans le projet totalitaire, nous pouvons retrouver la volonté de transformation sociale totale, dont le camp est l'outil par excellence. Il maintient en mouvement ce type de régimes en insufflant la peur et la terreur dans le tissu social, mais essentiellement chez certains acteurs sociaux qui n'adhèrent pas complètement aux idées du monopolitique ou revendiquent une certaine volonté de liberté et d'autodéfinition. Les ennemis potentiels et leurs familles sont constamment maintenus, par le régime en place, dans une peur de la répression. Cette peur a pour fonction de les maintenir « dociles ». À l'autre groupe social qui adhère aux idées du régime ou tout simplement se conforme à celui-ci, le politique montre une autre facette de la répression en la légitimant à travers l'image construite de l'ennemi totalement menaçant et dégradé. Certains se laisseront donc par le pouvoir totalitaire et les promesses fondées sur des valeurs axiologiques mobilisatrices. L'adhésion à la mouvance totalitaire de type soviétique devient massive, car le discours du régime est fondé sur des aspirations axiologiques des hommes modernes, telles que la justice, l'égalité, la vie paisible.

Afin d'obtenir l'adhésion à la mouvance politique de la majorité des acteurs sociaux, le totalitarisme a utilisé la figure de l'ennemi et sa destruction à travers sa mise à l'écart des interactions sociales. Par ailleurs, à travers cette même figure, il justifie aussi les dimensions que prend l'appareil de coercition et de répression perpétuant la coupure entre la « citadelle du pouvoir » et la masse qui lui est soumise. Aux nouvelles valeurs axiologiques s'ajoute ainsi celle de l'ordre et de la nécessité de sa préservation avec l'aide souhaitée de tous. Cette aspiration légitime l'existence de la surveillance panoptique, qui se forme dans les sociétés totalitaires à vie longue après la fin de la véritable phase de répression et notamment après la fermeture des camps. Autrement dit, même si les camps en Bulgarie sont fermés en 1962, la figure dynamique de l'ennemi n'a pas cessé d'exister jusqu'à l'implosion du régime.

Dans les deux formes politiques que nous traitons ici, l'ennemi a une fonction sociale fondamentale qui est celle de légitimer le pouvoir et de solliciter la participation des masses à la dynamique de transformation (totale) – la transformation non seulement de la société, mais aussi de l'être humain. Les systèmes totalitaires bénéficient toujours de l'adhésion d'une grande partie des individus composant la société et gouvernent en leur nom. Ils fondent leur légitimité

sur la notion de collectivité, sur le sentiment de communauté, d'adhésion à une mouvance qui doit atteindre une forme d'existence parfaite. Ainsi, au cours du XX<sup>e</sup> siècle s'opposent deux lectures de la finalité historique – une millénariste et internationaliste, et une autre traditionaliste et nationale. Ces deux appréhensions paradigmatiques du monde sont fondées sur l'axiologie mobilisatrice de la construction d'un nouvel ordre, d'une nouvelle forme de vie. *In fine*, ces systèmes de pensée sont construits comme des utopies réalistes et jouent sur l'imaginaire des acteurs sociaux.

Dans cette dynamique globale, le camp se présente comme l'institution la plus importante politiquement, étant à la fois la technique préférée des formes totalitaires et le symbole du « mal politique ». L'expérience concentrationnaire a pour beaucoup façonné le domaine politique et scientifique contemporain. Voilà pourquoi il est important aujourd'hui, avec la distance du temps, de revenir sur cette expérience pour comprendre non seulement ce phénomène sociohistorique, mais également pour éclairer certaines des zones d'ombre persistant dans les sociétés où nous vivons.

Le totalitarisme n'est pas une forme de domination sociale appartenant exclusivement au passé. Cette forme d'organisation sociale est restée pendant très longtemps inaccessible à la science, autrement dit elle n'a été réservée qu'au scientisme et au discours politique. En réalité, à travers ce type de domination politique, nous interrogeons également les fondements de l'État moderne et ses techniques, sans lesquelles le pouvoir totalitaire est impensable, tout simplement parce qu'il a besoin du mode d'organisation bureaucratique, des outils de communication de masse et de l'institution de l'enfermement concentrationnaire. Ce dernier, nous l'avons pensé et démontré comme étant une synthèse des formes de réclusion préexistantes et se servant de la panoplie des techniques développées au cours des siècles dans les structures de gestion des exclus ainsi que de l'ascétisme religieux.

La sociologie s'est peu intéressée à cette forme politique particulière et pour cela contribue pour beaucoup le fait que durant son existence le totalitarisme ne se prête aucunement à l'analyse scientifique « libre ». Pour cette raison, la sociologie a laissé cette problématique aux loges historique et des sciences politiques qui ont tendance à traiter ce type de société d'un regard vertical (*top-down*). D'un point de vue organisationnel et fonctionnel, les camps comme la société et le politique ont souvent été traités avec une connotation politique assez marquée. Mais cette institution et ce mode d'organisation politique présentent un véritable intérêt pour la sociologie, non seulement en lien avec leurs particularités, mais aussi parce qu'ils ont façonné le présent dans lequel nous vivons et peuvent éventuellement revenir sous des formes

renouvelées, elles-mêmes appuyées par les moyens techniques perfectionnés depuis la fin de la guerre froide.

Le totalitarisme existe toujours sur l'échiquier politique mondial – il suffit de penser à la Corée du Nord, même si nous n'avons pas connaissance des processus réels en jeu à l'intérieur du pays<sup>673</sup>. Quand nous parlons de totalitarisme, nous visons plutôt la société bulgare, où ce type de domination politique a reçu une forme relativement aboutie et a disposé du temps nécessaire pour imposer une transformation sociale importante. En France, le régime de Vichy ne s'est pas inscrit dans une durée, par définition nécessaire à la construction d'une forme de domination distincte (autoritaire ou totalitaire). En revanche, la société bulgare, qui a été sujette pendant quarante-cinq ans à l'« expérience totalitaire », est difficilement compréhensible en dehors de l'ingénierie sociale dont se sert le politique, et surtout sans prendre en considération la période de la terreur (peur) totalitaire, qui l'a transformée profondément. Si la sociologie et les sciences sociales en général se refusent à analyser le phénomène totalitaire à la fois comme structure sociale, forme de pouvoir et institution concrète de l'enfermement, elles laisseront une niche discursive dominée et exploitée (en termes de ressources électorales notamment) par le discours politique (diabolisation et victimisation)<sup>674</sup> ou le discours nostalgique, en train de se renforcer actuellement en Bulgarie<sup>675</sup>.

L'institution concentrationnaire n'a pas exclusivement une fonction interne, elle se présente comme une technique de gestion directe de populations indésirables qui est transversale dans la modernité étatique. Comme technique de mise à l'écart d'une population, elle apparaît sous des formes diverses un peu partout durant le XX<sup>e</sup> siècle. Les cas historiques de l'enfermement concentrationnaire et du totalitarisme nous interpellent aujourd'hui à la fois sur leur forme centralisatrice, sur la notion d'exclusion et de discrimination, sur la désignation de l'acteur « ennemi » et sa fonction sociale, tout comme sur la société du présent et à venir. L'expérience concentrationnaire pose la question de savoir si cette forme d'enfermement appartient exclusivement au passé, si elle risque de réapparaître et quelle forme elle prendrait dans une telle éventualité. Il ne s'agit pas seulement de la forme-camp, mais du totalitarisme comme mode d'organisation sociale et du contrôle total comme son fondement. Sommes-nous à l'abri de l'apparition d'une nouvelle domination totalitaire fondée sur les nouveaux outils

---

<sup>673</sup> Mais son fonctionnement et l'image qu'elle donne de soi nous permettent de la classer parmi les formes totalitaires persistantes. Rappelons-nous des images diffusées à la mort de leur leader Kim Jong-il en 2011...

<sup>674</sup> Il y a beaucoup de témoignages et peu d'analyses et encore moins de comparaisons.

<sup>675</sup> En France, il est difficile d'observer un discours de ce genre, car le régime n'a duré que très peu de temps et a été à la fois fortement réfuté et occulté dans les années qui ont suivi sa disparition. Mais, pour autant, les discours nationalistes sont assez influents et ont même tendance à se renforcer.

technologiques dont dispose l'humanité ? Jusqu'à quel point sommes-nous potentiellement contrôlables physiquement et symboliquement ? L'imaginaire collectif des sociétés contemporaines est-il préservé de la « contamination totalitaire » et les remparts qu'on prétend avoir érigés depuis la Seconde Guerre mondiale et la fin de la guerre froide tiendront-ils à l'apparition d'un fort discours fondé sur des valeurs partagées (communes) et visant une transformation sociale profonde ?

## Bibliographie

### Monographies

#### Ouvrages généraux

---

- AGAMBEN Giorgio, **Ce qui reste d'Auschwitz**, Paris : éd. Payot & Rivages, 1999 (1998)
- AGAMBEN Giorgio, **État d'exception. Homo Sacer**, Paris : éd. du Seuil, 2003
- AGAMBEN Giorgio, **Homo Sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue**, Paris : éd. du Seuil, 1997 (Torino, 1995)
- AGAMBEN Giorgio, **L'ouvert. De l'homme et de l'animal**, Paris : Bibliothèque Rivages, 2002
- AMOUREUS Charles et BLANC Alain (dir.), **Erving Goffman et les institutions totales**, Paris : L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2001
- ANSART Pierre, **Les idéologies politiques**, Paris : PUF, coll.SUP, 1974
- ANSART-DOURLEN Michèle, **Le fanatisme. Terreur politique et violence psychologique**, Paris : L'Harmattan, coll. Psychologie politique, 2007
- ANSTETT Élisabeth, JURGENSON Luba, **Le Goulag en héritage. Pour une anthropologie de la trace**, Paris : Petra éditions, 2009
- ARENDT Hannah, **La nature du totalitarisme**, Paris : Bibliothèque philosophique Payot, 1990
- ARENDT Hannah, **Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine**, Paris : éd. Calmann-Lévy, 1972
- ARENDT Hannah, **Essai sur la révolution**, Paris ; Gallimard, 1985, (1967 pour la première édition)
- ARENDT Hannah, **Idéologie et terreur**, Paris : Hermann éditeurs, coll. Le Bel aujourd'hui, 2008
- ARENDT Hannah, **Le système totalitaire**, Paris : éd. du Seuil, 1972
- ARENDT Hannah, **Les origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem**, Paris : éd. Gallimard, coll. Quarto, 2002
- ARISTOTE, **Les politiques**, Paris : GF Flammarion, 1990
- ARON Raymond, **Démocratie et totalitarisme**, Paris : Gallimard, 1965



- AUGÉ Marc, **Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité**, Paris éd. du Seuil, 1992
- AUGÉ Marc, **Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort**, Paris : Flammarion, coll. Science, 1977
- AUTHIER Michel et HESS Rémi **L'analyse institutionnelle**, Paris : PUP, coll. Que sais-je ?, 1981
- BADIE Bertrand et BIRNBAUM Pierre, **Sociologie de l'État**, Paris : éd. Bernard GRASSET, 1979
- BAECHLER Jean, **Le pouvoir Pur**, Paris : éd. Calmann-Lévy, 1978
- BAILIE Gil, **La violence révélée. L'humanité à l'heure du choix**, Castelnau-le-Lez : Climats, 2004.
- BALANDIER Georges, **Sens et puissance**, Paris : PUF, 1971
- BALLE Catherine, **Sociologie des organisations**, Paris : PUF, coll. Que sais-je?, 5<sup>e</sup> édition, 2001
- BAUDOUIN Jean, **Introduction à la sociologie politique**, Paris : Seuil, 1998
- BAUMAN Zygmunt, **Le présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire**, Paris : éd. Seuil, 2007
- BAUMAN Zygmunt, **Modernité et holocauste**, Paris : éd. La Fabrique, 2002 (1989 pour la première édition en anglais),
- BERNARDOT Marc, **Camps d'étrangers**, Paris : Éditions du Croquant, coll. TERRA, 2008
- BERSTEIN Serge, **Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes de 1900 à nos jours**, Paris : éd. Hachette supérieur, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, 2007 (1992 pour la première édition)
- BETTELHEIM Bruno, **Le cœur conscient. Comment garder son autonomie et parvenir à l'accomplissement de soi dans une civilisation de masse**, Paris : Robert Laffont, coll. « Réponses », 1972
- BETTELHEIM Bruno, **Survivre**, Paris : Robert Laffont, 1979
- BILLIER Jean-Cassien, **Le pouvoir**, Paris : Armand Colin, coll. Cursus philosophie, 2000
- BIRNBAUM Pierre, **La logique de l'État**, Paris : FAYARD, 1982
- BIRNBUM Pierre, **Dimensions du pouvoir**, Paris : PUF, 1984
- BOIA Lucian, **La mythologie scientifique du communisme**, Paris : Les Belles Lettres, 2000
- BOREL Denis et GOUPIL de BOULLÉ Jean-Gabriel (éd.), **La personne en débat (actes du colloque de Paray-le-Monial, 2006)**, Paris : Parole et Silence, 2008

- BOURDIEU Pierre et BOLTANSKI Luc, **La production de l'idéologie dominante**, Paris : Raisons d'agir, 2008
- BOURDIN Alain et HIRSCHHORN Monique (dir.), **Figures de la ville. Autour de Max Weber**, Paris : AUBIER, coll. Champ urbain, 1985
- BRAUD Philippe, **Violences politiques**, Paris : éd. du Seuil, coll. Essais Points, 2004
- BRONNER Gérald, **La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques**, Paris : DENOËL, 2009
- BROSSAT Alain, **L'épreuve du désastre. Le XXe siècle et les camps**, Paris : Albin Michel, 1996
- BROSSAT Alain, **Le Corps de l'ennemi. Hyperviolence et démocratie**, Paris : La fabrique éditions, 1998
- BURRIN Philippe, **Fascisme, nazisme, autoritarisme**, Paris : éd. du Seuil, 2000
- BUTLER Judith, **Humain, inhumain. Le travail critique des normes**, Paris : Éditions Amsterdam, 2005
- BUTLER Judith, **Le pouvoir des mots. Politique du performatif**, Paris : Éditions Amsterdam, 2004 (1997 éd en anglais)
- CALOZ-TSCHOPP Marie-Claire (éd.), **Hannah Arendt, les sans-État et le « droit d'avoir des droits »**, vol. 1, Paris : L'Harmattan, 1998
- CALOZ-TSCHOPP Marie-Claire (éd.), **Hannah Arendt, la « banalité du mal » comme mal politique**, vol. 2, Paris : L'Harmattan, 1998
- CAMOUS Thierry, **La violence de masse dans l'histoire**, Paris : PUF, 2010
- CASTORIADIS Cornelius, **L'institution imaginaire de la société**, Paris : éd de Seuil, coll. Esprit, 1975
- CHALLIAND Gérard (dir.), **La persuasion de masse. Guerre psychologique Guerre médiatique**, Paris : Robert Laffont, coll. Agora classiques, 1992
- CHANTRAINE Gilles, **Par-delà les murs**, Paris : PUF, coll. Partage du savoir, 2004
- CHAUMONT Jean Michel, **La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance**, Paris : la Découverte, coll textes à l'appui/série sociologie, 1997
- CHAUVAUD Frédéric (dir.), **La dynamique de la violence. Approches pluridisciplinaires**, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2010
- CHAZAL Gérard, **Formes, Figures, Réalité**, Seyssel : éd. Champ Vallon, 1997
- CHEVALLIER Jacques, **L'État**, Paris : DALLOZ, coll. Connaissance du droit, 2011
- COLAS Dominique, **Sociologie politique**, Paris : PUP, 1994
- COMBESSIE Philippe, **Sociologie de la prison**, Paris : éd. La Découverte, 2001

- COURTINE Jean-Jacques (dir.), **Histoire du corps 3, Les mutations du regard, le XXe siècle**, Paris : Seuil, 2006.
- COURTOIS Stéphane et al., **Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression**, Paris : Robert Laffont, 1997
- COURTOIS Stéphane (dir.), **Sortir du communisme, changer d'époque**, Paris : PUF, 2011
- CRETTEZ Xavier, **Du papier à la biométrie : identifier les individus**, Paris : Presses de Sciences Po | Académique, 2006
- CRETTEZ Xavier, **Les formes de la violence**, Paris : La Découverte, coll. Repères, 2008
- CROZIER Michel, **La société bloquée**, Paris : éd. du Seuil, Coll. Points Essais, 1994 (première édition 1970)
- CROZIER Michel, **Le phénomène bureaucratique**, Paris : éd. Seuil, 1963
- D'ALMEIDA Fabrice, **Les Ressources inhumaines. Les gardiens des camps de concentration et leurs loisirs 1933-1945**, Paris : Fayard, 2011
- DABÈNE Olivier, GEISSER Vincent, MASSARDIER Gilles (dir.), **Authoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires du XXIe siècle. Convergences Nord-Sud**, Paris : La Découverte, 2008
- DE MAHIEU Jacques, **Précis de biopolitique**, Montréal : éditions Celtiques, 1969
- DECROP Geneviève, **Des camps au génocide. La politique de l'impensable**, Grenoble : PUG, 1995
- DELACAMPAGNE Christian, **De l'indifférence. Essai sur la banalisation du mal**, Paris : Odile Jacob, 1998
- DELESTRE Antoine et LEVI Clara, **Penser les totalitarismes**, Paris : éd. de l'Aube, 2010
- DÉLOY Yves, **Sociologie historique du politique**, Paris : La Découverte, coll. Repères, 2007
- DETREZ Christine, **La construction sociale du corps**, Paris : éd. du Seuil, coll. Points Essais, 2002
- DICKS Henry, **Les meurtres collectifs. Une analyse psychosociologique des criminels SS**, Paris : Calmann-Lévy, 1973
- DREYFUS Michel, GROPPPO Bruno, INGERFLOM Claudio, LEW Roland, PENNETIER Claude, PUDAL Bernard, WOLIKOW Serge (dir.), **Le siècle des communismes**, Paris : éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, SEUIL, 2000
- DURKHEIM Émile, **Les règles de la méthode sociologique**, Paris : PUF, 13<sup>e</sup> éd., 2007
- DUVIGNAUD Jean, **Lieux et non lieux**, Paris : éd. Galilée, 1977
- ENRIQUEZ Eugène, **Clinique du pouvoir. Les figures du maître**, Paris : éd. Érès, coll. Sociologie clinique, 2008

- FAYE Jean-Pierre, **Le siècle des idéologies**, Paris : Armand Colin, 1996
- FISCHER Gustave-Nicolas, **La dynamique du social. Violence, Pouvoir, Changement**, 1992
- FISCHER Gustave-Nicolas, **Psychologie des violences sociales**, Paris : DUNOD, 2003
- FOUCAULT Michel, **Dits et écrits**, T. III, Paris : Gallimard, 1974
- FOUCAULT Michel, **Il faut défendre la société : cours au Collège de France (1975-1976)**, Paris : Gallimard, Seuil, 1997
- FOUCAULT Michel, **Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-1979)**, Paris : Gallimard, Seuil, 2004
- FOUCAULT Michel, **Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France. 1977-1978**, Paris : éd. Seuil/Gallimard, coll. Hautes études, 2004
- FOUCAULT Michel, **Surveiller et Punir. Naissance de la prison**, Paris : Ed. Gallimard, coll. Tel, 1975
- FRETIGNE Cédric, **Sociologie de l'exclusion**, Paris :éd. l'Harmattan, coll. Logiques sociales, 1999
- FRIEDBERG Erhard, **Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée**, Paris : éd. du Seuil, coll. Points Essais, 1997 (1993 première édition)
- FURET François, **Penser le XXe siècle**, Paris : Robert Laffont, 2007
- GALLORO Piero-D. et MOUCHTOURIS Antigone (dir.), **Jeunesse et discrimination : actes du colloque international**, Perpignan : PUP, 2012
- GIRARD, René, **Le bouc émissaire**, Paris : éd. Grasset, 1982
- GLUCKSMANN André, **La cuisinière et le mangeur d'hommes. Essai sur l'état, le marxisme et les camps de concentration**, Paris : éd. du Seuil, 1975
- GLUCKSMANN André, **Le discours de la haine**, Paris : Plon, 2004
- GOFFMAN Erving, **Asiles ; Études sur la condition sociale des malades mentaux**, , Paris : Ed. De Minuit, 1998 (première édition 1968)
- GOFFMAN Erving, **La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi**, Paris : éd. de Minuit, 1973
- GOFFMAN Erving, **La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public**, Paris : éd. de Minuit, 1973
- GOFFMAN Erving, **Stigmate. Les usages sociaux des handicaps**, Paris : éd. de Minuit, 1975
- GOYARD-FABRE Simone (dir.) **L'État au XXe siècle. Regard sur la pensée juridique et politique du monde occidental**, Paris : Librairie philosophique J.VRIN, 2004
- GRAWITZ Madeleine, **Méthodes en sciences sociales**, Paris : éd Dalloz, 11<sup>e</sup> éd., 2001

- GROS Frédéric **États de violence. Essai sur la fin de la guerre**, Paris : Gallimard, coll. Essais, 2006
- HOBSBAWM Éric, **L'âge des extrêmes. Histoire du court XXe siècle 1914-1991**, Paris : éd. Complexe, 1994
- JOSEPH Isaac, **Erving GOFFMAN et la microsociologie**, Paris : PUP coll. Philosophies (1ère édition 1998) 2003
- KARSZ Saül (dir.), **L'exclusion, définir pour en finir**, Paris : Dunod, 2000
- KILANI Mondher **Guerre et sacrifice La violence extrême**, Paris : PUF, coll. « ethnologies-controverses », 2006
- KOGON Eugen, **L'État SS Le système des camps de concentration allemands**, Paris : Ed. Seuil, coll. Politique ; première édition en allemand 1946, en français en 1947 sous le titre « L'enfer organisé » [1970 pour la présente édition]
- KOTEK Joël et RIGOULOT Pierre, **Le siècle des camps. Détention, concentration, extermination. Cent ans de mal radical**, Paris : éd. JC Lattès, 2000
- LAFAYE Claudette, **La sociologie des organisations**, Paris : NATHAN, coll. 128, 1996
- LAGROYE Jacques, OFFERLÉ Michel (dir.), **Sociologie de l'institution**, Paris : éd. Belin, 2010
- LAVAL Guy, **Bourreaux ordinaires. Psychanalyse du meurtre totalitaire**, Paris : PUF, 2002
- LE BRETON David, **Anthropologie du corps**, Paris : PUP, 2005 (1990 première édition)
- LE COUR GRANDMAISON Olivier, LHUILIER Gilles, VALLUY Jérôme (dir.), **Le retour des camps ? Sangatte, Lampedusa, Guantanamo...** . Paris : Autrement, 2007.
- LEDRUT Raymond, **La Forme et le Sens dans la Société**, Paris : Librairie des Méridiens, coll. Sociologie des Formes, 1984
- LEFORT Claude, **Un homme en trop. Réflexions sur « L'Archipel du Goulag »**, Paris : éd. du Seuil, coll. Combats, 1976
- LÉGAL Jean-Baptiste, DELOUVÉE Sylvain, **Séréotypes, préjugés et discrimination**, Paris : Dunod, 2008
- LEVI Primo, **Les naufragés et les rescapés. Quarante ans après Auschwitz**, Paris : Gallimard, 1989
- LEVI Primo, **Si c'est un homme**, Paris : Presses Pocket, 1988
- LINZ Juan, **Régimes totalitaires et autoritaires**, Paris : éd. Armand Colin, 2006 (2000 pour édition en anglais)
- LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, **Police et politique. Une approche sociologique**, Paris : L'Harmattan, 2006

- MANNHEIM Karl, **Idéologie et utopie**, Paris : éd. De la Maison des sciences de l'homme 2006
- MARCH James G. et SIMON Herbert A. **Les Organisations**, Paris : éd. Dunod, Coll. Organisation et sciences humaines, 1974 (1971 pour la première édition en français)
- MEAD George H., **L'esprit, le soi et la société**, Paris : PUP coll. Le lien social, 2006
- MÉDAM Alain, **Le tourment des formes**, Paris : éd. Méridiens Klincksieck, 1988
- MENDRAS Henri, FORSÉ Michel, **Le changement social. Tendances et paradigmes**, Paris : éd. Armand Colin, coll. U Sociologie, 1983
- MERCURE Daniel, **Les temporalités sociales**, Paris : L'Harmattan, coll. Logiques sociales, série théories sociologiques, 1995
- MESNARD Philippe et THANASSEKOS Yannis, **La zone grise. Entre accommodement et collaboration**. Paris : éd. KIMÉ, 2010
- MEYRAN Régis (coord.) **Les mécanismes de la violence. États, Institutions, Individu**, Auxerre : éditions Sciences Humaines, coll. Coordonné, 2006
- MILGRAM Stanley, **Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental**, Paris : éd. Calmann-Lévy, 1974
- MONOD Jean-Claude, **Penser l'ennemi, affronter l'exception. Réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt**, Paris : éd. la Découverte, 2006
- MORABIA Ariel (coord.), **Le droit à l'Humanité. Contre la violence des hommes**, Paris : éd. Autrement, coll. Mutations, 1998,
- MORE Thomas, **L'utopie**, Paris : éd. Libro, 2003
- MOUCHTOURIS Antigone (dir.), **Discrimination : construction sociale : actes du colloque du 19 novembre 2008**, Perpignan : PUP, 2008
- MOUCHTOURIS Antigone et SISTACH Dominique (dir.), **Discrimination et modernité. Actes de colloque**, Perpignan : PUP, coll. Études, 2006
- NAHOUM-GRAPPE Véronique, **Du rêve de la vengeance à la haine politique**, Paris : éd. Buchet/Chastel, 2003
- NOIRIEL Gérard, **État, nation et immigration**, Paris : éd. Gallimard/ éd. Belin, coll. foliohistoire, 2001
- NOIRIEL Gérard, **Introduction à la socio-histoire**, Paris : éd. La Découverte, 2006
- PAGÈS Max et coll., **La violence politique**, Paris : éd. Erès, coll. Sociologie clinique, 2003
- PARRAU Alain, **Écrire les camps**, Paris : éd. BELIN, coll. Littérature et politique, 1995
- PETITAT André, **Secret et formes sociales**, Paris : PUF, Coll. Sociologies d'aujourd'hui, 1998
- PIRET Bertrand (dir.), **La haine, l'étranger et la pulsion de mort**, Paris : L'Harmattan, 2008

- POLLAK Michael, **L'expérience concentrationnaire**, Paris : éd. Métailié, suites sciences humaines, 2000
- PUTALLAZ François-Xavier et SCHUMACHER Bernard N. (dir.), **L'humain et la personne**, Paris : éditions du Cerf, 2008
- RIGOULOT Pierre et YANNAKAKIS Ilios, **Un pavé dans l'Histoire. Le débat français sur *Le Livre noir du communisme***. Paris : Rober Laffont, 1998
- ROCHER Guy, **Introduction à la sociologie générale : 1. L'action sociale**, Paris : HMH/Seuil, coll. Points/Essais, 1970 (2003)
- ROCHER Guy, **Introduction à la sociologie générale : 2. L'organisation sociale**, Paris : HMH/Seuil, coll. Points/Essais, 1970 (2001)
- ROCHER Guy, **Introduction à la sociologie générale : 3. Le changement social**, Paris : HMH/Seuil, coll. Points/Essais, 1970 (2002)
- ROUSSET David, **L'univers concentrationnaire**, Paris : éd. Hachette Littératures, 2008 [1965 première édition]
- RUANO-BORBALAN Jean-Claude et CHOC Bruno (coord.), **Le Pouvoir. Des rapports individuels aux relations internationales**, Auxerre : éd. Sciences Humaines, 2002
- SAINT-BONNET François, **L'État d'exception**, Paris : PUF / Léviathan, 2001
- SEGAUD Marion, **Anthropologie de l'espace Habiter, fonder, distribuer, transformer**, Paris : éd. Armand Colin coll. U, 2007
- SHAPLAND Joanna et VAN OUIRIVE Lode (dir.), **Police et sécurité : contrôle social et interaction public/privé**, Paris : L'Harmattan, 1999
- SIMMEL Georg, **La forme de l'histoire et autres essais**, Paris : éd. Gallimard, 2004
- SIMMEL Georg, **Le Conflit**, Paris : éd. Circé, 1992
- SIRONI Françoise, **Bourreaux et victimes. Psychologie de la torture**, Paris : éditions Odile Jacob, 1999
- SOFSKY Wolfgang, **L'ère de l'épouvante. Folie meurtrière, terreur, guerre**, Paris : éd. Gallimard, 2002
- SOFSKY Wolfgang, **L'organisation de la terreur**, Paris : éd. Calmann-Lévy, 1995
- SOFSKY Wolfgang, **Traité de la violence**, Paris : éd. Gallimard, coll. Essais, 1998
- STIRN François, **Violence et pouvoir**, Paris : éd. Hatier, 1997
- TABBONI Simonetta, **Les temps sociaux**, Paris : éd. Armand Colin, Paris : 2006,
- TACHÉ Alain, **L'adaptation : un concept sociologique systémique**, Paris : L'Harmattan, coll. Pratique de la systémique, 2003

- TACUSSEL Patrick, **Mythologie des formes sociales. Balzac et les saint-simoniens ou le destin de la modernité**, Paris : éd. Méridiens Klincksieck, coll. Sociétés, 1995
- TALABAN Iréna, **Terreur communiste et résistance culturelle. Les arracheurs de masques**, Paris : éd. PUF, Coll. Ethnologies, 1999
- TERESTCHENKO Michel, **Du bon usage de la torture ou comment les démocraties justifient l'injustifiable**, Paris : éd. La Découverte, 2008
- TERNON Yves, **L'innocence des victimes Au siècle des génocides**, Paris : Éd Desclée de Brouwer, coll. Histoire, 2001
- TERNON Yves, **L'État criminel Les Génocides au XX<sup>e</sup> siècle**, Paris : éd. du Seuil, 1995
- THOMAS Louis-Vincent, **Mort et pouvoir**, Paris : éd. Payot&Rivages, 2010 (1978 première édition)
- TODOROV Tzvetan, **Face à l'extrême**, Paris : éd. du Seuil, coll. La couleur des idées, 1991
- TODOROV Tzvetan, **Mémoire du mal Tentation du bien Enquête sur le siècle**, Paris : éd. Robert Laffont, 2000
- TOURAINÉ Alain, **Production de la société**, Paris : éd du Seuil, coll. Livre de poche biblio/Essais, 1993 (première édition 1973)
- TRAVERSO Enzo, **L'histoire comme champ de bataille. Interpréter les violences du XX<sup>e</sup> siècle**, Paris : éd. la Découverte, 2011
- TZITZIS Stamatios, **Qu'est-ce que la personne ?**, Paris : Armand Colin, coll. U, 1999
- VAN GENNEP Arnold, **Les rites de passage**, Paris : A. et J. Picard, 1981
- VIARD Jean, **La société d'archipel ou les territoires du village global**, Paris : éditions de l'Aube, 1994
- VIGOUR Cécile, **La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes**, Paris : éd. La Découverte, coll. Repères, 2005
- VINOLO Stéphane, **René Girard : du mimétisme à l'homínisation. 'La violence différante '**, Paris : L'Harmattan, coll. Ouverture Philosophique, 2005
- WEBER Max, **Économie et société/1. Les catégories de la sociologie.**, Paris : Plon Pocket, 1995
- WEBER Max, **Économie et société/2.L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie.**, Paris : Plon Pocket, 1995
- WEBER Max, **Le savant et le politique**, Paris : Plon, 10-18, 1963
- WIEVIORKA Michel, **La violence**, Paris : Ed. Hachette littératures, 2005



XIBERAS Martine, **Les théories de l'exclusion. Pour une construction de l'imaginaire de la déviance**, Paris : éd. Méridiens Klincksieck, coll. Sociologies au quotidien, 1993

ZARCA Yves Charles, **Figures du pouvoir. Études de philosophie politique de Machiavel à Foucault**, Paris : éd. PUF, coll. Fondements de la politique, 2001

\*\*\*

АНЧЕВ Панко, **Малкият народ. Теория, история, състояние**, изд. „Захарий Стоянов“, София 2007г. {ANTCHEV Panko, *Le petit peuple. Théorie, histoire, état des lieux*, Sofia 2007}

БОМБОВ Тодор, **Социализмът. Лъжата на века или векът на лъжата**, Варна; 2002 {BOMBOV Todor, *Le socialisme. Le mensonge du siècle ou le siècle du mensonge*, Varna 2002}

ГРУЕВ Михаил и МИШКОВА Диана (съст.), **Българският комунизъм. Дебати и интерпретации**, изд. Рива, Център за академични изследвания, София 2013 { *Le communisme bulgare. Débats et interprétations*, sous la dir. De Mihail Gruev et Diana Michkova, Sofia 2013}

ДЕМИРЕВ Бисер, **Престъплението „хулиганство“ по българското наказателно право**, Булгарика, София, 1997 [ DEMIREV Bisser, *Le crime d'hooligan dans le droit pénal bulgare*, Sofia, 1997]

ДЕЯНОВА Лиляна, **Очертания на мълчанието. Историческа социология на колективната памет**, изд. КХ, София, 2009 {DEYANOVA Liliana, *Les contours du silence. Sociologie historique de la mémoire collective*, Sofia 2009

ЕЛЕНКОВ Иван и КОЛЕВА Даниела (съст.), **Детството при социализма; политически, институционални и биографични перспективи**, Център за академични изследвания София, Рива, София, 2010 { *L'enfance sous le socialisme ; perspectives politiques, institutionnelles et bibliographiques*, sous la direction de Daniela Koleva et Ivan Elenkov, Sofia 2010, 207 pages}

ЖЕЛЕВ Желю, **Тоталитарните близнаци. „Фашизмът“ 30 години по-късно**, Велико Търново, 2012 [JELEV Jeliu, *Les jumeaux totalitaires. « Le fascisme » 30 ans plus tard*, 2012]

ЖЕЛЕВ Желю, **Фашизмът**, изд.БЗНС, София 1990 [JELEV Jeliu, *Le Fascisme*, Sofia 1990]

ЗНЕПОЛСКИ Ивайло (съставител), **Тоталитаризмите на XX век, в сравнителна перспектива**, ИИБМ, изд. Сиела, София, 2010 [ZNEPOLSKI Ivaylo (dir.) *Les totalitarismes du XXe siècle en perspective comparative*]

**ЗНЕПОЛСКИ Ивайло, Българският комунизъм. Социокултурни черти и властова траектория**, ИИБМ, Сиела, София, 2008 {ZNEPOLSKI Ivaylo, « *Le communisme bulgare. Traits socioculturels et trajectoire du pouvoir* », éd. Ciela, Sofia 2008}

**ИГНАТОВ Асен, Психология на комунизма**, изд. АРГЕС, София, 1991 {IGNATOV Assen, *Psychologie du communisme*, Sofia 1991}

**ЙОСИФОВ Калин, Тоталитарното насилие в българското село (1944-1951) и последиците за България**, УИ Св. Климент Охридски, София, 2003 {YOSSIFOV Kalin, « *La violence totalitaire dans le village bulgare (1944-1951) et les conséquences pour la Bulgarie* », Sofia, 2003}

**Календар 1944-2004**, кол., Работилница за книжнина „Васил Станилов“, София 2004 {Calendrier 1944-2004}

**КАЦАРСКИ Иван, Тоталитарният социализъм**, унив. Издат. „Свети Климент Охридски“, София, 1994 {KATZARSKI Ivan, *Le socialisme totalitaire, Université de Sofia*, 1994}

**КОЕВ Стефан, Комунизмът – престъпление срещу същността на личността и други съждения по пътя на логиката**, изд. Галик, София, 1992г. {KOEV Stéphane, *Le communisme – crime contre la personne*, Sofia 1992}

**МЕТОДИЕВ Момчил, Машина за легитимност. Ролята на Държавна Сигурност в комунистическата държава**, ИИБМ, Сиела, София, 2008 {METHODIEV Momtchil *Machine de légitimité. Le rôle de la Sécurité d'État dans l'état communiste*, Sofia, 2008,303 pages}

**МЕШКОВА Поля, ШАРЛАНОВ Диню, Българската гилотина - тайните механизми на Народния Съд**, Агенция Демокрация, София 1994 {MECHKOVA Polia et CHARLANOV Diniu, *La guillotine bulgare – les mécanismes secrets du Tribunal Populaire*, Sofia, 1994, 211 pages}

**Памет за утре. Международното осъждане на комунизма. Българската гледна точка**, Работилница за книжнина „Васил Станилов“, София, 2004 { *De la Mémoire pour demain. La condamnation internationale du communisme, le point de vue bulgare*, Sofia, 2004,204 pages}

**ПРОДАНОВ Васил, Насилието в модерната епоха**, изд. „Захарий Стоянов“ и У.И. „Св. Климент Охридски“, София 2005, второ преработено и допълнено издание {PRODANOV Vassil, *La violence dans le monde moderne*, Sofia 2005}

РАЙЧЕВ Андрей, СТОЙЧЕВ Кънчо, **Какво се случи? Разказ за прехода в България 1989-2004**, Изток-Запад, София 2004, {RAYTCHEV Andrey et STOITCHEV Kantcho, *Qu'est-ce qui s'est passé*, Sofia, 2004, 277 pages}

СТОЯНОВА Пенка, **Политически опасни лица**, изд. Свети Климент Охридски, София, 1991 [STOYANOVA Penka, *Les personnes politiquement dangereuses*, Sofia, 1991]

ФОТЕВ Георги, **Дългата нощ на комунизма в България**, Изток-Запад, София, 2008., {FOTEV Gueorgui, *La longue nuit du communisme en Bulgarie*, Sofia, 2008, 471 pages}

ФОТЕВ Георги, **Смисъл на политиката**, Академично издателство „Проф. Марин Дринов“, София, 1999 {FOTEV Gueorgui, *Le sens de la politique*, Sofia 1999}

## Ouvrages historiographiques sur l'État Français

---

AZÉMA Jean-Pierre (et al.), **La France sous Vichy : autour de Robert Paxton**, Bruxelles [Paris], Ed. Complexe, 2004

AZEMA Jean-Pierre et BÉDARIDA François (dir.), **Vichy et les Français**, Paris : éd FAYARD, coll. Pour une histoire du XXe siècle, 1992

AZÉMA Jean-Pierre, **La collaboration 1940-1944**, Paris : PUF, Documents Histoire, 1975

BARUCH Marc-Olivier, **Le régime de Vichy**, Paris : éd. La Découverte, Coll. Repères, 1996

BARUCH Marc-Olivier, **Servir l'État français; L'administration en France de 1940 à 1944**, Paris : éd. Fayard, 1997

CHOMIENNE Christian, **Juger sous Vichy**, Paris : éd. Seuil, coll. Le genre humain, 1994

COINTET Jean-Paul, **Histoire de Vichy**, Paris : Plon, 1996

COINTET-LABROUSSE Michèle, **Vichy et le fascisme. Les hommes, les structures et les pouvoirs**, Paris : éditions Complexe, coll. Questions au XXe siècle, 1987

CONAN Éric et ROUSSO Henry, **Vichy un passé qui ne passe pas**, Paris : Fayard, coll. Pour une histoire du XXe siècle, 1994

DURAND Yves, **La France dans la Deuxième Guerre Mondiale 1939-1945**, Paris : Armand Colin, coll. CURSUS Histoire, 2011, 4<sup>e</sup> édition, (première éd. 1988)

DUROSELLE Jean-Baptiste, **L'abîme 1939-1944**, Paris : Imprimerie Nationale, 2<sup>e</sup> éd., 1986

KLARSFELD Serge, **Le calendrier de la persécution des Juifs de France juillet 1940 – août 1942**, éd FAYARD, 2001

KLARSFELD Serge, **Vichy-Auschwitz. La « solution finale » de la question juive en France**, Paris : Fayard, 3<sup>e</sup> éd., 2001

- LABORIE Pierre, **L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944**, Paris : éd. Du Seuil, coll. Points/Histoire, 2<sup>e</sup> éd., 2001
- Mémoires de la Shoah 1933 à 1946. Photographies et témoignages**, préf. Michel Winock, éditions du Chêne – Hachette Livre, Paris 2005
- PAXTON Robert O., **La France de Vichy 1940-1944**, Paris : éd. du Seuil, Coll. Points Histoire, 1999 (Première édition en français 1973)
- PERNAUD Mathieu, **Un camp pour les bohémiens. Mémoire du camp d'internement pour nomades de Saliers**, Arles :éd. Actes Sud, 2001
- PESCHANSKI Denis (et al.) **Images de la France de Vichy : 1940-1944 : images asservies et images rebelles**, Paris : La Documentation française, 1994. - 257 p. : ill. ; 27 cm.
- PESCHANSKI Denis, **Vichy 1940-1944, contrôle et exclusion**, éditions Paris : éditions Complexe, coll. Questions au XXe siècle, 1997
- POZNANSKI Renée, **Être juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale**, Paris : Hachette, 1994
- RAJFUS Maurice, **La police de Vichy. Les forces de l'ordre françaises au service de la GESTAPO 1940/1944**, Paris : Le cherche midi éditeur, coll. Documents, 1995
- ROSSIGNOL Dominique, **Vichy et les Francs-maçons. La liquidation des sociétés secrètes 1940-1944**, Paris : éd. J.C.LATTES, 1981
- ROUSSO Henry, **Les années noires. Vivre sous l'Occupation**, Paris : Gallimard, 1993
- ROUSSO Henry, **Vichy L'événement, la mémoire, l'histoire**, Paris : Gallimard 2001
- SLAMA Alain-Gérard, **Le siècle de monsieur Pétain**, Paris : éd. Perrin, 2009
- VOUTEY Maurice, **Les camps nazis : des camps sauvages au système concentrationnaire, 1933-1945**, Paris : Graphein, 1999
- WIEVIORKA Annette et LAFFITTE Michel, **A l'intérieur du camp de Drancy**, Paris : éd. Perrin, 2012
- YAGIL Limore, **L'homme nouveau et la Révolution nationale de Vichy 1940-1944**, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 1997

## Ouvrages historiographiques sur la Bulgarie

---

- ANALIS Dimitri, **Les balkans 1945-1960. La prise du pouvoir**, Paris : PUF, 1978
- KALINOVA Evguénia et BAEVA Iskra, **La Bulgarie contemporaine entre l'Est et l'Ouest**, Paris : éd. L'Harmattan, coll. Le monde en transition, 2001

LORY Bernard, **L'Europe balkanique de 1945 à nos jours**, Paris : éd. Ellipses, 1996

SOULET Jean-François, **Histoire comparée des États communistes de 1945 à nos jours**, Paris : éd. Armand COLIN, 1996

\*\*\*

**Борби и чистки в БКП (1948-1953)**, Архивите Говорят №17 , Главно управление не архивите при Министерския Съвет, София {« *Les archives parlent n°17 – Des luttes et de purifications au sein du PCB (1948-1953)* » Direction des Archives Nationales auprès du Conseil des Ministres }

ДИМИТРОВ Георги, **Дневник март 1933- февруари 1949**, изд. „Изток-Запад“, София 2003 {DIMITROV Gueorgui, *Journal, mars 1933-février1949*, Sofia 2003 }

ДРАНДАРЕВСКА Люба, **Опозиционерът. Спомени**, ИПК „Светлина“, Ямбол, 2007 {DRANDAREVSKA Lyuba, *L'opposant*, Yambol, 2007 }

ЖИВКОВ Живко, **Нашият 20-ти век**, и.к. К и М, София, 1992 {JIVKOV Jivko, *Notre XXe siècle*, Sofia 1992 }

ЗНЕПОЛСКИ Ивайло (ред.), **История на Народна Република България. Режимът и обществото**, изд. Сиела, ИИБМ, София 2009 {*Histoire de la République Populaire de Bulgarie. Le régime et la société*, sous la dir. Ivaylo Znepolski, Sofia 2009 }

ИВАНОВ Димитър, **От Девети до Десети**, изд. „Захарий Стоянов“ и У.И. „Св. Климент Охридски“, София 2004 {IVANOV Dimitar, *Du Neuf [de septembre 44] au Dix [de novembre 89]*, Sofia 2004 }

КАЛИНОВА Евгения и БАЕВА Искра, **Българските преходи 1944-1999**, изд. ТАЛИА, София 2000 {KALINOVA Evguénia et BAEVA Iskra *Les transitions bulgares 1944-1999*, Sofia 2000 }

КОНСТАНТИНОВ Петър, **История на България с някои премълчани досега исторически факти**, електронен формат. [Petar KONSTANTINOV, *Histoire de la Bulgarie avec des faits historiques cachés jusque-là* , format électronique]

ПОПОВ Славян, **Обикновен български комунизъм**, Книга Първа, Работилница за книжнина „Васил Станилов“, София, 2004 { POPOV Slaviyan, *Un communisme bulgare ordinaire* , Livre premier, Sofia, 2004 }

ПОПОВ Славян, **Обикновен български комунизъм**, Книга Втора – „Да се учим , да работим, да строим живота нов...“, Работилница за книжнина „Васил Станилов“, София, 2008г. { POPOV Slaviyan, *Un communisme bulgare ordinaire* , Livre Deux – « *Instruisons-nous, travaillons, construisons la nouvelle vie* , Sofia, 2008 }

- ПОПОВ Славян, **Обикновен български комунизъм**, Книга Трета – „Баровеца”, Работилница за книжнина „Васил Станилов”, София, 2008г. { POPOV Slaviyan, *Un communisme bulgare ordinaire*, Livre Trois, Sofia, 2008 }
- САВОВ Ганчо, **Капан за контри. Из практиката на тоталитарния репресивен механизъм в България 1968-1989г.**, изд. Ателие Аб, София 1998 {SAVOV Gantcho, *Piège pour contras. De la pratique répressive totalitaire en Bulgarie 1968-1989*, Sofia 1998 }
- ЦАНЕВ Стефан, **Български хроники 1943-2007**. Том. 4, и.к. Труд, София, 2009 {TSANEV Stéphane, *Chroniques bulgares 1943-2007*, Vol. 4, Sofia 2009 }
- ЦВЕТКОВ Жоро, **Съдът над опозиционните лидери**, изд. КУПЕСА, София 1991 {TSVETKOV Joro, *Le tribunal à l'encontre des leaders d'opposition*, Sofia 1991 }
- ШАРЛАНОВ Диню, **Горяните- Кой са те?**, Пространство&Форма, София, 1999 {CHARLANOV Diniu, *Les Goryans – qui sont-ils ?*, Sofia, 1999 }
- ШАРЛАНОВ Диню, **История на комунизма в България том 1**, изд. Сиела, София, 2009 {CHARLANOV Diniu, *Histoire du communisme en Bulgarie*, vol.1 Sofia, 1999 }
- ШАРЛАНОВ Диню, **История на комунизма в България, том 2**, изд. Сиела, София, 2009 { CHARLANOV Diniu, *Histoire du communisme en Bulgarie*, vol.2, Sofia 2009 }
- ШАРЛАНОВ Диню, **Тиранията- жертви и палачи**, ИК „Стрелец”, София 1997, {CHARLANOV Diniu, *La Tyrannie – victimes et bourreaux*, Sofia, 1997 }

## Sur le camp de Rivesaltes et les camps français

---

- BARBA Serge, **De la frontière aux barbelés. Les chemins de la Retirada 1939**, Canet-en-Roussillon : éd. Trabucaire coll. Historia, 2009
- BARUCH Marc-Olivier, **Serviteur de l'État : une histoire politique de l'administration française : 1875-1945**, Paris : Éd. La Découverte, 2000.
- BERVOETS Marcel, **La liste de Saint-Cyprien**, Bruxelles : Alice éditions, 2006
- BOHNY-REITER Friedel, **Journal de Rivesaltes**, Genève : éditions ZOE,1993
- BOITEL Anne, **Le camp de Rivesaltes 1941-1942. Du centre d'hébergement au “Drancy de la zone libre”**, Perpignan : PUP / Mare Natrum, coll. Études, 2001
- BONET Gérard, **Les Pyrénées-Orientales dans la guerre 1939-1944**, Saint Étienne : Ed. Horvath, 1992
- COHEN Monique-Lise et MALO Éric (dir.), **Les camps du sud-ouest de la France 1939-1944. Exclusion, internement et déportation**, Toulouse : éd. Privat, 1994

- GOBITZ Gérard, *Les déportations de réfugiés de Zone Libre en 1942*, l'Harmattan, Paris, 1996
- GRYNBERG Anne, **Les camps de la honte : Les internés juifs des camps français 1939-1944**, Paris : éd. La Découverte/ textes à l'appui, 1991
- KLARSFELD Serge, **Le Calendrier de la persécution des Juifs de France**, Paris : Éd. Des Fils et des Filles des déportés juifs de France et Beate Klarsfeld Foundation, 1993, réédition 2001.
- KLARSFELD Serge, **Les transferts de Juifs du camp de Rivesaltes et de la région de Montpellier vers le camp de Drancy en vue de leur déportation, 10 Août 1942 – 6 Août 1944**. Publié par l'association « Les Fils et les Filles des Déportés Juifs de France », Paris, 1993.
- MARCOS Violette et MARCOS Juanito, **Les camps de Rivesaltes. Une histoire de l'enfermement (1935-2007)**, Portet-sur-Garonne : Nouvelles éditions Loubatières, 2009
- METTAY Joël, **L'archipel du mépris ; Histoire du camp de Rivesaltes de 1939 à nos jours**, Canet-en-Roussillon : éd. Trabucaire, coll. Historia 2001
- MONNIER Alain, **Rivesaltes un camp en France**, Cahors : La Louve éditions, 2008
- OLIVER Danielle, **Les Barbelés de la Honte**, Paris : éd. Les presses littéraires, 2000
- PESCHANSKI Denis, **La France des camps (1938-1946)**, thèse, format électronique consultable sur internet à l'adresse : <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Denis.htm>, janvier 2001
- PESCHANSKI Denis, **La France des camps : l'internement, 1938-1946**, Paris : Gallimard, 2002
- PESCHANSKI Denis, **Les Tsiganes en France 1939-1946**, Paris : CNRS éditions, 1994
- STERNBERG Jacques, **La boîte à guenilles**, Paris : éd. La Table Ronde, 2008 (éd. Du Sablon, Bruxelles, 1945)
- WIES Frédéric, **Destination Rivesaltes. Histoire de l'expulsion des juifs de Sarre et de leur internement au camp de Rivesaltes 22 octobre 1940-5 octobre 1942**, Mémoire de Master II, UPVD 2009

## Sur Béléne et les camps bulgares

---

- TODOROV Tzvetan, **Au nom du peuple Témoignages sur les camps communistes**, Paris : éd. de l'Aube, 1992
- TODOROV Tzvetan, **L'homme dépaysé**, Paris : éd. du Seuil, 1996

**Адът, лагерите и затворите** ,Кн. трета, Работилница за книжнина „Васил Станилов”, София, 2007 { *L'Enfer, les camps et les prisons*, livre Trois, coll. On a écrit pour qu'on sache, Sofia, 2007 }

**БАЧОВСКИ Матей, Вторият живот на един морски офицер**, Варна 2001 { *BATCHOVSKI Matey, La seconde vie d'un officier de la marine*, Varna, 2001 }

**Без съд и присъда**, Кн. Първа, Второ издание, Работилница за книжнина „Васил Станилов”, София, 2007 { *Sans tribunal ni jugement*, Livre Premier, Deuxième édition, coll. On a écrit pour qu'on sache, Sofia, 2007 }

**БОЧЕВ Стефан, Белене - сказание за концлагерна България**, фондация Българска Наука и култура, София, 1999 { *BOTCHEV Stéphane, Béléne – récit de la Bulgarie concentrationnaire, version intégrale*, Sofia 1999 }

**БОЧЕВ Стефан, Белене - сказание за концлагерна България I Обор край Дунава**, Наука и изкуство, София 199 { *BOTCHEV Stéphane, Béléne – récit de la Bulgarie concentrationnaire, première partie – un étale près du Danube*, Sofia, 1990 }

**Българският Гулаг -Свидетели**, В.Демокрация, София, 1991 { *Le Goulag Bulgare – Témoins*, collectif du journal Democratsia, Sofia, 1991 }

**ВАСИЛЕВ Георги Н., Остров Персин - позорът на България**, УИ „Св.Климент Охридски”, София, 1995г., { *VASSILEV Gueorgui, L'île de Persine- la honte de la Bulgarie*, Sofia, 1995 }

**ВЛАСКОВ Стефан, Спомен за един провален живот**, ИК Иван Вазов, София, 2001 { *VLASKOV Stéphane, Souvenir d'une vie gâchée*, Sofia, 2001, }

**ВЪЛЧЕВ Йордан, Куциян**, Карина М, София, 1994 { *VALTCHEV Yordan, Koutsiyan*, Sofia, 1994 }

**ГЕНЧЕВ Евгени (ред.), Горчиви истини. Свидетелства за комунистическите репресии**, Център за подпомагане на хора, преживели изтезание – АСЕТ, София 2003

**ДЕРТЛИЕВ Петър, Послания от Деветия кръг**, фондация Янко Сакъзов, София, 1996 { *DERTLIEV Petar, Des messages du neuvième cercle*, Sofia, 1996 }

**ДЖАМБАЗОВ Герчо, Персинци**, ИК Сеяч, Велико Търново, 1994 { *DJAMBAZOV Gertcho, Persintsi recueil de poèmes*, Veliko Tarnovo, 1994 }

**Жертвите на Народния съд**, Кн. Втора, Работилница за книжнина „Васил Станилов”, София, 2006 { *Les victimes du Tribunal Populaire. livre Deux*, coll., Sofia, 2006 }

**Затвори и наказателни лагери – книга първа, издание на българското освободително движение**, Париж, 1979 { *Prisons et camps punitifs*, Paris, 1979 }



ЗНЕПОЛСКИ Ивайло (съст.), **БЕЗ СЛЕДА. Лагерът Белене 1949-1959 и след това**, ИИБМ, София 2009 {*Sans trace. Le camp de Béléne 1949-1959 et après*, dir. Ivaylo Znepolski, Sofia 2009}

КОЛЕВА Даниела, **Белене - място за памет? Антропологична анкета**, изд. Сиела, ИИБМ, София 2010 {KOLEVA Daniela, *Béléne-lieu de mémoire ? Enquête anthropologique*, Sofia, 2010}

КОЛЕВА Даниела, **Слънцето на залез пак срещу мен. Житейски разкази**, изд. Лик, София 1999 { KOLEVA Daniela, *Le soleil en se couchant est aussi face à moi. Des récits de vie*, Sofia, 1999}

КОНДОВ Колю, **Истината е много страшна**, Народен Будител, Варна 2000 {KONDOV Kolio, *La vérité est terrifiante*, Varna, 2000}

МИРЧОВСКИ Васил, **Въглени под пепел**, Издателство Весела Люцканова, София, 2003 {MIRTCHOVSKI Vassil, *Des braises sous les cendres*, Sofia 2003}

ОГОЙСКИ Петко, **Записки за българските страдания 1944-1989**, Кн.Втора, ИК Феномен, София, 2007г. {OGOYSKI Petko, *Des notes sur les souffrances bulgares*, Livre Deux, Sofia 2007}

ОГОЙСКИ Петко, **Записки за българските страдания 1944-1989**, Кн.Първа, ИК Феномен, София, 2005г. {OGOYSKI Petko, *Des notes sur les souffrances bulgares*, Livre Premier, Sofia, 2005}

ОГОЙСКИ Петко, **Записки за българските страдания 1944-1989**, Кн.Трета, ИК Вулкан 4, София, 2008г. {OGOYSKI Petko, *Des notes sur les souffrances bulgares*, Livre Trois, Sofia, 2008, }

ХРИСТОВ Христо, **Секретното дело за лагерите**, ИК Иван Вазов, София, 1999г. {HRISTOV Hristo, *Le procès secret des camps*, Sofia, 1999}

ЧАКЪРОВ Стефан, **Боже, прости им но не забравяй. Записки н един каторжник от Белене**, Планета 3 {TCHAKAROV Stéphane, *Mon Dieu pardonne leur, mais n'oublie pas. Des notes d'un bagnard de Béléne*}

ЯНЕВ Григор, **Персин, Белене - островът на смъртта**, Пловдив, 1998г. {YANEV Grigor, *Persine – l'île de la mort*, Plovdiv, 1998}

## Articles

AGIER Michel, **L'encampement du monde**, *Plein droit*, 2011/3 n° 90, p. 21-24.

- ASPE, Bernard, COMBES, Muriel, **Retour sur le camp comme paradigme biopolitique**, *Milititudes*, mars 2000
- AYÇOBERRY Pierre, **Des ennemis, un ennemi : l'amalgame hitlérien**, *Raisons politiques*, 2002/1 no 5, p. 81-93.
- BALANDIER Georges, **Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale**, 1961 éd "Les classiques des sciences sociales" univ de Québec
- BALAZS Gabrielle, SAYAD Abdelmalek, **La violence de l'institution**, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, vol. 90, n° 1, p. 53 – 63
- BARDER Alexander D. et DEBRIX François, **Au-delà de la souveraineté biopolitique : Schmitt, Arendt, Foucault et les usages de la violence dans la politique internationale**, *Études internationales*, 2009, vol. 40, n°1, p.95-124
- BERELOWITCH Wladimir. **De l'enfant à l'homme nouveau : le « futurisme pédagogique » des années 1920**, *Revue des études slaves*, 1984, Tome 56, fascicule 1, L'utopie dans le monde slave. pp. 115-125
- BERNARDOT Marc, **L'interné, un paria au XXe siècle**, *Tumultes*, 2003/2-1-2004 n° 21-22, p. 243-250.
- BIETLOT Mathieu, **Le camp, révélateur d'une politique inquiétante de l'étranger**, *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, L'Europe des camps, [mis en ligne le 07 janvier 2010]. URL : <http://conflits.revues.org/index1763.html>
- BOIA Lucian. **La Mythologie scientifique du communisme**, *Archives des sciences sociales des religions*, Année 1995, Volume 92, Numéro 1, p. 97 – 97
- BONNEVILLE Emmanuelle, **L'ennemi nécessaire. Caractéristiques psychologiques et rôles dans l'identité du sujet**, *Sociétés*, 2003/2 no 80, p. 5-15.
- BOSSY Thibault et BRIATTE François, **Les formes contemporaines de la biopolitique**, *Revue internationale de politique comparée*, 2011/4 Vol. 18, p. 7-12
- BOULANGER Grégoire, **La figure de l'ennemi dans la pensée de Franz Rosenzweig et de Carl Schmitt**, *Archives de Philosophie*, 2011/3 Tome 74, p. 491-508.
- BOULLIER Dominique *et al.*, **L'institution de la sécurité ou comment s'en désintéresser**, *Les Cahiers du numérique*, 2003/3 Vol. 4, p. 219-238.
- BOULLIER Dominique, 4. S'orienter en politique : des partis et des ennemis, *in* Jacques LOLIVE et Olivier SOUBEYRAN, *L'émergence des cosmopolitiques*, Paris : La Découverte « Recherches », 2007 p. 100-114.
- BOUREILLE Bérenger, **Système concentrationnaire et système énonciatif**, *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], 1 | 2002, URL : <http://traces.revues.org/index4136.html>

BROSSAT Alain, **Pouvoir pastoral et « vie bête »**, *Revue Appareil* [En ligne], n° 4 - 2009, URL : <http://revues.mshparisnord.org/appareil/index.php?id=898>.

CALBÉRAC Yann, L'espace du camp. Une lecture concentrationnaire des townships d'Afrique du Sud, *Tracés.Revue de Sciences humaines* [en ligne], 1 | 2002. URL : <http://traces.revues.org/index4126.html>

CALVEZ Marcel, **L'institution totale, gestionnaire de biographies. L'entrée de déficients mentaux dans le milieu ordinaire**, *Politix*, 1994, vol. 7, n° 27, p. 143 – 158

CARPENTIER Mathieu, **État d'exception et dictature**, *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 20 | 2011. URL : <http://traces.revues.org/5060>

CEYHAN Ayse et PÉRIÈS Gabriel, **Introduction. L'ennemi intérieur: une construction discursive et politique**, *Cultures & Conflits*, 2001, n°43, pp. 100-112

CEYHAN Ayse, **Nouveau millénaire, Défis libertaires. Construire l'ennemi intérieur. La fin de l'en-dehors : les nouvelles constructions discursives de l'ennemi intérieur en Californie**. [http://www.conflits.org/article.php3?id\\_article=342](http://www.conflits.org/article.php3?id_article=342)

CHAVANCE Bernard, **Organisations, institutions, système : types et niveaux de règles** *Revue d'économie industrielle*, 2001, vol. 97, n° 1, p. 85 – 102

COMBESSIE Philippe, **La ville et la prison, une troublante cohabitation**. *Projet*, 2002, n° 269, pp.70-76.

CONESA Pierre, **La fabrication de l'ennemi. Réflexions sur un processus stratégique**, *Revue internationale et stratégique*, 2009/4 n° 76, p. 35-44.

COURTOIS Stéphane, Le génocide de classe : définition, description, comparaison, *Les Cahiers de la Shoah*, 2002/1 no 6, p. 89-122.

DAYAN-HERZBRUN Sonia, **Un homme nouveau pour un monde nouveau**, *Tumultes*, 2005/2 n° 25, p. 85-96.

DE LAPPARENT Dominique, **Moscou 1918-1941, De « l'homme nouveau » au bonheur totalitaire**. In: *Revue d'études comparatives Est-Ouest*. Volume 25, 1994, N°2. pp. 185-189.

DELEUZE Gilles, **Post-scriptum sur les sociétés de contrôle**, *L'autre journal*, n° 1, mai 1990.

DELTOMBE Thomas et RIGOUSTE Mathieu, **17. L'ennemi intérieur : la construction médiatique de la figure de l'« Arabe »**, in Nicolas BANCEL *et al.*, *La fracture coloniale*, Paris : La Découverte « Cahiers libres », 2005, p. 191-198.

DENIS Juliette, **Identifier les « Éléments ennemis » en Lettonie. Une priorité dans le processus de resoviétisation (1942-1945)**, *Cahiers du monde russe*, 2008/2 Vol 49, p. 297-318.

- DIDI-HUBERMAN Georges, Ouvrir les camps, fermer les yeux , *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2006/5 61e année, p. 1011-1049.
- DRAÏ Raphaël, **Le crime de terreur**, *Recherches en psychanalyse*, 2004/2 no 2, p. 119-131.
- DULPHY Anne. **L'homme nouveau des fascismes**, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°67, juillet-septembre 2000. pp. 152-153.
- ESPOSITO Roberto, **Totalitarisme ou biopolitique**, *Tumultes*, 2006/1 n° 26, p. 9-20  
*Études internationales*, vol. 40, n° 1, 2009, p. 95-124.
- FASSIN Didier, **La biopolitique n'est pas une politique de la vie**, *Sociologie et sociétés*, 2006, vol. 38, n° 2, p. 35-48. <http://id.erudit.org/iderudit/016371ar>
- FOSSIER Arnaud, **Le grand renfermement**, *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], 1 | 2002, URL : <http://traces.revues.org/index4130.html>
- FOSSIER Arnaud, **L'île : un espace ou un territoire ?** , *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], 3 | 2003, URL : <http://traces.revues.org/index3593.html>
- GENEL Katia, **Le biopouvoir chez Foucault et Agamben.** , *Methodos* [En ligne] , 4 | 2004 , URL : <http://methodos.revues.org/131>
- HAYAT Samuel et TANGY Lucie, **Exception(s)**, *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 20 | 2011, URL : <http://traces.revues.org/5035>
- HERMET Guy, Autoritarisme, démocratie et neutralité axiologique chez Juan Linz, *Revue internationale de politique comparée*, 2006/1 Vol. 13, p. 83-94.
- HRISTOV Momchil, **Biopolitiques de l'habitat socialiste. Le privé comme objet gouvernemental dans les politiques de l'État bulgare des années 1950 et 1960**, *Histoire@Politique*, 2009/1 n° 07, p. 4-4.
- JENDLY Manon, **Retour ou pérennité des camps ?** , *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, Militaires et engagements extérieurs : à la conquête des cœurs et des esprits ?, [mis en ligne le 21 février 2008]. URL : <http://conflits.revues.org/index3139.html>
- JOBARD Fabien, **Le banni et l'ennemi. D'une technique policière de maintien de la tranquillité et de l'ordre publics (1ère partie)**, *Cultures & Conflits*, automne 2001, 43, pp. 151-166
- KALBERG Stephen, **L'influence passée et présente des « visions du monde ». L'analyse wébérienne d'un concept sociologique négligé**, *Revue du MAUSS*, 2007/2 n° 30, p. 321-352.
- KECK Frédéric, **Les usages du biopolitique**, *L'Homme*, 2008/3 n° 187-188, p. 295-314.
- LAHUSEN Thomas. **L'homme nouveau, la femme nouvelle et le héros positif ou De la sémiotique des sexes dans le réalisme socialiste**, *Revue des études slaves*, Tome 60, Fascicule 4. pp. 839-854.

LAURU Didier, **Dépersonnalisation, le doute d'exister ?**, *Figures de la psychanalyse* 1/2004 (n°9), p. 87-95

LAZZARATO Maurizio, **Du biopouvoir à la biopolitique**, *Multitudes*, 2000/1 n° 1, p. 45-57.

LEIBOVICI Martine, **Biopolitique et compréhension du totalitarisme. Foucault, Agamben, Arendt**, *Tumultes*, 2005/2 n° 25, p. 23-45

LEMLER Daniel, **Le survivant : de l'ennemi à la victime**, *Le Coq-héron*, 2006/4 no 187, p. 130-132.

LEW Roland, **L'ennemi intérieur et la violence extrême : l'URSS stalinienne et la Chine maoïste**, *Cultures & Conflits*, 43, automne 2001, [En ligne], mis en ligne le 28 février 2003. URL : <http://conflits.revues.org/index868.html>.

LINZ Juan J., **L'effondrement de la démocratie, autoritarisme et totalitarisme dans l'Europe de l'entre-deux-guerres**, *Revue internationale de politique comparée*, 2004/4 Vol. 11, p. 531-586.

MACMILLAN Alexandre, **La biopolitique et le dressage des populations**, *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, Biopolitique et gouvernement des populations, mis en ligne le 06 mars 2012. URL : <http://conflits.revues.org/index17959.html>

MARTENS Francis, **Xénophobie, corps étranger. L'effet Remus**, *Le Coq-héron*, 2011/2 n° 205, p. 53-76.

MOUFFE Chantal, **Le politique et la dynamique des passions**, *Politique et Sociétés*, 2003, vol. 22, n° 3, p. 143-154.

MURARD Numa, **La figure de l'homme en trop**, *Tumultes*, 2005/2 n° 25, p. 97-109.

NAPOLI Paolo, **Mesure de police. Une approche historico-conceptuelle à l'âge moderne**, *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 20 | 2011, URL : <http://traces.revues.org/5082>

NTAGTEVERENIS Paschalis, **L'ennemi comme monstre. Une réflexion sur la séparation entre le bien et le mal, à partir d'une analyse des conditions d'émergence et de l'usage symbolique de l'image monstrueuse d'Hitler**, *Sociétés*, 2003/2 no 80, p. 41-50.

NUQ Amélie, **Des juridictions d'exception pour « protéger » et « redresser » la jeunesse ? Les tribunaux pour mineurs sous la dictature franquiste (1939-1975)**, *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 20 | 2011, URL : <http://traces.revues.org/5037>

ODYSSEOS Louiza, Humanité, hostilité et ouverture de l'ordre politique dans la pensée internationale de Carl Schmitt, *Études internationales*, 2009, vol. 40, n° 1, p. 73-93.

OLIVIÉRO Philippe, **Le corps ennemi**, *Sociétés*, 2003/2 no 80, p. 51-71.

PAYE Jean Claude, **Ennemi de l'Empire**, *Multitudes*, 2008/1 n° 32, p. 169-179.

PERROUX François. **L'image de « l'homme nouveau » et les techniques collectives du second XXe siècle**, *Tiers-Monde*. 1964, tome 5 n°20. pp. 637-648.

POURTAU Lionel, L'ennemi à l'âge des conflits asymétriques, *Sociétés*, 2003/2 no 80, p. 73-88.

RAHOLA Federico, **La forme-camp. Pour une généalogie des lieux de transit et d'internement du présent**, *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, Circulation et archipels de l'exception, [mis en ligne le 14 avril 2008]. URL:<http://conflits.revues.org/index5213.html>

RIGOUSTE Mathieu, **L'ennemi intérieur, de la guerre coloniale au contrôle sécuritaire**, *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, Militaires et engagements extérieurs : à la conquête des cœurs et des esprits ?, [mis en ligne le 04 janvier 2010]. URL : <http://conflits.revues.org/index3128.html>

RIOUX Marcel, **Remarques sur les concepts de vision du monde et de totalité**, *ANTHROPOLOGICA*, 1962, vol. 4, no 2, pp. 273-291. Ottawa : Le Centre canadien de recherches en anthropologie, Université d'Ottawa.

ROCHER Guy, **Droit, pouvoir et domination**, *Sociologie et sociétés*, 1986, vol. 18, no 1, pp. 33-46.

ROCHET Isabelle, **À propos de la biopolitique**, *Mouvements*, 2005/4 no 41, p. 176-179

RODIER Claire, Les camps d'étrangers, nouvel outil de la politique migratoire de l'Europe, *Mouvements*, 2003/5 no30, p. 102-107.

STEUCKARDT Agnès, **Les ennemis selon L'Ami du peuple, ou la catégorisation identitaire par contraste**, *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 69 | 2002, [mis en ligne le 13 mai 2008]. URL : <http://mots.revues.org/10023>

TUCHSCHERER Emmanuel, Le décisionnisme de Carl Schmitt : théorie et rhétorique de la guerre, *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 73 | 2003, URL : <http://mots.revues.org/15642>

VALLUY Jérôme, **Introduction : L'Europe des camps. La mise à l'écart des étrangers**, *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, L'Europe des camps, [mis en ligne le 02 juin 2005] URL : <http://conflits.revues.org/index1712.html>

VERDÈS-LEROUX Jeannine, **Une institution totale auto-perpétuée**, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, vol. 36, n° 1, p. 33 – 63

VIBERT Stéphane, **L'errance et la distance : la déshumanisation comme figure de l'humanité**, *Anthropologie et Sociétés*, 2003, vol. 27, n° 3, p. 125-145.

VILLANI Tiziana, **Michel Foucault et le territoire : gouvernement et biopolitique** in Thierry Paquot et Chris Younès Paris : La Découverte « Recherches », 2009 p. 161-176.

WAHNICH Sophie, **De l'économie émotive de la Terreur**, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2002/4 57e année, p. 889-913.

**Гергана Попова** „Обезтелесненото тяло на социализма.“, сп. Култура и критика Ч.IV : Идеологията- начин на употреба, Варна 2004-2006, {Guergana Popova – Le corps sans corps du socialisme, article paru dans la revue Culture et critique, part IV : L'idéologie – moyens d'utilisation}

КОНСТАНТИНОВ Георги, Интернационалното и социално статукво на “НРБ“ и изходът от него. **юли / август 1973 г.**

ПРОДАНОВ Васил, **Бюрократия и номенклатура при държавния социализъм 1**, сп. *Понеделник*, 11/12, София, 2005

ПРОДАНОВ Васил, **Етика на държавния социализъм**, сп. *Понеделник*, 11/12, София, 2003

ПРОДАНОВ Васил, **Етика на държавния социализъм**, сп. *Понеделник*, 9/10, София, 2003

ПРОДАНОВ Васил, Критика на идеологическия разум, ин *Метаморфози на властта*, изд. Перун, София, 1995

**Спомени на Христо Цачев от лагера "Белене" 1956 - 59 г.** от книгата *Срещу течението Четвърта част, Комунизмът - дела и документи*

СТОЯНОВ Лъчезар и ЛЕФТЕРОВ Живко, Политиката на БКП за превръщане на България в съветска република

ШАРКОВА Савина , **Социалистическата жена между публичното и частното (1967 – 1973): визии, противоречия и политически действия през социализма в България**, *Годишник на СУ „Св. Климент Охридски“*, *Философски факултет, Книга Социология, том 103*, 2011

## **Autres sources et documents:**

### Archives

---

Archives ADPO (Archives du camp de Rivesaltes côtes 109W336 ; 1260W68 ; 1287W1 ; 134W29 ; 134W30 ; 38W150 ; 38W155 ; 38W168 ; 38W169 ; 38W170 ; 38W176 ; 38W178 ; 39W40)

**Base de données camp de Rivesaltes** constituée auprès du Conseil Général des P.-O., en vue du projet du Mémorial

**Base de données Camps** A.D.P.O.

Archives du CDJC Paris

Entretiens pour la Shoah - <http://www.ina.fr/edu/entretiens/aPropos.php?Collection=shoah#>

ЦДА (notamment archives des décisions du Politbureau et le Comité central du Parti, archives mis en ligne sur <http://archives.bg/politburo/>)

## Films

---

« **Journal de Rivesaltes 1941-1942** », réal. et scénario Jacqueline VEUVE ; France 1997, 1H17

« **La Maternité d'Elne** » réal. Frédéric GOLDBRONN France 3 Sud, 2002

\*\*\*

"**Оцелелите. Лагерни разкази**", автор: Атанас Киряков, Студия Време, 1990 {Les survivants. Histoires des camps. Auteur Atanas Kiryakov, 1990}

"**The Longest Shadow**", автор: Калина Иванов, 1991

"**Катарзис**", автор: Ваня Жекова, 2000 {Catharsis, auteur Banya Jekova, 2000}

## Autres sources et Ressources internet

**Държавен вестник**, брой 15, 20 януари 1945г. ( Journal Officiel de Bulgarie, n°15, 20 janvier1945)

„**Интервю: Страници от българския ГУЛАГ**” с Методи Терзиев - зам.-председател на ВМРО-СМД, в-к "Македония", брой 31, 9 август 1994 г. [interview : « Des pages du Goulag Bulgare » avec Metodi Terziev]

<http://www.red.cas.bg/> - portail appelé – « Le communisme bulgare, des recherches critiques (en anglais et bulgare)

<http://www.minaloto.org/> - le site de l’Institut de recherches sur le passé récent ( en bulgare et anglais)

<http://decommunization.org> - un site référence concernant les répressions communistes contenant, des références bibliographiques, des liens et des témoignages (en bulgare et anglais)

<http://www.spomeniteni.org/> - site qui a pour but que chacun puisse raconter des « histoires » vécues durant le socialisme



<http://www.nbu.bg/webs/historyproject/index.htm> - Nouvelle Université Bulgare, département d'Histoire, Projet « Sources de l'histoire bulgare » sous-projet « Documents de l'archive du PCB ». Projet lancé par la Nouvelle Université Bulgare (Sofia) qui a pour but de rassembler et publier sous format électronique les principaux documents liés avec l'histoire du PCB durant l'époque où elle a été au pouvoir (1945- 1989) (en bulgare)

<http://www.comdos.bg> – site officiel de la Commission chargée des archives de la Sécurité d'État

<http://desebg.com/> - site consacré aux archives de la Sécurité d'État

#### Dictionnaires :

---

BOUDON Raymond et BOURRICAUD François, **Dictionnaire critique de la sociologie**, Paris : PUF, 2011, 7<sup>e</sup> édition (1982 pour la première édition)

**Dictionnaire de Sociologie**, Paris : Le Robert/Seuil, 1999

FERRÉOL Gilles (et coll.), **Dictionnaire de Sociologie**, Paris : Armand Colin, 4<sup>e</sup> éd., 2011

**Le Petit Robert 2011**, version CD-ROM

MARZANO Michela (dir.), **Dictionnaire de la violence**, Paris : PUF, 2011

**Български етимологичен речник, том от 1 до 7**, София : БАН (1971-2010), от А до терясвам

**Българско-френски речник/ Dictionnaire bulgare-français**, Велико Търново: GABEROFF, 2-ро изд.,

## Index des noms<sup>676</sup>

### A

Abetz O.....	129
AGAMBEN G.....	25, 26, 31, 32, 45, 46, 51, 84, 155, 217, 234, 316, 347
ANSARTP.....	86
ARENDT H.	27, 28, 29, 31, 34, 37, 40, 50, 51, 56, 78, 101, 104, 105, 108, 133, 149, 227, 234, 245, 286, 316, 324, 403, 414, 446
ARISTOTE.....	18, 19, 74
ARON R.....	30, 188
AUGÉ M.....	218
AZEMA J.P.....	90

### B

BARBIER M.....	19
BARUCH M.O.....	81, 88, 175, 176, 200
BAUMAN Z. .	23, 44, 45, 84, 132, 208, 348, 424, 441
BECKER H.....	338, 343
BENTHAM J.....	316
BERELOWITCH W. ....	119
BERNARDOT M.....	42, 54, 59
BETTELHEIM B. ....	51, 162, 321, 322, 323, 413, 414
Blagoev D. ....	99
BLUMER H. ....	70
BOÈCE.....	320
BOHNY-REITER F.....	73, 239, 252, 301, 364, 403
BOITEL	221, 225, 254, 269, 270, 299, 364, 400, 403, 404, 460
Boris III .....	93, 203
Todorov B.....	245
BOTCHEV S. ..	73, 206, 241, 290, 304, 333, 342, 344, 353, 372, 383, 392, 395, 410, 411, 413, 431, 449
BOTEV H. ....	193
BOUDON R. ....	435
BROSSAT A. ....	46, 51, 159, 160, 372, 373, 375
BRZEZINSKI Z. ....	29
BURGESS E.....	245

### C

Cascarosa A. ....	445
CASTORIADIS C.....	290
CHARLANOV D.....	111, 179, 275
COINTET-LABROUSSE M.....	91
COMBESSIE P.....	217
COURTOIS S.....	69, 98, 153

Cramer Dr.....	212
CRETTEZ X. ....	176
CROS D. ....	18
CROZIER M. ....	22, 70, 171, 173, 174, 250

### D

Dimitrov G.....	94, 96, 101, 105, 113, 119, 138, 140, 150, 178, 179, 180, 181, 183, 184, 186, 276
Dr. Lefebvre .....	299
Du Moulin de Labarhète .....	168
DURKHEIM E. ....	65, 68, 208

### E

ELIAS N. ....	220
ENGELHARDT H.T. ....	346

### F

Filov B.....	99, 203
FOTEV G. ....	119, 144, 316, 401, 456
FOUCAULT M. ..	23, 24, 43, 198, 309, 311, 333, 371, 378
FRIEDRICH J.....	29
FUKUYAMA F.....	89

### G

GARLATTI G. ....	138
GIRARD R.....	59, 128, 134, 135, 136, 153
GOFFMAN E. ....	47, 48, 64, 70, 213, 240, 279, 287, 288, 307, 323, 334, 338, 373, 414, 416, 424, 436, 438, 447, 451
Gogov .....	260
Gorki M. ....	160, 351, 552
GOULDNER A.....	173
GRAWITZ M.....	65, 68
GROS F. ....	170
GRYNBERG A. ....	169, 202, 250, 252, 254, 256, 289
Guéchev .....	459
Guikov B. ....	382

### H

Hadjjiyski .....	259
HAYAT S.....	25
HEGEL G. ....	89, 320
HERBÉ C.....	402
Herschmann .....	289
Hitler A. ....	102, 114, 203

<sup>676</sup> Cet index reprend la double orthographe des noms qui a été adopté dans le texte de cette thèse, afin de différencier les personnages historiques (orthographiés avec majuscule au début) et les principaux témoins et auteurs théoriques (orthographiés tout en majuscules). Cette différenciation a été adoptée afin de permettre au lecteur surtout concernant les noms bulgares (peu ou pas connus dans le monde francophone) de faire la distinction entre les deux.

HOBBS T. ....	108	MORIN E. ....	19
HOUSSET E. ....	320	MOUCHTOURIS A. ....	59
Hristosov R. ....	204	Mussolini B. ....	27, 91, 114
HRISTOV H. ....	274	<b>N</b>	
Humbert G. ....	252	Navarro E. ....	335, 417
HUXLEY A. ....	98, 251	NIETZSCHE F. ....	150
<b>I</b>		NOIRIEL G. ....	66, 332
IKONOMOV M. ....	148	<b>O</b>	
Ivanov I. ....	186	ODYSSEOS L. ....	152
<b>J</b>		OGOYSKI P. . 141, 226, 283, 290, 354, 383, 401, 420, 430, 431, 452, 459	
JELEV J. ....	30, 368	ORWELL G. ....	98, 251, 388
Jivkov T. ....	97, 105, 186	<b>P</b>	
<b>K</b>		Panteleev I. ....	402
KANT E. ....	320	PARENS H. ....	223, 239, 357, 461
KATZARSKI I. ....	37, 149, 208, 323	PARK R.E. ....	245
Khrouchtchev N. ....	97	PAXTON R. ....	126
Kirtchev .....	260	PENEV P. ....	178
Kitov .....	259	PESCHANSKI D. ....	124, 125, 134, 167, 168, 201
KOGON E. ....	258	Pétain P. ....	81, 85, 88, 90, 113, 136, 168
KOLEVA D. ....	227, 229, 260, 405	Petkov N. ....	105, 140, 182, 273
KONDOV K. ....	344, 430, 452	PIAZZA P. ....	176
Konovski .....	343	Popov H. ....	345
Kostov. ....	184, 283	PRODANOV V. ....	33
KOTEK J. ....	42, 44, 54, 55, 64, 69, 75, 403	PUTALLAZ X. ....	320
KOUMANOV D. ....	396	<b>R</b>	
Kourtev. ....	259	RAEVA B. ....	120
<b>L</b>		RAYTCHEV A. ....	437
LABORIE P. ....	167	Reich .....	204, 299, 327
Lang E. ....	239	RICOT J. ....	321
LEGROS P. ....	402	RIGOULOT P. ....	42, 44, 54, 55, 64, 69, 75, 403
LEIBOVICI M. ....	24	ROCHER G. ....	85, 435
Lénine. ....	108, 112, 119, 150	ROSSIGNOL D. ....	126, 127, 129
LEVI P. ....	46, 58, 245, 262, 263, 284, 286, 292	ROUSSET D. ....	43, 55
LINZ J. ....	30, 38, 90	ROUSSO H. ....	86, 87, 125, 169, 170, 486
Loultchev K. ....	273	<b>S</b>	
<b>M</b>		SABAH L. ....	196
Makarenko A. ....	315	SAINT-BONNET F. ....	25, 83
MARCH J. ....	22, 70, 350	Samuel V. ....	418
MARCOS J. ....	314	SCHMITT C. ....	25, 151, 152
MARKOV G. ....	189	Siliyanovski T. ....	259
MARQUET A. ....	126	SIMON H. ....	22, 70, 350
MARTUCCELLI D. ....	19	SOFSKY W. ....	69, 294, 295, 387, 406, 414
MARX K. ....	89, 118	SOLJENITSYNE A. ....	219
MAURRAS C. ....	127	SOULET F. ....	100
MEAD G. ....	69, 133	Staline Y. ....	94, 97, 102, 119, 132, 141, 142, 150, 178, 180, 181, 183, 241, 341, 352, 393, 395
MECHKOVA P. ....	179	STOYTCHIEV K. ....	437
MERTON R.K. ....	22	<b>T</b>	
METODIEV M. ....	190	TACHÉ A. ....	436
METTAY J. ....	212, 213	TANGY L. ....	25
MIHAILOV S. ....	31		
MITEV P.-E. ....	437		
MONTESQUIEU C. ....	90		

TCHAKAROV S. ....	215, 351
Tchervenkov V.....	190, 241, 273
TCHOLAKOV S.....	244, 304
TEC N. ....	424
TERESTCHENKO M.....	373
THOMAS D’AQUIN .....	320
Tito Y. ....	142, 277
TOCQUEVILLE A.....	20
TODOROV T. ....	107, 108, 137, 144, 153, 156, 188, 321, 323
TOURAINÉ A. ....	20
TRAVERSO E. ....	27, 32
Trichkov.....	260
TROANSKI H.....	178
Tsankov G. ....	273
TZITZIS S. ....	319

**V**

VACHKOV D.....	98
VAN GENNEP A.....	324, 331
VEUVE J. ....	73
VIARD J. ....	220

**W**

WEBER M. ....	18, 20, 21, 23, 69
WIEVIORKA M. ....	33

**Y**

YAGIL L. ....	90, 114, 116
YOSSIFOV K. ....	34, 142
Yougov A. ....	178, 179

**Z**

ZNEPOLSKI I.....	95, 100, 104, 106, 140, 147
------------------	-----------------------------

# Annexes

---

## I. Repères chronologiques

---

### 1. L'État Français et Rivesaltes<sup>677</sup>

- ✓ **12 novembre 1938** : création de « centres spéciaux » pour « les étrangers indésirables »
- ✓ **Janvier – février 1939** : exodes des républicains espagnols – 200 000 personnes réfugiées sur les plages du Roussillon (Saint-Cyprien, Argelès, Barcarès). Dans les mois suivants ouvriront des camps un plus loin de la frontière espagnole – Vernet (Ariège), Gurs (Basses-Pyrénées), Septfods (Tarn-et-Garonne)
- ✓ **Septembre 1939** : la France déclare la guerre à l'Allemagne nazie – internement de 20 000 réfugiés allemands et autrichiens, est créé le camp de Milles (Bouches-du-Rhône)
- ✓ **8-9 novembre 1939**<sup>678</sup> : les maires de Salses et Rivesaltes sont tenus de prévenir les propriétaires de la réquisition de leurs terres au vue de la construction du camp Joffre. Sa construction répond à une nouvelle volonté d'organisation militaire plus rationnelle – dans le camp sont présentes les fonctions comme : commandement, casernement, moyens techniques, gestion, exercices et instruction.
- ✓ **18 novembre 1939** : est publié un décret permettant l'internement des communistes
- ✓ **12 décembre 1939** : création du centre du transit des troupes coloniales dans le camp militaire Joffre
- ✓ **16 avril 1940** : décret-loi interdisant le nomadisme par l'assignation à résidence.
- ✓ **16 juin 1940** : le gouvernement français et l'Assemblée nationale sont réfugiés à Bordeaux, Pétain est chargé de constituer le nouveau gouvernement.
- ✓ **22 juin 1940** : est signée la convention d'Armistice entre le gouvernement de Vichy et le troisième Reich. Le territoire français est divisé en deux zones – Libre au Sud et Occupée dans le Nord

---

<sup>677</sup> Sources : « Les camps de Sud-Ouest », « Mémento chronologique du camp de Rivesaltes (CG66) »

<sup>678</sup> Les dates soulignées concernent directement le camp de Rivesaltes

- ✓ **10 juillet 1940** : est votée la Loi constitutionnelle octroyant les pleins pouvoirs constituants à Pétain, président du Conseil. Le 11 juillet sont promulgués les actes constitutionnels qui substituent l'État Français à la République française.
- ✓ **27 septembre 1940** : Loi sur les « étrangers en surnombre dans l'économie nationale » et création des GTE.
- ✓ **3 octobre 1940** : Loi portant le statut des Juifs. Elle exclut les juifs de la fonction publique et des professions artistiques. Elle fait référence à la « race juive ». Paraît dans le Journal Officiel le 18 octobre 1940
- ✓ **4 octobre 1940** : loi accordant aux préfets le pouvoir d'interner « les étrangers de race juive ».
- ✓ **24 octobre 1940** : Hitler demande à Pétain la collaboration pendant la rencontre à Montoire
- ✓ **17 novembre 1940** : les camps passent sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur
- ✓ **20 novembre 1940** : première rencontre des œuvres d'assistance à Nîmes
- ✓ **10 décembre 1940** : le préfet des Pyrénées-Orientales est chargé de préparer le camp de Rivesaltes à accueillir 14 000 personnes.
- ✓ **14 janvier 1941** : ouverture officielle du camp de Rivesaltes, parmi les premiers arrivés sont sélectionnés des internés pour finir l'aménagement du camp.
- ✓ **17 janvier 1941** : publication du Règlement de la discipline du camp d'Argelès, est ajouté à la main « Rivesaltes »
- ✓ **7 février 1941** : le Ministère de l'Intérieur accepte l'aide du Comité de Nîmes pour la gestion des camps. Sont créés les camps-hôpitaux de Noé et Récébédou (Haute-Garonne)
- ✓ **20 mars 1941** : dans la banlieue de Paris ouvre le camp de transit de Drancy
- ✓ **29 mars 1941**: création du Commissariat général aux questions juives (CGQJ). Xavier Vallat premier commissaire.
- ✓ **2 juin 1941** : second statut des Juifs
- ✓ **22 juillet 1941** : Loi sur la confiscation des biens juifs et aryanisation des entreprises
- ✓ **12 août 1941** : Pétain prononce le discours du « vent mauvais » et est instaurée une collaboration plus accrue avec les allemands et renforcement de la répression.

- ✓ **9 juillet 1941** : le chef de camp de Rivesaltes reçoit une lettre de doléance de la part des chefs de baraque, représentants de l'école et du rabbin, concernant les conditions de vie difficiles.
- ✓ **26 novembre 1941** : Rassemblement des familles juives et tsiganes dans un îlot.
- ✓ **31 décembre 1941** : le chef de camp signale qu'un tiers de la population internés est cachectique.
- ✓ **27 mars 1942** : le premier convoi de Juifs quitte le camp de Drancy
- ✓ **18 avril 1942** : Laval devient chef du gouvernement de Vichy, René Bousquet – secrétaire général à la police.
- ✓ **7 mai 1942** : rencontre entre Bousquet et Heydrich et Olberg, le secrétaire général à la police propose la déportation de 10 000 juifs étrangers de la zone non-occupée
- ✓ **2 juillet 1942** : le gouvernement Laval signe l'accord pour livrer les juifs étrangers des deux zones, les autorités françaises insistent que les enfants doivent aussi être déportés avec leurs parents
- ✓ **16 et 17 juillet 1942** : rafles à Paris de 13 000 juifs
- ✓ **16 juillet 1942** : Dannecker visite le camp de Rivesaltes.
- ✓ **11 août 1942** : Départ du premier convoi de Rivesaltes avec 400 juifs étrangers, 395 d'entre eux partiront du camp de Drancy le 14 août à destination d'Auschwitz.
- ✓ **15 août 1942** : le gouvernement de Vichy abroge la possibilité accordée aux personnes destinés à la déportation de confier leurs enfants à des parents ou à une organisation humanitaire ;
- ✓ **21 août 1942** : le préfet régional annonce le regroupement général des juifs étrangers et des tsiganes à Rivesaltes.
- ✓ **23 août 1942** : 2<sup>d</sup> convoi de 175 déportés partant de Rivesaltes, organisés dans 6 wagons à bestiaux, 25 personnes dans chaque.
- ✓ **Août-septembre 1942** : convois d'internés juifs de la zone libre vers Drancy
- ✓ **26 août 1942** : grande rafle de juifs étrangers en zone libre. À Perpignan aussi est lancée une opération pour le « *ramassage et le rassemblement des israélites [étrangers]* »
- ✓ **1 septembre 1942** : 3<sup>e</sup> convoi de 173 déportés

- ✓ **4 septembre 1942** : 4<sup>e</sup> convoi de 621 déportés
- ✓ **7 septembre 1942** : Rivesaltes devient centre « national »
- ✓ **14 septembre 1942** : 5<sup>e</sup> convoi de 594 déportés
- ✓ **21 septembre 1942** : 6<sup>e</sup> convoi de 72 déportés
- ✓ **28 septembre 1942** : 7<sup>e</sup> convoi de 70 déportés
- ✓ **5 octobre 1942** : 8<sup>e</sup> convoi de 101 déportés
- ✓ **20 octobre 1942** : 9<sup>e</sup> convoi de 107 déportés
- ✓ **11 novembre 1942** : La zone sud est occupée par la Wehrmacht
- ✓ **12 novembre 1942** : un détachement de la Wehrmacht s'installe dans le camp militaire
- ✓ **21 novembre 1942** : le Ministère de l'Intérieur prend la décision de la fermeture de Rivesaltes. Les 2 666 internés restants sont transportés vers les camps de Gurs, Vernet, Saliers ou incorporés aux GTE
- ✓ **26 novembre 1942** : fermeture officielle du camp d'internement



## 2. La République Populaire de Bulgarie et Béléne<sup>679</sup>

- ✓ **1<sup>er</sup> mars 1941** : le gouvernement bulgare de Bogdan Filov adhère au Pacte tripartite
- ✓ **28 août 1943** : mort du tzar Boris III
- ✓ **25 août 1944** : le gouvernement bulgare déclare la neutralité complète et le désarmement des détachements allemands dans le pays
- ✓ **31 août 1944** : l'URSS n'accepte pas la neutralité bulgare
- ✓ **5 septembre 1944** : L'URSS déclare la guerre à la Bulgarie
- ✓ **8 septembre 1944** : L'armée soviétique pénètre sur le territoire bulgare, l'armée bulgare a reçu les ordres de ne pas s'interposer. Le même jour le gouvernement bulgare déclare la guerre à l'Allemagne
- ✓ **9 septembre 1944** : à 06h25, Kimon Guéorguiev proclame à la radio la prise du pouvoir par le Front Populaire
- ✓ **10 septembre 1944** est formée la Milice populaire
- ✓ **30 septembre 1944** : est adoptée l'ordonnance-loi pour la création du Tribunal populaire, qui fonctionnera jusqu'avril 1945
- ✓ **20 décembre 1944** : est édictée l' « Ordonnance-loi des foyers de rééducation par le travail pour les individus politiquement dangereux » et « L'ordonnance-loi pour les foyers de rééducation par le travail » ; commencent les procès du Tribunal Populaire
- ✓ **Début 1945** : sont créés les premiers TVO – Sv.Vratch, Rositsa, Koutsiyan, Djerman
- ✓ **26 janvier 1945** : est adoptée l' « *Ordonnance-loi de défense du pouvoir populaire* »
- ✓ **8 août 1945** : G.Dimitrov est autorisé par Staline à retourner en Bulgarie et poser sa candidature de député. Il revient dans le pays le 4 novembre 1945
- ✓ **7 septembre 1945** : naît l' « Opposition légale »
- ✓ **29 juillet – 15 octobre 1946** : Conférence de paix à Paris
- ✓ **18 novembre 1945** : les élections sont largement gagnées par le Front Populaire (88,18%)

<sup>679</sup> Sources : [decomunization.org](http://decomunization.org), et CHARLANOV Diniu *Histoire du communisme en Bulgarie* et autres.

- ✓ **15 mars 1946** : second gouvernement du Front Populaire
- ✓ **8 août 1946** : est adoptée la « *Loi de mobilisation par le travail des désœuvrés et les errants* »
- ✓ **8 septembre 1946** : référendum pour la liquidation de la monarchie – le « Oui » l’emporte avec 95,63% des voix. Le 15 septembre la Bulgarie est proclamée « République populaire »
- ✓ **22 novembre 1946** : troisième gouvernement du Front populaire avec comme premier ministre Gueorgui Dimitrov
- ✓ **10 février 1947** : est signé le Traité de Paix à Paris entre la Bulgarie et les pays de la coalition antihitlérienne
- ✓ **5 juin 1947** est arrêté dans le Parlement le leader de l’opposition Nikola Petkov. Sa sentence de mort est exécutée le 23 septembre dans la prison centrale à Sofia
- ✓ **4 décembre 1947** est adoptée la Première constitution républicaine, le 11 décembre est constitué le 4<sup>ème</sup> gouvernement du FP avec à sa tête Dimitrov et une majorité de ministres issus des rangs du Parti communiste
- ✓ **Décembre 1947** : les armées soviétiques quittent le pays
- ✓ **2-3 février 1948** : le Front Populaire est transformé de coalition politique en organisation sociale-politique
- ✓ **18-25 décembre 1948** : 5<sup>ème</sup> Congrès du POB(c), le Parti prend le nom de Parti Communiste Bulgare
- ✓ **29 décembre 1948** : est adopté le premier plan quinquennal (1949-1953)
- ✓ **20 juin 1949** : est arrêté Traytcho Kostov, commence l’épuration des rangs du Parti
- ✓ **Juin 1949**<sup>680</sup> : est créé sur l’île de Persine le camp de Béléné
- ✓ **2 juillet 1949** : Dimitrov meurt dans un sanatorium près de Moscou, Staline nomme Valko Tchervenkov comme premier ministre en Bulgarie ; nouvelle vague d’arrestations et internements
- ✓ **5 novembre 1950** : est adoptée une loi de la défense de la propriété étatique et coopérative socialiste

---

<sup>680</sup> Les dates soulignées concernent directement le camp de Béléné

- ✓ **2 février 1951** : est adopté un nouveau Code pénal sur modèle soviétique, qui devient la fondation juridique des répressions des années 1950
- ✓ **septembre – décembre 1952** : procès contre les représentants des catholiques en Bulgarie
- ✓ **5 mars 1953** : mort de Staline
- ✓ **5 août 1953** : le Ministre de l'Intérieur ordonne la libération du camp de Béléné de 858 personnes, y restent 1055.
- ✓ **5 septembre 1953** : de Béléné sont libérés encore 584 personnes, les 485 restant sont confiés aux tribunaux.
- ✓ **19 septembre 1953** : le Ministre de l'Intérieur ordonne la fermeture de Béléné. Il n'y a plus d'internements administratifs jusque novembre 1956.
- ✓ **2-6 avril 1956** : plénum du CC du PCB, appelé « Plénum d'avril ». sur modèle soviétique la Bulgarie commence la déstalinisation en écartant les anciens responsables communistes des organes du pouvoir. Todor Jivkov commence à jouer le rôle central dans le Parti et l'État
- ✓ **23 octobre 1956** : éclate la révolution hongroise
- ✓ **5 novembre 1956** : le Ministère de l'Intérieur commence des arrestations de « suspects », sont arrêtés 564 personnes – appartenant à l'ancienne opposition légale, des officiers tzaristes, anciens policiers, anciens politiques et industriels, anarchistes, prêtres, « koulaks » et légionnaires. 231 parmi eux seront internés
- ✓ **17 novembre 1956** : en réaction de la Révolution hongroise, le Politbureau décide de rouvrir le camp de Béléné pour les « éléments ennemis et criminels les plus dangereux pour la sécurité ». Nouvelle vague d'expulsion de Sofia et les grandes villes des éléments « travaillant contre le pouvoir Populaire »
- ✓ **22 décembre 1956** : Ordonnance officielle du ministre de l'Intérieur concernant la réouverture de Béléné
- ✓ **16 mai 1957** : sont arrêtés les expulsions de Sofia des « éléments suspects »
- ✓ **21 janvier 1958** : début de l'action contre les « hooligans », Le Politbureau décide leur internement dans les TVO, à Béléné sont internés quelques 1400 hommes et 250 femmes. 170 d'entre eux ne sont pas encore majeurs. Comme hooligans seront internés aussi d'anciens « éléments ennemis ». c'est la seconde action de répression de masse après la mort de Dimitrov

- ✓ **2-7 juin 1958** : 7<sup>ème</sup> Congrès du PCB, est proclamée « la victoire de l'ordre socialiste », l'économie est complètement dominée par l'état, 92% des terres arables sont coopérés dans les TKZS
- ✓ **27 août 1959** : est prise la décision de la fermeture du TVO 0789 Béléné, où se trouvent 1423 personnes, et que le camp soit définitivement transformé en prison
- ✓ **Septembre 1959** : 166 personnes du TVO Béléné liquidé sont transférés sur une carrière de pierres près de Lovetch. Commence le fonctionnement du camp « Côte de Soleil »<sup>681</sup>. Jusque 1962 (date de sa fermeture définitive) y seront internés plus que 1500 personnes, le nombre des morts « officiels » du régime très punitif du camp est autour de 150 personnes, leurs corps étaient enterrés sur les îles submersibles de Béléné.

---

<sup>681</sup> Il faut souligner que le camp porte le nom de la station balnéaire bulgare sur la Mer Noire la plus réputée. Le cynisme du pouvoir populaire ici est évident.

## II. Actes législatifs

### 1. État français



## **A. Loi du 3 octobre 1940**

### **Portant statut des Juifs**

(Journal Officiel du 18 Octobre 1940.)

Article premier - Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Art.2. - L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1° Chef de l'État, membre du gouvernement, Conseil d'État, Conseil de l'Ordre national de la Légion d'honneur, Cour de Cassation, Cour des comptes, Corps des Mines, Corps des Ponts et Chaussées, Inspection générale des Finances, Cours d'appel, Tribunaux de première instance, Justices de Paix, toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection ;

2° Agents relevant, du, département des Affaires étrangères, secrétaires généraux des départements ministériels, directeurs généraux, directeurs des administrations centrales des ministères, préfets, sous-préfets, secrétaires généraux des préfetures, inspecteurs généraux des services administratifs au ministère de l'Intérieur, fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police ;

3° Résidents généraux, gouverneurs généraux, gouverneurs et secrétaires généraux des colonies, inspecteurs des colonies ;

4° Membres des corps enseignants ;

5° Officiers des Armées de terre, de Mer et de l'Air ;

6° Administrateurs, directeurs, secrétaires généraux dans les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique, postes à la nomination du Gouvernement dans les entreprises d'intérêt général.

Art. 3 - L'accès et l'exercice de toutes les fonctions publiques autres que celles énumérées à l'art. 2 ne sont ouverts aux Juifs que s'ils peuvent exciper de l'une des conditions suivantes :

a. Être titulaire de la Carte de combattant 1914-1918 ou avoir été cité au cours de la campagne 1914-1918 ;

b. Avoir été cité, à l'ordre du jour au cours de la campagne 1939- 1940 ;

c. Être décoré de la légion d'honneur à titre militaire ou de la Médaille militaire.

Art. 4. – L'accès et l'exercice des professions libérales, des professions libres, des fonctions dévolues aux officiers ministériels et à tous auxiliaires de la justice sont permis aux juifs, à moins que des règlements d'administration publique n'aient fixé pour eux une proportion déterminée. Dans ce cas, les mêmes règlements détermineront les conditions dans lesquelles aura lieu l'élimination des juifs en surnombre.

Art. 5. – Les juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes :

Directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques, à l'exception de publications de caractère strictement scientifique. Directeurs, administrateurs, gérants d'entreprises ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution, la présentation

de films cinématographiques; metteurs en scène et directeurs de prises de vues, compositeurs de scénarios, directeurs, administrateurs, gérants de salles de théâtres ou de cinématographie, entrepreneurs de spectacles, directeurs, administrateurs, gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion. Des règlements d'administration publique fixeront, pour chaque catégorie, les conditions dans lesquelles les autorités publiques pourront s'assurer du respect, par les intéressés, des interdictions prononcées au présent article, ainsi que les sanctions attachées à ces interdictions.

Art. 6. – En aucun cas, les juifs ne peuvent faire partie des organismes chargés de représenter les progressions visées aux articles 4 et 5 de la présente loi ou d'en assurer la discipline.

Art. 7 - Les fonctionnaires juifs visés aux articles 2 et 3 cesseront d'exercer leurs fonctions dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi. Ils seront admis à faire valoir leurs droits à la retraite, s'ils remplissent les conditions de durée de service ; à une retraite proportionnelle, s'ils ont au moins quinze ans de service ; ceux ne pouvant exciper d'aucune de ces conditions recevront leur traitement pendant une durée qui sera fixée, pour chaque catégorie, par un règlement d'administration publique.

Art. 8 - Par décret individuel pris en Conseil d'État et dûment motivé, les Juifs qui, dans les domaines littéraires, scientifiques, artistique ont rendu des services exceptionnels à l'État français, pourront être relevés des interdictions prévues par la présente loi.

Ces décrets et les motifs qui les justifient seront publiés au Journal Officiel.

Art. 9. – La présente loi est applicable à l'Algérie, aux colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat.

Art. 10. – Le présent acte sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi de l'État.

*Fait à Vichy, le 3 octobre 1940.*

*Par le Maréchal de France, chef de l'État français : Ph. Pétain.*

*Le vice-président du conseil, Pierre LAVAL.*

*Le garde des sceaux, ministre secrétaire d'État à la justice, Raphaël Alibert.*

*Le ministre secrétaire d'État à l'intérieur, Marcel Peyrouton.*

*Le ministre secrétaire d'État aux affaires étrangères, Paul Baudouin.*

*Le ministre secrétaire d'État à la guerre, Général Huntziger.*

*Le ministre secrétaire d'État aux finances, Yves Bouthillier.*

*Le ministre secrétaire d'État à la marine, Amiral DARLAN.*

*Le ministre secrétaire d'État à la production industrielle et au travail, René BELIN.*

*Le ministre secrétaire d'État à l'agriculture, Pierre CAZIOT*

## B. Loi du 2 juin 1941 Portant statut des Juifs

Nous, Maréchal de France, chef de l'État Français, le conseil des ministres entendu,

Décrétons :

**Article 1** : Est regardé comme Juif :

1. Celui ou celle, appartenant ou non à une confession quelconque, qui est issu d'au moins trois grands-parents de race juive, ou de deux seulement si son conjoint est lui-même issu de deux grands-parents de race juive. Est regardé comme étant de race juive le grand-parent ayant appartenu à la religion juive.
2. Celui ou celle qui appartient à la religion juive, ou y appartenait le 25 juin 1940, et qui est issu de deux grands-parents de race juive.

La non-appartenance à la religion juive est établie par la preuve de l'adhésion à l'une des autres confessions reconnues par l'État avant la loi du 9 décembre 1905.

Le désaveu ou l'annulation de la reconnaissance d'un enfant considéré comme Juif sont sans effet au regard des dispositions qui précèdent.

**Article 2** : L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. Chef de l'état, membres du Gouvernement, du conseil d'État, du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, de la cour de cassation, de la cour des comptes, du corps des mines, du corps des ponts et chaussées, de l'inspection générale des finances, du corps des ingénieurs de l'aéronautique, des cours d'appel, des tribunaux de première instance, des justices de paix, des tribunaux répressifs d'Algérie, de tous jurys, de toutes juridictions d'ordre professionnel et de toutes assemblées issues de l'élection, arbitres.
2. Ambassadeurs de France, secrétaires généraux des départements ministériels, directeurs généraux, directeurs des administrations centrales des ministères, agents relevant du département des affaires étrangères, préfets, sous-préfets, secrétaires généraux des préfectures, inspecteurs généraux des services administratifs au ministère de l'intérieur, fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police.
3. Résidents généraux, gouverneurs généraux, gouverneurs et secrétaires généraux de colonies, inspecteurs des colonies.
4. Membres des corps enseignants.
5. Officiers et sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, membres des corps de contrôle de la guerre, de la marine et de l'air, membres des corps et cadres civils des départements de la guerre, de la marine et de l'air, créés par les lois du 25 août 1940, du 15 septembre 1940, du 28 août 1940, du 18 septembre 1940 et du 29 août 1940.
6. Administrateurs, directeurs, secrétaires généraux dans les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique, titulaires de postes à la nomination du Gouvernement dans les entreprises d'intérêt général.

**Article 3** : Les juifs ne peuvent occuper, dans les administrations publiques ou les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique, des



fonctions ou des emplois autres que ceux énumérés à l'article 2, que s'ils remplissent l'une des conditions suivantes :

- a) Être titulaire de la carte du combattant, instituée par l'article 101 de la loi du 19 décembre 1926
- b) Avoir fait l'objet, au cours de la campagne 1939-1940, d'une citation donnant droit au port de la Croix de guerre instituée par le décret du 28 mars 1941
- c) Être décoré de la Légion d'honneur ou de la médaille pour faits de guerre
- d) Être pupille de la nation ou ascendant, veuve ou orphelin de militaire mort pour la France.

**Article 4 :** Les juifs ne peuvent exercer une profession libérale, une profession commerciale, industrielle ou artisanale, ou une profession libre, être titulaires d'une charge d'officier public ou ministériel, ou être investis de fonctions dévolues à des auxiliaires de justice, que dans les limites et les conditions qui seront fixées par décrets en conseil d'État.

**Article 5 :** Sont interdites aux juifs les professions ci-après :

- Banquier, changeur, démarcheur,
- Intermédiaire dans les bourses de valeurs ou dans les bourses de commerce,
- Agent de publicité,
- Agent immobilier ou de prêts de capitaux,
- Négociant de fonds de commerce, marchand de bien,
- Courtier, commissionnaire,
- Exploitant de forêts,
- Concessionnaire de jeux
- Éditeur, directeur, gérant, administrateur, rédacteur, même au titre de correspondant local, de journaux ou d'écrits périodiques, à l'exception des publications de caractère strictement scientifique ou confessionnel,
- Exploitant, directeur, administrateur, gérant d'entreprises ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution ou la présentation de films cinématographiques, metteur en scène, directeur de prises de vues, compositeur de scénarios
- Exploitant, directeur, administrateur, gérant de salles de théâtre ou de cinématographie,
- Entrepreneur de spectacles
- Exploitant, directeur, administrateur, gérant de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion

Des règlements d'administration publique fixeront pour chaque catégorie les conditions d'application du présent article.

**Article 6 :** En aucun cas, les juifs ne peuvent faire partie des organismes chargés de représenter les professions visées aux articles 4 et 5 de la présente loi ou d'en assurer la discipline.

**Article 7 :** Les fonctionnaires juifs visés aux articles 2 et 3 sont admis à faire valoir les droits définis ci-après :

1. Les fonctionnaires soumis au régime de la loi du 14 avril 1924 recevront une pension d'ancienneté avec jouissance immédiate s'ils réunissent le nombre d'années de service exigé pour l'ouverture du droit à cette pension. Si, sans remplir cette condition, ils ont accompli au moins quinze années de services effectifs, ils bénéficieront avec jouissance

immédiate d'une pension calculée à raison, soit d'un trentième du minimum de la pension d'ancienneté pour chaque année de services de la catégorie A, soit d'un vingt-cinquième pour chaque année de services de la catégorie B ou de services militaires. Le montant de cette pension ne pourra excéder le minimum de la pension d'ancienneté augmenté, le cas échéant, de la rémunération des bonifications pour services hors d'Europe et des bénéfices de campagne ;

2. Les fonctionnaires soumis au régime de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse obtiendront, s'ils comptent au moins quinze ans de services effectifs, la jouissance immédiate d'une allocation annuelle égale au montant de la rente vieillesse qui leur serait acquise à l'époque de la cessation de leurs fonctions si leurs versements réglementaires avaient été effectués dès l'origine à capital aliéné. Cette allocation cessera de leur être attribuée à compter de la date d'entrée en jouissance de leur rente sur la caisse nationale des retraites ;
3. Les fonctionnaires des départements, communes ou établissements publics qui possèdent une caisse spéciale de retraites bénéficieront, avec jouissance immédiate, de la pension d'ancienneté ou de la pension proportionnelle fixée par leur règlement de retraites, s'ils remplissent les conditions de durée de services exigées pour l'ouverture du droit à l'une de ces pensions ;
4. Les agents soumis au régime de la loi sur les assurances sociales et comptant au moins quinze années de services effectifs recevront, de la collectivité ou établissement dont ils dépendent, une allocation annuelle égale à la fraction de la rente vieillesse constituée par le versement de la double contribution durant toute la période où ils sont restés en service. Cette allocation cessera de leur être attribuée à compter de la date d'entrée en jouissance de ladite rente ;
5. Les fonctionnaires tributaires de la caisse intercoloniale de retraites ou des caisses locales, et comptant au moins quinze années de services effectifs, bénéficieront d'une pension dans les conditions qui seront déterminées par un règlement d'administration publique ;
6. Les fonctionnaires et agents ne remplissant pas les conditions requises pour pouvoir bénéficier des pensions et allocations ci-dessus recevront leur traitement pendant une durée qui sera fixée par un règlement d'administration publique;
7. La situation des ouvriers des établissements militaires et industriels de l'État sera réglée par une loi spéciale. Les fonctionnaires ou agents juifs visés par les articles 2 et 3 de la loi du 3 octobre 1940 sont considérés comme ayant cessé leurs fonctions à la date du 20 décembre 1940. Les fonctionnaires ou agents qui sont atteints par les nouvelles interdictions édictées par la présente loi cesseront leurs fonctions dans le délai de deux mois après la publication de celle-ci.

L'application des dispositions de la présente loi aux prisonniers de guerre est différée jusqu'à leur retour de captivité. Les fonctionnaires ou agents juifs visés aux articles 2 et 3 et actuellement prisonniers de guerre cesseront d'exercer leurs fonctions deux mois après leur retour de captivité.

Les dispositions de la présente loi ne seront applicables aux ascendants, conjoint ou descendants d'un prisonnier de guerre que dans un délai de deux mois après la libération de ce prisonnier.

En ce qui concerne les personnels en service outre-mer, un décret rendu sur la proposition des secrétaires d'État intéressés déterminera les conditions de la cessation de leurs fonctions.

**Article 8 :** Peuvent être relevés des interdictions prévues par la présente loi, les juifs :

1. Qui ont rendu à l'état français des services exceptionnels,
2. Dont la famille est établie en France depuis au moins cinq générations et a rendu à l'état français des services exceptionnels.

Pour les interdictions prévues par l'article 2, la décision est prise par décret individuel pris en conseil d'État sur rapport du commissaire général aux questions juives et contresigné par le secrétaire d'État intéressé.

Pour les autres interdictions, la décision est prise par arrêté du commissaire général aux questions juives.

Le décret ou l'arrêté doivent être dûment motivés.

Les dérogations accordées en vertu des dispositions qui précèdent n'ont qu'un caractère personnel et ne créeront aucun droit en faveur des ascendants, descendants, conjoint et collatéraux des bénéficiaires.

**Article 9 :** Sans préjudice du droit pour le préfet de prononcer l'internement dans un camp spécial, même si l'intéressé est Français, est puni :

1. D'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 500 F à 10000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement, tout juif qui s'est livré ou a tenté de se livrer à une activité qui lui est interdite par application des articles 4, 5 et 6 de la présente loi,
2. D'un emprisonnement de un an à cinq ans et d'une amende de 1 000 F à 20 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement, tout juif qui se sera soustrait ou aura tenté de se soustraire aux interdictions édictées par la présente loi, au moyen de déclarations mensongères ou de manœuvres frauduleuses.

Le tribunal peut, en outre, ordonner la fermeture de l'établissement.

**Article 10 :** Les fonctionnaires ayant cessé leurs fonctions par application de la loi du 3 octobre 1940 et qui peuvent se prévaloir des dispositions de la présente loi, sont admis à solliciter leur réintégration dans des conditions qui seront fixées par décret en conseil d'État.

**Article 11 :** La présente loi est applicable à l'Algérie, aux colonies, pays de protectorat, en Syrie et au Liban.

**Article 12 :** La loi du 3 octobre 1940, modifiée par les lois du 3 avril et du 11 avril 1941, est abrogée ; les règlements et les décrets pris pour son application sont maintenus en vigueur jusqu'à ce qu'ils soient modifiés s'il y a lieu par des règlements et des décrets nouveaux.

**Article 13 :** Le présent décret sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi de l'État.

*Fait à Vichy, le 2 juin 1941,*

*Philippe PETAIN*

*Par le Maréchal de France, chef de l'État Français :*

*L'amiral de la flotte, vice-président du conseil, Ministre Secrétaire d'état aux affaires étrangères, à l'intérieur et à la marine, Amiral DARLAN.*

*Le garde des sceaux, ministre secrétaire d'État à la justice, Joseph BARTHELEMY.*

*Le ministre secrétaire d'état à l'économie nationale et aux finances, Yves BOUTHILLIER.*

*Le général d'armée, ministre secrétaire d'État à la guerre, Général HUNTZIGER.*

*Le ministre secrétaire d'état à l'agriculture, Pierre CAZIOT.*

## 2. République Populaire de Bulgarie



## А. Наредба-закон за трудововъзпитателните общежития

*20 декември 1944 г.*

Чл. 1. Създават се трудововъзпитателни общежития, в които се настаняват принудително следните лица:

- а) осъждани за престъпления от общ характер (неполитически) повече от един път, ако са опасни за реда и сигурността в страната;
- б) проститутки, сводници и сутеньори;
- в) изнудвачи и комарджии;
- г) просяци и безделници.

Чл. 2. Общежитията се обзавеждат при някои държавни стопанства или предприятия, определени със заповед на министъра на вътрешните работи в съгласие със съответния министър.

Целта на общежитията е да отклоняват настанените в тях лица от неморалните им престъпни склонности и навици, да се приучат към почтен труд и да се издигнат в морално и интелектуално отношение.

Чл. 3. За постигане на целите, упоменати в чл. 2, в общежитието се провеждат под ръководството на специалисти педагози:

- а) трудови занятия с прилагане на принципите на трудовото сътрудничество, самоконтрол и съревнование, участие на работниците в печалбите и награждаванията на проявилите се като добри питомници и работници;
- б) учебно-възпитателни и спортни занимания, излети и други подобни;
- в) устройват се библиотеки, читални, игрища, къпални и други.

Чл. 4. Управата на общежитието се грижи за настаняването на работа на освободените от общежитието лица.

Чл. 5. Настанените в общежитието могат да се поставят под надзора на органи на Народната милиция.

Чл. 6. Настаняване в общежитието се извършва с мотивирана заповед на директора на Народната милиция. Освобождаването става по доклад на управителя на общежитието до директора на Народната милиция.

Чл. 7. За устройствата и реда на общежитията и за настаняванията по чл. 7 ще се изработи специален правилник.

Срокът за престояване не надминава шест месеца, освен ако бъде подновен с нова мотивирана заповед.

*По: Държавен вестник, № 15, 20 януари 1945 г.*

## **{Ordonnance-loi pour les foyers de rééducation par le travail}**

20 décembre 1944

Art1. Sont créés des foyers de rééducation par le travail, dans lesquels seront internées les personnes comme suit :

- b) Qui ont été jugées pour des crimes de droit commun (non-politiques) plus d'une fois, s'ils sont dangereux pour l'ordre et la sécurité dans le pays
- c) Prostituées, proxénètes et souteneurs
- d) Maîtres chanteurs et passionnés des jeux de hasard
- e) Mendiants et oisifs

Art2. Les foyers sont organisés auprès de certaines fermes d'état ou entreprises étatiques, désignées par ordre du ministre de l'intérieur et approuvés par le ministre de ressort.

L'objectif des foyers est de détourner les internés de leurs dispositions naturelles et habitudes immorales, de leur apprendre le travail honnête et les élever moralement et intellectuellement.

Art3. Pour l'accomplissement des objectifs énumérés dans l'art.2, dans le foyer sont accomplis sous la direction de pédagogues-spécialistes :

- a) Des activités de travail avec l'application de la collaboration, contrôle personnel et concurrence, participation des ouvriers dans les profits et les la distinction de ceux qui se sont montrés comme de bons domestiqués et travailleurs.
- b) Des activités éducatifs-instructifs, sportifs, sorties et autres.
- c) Sont aménagés des bibliothèques, salles de lecture, terrain de sport, douches et autres.

Art4. La direction du foyer prend soin de trouver du travail aux personnes qui ont quitté le foyer.

Art5. Les internés au foyer peuvent être mis sous la surveillance des organes de la Milice populaire.

Art6. L'internement au foyer est sanctionné par un décret argumenté du directeur de la Milice populaire. La libération est faite après rapport du directeur de l'établissement au directeur de la Milice populaire.

Art7. Pour l'organisation et l'ordre dans les foyers et les internements sera élaboré un règlement spécifique.

Le délai d'internement ne dépasse pas six mois, sauf dans les cas où il est reconduit par un décret argumenté.

Journal officiel, n°15, 20 janvier 1945. }

## **В. Наредба-закон за трудововъзпитателните общежития за политически опасните лица**

*20 декември 1944 г.*

Чл. 1. Лица, опасни за държавния ред и сигурност, могат да бъдат принудително настанявани в особени трудововъзпитателни общежития, обзаведени при някои държавни стопанства или предприятия, или в определени селища и поставени под надзора на Народната милиция.

Чл. 2. Настаняването става с мотивирана заповед на министъра на вътрешните работи, по доклад на директора на милицията след проведено дознание.

Чл. 3. Срокът за престояването в местата, указани в чл. 1 от настоящия закон, не надминава шест месеца, освен ако бъде подновен с нова мотивирана заповед от министъра на вътрешните работи.

Чл. 4. Особен правилник ще се изработи за реда и устройството на тия трудововъзпитателните общежития, а също и за реда в държавните стопанства, предприятия и в селищата, в които са настанени лицата по чл. 1 от настоящия закон.

*По Държавен вестник, № 15, 20 януари 1945 г.*

## **{Ordonnance-loi pour les foyers de rééducation par le travail des personnes politiquement dangereuses**

20 décembre 1944

Art1. Des personnes dangereuses pour l'ordre social et la sécurité, peuvent être internées dans des foyers de rééducation par le travail, aménagés chez certaines fermes et entreprises de l'État, ou dans des localités sous le contrôle de la Milice populaire.

Art2. L'internement est précédé d'un décret argumenté du ministre de l'intérieur, après rapport du directeur de la milice et suite à une enquête.

Art3. Le délai d'internement ne dépasse pas six mois, sauf s'il est renouvelé avec un décret argumenté du ministre de l'intérieur

Art4. Un règlement intérieur spécifique sera élaboré concernant les foyers de rééducation par le travail, tout comme concernant l'ordre dans les fermes d'état, les usines et les localités, dans lesquels sont internées les personnes répondant à l'article 1 de la présente loi. }

## С. Наредба-закон за защита на народната власт

26 януари 1945 г.

Чл. 1. Който в страната или в чужбина образува или ръководи организация с фашистка идеология, която си поставя за цел събарянето, подравянето или отслабването властта на Отечествения фронт, се наказва с доживотен строг тъмничен затвор или смърт. Членове на подобни организации се наказват със строг тъмничен затвор не по-малко от 5 години.

Чл. 2. Който разрушава военни материали, инсталации, цистерни, железопътни, пощенски, телеграфни, телефонни и минни съоръжения, водни или очистителни инсталации, държавни или обществени сгради и др. подобни, както и онзи, който унищожава или разграбва обществени хранителни припаси и други материали, се наказва с доживотен строг тъмничен затвор, а в тежки случаи - със смърт.

Чл. 3. Който извърши опит за преврат или извърши бунт, метеж, терористически актове и други подобни общоопасни престъпления с посочената в чл. 1 цел, се наказва със строг тъмничен затвор или смърт, а ръководителите и организаторите - със смърт.

Чл. 4. Който напусне местожителството си и влезе или се зачисли в група, съставена и въоръжена с цел да извърши престъпление по настоящата наредба-закон, се наказва с доживотен строг тъмничен затвор или със смърт.

Чл. 5. Който в страната или в чужбина устно, писмено, с печатни произведения, чрез радио или по какъвто и да било начин предава, възхвалява или одобрява извършването на деяния, посочени в тази наредба-закон, расова ненавист или неподчинение в народната войска или милиция, се наказва със строг тъмничен затвор.

Чл. 6. Който предприеме каквито и да било действия с цел да намали боевата способност и борческия дух на българската войска или да я отклони от нейната задача, се наказва с временен или доживотен строг тъмничен затвор.

Чл. 7. Който разпространява неверни слухове и съобщения от естество да подкопаят авторитета на военното началство и да отслабят дисциплината във войската или пък да внесат смут и колебание в редовете ѝ, се наказва със строг тъмничен затвор до пет години.

Бъде ли това извършено по непредпазливост, наказанието е тъмничен затвор до една година.

Ако това бъде извършено във време на война: в първия случай наказанието е строг тъмничен затвор не по-малко от пет години, а във втория - строг тъмничен затвор до три години.

Чл. 8. Който подпомага по какъвто и да е начин организации по чл. 1 или лице, извършило деяние по тази наредба-закон, или им дава убежище, доставя, крие или превозва оръжие, материали, пари и др., се наказва със строг тъмничен затвор. Изключват се от отговорност низходящите, възходящите, съпрузите, братята и сестрите, извършили укривателство.

Чл. 9. Който лиши от живот военнослужещ, милиционер или милитаризиран в българската народна войска или милиция или такива лица на съюзна или приятелска държава при или по повод изпълнение на служебния им дълг, се наказва с доживотен строг тъмничен затвор или със смърт.

За тежка телесна повреда на същите лица и при същите условия наказанието е строг



тъмничен затвор не по-малко от пет години, а в тежки случаи - доживотен строг тъмничен затвор.

Чл. 10. Собственик на стопанско предприятие, стопански деятел, чиновник, служещ или работник, който с цел да разстрои стопанството или продоволствието на страната, да внесе смут в обществото или да създаде спънки на публичната власт, не изпълнява изцяло или отчасти наложени нареди и задачи, укрива, поврежда или унищожава материали, стоки или машинни съоръжения, се наказва за саботаж със строг тъмничен затвор, а при тежки случаи - с доживотен строг тъмничен затвор или смърт.

Чл. 11. Член на организация, който самоволно се предаде на властта и разкрие организацията или съобщи за нея важни сведения, преди да е извършено от нея или от него престъпление по този закон, се освобождава от отговорност; а в случай, че организациите или той самият вече са влезли в действия, се наказва със съответното наказание по този закон при крайно смекчаващи вината обстоятелства.

Чл. 12. Онзи, който знае, че се приготвя или че е извършено някое от посочените в тази наредба-закон престъпни деяния и не съобщи за това на властта, се наказва с тъмничен затвор.

Чл. 13. Конфискуват се печатниците, които печатат произведения, забранени от настоящата наредба-закон.

Собствениците на горните печатници се наказват с тъмничен затвор или строг тъмничен затвор, а ако деянието е извършено по непредпазливост - с глоба до 300 000 лева.

Чл. 14. Който се числи като член на забранена от тази наредба-закон организация, съдействува или изповядва фашистки разбирания и идеи, не може да вземе никаква държавна, държавно-автономна или обществена служба.

Чл. 15. Длъжностно лице, което заповядва или извършва нещо, което в реда на своята служба не е имало право да направи, и с това е причинило другиму каквато и да било вреда, ако не подлежи на по-тежко наказание, се наказва със строг тъмничен затвор до пет години.

Чл. 16. Осъдените по настоящата наредба-закон се лишават от граждански и политически права по чл. 30 от Наказателния закон за срок, определен от съда.

Съдът може да наложи глоба до 500 000 лева.

Вещите, предназначени за извършване на кое и да е престъпление по настоящата наредба-закон, както и онези, които са служили при извършването на същото, се отнемат в полза на държавата.

Чл. 17. Делата на този закон се разглеждат по реда на глава II, книга VI от Закона за наказателното съдопроизводство.

Чл. 18. Настоящата наредба-закон влиза в сила от деня на нейното публикуване в Държавен вестник.

*По: Българската държавност в актове и документи. С., 1981, 385 - 387.)*

## {Ordonnance-loi pour la préservation du pouvoir populaire} (extraits<sup>682</sup>)

**Art1.** Celui qui, dans le pays ou à l'étranger, organise et dirige une organisation avec une idéologie fasciste, qui a pour objectif le renversement, le sabotage ou l'affaiblissement du pouvoir du Front populaire, est puni de peine de prison sévère (avec isolement) ou mort. Les membres de ces organisations sont passibles de non moins de 5 ans de prison ferme.

[...]Art5. Celui qui, dans le pays ou de l'étranger, oralement ou par écrit, à travers œuvres imprimés, à travers la radio ou quelque autre moyen que ce soit, transmet, glorifie ou approuve des actes, énumérés dans cette ordonnance-loi, haine raciale ou insubordination à l'armée populaire ou la milice, est passible d'une peine de prison sévère (avec isolement).

Art6. Celui qui entreprend quelques actions que ce soit afin de diminuer la capacité de combat et l'esprit dans l'armée bulgare ou essaie de la dévier se sa tâche, est puni par une prison sévère (avec isolement) temporellement ou à vie.

[...]Art8. Celui qui apporte une aide quelconque à des organisations de l'art.1, ou à une personne qui a accompli un acte sanctionné par cette ordonnance-loi, ou leur donne refuge, fournit, cache ou transporte des armes, matériaux, argent et autres, est puni par une peine de prison sévère (avec isolement). [...]

[...]Art10. Propriétaire d'entreprise, fonctionnaire, employé ou ouvrier, qui avec l'objectif de dérégler l'économie ou l'approvisionnement dans le pays, provoque des troubles dans la société ou crée des obstacles devant le pouvoir populaire, n'accomplit pas (partiellement ou entièrement) les redevances et objectifs, cache, détériore ou détruit des matériaux, marchandises ou machines, est puni pour sabotage avec une peine de prison sévère (avec isolement), dans des cas plus graves – à vie.

Art 11. Membre d'une organisation, qui se rend de sa propre volonté au pouvoir et dévoile l'organisation, ou en fournit des renseignements importants, avant que cette dernière ou lui-même accomplissent des actes sanctionnés par le présent acte, est libéré de poursuite ; dans le cas où l'organisation et lui-même ont commencé leur action est passible d'une peine prévue dans la présente loi mais avec des circonstances atténuantes maximales.

[...]Art13. Sont confisqués les imprimeries qui impriment des œuvres prohibés par la présente ordonnance-loi. Leurs propriétaires sont passibles de peine de prison avec isolement ou prison sévère (avec isolement), et si l'acte est accompli avec imprévoyance – une amende de 300 000 leva

Art14. Celui qui est membre d'organisation interdite par la présente ordonnance-loi, collabore ou adhère aux idées fascistes, ne peut pas être en poste dans la fonction étatique ou sociale.

[...]Art16. Les individus jugés par le présent acte perdent leurs droits civiques et politiques selon l'art. 30 du Code pénal, pour une durée fixée par le tribunal. [...] Les objets matériels destinés à servir dans des actes prévus par cette ordonnance-loi, ainsi que ceux qui ont servi dans l'accomplissement de ce dernier, sont confisqués au profit de l'État.

[...]

26 janvier 1945

<sup>682</sup> Sont traduits en français que les parties soulignées dans le texte en bulgare.

## **Д. Закон за трудовото мобилизиране на безделниците и празноскуитниците**

*8 август 1946 г.*

### I. Общи положения

Чл. 1. Всички работоспособни български поданици от двата пола, навършили 16-годишна възраст и не по-стари от 50, а за жените 45 години, които са се отдали на безделие, празноскуитане или прекарват голяма част от времето си в питейни заведения, кафенета, барове, сладкарници и др. подобни, се мобилизират за задължителен обществен труд.

Чл. 2. Трудовото мобилизиране цели да приучи мобилизираните на полезен труд, да развие у тях любов към обществената работа, да премахне лошите им привички и същевременно да използва физическата им енергия и умствените им способности за повдигане производството и благоустройството на страната.

Чл. 3. Трудът на мобилизираните се използва за общоползни мероприятия като: направа на пътища, жп линии, канали, язовири, постройки, укрепване пороища, корекция на реки, залесяване, обработване на държавни или обществени стопанства, работене в мини, кариери, фабрики, работилници и други подобни съобразно пола и възрастта на мобилизираните.

Чл. 4. Срокът за трудово мобилизиране на настоящия закон е до 6 месеца и не се счита като трудова или военна служба. Лица, които след освобождаването им в продължение на 6 месеца не са започнали никаква обществено-полезна работа, могат да бъдат отново мобилизирани.

Чл. 5. Освобождават се от трудово мобилизиране:

- а) болните или неспособни за физически или умствен труд, което ще се констатира от специална медицинска комисия, назначена от министъра на вътрешните работи;
- б) повикване във войската или трудовите части 10 дни преди явяването им в казармата, а трудово мобилизираните се освобождават 20 дни преди постъпването им на военна служба.

### II. Организация

Чл. 6. При Министерството на вътрешните работи се учредява специална служба, която има за задача прилагането на настоящия закон.

Чл. 7. Трудовото мобилизиране се извършва със заповед на министъра на вътрешните работи или натоварено от него лице. Органите на администрацията, милицията и селските общински съвети установяват списъка на лицата, определени в чл. 1, и го представят в мотивиран доклад за всяко лице по отделно на министъра на вътрешните работи.

Заповедта за мобилизиране подлежи на обжалване пред специална комисия, назначена от министъра на вътрешните работи в 7-дневен срок от връчването ѝ.

Чл. 8. Трудово мобилизираните се организират в работни групи отделно мъжете от жените, които се изпращат на работа в местата и на обектите, определени от министъра на вътрешните работи.

Младежите от 16 до 20 години се организират в отделни групи и се поставят при особени условия за възпитание, просвета и труд.

Чл. 9. С цел да се подготвят и превъзпитат мобилизираните може да се откриват технически или занаятчийски работилници, образцови стопанства или да се използват съществуващите такива. Наред с това се вземат подходящи мерки за системно просвещение и превъзпитание на мобилизираните в прогресивно демократичен дух.

Чл. 10. Работните групи, работилниците и стопанствата имат свои управления с необходимия персонал, определен от съответните щатове.

*По Държавен вестник, № 198, 30 август 1946 г.*

## **Loi sur la mobilisation par le travail des oisifs et des errants**

8 août 1946

### **I. Positions générales**

Art1. Tous les sujets<sup>683</sup> bulgares des deux sexes, de 16 à 50 ans, 45 – pour les femmes, qui se sont adonnés à la fainéantise, à l'errance dans la oisiveté ou passent une grande partie de leur temps dans des tavernes, cafés, bars, pâtisseries et autres, sont mobilisés par du travail socialement profitable obligatoire.

Art2. La mobilisation par le travail a pour objectif de faire apprendre aux mobilisés le travail bénéfique, développer chez eux l'amour envers le travail socialement profitable, d'enlever leurs mauvaises habitudes et en même temps d'utiliser leur énergie physique et leurs capacités mentales afin d'améliorer la production et les l'aménagement du territoire.

Art3. Le travail des mobilisés est utilisé dans des chantiers comme : la construction de routes, chemins de fer, canaux, barrages, édifices, correction de lits de rivières, boisement, travail dans des fermes d'état, travail dans des mines, carrières, usines, ateliers ou autres suivant l'âge et le sexe de la personne mobilisée.

Art4. [...]

Art 5. [...]

### **II. Organisation**

Art6. Auprès du Ministère de l'Intérieur est formée une section spécifique qui doit veiller à l'application de la présente loi.

Art7. La mobilisation pour le travail relève de la décision du ministre de l'intérieur [...]. Les organes de l'administration, la milice et des conseils municipaux des villages établissent la liste des personnes, désignées par l'art1, et le présentent avec un rapport argumenté pour chaque personne séparément au ministre de l'intérieur. [...]

<sup>683</sup> L'acte est adopté un mois avant la proclamation de la République.

Art8. Les mobilisés sont organisés dans des groupes de travail séparément (les hommes des femmes) et sont envoyés sur les chantiers définis par le ministre de l'intérieur.

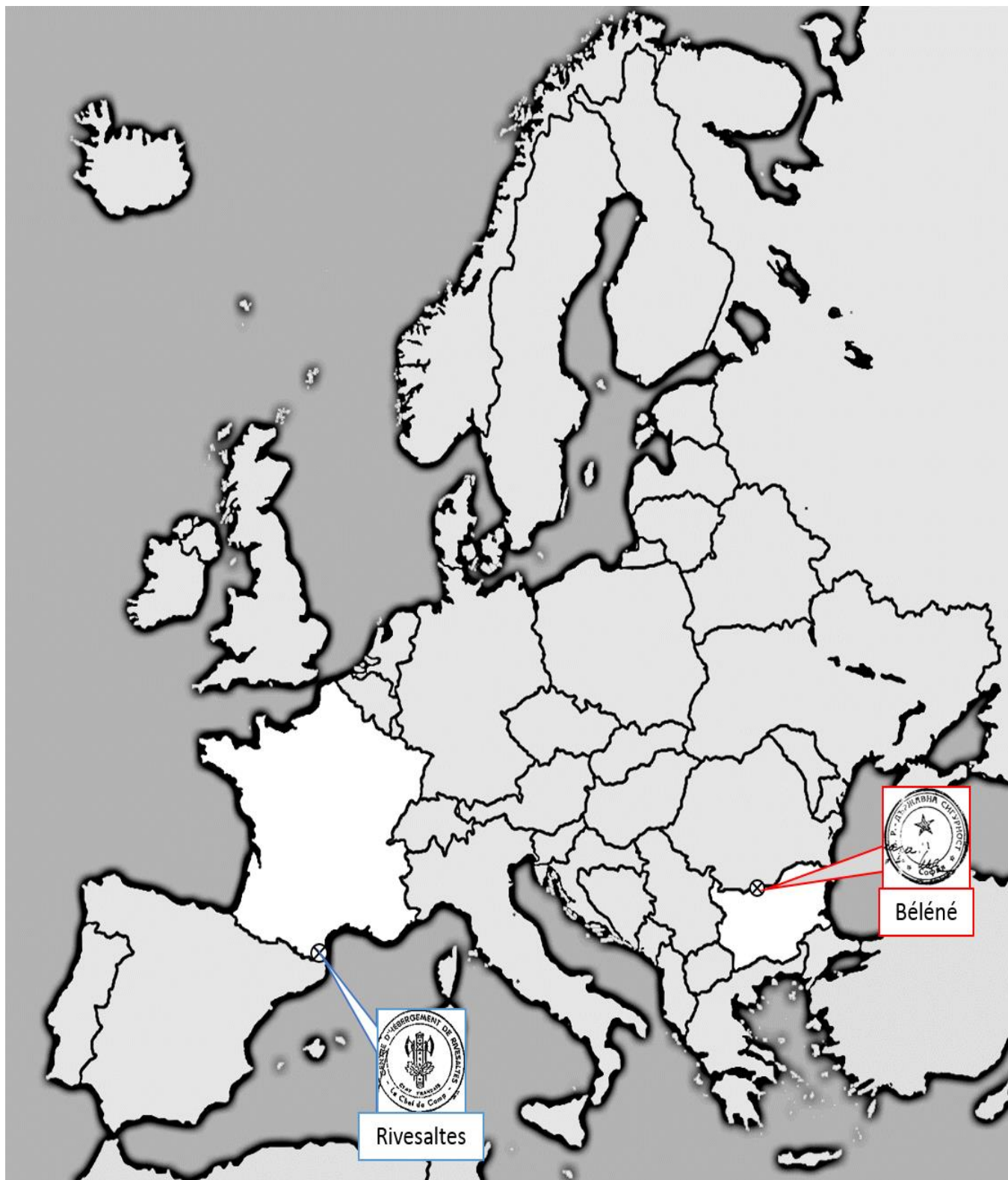
Les jeunes entre 16 et 20 ans sont organisés dans des groupes à part et sont soumis à des conditions d'éducation, instruction et travail spécifiques.

Art9. Afin que les mobilisés soient formés et rééduqués, peuvent être ouverts des ateliers d'apprentissage, des fermes-écoles ou d'être utilisés des existants. Parallèlement à cela doivent être prises des mesures d'éducation et rééducation systématique des mobilisés dans l'esprit progressif démocratique.

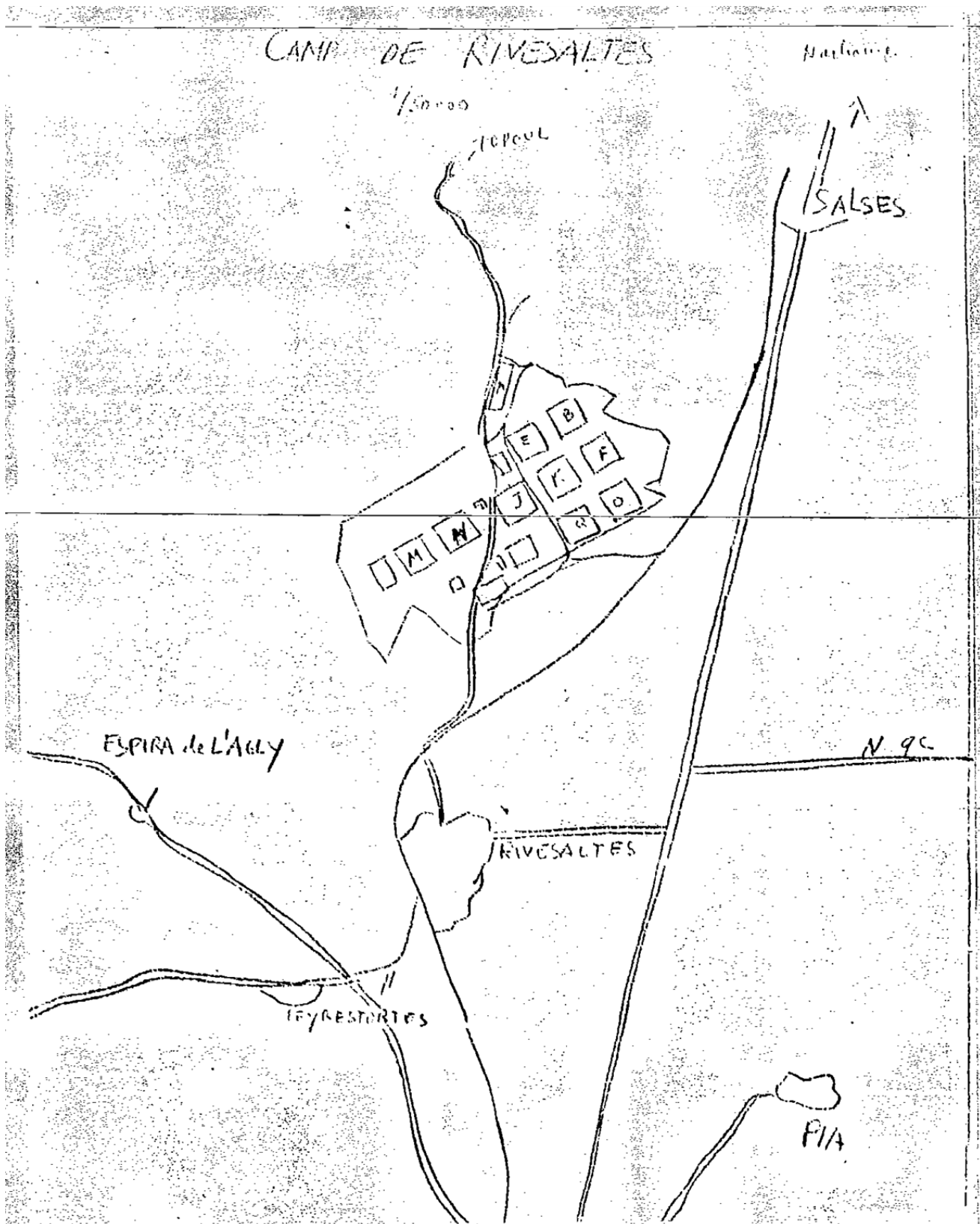
Art10. [...]

### III. Images et plans

---



# 1. Rivesaltes



Croquis du camp de Rivesaltes tiré de l'Historique du camp constitué par les Renseignements Généraux 8 janvier 1958, ADPO 1206W68





*Préfecture  
des  
Pyrénées-Orientales*

*ÉTAT FRANÇAIS  
République Française*





Le traitement administratif de l'être :  
Source : divers ADPO



*ADPO Fiches individuelles avec empreintes digitales (couleur)*

Fiches individuelles :

Centre d'hébergement  
de  
RIVESALTES

Dossier N° 7192

Ilot :  
Baraque

BLOCH

Nom : ~~HERRMANN~~ HERRMANN<sup>NE</sup>

Prénoms : Germaine

Lieu de naissance : Giebelviller.

Date de naissance : 11. avr. 1900.

Nationalité : allemande.

Religion : Israél

Situation de famille : Mariée

Nombre d'enfants : 1

Profession :

Observations : ~~11. avr. 1900~~  
Fasci pour l'ilot K

Centre d'Hébergement	Dossier N°: 16 181
de	Ilot: h
RIVESALTES	Baraque:
Nom:	OPPENHEIMER
Prénoms:	Eugène
Lieu de naissance:	Homburg
Date de naissance:	11-7-1869
Nationalité:	Allemande
Religion:	israélite
Situation de famille:	veuf
Nombre d'enfants:	
Profession:	commerçant
Observations:	venant Ilot K le 23-9-49
Libéré le	.....
Transféré le	3-10-42 à NEXON
Évcdé le	.....
Retour le	.....

« Règlement intérieur des camps d'Argelès et Rivesaltes »  
ADPO 1287W1

L/SS  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

ÉTAT FRANÇAIS

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA  
SÛRETÉ NATIONALE

VICHY, le 17 JANV 1941

Direction de la Police  
du Territoire et des  
Étrangers

7ème Bureau

*500  
R 01/104*

*dont 250 Argelès  
250 Rivesaltes*

*750*

*7866*

REGLEMENT CONCERNANT LA DISCIPLINE

A OBSERVER DANS LE CAMP D'ARGELÈS *Rivesaltes*

( A afficher dans le Centre en Français et  
en Espagnol)

INTRODUCTION

Le Centre d'Argelès est un Centre d'hébergement et non pas un camp répressif, les étrangers qui s'y trouvent réunis n'en ont pas moins le devoir de participer à tous les travaux tant d'aménagement que d'entretien.

Ceux qui manifesteraient de la mauvaise volonté dans l'accomplissement de leur tâche seraient l'objet de sanctions disciplinaires.

Les hébergés du sexe masculin pourront, d'autre part être incorporés dans les groupements prévus par la loi du 27 Septembre 1940 s'ils sont physiquement aptes à servir dans ces formations.

Il appartiendra, d'autre part, aux hébergés d'Argelès d'aider l'Administration dans l'effort qu'elle entreprend en vue de leur émigration ou de leur rapatriement.

A cet effet, l'attention des hébergés est appelée sur les dispositions du paragraphe "émigration" du présent règlement auquel, dans leur propre intérêt, ils devront se conformer.

Art. 1er

A leur arrivée au Centre, les hébergés doivent se déssaisir des objets de valeur en leur possession. Ces objets sont déposés dans un coffre où ils sont individualisés, de manière à en permettre, plus facilement la restitution.

Ils doivent également remettre entre les mains du Secrétaire Principal du camp les fonds en leur possession.

Les sommes ainsi versées seront inscrites sur un registre spécial au crédit des hébergés.

Sur ce dépôt les hébergés sont autorisés à prélever une somme de 800 francs, qui pourra être renouvelée au fur et à mesure qu'elle aura été dépensée.

Les grands-parents, pères, mères, conjoints, frères, sœurs et descendants en ligne directe de chaque hébergé sont admis à alimenter le dépôt constitué par les hébergés à leur arrivée.

D'autre part, il a été créé dans le centre des "Magasins de Garde" où seront placés les vêtements, linge, etc... appartenant aux hébergés lorsque ceux-ci ne voudront pas les conserver avec eux, ainsi que les instruments dangereux dont ils seraient invités à se déssaisir lors de leur arrivée au camp.

Art. 2 -

Les hébergés sont ensuite invités à signer une déclaration par laquelle ils affirment avoir pris connaissance du règlement et notamment des articles indiquant les sanctions auxquelles ils s'exposent, s'ils tentent de s'évader ou s'ils contraignent à la discipline intérieure du Centre.

Art. 3 -

Les heures de lever et de coucher sont fixées ainsi qu'il suit :

Lever :	6h. 30 en été	7h. 30 en hiver
Coucher :	22h. en été	21h. 30 en hiver

Les consignes générales concernant l'exécution du travail, les mesures d'hygiène, l'emploi du temps sont déterminées par le Chef de camp. Elles seront affichées dans l'intérieur de chaque baraque.

Les heures de travail sont fixées dans les mêmes conditions. Les hébergés, hommes et femmes, sont astreints à exécuter à l'intérieur ou à l'extérieur du camp toutes les corvées et tous les travaux d'entretien ou d'amélioration pour lesquels ils auront été désignés, en tenant compte de leur âge, de leurs forces et de leurs aptitudes physiques.

Toute négligence et toute mauvaise volonté dans l'accomplissement de la tâche imposée sera signalée au Chef de camp.

#### Art. 4 -

Dès le réveil, les hébergés disposent d'une demi-heure par jour pour les soins de propreté corporels. En dehors des dimanches et jours fériés, une demi-journée par semaine leur sera accordée pour le lavage du linge et l'entretien des vêtements.

Les hommes seront rasés au moins deux fois par semaine. Les cheveux seront coupés au moins une fois par mois. Les coiffeurs nécessaires seront choisis parmi les hébergés par le Chef de camp. Ils se conformeront aux consignes qui leur seront données pour l'accomplissement de leur travail.

#### Art. 5 -

##### a) Visites

Les Grands-parents, pères, mères, conjoints, frères, sœurs et descendants en ligne directe des hébergés, sont admis à rendre visite à ces derniers, trois jours par semaine pendant les heures fixées par le Commissaire, Chef de camp.

Sauf autorisation du Ministre de l'Intérieur, les Consuls et Agents diplomatiques ne sont pas admis à visiter les hébergés.

Les avocats des hébergés ne sont pas admis à pénétrer dans le Centre à moins qu'une affaire judiciaire en cours ne justifie leur visite.

En ce cas, les Avocats sont autorisés, par le Préfet, sur demande du bâtonnier, à s'entretenir avec leurs clients.

Les visites ont lieu dans un local aménagé dans le Centre et en présence de gardiens.

##### b) Correspondance.

Sous réserve des dispositions particulières qui



pourraient être prises à cet égard par le Préfet des Pyrénées orientales, les hébergés sont autorisés à correspondre avec des tiers en français, en italien, en allemand, en espagnol, en tchéque, en polonais et en russe. D'autres langues pourront être autorisées par le Chef de camp.

Toute correspondance conçue dans un but de propagande expose l'intéressé à être privé de tout rapport épistolaire avec des tiers.

Toutefois, sauf cas tout à fait exceptionnel, cette interdiction ne sera pas étendue aux lettres adressées par les hébergés à leur Consulat.

#### c) Lectures.

Les hébergés sont autorisés à acheter des livres, journaux et brochures et à conserver ceux qui sont en leur possession. Ces publications, toutefois, avant d'être remises aux hébergés, sont paraphées par le Chef de camp qui peut interdire certaines de ces lectures.

L'imitation du paraphe du Chef de camp, par un hébergé, est punie de la privation de livres, journaux et brochures.

Cette peine est prononcée par le Chef de camp.

#### d) Jeux de hasard.

Les jeux de hasard sont interdits entre hébergés.

Il en est de même des trafics de toute nature. Toutefois, les dons de vivres et de vêtements et les prêts de livres, journaux et brochures sont autorisés.

#### Art. 6 -

Les "hébergés" sont autorisés à recevoir des colis. Ces derniers devront être ouverts par l'hébergé en présence d'un brigadier.

#### Art. 7 -

L'accès du camp des femmes est rigoureusement interdit aux hébergés. Toutefois, lorsque des membres d'une même famille seront réunis dans le centre, le mari ou les parents et leurs enfants pourront, sur décision du Chef de camp, être autorisés à prendre leurs repas en commun.

En outre, les membres d'une même famille pourront se rendre visite sur autorisation du Chef de camp.

#### Art. 8 -

- 5 -

Les peines qui peuvent être prononcées contre les hébergés sont les suivantes :

- Privation de visites : Cette peine prononcée :

- par le Chef de camp, pour une durée maxima de 8 j.
- par le Préfet, pour une durée de quinze jours
- par le Ministre de l'Intérieur (Direction Générale de la Sécurité Nationale - 7ème Bureau) pour une durée supérieure à 15 jours.

- Privation de correspondance : Voir ci-dessus paragraphe "correspondance", arti. 5 -

- Privation de livres, journaux et brochures.

Ainsi que cela a été exposé à l'article 5, l'interdiction de ces publications peut être prononcée, à l'encontre d'un hébergé qui a imité le paraphe du Chef de camp.

L'hébergé peut, en outre, être privé de lecture :

- par le Chef de camp, pour une durée maxima de 8 jours
- par le Préfet, pour une durée de 15 jours
- par le Ministre de l'Intérieur (Direction Générale de la Sécurité Nationale - 7ème Bureau) pour une durée supérieure à 15 jours.

Sous réserve des dispositions de l'article suivant, les peines de "salle de police" et de "prison" ne sont infligées que très exceptionnellement aux "hébergés".

Dans le cas où l'un d'eux encourrerait, toutefois, l'une de ces peines, il en serait rendu compte, immédiatement, au Ministre de l'Intérieur.

#### Art. 9 -

Toute tentative d'évasion sera immédiatement punie de prison pour une durée à fixer, selon les circonstances, par le Commandant du camp. Il en sera rendu compte au Préfet.

La peine sera doublée à la deuxième tentative et en cas de nouvelle récidive, l'hébergé sera dirigé sur le camp répressif du Vernet.



- 6 -

Art. 10 -

La libération des étrangers hébergés au centre d'Argelès pourra être proposée par la Commission de Crimblage, par l'intermédiaire du Préfet, au Ministère de l'Intérieur - Direction Générale de la Sécurité Nationale 7ème Bureau, si les intéressés justifient qu'ils possèdent les ressources nécessaires à leur entretien ou qu'un de leurs parents ou amis est disposé à assurer leur subsistance.

D'autre part, lorsqu'un hébergé aura été incorporé dans un "groupement d'étrangers", sa famille sera, à moins d'impossibilité, autorisée à l'accompagner.

Si cette autorisation ne peut être accordée, le Préfet des Pyrénées Orientales examinera si la famille peut être admise, sur sa demande, à fixer sa résidence en dehors du Centre. S'il en est ainsi, elle recevra des allocations qui lui seront attribuées par le Ministre de la Production Industrielle et du Travail.

Art. 11 -

En principe, aucune permission ne doit être accordée aux hébergés pendant leur séjour. A titre exceptionnel, cependant, l'hébergé pourra être autorisé à s'absenter pour des raisons de famille présentant un caractère d'incontestable gravité.

Il vous appartiendra de déterminer la durée de ces permissions en accord avec le Préfet du département du lieu où l'intéressé aura demandé à se rendre.

Art. 12 -

Ainsi qu'il a été exposé dans l'Introduction du présent règlement, les hébergés sont autorisés à effectuer, par correspondance, toutes les démarches ayant pour objet de leur permettre de quitter le Territoire. Les Autorités du centre faciliteront, dans la mesure du possible, ces démarches.

Afin de mettre à même les Autorités du Centre de donner aux hébergés les conseils nécessaires en vue de leur rapatriement ou de leur émigration, ces étrangers sont invités à donner au service d'émigration du centre les indications suivantes :

- ont-ils la possibilité de retourner dans leur pays d'origine, et peuvent-ils le faire sans s'exposer à des sévices?

- 7 -

- N'ont-ils pas déjà séjourné dans un pays étranger où ils seraient admis à retourner?

- Ont-ils des parents dans un pays étranger et ces derniers sont-ils en mesure de les recueillir.

- Possèdent-ils des ressources qui leur permettraient éventuellement, de s'établir à l'étranger?

Tous les renseignements nécessaires leur seront fournis aux heures fixées par le Commissaire, Chef de camp, en ce qui concerne leur rapatriement ou leur émigration éventuelle.

P. le Ministre  
Secrétaire d'Etat à l'Intérieur  
Le Directeur Général de la  
Sûreté Nationale

*Henri Choua*  
*Henri*

A.D.P.-O. – 109W 336 – Exemple de fiche individuelle établie pour les internés du camp de Rivesaltes désirant émigrer, demandes de transfert au camp des Milles (Bouches-du-Rhône)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
**CAMP D'HÉBERGEMENT**  
 de  
**RIVESALTES**

Date d'entrée  
 Dossier  
 Lot : 30  
 Baraque : 25

## Fiche Individuelle

**SIGNALEMENT**

Age : 40 ans.  
 Taille : 1m 64  
 Sexe : masculin  
 Cheveux : bruns  
 Sourcils : clairs  
 Nez : droit  
 Barbe : rasée  
 Front : moyen  
 Menton : rond.  
 Visage : ovale  
 Signes particuliers :

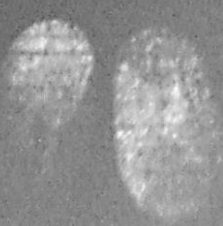
Nom : *Salmon*  
 Prénoms : *Carl*  
 Nationalité : *Allemande* . Religion : *Israélite*  
 Profession : *commerçant*  
 Adresse : *C.H. Rivesaltes*  
 Né le : *23 oct. 1901* à *Hornburg* D'ou pays *Jurien*  
 Fils de : *Salmon Aron* né le *15.6.1868* à *Hornburg* "  
 et de : *Herta Rosa* née le *10.5.1867* à *Ruchheim*

	PRÉNOM	AGE	PRÉNOM	AGE
1	<i>Fred</i>	<i>9 ans</i>		
2	<i>Mathel</i>	<i>2 ans</i>		
3				
4				
5				

Situation de famille :  
 (Nombre d'enfants)  
*2*

Marité le : *9 août 1931* à *Saint Ingbert (all)*  
 Nom de l'épouse : *Salmon née Tiedtgen Alice*  
 Date et lieu du mariage : *9 août 1931 à St Ingbert*  
 Personnes à prévenir en cas d'accident :  
 Adresse :  
 Diplômes universitaires :  
 Connait-il le français? *un peu* Langue maternelle : *allemand*  
 Situation militaire :  
 Antécédents judiciaires :  
 Préfet ayant prononcé l'internement :  
 Date de l'arrêt : *25 oct 1940*

EMPREINTES DIGITALES



## Extrait de Rapport du chef de camp ; section lettres censurées ADPO 1287W1

CENTRE D'HEBERGEMENT DE  
RIVESALTES

SERVICE DE LA CENSURE

Lettres censurées au départ pour la deuxième  
quinzaine de Juin 1942.

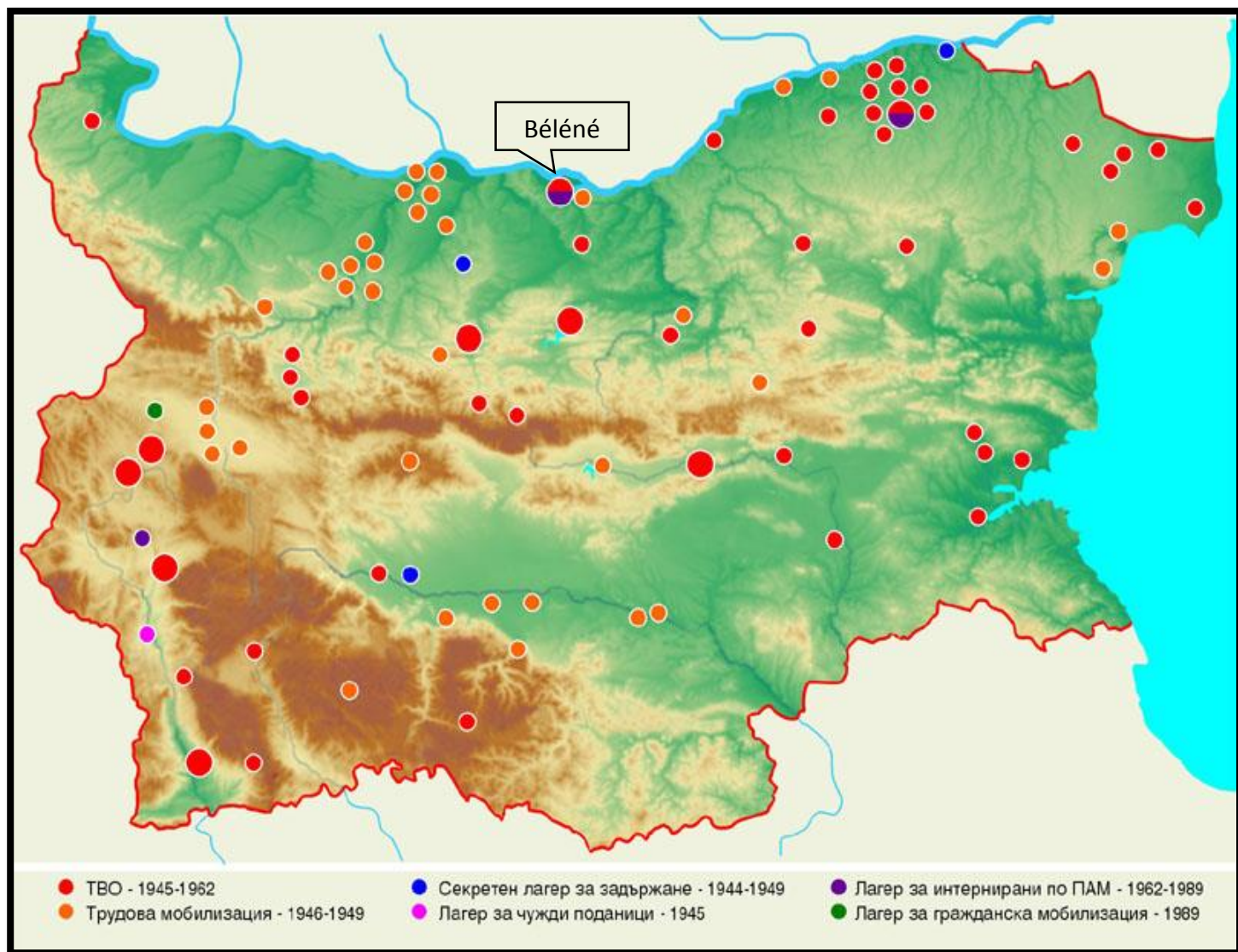
DATE	EXPEDITEURS	EXTRAIT DE LA LETTRE	DESTINATAIRES
16/6/42	Risig Rossler J/5	La vie de Camp n'est pas simple nous ne voulons pas devenir malade mais nous sommes devenus très minces, et nous prions Dieu pour qu'on puisse survivre."	M. L. K. Pinter Cindad Frupillo José Gabitel Garcia N°4 San Domingo
16/6/42	Friedrich Salomon K/35	Ma femme surtout a beaucoup souffert par l'internement du corps et de l'esprit. J'ai passé de très mauvais moments, jours de désespoir pour ma femme et si le 31 Octobre 1941 à 8 heures du matin, je n'étais pas arrivé à temps elle ne serait plus en vie. De désespoir elle avait atténué à ses jours."	M. Berta Dzialowska Meeknés (Maroc)
17/6/42	Elisabeth Stern J/41	On ne peut se nourrir avec le manger ici. Connaissiez-vous le passage de l'histoire ; il y avait beaucoup de pierres, mais peu de pain.	R. Moos Rue Jules Ferry. Anne cy (Hte-Savoie)
18/6/42	Arthur Neumann J/24	Voulez-vous connaître le diagnostic c'est très simple: faim! par des mois de nourriture insuffisante. Nous n'avons presque pas de matières grasses pas de sucre, aucune vitamine; les aliments deviennent chaque jour plus rares.	
18/6/42.	Elisabeth Stern J/41	Mon mari est mort de faiblesse, vous ne pouvez vous imaginer ce que nous subissons ici au camp. Le matin à 6 heures charrier toute l'eau pour nettoyer les cabinets, et je reçois pour cela un petit morceau de pain.	Aide aux Réfugiés du Camp de Gurs Genève (Suisse)
25/6/42	Frieda Zwick J/8.	Dieu doit s'efforcer de nous, pauvres gens, je ne peut plus remettre, j'ai la ligne très mince et le cœur si faible que si je sors lorsque souffle le grand vent, celui-ci me jette par terre.	Allen O Singer 1515.B. Kane Pl. Milwaulsée (Amérique)
25/6/42.	Rosenweig Co sa J/58	Je t'ai envoyé un paquet aujourd'hui qui contient une casquette, des patates des pommes de terre, de la farine, des nouilles, des haricots, du sucre une boîte de patates de banane. Si tu as encore besoin de quelque chose écris-le moi et je te l'enverrai. Ici ont dit que les gens de Gurs doivent venir ici est-ce vrai! J'aurais pu aller travailler la semaine dernière, mais ne ne veux pas.	Rosenzweig Camp de Gurs Ilot A. bar.5 (B.P.)

## 2. Béléné

### Cartes







*Carte des formes concentrationnaires en Bulgarie pendant le communisme. Les TBO sont marquée par un grand cercle rouge (rouge et mauve pour Béléné et Nojarévo)  
Source decommunization.org*



## La Marche des Laguéristes

### **Марш на лагеристите**

*Съгрешили пред народа, тук дойдохме,  
Във ТВО духа да възродим,  
И с устрема на новата епоха  
Социализъм светъл да строим.*

*Прелом , прелом във душите и сърцата  
Със тоз лозунг създаваме блага  
В рудници дълбоко във земята  
В стопанствата, сред житните нивя.*

*С труд корав вината ще изкупим  
С просвета своя дух ще възродим  
И като нови граждани ще встъпим  
В пътя на народа ни любим.*

*И когато ний отново пак свободни  
Спечелиме народната любов  
С устрем ще градим страната родна  
Превождани от вожда Димитров!*

### **Marche des lagueristes**

Fautifs devant le peuple, nous sommes venus ici  
En TVO, pour faire renaître notre esprit  
Avec l'élan de la nouvelle époque  
Pour construire le socialisme lumineux

Revirement, dans les âmes et les cœurs  
Avec ce slogan on crée des biens -  
Dans les mines profondément sous terre  
Dans les fermes, parmi les champs de blé

Avec du travail, très dur, on rachètera nos fautes  
Avec l'éducation on fera renaître notre esprit  
Et comme des citoyens nouveaux on entrera  
Dans le chemin de notre peuple bien aimé

Et quand nous serons libres à nouveau  
Nous gagnerons l'amour populaire  
Avec élan on va bâtir notre Patrie  
Guidés par notre guide Dimitrov !

L'auteur de ce texte reste longtemps inconnu, c'est P.Ogoyski qui trouve dans le livre de Ventseti Vassilev « Les graines de la peur », éditée en 1991 qui a passé plusieurs années à Bogdanov Dol et l'île de Persine. Il raconte -« *Cette marche a été écrite par un fasciste - lui annoncent les internés - il s'appelait Marko Tsanov de Svichtov. Il est un peu musical, et la musique est de lui aussi. Quelques mois plus tard ils l'ont libéré pour récompense...* »

## Formule de survie

« La formule de survie à Béléné<sup>684</sup>

$$\text{Moi} = \frac{1}{(A+B+C+D+E+F+G+H+\dots)} = \frac{1}{\infty} = 0$$

Sous condition que le tout tend vers l'infini en réalité.

- A- Origine sociale incommode
- B- Un passé marqué par un engagement politique
- C- Ayant tenu des discours ennemis
- D- Enfreint la légalité communiste
- E- A des liens dangereux avec des pays ennemis
- F- Incommode pour les fonctionnaires locaux
- G- Ne collabore pas avec la milice
- H- Décision de la Sécurité d'État sous l'égide de la vigilance révolutionnaire ....

C'est une fraction algébrique qui a comme numérateur 1. Le numérateur est invariable. Alors que le dénominateur augmente, jusqu'à l'infini. Si on attribue des dimensions chiffrées et elles grandissent, la fraction diminue de plus en plus, pour atteindre la limite du zéro. C'est la volonté la plus intime du fonctionnaire d'état, qui traite ses données. Et quand la formule finale atteint  $\text{Moi} = 0$ , qu'est-ce qui suit ?... Là Tsvetkov s'est tut, mais chacun avait compris ce qui suivait. »

---

<sup>684</sup> Tiré de Milko Ikonov, *le Goulag Bulgare*, p. 144-145



**Résumé (français) :**

Notre étude s'interroge sur la construction de l'acteur « ennemi » dans l'institution sociale totale du camp de concentration à travers la comparaison de deux formes ; ceci dans des contextes sociaux, nationaux, idéologiques et étatiques différents – le camp de Rivesaltes et l'État Français et le camp de Béléné et la République Populaire de Bulgarie. Ces deux institutions sont traitées à partir de l'hypothèse de « différence de degré », qui se décline dans les notions de « singularité » et « pluralité », permettant de les saisir aussi bien au niveau politique qu'au niveau de l'institution concrète.

Cette étude concerne la construction de la figure de l'acteur « ennemi » en partant du niveau social et politique pour arriver à la vie quotidienne au sein des deux formes concentrationnaires. Nous avons analysé la figure de l'ennemi, tout d'abord comme un produit d'une dynamique tournée vers la transformation sociale fondamentale. Nous avons également voulu comprendre les raisons d'apparition des formes concentrationnaires comme partie intégrante de ce « projet de société », et puis nous les avons analysées à travers la vie quotidienne qui s'établit en leur sein.

L'institution concentrationnaire a assuré en soi une certaine stabilité qui lui a permis de bien remplir sa fonction dans la dynamique de transformation de la société. Cette stabilité est assurée par l'insertion de l'individu dans une série de cercles, sa soumission à une forme spécifique de pouvoir qui le transforme dans son essence de personne et d'être humain, mais aussi le posant comme un acteur dans un univers interactionnel particulier. Alors, quelle est la place de l'acteur « ennemi » dans la vie concentrationnaire et quelles interactions s'établissent-elles entre les différents acteurs au sein des camps ?

**Title : Construction of the actor "enemy" and concentration institution**

Comparative study between the Rivesaltes camp (under Vichy) and Belene (Popular Republic of Bulgaria)

**Abstract :** The present sociological study examines the construction of the "enemy" within the concentration camp, an absolute social institution, through the comparison of two forms, taken in their different social, national, ideological and state context – on one hand, the camp of Rivesaltes and the French government and, on the other hand, the camp of Belene and the People's Republic of Bulgaria. Both institutions are analyzed with the assumption of "difference of degree," developed by the concept of "singularity " and " plurality " which allows to identify them in their political dimension as well as on the concrete institutional level.

This study deals with the construction of the specific figure the "enemy" as a social actor starting from the social and political level and getting to the everyday life in both concentration camp forms. We analyzed the enemy figure, at first as a product of a dynamic facing a fundamental social transformation. We also took into account the main reasons of concentration forms occurrence as an integral part of this " social project ", and then we have analyzed the aforementioned reasons through everyday life.

The camp institution has assured itself a degree of stability that has allowed it to fulfill its function in the dynamic transformation of society. This stability is ensured by the involvement of the individual in a series of circles, his submission to a specific form of power which transforms soundly his personal character and adjoin to his human being condition, but also defines him as an actor in a particular interactional universe. Finally, what is the role of the actor "enemy" in concentration camp life and what interactions different actors in the camps establish between themselves?

**Mots clés (français) :** camp de concentration, totalitarisme, dynamique sociale, haine sociale, biopolitique/biopouvoir, ennemi, institution totalitaire, déshumanisation, adaptation

**Keywords :** concentration camp, totalitarianism, social dynamics, social hatred, bio politics / bio power, enemy, total institution, dehumanization, adaptation